This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~VI. 1859~~

Taylor Institution Library
OXFORD

PRESENTED BY

Dr. A. Hunwick,
University of
Western Australia

~~[cupboard 1]~~

1355

ŒUVRES COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

ŒUVRES COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

TOME HUITIEME

ÉDITION DE CH. LAHURE ET Cie
Imprimeurs à Paris

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1859

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
4 OCT 1975
OF OXFORD
LIBRARY

ESSAI

SUR

LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE,

DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

(SUITE.)

CHAP. CXXVIII. — *De Luther. Des indulgences.*

Vous n'ignorez pas que cette grande révolution dans l'esprit humain et dans le système politique de l'Europe commença par Martin Luther, moine augustin, que ses supérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avaient pu vendre. La querelle fut d'abord entre les augustins et les dominicains.

Vous avez dû voir que toutes les querelles de religion étaient venues jusque-là des prêtres théologiens; car Pierre Valdo[1], marchand de Lyon, qui passe pour l'auteur de la secte des vaudois, n'en était point l'auteur; il ne fit que rassembler ses frères et les encourager. Il suivait les dogmes de Bérenger, de Claude, évêque de Turin, et de plusieurs autres; ce n'est qu'après Luther que les séculiers ont dogmatisé en foule, quand la *Bible*, traduite en tant de langues, et différemment traduite, a fait naître presque autant d'opinions qu'elle a de passages difficiles à expliquer.

Si on avait dit alors à Luther qu'il détruirait la religion romaine dans la moitié de l'Europe, il ne l'aurait pas cru; il alla plus loin qu'il ne pensait, comme il arrive dans toutes les disputes et dans presque toutes les affaires.

(1517) Après avoir décrié les indulgences, il examina le pouvoir de celui qui les donnait aux chrétiens. Un coin du voile fut levé. Les peuples animés voulurent juger ce qu'ils avaient adoré. Les horreurs d'Alexandre VI et de sa famille n'avaient pas fait naître un doute sur la puissance spirituelle du pape. Trois cent mille pèlerins étaient venus dans Rome à son jubilé : mais les temps étaient changés; la mesure était au comble. Les délices de Léon furent punies des crimes d'Alexandre. On commença par demander une réforme, on finit par une séparation entière. On sentait assez que les hommes puissants ne se réforment pas. C'était à leur autorité et à leurs richesses qu'on en voulait : c'était le joug des taxes romaines qu'on voulait briser. Qu'importait, en effet, à Stockholm, à Copenhague, à Londres, à Dresde, que

1. Chap. CXXXVIII. (ÉD.)

l'on eût du plaisir à Rome? Mais il importait qu'on ne payât point de taxes exorbitantes, que l'archevêque d'Upsal ne fût pas le maître d'un royaume. Les revenus de l'archevêché de Magdebourg, ceux de tant de riches abbayes, tentaient les princes séculiers. La séparation, qui se fit comme d'elle-même, et pour des causes très-légères, a opéré cependant à la fin, en grande partie, cette réforme tant demandée, et qui n'a servi de rien. Les mœurs de la cour romaine sont devenues plus décentes, le clergé de France plus savant. Il faut avouer qu'en général le clergé a été corrigé par les protestants, comme un rival devient plus circonspect par la jalousie surveillante de son rival : mais on n'en a versé que plus de sang, et les querelles des théologiens sont devenues des guerres de cannibales.

Pour parvenir à cette grande scission, il ne fallait qu'un prince qui animât les peuples. Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, surnommé le Sage, celui-là même qui, après la mort de Maximilien, eut le courage de refuser l'empire, protégea Luther ouvertement. Cette révolution dans l'Église commença comme toutes celles qui ont détrôné les souverains : on présente d'abord des requêtes, on expose des griefs; on finit par renverser le trône. Il n'y avait point encore de séparation marquée en se moquant des indulgences, en demandant à communier avec du pain et du vin, en disant des choses très-peu intelligibles sur la justification et sur le libre arbitre, en voulant abolir les moines, en offrant de prouver que l'Écriture sainte n'a pas expressément parlé du purgatoire.

(1520) Léon X, qui dans le fond méprisait ces disputes, fut obligé, comme pape, d'anathématiser solennellement par une bulle toutes ces propositions. Il ne savait pas combien Luther était protégé secrètement en Allemagne. Il fallait, disait-on, le faire changer d'opinion par le moyen d'un chapeau rouge. Le mépris qu'on eut pour lui fut fatal à Rome.

Luther ne garda plus de mesures. Il composa son livre *De la Captivité de Babylone*. Il exhorta tous les princes à secouer le joug de la papauté; il se déchaîna contre les messes privées, et il fut d'autant plus applaudi qu'il se récriait contre la vente publique de ces messes. Les moines mendiants les avaient mises en vogue au XIIIe siècle; le peuple les payait comme il les paye encore aujourd'hui quand il en commande. C'est une légère rétribution dont subsistent les pauvres religieux et les prêtres habitués. Ce faible honoraire, qu'on ne pouvait guère envier à ceux qui ne vivent que de l'autel et d'aumônes, était alors en France d'environ deux sous de ce temps-là, et moindre encore en Allemagne. La transsubstantiation fut proscrite comme un mot qui ne se trouve ni dans l'Écriture ni dans les Pères. Les partisans de Luther prétendaient que la doctrine qui fait évanouir la substance du pain et du vin, et qui en conserve la forme, n'avait été universellement établie dans l'Église que du temps de Grégoire VII, et que cette doctrine avait été soutenue et expliquée pour la première fois par le bénédictin Paschase Ratbert au IXe siècle. Ils fouillaient dans les archives ténébreuses de l'antiquité, pour y trouver de quoi se séparer de l'É-

glise romaine sur des mystères que la faiblesse humaine ne peut approfondir. Luther retenait une partie du mystère et rejetait l'autre. Il avoue que le corps de Jésus-Christ est dans les espèces consacrées; mais il y est, dit-il, comme le feu est dans le fer enflammé : le fer et le feu subsistent ensemble. C'est cette manière de se confondre avec le pain et le vin qu'Osiander appela *impanation*, *invination*, *consubstantiation*. Luther se contentait de dire que le corps et le sang étaient dedans, dessus, et dessous, *in*, *cum*, *sub*. Ainsi, tandis que ceux qu'on appelait *papistes* mangeaient Dieu sans pain, les luthériens mangeaient du pain et Dieu. Les calvinistes vinrent bientôt après, qui mangèrent le pain, et qui ne mangèrent point Dieu.

Les luthériens voulurent d'abord de nouvelles versions de la *Bible* en toutes les langues modernes, et des versions purgées de toutes les négligences et infidélités qu'ils imputaient à la *Vulgate*. En effet, lorsque le concile voulut depuis faire réimprimer cette *Vulgate*, les six commissaires chargés de ce soin par le concile trouvèrent dans cette ancienne traduction huit mille fautes; et les savants prétendent qu'il y en a bien davantage : de sorte que le concile se contenta de déclarer la *Vulgate* authentique, sans entreprendre cette correction. Luther traduisit, d'après l'hébreu, la *Bible* germanique; mais on prétend qu'il savait peu d'hébreu, et que sa traduction est plus remplie de fautes que la *Vulgate*.

Les dominicains, avec les nonces du pape qui étaient en Allemagne, firent brûler les premiers écrits de Luther. Le pape donna une nouvelle bulle contre lui. Luther fit brûler la bulle du pape et les décrétales dans la place publique de Wittemberg. On voit par ce trait si c'était un homme hardi; mais aussi on voit qu'il était déjà bien puissant. Dès lors une partie de l'Allemagne, fatiguée de la grandeur pontificale, était dans les intérêts du réformateur, sans trop examiner les questions de l'école.

Cependant ces questions se multipliaient. La dispute du libre arbitre, cet autre écueil de la raison humaine, mêlait sa source intarissable de querelles absurdes à ce torrent de haines théologiques. Luther nia le libre arbitre, que cependant ses sectateurs ont admis dans la suite. L'université de Louvain, celle de Paris, écrivirent : celle-ci suspendit l'examen de la dispute s'il y a eu trois Madeleine, ou une seule Madeleine, pour proscrire les dogmes de Luther.

Il demanda ensuite que les vœux monastiques fussent abolis, parce qu'ils ne sont pas de l'institution primitive; que les prêtres pussent être mariés, parce que plusieurs apôtres l'étaient; et que l'on communiât avec du vin, parce que Jésus avait dit : *Buvez-en tous*[1]; qu'on ne vénérât point les images, parce que Jésus n'avait point eu d'image : enfin, il n'était d'accord avec l'Église romaine que sur la trinité, le baptême, l'incarnation, la résurrection : dogmes encore qui ont été autrefois les sujets des plus vives querelles, et dont quelques-uns ont

1. Matth. XXVI, 27.

été combattus dans les derniers temps : de sorte qu'il n'est aucun point de théologie sur lequel les hommes ne se soient divisés.

Il fallait bien qu'Aristote entrât dans la querelle; car il était alors le maître des écoles. Luther ayant affirmé que la doctrine d'Aristote était fort inutile pour l'intelligence de l'Écriture, la sacrée faculté de Paris traita cette assertion d'erronée et d'insensée. Les thèses les plus vaines étaient mêlées avec les plus profondes; et des deux côtés les fausses imputations, les injures atroces, les anathèmes, nourrissaient l'animosité des partis.

On ne peut, sans rire de pitié, lire la manière dont Luther traite tous ses adversaires, et surtout le pape. « Petit pape, petit papelin, vous êtes un âne, un ânon; allez doucement, il fait glacé, vous vous rompriez les jambes; et on dirait : « Que diable est-ce-ci? Le petit ânon « de papelin est estropié. Un âne sait qu'il est âne, une pierre sait qu'elle « est pierre; mais ces petits ânons de papes ne savent pas qu'ils sont « ânons. » Ces basses grossièretés aujourd'hui si dégoûtantes ne révoltaient point des esprits assez grossiers. Luther, avec ces bassesses d'un style barbare, triomphait dans son pays de toute la politesse romaine.

Si on s'en était tenu à des injures, Luther aurait fait moins de mal à l'Église romaine qu'Érasme; mais plusieurs docteurs hardis, se joignant à lui, élevèrent leurs voix, non pas seulement contre les dogmes des scolastiques, mais contre le droit que les papes s'étaient arrogé depuis Grégoire VII de disposer des royaumes, contre le trafic de tous les objets de la religion, contre des oppressions publiques et particulières : ils étalaient dans les chaires et dans leurs écrits un tableau de cinq cents ans de persécutions; ils représentaient l'Allemagne baignée dans le sang par les querelles de l'empire et du sacerdoce; les peuples traités comme des animaux sauvages; le purgatoire ouvert et fermé à prix d'argent par des incestueux, des assassins et des empoisonneurs. De quel front un Alexandre VI, l'horreur de toute la terre, avait-il osé se dire le vicaire de Dieu? et comment Léon X, dans le sein des plaisirs et des scandales, pouvait-il prendre ce titre?

Tous ces cris excitaient les peuples; et les docteurs de l'Allemagne allumaient plus de haine contre la nouvelle Rome que Varus n'en avait excité contre l'ancienne dans les mêmes climats.

La bizarre destinée qui se joue de ce monde voulut que le roi d'Angleterre Henri VIII entrât dans la dispute. Son père l'avait fait instruire dans les vaines et absurdes sciences de ce temps-là. L'esprit du jeune Henri, ardent et impétueux, s'était nourri avidement des subtilités de l'école. Il voulut écrire contre Luther; mais auparavant il fit demander à Léon X la permission de lire les livres de cet hérésiarque, dont la lecture était interdite sous peine d'excommunication. Léon X accorda la permission. Le roi écrit; il commente saint Thomas; il défend sept sacrements contre Luther, qui alors en admettait trois, lesquels bientôt se réduisirent à deux. Le livre s'achève à la hâte : on l'envoie à Rome. Le pape ravi compare ce livre, que personne ne lit aujourd'hui, aux écrits des Augustin et des Jérôme. Il donna le titre de *défenseur de la foi* au roi Henri et à ses successeurs : et à qui le donnait-il? à

celui qui devait être quelques années après le plus sanglant ennemi de Rome.

Peu de personnes prirent le parti de Luther en Italie. Ce peuple ingénieux, occupé d'intrigues et de plaisirs, n'eut aucune part à ces troubles. Les Espagnols, tout vifs et tout spirituels qu'ils sont, ne s'en mêlèrent pas. Les Français, quoiqu'ils aient avec l'esprit de ces peuples un goût plus violent pour les nouveautés, furent longtemps sans prendre parti. Le théâtre de cette guerre d'esprit était chez les Allemands, chez les Suisses, qui n'étaient pas réputés alors les hommes de la terre les plus déliés, et qui passent pour circonspects. La cour de Rome, savante et polie, ne s'était pas attendue que ceux qu'elle traitait de barbares pourraient, la *Bible* comme le fer à la main, lui ravir la moitié de l'Europe et ébranler l'autre.

C'est un grand problème si Charles-Quint, alors empereur, devait embrasser la réforme, ou s'y opposer. En secouant le joug de Rome, il vengeait tout d'un coup l'empire de quatre cents ans d'injures que la tiare avait faites à la couronne impériale; mais il courait risque de perdre l'Italie. Il avait à ménager le pape, qui devait se joindre à lui contre François Ier : de plus, ses États héréditaires étaient tous catholiques. On lui reproche même d'avoir vu avec plaisir naître une faction qui lui donnerait lieu de lever des taxes et des troupes dans l'empire, et d'écraser les catholiques, ainsi que les luthériens, sous le poids d'un pouvoir absolu. Enfin sa politique et sa dignité l'engagèrent à se déclarer contre Luther, quoique peut-être il fût, dans le fond, de son avis sur quelques articles, comme les Espagnols l'en soupçonnèrent après sa mort. On peut ajouter qu'au moment où Charles-Quint renonça au gouvernement, les États de la maison d'Autriche en Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, Naples étaient remplis de protestants; que les catholiques mêmes de tous ces pays demandaient une réforme; qu'il lui eût été facile, en excluant le pape et ses sujets du concile, d'en obtenir des décisions conformes à l'intérêt général de l'Europe; qu'il en eût été le maître surtout du temps de Paul IV, pontife également sanguinaire et insensé. Il imagina malheureusement qu'avec des bulles, des rescrits et de l'or, il se rendrait le maître de l'Allemagne et de l'Italie; et après trente ans d'intrigues et de guerres, il se trouva beaucoup moins puissant, lorsqu'il abdiqua l'empire, qu'au moment de son élection.

Il somma Luther de venir rendre compte de sa doctrine en sa présence à la diète impériale de Worms, c'est-à-dire de venir y déclarer s'il soutenait les dogmes que Rome avait proscrits (1521). Luther comparut avec un sauf-conduit de l'empereur, s'exposant hardiment au sort de Jean Huss; mais cette assemblée étant composée de princes, il se fia à leur honneur. Il parla devant l'empereur et devant la diète, et soutint sa doctrine avec courage. On prétend que Charles-Quint fut sollicité par le nonce Alexandre de faire arrêter Luther, malgré le sauf-conduit, comme Sigismond avait livré Jean Huss, sans égard pour la foi publique; mais que Charles-Quint répondit « qu'il ne voulait pas avoir à rougir comme Sigismond. »

Cependant Luther ayant contre lui son empereur, le roi d'Angleterre, le pape, tous les évêques et tous les religieux, ne s'étonna pas : caché dans une forteresse de Saxe, il brava l'empereur, irrita la moitié de l'Allemagne contre le pape, répondit au roi d'Angleterre comme à son égal, fortifia et étendit son église naissante.

Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, souhaitait l'extirpation de l'Église romaine. Luther crut qu'il était temps enfin d'abolir la messe privée. Il s'y prit d'une manière qui, dans un temps plus éclairé, n'eût pas trouvé beaucoup d'applaudissements. Il feignit que le diable lui étant apparu lui avait reproché de dire la messe et de consacrer. Le diable lui prouva, dit-il, que c'était une idolâtrie. Luther, dans le récit de cette fiction, avoua que le diable avait raison, et qu'il fallait l'en croire. La messe fut abolie dans la ville de Wittemberg, et bientôt après dans le reste de la Saxe. On abattit les images. Les moines et les religieuses sortaient de leurs cloîtres; et peu d'années après, Luther épousa une religieuse nommée Catherine Bore. Les ecclésiastiques de l'ancienne communion lui reprochèrent qu'il ne pouvait se passer de femme : Luther leur répondit qu'ils ne pouvaient se passer de maîtresses. Ces reproches mutuels étaient bien différents : les prêtres catholiques, qu'on accusait d'incontinence, étaient forcés d'avouer qu'ils transgressaient la discipline de l'Église entière : Luther et les siens la changeaient.

La loi de l'histoire oblige de rendre justice à la plupart des moines qui abandonnèrent leurs églises et leurs cloîtres pour se marier. Ils reprirent, il est vrai, la liberté dont ils avaient fait le sacrifice; ils rompirent leurs vœux : mais ils ne furent point libertins, et on ne peut leur reprocher des mœurs scandaleuses. La même impartialité doit reconnaître que Luther et les autres moines, en contractant des mariages utiles à l'État, ne violaient guère plus leurs vœux que ceux qui, ayant fait serment d'être pauvres et humbles, possédaient des richesses fastueuses.

Parmi les voix qui s'élevaient contre Luther, plusieurs faisaient entendre avec ironie que celui qui avait consulté le diable pour détruire la messe, témoignait au diable sa reconnaissance en abolissant les exorcismes, et qu'il voulait renverser tous les remparts élevés pour repousser l'ennemi des hommes. On a remarqué depuis, dans tous les pays où l'on cessa d'exorciser, que le nombre énorme de possessions et de sortiléges diminua beaucoup. On disait, on écrivait que les démons entendaient mal leurs intérêts, de ne se réfugier que chez les catholiques, qui seuls avaient le pouvoir de leur commander; et on n'a pas manqué d'observer que le nombre des sorciers et des possédés a été prodigieux dans l'Église romaine jusqu'à nos derniers temps. Il ne faut point plaisanter sur les sujets tristes. C'était une matière très-sérieuse, rendue funeste par le malheur de tant de familles et le supplice de tant d'infortunés; et c'est un grand bonheur pour le genre humain que les tribunaux, dans les pays éclairés, n'admettent plus enfin les obsessions et la magie. Les réformateurs arrachèrent cette pierre de scandale deux cents ans avant les catholiques. On leur repro-

chait de heurter les fondements de la religion chrétienne; on leur disait que les obsessions et les sortiléges sont admis expressément dans l'Écriture, que Jésus-Christ chassait les démons, et qu'il envoya surtout ses apôtres pour les chasser en son nom. Ils répondaient à cette objection pressante ce que répondent aujourd'hui tous les magistrats sages, que Dieu permettait autrefois des choses qu'il ne permet plus aujourd'hui; que l'Église naissante avait besoin de miracles, dont l'Église affermie n'a plus besoin. En un mot, nous croyons, par le témoignage de l'Écriture, qu'il y avait des possédés et des sorciers, et il est certain qu'il n'y en a pas aujourd'hui; car si dans nos derniers temps les protestants du Nord ont été encore assez imbéciles et assez cruels pour faire brûler deux ou trois misérables accusés de sorcellerie, il est constant qu'enfin cette sotte abomination est entièrement abolie.

CHAP. CXXIX. — *De Zuingle, et de la cause qui rendit la religion romaine odieuse dans une partie de la Suisse.*

La Suisse fut le premier pays hors de l'Allemagne où s'étendit la nouvelle secte qu'on appelait la *primitive église*. Zuingle, curé de Zurich, alla plus loin encore que Luther; chez lui point d'*impanation*, point d'*invination*. Il n'admit point que Dieu entrât dans le pain et dans le vin, moins encore que tout le corps de Jésus-Christ fût tout entier dans chaque parcelle et dans chaque goutte. Ce fut lui qu'en France on appela *sacramentaire*, nom qui fut d'abord donné à tous les réformateurs de sa secte.

(1523) Zuingle s'attira des invectives du clergé de son pays. L'affaire fut portée aux magistrats. Le sénat de Zurich examina le procès, comme s'il s'était agi d'un héritage. On alla aux voix : la pluralité fut pour la réformation. Le peuple attendait en foule la sentence du sénat : lorsque le greffier vint annoncer que Zuingle avait gagné sa cause, tout le peuple fut dans le moment de la religion du sénat. Une bourgade suisse jugea Rome. Heureux peuple, après tout, qui dans sa simplicité s'en remettait à ses magistrats sur ce que ni lui, ni eux, ni Zuingle, ni le pape, ne pouvaient entendre!

Quelques années après, Berne, qui est en Suisse ce qu'Amsterdam est dans les Provinces-Unies, jugea plus solennellement encore ce même procès. Le sénat, ayant entendu pendant deux mois les deux parties, condamna la religion romaine. L'arrêt fut reçu sans difficulté de tout le canton; et l'on érigea une colonne, sur laquelle on grava en lettres d'or ce jugement solennel, qui est depuis demeuré dans toute sa force.

(1528) Quand on voit ainsi la nation la moins inquiète, la moins remuante, la moins volage de l'Europe, quitter tout d'un coup une religion pour une autre, il y a infailliblement une cause qui doit avoir fait une impression violente sur tous les esprits. Voici cette cause de la révolution des Suisses.

Une animosité ouverte excitait les franciscains contre les dominicains depuis le XIIIe siècle. Les dominicains perdaient beaucoup de leur crédit

chez le peuple, parce qu'ils honoraient moins la Vierge que les cordeliers, et qu'ils lui refusaient avec saint Thomas le privilége d'être née sans péché. Les cordeliers, au contraire, gagnaient beaucoup de crédit et d'argent en prêchant partout la conception immaculée soutenue par saint Bonaventure. La haine entre ces deux ordres était si forte, qu'un cordelier prêchant à Francfort, sur la Vierge (1503), et voyant entrer un dominicain, s'écria qu'il remerciait Dieu de n'être pas d'une secte qui déshonorait la mère de Dieu même, et qui empoisonnait les empereurs dans l'hostie. Le dominicain, nommé Vigan, lui cria qu'il en avait menti, et qu'il était hérétique. Le franciscain descendit de sa chaire, excita le peuple; il chassa son ennemi à grands coups de crucifix, et Vigan fut laissé pour mort à la porte. (1504) Les dominicains tinrent à Wimpfen un chapitre, dans lequel ils résolurent de se venger des cordeliers, et de faire tomber leur crédit et leur doctrine, en armant contre eux la Vierge même. Berne fut choisi pour le lieu de la scène. On y répandit, pendant trois ans, plusieurs histoires d'apparitions de la mère de Dieu qui reprochait aux cordeliers la doctrine de l'immaculée conception, et qui disait que c'était un blasphème, lequel ôtait à son Fils la gloire de l'avoir lavée du péché originel et sauvée de l'enfer. Les cordeliers opposaient d'autres apparitions. (1507) Enfin les dominicains ayant attiré chez eux un jeune frère lai, nommé Yetser, se servirent de lui pour convaincre le peuple. C'était une opinion établie dans les couvents de tous les ordres, que tout novice qui n'avait pas fait profession, et qui avait quitté l'habit, restait en purgatoire jusqu'au jugement dernier, à moins qu'il ne fût racheté par des prières et des aumônes au couvent.

Le prieur dominicain du couvent entra la nuit dans la cellule d'Yetser, vêtu d'une robe où l'on avait peint des diables. Il était chargé de chaînes, accompagné de quatre chiens; et sa bouche, dans laquelle on avait mis une petite boîte ronde pleine d'étoupes, jetait des flammes. Ce prieur dit à Yetser qu'il était un ancien moine mis en purgatoire pour avoir quitté l'habit, et qu'il en serait délivré, si le jeune Yetser voulait bien se faire fouetter en sa faveur par les moines devant le grand autel; Yetser n'y manqua pas. Il délivra l'âme du purgatoire. L'âme lui apparut rayonnante et en habit blanc, pour lui apprendre qu'elle était montée au ciel, et pour lui recommander les intérêts de la Vierge, que les cordeliers calomniaient.

Quelques nuits après, sainte Barbe, à qui frère Yetser avait une grande dévotion, lui apparut : c'était un autre moine qui était sainte Barbe : elle lui dit qu'il était saint, et qu'il était chargé par la Vierge de la venger de la mauvaise doctrine des cordeliers.

Enfin la Vierge descendit elle-même par le plafond avec deux anges; elle lui commanda d'annoncer qu'elle était née dans le péché originel, et que les cordeliers étaient les plus grands ennemis de son Fils. Elle lui dit qu'elle voulait l'honorer des cinq plaies dont sainte Lucie et sainte Catherine avaient été favorisées.

La nuit suivante, les moines ayant fait boire au frère du vin mêlé d'opium, on lui perça les mains, les pieds, et le côté. Il se réveilla

tout en sang. On lui dit que la sainte Vierge lui avait imprimé les stigmates; et en cet état, on l'exposa sur l'autel à la vue du peuple.

Cependant, malgré son imbécillité, le pauvre frère, ayant cru reconnaître dans la sainte Vierge la voix du sous-prieur, commença à soupçonner l'imposture. Les moines n'hésitèrent pas à l'empoisonner : on lui donna, en le communiant, une hostie saupoudrée de sublimé corrosif. L'âcreté qu'il ressentit lui fit rejeter l'hostie : aussitôt les moines le chargèrent de chaînes comme un sacrilégé. Il promit, pour sauver sa vie, et jura sur une hostie, qu'il ne révélerait jamais le secret. Au bout de quelque temps, ayant trouvé le moyen de s'évader, il alla tout déposer devant le magistrat. Le procès dura deux années, au bout desquelles quatre dominicains furent brûlés à la porte de Berne, le dernier mai 1509 (ancien style), après la condamnation prononcée par un évêque délégué de Rome.

Cette aventure inspira une horreur pour les moines telle qu'elle devait la produire. On ne manqua pas d'en relever toutes les circonstances affreuses au commencement de la réforme. On oubliait que Rome même avait fait punir ce sacrilége par le plus grand supplice : on ne se souvenait que du sacrilége. Le peuple, qui en avait été témoin, croyait sans peine cette foule de profanations et de prestiges faits à prix d'argent, qu'on reprochait particulièrement aux ordres mendiants, et qu'on imputait à toute l'Église. Si ceux qui tenaient encore pour le culte romain objectaient que le siége de Rome n'était pas responsable des crimes commis par les moines, on leur mettait devant les yeux les attentats dont plusieurs papes s'étaient souillés. Rien n'est plus aisé que de rendre un corps entier odieux, en détaillant les crimes de ses membres.

Le sénat de Berne et celui de Zurich avaient donné une religion au peuple; mais à Bâle ce fut le peuple qui contraignit le sénat à la recevoir. Il y avait déjà alors treize cantons suisses : Lucerne, et quatre des plus petits et des plus pauvres, Zug, Schwitz, Uri, Underwald, étant demeurés attachés à la communion romaine, commencèrent la guerre civile contre les autres. Ce fut la première guerre de religion entre les catholiques et les réformés. Le curé Zuingle se mit à la tête de l'armée protestante. Il fut tué dans le combat (1531), regardé comme un saint martyr par son parti, et comme un hérétique détestable par le parti opposé : les catholiques vainqueurs firent écarteler son corps par le bourreau, et le jetèrent ensuite dans les flammes. Ce sont là les préludes des fureurs auxquelles on s'emporta depuis.

Ce fameux Zuingle, en établissant sa secte, avait paru plus zélé pour la liberté que pour le christianisme. Il croyait qu'il suffisait d'être vertueux pour être heureux dans l'autre vie, et que Caton et saint Paul, Numa et Abraham, jouissaient de la même béatitude. Ce sentiment est devenu celui d'une infinité de savants modérés. Ils ont pensé qu'il était abominable de regarder le père de la nature comme le tyran de presque tout le genre humain, et le bienfaiteur de quelques personnes dans quelques petites contrées. Ces savants se sont trompés sans doute : mais qu'il est humain de se tromper ainsi !

La religion de Zuingle s'appela depuis le *calvinisme*. Calvin lui donna son nom, comme Américo Vespuce donna le sien au nouveau monde, découvert par Colomb. Voilà en peu d'années trois Églises nouvelles : celle de Luther, celle de Zuingle, celle d'Angleterre, détachées du centre de l'union, et se gouvernant par elles-mêmes. Celle de France, sans jamais rompre avec le chef, était encore regardée à Rome comme un membre séparé sur bien des articles, comme sur la supériorité des conciles, sur la faillibilité du premier pontife, sur quelques droits de l'épiscopat, sur le pouvoir des légats, sur la nomination aux bénéfices, sur les tributs que Rome exigeait.

La grande société chrétienne ressemblait en un point aux empires profanes qui furent dans leurs commencements des républiques pauvres. Ces républiques devinrent, avec le temps, de riches monarchies; et ces monarchies perdirent quelques provinces qui redevinrent républiques.

CHAP. CXXX. — *Progrès du luthéranisme en Suède, en Danemark et en Allemagne.*

Le Danemark et toute la Suède embrassaient le luthéranisme, appelé *la religion évangélique*. (1523) Les Suédois, en secouant le joug des évêques de la communion romaine, écoutèrent surtout les motifs de la vengeance. Opprimés longtemps par quelques évêques, et surtout par les archevêques d'Upsal, primats du royaume, ils étaient encore indignés de la barbarie commise (1520), il n'y avait que trois ans, par le dernier archevêque, nommé Troll : cet archevêque, ministre et complice de Christiern II, surnommé *le Néron du Nord*, tyran du Danemark et de la Suède, était un monstre de cruauté, non moins abominable que Christiern : il avait obtenu une bulle du pape contre le sénat de Stockholm, qui s'était opposé à ses déprédations aussi bien qu'à l'usurpation de Christiern; mais tout ayant été apaisé, les deux tyrans, Christiern et l'archevêque, ayant juré sur l'hostie d'oublier le passé, le roi invita à souper dans son palais deux évêques, tout le sénat, et quatre-vingt-quatorze seigneurs. Toutes les tables étaient servies : on était dans la sécurité et dans la joie, lorsque Christiern et l'archevêque sortirent de table : ils rentrèrent un moment après, mais suivis de satellites et de bourreaux : l'archevêque, la bulle du pape à la main, fit massacrer tous les convives. On fendit le ventre au grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et on lui arracha le cœur.

Cette fête de deux tyrans fut terminée par la boucherie qu'on fit de plus de six cents citoyens, sans distinction d'âge ni de sexe.

Les deux monstres, qui devaient périr par le supplice du grand prieur de Saint-Jean, moururent à la vérité dans leur lit; mais l'archevêque après avoir été blessé dans un combat, et Christiern après avoir été détrôné. Le fameux Gustave Vasa, comme nous l'avons dit[1] en parlant de la Suède, délivra sa patrie du tyran (1523); et les quatre

1. Chap. CXIX. (ÉD.)

États du royaume lui ayant décerné la couronne, il ne tarda pas à exterminer une religion dont on avait abusé pour commettre de si exécrables crimes.

Le luthéranisme fut donc bientôt établi sans aucune contradiction dans la Suède et dans le Danemark, immédiatement après que le tyran eut été chassé de ses deux États.

Luther se voyait l'apôtre du Nord, et jouissait en paix de sa gloire. Dès l'an 1525 les États de Saxe, de Brunswick, de Hesse, les villes de Strasbourg et de Francfort, embrassaient sa doctrine.

Il est certain que l'Église romaine avait besoin de réforme; le pape Adrien, successeur de Léon X, l'avouait lui-même. Il n'est pas moins certain que, s'il n'y avait pas eu dans le monde chrétien une autorité qui fixât le sens de l'Écriture et les dogmes de la religion, il y aurait autant de sectes que d'hommes qui sauraient lire : car enfin le divin législateur n'a daigné rien écrire; ses disciples ont dit très-peu de choses, et ils les ont dites d'une manière qu'il est quelquefois très-difficile d'entendre par soi-même; presque chaque mot peut susciter une querelle : mais aussi une puissance qui aurait le droit de commander toujours aux hommes au nom de Dieu abuserait bientôt d'un tel pouvoir. Le genre humain s'est trouvé souvent, dans la religion comme dans le gouvernement, entre la tyrannie et l'anarchie, prêt à tomber dans l'un de ces deux gouffres [1].

Les réformateurs d'Allemagne, qui voulaient suivre l'Évangile mot à mot, donnèrent un nouveau spectacle quelques années après : ils dispensèrent d'une loi reconnue, laquelle semblait ne devoir plus recevoir d'atteinte : c'est la loi de n'avoir qu'une femme; loi positive sur laquelle paraît fondé le repos des États et des familles dans toute la chrétienté; mais loi quelquefois funeste, et qui peut avoir besoin d'exceptions, comme tant d'autres lois. Il est des cas où l'intérêt même des familles et surtout l'intérêt de l'État demandent qu'on épouse une seconde femme du vivant de la première, quand cette première ne peut donner un héritier nécessaire. La loi naturelle alors se joint au bien public; et le but du mariage étant d'avoir des enfants, il paraît contradictoire de refuser l'unique moyen qui mène à ce but.

1. L'anarchie en politique est un grand mal, parce qu'il est important au bonheur commun que la force publique se réunisse pour la protection du droit de chacun; au contraire, l'anarchie dans la religion non-seulement est indifférente, mais elle est même presque nécessaire au repos public. Il est difficile que deux sectes rivales subsistent sans causer de troubles, et presque impossible que deux cents sectes en puissent causer jamais. La tolérance absolue, la destruction de toute juridiction ecclésiastique, de toute influence du clergé sur les actes civils, sont les seuls moyens d'assurer la tranquillité.

D'ailleurs, il faut observer que le droit d'examiner ce qu'on doit croire, et de professer ce qu'on croit, est un droit naturel qu'aucune puissance ne peut limiter sans tyrannie, et que personne ne peut attaquer sans violer les premières lois de la conscience.

Tout homme de bonne foi, qui raisonnerait juste, ne pourrait proposer une loi d'intolérance, sans poser pour premier principe que la religion n'est et ne peut jamais être qu'un établissement politique. Aussi compte-t-on, parmi les fauteurs de l'intolérance, plus d'hypocrites encore que de fanatiques. (*Éd. de Kehl.*)

Il ne s'est trouvé qu'un seul pape qui ait écouté cette loi naturelle; c'est Grégoire II, qui, dans sa célèbre décrétale de l'an 726, déclara que « quand un homme a une épouse infirme, incapable des fonctions conjugales, il peut en prendre une seconde, pourvu qu'il ait soin de la première. » Luther alla beaucoup plus loin que le pape Grégoire II. Philippe le Magnanime, landgrave de Hesse, voulut, du vivant de sa femme Christine de Saxe, qui n'était point infirme, et dont il avait des enfants, épouser une jeune demoiselle, nommée Catherine de Saal, dont il était amoureux. Ce qui est peut-être plus étrange, c'est qu'il paraît, par les pièces originales concernant cette affaire, qu'il entrait de la délicatesse de conscience dans le dessein de ce prince : c'est un des grands exemples de la faiblesse de l'esprit humain. Cet homme, d'ailleurs sage et politique, semblait croire sincèrement qu'avec la permission de Luther et de ses compagnons, il pouvait transgresser une loi qu'il reconnaissait. Il représenta donc à ces chefs de son Église que sa femme, la princesse de Saxe, « était laide, sentait mauvais, et s'enivrait souvent. » Ensuite il avoue avec naïveté, dans sa requête, qu'il est tombé très-souvent dans la *fornication*, et que son tempérament lui rend le plaisir nécessaire; mais, ce qui n'est pas si naïf, il fait sentir adroitement à ses docteurs que, s'ils ne veulent pas lui donner la dispense dont il a besoin, il pourrait bien la demander au pape.

Luther assembla un petit synode dans Wittemberg, composé de six réformateurs : ils sentaient qu'ils allaient choquer une loi reçue dans leur parti même. La loi naturelle parlait seule en faveur du landgrave; la nature lui avait donné au nombre de trois ce qu'elle ne donne d'ordinaire aux autres qu'au nombre de deux; mais il n'apporte point cette raison physique dans sa requête.

La décrétale de Grégoire II, qui permet deux femmes, n'était point en vigueur, et n'autorise personne. Les exemples que plusieurs rois chrétiens, et surtout les rois goths, avaient donnés autrefois de la polygamie, n'étaient regardés par tous les chrétiens que comme des abus. Si l'empereur Valentinien l'Ancien épousa Justine du vivant de Severa sa femme, si plusieurs rois francs eurent deux ou trois femmes à la fois, le temps en avait presque effacé le souvenir. Le synode de Wittemberg ne regardait pas le mariage comme un sacrement, mais comme un contrat civil : il disait que la discipline de l'Église admet le divorce, quoique l'Évangile le défende; il disait que l'Évangile n'ordonne pas expressément la monogamie : mais enfin il voyait si clairement le scandale, qu'il le déroba autant qu'il put aux yeux du public. La permission de la polygamie fut signée; la concubine fut épousée du consentement même de la légitime épouse : ce que, depuis Grégoire, jamais n'avaient osé les papes, dont Luther attaquait le pouvoir excessif, il le fit n'ayant aucun pouvoir. Sa dispense fut secrète; mais le temps révèle tous les secrets de cette nature. Si cet exemple n'a guère eu d'imitateurs, c'est qu'il est rare qu'un homme puisse conserver chez soi deux femmes dont la rivalité ferait une guerre domestique continuelle, et rendrait trois personnes malheureuses.

Cowper, chancelier d'Angleterre du temps de Charles II, épousa secrètement une seconde femme, avec le consentement de la première; il fit un petit livre en faveur de la polygamie, et vécut heureusement avec ses deux épouses : mais ces cas sont très-rares.

La loi qui permet la pluralité des femmes aux Orientaux est, de toutes les lois, la moins en vigueur chez les particuliers : on a des concubines; mais il n'y a pas à Constantinople quatre Turcs qui aient plusieurs épouses[1].

Si les nouveautés n'avaient apporté que ces scandales paisibles, le monde eût été trop heureux; mais l'Allemagne fut un théâtre de scènes plus tragiques.

CHAP. CXXXI. — *Des anabaptistes.*

Deux fanatiques, nommés Stork et Muncer, nés en Saxe, se servirent de quelques passages de l'Écriture qui insinuent qu'on n'est point disciple de Christ sans être inspiré : ils prétendirent l'être.

(1523) Ce sont les premiers enthousiastes dont on ait ouï parler dans ces temps-là : ils voulaient qu'on rebaptisât les enfants, parce que le Christ avait été baptisé étant adulte; c'est ce qui leur procura le nom d'*anabaptistes*. Ils se dirent inspirés, et envoyés pour réformer la communion romaine et la luthérienne, et pour faire périr quiconque s'opposerait à leur évangile, se fondant sur ces paroles : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive[2]. »

Luther avait réussi à faire soulever les princes, les seigneurs, les magistrats, contre le pape et les évêques. Muncer souleva les paysans contre tous ceux-ci : lui et ses disciples s'adressèrent aux habitants des campagnes en Souabe, en Misnie, dans la Thuringe, dans la Franconie. Ils développèrent cette vérité dangereuse qui est dans tous les cœurs, c'est que les hommes sont nés égaux, et que, si les papes avaient traité les princes en sujets, les seigneurs traitaient les paysans en bêtes. A la vérité, le manifeste de ces sauvages, au nom des hommes qui cultivent la terre, aurait été signé par Lycurgue : ils demandaient qu'on ne levât sur eux que les dîmes des grains; qu'une partie fût employée au soulagement des pauvres; qu'on leur permît la chasse et la pêche pour se nourrir; que l'air et l'eau fussent libres; qu'on modérât leurs corvées; qu'on leur laissât du bois pour se chauffer : ils réclamaient les droits du genre humain; mais ils les soutinrent en bêtes féroces.

Les cruautés que nous avons vues exercées par les communes de France, et en Angleterre du temps des rois Charles VI et Henri V, se renouvelèrent en Allemagne, et furent plus violentes par l'esprit de fanatisme. Muncer s'empare de Mulhausen en Thuringe en prêchant l'égalité, et fait porter à ses pieds l'argent des habitants en prêchant le désintéressement. (1525) Les paysans se soulèvent de la Saxe jusqu'en Alsace ; ils massacrent les gentilshommes qu'ils rencontrent; ils

1. Voy. le *Dictionnaire philosophique*, article FEMME. — 2. Matth. x, 34.

égorgent une fille bâtarde de l'empereur Maximilien Ier. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'à l'exemple des anciens esclaves révoltés, qui, se sentant incapables de gouverner, choisirent pour leur roi le seul de leurs maîtres échappé au carnage, ces paysans mirent à leur tête un gentilhomme.

Ils ravagèrent tous les endroits où ils pénétrèrent, depuis la Saxe jusqu'en Lorraine; mais bientôt ils eurent le sort de tous les attroupements qui n'ont pas un chef habile : après avoir fait des maux affreux, ces troupes furent exterminées par des troupes régulières. Muncer, qui avait voulu s'ériger en Mahomet, périt, à Mulhausen, sur l'échafaud (1525); Luther, qui n'avait point eu de part à ces emportements, mais qui en était pourtant malgré lui le premier principe, puisque le premier il avait franchi la barrière de la soumission, ne perdit rien de son crédit, et n'en fut pas moins le prophète de sa patrie.

CHAP. CXXXII. — *Suite du luthéranisme et de l'anabaptisme.*

Il n'était plus possible à l'empereur Charles-Quint ni à son frère Ferdinand d'arrêter le progrès des réformateurs. En vain la diète de Spire fit des articles modérés de pacification (1529); quatorze villes et plusieurs princes protestèrent contre cet édit de Spire : ce fut cette protestation qui fit donner depuis à tous les ennemis de Rome le nom de *Protestants*. Luthériens, zuingliens, œcolampadiens, carlostadiens, calvinistes, presbytériens, puritains, haute Église anglicane, petite Église anglicane, tous sont désignés aujourd'hui sous ce nom. C'est une république immense, composée de factions diverses, qui se réunissent toutes contre Rome, leur ennemie commune.

(1530) Les luthériens présentèrent leur confession de foi dans Augsbourg, et c'est cette confession qui devint leur boussole; le tiers de l'Allemagne y adhérait : les princes de ce parti se liguaient déjà contre l'autorité de Charles-Quint, ainsi que contre Rome; mais le sang ne coulait point encore dans l'empire pour la cause de Luther : il n'y eut que les anabaptistes qui, toujours transportés de leur rage aveugle, et peu intimidés par l'exemple de leur chef Muncer, désolèrent l'Allemagne au nom de Dieu (1534). Le fanatisme n'avait point encore produit dans le monde une fureur pareille; tous ces paysans, qui se croyaient prophètes, et qui ne savaient rien de l'Écriture sinon qu'il faut massacrer sans pitié les ennemis du Seigneur, se rendirent les plus forts en Westphalie, qui était alors la patrie de la stupidité; ils s'emparèrent de la ville de Munster, dont ils chassèrent l'évêque. Ils voulaient d'abord établir la théocratie des Juifs, et être gouvernés par Dieu seul; mais un nommé Mathieu, leur principal prophète, ayant été tué, un garçon tailleur, nommé Jean de Leyde, né à Leyde en Hollande, assura que Dieu lui était apparu, et l'avait nommé roi : il le dit et le fit croire.

La pompe de son couronnement fut magnifique : on voit encore de la monnaie qu'il fit frapper; ses armoiries étaient deux épées dans la même position que les clefs du pape. Monarque et prophète à la fois,

il fit partir douze apôtres qui allèrent annoncer son règne dans toute la basse Allemagne. Pour lui, à l'exemple des rois d'Israël, il voulut avoir plusieurs femmes, et en épousa jusqu'à dix à la fois. L'une d'elles ayant parlé contre son autorité, il lui trancha la tête en présence des autres, qui, soit par crainte, soit par fanatisme, dansèrent avec lui autour du cadavre sanglant de leur compagne.

Ce roi prophète eut une vertu qui n'est pas rare chez les bandits et chez les tyrans, la valeur : il défendit Munster contre son évêque Valdec avec un courage intrépide pendant une année entière; et dans les extrémités où le réduisait la famine, il refusa tout accommodement. (1536) Enfin il fut pris les armes à la main par une trahison des siens. Sa captivité ne lui ôta rien de son orgueil inébranlable : l'évêque lui ayant demandé comment il avait osé se faire roi, le prisonnier lui demanda à son tour de quel droit l'évêque osait être seigneur temporel : *J'ai été élu par mon chapitre*, dit le prélat. — *Et moi par Dieu même*, reprit Jean de Leyde. L'évêque, après l'avoir quelque temps montré de ville en ville, comme on fait voir un monstre, le fit tenailler avec des tenailles ardentes. L'enthousiasme anabaptiste ne fut point éteint par le supplice que ce roi et ses complices subirent; leurs frères des Pays-Bas furent sur le point de surprendre Amsterdam : on extermina ce qu'on trouva de conjurés; et dans ces temps-là tout ce qu'on rencontrait d'anabaptistes dans les Provinces-Unies était traité comme les Hollandais l'avaient été par les Espagnols; on les noyait, on les étranglait, on les brûlait; conjurés ou non, tumultueux ou paisibles, on courait partout sur eux dans toute la basse Allemagne, comme sur des monstres dont il fallait purger la terre.

Cependant la secte subsiste assez nombreuse, cimentée du sang des prosélytes, qu'ils appellent *martyrs*, mais entièrement différente de ce qu'elle était dans son origine : les successeurs de ces fanatiques sanguinaires sont les plus paisibles de tous les hommes, occupés de leurs manufactures et de leur négoce, laborieux, charitables. Il n'y a point d'exemple d'un si grand changement; mais comme ils ne font aucune figure dans le monde, on ne daigne pas s'apercevoir s'ils sont changés ou non, s'ils sont méchants ou vertueux.

Ce qui a changé leurs mœurs, c'est qu'ils se sont rangés au parti des unitaires, c'est-à-dire de ceux qui ne reconnaissent qu'un seul Dieu, et qui, en révérant le Christ, vivent sans beaucoup de dogmes et sans aucune dispute; hommes condamnés dans toutes les autres communions, et vivant en paix au milieu d'elles. Ainsi ils ont été le contraire des chrétiens; ceux-ci furent d'abord des frères paisibles, souffrants et cachés, et enfin des scélérats absurdes et barbares. Les anabaptistes commencèrent par la barbarie, et ont fini par la douceur et la sagesse.

CHAP. CXXXIII. — *De Genève et de Calvin.*

Autant que les anabaptistes méritaient qu'on sonnât le tocsin sur eux de tous les coins de l'Europe, autant les protestants devinrent recommandables aux yeux des peuples par la manière dont leur réforme

s'établit en plusieurs lieux. Les magistrats de Genève firent soutenir des thèses pendant tout le mois de juin 1535. On invita les catholiques et les protestants de tous les pays à venir y disputer : quatre secrétaires rédigèrent par écrit tout ce qui se dit d'essentiel pour et contre. Ensuite le grand conseil de la ville examina pendant deux mois le résultat des disputes : c'était ainsi à peu près qu'on en avait usé à Zurich et à Berne, mais moins juridiquement et avec moins de maturité et d'appareil. Enfin le conseil proscrivit la religion romaine; et l'on voit encore aujourd'hui dans l'hôtel de ville cette inscription gravée sur une plaque d'airain : « En mémoire de la grâce que Dieu nous a faite d'avoir secoué le joug de l'antechrist, aboli la superstition, et recouvré notre liberté. »

Les Génevois recouvrèrent en effet leur vraie liberté. L'évêque qui disputait le droit de souveraineté sur Genève au duc de Savoie et au peuple, à l'exemple de tant de prélats allemands, fut obligé de fuir et d'abandonner le gouvernement aux citoyens. Il y avait depuis longtemps deux partis dans la ville, celui des protestants et celui des romains : les protestants s'appelaient *egnots*, du mot *eidgnossen*, *alliés* par serment. Les egnots, qui triomphèrent, attirèrent à eux une partie de la faction opposée, et chassèrent le reste : de là vint que les réformés de France eurent le nom d'*egnots* ou d'*huguenots;* terme dont la plupart des écrivains français inventèrent depuis de vaines origines.

Cette réforme surtout opposa la sévérité des mœurs aux scandales que donnaient alors les catholiques. Il y avait sous la protection de l'évêque, comme prince de Genève, des lieux publics de débauche établis dans la ville; les filles légalement prostituées payaient une taxe au prélat; le magistrat élisait tous les ans la reine du b....., comme on parlait alors, afin que toutes choses se passassent en règle et avec décence. On aurait pu excuser en quelque sorte ces débauches, en disant qu'alors il était plus difficile qu'aujourd'hui de séduire les femmes mariées ou leurs filles : mais il régnait des dissolutions plus révoltantes; car après qu'on eut aboli les couvents dans Genève, on trouva des chemins secrets qui donnaient entrée aux cordeliers dans des couvents de filles. On découvrit à Lausanne, dans la chapelle de l'évêque, derrière l'autel, une petite porte qui conduisait par un chemin souterrain chez des religieuses du voisinage; et cette porte existe encore.

La religion de Genève n'était pas absolument celle des Suisses; mais la différence était peu de chose, et jamais leur communion n'en a été altérée. Le fameux Calvin, que nous regardons comme l'apôtre de Genève, n'eut aucune part à ce changement : il se retira quelque temps après dans cette ville; mais il en fut d'abord exclu parce que sa doctrine ne s'accordait pas en tout avec la dominante; il y retourna ensuite, et s'y érigea en pape des protestants.

Son nom propre était Chauvin : il était né à Noyon, en 1509 : il savait du latin, du grec, et de la mauvaise philosophie de son temps : il écrivait mieux que Luther, et parlait plus mal : tous deux laborieux et austères, mais durs et emportés; tous deux brûlant de l'ardeur de

signaler et d'obtenir cette domination sur les esprits qui flatte tant l'amour-propre, et qui d'un théologien fait une espèce de conquérant.

Les catholiques peu instruits, qui savent en général que Luther, Zuingle, Calvin, se marièrent, que Luther fut obligé de permettre deux femmes au landgrave de Hesse, pensent que ces fondateurs s'insinuèrent par des séductions flatteuses, et qu'ils ôtèrent aux hommes un joug pesant pour leur en donner un très-léger; mais c'est tout le contraire : ils avaient des mœurs farouches; leurs discours respiraient le fiel. S'ils condamnèrent le célibat des prêtres, s'ils ouvrirent les portes des couvents, c'était pour changer en couvents la société humaine. Les jeux, les spectacles, furent défendus chez les réformés; Genève, pendant plus de cent ans, n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. Ils proscrivirent la confession auriculaire, mais ils la voulurent publique : dans la Suisse, en Écosse, à Genève, elle l'a été ainsi que la pénitence. On ne réussit guère chez les hommes, du moins jusqu'aujourd'hui, en ne leur proposant que le facile et le simple; le maître le plus dur est le plus suivi : ils ôtaient aux hommes le libre arbitre, et l'on courait à eux. Ni Luther, ni Calvin, ni les autres, ne s'entendirent sur l'eucharistie : l'un, ainsi que je l'ai déjà dit[1], voyait Dieu dans le pain et dans le vin comme du feu dans un enfer ardent; l'autre, comme le pigeon dans lequel était le Saint-Esprit. Calvin se brouilla d'abord avec ceux de Genève, qui communiaient avec du pain levé; il voulait du pain azyme. Il se réfugia à Strasbourg; car il ne pouvait retourner en France, où les bûchers étaient alors allumés, et où François Ier laissait brûler les protestants, tandis qu'il faisait alliance avec ceux d'Allemagne. S'étant marié à Strasbourg avec le veuve d'un anabaptiste, il retourna enfin à Genève; et communiant avec du pain levé comme les autres, il y acquit autant de crédit que Luther en avait en Saxe.

Il régla les dogmes et la discipline que suivent tous ceux que nous appelons *calvinistes*, en Hollande, en Suisse, en Angleterre, et qui ont si longtemps partagé la France. Ce fut lui qui établit les synodes, les consistoires, les diacres; qui régla la forme des prières et des prêches : il institua même une juridiction consistoriale avec droit d'excommunication.

Sa religion est conforme à l'esprit républicain, et cependant Calvin avait l'esprit tyrannique.

On en peut juger par la persécution qu'il suscita contre Castalion, homme plus savant que lui, que sa jalousie fit chasser de Genève, et par la mort cruelle dont il fit périr longtemps après le malheureux Michel Servet.

CHAP. CXXXIV. — *De Calvin et de Servet.*

Michel Servet, de Villanueva en Aragon, très-savant médecin, méritait de jouir d'une gloire paisible, pour avoir, longtemps avant Harvey, découvert la circulation du sang; mais il négligea un art utile

1. Chap. CXXVIII. (ÉD.)

pour des sciences dangereuses : il traita de la préfiguration du Christ dans le Verbe, de la vision de Dieu, de la substance des anges, de la manducation supérieure : il adoptait en partie les anciens dogmes soutenus par Sabellius, par Eusèbe, par Arius, qui dominèrent dans l'Orient, et qui furent embrassés au XVIe siècle par Lelio Socini, reçus ensuite en Pologne, en Angleterre, en Hollande.

Pour se faire une idée des sentiments très-peu connus de cet homme que sa mort barbare a seule rendu célèbre, il suffira peut-être de rapporter ce passage de son quatrième livre de la Trinité : « Comme le germe de la génération était en Dieu, avant que le Fils de Dieu fût fait réellement, ainsi le Créateur a voulu que cet ordre fût observé dans toutes les générations. La semence substantielle du Christ et toutes les causes séminales et formes archétypes étant véritablement en Dieu, etc. » En lisant ces paroles, on croit lire *Origène*, et, au mot de *Christ* près, on croit lire Platon, que les premiers théologiens chrétiens regardèrent comme leur maître.

Servet était de si bonne foi dans sa métaphysique obscure, que de Vienne en Dauphiné, où il séjourna quelque temps, il écrivit à Calvin sur la Trinité. Ils disputèrent par lettres. De la dispute Calvin passa aux injures, et des injures à cette haine théologique, la plus implacable de toutes les haines. Calvin eut par trahison les feuilles d'un ouvrage que Servet faisait imprimer secrètement. Il les envoya à Lyon avec les lettres qu'il avait reçues de lui : action qui suffirait pour le déshonorer à jamais dans la société, car ce qu'on appelle l'esprit de la société est plus honnête et plus sévère que tous les synodes. Calvin fit accuser Servet par un émissaire : quel rôle pour un apôtre ! Servet, qui savait qu'en France on brûlait sans miséricorde tout novateur, s'enfuit tandis qu'on lui faisait son procès. Il passe malheureusement par Genève : Calvin le sait, le dénonce, le fait arrêter à l'enseigne de *la Rose*, lorsqu'il était prêt d'en partir. On le dépouilla de quatre-vingt-dix-sept pièces d'or, d'une chaîne d'or et de six bagues. Il était sans doute contre le droit des gens d'emprisonner un étranger qui n'avait commis aucun délit dans la ville : mais aussi Genève avait une loi qu'on devrait imiter. Cette loi ordonne que le délateur se mette en prison avec l'accusé. Calvin fit la dénonciation par un de ses disciples, qui lui servait de domestique.

Ce même Jean Calvin avait avant ce temps-là prêché la tolérance; on voit ces propres mots dans une de ses lettres imprimées : « En cas que quelqu'un soit hétérodoxe, et qu'il fasse scrupule de se servir des mots *trinité* et *personne*, etc., nous ne croyons pas que ce soit une raison pour rejeter cet homme; nous devons le supporter, sans le chasser de l'Église, et sans l'exposer à aucune censure comme un hérétique. »

Mais Jean Calvin changea d'avis dès qu'il se livra à la fureur de sa haine théologique : il demandait la tolérance dont il avait besoin pour lui en France, et il s'armait de l'intolérance à Genève. Calvin, après le supplice de Servet, publia un livre dans lequel il prétendit prouver qu'il fallait punir les hérétiques.

Quand son ennemi fut aux fers, il lui prodigua les injures et les mauvais traitements que font les lâches quand ils sont maîtres. Enfin, à force de presser les juges, d'employer le crédit de ceux qu'il dirigeait, de crier et de faire crier que Dieu demandait l'exécution de Michel Servet, il le fit brûler vif, et jouit de son supplice, lui qui, s'il eût mis le pied en France, eût été brûlé lui-même, lui qui avait élevé si fortement sa voix contre les persécutions.

Cette barbarie d'ailleurs, qui s'autorisait du nom de justice, pouvait être regardée comme une insulte aux droits des nations : un Espagnol qui passait par une ville étrangère était-il justiciable de cette ville pour avoir publié ses sentiments, sans avoir dogmatisé ni dans cette ville ni dans aucun lieu de sa dépendance ?

Ce qui augmente encore l'indignation et la pitié, c'est que Servet, dans ses ouvrages publiés, reconnaît nettement la divinité éternelle de Jésus-Christ ; il déclara dans le cours de son procès qu'il était fortement persuadé que Jésus-Christ était le fils de Dieu, engendré de toute éternité du Père, et conçu par le Saint-Esprit dans le sein de la vierge Marie. Calvin, pour le perdre, produisit quelques lettres secrètes de cet infortuné, écrites longtemps auparavant à ses amis en termes hasardés.

Cette catastrophe déplorable n'arriva qu'en 1553, dix-huit ans après que Genève eut rendu son arrêt contre la religion romaine ; mais je la place ici pour mieux faire connaître le caractère de Calvin[1], qui devint l'apôtre de Genève et des réformés de France. Il semble aujourd'hui qu'on fasse amende honorable aux cendres de Servet : de savants pasteurs des Églises protestantes, et même les plus grands philosophes, ont embrassé ses sentiments et ceux de Socin. Ils ont encore été plus loin qu'eux : leur religion est l'adoration d'un Dieu par la médiation du Christ. Nous ne faisons ici que rapporter les faits et les opinions, sans entrer dans aucune controverse, sans disputer contre personne, respectant ce que nous devons respecter, et uniquement attachés à la fidélité de l'histoire.

Le dernier trait au portrait de Calvin peut se tirer d'une lettre de sa main, qui se conserve encore au château de la Bastie-Roland, près de Montélimart : elle est adressée au marquis de Poët, grand chambellan du roi de Navarre, et datée du 30 septembre 1561.

« Honneur, gloire et richesses seront la récompense de vos peines ; surtout ne faites faute de défaire le pays de ces zélés faquins qui excitent les peuples à se bander contre nous. Pareils monstres doivent être étouffés, comme j'ai fait de Michel Servet, Espagnol. »

Jean Calvin avait usurpé un tel empire dans la ville de Genève, où

1. D'après la lettre de Voltaire à Thieriot, du 26 mars 1757, on pourrait croire que Voltaire a traité ici Calvin d'*âme atroce*. Ces expressions n'ont jamais existé dans ce chapitre. Je ne les ai trouvées dans aucun des nombreux exemplaires que j'ai vus de l'édition de 1756 ; et, ce qui est plus positif, dans une *Réponse* faite au nom d'une *Société de gens de lettres de Genève*, à la lettre du 26 mars, on lit que « les mots d'*âme atroce* ne se trouvent point dans ce qu'on a imprimé ici (à Genève). » Voyez dans les *Poésies* de Voltaire, les stances intitulées : *Les torts*, année 1757. (*Note de M. Beuchot.*)

il fut d'abord reçu avec tant de difficulté, qu'un jour, ayant su que la femme du capitaine général (qui fut ensuite premier syndic) avait dansé après souper avec sa famille et quelques amis, il la força de paraître en personne devant le consistoire, pour y reconnaître sa faute; et que Pierre Ameaux, conseiller d'État, accusé d'avoir mal parlé de Calvin, d'avoir dit qu'il était un très-méchant homme, qu'il n'était qu'un Picard, et qu'il prêchait une fausse doctrine, fut condamné, quoiqu'il demandât grâce, à faire amende honorable, en chemise, la tête nue, la torche au poing, par toute la ville.

Les vices des hommes tiennent souvent à des vertus. Cette dureté de Calvin était jointe au plus grand désintéressement : il ne laissa pour tout bien, en mourant, que la valeur de cent vingt écus d'or. Son travail infatigable abrégea ses jours, mais lui donna un nom célèbre et un grand crédit.

Il y a des lettres de Luther qui ne respirent pas un esprit plus pacifique et plus charitable que celles de Calvin. Les catholiques ne peuvent comprendre que les protestants reconnaissent de tels apôtres : les protestants répondent qu'ils n'invoquent point ceux qui ont servi à établir leur réforme, qu'ils ne sont ni luthériens, ni zuingliens, ni calvinistes; qu'ils croient suivre les dogmes de la primitive Église; qu'ils ne canonisent point les passions de Luther et de Calvin; et que la dureté de leur caractère ne doit pas plus décrier leurs opinions dans l'esprit des réformés, que les mœurs d'Alexandre VI et de Léon X, et les barbaries des persécutions, ne font tort à la religion romaine dans l'esprit des catholiques.

Cette réponse est sage, et la modération semble aujourd'hui prendre dans les deux partis opposés la place des anciennes fureurs. Si le même esprit sanguinaire avait toujours présidé à la religion, l'Europe serait un vaste cimetière. L'esprit de philosophie a enfin émoussé les glaives. Faut-il qu'on ait éprouvé plus de deux cents ans de frénésie pour arriver à des jours de repos !

Ces secousses, qui par les événements des guerres remirent tant de biens d'Église entre les mains des séculiers, n'enrichirent pas les théologiens promoteurs de ces guerres. Ils eurent le sort de ceux qui sonnent la charge et qui ne partagent point les dépouilles. Les pasteurs des Églises protestantes avaient si hautement élevé leurs voix contre les richesses du clergé, qu'ils s'imposèrent à eux-mêmes la bienséance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnaient; et presque tous les souverains les astreignirent à cette bienséance. Ils voulurent dominer en France, et ils y eurent en effet un très-grand crédit; mais ils y ont fini enfin par en être chassés, avec défense d'y reparaître, sous peine d'être pendus. Partout où leur religion s'est établie, leur pouvoir a été restreint à la longue dans des bornes étroites par les princes, ou par les magistrats des républiques.

Les pasteurs calvinistes et luthériens ont eu partout des appointements qui ne leur ont pas permis de luxe. Les revenus des monastères ont été mis presque partout entre les mains de l'État, et appliqués à des hôpitaux. Il n'est resté de riches évêques protestants en Allemagne

que ceux de Lubeck et d'Osnabruck, dont les revenus n'ont pas été distraits. Vous verrez, en continuant de jeter les yeux sur les suites de cette révolution, l'accord bizarre, mais pacifique, par lequel le traité de Westphalie a rendu cet évêché d'Osnabruck alternativement catholique et luthérien. La réforme en Angleterre a été plus favorable au clergé anglican, qu'elle ne l'a été en Allemagne, en Suisse, et dans les Pays-Bas, aux luthériens et aux calvinistes. Tous les évêchés sont considérables dans la Grande-Bretagne; tous les bénéfices y donnent de quoi vivre honnêtement. Les curés de la campagne y sont plus à leur aise qu'en France : l'État et les séculiers n'y ont profité que de l'abolissement des monastères. Il y a des quartiers entiers à Londres qui ne formaient autrefois qu'un seul couvent, et qui sont peuplés aujourd'hui d'un très-grand nombre de familles. En général, toute nation qui a converti les couvents à l'usage public y a beaucoup gagné, sans que personne y ait perdu : car en effet on n'ôte rien à une société qui n'existe plus. On ne fit tort qu'aux possesseurs passagers que l'on dépouillait, et ils n'ont point laissé de descendants qui puissent se plaindre; et si ce fut une injustice d'un jour, elle a produit un bien pour des siècles.

Il est arrivé enfin, par différentes révolutions, que l'Église latine a perdu plus de la moitié de l'Europe chrétienne, qu'elle avait eue presque tout entière en divers temps : car, outre le pays immense qui s'étend de Constantinople jusqu'à Corfou et jusqu'à la mer de Naples, elle n'a plus ni la Suède, ni la Norvége, ni le Danemark; la moitié de l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Hollande, les trois quarts de la Suisse, se sont séparés d'elle. Le pouvoir du siége de Rome a bien plus perdu encore : il ne s'est véritablement conservé que dans les pays immédiatement soumis au pape.

Cependant, avant qu'on pût poser tant de limites, et qu'on parvînt même à mettre quelque ordre dans la confusion, les deux partis catholique et luthérien mettaient alors l'Allemagne en feu. Déjà la religion qu'on nomme *évangélique* était établie vers l'an 1555 dans vingt-quatre villes impériales, et dans dix-huit petites provinces de l'empire. Les luthériens voulaient abaisser la puissance de Charles-Quint, et il prétendait les détruire. On faisait des ligues; on donnait des batailles. Mais il faut suivre ici ces révolutions de l'esprit humain en fait de religion, et voir comment s'établit l'Église anglicane, et comment fut déchirée l'Église de France.

Chap. CXXXV. — *Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre.*

On sait que l'Angleterre se sépara du pape parce que le roi Henri VIII fut amoureux. Ce que n'avaient pu ni le denier de saint Pierre, ni les réserves, ni les provisions, ni les annates, ni les collectes et les ventes des indulgences, ni cinq cents années d'exactions toujours combattues par les lois des parlements et par les murmures des peuples, un amour passager l'exécuta, ou du moins en fut la cause. La première pierre

qu'on jeta suffit pour renverser ce grand monument dès longtemps ébranlé par la haine publique.

Henri VIII, homme voluptueux, fougueux, et opiniâtre dans tous ses désirs, eut parmi beaucoup de maîtresses Anne de Boulen, fille d'un gentilhomme de son royaume. Cette fille, d'un enjouement et d'une liberté qui promettaient tout, eut pourtant l'adresse de ne se pas abandonner entièrement, et d'irriter la passion du roi, qui résolut d'en faire sa femme.

Il était marié depuis dix-huit ans à Catherine d'Espagne[1], fille de Ferdinand et d'Isabelle, et tante de Charles-Quint, de laquelle il avait eu trois enfants, et dont il lui restait encore la princesse Marie, qui fut depuis reine d'Angleterre. Comment faire un divorce? comment casser son mariage avec une femme telle que Catherine d'Espagne, à laquelle on ne pouvait reprocher ni stérilité, ni mauvaise conduite, ni même cette humeur qui accompagne si souvent la vertu des femmes? Ayant d'abord épousé le prince Arthur, frère aîné de Henri VIII, et l'ayant perdu au bout de quelques mois, Henri VII l'avait fiancée à son second fils Henri, avec la dispense du pape Jules II; et ce Henri VIII, après la mort de son père, l'avait solennellement épousée. Il eut longtemps après un bâtard d'une maîtresse nommée Blunt. Il ne sentait alors que des dégoûts de son mariage, et point de scrupules; mais quand il aima éperdument Anne de Boulen, et qu'il ne put venir à bout de jouir d'elle sans l'épouser, alors il eut des remords de conscience, et trembla d'avoir offensé Dieu dix-huit ans avec sa femme. Ce prince, soumis encore aux papes, sollicita Clément VII de casser la bulle de Jules II, et de déclarer son mariage avec la tante de Charles-Quint contraire aux lois divines et humaines.

Clément VII, bâtard de Julien de Médicis, venait de voir Rome saccagée par l'armée de Charles-Quint. Ayant ensuite fait à peine la paix avec l'empereur, il craignait toujours que ce prince ne le fît déposer pour sa bâtardise. Il craignait encore plus qu'on ne le déclarât simoniaque, et qu'on ne produisît le fatal billet qu'il avait fait au cardinal Colonne; billet par lequel il lui promettait des biens et des honneurs, s'il parvenait au pontificat par la faveur de sa voix et de ses bons offices.

Il ne pouvait déclarer la tante de l'empereur concubine, et mettre les enfants de cette femme si longtemps légitime au rang des bâtards. D'ailleurs un pape ne pouvait guère avouer que son prédécesseur n'avait pas été en droit de donner une dispense : il aurait sapé lui-même les fondements de la grandeur pontificale en avouant qu'il y avait des lois que les papes ne pouvaient enfreindre.

Louis XII avait fait, il est vrai, dissoudre son mariage : mais le cas était bien différent. Il n'avait point eu d'enfants de sa femme; et le pape Alexandre VI, qui ordonna ce divorce, était lié d'intérêt avec Louis XII.

François Ier, roi de France, devenu par son second mariage neveu

1. Catherine d'Aragon. (ÉD.)

de Catherine d'Espagne, soutint à Rome le parti de Henri VIII, comme son allié, et surtout comme ennemi de Charles-Quint, devenu si redoutable. Le pape pressé entre l'empereur et ces deux rois, et qui écrivait qu'*il était entre l'enclume et le marteau*, négocia, temporisa, promit, se rétracta, espéra que l'amour de Henri VIII durerait moins qu'une négociation italienne : il se trompa. Le monarque anglais, qui était malheureusement théologien, fit servir la théologie à son amour. Lui et tous les docteurs de son parti avaient recours au *Lévitique*[1], qui défend de « révéler la turpitude de la femme de son frère, et d'épouser la sœur de sa femme. » Les États chrétiens ont longtemps manqué, et manquent encore de bonnes lois positives. Leur jurisprudence, encore gothique en plusieurs points, composée des anciennes coutumes de cinq cents petits tyrans, a recours souvent aux lois romaines et à celles des Hébreux, comme un homme égaré qui demande sa route : ils vont chercher dans le code du peuple juif les règles de leurs tribunaux.

Mais si on voulait suivre les lois matrimoniales des Hébreux, il faudrait donc les suivre en tout; il faudrait condamner à la mort celui qui approche de sa femme quand elle a ses règles, et se soumettre à beaucoup de commandements qui ne sont faits ni pour nos climats, ni pour nos mœurs, ni pour la loi nouvelle.

Ce n'est là que la moindre partie de l'abus où l'on se jetait en jugeant le mariage de Henri par le *Lévitique*. On se dissimulait que dans ces mêmes livres où Dieu semble, selon nos faibles lumières, commander quelquefois les contraires pour exercer l'obéissance humaine, il était non-seulement permis par le *Deutéronome*[2], mais ordonné d'épouser la veuve de son frère quand elle n'avait point d'enfants; que la veuve était en droit de sommer son beau-frère d'exécuter cette loi; et que sur son refus elle devait lui jeter un soulier à la tête.

On oubliait encore que si les lois juives défendaient à un frère d'épouser sa propre sœur, cette défense même n'était pas absolue; témoin Thamar, fille de David, qui, avant d'être violée par son frère Amnon, lui dit en propres mots : « Mon frère[3], ne me faites pas de sottises, vous passeriez pour un fou : demandez-moi en mariage à mon père, il ne vous refusera pas. » C'est ainsi que les lois sont presque toujours contradictoires. Mais il était plus étrange encore de vouloir gouverner l'île d'Angleterre par les coutumes de la Judée.

C'était un spectacle curieux et rare de voir d'un côté le roi d'Angleterre solliciter les universités de l'Europe d'être favorables à son amour, de l'autre l'empereur presser leurs décisions en faveur de sa tante, et le roi de France au milieu d'eux soutenir la loi du *Lévitique* contre celle du *Deutéronome*, pour rendre Charles-Quint et Henri VIII irréconciliables. L'empereur donnait des bénéfices aux docteurs italiens qui écrivaient sur la validité du mariage de Catherine : Henri VIII payait partout les avis des docteurs qui se déclaraient pour lui. Le temps a découvert ces mystères, on a vu dans les comptes d'un agent

1. XVIII, 16 et 18. (ÉD.) — 2. XXV, 5. (ÉD.) — 3. II. Rois, XIII, 12, 13. (ÉD.)

secret de ce roi, nommé Crouk : « A un religieux servite, un écu; à deux de l'Observance, deux écus; au prieur de Saint-Jean, quinze écus; au prédicateur Jean Marino, vingt écus. » On voit que le prix était différent selon le crédit du suffrage. Cet acheteur de décisions théologiques s'excusait en protestant qu'il n'avait jamais marchandé, et que jamais il n'avait donné l'argent qu'après la signature. (1530, 2 juillet) Enfin les universités de France, et surtout la Sorbonne, décidèrent que le mariage de Henri avec Catherine d'Espagne n'était point légitime, et que le pape n'avait pas le droit de dispenser de la loi du *Lévitique*.

Les agents de Henri VIII allèrent jusqu'à se munir des suffrages des rabbins : ceux-ci avouèrent qu'à la vérité le *Deutéronome* ordonnait qu'on épousât la veuve de son frère; mais ils dirent que cette loi n'était que pour la Palestine, et que le *Lévitique* devait être observé en Angleterre. Les universités et les rabbins des pays autrichiens pensaient tout autrement; mais Henri ne les consulta pas : jamais les théologiens ne firent voir tant de démence et tant de bassesse.

Muni des approbations qui ne lui avaient pas coûté cher, pressé par sa maîtresse, lassé des subterfuges du pape, soutenu de son clergé, autorisé par les universités et maître de son parlement, encouragé encore par François Ier, Henri fait casser son mariage (1533) par une sentence de Cranmer, archevêque de Cantorbéry. La reine ayant soutenu ses droits avec fermeté, mais avec modestie, et ayant décliné cette juridiction sans donner des armes contre elle par des plaintes trop amères, retirée à la campagne, laissa son lit et son trône à sa rivale. Cette maîtresse, déjà grosse de deux mois, quand elle fut déclarée femme et reine, fit son entrée dans Londres avec une pompe autant au-dessus de la magnificence ordinaire, que sa fortune passée était au-dessous de sa dignité présente.

Le pape Clément VII ne put alors se dispenser d'accorder à Charles-Quint outragé, et aux prérogatives du saint-siége, une bulle contre Henri VIII. Mais le pape, par cette bulle, perdit le royaume d'Angleterre. (1534) Henri presque au même temps se fait déclarer, par son clergé, chef suprême de l'Église anglaise. Son parlement lui confirme ce titre, et abolit toute l'autorité du pape, ses annates, son denier de Saint-Pierre, les provisions des bénéfices. Les peuples prêtèrent avec allégresse un nouveau serment au roi, qu'on appela *le serment de suprématie*. Tout le crédit du pape, si puissant pendant tant de siècles, tomba en un instant sans contradiction, malgré le désespoir des ordres religieux.

Ceux qui prétendaient que dans un grand royaume on ne pouvait rompre avec le pape sans danger, virent qu'un seul coup pouvait renverser ce colosse vénérable, dont la tête était d'or, et dont les pieds étaient d'argile. En effet, les droits par lesquels la cour de Rome avait vexé longtemps les Anglais n'étaient fondés que sur ce qu'on voulait bien être rançonné; et dès qu'on ne voulut plus l'être, on sentit qu'un pouvoir qui n'est pas fondé sur la force n'est rien par lui-même.

Le roi se fit donner par son parlement les annates que prenaient les papes. Il créa six évêchés nouveaux : il fit faire en son nom la visite des couvents. On voit encore les procès-verbaux de quelques débauches scandaleuses, qu'on eut soin d'exagérer, de quelques faux miracles, dont on grossit le nombre, de reliques supposées, dont on se servait dans plus d'un couvent pour exciter la piété et pour attirer les offrandes. (1535) On brûla dans le marché de Londres plusieurs statues de bois, que des moines faisaient mouvoir par des ressorts.

Mais parmi ces instruments de fraude, le peuple ne vit qu'avec une horreur douloureuse brûler les restes de saint Thomas de Cantorbéry, que l'Angleterre révérait. Le roi s'en appropria la châsse enrichie de pierreries. S'il reprochait aux moines leurs extorsions, il les mettait bien en droit de l'accuser de rapine. Tous les couvents furent supprimés. On assigna des retraites aux vieux religieux qui ne pouvaient retourner dans le monde, une pension aux autres. Leurs rentes furent mises dans la main du roi. Il y avait, au calcul de Burnet, pour cent soixante mille livres sterling de revenu. Le mobilier, l'argent comptant, étaient considérables. De ces dépouilles, Henri fonda ses six nouveaux évêchés et un collége (1536), récompensa quelques serviteurs, et convertit le reste à son usage.

Ce même roi, qui avait soutenu de sa plume l'autorité du pape contre Luther, devenait ainsi un ennemi irréconciliable de Rome. Mais ce zèle, qu'il avait si hautement montré contre les opinions de cet hérésiarque réformateur, fut une des raisons qui le retinrent sur le dogme, quand il eut changé la discipline.

Il voulut bien être le rival du pape, mais non *luthérien* ou *sacramentaire*. L'invocation des saints ne fut point abolie, mais restreinte. Il fit lire l'Écriture en langue vulgaire; mais il ne voulut pas qu'on allât plus avant. Ce fut un crime capital de croire au pape; c'en fut un d'être protestant. Il fit brûler dans la même place ceux qui parlaient pour le pontife, et ceux qui se déclaraient pour la réforme d'Allemagne.

Le célèbre Morus, qui avait été grand chancelier, et un évêque nommé Fisher, qui refusèrent de prêter le serment de suprématie, c'est-à-dire de reconnaître Henri VIII pour le pape d'Angleterre, furent condamnés, par le parlement, à perdre la tête, selon la rigueur de la loi nouvellement portée; car c'était toujours avec le glaive de la loi que Henri VIII faisait périr quiconque résistait.

Presque tous les historiens, et surtout ceux de la communion romaine, se sont accordés à regarder ce Thomas More ou Morus comme un homme vertueux, comme une victime des lois, comme un sage rempli de clémence et de bonté ainsi que de doctrine; mais la vérité est que c'était un superstitieux et un barbare persécuteur. Il avait, un an avant son supplice, fait venir chez lui un avocat nommé Bainham, accusé de favoriser les opinions des luthériens; et l'ayant fait battre de verges en sa présence, l'ayant ensuite fait conduire à la Tour, où il fut témoin des tortures qu'il lui fit subir, il l'avait enfin fait brûler vif dans la place de Smithfield. Plusieurs autres malheureux avaient péri dans les flammes par des arrêts principalement émanés de ce chan-

celier qu'on nous peint comme un homme si doux et si tolérant. C'était pour de telles cruautés qu'il méritait le dernier supplice, et non pas pour avoir nié la nouvelle suprématie de Henri VIII. Il mourut en plaisantant : il eût mieux valu avoir un caractère plus sérieux et moins barbare.

Le pape Paul III, successeur de Clément VII, crut sauver la vie à l'évêque Fisher, pendant qu'on instruisait son procès, en lui envoyant le chapeau de cardinal : il ne fit que donner au roi le plaisir de faire périr un cardinal sur l'échafaud. La tête du cardinal Polus, ou de La Pole, qui était à Rome, fut mise à prix. Le roi fit périr par la main du bourreau la mère de ce cardinal, sans respecter ni la vieillesse ni le sang royal dont elle était; et tout cela parce qu'on lui contestait sa qualité de pape anglais.

Un jour le roi, sachant qu'il y avait à Londres un *sacramentaire* assez habile, nommé Lambert, voulut se donner la gloire de disputer contre lui dans une grande assemblée convoquée à Westminster. La fin de la dispute fut que le roi lui donna le choix d'être de son avis, ou d'être pendu : Lambert eut le courage de choisir le dernier parti; et le roi eut la lâche cruauté de le faire exécuter. Les évêques d'Angleterre étaient encore catholiques, en renonçant à la juridiction du pape; et ils étaient si animés contre les hérétiques, que, lorsqu'ils les avaient condamnés au feu, ils accordaient quarante jours d'indulgence à quiconque apportait du bois au feu.

Tous ces meurtres se faisaient par l'autorité du parlement. Ce masque de justice, plus odieux peut-être que l'oppression qui brave les lois, fut pourtant ce qui prévint les guerres civiles. Il n'y eut que quelques séditions dans les provinces. Londres, tremblante, fut tranquille; tant Henri VIII, adroit et terrible, avait su se rendre absolu !

Sa volonté faisait toutes les lois; et ces lois, par lesquelles on jugeait les hommes, étaient si imparfaites, qu'on pouvait alors condamner à mort un accusé sans avoir deux témoins contre lui. Ce ne fut que sous le règne d'Édouard VI que les Anglais décernèrent, à l'exemple des autres nations, qu'il faut deux témoins pour faire condamner un coupable.

Anne de Boulen jouissait de son triomphe à l'ombre de l'autorité du roi. On prétend que les partisans secrets de Rome conjurèrent sa perte, dans l'espérance que, si le roi se séparait d'elle, la fille de Catherine d'Espagne hériterait du royaume, et rétablirait la religion abolie pour sa rivale. Le complot réussit au delà de ce qu'on espérait : le roi, amoureux de Jeanne de Seymour, fille d'honneur de la reine, reçut avidement ce qu'on lui dit contre sa femme. Toutes ses passions étaient extrêmes : il ne craignit point la honte d'accuser son épouse d'adultère dans la chambre des pairs. Ce parlement, qui ne fut jamais que l'instrument des passions du roi, condamna la reine au supplice sur des indices si légers, qu'un citoyen qui se brouillerait avec sa femme pour si peu de chose passerait pour un homme injuste. On fit trancher la tête à son frère, qu'on supposait avoir commis un inceste avec elle, sans qu'on en eût la moindre preuve. On fit mourir deux hommes qui

lui avaient dit un jour de ces choses flatteuses qu'on dit à toutes les femmes, et qu'une reine vertueuse peut entendre, quand l'enjouement de son esprit permet quelque liberté à ses courtisans. On pendit un musicien qu'on avait engagé à déposer qu'il avait eu ses faveurs, et qui ne lui fut jamais confronté. La lettre que cette malheureuse reine écrivit à son mari avant d'aller à l'échafaud paraît un grand témoignage de son innocence et de son courage. « Vous m'avez toujours élevée, dit-elle : de simple demoiselle vous me fîtes marquise; de marquise, reine; et de reine vous voulez aujourd'hui me faire sainte. » Enfin Anne de Boulen passa du trône à l'échafaud par la jalousie d'un mari qui ne l'aimait plus (19 mai 1536). Ce ne fut pas la vingtième tête couronnée qui périt tragiquement en Angleterre, mais ce fut la première qui mourut par la main du bourreau. Le tyran (on ne peut lui donner un autre nom) fit encore un divorce avec sa femme avant de la faire mourir, et par là déclara bâtarde sa fille Élisabeth, comme il avait déclaré bâtarde sa première fille Marie.

Dès le lendemain même de l'exécution de la reine, il épousa Jeanne de Seymour, qui mourut l'année suivante, après lui avoir donné un fils.

(1539) Henri passe bientôt à de nouvelles noces avec Anne de Clèves, séduit par un portrait que le fameux peintre Holbein avait fait de cette princesse. Mais quand il la vit, il la trouva si différente de ce portrait, qu'au bout de six mois il se résolut à un troisième divorce. Il dit à son clergé qu'en épousant Anne de Clèves il n'avait pas donné un consentement intérieur à son mariage. On ne peut avoir l'audace d'alléguer une telle raison que quand on est sûr que ceux à qui on la donne auront la lâcheté de la trouver bonne. Les bornes de la justice et de la honte étaient passées depuis longtemps. Le clergé et le parlement donnèrent la sentence de divorce. Il épousa une cinquième femme : c'est Catherine Howard, l'une de ses sujettes. Tout autre se fût lassé d'exposer sans cesse au public la honte vraie ou fausse de sa maison. Mais Henri, ayant appris que la reine, avant son mariage, avait eu des amants, fit encore trancher la tête à cette reine (13 février 1542) pour une faute passée qu'il devait ignorer, et qui ne méritait aucune peine lorsqu'elle fut commise.

Souillé de trois divorces et du sang de deux épouses, il fit porter une loi dont la honte, la cruauté, le ridicule, l'impossibilité dans l'exécution, sont égales; c'est que tout homme qui sera instruit d'une galanterie de la reine doit l'accuser, sous peine de haute trahison; et que toute fille qui épouse un roi d'Angleterre, et n'est pas vierge, doit le déclarer sous la même peine.

La plaisanterie (si on pouvait plaisanter dans une telle cour) disait qu'il fallait que le roi épousât une veuve : aussi en épousa-t-il une dans la personne de Catherine Parr, sa sixième femme (1543). Elle fut prête de subir le sort d'Anne de Boulen et de Catherine Howard, non pour ses galanteries, mais parce qu'elle fut quelquefois d'un autre avis que le roi sur les matières de théologie.

Quelques souverains qui ont changé la religion de leurs États ont

été des tyrans, parce que la contradiction et la révolte font naître la cruauté. Henri VIII était cruel par son caractère; tyran dans le gouvernement, dans la religion, dans sa famille. Il mourut dans son lit (1545); et Henri VI, le plus doux des princes, avait été détrôné, emprisonné, assassiné !

On vit dans sa dernière maladie un effet singulier du pouvoir qu'ont les lois en Angleterre jusqu'à ce qu'elles soient abrogées, et combien on s'est tenu dans tous les temps à la lettre plutôt qu'à l'esprit de ces lois. Personne n'osait avertir Henri de sa fin prochaine, parce qu'il avait fait statuer quelques années auparavant, par le parlement, que c'était un crime de haute trahison de prédire la mort du souverain. Cette loi, aussi cruelle qu'inepte, ne pouvait être fondée sur les troubles que la succession entraînerait, puisque cette succession était réglée en faveur du prince Édouard : elle n'était que le fruit de la tyrannie de Henri VIII, de sa crainte de la mort, et de l'opinion où les peuples étaient encore qu'il y a un art de connaître l'avenir.

CHAP. CXXXVI. — *Suite de la religion d'Angleterre.*

Sous le barbare et capricieux Henri VIII, les Anglais ne savaient encore de quelle religion ils devaient être. Le luthéranisme, le puritanisme, l'ancienne religion romaine, partageaient et troublaient les esprits, que la raison n'éclairait pas encore. Ce conflit d'opinions et de cultes bouleversait les têtes, s'il ne subvertissait pas l'État. Chacun examinait, chacun raisonnait, et ce furent les premières semences de cette philosophie hardie qui se déploya longtemps après sous Charles II et sous ses successeurs.

Déjà même, quoique le scepticisme eût peu de partisans en Angleterre, et qu'on ne disputât que pour savoir sous quel maître on devait s'égarer, il y eut dans le grand parlement convoqué par Henri des esprits mâles qui déclarèrent hautement qu'il ne fallait croire ni à l'Église de Rome ni aux sectes de Luther et de Zuingle. Le célèbre lord Herbert nous a conservé le discours plus hardi d'un membre du parlement (1529), lequel déclara que la prodigieuse multitude d'opinions théologiques qui s'étaient combattues dans tous les temps mettait les hommes dans la nécessité de n'en croire aucune, et que la seule religion nécessaire était de croire en Dieu et d'être juste. On l'écouta, on ne murmura pas, et on resta dans l'incertitude.

Sous le règne du jeune Édouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, les Anglais furent protestants, parce que le prince et son conseil le furent, et que l'esprit de réforme avait partout des racines. Cette Église était alors un mélange de *sacramentaires* et de *luthériens;* mais personne ne fut persécuté pour sa foi, hors deux pauvres femmes anabaptistes, que l'archevêque de Cantorbéry, Cranmer, qui était luthérien, s'obstina à faire brûler, ne prévoyant pas qu'un jour il périrait par le même supplice. Le jeune roi ne voulait pas consentir à l'arrêt porté contre une de ces infortunées : il résista longtemps; il signa en pleurant. Ce n'était pas assez de verser des larmes, il fallait

ne pas signer; mais il n'était âgé que de quatorze ans, et ne pouvait avoir de volonté ferme ni dans le mal ni dans le bien.

Ceux que l'on appelait alors anabaptistes en Angleterre sont les pères de ces quakers pacifiques, dont la religion a été tant tournée en ridicule, et dont on a été forcé de respecter les mœurs. Ils ressemblaient très-peu par les dogmes, et encore moins par leur conduite, à ces anabaptistes d'Allemagne, ramas d'hommes rustiques et féroces que nous avons vus pousser les horreurs d'un fanatisme sauvage aussi loin que peut aller la nature humaine abandonnée à elle-même. Les anabaptistes anglais n'avaient point encore de corps de doctrine arrêté; aucune secte établie populairement n'en peut jamais avoir qu'à la longue; mais ce qui est très-extraordinaire, c'est que, se croyant chrétiens, et ne se piquant nullement de philosophie, ils n'étaient réellement que des déistes; car ils ne reconnaissaient Jésus-Christ que comme un homme à qui Dieu avait donné des lumières plus pures qu'à ses contemporains. Les plus savants d'entre eux prétendaient que le terme de *fils de Dieu* ne signifie chez les Hébreux qu'*homme de bien*, comme *fils de Satan* ou de *Bélial* ne veut dire que *méchant homme*. La plupart des dogmes, disaient-ils, qu'on a tirés de l'Écriture, sont des subtilités de philosophie dont on a enveloppé des vérités simples et naturelles. Ils ne reconnaissaient ni l'histoire de la chute de l'homme, ni le mystère de la sainte Trinité, ni par conséquent celui de l'Incarnation. Le baptême des enfants était absolument rejeté chez eux; ils en conféraient un nouveau aux adultes : plusieurs même ne regardaient le baptême que comme une ancienne ablution orientale adoptée par les Juifs, renouvelée par saint Jean-Baptiste, et que le Christ ne mit jamais en usage avec aucun de ses disciples. C'est en cela surtout qu'ils ressemblèrent le plus aux quakers qui sont venus après eux, et c'est principalement leur aversion pour le baptême des enfants qui leur fit donner par le peuple le nom d'*anabaptistes*. Ils pensaient suivre l'Évangile à la lettre; et en mourant pour leur secte, ils croyaient mourir pour le christianisme : bien différents en cela des théistes ou des déicoles, qui établirent plus que jamais leurs opinions secrètes au milieu de tant de sectes publiques.

Ceux-ci, plus attachés à Platon qu'à Jésus-Christ, plus philosophes que chrétiens, fatigués de tant de disputes malheureuses, rejetèrent témérairement la révélation divine dont les hommes avaient trop abusé, et l'autorité ecclésiastique dont on avait abusé encore davantage. Ils étaient répandus dans toute l'Europe, et se sont multipliés depuis à un excès prodigieux, mais sans jamais établir ni secte ni société, sans s'élever contre aucune puissance. C'est la seule religion sur la terre qui n'ait jamais eu d'assemblée, celle dans laquelle on a le moins écrit, celle qui a été la plus paisible; elle s'est étendue partout sans aucune communication. Composée originairement de philosophes, qui, en suivant trop leurs lumières naturelles, et sans s'instruire mutuellement, se sont tous égarés d'une manière uniforme; passant ensuite dans l'ordre mitoyen de ceux qui vivent dans le loisir attaché à une fortune bornée, elle est montée depuis chez les grands

de tous les pays, et elle a rarement descendu chez le peuple. L'Angleterre a été de tous les pays du monde celui où cette religion, ou plutôt cette philosophie, a jeté avec le temps les racines les plus profondes et les plus étendues. Elle y a pénétré même chez quelques artisans et jusque dans les campagnes. Le peuple de cette île est le seul qui ait commencé à penser par lui-même; mais le nombre de ces philosophes agrestes est très-petit, et le sera toujours : le travail des mains ne s'accorde point avec le raisonnement, et le commun peuple en général n'use ni n'abuse guère de son esprit.

Un athéisme funeste, qui est le contraire du théisme, naquit encore dans presque toute l'Europe de ces divisions théologiques. On prétend qu'alors il y avait plus d'athées en Italie qu'ailleurs. Ce ne furent pas les querelles de doctrine qui conduisirent les philosophes italiens à cet excès, ce furent les désordres dans lesquels presque toutes les cours et celle de Rome étaient tombées. Si on lit avec attention plusieurs écrits italiens de ce temps-là, on verra que leurs auteurs, trop frappés du débordement des crimes dont ils parlaient, ne reconnaissaient point l'Être suprême dont la providence permet ces crimes, et pensaient comme Lucrèce pensait dans des temps non moins malheureux. Cette opinion pernicieuse s'établit chez les grands en Angleterre et en France; elle eut peu de cours dans l'Allemagne et dans le Nord, et il n'est pas à craindre qu'elle fasse jamais de grands progrès. La vraie philosophie, la morale, l'intérêt de la société, l'ont presque anéantie; mais alors elle s'établissait par les guerres de religion; et des chefs de parti devenus athées conduisaient une multitude d'enthousiastes [1].

(1553) Édouard VI mourut dans ces temps funestes, n'ayant encore pu donner que des espérances. Il avait déclaré, en mourant, héritière du royaume sa cousine Jeanne Grey, descendante de Henri VII, au

1. Si l'on entend par athée un homme qui, rejetant toute religion particulière, ne connaît pas la religion naturelle, il y en a eu un grand nombre dans tous les temps. Ils ont été communs parmi les hommes puissants de tous les pays, et surtout parmi les prêtres de toutes les religions. Le monde a été sans interruption la proie de scélérats imbéciles qui croyaient tout, dirigés par des scélérats hypocrites qui ne croyaient rien. Cette espèce d'athéisme osa se montrer presque ouvertement en Italie, vers le XVIe siècle : c'est alors qu'on imagina d'ériger l'hypocrisie et le mensonge en système de morale, et d'établir que la croyance des fables religieuses est un frein salutaire pour la méchanceté humaine; et, à la honte de la raison, ce système a encore des partisans.

Quant aux philosophes qui nient l'existence d'un Être suprême, ou n'admettent qu'un Dieu indifférent aux actions des hommes, et ne punissant le crime que par ses suites naturelles, la crainte et les remords, et aux sceptiques qui, laissant à l'écart ces questions insolubles et dès lors indifférentes, se sont bornés à enseigner une morale naturelle, ils ont été très-communs dans la Grèce, dans Rome, et ils commencent à le devenir parmi nous. Mais ces philosophes ne sont pas dangereux. Le fanatisme est une bête féroce que la religion enchaîne ou excite à son gré; la raison seule peut l'étouffer dès sa naissance.

Observons cependant avec quel soin M. de Voltaire saisit toutes les occasions d'annoncer aux hommes un Dieu vengeur des crimes, et apprenons à connaître la bonne foi des faiseurs de libelles qui l'ont accusé de détruire les fondements de la morale, et qui l'ont fait croire à force de le répéter. (*Éd. de Kehl.*)

préjudice de Marie, sa sœur, fille de Henri VIII et de Catherine d'Espagne. Jeanne Grey fut proclamée à Londres; mais le parti et le droit de Marie l'emportèrent. A peine y eut-il une guerre. Marie enferma sa rivale dans la Tour avec la princesse Élisabeth, qui régna depuis avec tant de gloire.

Beaucoup plus de sang fut répandu par les bourreaux que par les soldats. Le père, le beau-père, l'époux de Jeanne Grey, elle-même enfin, furent condamnés à perdre la tête. Voilà la troisième reine expirant en Angleterre par le dernier supplice. Elle n'avait que dix-sept ans; on l'avait forcée à recevoir la couronne; tout parlait en sa faveur, et Marie devait craindre l'exemple trop fréquent de passer du trône à l'échafaud. Mais rien ne la retint; elle était aussi cruelle que Henri VIII. Sombre et tranquille dans ses barbaries, autant que Henri son père était emporté, elle eut un autre genre de tyrannie.

Attachée à la communion romaine, toujours irritée du divorce de sa mère, elle commença par convoquer, à force d'adresse et d'argent, une chambre des communes toute catholique. Les pairs, qui, pour la plupart, n'avaient de religion que celle du prince, ne furent pas difficiles à gagner. Il arriva en matière de religion ce qu'on avait vu en politique dans les guerres de la *Rose blanche* et de la *Rose rouge*. Le parlement avait condamné tour à tour les York et les Lancastre. Il poursuivit sous Henri VIII les protestants, il les encouragea sous Édouard VI, il les brûla sous Marie. On a demandé souvent pourquoi ce supplice horrible du feu est chez les chrétiens le châtiment de ceux qui ne pensent pas comme l'Église dominante, tandis que les plus grands crimes sont punis d'une mort plus douce. L'évêque Burnet en donne pour raison que, comme on croyait les hérétiques condamnés à être brûlés éternellement dans l'enfer, quoique leur corps n'y fût point avant la résurrection, on pensait imiter la justice divine en brûlant leur corps sur la terre.

(1553) L'archevêque de Cantorbéry, Cranmer, qui avait beaucoup servi Henri VIII dans son divorce, ne fut pas condamné pour ce dangereux service, mais pour être protestant. Il eut la faiblesse d'abjurer; et Marie eut la satisfaction de le faire brûler, après l'avoir déshonoré. Ce primat du royaume reprit son courage sur le bûcher. Il déclara qu'il mourait protestant, fit réellement ce qu'on a écrit et probablement ce qu'on a feint de Mutius Scévola; il plongea d'abord dans les flammes la main qui avait signé l'abjuration, et n'élança son corps dans le bûcher que quand sa main fut tombée; action aussi intrépide et plus louable que celle qu'on attribue à Mutius. L'Anglais se punissait d'avoir succombé à ce qui lui paraissait une faiblesse, et le Romain d'avoir manqué un assassinat.

On compte environ huit cents personnes livrées aux flammes sous Marie. Une femme grosse accoucha dans le bûcher même. Quelques citoyens, touchés de pitié, arrachèrent l'enfant du feu. Le juge catholique l'y fit rejeter. En lisant ces actions abominables, croit-on être né parmi des hommes, ou parmi ces êtres qui nous sont représentés dans un gouffre de supplices, acharnés à y plonger le genre humain?

De tous ceux que Marie fit exécuter vifs dans les flammes, il n'y en eut aucun qui fût accusé de révolte : la religion faisait tout. On laisse aux Juifs l'exercice de leur loi; on leur donne des priviléges; et les chrétiens livrent à la plus horrible mort d'autres chrétiens qui diffèrent d'eux sur quelques articles !

(1558) Marie mourut paisible, mais méprisée de son mari Philippe II et de ses sujets, qui lui reprochent encore la perte de Calais, laissant enfin une mémoire odieuse dans l'esprit de quiconque n'a pas l'âme d'un persécuteur.

A Marie catholique succéda Élisabeth protestante. Le parlement fut protestant; la nation entière le devint, et l'est encore. Alors la religion fut fixée. La liturgie qu'on avait ébauchée sous Édouard VI fut établie telle qu'elle est aujourd'hui; la hiérarchie romaine conservée avec bien moins de cérémonies que chez les catholiques, et un peu plus que chez les luthériens; la confession permise et non ordonnée; la créance que Dieu est dans l'eucharistie sans transsubstantiation : c'est en général ce qui constitue la religion anglicane. La politique exigeait que la suprématie restât à la couronne : une femme fut donc chef de l'Église.

Cette femme avait plus d'esprit, et un meilleur esprit que Henri VIII son père, et que Marie sa sœur. Elle évita la persécution autant qu'ils l'avaient excitée. Comme elle vit à son avénement que les prédicateurs des deux partis étaient en chaire les trompettes de la discorde, elle ordonna qu'on ne prêchât de six mois, sans une permission expresse signée d'elle, afin de préparer les esprits à la paix. Cette précaution nouvelle contint ceux qui croyaient avoir le droit, et qui pouvaient avoir le talent d'émouvoir le peuple. Personne ne fut persécuté, ni recherché pour sa croyance [1]; mais on poursuivit sévèrement selon la loi ceux qui violaient la loi et qui troublaient l'État. Ce grand principe si longtemps méconnu s'établit alors en Angleterre dans les esprits, que c'est à Dieu seul à juger les cœurs qui peuvent lui déplaire, que c'est aux hommes à réprimer ceux qui s'élèvent contre le gouvernement établi par les hommes. Vous examinerez dans la suite ce que vous devez penser d'Élisabeth, et surtout ce que fut sa nation.

CHAP. CXXXVII. — *De la religion en Écosse.*

La religion n'éprouva de troubles en Écosse que comme un reflux de ceux de l'Angleterre. Vers l'an 1559, quelques calvinistes s'étaient d'abord insinués dans le peuple, qu'il faut presque toujours gagner le premier. Il est de bonne foi; il se met lui-même la bride qu'on lui présente, jusqu'à ce qu'il vienne quelque homme puissant qui la tienne, et qui s'en serve à son avantage.

Les évêques catholiques ne manquèrent pas d'abord de faire con-

1. Il faut en excepter les antitrinitaires. On en condamna plusieurs aux flammes sous son règne. Cette manière de les traiter était le seul point de discipline ecclésiastique sur lequel on fût alors d'accord en Europe : dans un siècle on ne le sera plus que sur la tolérance. (*Ed. de Kehl.*)

damner au feu quelques hérétiques : c'était une chose aussi en usage en Europe que de faire périr un voleur par la corde.

Il arriva en Écosse ce qui doit arriver dans tous les pays où il reste de la liberté. Le supplice d'un vieux prêtre, que l'archevêque de Saint-André avait condamné au bûcher (1559), ayant fait beaucoup de prosélytes, on se servit de cette liberté pour répandre plus hardiment les nouveaux dogmes, et pour s'élever contre la cruauté de l'archevêque. Plusieurs seigneurs firent en Écosse, dans la minorité de la fameuse reine Marie Stuart, ce que firent depuis ceux de France dans la minorité de Charles IX. Leur ambition attisa le feu que les disputes de religion allumaient; il y eut beaucoup de sang répandu comme ailleurs. Les Écossais, qui étaient alors un des peuples les plus pauvres et les moins industrieux de l'Europe, auraient bien mieux fait de s'appliquer à fertiliser par leur travail leur terre ingrate et stérile, et à se procurer au moins par la pêche une subsistance qui leur manquait, que d'ensanglanter leur malheureux pays pour des opinions étrangères et pour l'intérêt de quelques ambitieux. Ils ajoutèrent ce nouveau malheur à celui de l'indigence où ils étaient alors.

(1559) La reine régente, mère de Marie Stuart, crut étouffer la réforme en faisant venir des troupes de France; mais elle établit par cela même le changement qu'elle voulait empêcher. Le parlement d'Écosse, indigné de voir le pays rempli de soldats étrangers, obligea la régente de les renvoyer; il abolit la religion romaine, et établit la confession de foi de Genève.

Marie Stuart, veuve du roi de France François II, princesse faible, née seulement pour l'amour, forcée par Catherine de Médicis, qui craignait sa beauté, de quitter la France et de retourner en Écosse, ne retrouva qu'une contrée malheureuse, divisée par le fanatisme. Vous verrez comme elle augmenta par ses faiblesses les malheurs de son pays.

Le calvinisme enfin l'a emporté en Écosse, malgré les évêques catholiques, et ensuite malgré les évêques anglicans. Il est aujourd'hui presque aboli en France, du moins il n'y est plus toléré. Tout a été révolution depuis le XVIe siècle, en Écosse, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Danemark, en Hollande, en Suisse, et en France.

CHAP. CXXXVIII. — *De la religion en France, sous François Ier et ses successeurs.*

Les Français depuis Charles VII étaient regardés à Rome comme des schismatiques, à cause de la pragmatique-sanction faite à Bourges, conformément aux décrets du concile de Bâle, ennemi de la papauté. Le plus grand effet de cette pragmatique était l'usage des élections parmi les ecclésiastiques, usage encourageant à la vertu et à la doctrine en de meilleurs temps, mais source de factions. Il était cher aux peuples par ces deux endroits; il l'était aux esprits rigides comme un reste de la primitive Église; aux universités comme récompense de leurs travaux. Les papes cependant, malgré cette pragmatique qui abolissait les annates et les autres exactions, les recevaient pres-

que toujours. Fromenteau nous dit que dans les dix-sept années du règne de Louis XII, ils tirèrent du diocèse de Paris la somme exorbitante de trois millions trois cent mille livres numéraires de ce temps-là.

Lorsque François Ier alla faire, en 1515, ses expéditions d'Italie, brillantes au commencement comme celles de Charles VIII et de Louis XII, et ensuite plus malheureuses encore, Léon X, qui s'était d'abord opposé à lui, en eut besoin et lui fut nécessaire.

(1515 et 1516) Le chancelier Duprat, qui fut depuis cardinal, fit avec les ministres de Léon X ce fameux *concordat* par lequel on disait que le roi et le pape se donnèrent ce qui ne leur appartenait pas. Le roi obtint la nomination des bénéfices, et le pape eut, par un article secret, le revenu de la première année, en renonçant aux mandats, aux réserves, aux expectatives, à la prévention, droits que Rome avait longtemps prétendus. Le pape, immédiatement après la signature du concordat, se réserva les annates par une bulle. L'Université de Paris, qui perdait un de ses droits, s'en attribua un qu'à peine un parlement d'Angleterre pourrait prétendre : elle fit afficher une défense d'imprimer le *concordat* du roi, et de lui obéir. Cependant les universités ne sont pas si maltraitées par cet accord du roi et du pape, puisque la troisième partie des bénéfices leur est réservée, et qu'elles peuvent les impétrer pendant quatre mois de l'année, janvier, avril, juillet et octobre, qu'on nomme les mois des *gradués*.

Le clergé, et surtout les chapitres, à qui on ôtait le droit de nommer leurs évêques, en murmurèrent; l'espérance d'obtenir des bénéfices de la cour les apaisa. Le parlement, qui n'attendait pas de grâces de la cour, fut inébranlable dans sa fermeté à soutenir les anciens usages, et les libertés de l'Église gallicane dont il était le conservateur; il résista respectueusement à plusieurs lettres de jussion; et enfin, forcé d'enregistrer le *concordat*, il protesta que c'était par le commandement du roi, réitéré plusieurs fois [1].

Cependant le parlement dans ses remontrances, l'Université dans ses plaintes, semblaient oublier un service essentiel que François Ier rendait à la nation en accordant les *annates :* elles avaient été payées avant lui sur un pied exorbitant, ainsi qu'en Angleterre : il les modéra; elles ne montent pas aujourd'hui à quatre cent mille francs, année commune. Mais enfin les vœux de toute la nation étaient qu'on ne payât point du tout d'*annates* à Rome.

On souhaitait au moins un concordat semblable au concordat germanique. Les Allemands, toujours jaloux de leurs droits, avaient stipulé avec Nicolas V que l'élection canonique serait en vigueur dans toute l'Allemagne; qu'on ne payerait point d'annates à Rome; que seulement le pape pourrait nommer à certains canonicats pendant six mois de l'année, et que les pourvus payeraient au pape une somme dont on convint. Ces riches canonicats allemands étaient encore un abus aux yeux des jurisconsultes, et cette redevance à Rome une si-

1. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chap. XV.

monie. C'était, selon eux, un marché onéreux et scandaleux, de payer en Italie pour obtenir un revenu dans la Germanie et dans la Gaule. Ce trafic paraissait la honte de la religion, et les calculateurs politiques faisaient voir que c'était une faute capitale en France d'envoyer tous les ans à Rome environ quatre cent mille livres, dans un temps où l'on ne regagnait point par le commerce ce que l'on perdait par ce contrat pernicieux. Si le pape exigeait cet argent comme un tribut, il était odieux; comme une aumône, elle était trop forte. Mais enfin, aucun accord ne s'est jamais fait que pour de l'argent; reliques, indulgences, dispenses, bénéfices, tout a été vendu.

S'il fallait mettre ainsi la religion à l'encan, il valait mieux, sans doute, faire servir cette simonie au bien de l'État qu'au profit d'un évêque étranger, qui, par le droit de la nature et des gens, n'était pas plus autorisé à recevoir la première année du revenu d'un bénéfice en France que la première année du revenu de la Chine et des Indes.

Cet accord alors si révoltant se fit dans le temps qui précéda la rupture du Nord entier, de l'Angleterre et de la moitié de l'Allemagne, avec le siége de Rome. Ce siége en devint bientôt plus odieux à la France, et la religion pouvait souffrir de la haine que Rome inspirait.

Tel fut longtemps le cri de tous les magistrats, de tous les chapitres, de toutes les universités. Ces plaintes s'aggravèrent encore quand on vit la bulle dans laquelle le voluptueux Léon X appelle la pragmatique-sanction *la dépravation du royaume de France*.

Cette insulte faite à toute une nation, dans une bulle où l'on citait saint Paul, et où l'on demandait de l'argent, excite encore aujourd'hui l'indignation publique.

Les premières années qui suivirent le *concordat* furent des temps de troubles dans plusieurs diocèses. Le roi nommait un évêque, les chanoines un autre; le parlement, en vertu des appels comme d'abus, jugeait en faveur du clergé. Ces disputes eussent fait naître des guerres civiles du temps du gouvernement féodal. Enfin François Ier ôta au parlement la connaissance de ce qui concerne les évêchés et les abbayes, et l'attribua au grand conseil. Avec le temps tout fut tranquille : on s'accoutuma au *concordat*, comme s'il avait toujours existé; (1538) et les plaintes du parlement cessèrent entièrement, lorsque le roi obtint du pape Paul III l'indult du chancelier et des membres du parlement; indult par lequel ils peuvent eux-mêmes faire en petit ce que le roi fait en grand, conférer un bénéfice dans leur vie ; les maîtres des requêtes eurent le même privilége.

Dans toute cette affaire, qui fit tant de peine à François Ier, il était nécessaire qu'il fût obéi, s'il voulait que Léon X remplît avec lui ses engagements politiques, et l'aidât à recouvrer le duché de Milan.

On voit que l'étroite liaison qui les unit quelque temps ne permettait pas au roi de laisser se former en France une religion contraire à la papauté. Le conseil croyait d'ailleurs que toute nouveauté en religion traîne après elle des nouveautés dans l'État. Les politiques peuvent se tromper en ne jugeant que par un exemple qui les frappe. Le conseil avait raison, en considérant les troubles d'Allemagne, qu'il fo-

mentait lui-même; peut-être avait-il tort s'il songeait à la facilité avec laquelle les rois de Suède et de Danemark établissaient alors le luthéranisme. Il pouvait encore regarder en arrière, et voir de plus grands exemples. La religion chrétienne s'était partout introduite sans guerre civile : dans l'empire romain, sur un édit de Constantin; en France, par la volonté de Clovis; en Angleterre, par l'exemple du petit roi de Kent, nommé Éthelbert; en Pologne, en Hongrie, par les mêmes causes. Il n'y avait guère plus d'un siècle que le premier des Jagellons qui régna en Pologne s'était fait chrétien, et avait rendu toute la Lithuanie et la Samogitie chrétiennes, sans que ces anciens Gépides eussent murmuré. Si les Saxons avaient été baptisés dans des ruisseaux de sang par Charlemagne, c'est qu'il s'agissait de les asservir et non de les éclairer. Si on voulait jeter les yeux sur l'Asie entière, on verrait les États musulmans remplis de chrétiens et d'idolâtres également paisibles, plusieurs religions établies dans l'Inde, à la Chine et ailleurs, sans avoir jamais pris les armes. Si on remontait à tous les siècles anciens, on y verrait les mêmes exemples. Ce n'est pas une religion nouvelle qui par elle-même est dangereuse et sanglante, c'est l'ambition des grands, laquelle se sert de cette religion pour attaquer l'autorité établie. Ainsi les princes luthériens s'armèrent contre l'empereur qui voulait les détruire; mais François Ier, Henri II, n'avaient chez eux ni princes ni seigneurs à craindre.

La cour, divisée depuis sous des minorités malheureuses, était alors réunie dans une obéissance parfaite à François Ier : aussi ce prince laissa-t-il plutôt persécuter les hérétiques qu'il ne les poursuivit. Les évêques, les parlements allumèrent des bûchers : il ne les éteignit pas. Il les aurait éteints si son cœur n'avait pas été endurci sur les malheurs des autres autant qu'amolli par les plaisirs; il aurait du moins mitigé la peine de Jean Le Clerc, qui fut tenaillé vif, et à qui on coupa les bras, les mamelles et le nez, pour avoir parlé contre les images et contre les reliques. Il souffrit qu'on brûlât à petit feu vingt misérables, accusés d'avoir dit tout haut ce que lui-même pensait sans doute tout bas, si l'on en juge par toutes les actions de sa vie. Le nombre des suppliciés pour n'avoir pas cru au pape, et l'horreur de leurs supplices font frémir : il n'en était point ému; la religion ne l'embarrassait guère. Il se liguait avec les protestants d'Allemagne, et même avec les mahométans, contre Charles-Quint; et quand les princes luthériens d'Allemagne, ses alliés, lui reprochèrent d'avoir fait mourir leurs frères qui n'excitaient aucun trouble en France, il rejetait tout sur les juges ordinaires.

Nous avons vu[1] les juges d'Angleterre, sous Henri VIII et sous Marie, exercer des cruautés qui font horreur : les Français, qui passent pour un peuple plus doux, surpassèrent beaucoup ces barbaries faites au nom de la religion et de la justice.

Il faut savoir qu'au XIIe siècle, Pierre Valdo[2], riche marchand de Lyon, dont la piété et les erreurs donnèrent, dit-on, naissance à la

1. Chap. CXXXV et CXXXVI. (ÉD.) — 2. Voyez chap. CXXVIII. (ÉD.)

secte des Vaudois, s'étant retiré avec plusieurs pauvres qu'il nourrissait dans des vallées incultes et désertes entre la Provence et le Dauphiné, il leur servit de pontife comme de père; il les instruisait dans sa secte, qui ressemblait à celle des Albigeois, de Wiclef, de Jean Hus, de Luther, de Zuingle, sur plusieurs points principaux. Ces hommes, longtemps ignorés, défrichèrent ces terres stériles, et par des travaux incroyables les rendirent propres au grain et au pâturage; ce qui prouve combien il faut accuser notre négligence, s'il reste en France des terres incultes. Ils prirent à cens les héritages des environs; leurs peines servirent à les faire vivre et enrichir leurs seigneurs, qui jamais ne se plaignirent d'eux. Leur nombre en deux cent cinquante ans se multiplia jusqu'à près de dix-huit mille. Ils habitèrent trente bourgs, sans compter les hameaux. Tout cela était l'ouvrage de leurs mains. Point de prêtres parmi eux, point de querelles sur leur culte, point de procès; ils décidaient entre eux leurs différends. Ceux qui allaient dans les villes voisines étaient les seuls qui sussent qu'il y avait une messe et des évêques. Ils priaient dans leur jargon, et un travail assidu rendait leur vie innocente. Ils jouirent pendant plus de deux siècles de cette paix, qu'il faut attribuer à la lassitude des guerres contre les Albigeois. Quand l'esprit humain s'est emporté longtemps aux dernières fureurs, il mollit vers la patience et l'indifférence : on le voit dans chaque particulier et dans les nations entières. Ces Vaudois jouissaient de ce calme, quand les réformateurs d'Allemagne et de Genève apprirent qu'ils avaient des frères (1540). Aussitôt ils leur envoyèrent des ministres; on appelait de ce nom les desservants des églises protestantes. Alors ces Vaudois furent trop connus. Les édits nouveaux contre les hérétiques les condamnaient au feu. Le parlement de Provence décerna cette peine contre dix-neuf des principaux habitants du bourg de Mérindol, et ordonna que leurs bois seraient coupés, et leurs maisons démolies. Les Vaudois, effrayés, députèrent vers le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, qui était alors dans son évêché. Cet illustre savant, vrai philosophe, puisqu'il était humain, les reçut avec bonté, et intercéda pour eux. Langeai, commandant en Piémont, fit surseoir l'exécution (1541); François Ier leur pardonna, à condition qu'ils abjureraient. On n'abjure guère une religion sucée avec le lait. Leur opiniâtreté irrita le parlement provençal, composé d'esprits ardents. Jean Meynier d'Oppède, alors premier président, le plus emporté de tous, continua la procédure.

Les Vaudois enfin s'attroupèrent. D'Oppède, irrité, aggrava leurs fautes auprès du roi, et obtint permission d'exécuter l'arrêt suspendu cinq années entières. Il fallait des troupes pour cette expédition : d'Oppède et l'avocat général Guérin en prirent. Il paraît évident que ces habitants trop opiniâtres, appelés par le déclamateur Maimbourg *une canaille révoltée*, n'étaient point du tout disposés à la révolte, puisqu'ils ne se défendirent pas; ils s'enfuirent de tous côtés, en demandant miséricorde. Le soldat égorgea les femmes, les enfants, les vieillards, qui ne purent fuir assez tôt.

D'Oppède et Guérin courent de village en village. On tue tout ce

qu'on rencontre : on brûle les maisons et les granges, les moissons et les arbres : on poursuit les fugitifs à la lueur de l'embrasement. Il ne restait dans le bourg fermé de Cabrières que soixante hommes et trente femmes : ils se rendent, sous la promesse qu'on épargnera leur vie; mais à peine rendus, on les massacre. Quelques femmes réfugiées dans une église voisine en sont tirées par l'ordre d'Oppède; il les enferme dans une grange, à laquelle il fait mettre le feu. On compta vingt-deux bourgs mis en cendres; et lorsque les flammes furent éteintes, la contrée, auparavant florissante et peuplée, fut un désert où l'on ne voyait que des corps morts. Le peu qui échappa se sauva vers le Piémont. François Ier en eut horreur : l'arrêt dont il avait permis l'exécution portait seulement la mort de dix-neuf hérétiques : d'Oppède et Guérin firent massacrer des milliers d'habitants. Le roi recommanda, en mourant, à son fils de faire justice de cette barbarie, qui n'avait point d'exemple chez des juges de paix.

En effet Henri II permit aux seigneurs ruinés de ces villages détruits et de ces peuples égorgés de porter leurs plaintes au parlement de Paris. L'affaire fut plaidée. D'Oppède eut le crédit de paraître innocent; tout retomba sur l'avocat général Guérin; il n'y eut que cette tête qui paya le sang de cette multitude malheureuse.

Ces exécutions n'empêchaient pas le progrès du calvinisme. On brûlait d'un côté, et on chantait de l'autre en riant les psaumes de Marot, selon le génie toujours léger et quelquefois très-cruel de la nation française. Toute la cour de Marguerite, reine de Navarre et sœur de François Ier, était calviniste; la moitié de celle du roi l'était. Ce qui avait commencé par le peuple avait passé aux grands, comme il arrive toujours. On faisait secrètement des prêches : on disputait partout hautement. Ces querelles, dont personne ne se soucie aujourd'hui, ni dans Paris, ni à la cour, parce qu'elles sont anciennes, aiguillonnaient dans leur nouveauté tous les esprits. Il y avait dans le parlement de Paris plus d'un membre attaché à ce qu'on appelait *la réforme*. Ce corps était toujours occupé à combattre les prétentions de l'Église de Rome, que l'hérésie détruisait. La liberté rigide et républicaine de quelques conseillers se plaisait encore à favoriser une secte sévère qui condamnait les débauches de la cour. Henri II, mécontent de plusieurs membres de ce corps, entre un jour inopinément dans la grand'chambre, tandis qu'on délibérait sur l'adoucissement de la persécution contre les huguenots. Il fait arrêter cinq conseillers (1554) : l'un d'eux, Anne du Bourg, qui avait parlé avec le plus de force, signa dans la Bastille sa confession de foi, qui se trouva conforme en beaucoup d'articles à celle des calvinistes et des luthériens.

Il y avait alors un inquisiteur en France, quoique le tribunal de l'inquisition, qui est en horreur à tous les Français, n'y fût pas établi. L'évêque de Paris, cet inquisiteur, nommé Mouchi, et des commissaires du parlement, jugèrent et condamnèrent du Bourg, malgré l'ancienne loi suivant laquelle il ne devait être jugé que par les chambres du parlement assemblées; loi toujours subsistante, toujours réclamée, et presque toujours inutile : car rien n'est si commun dans

l'histoire de France que des membres du parlement jugés ailleurs que dans le parlement. Anne du Bourg ne fut exécuté que sous le règne de François II. Le cardinal de Lorraine, homme qui gouvernait l'État avec violence, voulait sa mort (1559) : on pendit et on brûla dans la Grève ce prêtre magistrat, esprit trop inflexible, mais juge intègre et d'une vertu reconnue[1].

Les martyrs font des prosélytes : le supplice d'un tel homme fit plus de réformés que les livres de Calvin. La sixième partie de la France était calviniste sous François II, comme le tiers de l'Allemagne, au moins, fut luthérien sous Charles-Quint.

Il ne restait qu'un parti à prendre : c'était d'imiter Charles-Quint, qui finit, après bien des guerres, par laisser la liberté de conscience, et la reine Élisabeth, qui, en protégeant la religion dominante, laissa chacun adorer Dieu suivant ses principes, pourvu qu'on fût soumis aux lois de l'État.

C'est ainsi qu'on en use aujourd'hui dans tous les pays désolés autrefois par les guerres de religion, après que trop d'expériences funestes ont fait connaître combien ce parti est salutaire.

Mais pour le prendre, il faut que les lois soient affermies, et que la fureur des factions commence à se calmer. Il n'y eut en France que des factions sanglantes depuis François II jusqu'aux belles années du grand Henri. Dans ce temps de troubles les lois furent inconnues; et le fanatisme, survivant encore à la guerre, assassina ce monarque au milieu de la paix par la main d'un furieux et d'un imbécile échappé du cloître.

M'étant fait ainsi une idée de l'état de la religion en Europe au XVIe siècle, il me reste à parler des ordres religieux qui combattaient les opinions nouvelles, et de l'inquisition, qui s'efforçait d'exterminer les protestants.

CHAP. CXXXIX. — *Des ordres religieux.*

La vie monastique, qui a fait tant de bien et tant de mal, qui a été une des colonnes de la papauté, et qui a produit celui par qui la papauté fut exterminée dans la moitié de l'Europe, mérite une attention particulière.

Beaucoup de protestants et de gens du monde s'imaginent que les papes ont inventé toutes ces milices différentes en habit, en chaussure, en nourriture, en occupations, en règles, pour être dans tous les États de la chrétienté les armées du saint-siége. Il est vrai que les papes les ont mises en usage, mais ils ne les ont point inventées.

Il y eut chez les peuples de l'Orient, dans la plus haute antiquité, des hommes qui se retiraient de la foule pour vivre ensemble dans la retraite. Les Perses, les Égyptiens, les Indiens surtout, eurent des communautés de cénobites, indépendamment de ceux qui étaient destinés au culte des autels. C'est des Indiens que nous viennent ces pro-

1. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chap. XXI.

digieuses austérités, ces sacrifices et ces tourments volontaires auxquels les hommes se condamnent, dans la persuasion que la Divinité se plaît aux souffrances des hommes. L'Europe en cela ne fut que l'imitatrice de l'Inde. L'imagination ardente et sombre des Orientaux s'est portée beaucoup plus loin que la nôtre. On ne voit point de moines chez les Grecs et chez les Romains; tous les colléges de prêtres desservaient leurs temples auxquels ils étaient attachés. La vie monastique était inconnue à ces peuples. Les Juifs eurent leurs esséniens et leurs thérapeutes : les chrétiens les imitèrent.

Saint Basile, au commencement du IVe siècle, dans une province barbare vers la mer Noire, établit sa règle, suivie de tous les moines de l'Orient : il imagina les trois vœux, auxquels les solitaires se soumirent tous. Saint Bénédict, ou Benoît, donna la sienne au VIe siècle, et fut le patriarche des cénobites de l'Occident.

Ce fut longtemps une consolation pour le genre humain qu'il y eût de ces asiles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave : on échappait, dans la douceur des cloîtres, à la tyrannie et à la guerre. Les lois féodales de l'Occident ne permettaient pas, à la vérité, qu'un esclave fût reçu moine sans le consentement du seigneur; mais les couvents savaient éluder la loi. Le peu de connaissances qui restait chez les barbares fut perpétué dans les cloîtres. Les bénédictins transcrivirent quelques livres. Peu à peu il sortit des cloîtres plusieurs inventions utiles. D'ailleurs ces religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers; et leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces temps de barbarie. On se plaignit que bientôt après les richesses corrompirent ce que la vertu et la nécessité avaient institué : il fallut des réformes. Chaque siècle produisit en tous pays des hommes animés par l'exemple de saint Benoît, qui tous voulurent être fondateurs de congrégations nouvelles.

L'esprit d'ambition est presque toujours joint à celui d'enthousiasme, et se mêle, sans qu'on s'en aperçoive, à la piété la plus austère. Entrer dans l'ordre ancien de saint Benoît ou de saint Basile, c'était se faire sujet; créer un nouvel institut, c'était se faire un empire. De là cette multitude de clercs, de chanoines réguliers, de religieux et de religieuses. Quiconque a voulu fonder un ordre a été bien reçu des papes, parce qu'ils ont été tous immédiatement soumis au saint-siége, et soustraits, autant qu'on l'a pu, à la domination de leurs évêques. La plupart de leurs généraux résident à Rome comme dans le centre de la chrétienté, et de cette capitale ils envoient au bout du monde les ordres que le pontife leur donne.

Mais ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est qu'il s'en est fallu peu que le pontificat romain n'ait été pour jamais entre les mains des moines. Ce dernier avilissement qui manquait à Rome ne fut pas à craindre lorsque Grégoire Ier fut élu pape par le clergé et par le peuple (590). Il est vrai qu'auparavant il avait été bénédictin, mais il y avait longtemps qu'il était sorti du cloître. Les Romains depuis s'ac-

coutumèrent à voir des moines sur la chaire papale; elle fut remplie par des dominicains et par des franciscains aux XIIIe et XIVe siècles, et il y en eut beaucoup au XVe. Les cardinaux, dans ces temps de trouble, d'ignorance, de fausse science et de barbarie, avaient ravi au clergé et au peuple romain le droit d'élire leur évêque. Si ces moines papes avaient osé seulement mettre dans le collége des cardinaux les deux tiers de moines, le pontificat restait pour jamais entre leurs mains; les moines alors auraient gouverné despotiquement toute la chrétienté catholique; tous les rois auraient été exposés à l'excès de l'opprobre. Les cardinaux n'ont paru sentir ce danger que vers la fin du XVIe siècle, sous le pontificat du cordelier Sixte-Quint. Ce n'est que dans ce temps qu'ils ont pris la résolution de ne donner le chapeau de cardinal qu'à très-peu de moines, et de n'en élire aucun pour pape[1].

Tous les États chrétiens étaient inondés, au commencement du XVIe siècle, de citoyens devenus étrangers dans leur patrie, et sujets du pape. Un autre abus, c'est que ces familles immenses se perpétuent aux dépens de la race humaine. On peut assurer qu'avant que la moitié de l'Europe eût aboli les cloîtres, ils renfermaient plus de cinq cent mille personnes. Il y a des campagnes dépeuplées; les colonies du nouveau monde manquent d'habitants; le fléau de la guerre emporte tous les jours trop de citoyens. Si le but de tout législateur est la multiplication des sujets, c'est aller sans doute contre ce grand principe que de trop encourager cette multitude d'hommes et de femmes que perd chaque État, et qui s'engagent par serment, autant qu'il est en eux, à la destruction de l'espèce humaine. Il serait à souhaiter qu'il y eût des retraites douces pour la vieillesse; mais ce seul institut nécessaire est le seul qui ait été oublié. C'est l'extrême jeunesse qui peuple les cloîtres : c'est dans un âge où il n'est permis nulle part de jouir de ses biens, qu'il est permis de disposer de sa liberté pour jamais.

On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans le cloître de très-grandes vertus : il n'est guère encore de monastère qui ne renferme des âmes admirables, qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont fait un plaisir de rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces asiles de la piété. Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse, et que les plus grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères; mais ils ont été plus remarqués par leur contraste avec la règle. Nul État n'a toujours été pur. Il faut n'envisager ici que le bien général de la société : il faut plaindre mille talents ensevelis, et des vertus stériles qui eussent été utiles au monde. Le petit nombre des cloîtres fit d'abord beaucoup de bien. Ce petit nombre proportionné à l'étendue de chaque État eût été respectable. Le grand nombre les avilit, ainsi que les prêtres, qui, autrefois presque égaux aux évêques, sont maintenant à leur égard ce qu'est le peuple en comparaison des princes.

Il est vrai qu'entre les anciens moines noirs et les nouveaux moines

1. Malgré cette résolution inspirée par la politique, il y a eu dans ce siècle deux papes tirés des ordres religieux, Orsini (Benoît XIII), dominicain; Ganganelli (Clément XIV), franciscain : tant les choses changent!

blancs il régnait une inimitié scandaleuse. Cette jalousie ressemblait à celle des factions vertes et bleues dans l'empire romain; mais elle ne causa pas les mêmes séditions.

Dans cette foule d'ordres religieux, les bénédictins tenaient toujours le premier rang. Occupés de leur puissance et de leurs richesses, ils n'entrèrent guère au XVIe siècle dans les disputes scolastiques; ils regardaient les autres moines comme l'ancienne noblesse voit la nouvelle. Ceux de Citeaux, de Clairvaux, et beaucoup d'autres, étaient des rejetons de la souche de saint Benoît, et n'étaient, du temps de Luther, connus que par leur opulence. Les riches abbayes d'Allemagne, tranquilles dans leurs États, ne se mêlaient pas de controverse, et les bénédictins de Paris n'avaient pas encore employé leur loisir à ces savantes recherches qui leur ont donné tant de réputation.

Les carmes, transplantés de la Palestine en Europe, au VIIIe siècle, étaient contents, pourvu qu'on crût qu'Élie était leur fondateur.

L'ordre des chartreux, établi près de Grenoble à la fin du XIe siècle, seul ordre ancien qui n'ait jamais eu besoin de réforme, était en petit nombre; trop riche, à la vérité, pour des hommes séparés du siècle, mais, malgré ces richesses, consacrés sans relâchement au jeûne, au silence, à la prière, à la solitude; tranquilles sur la terre, au milieu de tant d'agitations dont le bruit venait à peine jusqu'à eux, et ne connaissant les souverains que par les prières où leurs noms sont insérés. Heureux si des vertus si pures et si persévérantes avaient pu être utiles au monde!

Les prémontrés, que saint Norbert fonda (1120), ne faisaient pas beaucoup de bruit, et n'en valaient que mieux.

Les franciscains étaient les plus nombreux et les plus agissants. François d'Assise, qui les fonda vers l'an 1210, était l'homme de la plus grande simplicité et du plus prodigieux enthousiasme : c'était l'esprit du temps; c'était en partie celui de la populace des croisés; c'était celui des Vaudois et des Albigeois. Il trouva beaucoup d'hommes de sa trempe, et se les associa. Les guerres des croisades nous ont déjà fait voir[1] un grand exemple de son zèle et de celui de ses compagnons, quand il alla proposer au soudan d'Égypte de se faire chrétien, et que frère Gille prêcha si obstinément dans Maroc.

Jamais les égarements de l'esprit n'ont été poussés plus loin que dans le livre *des Conformités de François avec le Christ*, écrit de son temps, augmenté depuis, recueilli et imprimé enfin, au commencement du XVIe siècle, par un cordelier nommé Barthélemi Albizzi. On regarde, dans ce livre, le Christ comme précurseur de François. C'est là qu'on trouve l'histoire de la femme de neige que François fit de ses mains; celle d'un loup enragé qu'il guérit miraculeusement, et auquel il fit promettre de ne plus manger de moutons; celle d'un cordelier devenu évêque, qui, déposé par le pape, et étant mort après sa déposition, sortit de sa bière pour aller porter une lettre de reproche au pape; celle d'un médecin qu'il fit mourir par ses prières dans Nocera,

1. Chap. LVII. (ÉD.)

pour avoir le plaisir de le ressusciter par de nouvelles prières. On attribuait à François une multitude prodigieuse de miracles. C'en était un grand, en effet, qu'avait opéré ce fondateur d'un si grand ordre, de l'avoir multiplié au point que de son vivant, à un chapitre général qui se tint près d'Assise (1219), il se trouva cinq mille de ses moines. Aujourd'hui, quoique les protestants leur aient enlevé un nombre prodigieux de leurs monastères, ils ont encore sept mille maisons d'hommes sous des noms différents, et plus de neuf cents couvents de filles. On a compté, par leurs derniers chapitres, cent quinze mille hommes, et environ vingt-neuf mille filles : abus intolérable dans des pays où l'on a vu l'espèce humaine manquer sensiblement.

Ceux-là étaient ardents à tout; prédicateurs, théologiens, missionnaires, quêteurs, émissaires, courant d'un bout du monde à l'autre, et en tous lieux ennemis des dominicains. Leur querelle théologique roulait sur la naissance de la mère de Jésus-Christ. Les dominicains assuraient qu'elle était née livrée au démon comme les autres : les cordeliers prétendaient qu'elle avait été exempte du péché originel. Les dominicains croyaient être fondés sur l'opinion de saint Thomas; les franciscains sur celle de Jean Duns, Écossais, nommé improprement Scot, et connu en son temps par le titre de *Docteur subtil*.

La querelle politique de ces deux ordres était la suite du prodigieux crédit des dominicains.

Ceux-ci, fondés un peu après les franciscains, n'étaient pas si nombreux; mais ils étaient plus puissants, par la charge de maître du sacré palais de Rome, qui, depuis saint Dominique, est affectée à cet ordre, et par les tribunaux de l'inquisition auxquels ces religieux président. Leurs généraux même nommèrent longtemps les inquisiteurs dans la chrétienté. Le pape, qui les nomme actuellement, laisse toujours subsister la congrégation de cet office dans le couvent de la Minerve des dominicains; et ces moines sont encore inquisiteurs dans trente-deux tribunaux de l'Italie, sans compter ceux du Portugal et de l'Espagne.

Pour les augustins, c'était originairement une congrégation d'ermites, auxquels le pape Alexandre IV donna une règle (1254). Quoique le sacristain du pape fût toujours tiré de leur corps, et qu'ils fussent en possession de prêcher et de vendre les indulgences, ils n'étaient ni si répandus que les cordeliers, ni si puissants que les dominicains; et ils ne sont guère connus du monde séculier que pour avoir eu Luther dans leur ordre.

Les minimes ne faisaient ni bien ni mal. Ils furent fondés par un homme sans jugement, par ce Francesco Martorillo, que Louis XI priait de lui prolonger la vie. Ce Martorillo ayant réglé en Calabre que ses moines mangeraient tout à l'huile, parce que l'huile y est presque pour rien, ordonna la même chose à ses moines établis par lui-même dans les climats septentrionaux de France où les oliviers ne croissent point, et où l'huile est quelquefois si chère, que cette nourriture, ordonnée par la frugalité, est un luxe.

J'omets un grand nombre de congrégations différentes; car, dans

ce plan général, je ne fais point passer en revue tous les régiments d'une armée. Mais l'ordre des jésuites, établi du temps de Luther, demande une attention distinguée. Le monde chrétien s'est épuisé à en dire du bien et du mal. Cette société s'est étendue partout, et partout elle a eu des ennemis. Un très-grand nombre de personnes pense que sa fondation était l'effort de la politique, et que l'institut d'Inigo, que nous nommons Ignace, était un dessein formé d'asservir les consciences des rois à son ordre, de le faire dominer sur les esprits des peuples, et de lui acquérir une espèce de monarchie universelle.

Ignace de Loyola était bien éloigné d'une pareille vue, et ne fut jamais en état de former de telles prétentions : c'était un gentilhomme biscayen, sans lettres, né avec un esprit romanesque, entêté de livres de chevalerie, et disposé à l'enthousiasme. Il servait dans les troupes d'Espagne tandis que les Français, qui voulaient en vain retirer la Navarre des mains de ses usurpateurs, assiégeaient le château de Pampelune (1521). Ignace, qui alors avait près de trente ans, était renfermé dans le château. Il y fut blessé. La Légende dorée, qu'on lui donna à lire pendant sa convalescence, et une vision qu'il crut avoir, le déterminèrent à faire le pèlerinage de Jérusalem. Il se dévoua à la mortification. On assure même qu'il passa sept jours et sept nuits sans manger ni boire, chose presque incroyable, qui marque une imagination un peu faible et un corps extrêmement robuste. Tout ignorant qu'il était, il prêcha de village en village. On sait le reste de ses aventures; comment il se fit chevalier de la Vierge après avoir fait la veille des armes pour elle; comment il voulut combattre un Maure qui avait parlé peu respectueusement de celle dont il était chevalier, et comme il abandonna la chose à la décision de son cheval, qui prit un autre chemin que celui du Maure. Il prétendit aller prêcher les Turcs : il alla jusqu'à Venise; mais faisant réflexion qu'il ne savait pas le latin, langue pourtant assez inutile en Turquie, il retourna, à l'âge de trente-trois ans, commencer ses études à Salamanque.

L'inquisition l'ayant fait mettre en prison parce qu'il dirigeait des dévotes, et en faisait des pèlerines, et n'ayant pu apprendre dans Alcala ni dans Salamanque les premiers rudiments de la grammaire, il alla se mettre en sixième dans Paris, au collége de Montaigu, se soumettant au fouet comme les petits garçons de sa classe. Incapable d'apprendre le latin, pauvre, errant dans Paris, et méprisé, il trouva des Espagnols dans le même état; il se les associa : quelques Français se joignirent à eux. Ils allèrent tous à Rome, vers l'an 1537, se présenter au pape Paul III, en qualité de pèlerins qui voulaient aller à Jérusalem, et y former une congrégation particulière. Ignace et ses compagnons avaient de la vertu; ils étaient désintéressés, mortifiés, pleins de zèle. On doit avouer aussi qu'Ignace brûlait de l'ambition d'être chef d'un institut. Cette espèce de vanité, dans laquelle entre l'ambition de commander, s'affermit dans un cœur par le sacrifice des autres passions, et agit d'autant plus puissamment qu'elle se joint à des vertus. Si Ignace n'avait pas eu cette passion, il serait entré avec les siens dans l'ordre des théatins, que le cardinal Cajetan avait établi.

En vain ce cardinal le sollicitait d'entrer dans cette communauté, l'envie d'être fondateur l'empêcha d'être religieux sous un autre.

Les chemins de Jérusalem n'étaient pas sûrs; il fallut rester en Europe. Ignace, qui avait appris un peu de grammaire, se consacra à enseigner les enfants. Ses disciples remplirent cette vue avec un très-grand succès; mais ce succès même fut une source de troubles. Les jésuites eurent à combattre des rivaux dans les universités où ils furent reçus; et les villes où ils enseignèrent en concurrence avec l'université furent un théâtre de divisions.

Si le désir d'enseigner, que la charité inspira à ce fondateur, a produit des événements funestes, l'humilité par laquelle il renonça lui et les siens aux dignités ecclésiastiques est précisément ce qui a fait la grandeur de son ordre. La plupart des souverains prirent des jésuites pour confesseurs, afin de n'avoir pas un évêché à donner pour une absolution; et la place de confesseur est devenue souvent bien plus importante qu'un siége épiscopal. C'est un ministère secret qui devient puissant à proportion de la faiblesse du prince.

Enfin Ignace et ses compagnons, pour arracher du pape une bulle d'établissement, fort difficile à obtenir, furent conseillés de faire, outre les vœux ordinaires, un quatrième vœu d'obéissance au pape, et c'est ce quatrième vœu qui, dans la suite, a produit des missionnaires portant la religion et la gloire du souverain pontife aux extrémités de la terre. Voilà comme l'esprit du monde le moins politique donna naissance au plus politique de tous les ordres monastiques. En matière de religion, l'enthousiasme commence toujours le bâtiment; mais l'habileté l'achève.

(1540) Paul III promulgua leur bulle d'institution, avec la clause expresse que leur nombre ne passerait jamais soixante. Cependant Ignace, avant de mourir, eut plus de mille jésuites sous ses ordres. La prudence gouverna enfin son enthousiasme : son livre des *Exercices spirituels*, qui devait diriger ses disciples, était à la vérité romanesque; il y représente Dieu comme un général d'armée, dont les jésuites sont les capitaines : mais on peut faire un très-mauvais livre, et bien gouverner. Il fut assisté surtout par un Lainez et un Salmeron qui, étant devenus habiles, composèrent avec lui les lois de son ordre. François de Borgia, duc de Gandie, petit-fils du pape Alexandre VI, et neveu de César Borgia, aussi dévot et aussi simple que son oncle et son grand-père avaient été méchants et fourbes, entra dans l'ordre des jésuites, et lui procura des richesses et du crédit. François Xavier, par ses missions dans l'Inde et au Japon, rendit l'ordre célèbre. Cette ardeur, cette opiniâtreté, ce mélange d'enthousiasme et de souplesse, qui fait le caractère de tout nouvel institut, fit recevoir les jésuites dans presque tous les royaumes, malgré les oppositions qu'ils essuyèrent. (1561) Ils ne furent admis en France qu'à condition qu'ils ne prendraient jamais le nom de jésuites, et qu'ils seraient soumis aux évêques. Ce nom de jésuite paraissait trop fastueux : on leur reprochait de vouloir s'attribuer à eux seuls un titre commun à tous les chrétiens; et les vœux qu'ils faisaient au pape donnaient de la jalousie.

On les a vus depuis gouverner plusieurs cours de l'Europe, se faire un grand nom par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, et donner des lois aux peuples du Paraguai[1]. A l'époque de leur expulsion du Portugal, premier signal de leur destruction, ils étaient environ dix-huit mille dans le monde, tous soumis à un général perpétuel et absolu, liés tous ensemble uniquement par l'obéissance qu'ils vouent à un seul. Leur gouvernement était devenu le modèle d'un gouvernement monarchique. Ils avaient des maisons pauvres, ils en avaient de très-riches. L'évêque du Mexique, dom Jean de Palafox, écrivait au pape Innocent X, environ cent ans après leur institution : « J'ai trouvé entre les mains des jésuites presque toutes les richesses de ces provinces. Deux de leurs colléges possèdent trois cent mille moutons, six grandes sucreries dont quelques-unes valent près d'un million d'écus; ils ont des mines d'argent très-riches; leurs mines sont si considérables qu'elles suffiraient à un prince qui ne reconnaîtrait aucun souverain au-dessus de lui. » Ces plaintes paraissent un peu exagérées; mais elles étaient fondées.

Cet ordre eut beaucoup de peine à s'établir en France; et cela devait être. Il naquit, il s'éleva sous la maison d'Autriche, alors ennemie de la France, et fut protégé par elle. Les jésuites, du temps de la Ligue, étaient les pensionnaires de Philippe II. Les autres religieux, qui entrèrent tous dans cette faction, excepté les bénédictins et les chartreux, n'attisaient le feu qu'en France; les jésuites le soufflaient de Rome, de Madrid, de Bruxelles, au milieu de Paris. Des temps plus heureux ont éteint ces flammes.

Rien ne semble plus contradictoire que cette haine publique dont ils ont été chargés, et cette confiance qu'ils se sont attirée; cet esprit qui les exila de plusieurs pays, et qui les y remit en crédit; ce prodigieux nombre d'ennemis, et cette faveur populaire : mais on avait vu des exemples de ces contrastes dans les ordres mendiants. Il y a toujours dans une société nombreuse, occupée des sciences et de la religion, des esprits ardents et inquiets qui se font des ennemis, des savants qui se font de la réputation, des caractères insinuants qui se font des partisans, et des politiques qui tirent parti du travail et du caractère de tous les autres.

Il ne faut pas sans doute attribuer à leur institut, à un dessein formé, général, et toujours suivi, les crimes auxquels des temps funestes ont entraîné plusieurs jésuites. Ce n'est pas certainement la faute d'Ignace, si les pères Matthieu, Guignard, Guéret, et d'autres, cabalèrent et écrivirent contre Henri IV avec tant de fureur, et s'ils ont été enfin chassés de la France, de l'Espagne et du Portugal, et détruits par un pape cordelier, malgré le quatrième vœu qu'ils faisaient au saint-siége; de même que ce n'est pas la faute du fondateur des dominicains, si un de leurs frères empoisonna l'empereur Henri VII en le communiant, et si un autre assassina le roi de France Henri III.

1. Voyez le chapitre CLIV, *Du Paraguai*.

On ne doit pas imputer davantage à saint Benoît l'empoisonnement du duc de Guienne, frère de Louis XI, par un bénédictin. Nul ordre religieux ne fut fondé dans des vues criminelles, ni même politiques.

Les pères de l'Oratoire de France, d'une institution plus nouvelle, sont différents de tous les ordres. Leur congrégation est la seule où les vœux soient inconnus, et où n'habite point le repentir. C'est une retraite toujours volontaire. Les riches y vivent à leurs dépens, les pauvres aux dépens de la maison. On y jouit de la liberté qui convient à des hommes. La superstition et les petitesses n'y déshonorent guère la vertu.

Il a régné entre tous ces ordres une émulation qui est souvent devenue une jalousie éclatante. La haine entre les moines noirs et les moines blancs subsista violemment pendant quelques siècles : les dominicains et les franciscains furent nécessairement divisés, comme on l'a remarqué[1] : chaque ordre semblait se rallier sous un étendard différent. Ce qu'on appelle esprit de corps anime toutes les sociétés.

Les instituts consacrés au soulagement des pauvres et au service des malades n'ont pas été les moins respectables. Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain, et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse; mais aussi cette congrégation si utile est la moins nombreuse.

Il est une autre congrégation plus héroïque; car ce nom convient aux trinitaires de la rédemption des captifs, établis vers l'an 1120 par un gentilhomme nommé Jean de Matha. Ces religieux se consacrent depuis six cents ans à briser les chaînes des chrétiens chez les Maures : ils emploient à payer les rançons des esclaves leurs revenus et les aumônes qu'ils recueillent, et qu'ils portent eux-mêmes en Afrique.

On ne peut se plaindre de tels instituts; mais on se plaint en général que la vie monastique a dérobé trop de sujets à la société civile. Les religieuses surtout sont mortes pour la patrie; les tombeaux où elles vivent sont presque tous très-pauvres : une fille qui travaille de ses mains aux ouvrages de son sexe gagne beaucoup plus que ne coûte l'entretien d'une religieuse. Leur sort peut faire pitié, si celui de tant de couvents d'hommes trop riches peut faire envie. Il est bien évident que leur trop grand nombre dépeuplerait un État. Les Juifs, pour cette raison, n'eurent ni esséniennes ni filles thérapeutes : il n'y eut aucun asile consacré à la virginité en Asie; les Chinois et les Japonais seuls ont quelques bonzesses; mais elles ne sont pas absolument inutiles : il n'y eut jamais dans l'ancienne Rome que six vestales; encore pouvaient-elles sortir de leur retraite au bout d'un certain temps pour se marier : les temples eurent très-peu de prêtresses consacrées à la virginité. Le pape saint Léon, dont la mémoire est si respectée, ordonna (458), avec d'autres évêques, qu'on ne donnerait jamais le voile aux

1. Chap. CXXIX. (ÉD.)

filles avant l'âge de quarante ans; et l'empereur Majorien fit une loi de l'État de cette sage loi de l'Église : un zèle imprudent abolit avec le temps ce que la sagesse avait établi.

Un des plus horribles abus de l'état monastique, mais qui ne tombe que sur ceux qui, ayant eu l'imprudence de se faire moines, ont le malheur de s'en repentir, c'est la licence que les supérieurs des couvents se donnent d'exercer la justice et d'être chez eux lieutenants-criminels : ils enferment pour toujours dans des cachots souterrains ceux dont ils sont mécontents, ou dont ils se défient. Il y en a mille exemples en Italie, en Espagne; il y en a eu en France : c'est ce que dans le jargon des moines ils appellent *être* in pace, *à l'eau d'angoisse et au pain de tribulation.*

Vous trouverez dans l'*Histoire du droit public ecclésiastique*[1] auquel travailla M. d'Argenson[2], le ministre des affaires étrangères, homme beaucoup plus instruit et plus philosophe qu'on ne croyait; vous trouverez, dis-je, que l'intendant de Tours délivra un de ces prisonniers, qu'il découvrit difficilement après les plus exactes recherches. Vous verrez que M. de Coislin, évêque d'Orléans, délivra un de ces malheureux moines enfermé dans une citerne bouchée d'une grosse pierre. Mais ce que vous ne lirez pas, c'est qu'on ait puni l'insolence barbare de ces supérieurs monastiques, qui s'attribuaient le droit de la puissance royale, et qui l'exerçaient avec tant de tyrannie[3].

La politique semble exiger qu'il n'y ait pour le service des autels, et pour les autres secours, que le nombre de ministres nécessaires : l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande, n'en ont pas vingt mille. La Hollande, qui contient deux millions d'habitants, n'a pas mille ecclésiastiques : encore ces hommes consacrés à l'Église, étant presque tous mariés, fournissent des sujets à la patrie, et des sujets élevés avec sagesse.

On comptait en France, vers l'an 1700, plus de deux cent cinquante mille ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers; et c'est beaucoup plus que le nombre ordinaire de ces soldats. Le clergé de l'État du pape composait environ trente-deux mille hommes, et le nombre des religieux et des filles cloîtrées allait à huit mille : c'est de tous les États catholiques celui où le nombre des clercs séculiers excède le plus celui des religieux; mais avoir quarante mille ecclésiastiques, et ne pouvoir entretenir dix mille soldats, c'est le sûr moyen d'être toujours faible.

Le France a plus de couvents que toute l'Italie ensemble. Le nombre des hommes et des femmes que renferment les cloîtres montait en ce royaume à plus de quatre-vingt-dix mille au commencement du siècle courant : l'Espagne n'en a environ que cinquante mille, si on s'en rapporte au dénombrement fait par Gonzalès d'Avila (1620); mais ce pays n'est pas à beaucoup près la moitié aussi peuplé que la France,

1. Tome I, p. 399.
2. L'*Histoire du droit public ecclésiastique français*, par M. D. B. (Du Boullay, avocat), 1737, 2 vol. in-8; en 1750, 2 vol. in-4 ou 3 vol. in-12. (Éd.)
3. Le parlement de Paris punit en 1763 les moines de Clairvaux d'une vexation semblable : il leur en coûta quarante mille écus.

et après l'émigration des Maures et des Juifs, après la transplantation de tant de familles espagnoles en Amérique, il faut convenir que les cloîtres en Espagne tiennent lieu d'une mortalité qui détruit insensiblement la nation.

Il y a dans le Portugal un peu plus de dix mille religieux de l'un et de l'autre sexe : c'est un pays à peu près d'une population égale à celle de l'État du pape, et cependant les cloîtres y sont plus peuplés.

Il n'est point de royaume où l'on n'ait souvent proposé de rendre à l'État une partie des citoyens que les monastères lui enlèvent; mais ceux qui gouvernent sont rarement touchés d'une utilité éloignée, toute sensible qu'elle est, surtout quand cet avantage futur est balancé par les difficultés présentes.

Les ordres religieux s'opposent tous à cette réforme; chaque supérieur qui se voit à la tête d'un petit État voudrait accroître la multitude de ses sujets; et souvent un moine, que le repentir dessèche dans son cloître, est encore attaché à l'idée du bien de son ordre, qu'il préfère au bien réel de la patrie [1].

CHAP. CXL. — *De l'inquisition.*

Si une milice de cinq ou six cent mille religieux, combattant par la parole sous l'étendard de Rome, ne put empêcher la moitié de l'Europe de se soustraire au joug de cette cour, l'inquisition n'a réellement servi qu'à faire perdre au pape encore quelques provinces, comme les sept provinces unies, et à brûler ailleurs inutilement les malheureux.

On se souvient[2] que, dans les guerres contre les Albigeois, le pape

1. Joseph II vient d'entreprendre cette réforme que, dans tous les États catholiques, les hommes éclairés, les bons citoyens, désiraient en vain depuis longtemps.

Il a supprimé successivement un grand nombre de couvents des deux sexes, et quelques ordres entiers, en commençant par les plus inutiles. Il assure aux individus qui vivaient dans ces couvents une subsistance suffisante, en permettant à ceux qui voudraient se réunir librement, de mener la vie commune sous l'inspection de l'évêque. Ce qui reste des biens de ces couvents est consacré à l'éducation publique, à des établissements utiles pour l'instruction et pour le soulagement du peuple.

En même temps il a soustrait les moines, qu'il n'a pas cru devoir supprimer encore, à l'obéissance du pape, et à celle de tout supérieur étranger. Il a rétabli les évêques dans leurs anciens droits; et en respectant la primauté du siége de Rome, regardée comme un dogme par l'Église catholique, il en a décliné la juridiction, que l'histoire prouve n'être qu'un établissement purement humain, qu'une suite de la faiblesse des princes et de la superstition des peuples.

Il a rendu à tous ses sujets le droit de suivre le culte que leur prescrit leur conscience, en les assujettissant seulement à quelques sacrifices que l'amour de la paix rend nécessaires; mais ces sacrifices ne sont une atteinte ni à la liberté de la conscience, ni à aucun autre droit des hommes.

L'esclavage de la glèbe a été adouci, ou plutôt supprimé dans des pays immenses où, joint à l'intolérance, il avait empêché si longtemps les progrès de la population et de l'industrie. Ces changements heureux ont été l'ouvrage de la première année du règne de Joseph II; et jamais aucun prince ni ancien ni moderne n'a montré au monde un plus courageux et plus éclairé restaurateur des droits de l'humanité et des lois de la justice. (*Éd. de Kehl.*)

2. Chap. LXII. (ÉD.)

Innocent III établit, vers l'an 1200, ce tribunal qui juge les pensées des hommes, et qu'au mépris des évêques, arbitres naturels dans les procès de doctrine, il fut confié à des dominicains et à des cordeliers.

Ces premiers inquisiteurs avaient le droit de citer tout hérétique, de l'excommunier, d'accorder des indulgences à tout prince qui exterminerait les condamnés, de réconcilier à l'Église, de taxer les pénitents, et de recevoir d'eux en argent une caution de leur repentir.

La bizarrerie des événements, qui met tant de contradictions dans la politique humaine, fit que le plus violent ennemi des papes fut le protecteur le plus sévère de ce tribunal.

L'empereur Frédéric II, accusé par le pape, tantôt d'être mahométan, tantôt d'être athée, crut se laver du reproche en prenant sous sa protection les inquisiteurs; il donna même quatre édits à Pavie (1244), par lesquels il ordonnait aux juges séculiers de livrer aux flammes ceux que les inquisiteurs condamneraient comme hérétiques obstinés, et de laisser dans une prison perpétuelle ceux que l'inquisition déclarait repentants.

Frédéric II, malgré cette politique, n'en fut pas moins persécuté; et les papes se servirent depuis, contre les droits de l'empire, des armes qu'il leur avait données.

En 1255, le pape Alexandre III établit l'inquisition en France, sous le roi saint Louis. Le gardien des cordeliers de Paris et le provincial des dominicains étaient les grands inquisiteurs. Ils devaient, par la bulle d'Alexandre, consulter les évêques; mais ils n'en dépendaient pas : cette étrange juridiction, donnée à des hommes qui font vœu de renoncer au monde, indigna le clergé et les laïques. Un cordelier inquisiteur assista au jugement des templiers; mais bientôt le soulèvement de tous les esprits ne laissa à ces moines qu'un titre inutile.

En Italie les papes avaient plus de crédit, parce que, tout désobéis qu'ils étaient dans Rome, tout éloignés qu'ils en furent longtemps, ils étaient toujours à la tête de la faction guelfe contre celle des gibelins : ils se servirent de cette inquisition contre les partisans de l'empire (1302); car le pape Jean XXII fit procéder par des moines inquisiteurs contre Matthieu Visconti, seigneur de Milan, dont le crime était d'être attaché à l'empereur Louis de Bavière. Le dévouement du vassal à son suzerain fut déclaré hérésie : la maison d'Este, celle de Malatesta, furent traitées de même pour la même cause; et si le supplice ne suivit pas la sentence, c'est qu'il était alors plus aisé aux papes d'avoir des inquisiteurs que des armées.

Plus ce tribunal s'établit, et plus les évêques, qui se voyaient enlever un droit qui semblait leur appartenir, le réclamèrent vivement : les papes les associèrent aux moines inquisiteurs qui exerçaient pleinement leur autorité dans presque tous les États d'Italie, et dont les évêques ne furent que les assesseurs.

(1289) Sur la fin du XIIIe siècle, Venise avait déjà reçu l'inquisition mais si ailleurs elle était toute dépendante du pape, elle fut dans l'État vénitien soumise au sénat : la plus sage précaution qu'il prit fut que les amendes et les confiscations n'appartinssent pas aux inquisi-

teurs. On croyait modérer leur zèle, en leur ôtant la tentation de s'enrichir par leurs jugements; mais, comme l'envie de faire valoir les droits de son ministère est chez les hommes une passion aussi forte que l'avarice, les entreprises des inquisiteurs obligèrent le sénat longtemps après, au XVIe siècle, d'ordonner que l'inquisition ne pourrait jamais faire de procédure sans l'assistance de trois sénateurs. Par ce règlement, et par plusieurs autres aussi politiques, l'autorité de ce tribunal fut anéantie à Venise à force d'être éludée.

Un royaume où il semblait que l'inquisition dût s'établir avec le plus de facilité et de pouvoir, est précisément celui où elle n'a jamais eu d'entrée; c'est le royaume de Naples. Les souverains de cet État et ceux de Sicile se croyaient en droit, par les concessions des papes, d'y exercer la juridiction ecclésiastique : le pontife romain et le roi disputant toujours à qui nommerait les inquisiteurs, on n'en nomma point, et les peuples profitèrent, pour la première fois, des querelles de leurs maîtres : il y eut pourtant dans Naples et Sicile moins d'hérétiques qu'ailleurs. Cette paix de l'église dans ces royaumes prouva bien que l'inquisition était moins un rempart de la foi qu'un fléau inventé pour troubler les hommes.

(1478) Elle fut enfin autorisée en Sicile, après l'avoir été en Espagne par Ferdinand et Isabelle; mais elle fut en Sicile, plus encore qu'en Castille, un privilége de la couronne, et non un tribunal romain; car en Sicile c'est le roi qui est pape.

Il y avait déjà longtemps qu'elle était reçue dans l'Aragon : elle y languissait ainsi qu'en France, sans fonctions, sans ordre, et presque oubliée.

Mais ce ne fut qu'après la conquête de Grenade qu'elle déploya dans toute l'Espagne cette force et cette rigueur que jamais n'avaient eues les tribunaux ordinaires. Il faut que le génie des Espagnols eût alors quelque chose de plus austère et de plus impitoyable que celui des autres nations. On le voit par les cruautés réfléchies dont ils inondèrent bientôt après le Nouveau Monde. On le voit surtout ici par l'excès d'atrocité qu'ils mirent dans l'exercice d'une juridiction où les Italiens ses inventeurs mettaient beaucoup plus de douceur. Les papes avaient érigé ces tribunaux par politique; et les inquisiteurs espagnols y ajoutèrent la barbarie.

Lorsque Mahomet II eut subjugué Constantinople et la Grèce, lui et ses successeurs laissèrent les vaincus vivre en paix dans leur religion; et les Arabes, maîtres de l'Espagne, n'avaient jamais forcé les chrétiens regnicoles à recevoir le mahométisme. Mais, après la prise de Grenade, le cardinal Ximénès voulut que tous les Maures fussent chrétiens, soit qu'il y fût porté par zèle, soit qu'il écoutât l'ambition de compter un nouveau peuple soumis à sa primatie. C'était une entreprise directement contraire au traité par lequel les Maures s'étaient soumis, et il fallait du temps pour la faire réussir. Mais Ximénès voulut convertir les Maures aussi vite qu'on avait pris Grenade. On les prêcha, on les persécuta : ils se soulevèrent; on les soumit, et on les força de recevoir le baptême (1499). Ximénès fit donner à cinquante

mille d'entre eux ce signe d'une religion à laquelle ils ne croyaient pas.

Les juifs, compris dans le traité fait avec les rois de Grenade, n'éprouvèrent pas plus d'indulgence que les Maures. Il y en avait beaucoup en Espagne. Ils étaient ce qu'ils sont partout ailleurs, les courtiers du commerce. Cette profession, loin d'être turbulente, ne peut subsister que par un esprit pacifique. On compte plus de vingt mille juifs autorisés par le pape en Italie : il y a près de deux cent quatre-vingts synagogues en Pologne. La seule province de Hollande possède environ douze mille Hébreux, quoiqu'elle puisse assurément faire sans eux le commerce. Les juifs ne paraissaient pas plus dangereux en Espagne; et les taxes qu'on pouvait leur imposer étaient des ressources assurées pour le gouvernement : il est donc bien difficile de pouvoir attribuer à une sage politique la persécution qu'ils essuyèrent.

L'inquisition procéda contre eux et contre les musulmans. Nous avons déjà observé[1] combien de familles mahométanes et juives aimèrent mieux quitter l'Espagne que de soutenir la rigueur de ce tribunal, et combien Ferdinand et Isabelle perdirent de sujets. C'étaient certainement ceux de leur secte les moins à craindre, puisqu'ils préféraient la fuite à la révolte. Ce qui restait feignit d'être chrétien. Mais le grand inquisiteur Torquemada fit regarder à la reine Isabelle tous ces chrétiens déguisés comme des hommes dont il fallait confisquer les biens et proscrire la vie.

Ce Torquemada, dominicain, devenu cardinal, donna au tribunal de l'inquisition espagnole cette forme judirique opposée à toutes les lois humaines, laquelle s'est toujours conservée. Il fit en quatorze ans le procès à près de quatre-vingt mille hommes, et en fit brûler six mille avec l'appareil et la pompe des plus augustes fêtes. Tout ce qu'on nous raconte des peuples qui ont sacrifié des hommes à la Divinité n'approche pas de ces exécutions accompagnées de cérémonies religieuses. Les Espagnols n'en conçurent pas d'abord assez d'horreur, parce que c'étaient leurs anciens ennemis et des juifs qu'on immolait. Mais bientôt eux-mêmes devinrent victimes; car lorsque les dogmes de Luther éclatèrent, le peu de citoyens qui fut soupçonné de les admettre fut immolé. La forme des procédures devint un moyen infaillible de perdre qui on voulait. On ne confronte point les accusés aux délateurs, et il n'y a point de délateur qui ne soit écouté. Un criminel public et flétri par la justice, un enfant, une courtisane, sont des accusateurs graves : le fils même peut déposer contre son père, la femme contre son époux; enfin l'accusé est obligé d'être lui-même son propre délateur, de deviner et d'avouer le délit qu'on lui suppose, et que souvent il ignore. Cette procédure inouïe jusqu'alors fit trembler l'Espagne. La défiance s'empara de tous les esprits; il n'y eut plus d'amis, plus de société : le frère craignit son frère, le père son fils. C'est de là que le silence est devenu le caractère d'une nation née avec toute la vivacité que

1. Chap. CII. (ÉD.)

donne un climat chaud et fertile. Les plus adroits s'empressèrent d'être les archers de l'inquisition sous le nom de ses familiers, aimant mieux être satellites que suppliciés.

Il faut encore attribuer à ce tribunal cette profonde ignorance de la saine philosophie où les écoles d'Espagne demeurent plongées, tandis que l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie même, ont découvert tant de vérités, et ont élargi la sphère de nos connaissances. Jamais la nature humaine n'est si avilie que quand l'ignorance superstitieuse est armée du pouvoir.

Mais ces tristes effets de l'inquisition sont peu de chose en comparaison de ces sacrifices publics qu'on nomme *auto-da-fé*, acte de foi, et des horreurs qui les précèdent.

C'est un prêtre en surplis, c'est un moine voué à l'humilité et à la douceur, qui fait dans de vastes cachots appliquer des hommes aux tortures les plus cruelles. C'est ensuite un théâtre dressé dans une place publique, où l'on conduit au bûcher tous les condamnés, à la suite d'une procession de moines et de confréries. On chante, on dit la messe, et on tue des hommes. Un Asiatique qui arriverait à Madrid le jour d'une telle exécution, ne saurait si c'est une réjouissance, une fête religieuse, un sacrifice, ou une boucherie, et c'est tout cela ensemble. Les rois, dont ailleurs la seule présence suffit pour donner grâce à un criminel, assistent nu-tête à ce spectacle, sur un siége moins élevé que celui de l'inquisiteur, et voient expirer leurs sujets dans les flammes. On reprochait à Montézuma d'immoler des captifs à ses dieux : qu'aurait-il dit s'il avait vu un *auto-da-fé* ?

Ces exécutions sont aujourd'hui plus rares qu'autrefois; mais la raison, qui perce avec tant de peine quand le fanatisme est établi, n'a pu les abolir encore [1].

L'inquisition ne fut introduite dans le Portugal que vers l'an 1557, quand ce pays n'était point soumis aux Espagnols. Elle essuya d'abord toutes les contradictions que son seul nom devait produire : mais enfin elle s'établit, et sa jurisprudence fut la même à Lisbonne qu'à Madrid. Le grand inquisiteur est nommé par le roi et confirmé par le pape. Les tribunaux particuliers de cet office, qu'on nomme *saint*, sont soumis, en Espagne et en Portugal, au tribunal de la capitale. L'inquisition eut dans ces deux États la même sévérité et la même attention à signaler son pouvoir.

En Espagne, après la mort de Charles-Quint, elle osa faire le procès au confesseur de cet empereur, Constantin Ponce, qui mourut dans un cachot, et dont l'effigie fut brûlée après sa mort dans un *auto-da-fé*.

En Portugal, Jean de Bragance, ayant arraché son pays à la domination espagnole, voulut aussi le délivrer de l'inquisition; mais il ne put réussir qu'à priver les inquisiteurs des confiscations. Ils le déclarèrent excommunié après sa mort. Il fallut que la reine sa veuve les

1. Le célèbre comte d'Aranda a détruit en 1771 une partie de ces abus abominables, et ils ont reparu depuis.

engageât à donner au cadavre une absolution aussi ridicule que honteuse. Par cette absolution, on le déclarait coupable.

Quand les Espagnols s'établirent en Amérique, ils portèrent l'inquisition avec eux. Les Portugais l'introduisirent aux Indes occidentales, immédiatement après qu'elle fut autorisée à Lisbonne.

On connaît l'inquisition de Goa. Si cette juridiction opprime ailleurs le droit naturel, elle est dans Goa contraire à la politique. Les Portugais ne sont dans l'Inde que pour y négocier : le commerce et l'inquisition paraissent incompatibles. Si elle était reçue dans Londres et dans Amsterdam, ces villes ne seraient ni si peuplées ni si opulentes. En effet, quand Philippe II la voulut introduire dans les provinces de Flandre, l'interruption du commerce fut une des principales causes de la révolution. La France et l'Allemagne ont été heureusement préservées de ce fléau. Elles ont essuyé des guerres horribles de religion; mais enfin les guerres finissent, et l'inquisition une fois établie est éternelle.

Il n'est pas étonnant qu'on ait imputé à un tribunal si détesté des excès d'horreur et d'insolence qu'il n'a pas commis. On trouve dans beaucoup de livres que ce Constantin Ponce, confesseur de Charles-Quint, condamné par l'inquisition, avait été accusé au saint-office d'avoir dicté le testament de l'empereur, dans lequel il n'y avait pas assez de legs pieux, et que le confesseur et le testament furent condamnés l'un et l'autre à être brûlés; qu'enfin tout ce que put Philippe II fut d'obtenir que la sentence ne s'exécutât pas sur le testament de l'empereur son père. Tout cela est manifestement faux : Constantin Ponce n'était plus depuis longtemps confesseur de Charles-Quint quand il fut emprisonné, et le testament de ce prince fut respecté par Philippe II, qui était trop habile et trop puissant pour souffrir qu'on déshonorât le commencement de son règne et la gloire de son père.

On lit encore dans plusieurs ouvrages écrits contre l'inquisition, que le roi d'Espagne Philippe III, assistant à un *auto-da-fé*, et voyant brûler plusieurs hommes, juifs, mahométans, hérétiques, ou soupçonnés de l'être, s'écria : « Voilà des hommes bien malheureux de mourir parce qu'ils n'ont pu changer d'opinion ! » Il est très-vraisemblable qu'un roi ait pensé ainsi, et que ces paroles lui aient échappé; il est seulement bien cruel qu'il ne sauvât pas ceux qu'il plaignait. Mais on ajoute que le grand inquisiteur, ayant recueilli ces paroles, en fit un crime au roi même; qu'il eut l'impudence atroce d'en demander une réparation; que le roi eut la bassesse d'en faire une; et que cette réparation à l'honneur du saint-office consista à se faire tirer du sang, que le grand inquisiteur fit brûler par la main du bourreau. Philippe III fut un prince borné, mais non d'une imbécillité si humiliante. Une telle aventure n'est croyable d'aucun prince; elle n'est rapportée que dans des livres sans aveu, dans le tableau des papes, et dans ces faux mémoires imprimés en Hollande sous tant de faux noms. Il faut être d'ailleurs bien maladroit pour calomnier l'inquisition, et pour chercher dans le mensonge de quoi la rendre odieuse.

Ce tribunal, inventé pour extirper les hérésies, est précisément ce

qui éloigne le plus les protestants de l'Église romaine : il est pour eux un objet d'horreur; ils aimeraient mieux mourir que s'y soumettre, et les chemises ensoufrées du saint-office sont l'étendard contre lequel ils sont à jamais réunis.

L'inquisition a été moins cruelle à Rome et en Italie, où les juifs ont de grands priviléges, et où les citoyens sont tous plus empressés à faire leur fortune et celle de leurs parents dans l'Église qu'à disputer sur des mystères. Le pape Paul IV, qui donna trop d'étendue au tribunal de l'inquisition romaine, fut détesté des Romains; le peuple troubla ses funérailles, jeta sa statue dans le Tibre, démolit les prisons de l'inquisition, et jeta des pierres aux ministres de cette juridiction : cependant l'inquisition romaine, sous Paul IV, n'avait fait mourir personne. Pie IV fut plus barbare[1]; il fit brûler trois malheureux savants, accusés de ne pas penser comme les autres; mais jamais l'inquisition italienne n'a égalé les horreurs de celle d'Espagne. Le plus grand mal qu'elle ait fait à la longue en Italie a été de tenir autant qu'elle l'a pu dans l'ignorance une nation spirituelle. Il faut que ceux qui écrivent demandent à un jacobin permission de penser, et les autres, permission de lire. Les hommes éclairés, qui sont en grand nombre, gémissent tout bas en Italie; le reste vit dans les plaisirs et l'ignorance; le bas peuple dans la superstition. Plus les Italiens ont d'esprit, plus on a voulu le restreindre, et cet esprit ne leur sert qu'à être dominés par des moines dont il faut baiser la main dans plusieurs provinces; de même qu'il ne leur a servi qu'à baiser les fers des Goths, des Lombards, des Francs et des Teutons.

Ayant ainsi parcouru tout ce qui est attaché à la religion, et réservant pour un autre lieu l'histoire plus détaillée des malheurs dont elle fut en France et en Allemagne la cause ou le prétexte, je viens au prodige des découvertes qui firent en ce temps la gloire et la richesse du Portugal et de l'Espagne, qui embrassèrent l'univers entier, et qui rendirent Philippe II le plus puissant monarque de l'Europe.

1. Depuis que M. de Voltaire a écrit ce chapitre, l'inquisition a été détruite à Milan, sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse, d'après les conseils du comte de Firmian, à qui l'Italie doit la renaissance des lumières que, depuis le temps de Fra-Paolo, la superstition se flattait d'avoir pour jamais étouffées.

Ce tribunal vient d'être détruit en Sicile par M. de Caraccioli, vice-roi de cette île, l'un des hommes d'Etat de l'Europe les plus savants et les plus éclairés, et que nous avons vu longtemps à Paris un des hommes les plus aimables de la société. La liberté du commerce des grains, celle de fabriquer et de vendre du pain vient d'être accordée par lui à ce pays, où de si mauvaises lois avaient si longtemps rendu inutiles et la fertilité du sol, et les avantages de la situation la plus heureuse, et le génie des compatriotes de Théocrite et d'Archimède.

Cependant l'inquisition a repris de nouvelles forces en Espagne : elle oblige plusieurs jeunes Espagnols qui annonçaient des talents pour les sciences de renoncer à leur patrie. Elle a poursuivi Olavidès, qui avait créé dans un désert une province peuplée d'hommes laborieux et pleins d'industrie, mais qui avait commis le plus grand des crimes aux yeux des prêtres, celui d'avoir bien connu toute l'étendue du mal qu'ils ont fait aux hommes. (*Éd. de Kehl.*)

Chap. CXLI. — *Des découvertes des Portugais.*

Jusqu'ici nous n'avons guère vu que des hommes dont l'ambition se disputait ou troublait la terre connue. Une ambition qui semblait plus utile au monde, mais qui ensuite ne fut pas moins funeste, excita enfin l'industrie humaine à chercher de nouvelles terres et de nouvelles mers.

On sait que la direction de l'aimant vers le nord, si longtemps inconnue aux peuples les plus savants, fut trouvée dans le temps de l'ignorance, vers la fin du XIIIe siècle. Flavio Goia[1], citoyen d'Amalfi au royaume de Naples, inventa bientôt après la boussole; il marqua l'aiguille aimantée d'une fleur de lis, parce que cet ornement entrait dans les armoiries des rois de Naples, qui étaient de la maison de France.

Cette invention resta longtemps sans usage, et les vers que Fauchet rapporte pour prouver qu'on s'en servait avant l'an 1300, sont probablement du XIVe siècle.

On avait déjà retrouvé les îles Canaries sans le secours de la boussole, vers le commencement du XIVe siècle. Ces îles, qui, du temps de Ptolémée et de Pline, étaient nommées les *îles Fortunées*, furent fréquentées des Romains, maîtres de l'Afrique Tingitane, dont elles ne sont pas éloignées; mais la décadence de l'empire romain ayant rompu toute communication entre les nations d'Occident, qui devinrent toutes étrangères l'une à l'autre, ces îles furent perdues pour nous. Vers l'an 1300, des Biscayens les retrouvèrent. Le prince d'Espagne, Louis de La Cerda, fils de celui qui perdit le trône, ne pouvant être roi d'Espagne, demanda, l'an 1306, au pape Clément V, le titre de roi des îles Fortunées; et comme les papes voulaient donner alors les royaumes réels et imaginaires, Clément V le couronna roi de ces îles dans Avignon. La Cerda aima mieux rester dans la France, son asile, que d'aller dans les îles Fortunées.

Le premier usage bien avéré de la boussole fut fait par des Anglais, sous le règne du roi Édouard III.

Le peu de science qui s'était conservé chez les hommes était renfermé dans les cloîtres. Un moine d'Oxford, nommé Linna, habile astronome pour son temps, pénétra jusqu'à l'Islande, et dressa des cartes des mers septentrionales, dont on se servit depuis sous le règne de Henri VI.

Mais ce ne fut qu'au commencement du XVe siècle que se firent les grandes et utiles découvertes. Le prince Henri de Portugal, fils du roi Jean Ier, qui les commença, rendit son nom plus glorieux que celui de tous ses contemporains. Il était philosophe, et il mit la philosophie à faire du bien au monde : *Talent de bien faire* était sa devise.

A cinq degrés en deçà de notre tropique est un promontoire qui s'avance dans la mer Atlantique, et qui avait été jusque-là le terme des navigations connues : on l'appelait le *Cap Non*[2] : ce monsyllabe marquait qu'on ne pouvait le passer.

1. *Gioia.* (Éd.) — 2. *Cap Non.* (Éd.)

Le prince Henri trouva des pilotes assez hardis pour doubler ce cap, et pour aller jusqu'à celui de Boyador, qui n'est qu'à deux degrés du tropique; mais ce nouveau promontoire s'avançant l'espace de six-vingts milles dans l'Océan, bordé de tous côtés de rochers, de bancs de sable, et d'une mer orageuse, découragea les pilotes. Le prince, que rien ne décourageait, en envoya d'autres. Ceux-ci ne purent passer; mais en s'en retournant par la grande mer (1419), ils retrouvèrent l'île de Madère, que sans doute les Carthaginois avaient connue, et que l'exagération avait fait prendre pour une île immense, laquelle, par une autre exagération, a passé dans l'esprit de quelques modernes pour l'Amérique même. On lui donna le nom de Madère, parce qu'elle était couverte de bois, et que *Madera* signifie *bois*, d'où nous est venu le mot de *madrier*. Le prince Henri y fit planter des vignes de Grèce et des cannes de sucre, qu'il tira de Sicile et de Chypre, où les Arabes les avaient apportées des Indes, et ce sont ces cannes de sucre qu'on a transplantées depuis dans les îles de l'Amérique, qui en fournissent aujourd'hui l'Europe.

Le prince don Henri conserva Madère; mais il fut obligé de céder aux Espagnols les Canaries, dont il s'était emparé. Les Espagnols firent valoir le droit de Louis de La Cerda et la bulle de Clément V.

Le cap Boyador avait jeté une telle épouvante dans l'esprit de tous les pilotes, que pendant treize années aucun n'osa tenter le passage. Enfin la fermeté du prince Henri inspira du courage. On passa le tropique (1446); on alla à près de quatre cents lieues par delà jusqu'au cap Vert. C'est par ses soins que furent trouvées les îles du cap Vert et les Açores (1460). S'il est vrai qu'on vit (1461) sur un rocher des Açores une statue représentant un homme à cheval, tenant la main gauche sur le cou du cheval, et montrant l'Occident de la main droite, on peut croire que ce monument était des anciens Carthaginois : l'inscription, dont on ne put connaître les caractères, semble favorable à cette opinion.

Presque toutes les côtes d'Afrique qu'on avait découvertes étaient sous la dépendance des empereurs de Maroc, qui, du détroit de Gibraltar jusqu'au fleuve du Sénégal, étendaient leur domination et leur secte à travers les déserts; mais le pays était peu peuplé, et les habitants n'étaient guère au-dessus des brutes. Lorsqu'on eut pénétré au delà du Sénégal, on fut surpris de voir que les hommes étaient entièrement noirs au midi de ce fleuve, tandis qu'ils étaient de couleur cendrée au septentrion. La race des nègres est une espèce d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagneuls l'est des lévriers. La membrane muqueuse, ce réseau que la nature a étendu entre les muscles et la peau, est blanche chez nous, chez eux noire, bronzée ailleurs. Le célèbre Ruysch fut le premier de nos jours qui, en disséquant un nègre à Amsterdam, fut assez adroit pour enlever tout ce réseau muqueux. Le czar Pierre l'acheta, mais Ruysch en conserva une petite partie que j'ai vue, et qui ressemblait à de la gaze noire. Si un nègre se fait une brûlure, sa peau devient brune, quand le réseau a été offensé; sinon, la peau renaît noire. La forme de leurs yeux

n'est point la nôtre. Leur laine noire ne ressemble point à nos cheveux; et on peut dire que si leur intelligence n'est pas d'une autre espèce que notre entendement, elle est fort inférieure. Ils ne sont pas capables d'une grande attention; ils combinent peu, et ne paraissent faits ni pour les avantages ni pour les abus de notre philosophie. Ils sont originaires de cette partie de l'Afrique, comme les éléphants et les singes; guerriers, hardis et cruels dans l'empire de Maroc, souvent même supérieurs aux troupes basanées qu'on appelle *blanches :* ils se croient nés en Guinée pour être vendus aux blancs et pour les servir.

Il y a plusieurs espèces de nègres; ceux de Guinée, ceux d'Éthiopie, ceux de Madagascar, ceux des Indes, ne sont pas les mêmes. Les noirs de Guinée, de Congo, ont de la laine, les autres de longs crins. Les peuplades noires qui avaient le moins de commerce avec les autres nations ne connaissaient aucun culte. Le premier degré de stupidité est de ne penser qu'au présent et aux besoins du corps. Tel était l'état de plusieurs nations, et surtout des insulaires. Le second degré est de prévoir à demi, de ne former aucune société stable, de regarder les astres avec admiration, et de célébrer quelques fêtes, quelques réjouissances au retour de certaines saisons, à l'apparition de certaines étoiles, sans aller plus loin, et sans avoir aucune notion distincte. C'est entre ces deux degrés d'imbécillité et de raison commencée que plus d'une nation a vécu pendant des siècles.

Les découvertes des Portugais étaient jusqu'alors plus curieuses qu'utiles. Il fallait peupler les îles, et le commerce des côtes occidentales d'Afrique ne produisait pas de grands avantages. On trouva enfin de l'or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité, sous le roi Jean II. C'est de là qu'on donna depuis le nom de *guinées* aux monnaies que les Anglais firent frapper avec l'or qu'ils trouvèrent dans le même pays.

Les Portugais, qui seuls avaient la gloire de reculer pour nous les bornes de la terre, passèrent l'équateur, et découvrirent le royaume de Congo : alors on aperçut un nouveau ciel et de nouvelles étoiles.

Les Européans virent, pour la première fois, le pôle austral et les quatre étoiles qui en sont les plus voisines. C'était une singularité bien surprenante, que le fameux Dante eût parlé plus de cent ans auparavant de ces quatre étoiles. « Je me tournai à main droite, dit-il dans le premier chant de son *Purgatoire*, et je considérai l'autre pôle : j'y vis quatre étoiles qui n'avaient jamais été connues que dans le premier âge du monde. » Cette prédiction semblait bien plus positive que celle de Sénèque le tragique, qui dit, dans sa *Médée*[1], « qu'un jour l'Océan ne séparera plus les nations, qu'un nouveau Typhis découvrira un nouveau monde, et que Thulé ne sera plus la borne de la terre. »

Cette idée vague de Sénèque n'est qu'une espérance probable, fondée sur les progrès qu'on pouvait faire dans la navigation; et la prophétie du Dante n'a réellement aucun rapport aux découvertes des Portugais et des Espagnols. Plus cette prophétie est claire, et moins elle est

1. Acte II, scène III. (ÉD.)

vraie. Ce n'est que par un hasard assez bizarre, que le pôle austral et ces quatre étoiles se trouvent annoncés dans le Dante. Il ne parlait que dans un sens figuré : son poëme n'est qu'une allégorie perpétuelle. Ce pôle chez lui est le paradis terrestre; ces quatre étoiles, qui n'étaient connues que des premiers hommes, sont les quatre vertus cardinales, qui ont disparu avec les temps d'innocence. Si on approfondissait ainsi la plupart des prédictions, dont tant de livres sont pleins, on trouverait qu'on n'a jamais rien prédit, et que la connaissance de l'avenir n'appartient qu'à Dieu. Mais si on avait eu besoin de cette prédiction du Dante pour établir quelque droit ou quelque opinion, comme on aurait fait valoir cette prophétie! comme elle eût paru claire! avec quel zèle on aurait opprimé ceux qui l'aurait expliquée raisonnablement!

On ne savait auparavant si l'aiguille aimantée serait dirigée vers le pôle antarctique en approchant de ce pôle. La direction fut constante vers le nord (1486). On poussa jusqu'à la pointe de l'Afrique, où *le cap des Tempêtes* causa plus d'effroi que celui de Boyador; mais il donna l'espérance de trouver au delà de ce cap un chemin pour embrasser par la navigation le tour de l'Afrique, et de trafiquer aux Indes : dès lors il fut nommé *le cap de Bonne-Espérance*, nom qui ne fut point trompeur. Bientôt le roi Emmanuel, héritier des nobles desseins de ses pères, envoya, malgré les remontrances de tout le Portugal, une petite flotte de quatre vaisseaux, sous la conduite de Vasco de Gama, dont le nom est devenu immortel par cette expédition

Les Portugais ne firent alors aucun établissement à ce fameux cap, que les Hollandais ont rendu depuis une des plus délicieuses habitations de la terre, et où ils cultivent avec succès les productions des quatre parties du monde. Les naturels de ce pays ne ressemblent ni aux blancs, ni aux nègres; tous de couleur d'olive foncée, tous ayant des crins. Les organes de la voix sont différents des nôtres; ils forment un bégayement et un gloussement qu'il est impossible aux autres hommes d'imiter. Ces peuples n'étaient point anthropophages; au contraire, leurs mœurs étaient douces et innocentes. Il est indubitable qu'ils n'avaient point poussé l'usage de la raison jusqu'à reconnaître un Être suprême. Ils étaient dans ce degré de stupidité qui admet une société informe, fondée sur les besoins communs. Le maître ès arts Pierre Kolb, qui a si longtemps voyagé parmi eux, est sûr que ces peuples descendent de Céthura, l'une des femmes d'Abraham, et qu'ils adorent un petit cerf-volant. On est fort peu instruit de leur théologie; et quant à leur arbre généalogique, je ne sais si Pierre Kolb a eu de bons mémoires.

Si la circoncision a dû étonner les premiers philosophes qui voyagèrent en Égypte et à Colchos, l'opération des Hottentots dut étonner bien davantage : on coupe un testicule à tous les mâles, de temps immémorial, sans que ces peuples sachent pourquoi et comment cette coutume s'est introduite parmi eux. Quelques-uns d'eux ont dit aux Hollandais que ce retranchement les rendait plus légers à la course; d'autres, que les herbes aromatiques dont on remplace le testicule coupé, les rendent plus vigoureux. Il est certain qu'ils n'en peuvent

rendre qu'une mauvaise raison; et c'est l'origine de bien des usages dans le reste de la terre.

(1497) Gama ayant doublé la pointe de l'Afrique, et remontant par ces mers inconnues vers l'équateur, n'avait pas encore repassé le capricorne, qu'il trouva, vers Sofala, des peuples policés qui parlaient arabe. De la hauteur des Canaries jusqu'à Sofala, les hommes, les animaux, les plantes, tout avait paru d'une espèce nouvelle. La surprise fut extrême de retrouver des hommes qui ressemblaient à ceux du continent connu. Le mahométisme commençait à pénétrer parmi eux; les musulmans, en allant à l'orient de l'Afrique, et les chrétiens, en remontant par l'occident, se rencontraient à une extrémité de la terre.

(1498) Ayant enfin trouvé des pilotes mahométans à quatorze degrés de latitude méridionale, il aborda dans les grandes Indes au royaume de Calicut, après avoir reconnu plus de quinze cents lieues de côtes.

Ce voyage de Gama fut ce qui changea le commerce de l'ancien monde. Alexandre, que des déclamateurs n'ont regardé que comme un destructeur, et qui cependant fonda plus de villes qu'il n'en détruisit, homme sans doute digne du nom de *grand*, malgré ses vices, avait destiné sa ville d'Alexandrie à être le centre du commerce et le lien des nations : elle l'avait été en effet et sous les Ptolémées, et sous les Romains, et sous les Arabes. Elle était l'entrepôt de l'Égypte, de l'Europe, et des Indes. Venise, au xve siècle, tirait presque seule d'Alexandrie les denrées de l'Orient et du Midi, et s'enrichissait, aux dépens du reste de l'Europe, par cette industrie et par l'ignorance des autres chrétiens. Sans le voyage de Vasco de Gama, cette république devenait bientôt la puissance prépondérante de l'Europe; mais le passage du cap de Bonne-Espérance détourna la source de ses richesses.

Les princes avaient jusque-là fait la guerre pour ravir des terres; on la fit alors pour établir des comptoirs. Dès l'an 1500, on ne put avoir du poivre à Calicut qu'en répandant du sang.

Alfonse d'Albuquerque et d'autres fameux capitaines portugais, en petit nombre, combattirent successivement les rois de Calicut, d'Ormus, de Siam, et défirent la flotte du soudan d'Égypte. Les Vénitiens, aussi intéressés que l'Égypte à traverser les progrès du Portugal, avaient proposé à ce soudan de couper l'isthme de Suez à leurs dépens, et de creuser un canal qui eût joint le Nil à la mer Rouge. Ils eussent, par cette entreprise, conservé l'empire du commerce des Indes; mais les difficultés firent évanouir ce grand projet, tandis que d'Albuquerque prenait la ville de Goa (1510) au deçà du Gange, Malaca (1511) dans la Chersonèse d'or, Aden (1513) à l'entrée de la mer Rouge, sur les côtes de l'Arabie Heureuse, et qu'enfin il s'emparait d'Ormus dans le golfe de Perse.

(1514) Bientôt les Portugais s'établirent sur toutes les côtes de l'île de Ceylan, qui produit la cannelle la plus précieuse et les plus beaux rubis de l'Orient. Ils eurent des comptoirs au Bengale; ils trafiquèrent jusqu'à Siam, et fondèrent la ville de Macao sur la frontière

de la Chine. L'Éthiopie orientale, les côtes de la mer Rouge, furent fréquentées par leurs vaisseaux. Les îles Moluques, seul endroit de la terre où la nature a placé le girofle, furent découvertes et conquises par eux. Les négociations et les combats contribuèrent à ces nouveaux établissements : il y fallut faire ce commerce nouveau à main armée.

Les Portugais, en moins de cinquante ans, ayant découvert cinq mille lieues de côtes, furent les maîtres du commerce par l'océan Éthiopique et par la mer Atlantique. Ils eurent, vers l'an 1540, des établissements considérables depuis les Moluques jusqu'au golfe Persique, dans une étendue de soixante degrés de longitude. Tout ce que la nature produit d'utile, de rare, d'agréable, fut porté par eux en Europe, à bien moins de frais que Venise ne pouvait le donner. La route du Tage au Gange devenait fréquentée. Siam et le Portugal étaient alliés.

CHAP. CXLII. — *Du Japon.*

Les Portugais, établis en riches marchands et en rois sur les côtes de l'Inde et dans la presqu'île du Gange, passèrent enfin dans les îles du Japon (1538).

De tous les pays de l'Inde, le Japon n'est pas celui qui mérite le moins l'attention d'un philosophe. Nous aurions dû connaître ce pays dès le XIIIe siècle par la relation du célèbre Marc Paul. Ce Vénitien avait voyagé par terre à la Chine; et, ayant servi longtemps sous un des enfants de Gengis-kan, il y eut les premières notions de ces îles que nous nommons Japon, et qu'il appelle Zipangri; mais ses contemporains, qui adoptaient les fables les plus grossières, ne crurent point les vérités que Marc Paul annonçait. Son manuscrit resta longtemps ignoré; il tomba enfin entre les mains de Christophe Colomb, et ne servit pas peu à le confirmer dans son espérance de trouver un monde nouveau qui pouvait rejoindre l'Orient et l'Occident. Colomb ne se trompa que dans l'opinion que le Japon touchait à l'hémisphère qu'il découvrit.

Ce royaume borne notre continent, comme nous le terminons du côté opposé. Je ne sais pourquoi on a appelé les Japonais *nos antipodes en morale;* il n'y a point de pareils antipodes parmi les peuples qui cultivent leur raison. La religion la plus autorisée au Japon admet des récompenses et des peines après la mort. Leurs principaux commandements, qu'ils appellent *divins*, sont précisément les nôtres. Le mensonge, l'incontinence, le larcin, le meurtre, sont également défendus; c'est la loi naturelle réduite en préceptes positifs. Ils y ajoutent le précepte de la tempérance, qui défend jusqu'aux liqueurs fortes de quelque nature qu'elles soient; et ils étendent la défense du meurtre jusqu'aux animaux. Saka, qui leur donna cette loi, vivait environ mille ans avant notre ère vulgaire. Ils ne diffèrent donc de nous, en morale, que dans leur précepte d'épargner les bêtes. S'ils ont beaucoup de fables, c'est en cela qu'ils ressemblent à tous les peuples, et à nous qui n'avons connu que des fables grossières avant le christianisme, et qui n'en avons que trop mêlé à notre religion. Si leurs

usages sont différents des nôtres, tous ceux des nations orientales le sont aussi, depuis les Dardanelles jusqu'au fond de la Corée.

Comme le fondement de la morale est le même chez toutes les nations, il y a aussi des usages de la vie civile qu'on trouve établis dans toute la terre. On se visite, par exemple, au Japon, le premier jour de l'année, on se fait des présents comme dans notre Europe. Les parents et les amis se rassemblent dans les jours de fête.

Ce qui est plus singulier, c'est que leur gouvernement a été pendant deux mille quatre cents ans entièrement semblable à celui du calife des musulmans et de Rome moderne. Les chefs de la religion ont été chez les Japonais les chefs de l'empire plus longtemps qu'en aucune nation du monde; la succession de leurs pontifes-rois remonte incontestablement six cent soixante ans avant notre ère. Mais les séculiers, ayant peu à peu partagé le gouvernement, s'en emparèrent entièrement vers la fin du XVIe siècle, sans oser pourtant détruire la race et le nom des pontifes dont ils ont envahi tout le pouvoir. L'empereur ecclésiastique, nommé *dairi*, est une idole toujours révérée, et le général de la couronne, qui est le véritable empereur, tient avec respect le dairi dans une prison honorable. Ce que les Turcs ont fait à Bagdad, ce que les empereurs allemands ont voulu faire à Rome, les Taicosamas l'ont fait au Japon.

La nature humaine, dont le fond est partout le même, a établi d'autres ressemblances entre ces peuples et nous. Ils ont la superstition des sortiléges, que nous avons eue si longtemps. On retrouve chez eux les pèlerinages, les épreuves même du feu, qui faisaient autrefois une partie de notre jurisprudence : enfin, ils placent leur grands hommes dans le ciel, comme les Grecs et les Romains. Leur pontife a seul, comme celui de Rome moderne, le droit de faire des apothéoses, et de consacrer des temples aux hommes qu'il en juge dignes. Les ecclésiastiques sont en tout distingués des séculiers; il y a entre ces deux ordres un mépris et une haine réciproques, comme partout ailleurs. Ils ont depuis très-longtemps des religieux, des ermites, des instituts même, qui ne sont pas fort éloignés de nos ordres guerriers; car il y avait une ancienne société de solitaires qui faisaient vœu de combattre pour la religion.

Cependant, malgré cet établissement, qui semble annoncer des guerres civiles, comme l'ordre teutonique de Prusse en a causé en Europe, la liberté de conscience était établie dans ces pays aussi bien que dans tout le reste de l'Orient. Le Japon était partagé en plusieurs sectes, quoique sous un roi pontife; mais toutes les sectes se réunissaient dans les mêmes principes de morale. Ceux qui croyaient la métempsycose, et ceux qui n'y croyaient pas, s'abstenaient et s'abstiennent encore aujourd'hui de manger la chair des animaux qui rendent service à l'homme. Toute la nation se nourrit de riz et de légumes, de poissons et de fruits; sobriété qui semble en eux une vertu plus qu'une superstition.

La doctrine de Confucius a fait beaucoup de progrès dans cet empire. Comme elle se réduit toute à la simple morale, elle a charmé tous

les esprits de ceux qui ne sont pas attachés aux bonzes; et c'est toujours la saine partie de la nation. On croit que le progrès de cette philosophie n'a pas peu contribué à ruiner la puissance du dairi. (1700) L'empereur qui régnait n'avait pas d'autre religion. ¶

Il semble qu'on abuse plus au Japon qu'à la Chine de cette doctrine de Confucius. Les philosophes japonais regardent l'homicide de soi-même comme une action vertueuse quand elle ne blesse pas la société. Le naturel fier et violent de ces insulaires met souvent cette théorie en pratique, et rend le suicide beaucoup plus commun encore au Japon qu'en Angleterre.

La liberté de conscience, comme le remarque Kempfer, ce véridique et savant voyageur, avait toujours été accordée dans le Japon, ainsi que dans presque tout le reste de l'Asie. Plusieurs religions étrangères s'étaient paisiblement introduites au Japon. Dieu permettait ainsi que la voie fût ouverte à l'Évangile dans toutes ces vastes contrées. Personne n'ignore qu'il fit des progrès prodigieux sur la fin du XVIe siècle dans la moitié de cet empire. Le premier qui répandit ce germe fut le célèbre François Xavier, jésuite portugais, homme d'un zèle courageux et infatigable; il alla avec les marchands dans plusieurs îles du Japon, tantôt en pèlerin, tantôt dans l'appareil pompeux d'un vicaire apostolique député par le pape. Il est vrai qu'obligé de se servir d'un truchement, il ne fit pas d'abord de grands progrès. « Je n'entends point ce peuple, dit-il dans ses lettres, et il ne m'entend point; nous épelons comme des enfants. » Il ne fallait pas qu'après cet aveu les historiens de sa vie lui attribuassent le don des langues : ils devaient aussi ne pas mépriser leurs lecteurs jusqu'au point d'assurer que Xavier ayant perdu son crucifix, il lui fut rapporté par un cancre; qu'il se trouva en deux endroits au même instant, et qu'il ressuscita neuf morts[1]. On devait s'en tenir à louer son zèle et ses tentatives. Il apprit enfin assez de japonais pour se faire un peu entendre. Les princes de plusieurs îles de cet empire, mécontents pour la plupart de leurs bonzes, ne furent pas fâchés que des prédicateurs étrangers vinssent contredire ceux qui abusaient de leur ministère. Peu à peu la religion chrétienne s'établit.

La célèbre ambassade de trois princes chrétiens japonais au pape Grégoire XIII est peut-être l'hommage le plus flatteur que le saint-siége ait jamais reçu. Tout ce grand pays où il faut aujourd'hui abjurer l'Évangile, et où les seuls Hollandais sont reçus à condition de n'y faire aucun acte de religion, a été sur le point d'être un royaume chrétien, et peut-être un royaume portugais. Nos prêtres y étaient honorés plus que parmi nous; aujourd'hui leur tête y est à prix, et ce prix même est considérable; il est environ de douze mille livres. L'indiscrétion d'un prêtre portugais, qui ne voulut pas céder le pas à un des premiers officiers du roi, fut la première cause de cette révolution; la seconde fut l'obstination de quelques jésuites qui soutinrent trop un droit odieux, en ne voulant pas rendre une maison qu'un seigneur japonais leur avait donnée, et que le fils de ce seigneur redemandait;

1. Voyez l'article FRANÇOIS XAVIER, dans le *Dictionnaire philosophique*

la troisième fut la crainte d'être subjugué par les chrétiens; et c'est ce qui causa une guerre civile. Nous verrons comment le christianisme, qui commença par des missions, finit par des batailles.

Tenons-nous-en à présent à ce que le Japon était alors, à cette antiquité dont ces peuples se vantent comme les Chinois, à cette suite de rois pontifes qui remonte à plus de six siècles avant notre ère : remarquons surtout que c'est le seul peuple de l'Asie qui n'ait jamais été vaincu. On compare les Japonais aux Anglais, par cette fierté insulaire qui leur est commune, par le suicide qu'on croit si fréquent dans ces deux extrémités de notre hémisphère. Mais les îles du Japon n'ont jamais été subjuguées; celles de la Grande-Bretagne l'ont été plus d'une fois. Les Japonais ne paraissent pas être un mélange de différents peuples, comme les Anglais et presque toutes nos nations : ils semblent être aborigènes. Leurs lois, leur culte, leurs mœurs, leur langage, ne tiennent rien de la Chine; et la Chine, de son côté, semble originairement exister par elle-même, et n'avoir que fort tard reçu quelque chose des autres peuples. C'est cette grande antiquité des peuples de l'Asie qui vous frappe. Ces peuples, excepté les Tartares, ne se sont jamais répandus loin de leurs limites; et vous voyez une nation faible, resserrée, peu nombreuse, à peine comptée auparavant dans l'histoire du monde, venir en très-petit nombre du port de Lisbonne découvrir tous ces pays immenses, et s'y établir avec splendeur.

Jamais commerce ne fut plus avantageux aux Portugais que celui du Japon. Ils en rapportaient, à ce que disent les Hollandais, trois cents tonnes d'or chaque année; et on sait que cent mille florins font ce que les Hollandais appellent une *tonne*. C'est beaucoup exagérer : mais il paraît, par le soin qu'ont ces républicains industrieux et infatigables de se conserver le commerce du Japon à l'exclusion des autres nations, qu'il produisait, surtout dans les commencements, des avantages immenses. Ils y achetaient le meilleur thé de l'Asie, les plus belles porcelaines, de l'ambre gris, du cuivre d'une espèce supérieure au nôtre; enfin, l'argent et l'or, objet principal de toutes ces entreprises. Ce pays possède, comme la Chine, presque tout ce que nous avons, et presque tout ce qui nous manque. Il est aussi peuplé que la Chine à proportion : la nation est plus fière et plus guerrière. Tous ces peuples étaient autrefois bien supérieurs à nos peuples occidentaux dans tous les arts de l'esprit et de la main. Mais que nous avons regagné le temps perdu ! Les pays où le Bramante et Michel-Ange ont bâti Saint-Pierre de Rome, où Raphaël a peint, où Newton a calculé l'infini, où *Cinna* et *Athalie* ont été écrits, sont devenus les premiers pays de la terre. Les autres peuples ne sont dans les beaux-arts que des barbares ou des enfants, malgré leur antiquité, et malgré tout ce que la nature a fait pour eux.

CHAP. CXLIII. — *De l'Inde en deçà et delà le Gange. Des espèces d'hommes différentes, et de leurs coutumes.*

Je ne vous parlerai pas ici du royaume de Siam, qui n'a été bien connu qu'au temps où Louis XIV en reçut une ambassade, et y envoya des missionnaires et des troupes également inutiles. Je vous épargne les peuples du Tunquin, de Laos, de la Cochinchine, chez qui on ne pénétra que rarement, et longtemps après l'époque des entreprises portugaises, et où notre commerce ne s'est jamais bien étendu.

Les potentats de l'Europe, et les négociants qui les enrichissent, n'ont eu pour objet, dans toutes ces découvertes, que de nouveaux trésors. Les philosophes y ont découvert un nouvel univers en morale et en physique. La route facile et ouverte de tous les ports de l'Europe jusqu'aux extrémités des Indes mit notre curiosité à portée de voir par ses propres yeux tout ce qu'elle ignorait ou qu'elle ne connaissait qu'imparfaitement par d'anciennes relations infidèles. Quels objets pour des hommes qui réfléchissent, de voir au delà du fleuve Zayre, bordé d'une multitude innombrable de nègres, les vastes côtes de la Cafrerie, où les hommes sont de couleur d'olive, et où ils se coupent un testicule à l'honneur de la Divinité, tandis que les Éthiopiens et tant d'autres peuples de l'Afrique se contentent d'offrir une partie de leur prépuce ! Ensuite, si vous remontez à Sofala, à Quiloa, à Monthasa, à Mélinde, vous trouvez des noirs d'une espèce différente de ceux de la Nigritie, des blancs et des bronzés, qui tous commercent ensemble. Tous ces pays sont couverts d'animaux et de végétaux inconnus dans nos climats.

Au milieu des terres de l'Afrique est une race peu nombreuse de petits hommes blancs comme de la neige, dont le visage a la forme du visage des nègres, et dont les yeux ronds ressemblent parfaitement à ceux des perdrix : les Portugais les nommèrent *Albinos*. Ils sont petits, faibles, louches. La laine qui couvre leur tête et qui forme leurs sourcils est comme un coton blanc et fin : ils sont au-dessous des nègres pour la force du corps et de l'entendement, et la nature les a peut-être placés après les nègres et les Hottentots, au-dessus des singes, comme un des degrés qui descendent de l'homme à l'animal. Peut-être aussi y a-t-il eu des espèces mitoyennes inférieures, que leur faiblesse a fait périr. Nous avons eu deux de ces Albinos en France; j'en ai vu un à Paris, à l'hôtel de Bretagne, qu'un marchand de nègres avait amené. On trouve quelques-uns de ces animaux ressemblants à l'homme dans l'Asie orientale : mais l'espèce est rare; elle demanderait des soins compatissants des autres espèces humaines, qui n'en ont point pour tout ce qui leur est inutile.

La vaste presqu'île de l'Inde, qui s'avance des embouchures de l'Indus et du Gange jusqu'au milieu des îles Maldives, est peuplée de vingt nations différentes, dont les mœurs et les religions ne se ressemblent pas. Les naturels du pays sont d'une couleur de cuivre rouge. Dampierre trouva depuis dans l'île de Timor des hommes dont la couleur est de cuivre jaune : tant la nature se varie ! La première chose que vit

Pelsart, en 1630, vers la partie des terres australes, séparées de notre hémisphère, à laquelle on a donné le nom de Nouvelle-Hollande, ce fut une troupe de nègres qui venaient à lui en marchant sur les mains comme sur les pieds. Il est à croire que, quand on aura pénétré dans ce monde austral, on connaîtra encore plus la variété de la nature : tout agrandira la sphère de nos idées, et diminuera celle de nos préjugés.

Mais, pour revenir aux côtes de l'Inde, dans la presqu'île deçà le Gange habitent des multitudes de Banians, descendants des anciens brachmanes attachés à l'ancien dogme de la métempsycose, et à celui des deux principes, répandu dans toutes les provinces des Indes, ne mangeant rien de ce qui respire, aussi obstinés que les juifs à ne s'allier avec aucune nation, aussi anciens que ce peuple, et aussi occupés que lui du commerce.

C'est surtout dans ce pays que s'est conservée la coutume immémoriale qui encourage les femmes à se brûler sur le corps de leurs maris, dans l'espérance de renaître, ainsi que vous l'avez vu précédemment.

Vers Surate, vers Cambaye, et sur les frontières de la Perse, étaient répandus les Guèbres, restes des anciens Persans, qui suivent la religion de Zoroastre, et qui ne se mêlent pas plus avec les autres peuples que les Banians et les Hébreux. On vit dans l'Inde d'anciennes familles juives qu'on y crut établies depuis leur première dispersion. On trouva sur les côtes de Malabar des chrétiens nestoriens, qu'on appelle mal à propos *les chrétiens de saint Thomas;* ils ne savaient pas qu'il y eût une Église de Rome. Gouvernés autrefois par un patriarche de Syrie, ils reconnaissaient encore ce fantôme de patriarche, qui résidait, ou plutôt qui se cachait dans Mosul, qu'on prétend être l'ancienne Ninive. Cette faible Église syriaque était comme ensevelie sous ses ruines par le pouvoir mahométan, ainsi que celles d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie. Les Portugais apportaient la religion catholique romaine dans ces climats; ils fondaient un archevêché dans Goa, devenue métropole en même temps que capitale. On voulut soumettre les chrétiens du Malabar au saint-siége; on ne put jamais y réussir. Ce qu'on a fait si aisément chez les sauvages de l'Amérique, on l'a toujours tenté vainement dans toutes les Églises séparées de la communion de Rome.

Lorsque d'Ormus on alla vers l'Arabie, on rencontra des disciples de saint Jean, qui n'avaient jamais connu l'Évangile : ce sont ceux qu'on nomme *les Sabéens.*

Quand on a pénétré ensuite par la mer orientale de l'Inde à la Chine, au Japon, et quand on a vécu dans l'intérieur du pays, les mœurs, la religion, les usages des Chinois, des Japonais, des Siamois, eut été mieux connus de nous que ne l'étaient auparavant ceux de nos contrées limitrophes dans nos siècles de barbarie.

C'est un objet digne de l'attention d'un philosophe que cette différence entre les usages de l'Orient et les nôtres, aussi grande qu'entre nos langages. Les peuples les plus policés de ces vastes contrées n'ont rien de notre police; leurs arts ne sont point les nôtres. Nourriture, vêtements, maisons, jardins, lois, culte, bienséances, tout diffère. Y

a-t-il rien de plus opposé à nos coutumes que la manière dont les Banians trafiquent dans l'Indoustan ? Les marchés les plus considérables se concluent sans parler, sans écrire; tout se fait par signes. Comment tant d'usages orientaux ne différeraient-ils pas des nôtres ? La nature, dont le fond est partout le même, a de prodigieuses différences dans leur climat et dans le nôtre. On est nubile à sept ou huit ans dans l'Inde méridionale. Les mariages contractés à cet âge y sont communs Ces enfants, qui deviennent pères, jouissent de la mesure de raison que la nature leur accorde, dans un âge où la nôtre est à peine développée.

Tous ces peuples ne nous ressemblent que par les passions, et par la raison universelle qui contre-balance les passions, et qui imprime cette loi dans tous les cœurs : « Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. » Ce sont là les deux caractères que la nature empreint dans tant de races d'hommes différentes, et les deux liens éternels dont elle les unit, malgré tout ce qui les divise. Tout le reste est le fruit du sol de la terre, et de la coutume.

Là c'était la ville de Pégu, gardée par des crocodiles qui nagent dans des fossés pleins d'eau. Ici c'était Java, où des femmes montaient la garde au palais du roi. A Siam, la possession d'un éléphant blanc fait la gloire du royaume. Point de blé au Malabar. Le pain, le vin, sont ignorés dans toutes les îles. On voit dans une des Philippines un arbre dont le fruit peut remplacer le pain. Dans les îles Mariannes l'usage du feu était inconnu.

Il est vrai qu'il faut lire avec un esprit de doute presque toutes les relations qui nous viennent de ces pays éloignés. On est plus occupé à nous envoyer des côtes de Coromandel et de Malabar des marchandises que des vérités. Un cas particulier est souvent pris pour un usage général. On nous dit qu'à Cochin ce n'est point le fils du roi qui est son héritier, mais le fils de sa sœur. Un tel règlement contredit trop la nature; il n'y a point d'homme qui veuille exclure son fils de son héritage : et si ce roi de Cochin n'a point de sœur, à qui appartiendra le trône ? Il est vraisemblable qu'un neveu habile l'aura emporté sur un fils mal conseillé et mal secouru, ou qu'un prince, n'ayant laissé que des fils en bas âge, aura eu son neveu pour successeur, et qu'un voyageur aura pris cet accident pour une loi fondamentale. Cent écrivains auront copié ce voyageur, et l'erreur se sera accréditée.

Des auteurs qui ont vécu dans l'Inde prétendent que personne ne possède de bien en propre dans les États du Grand Mogol : ce qui serait encore plus contre la nature. Les mêmes écrivains nous assurent qu'ils ont négocié avec des Indiens riches de plusieurs millions. Ces deux assertions semblent un peu se contredire. Il faut toujours se souvenir que les conquérants du Nord ont établi l'usage des fiefs depuis la Lombardie jusqu'à l'Inde. Un Banian qui aurait voyagé en Italie du temps d'Astolphe et d'Alboin, aurait-il eu raison d'affirmer que les Italiens ne possédaient rien en propre ? On ne peut trop combattre cette idée humiliante pour le genre humain, qu'il y a des pays où des millions d'hommes travaillent sans cesse pour un seul qui dévore tout.

Nous ne devons pas moins nous défier de ceux qui nous parlent de temples consacrés à la débauche. Mettons-nous à la place d'un Indien qui serait témoin dans nos climats de quelques scènes scandaleuses de nos moines; il ne devrait pas assurer que c'est là leur institut et leur règle.

Ce qui attirera surtout votre attention, c'est de voir presque tous ces peuples imbus de l'opinion que leurs dieux sont venus souvent sur la terre. Visnou s'y métamorphosa neuf fois dans la presqu'île du Gange; Sammonocodon, le dieu des Siamois, y prit cinq cent cinquante fois la forme humaine. Cette idée leur est commune avec les anciens Égyptiens, les Grecs, les Romains. Une erreur si téméraire, si ridicule et si universelle, vient pourtant d'un sentiment raisonnable qui est au fond de tous les cœurs : on sent naturellement sa dépendance d'un Être suprême; et l'erreur, se joignant toujours à la vérité, a fait regarder les dieux, dans presque toute la terre, comme des seigneurs qui venaient quelquefois visiter et réformer leurs domaines. La religion a été chez tant de peuples comme l'astronomie : l'une et l'autre ont précédé les temps historiques; l'une et l'autre ont été un mélange de vérité et d'imposture. Les premiers observateurs du cours véritable des astres leur attribuèrent de fausses influences : les fondateurs des religions, en reconnaissant la Divinité, souillèrent le culte par les superstitions.

De tant de religions différentes, il n'en est aucune qui n'ait pour but principal les expiations. L'homme a toujours senti qu'il avait besoin de clémence. C'est l'origine de ces pénitences effrayantes auxquelles les bonzes, les bramins, les faquirs se dévouent; et ces tourments volontaires, qui semblent crier miséricorde pour le genre humain, sont devenus un métier pour gagner sa vie.

Je n'entrerai point dans le détail immense de leurs coutumes; mais il y en a une si étrange pour nos mœurs, qu'on ne peut s'empêcher d'en faire mention : c'est celle des bramins, qui portent en procession le Phallum des Égyptiens, le Priape des Romains. Nos idées de bienséance nous portent à croire qu'une cérémonie qui nous paraît si infâme n'a été inventée que par la débauche; mais il n'est guère croyable que la dépravation des mœurs ait jamais chez aucun peuple établi des cérémonies religieuses. Il est probable, au contraire, que cette coutume fut d'abord introduite dans des temps de simplicité, et qu'on ne pensa d'abord qu'à honorer la Divinité dans le symbole de la vie qu'elle nous a donnée. Une telle cérémonie a dû inspirer la licence à la jeunesse, et paraître ridicule aux esprits sages, dans des temps plus raffinés, plus corrompus, et plus éclairés. Mais l'ancien usage a subsisté malgré les abus; et il n'y a guère de peuple qui n'ait conservé quelque cérémonie qu'on ne peut ni approuver ni abolir.

Parmi tant d'opinions extravagantes et de superstitions bizarres, croirions-nous que tous ces païens des Indes reconnaissent comme nous un Être infiniment parfait, qu'ils appellent « l'Être des êtres, l'Être souverain, invisible, incompréhensible, sans figure, créateur et conservateur, juste et miséricordieux, qui se plaît à se communiquer aux hommes pour les conduire au bonheur éternel ? » Ces idées sont con-

tenues dans le *Veidam*, ce livre des anciens brachmanes, et encore mieux dans le *Shasta*, plus ancien que le *Veidam*. Elles sont répandues dans les écrits modernes des bramins.

Un savant danois, missionnaire sur la côte de Tranquebar, cite plusieurs passages, plusieurs formules de prières, qui semblent partir de la raison la plus droite, et de la sainteté la plus épurée. En voici une tirée d'un livre intitulé *Varabadu :* « O souverain de tous les êtres, Seigneur du ciel et de la terre, je ne vous contiens pas dans mon cœur! Devant qui déplorerai-je ma misère, si vous m'abandonnez, vous à qui je dois mon soutien et ma conservation? sans vous je ne saurais vivre Appelez-moi, Seigneur, afin que j'aille vers vous. »

Il fallait être aussi ignorant et aussi téméraire que nos moines du moyen âge, pour nous bercer continuellement de la fausse idée que tout ce qui habite au delà de notre petite Europe, et nos anciens maîtres et législateurs les Romains, et les Grecs précepteurs des Romains, et les anciens Égyptiens précepteurs des Grecs, et enfin tout ce qui n'est pas nous, ont toujours été des idolâtres odieux et ridicules.

Cependant, malgré une doctrine si sage et si sublime, les plus basses et les plus folles superstitions prévalent. Cette contradiction n'est que trop dans la nature de l'homme. Les Grecs et les Romains avaient la même idée d'un Être suprême, et ils avaient joint tant de divinités subalternes, le peuple avait honoré ces divinités par tant de superstitions, et avait étouffé la vérité par tant de fables, qu'on ne pouvait plus distinguer à la fin ce qui était digne de respect, et ce qui méritait le mépris.

Vous ne perdrez point un temps précieux à rechercher toutes les sectes qui partagent l'Inde. Les erreurs se subdivisent en trop de manières. Il est d'ailleurs vraisemblable que nos voyageurs ont pris quelquefois des rites différents pour des sectes opposées; il est aisé de s'y méprendre. Chaque collége de prêtres, dans l'ancienne Grèce et dans l'ancienne Rome, avait ses cérémonies et ses sacrifices. On ne vénérait point Hercule comme Apollon, ni Junon comme Vénus : tous ces différents cultes appartenaient pourtant à la même religion.

Nos peuples occidentaux ont fait éclater dans toutes ces découvertes une grande supériorité d'esprit et de courage sur les nations orientales. Nous nous sommes établis chez elles, et très-souvent malgré leur résistance. Nous avons appris leurs langues, nous leur avons enseigné quelques-uns de nos arts. Mais la nature leur avait donné sur nous un avantage qui balance tous les nôtres : c'est qu'elles n'avaient nul besoin de nous, et que nous avions besoin d'elles.

CHAP. CXLIV. — *De l'Éthiopie, ou Abyssinie.*

Avant ce temps, nos nations occidentales ne connaissaient de l'Éthiopie que le seul nom. Ce fut sous le fameux Jean II, roi de Portugal, que don Francisco Alvarès pénétra dans ces vastes contrées qui sont entre le tropique et la ligne équinoxiale, et où il est si difficile d'aborder par mer. On y trouva la religion chrétienne établie, mais telle qu'elle était pratiquée par les premiers juifs qui l'embrassèrent avant

que les deux rites fussent entièrement séparés. Ce mélange de judaïsme et de christianisme s'est toujours maintenu jusqu'à nos jours en Éthiopie. La circoncision et le baptême y sont également pratiqués, le sabbat et le dimanche également observés : le mariage est permis aux prêtres, le divorce à tout le monde, et la polygamie y est en usage ainsi que chez tous les juifs de l'Orient.

Ces Abyssins, moitié juifs, moitié chrétiens, reconnaissent pour leur patriarche l'archevêque qui réside dans les ruines d'Alexandrie, ou au Caire en Égypte; et cependant ce patriarche n'a pas la même religion qu'eux; il est de l'ancien rite grec, et ce rite diffère encore de la religion des Grecs : le gouvernement turc, maître de l'Égypte, y laisse en paix ce petit troupeau. On ne trouve point mauvais que ces chrétiens plongent leurs enfants dans des cuves d'eau, et portent l'eucharistie aux femmes dans leurs maisons, sous la forme d'un morceau de pain trempé dans du vin. Ils ne seraient pas tolérés à Rome, et ils le sont chez les mahométans.

Don Francisco Alvarès fut le premier qui apprit la position des sources du Nil, et la cause des inondations régulières de ce fleuve : deux choses inconnues à toute l'antiquité, et même aux Égyptiens.

La relation de cet Alvarès fut très-longtemps au nombre des vérités peu connues; et depuis lui jusqu'à nos jours on a vu trop d'auteurs, échos des erreurs accréditées de l'antiquité, répéter qu'il n'est pas donné aux hommes de connaître les sources du Nil. On donna alors le nom de Prêtre-Jean au négus ou roi d'Éthiopie, sans autre raison de l'appeler ainsi que parce qu'il se disait issu de la race de Salomon par la reine de Saba, et parce que depuis les croisades on assurait qu'on devait trouver dans le monde un roi chrétien nommé le Prêtre-Jean : le négus n'était pourtant ni chrétien ni prêtre.

Tout le fruit des voyages en Éthiopie se réduisit à obtenir une ambassade du roi de ce pays au pape Clément VII. Le pays était pauvre, avec des mines d'argent qu'on dit abondantes. Les habitants, moins industrieux que les Américains, ne savaient ni mettre en œuvre ces trésors, ni tirer parti des trésors véritables que la terre fournit pour les besoins réels des hommes.

En effet, on voit une lettre d'un David, négus d'Éthiopie, qui demande au gouverneur portugais dans les Indes des ouvriers de toute espèce : c'était bien là être véritablement pauvre. Les trois quarts de l'Afrique et l'Asie septentrionale étaient dans la même indigence. Nous pensons, dans l'opulente oisiveté de nos villes, que tout l'univers nous ressemble; et nous ne songeons pas que les hommes ont vécu longtemps comme le reste des animaux, ayant souvent à peine le couvert et la pâture, au milieu même des mines d'or et de diamants.

Ce royaume d'Éthiopie, tant vanté, était si faible, qu'un petit roi mahométan, qui possédait un canton voisin, le conquit presque tout entier au commencement du XVIe siècle. Nous avons la fameuse lettre de Jean Bermudes au roi de Portugal don Sébastien, par laquelle nous pouvons nous convaincre que les Éthiopiens ne sont pas ce peuple indomptable dont parle Hérodote, ou qu'ils ont bien dégénéré. Ce pa-

triarche latin, envoyé avec quelques soldats portugais, protégeait le jeune négus de l'Abyssinie contre ce roi maure qui avait envahi ses États; et malheureusement, quand le grand négus fut rétabli, le patriarche voulut toujours le protéger. Il était son parrain, et se croyait son maître en qualité de père spirituel et de patriarche. Il lui ordonna de rendre obéissance au pape, et lui dénonça qu'il l'excommuniait en cas de refus. Alfonse d'Albuquerque n'agissait pas avec plus de hauteur avec les petits princes de la presqu'île du Gange. Mais enfin le filleul rétabli sur son trône d'or respecta peu son parrain, le chassa de ses États, et ne reconnut point le pape.

Ce Bermudes prétend que sur les frontières du pays de Damut, entre l'Abyssinie et les pays voisins de la source du Nil, il y a une petite contrée où les deux tiers de la terre sont d'or. C'est là ce que les Portugais cherchaient, et ce qu'ils n'ont point trouvé; c'est là le principe de tous ces voyages; les patriarches, les missions, les conversions, n'ont été que le prétexte. Les Européans n'ont fait prêcher leur religion depuis le Chili jusqu'au Japon que pour faire servir les hommes, comme des bêtes de somme, à leur insatiable avarice. Il est à croire que le sein de l'Afrique renferme beaucoup de ce métal qui a mis en mouvement l'univers; le sable d'or qui roule dans ses rivières indique la mine dans les montagnes. Mais jusqu'à présent cette mine a été inaccessible aux recherches de la cupidité; et à force de faire des efforts en Amérique et en Asie, on s'est moins trouvé en état de faire des tentatives dans le milieu de l'Afrique.

CHAP. CXLV. — *De Colombo et de l'Amérique.*

C'est à ces découvertes des Portugais dans l'ancien monde que nous devons le nouveau, si pourtant c'est une obligation que cette conquête de l'Amérique, si funeste pour ses habitants, et quelquefois pour les conquérants même.

C'est ici le plus grand événement sans doute de notre globe, dont une moitié avait toujours été ignorée de l'autre. Tout ce qui a paru grand jusqu'ici semble disparaître devant cette espèce de création nouvelle. Nous prononçons encore avec une admiration respectueuse les noms des Argonautes, qui firent cent fois moins que les matelots de Gama et d'Albuquerque. Que d'autels on eût érigés dans l'antiquité à un Grec qui eût découvert l'Amérique! Christophe Colombo et Barthélemi son frère ne furent pas traités ainsi.

Colombo, frappé des entreprises des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque chose de plus grand, et par la seule inspection d'une carte de notre univers, jugea qu'il devait y en avoir un autre, et qu'on le trouverait en voguant toujours vers l'occident. Son courage fut égal à la force de son esprit, et d'autant plus grand qu'il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains, et à soutenir les refus de tous les princes. Gênes, sa patrie, qui le traita de visionnaire, perdit la seule occasion de s'agrandir qui pouvait s'offrir pour elle. Henri VII, roi d'Angleterre, plus avide d'argent que capable d'en ha-

sarder dans une si noble entreprise, n'écouta pas le frère de Colombo : lui-même fut refusé en Portugal par Jean II, dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l'Afrique. Il ne pouvait s'adresser à la France, où la marine était toujours négligée, et les affaires autant que jamais en confusion sous la minorité de Charles VIII. L'empereur Maximilien n'avait ni ports pour une flotte, ni argent pour l'équiper, ni grandeur de courage pour un tel projet. Venise eût pu s'en charger; mais, soit que l'aversion des Génois pour les Vénitiens ne permît pas à Colombo de s'adresser à la rivale de sa patrie, soit que Venise ne conçût de grandeur que dans son commerce d'Alexandrie et du Levant, Colombo n'espéra qu'en la cour d'Espagne.

Ferdinand, roi d'Aragon, et Isabelle, reine de Castille, réunissaient par leur mariage toute l'Espagne, si vous en exceptez le royaume de Grenade, que les mahométans conservaient encore, mais que Ferdinand leur enleva bientôt après. L'union d'Isabelle et de Ferdinand prépara la grandeur de l'Espagne; Colombo la commença; mais ce ne fut qu'après huit ans de sollicitations que la cour d'Isabelle consentit au bien que le citoyen de Gênes voulait lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets, c'est presque toujours le défaut d'argent. La cour d'Espagne était pauvre. Il fallut que le prieur Pérez, et deux négociants, nommés Pinzone, avançassent dix-sept mille ducats pour les frais de l'armement. (1492, 23 août) Colombo eut de la cour une patente, et partit enfin du port de Palos en Andalousie avec trois petits vaisseaux, et un vain titre d'amiral.

Des îles Canaries, où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique; et pendant ce court trajet il eut à soutenir plus de murmures de son équipage qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe. Cette île, située environ à mille lieues des Canaries, fut nommée San Salvador. Aussitôt après il découvrit les autres îles Lucayes, Cuba, et Hispaniola, nommée aujourd'hui Saint-Domingue. Ferdinand et Isabelle furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de sept mois (1493, 15 mars) avec des Américains d'Hispaniola, des raretés du pays, et surtout de l'or qu'il leur présenta. Le roi et la reine le firent asseoir et couvrir comme un grand d'Espagne, le nommèrent grand amiral et vice-roi du nouveau monde. Il était regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C'était alors à qui s'intéresserait dans ses entreprises, à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux. (1493) Il trouve encore de nouvelles îles, les Antilles et la Jamaïque. Le doute s'était changé en admiration pour lui à son premier voyage; mais l'admiration se tourna en envie au second.

Il était amiral, vice-roi, et pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de Ferdinand et d'Isabelle. Cependant des juges, envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne. Le peuple, qui entendit que Colombo arrivait, courut au-devant de lui, comme du génie tutélaire de l'Espagne. On tira Colombo du vaisseau; il parut, mais avec les fers aux pieds et aux mains.

Ce traitement lui avait été fait par l'ordre de Fonseca, évêque de

Burgos, intendant des armements. L'ingratitude était aussi grande que les services. Isabelle en fut honteuse : elle répara cet affront autant qu'elle le put; mais on retint Colombo quatre années, soit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. Enfin on le renvoya encore dans son nouveau monde. (1498) Ce fut à ce troisième voyage qu'il aperçut le continent à dix degrés de l'équateur, et qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagène.

Lorsque Colombo avait promis un nouvel hémisphère, on lui avait soutenu que cet hémisphère ne pouvait exister; et quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il avait été connu depuis longtemps. Je ne parle pas ici d'un Martin Behem de Nuremberg, qui, dit-on, alla de Nuremberg au détroit de Magellan en 1460, avec une patente d'une duchesse de Bourgogne, qui, ne régnant pas alors, ne pouvait donner de patentes. Je ne parle pas des prétendues cartes qu'on montre de ce Martin Behem, et des contradictions qui décréditent cette fable : mais enfin ce Martin Behem n'avait pas peuplé l'Amérique. On en faisait honneur aux Carthaginois, et on citait un livre d'Aristote qu'il n'a pas composé. Quelques-uns ont cru trouver de la conformité entre des paroles caraïbes et des mots hébreux, et n'ont pas manqué de suivre une si belle ouverture. D'autres ont su que les enfants de Noé, s'étant établis en Sibérie, passèrent de là en Canada sur la glace, et qu'ensuite leurs enfants nés au Canada allèrent peupler le Pérou. Les Chinois et les Japonais, selon d'autres, envoyèrent des colonies en Amérique, et y firent passer des jaguars pour leur divertissement, quoique ni le Japon ni la Chine n'aient de jaguars. C'est ainsi que souvent les savants ont raisonné sur ce que les hommes de génie ont inventé. On demande qui a mis des hommes en Amérique : ne pourrait-on pas répondre que c'est celui qui y fait croître des arbres et de l'herbe ?

La réponse de Colombo à ces envieux est célèbre. Ils disaient que rien n'était plus facile que ses découvertes. Il leur proposa de faire tenir un œuf debout; et aucun n'ayant pu le faire, il cassa le bout de l'œuf, et le fit tenir. « Cela était bien aisé, dirent les assistants. — Que ne vous en avisiez-vous donc ? » répondit Colombo. Ce conte est rapporté du Brunelleschi, grand artiste, qui réforma l'architecture à Florence longtemps avant que Colombo existât. La plupart des bons mots sont dés redites.

La cendre de Colombo ne s'intéresse plus à la gloire qu'il eut pendant sa vie d'avoir doublé pour nous les œuvres de la création; mais les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit qu'ils se flattent de l'espérance vaine qu'on la rendra mieux aux vivants, soit qu'ils aiment naturellement la vérité. Americo Vespucci, que nous nommons Améric Vespuce, négociant florentin, jouit de la gloire de donner son nom à la nouvelle moitié du globe, dans laquelle il ne possédait pas un pouce de terre : il prétendit avoir le premier découvert le continent. Quand il serait vrai qu'il eût fait cette découverte, la gloire n'en serait pas à lui; elle appartient incontestablement à celui qui eut le génie et le courage d'entreprendre le premier voyage. La gloire, comme dit

Newton dans sa dispute avec Leibnitz, n'est due qu'à l'inventeur : ceux qui viennent après ne sont que des disciples. Colombo avait déjà fait trois voyages en qualité d'amiral et de vice-roi, cinq ans avant qu'Améric Vespuce en eût fait un en qualité de géographe, sous le commandement de l'amiral Ojeda : mais, ayant écrit à ses amis de Florence qu'il avait découvert le nouveau monde, on le crut sur sa parole; et les citoyens de Florence ordonnèrent que tous les ans, aux fêtes de la Toussaint, on fît pendant trois jours devant sa maison une illumination solennelle. Cet homme ne méritait certainement aucuns honneurs pour s'être trouvé, en 1498, dans une escadre qui rangea les côtes du Brésil, lorsque Colombo, cinq ans auparavant, avait montré le chemin au reste du monde.

Il a paru depuis peu à Florence une vie de cet Améric Vespuce, dans laquelle il ne paraît pas qu'on ait respecté la vérité, ni qu'on ait raisonné conséquemment. On s'y plaint de plusieurs auteurs français qui ont rendu justice à Colombo. Ce n'était pas aux Français qu'il fallait s'en prendre, mais aux Espagnols, qui les premiers ont rendu cette justice. L'auteur de la vie de Vespuce dit qu'il veut « confondre la vanité de la nation française, qui a toujours combattu avec impunité la gloire et la fortune de l'Italie. » Quelle vanité y a-t-il à dire que ce fut un Génois qui découvrit l'Amérique? quelle injure fait-on à la gloire de l'Italie en avouant que c'est un Italien né à Gênes à qui l'on doit le nouveau monde? Je remarque exprès ce défaut d'équité, de politesse et de bon sens, dont il n'y a que trop d'exemples; et je dois dire que les bons écrivains français sont en général ceux qui sont le moins tombés dans ce défaut intolérable. Une des raisons qui les font lire dans toute l'Europe, c'est qu'ils rendent justice à toutes les nations.

Les habitants des îles et de ce continent étaient une espèce d'hommes nouvelle; aucun n'avait de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Espagnols que des vaisseaux et de l'artillerie; ils regardèrent d'abord ces nouveaux hôtes comme des monstres, ou des dieux qui venaient du ciel ou de l'Océan. Nous apprenions alors, par les voyages des Portugais et des Espagnols, le peu qu'est notre Europe, et quelle variété règne sur la terre. On avait vu qu'il y avait dans l'Indoustan des races d'hommes jaunes. Les noirs, distingués encore en plusieurs espèces, se trouvaient en Afrique et en Asie assez loin de l'équateur; et quand on eut depuis percé en Amérique jusque sous la ligne, on vit que la race y est assez blanche. Les naturels du Brésil sont de couleur de bronze. Les Chinois paraissaient encore une espèce entièrement différente par la conformation de leur nez, de leurs yeux et de leurs oreilles, par leur couleur, et peut-être encore même par leur génie; mais ce qui est plus à remarquer, c'est que, dans quelques régions que ces races soient transplantées, elles ne changent point quand elles ne se mêlent pas aux naturels du pays. La membrane muqueuse des nègres, reconnue noire, et qui est la cause de leur couleur, est une preuve manifeste qu'il y a dans chaque espèce d'hommes, comme dans les plantes, un principe qui les différencie.

La nature a subordonné à ce principe ces différents degrés de génie et ces caractères des nations qu'on voit si rarement changer. C'est par là que les nègres sont les esclaves des autres hommes. On les achète sur les côtes d'Afrique comme des bêtes; et les multitudes de ces noirs, transplantés dans nos colonies d'Amérique, servent un très-petit nombre d'Européans. L'expérience a encore appris quelle supériorité ces Européans ont sur les Américains, qui, aisément vaincus partout, n'ont jamais osé tenter une révolution, quoiqu'ils fussent plus de mille contre un.

Cette partie de l'Amérique était encore remarquable par des animaux et des végétaux que les trois autres parties du monde n'ont pas, et par le besoin de ce que nous avons. Les chevaux, le blé de toute espèce, le fer, étaient les principales productions qui manquaient dans le Mexique et dans le Pérou. Parmi les denrées ignorées dans l'ancien monde, la cochenille fut une des premières et des plus précieuses qui nous furent apportées : elle fit oublier la graine d'*écarlate*, qui servait de temps immémorial aux belles teintures rouges.

Au transport de la cochenille on joignit bientôt celui de l'indigo, du cacao, de la vanille, des bois qui servent à l'ornement, ou qui entrent dans la médecine; enfin du quinquina, seul spécifique contre les fièvres intermittentes, placé par la nature dans les montagnes du Pérou, tandis qu'elle a mis la fièvre dans le reste du monde. Ce nouveau continent possède aussi des perles, des pierres de couleur, des diamants.

Il est certain que l'Amérique procure aujourd'hui aux moindres citoyens de l'Europe des commodités et des plaisirs. Les mines d'or et d'argent n'ont été utiles d'abord qu'aux rois d'Espagne et aux négociants. Le reste du monde en fut appauvri; car le grand nombre, qui ne fait point le négoce, s'est trouvé d'abord en possession de peu d'espèces en comparaison des sommes immenses qui entraient dans les trésors de ceux qui profitèrent des premières découvertes. Mais peu à peu cette affluence d'argent et d'or dont l'Amérique a inondé l'Europe a passé dans plus de mains, et s'est plus également distribuée. Le prix des denrées a haussé dans toute l'Europe à peu près dans la même proportion.

Pour comprendre, par exemple, comment les trésors de l'Amérique ont passé des mains espagnoles dans celles des autres nations, il suffira de considérer ici deux choses : l'usage que Charles-Quint et Philippe II firent de leur argent, et la manière dont les autres peuples entrent en partage des mines du Pérou.

Charles-Quint, empereur d'Allemagne, toujours en voyage et toujours en guerre, fit nécessairement passer beaucoup d'espèces en Allemagne et en Italie, qu'il reçut du Mexique et du Pérou. Lorsqu'il envoya son fils Philippe II à Londres épouser la reine Marie et prendre le titre de roi d'Angleterre, ce prince remit à la Tour vingt-sept grandes caisses d'argent en barre, et la charge de cent chevaux en argent et en or monnayé. Les troubles de Flandre et les intrigues de la Ligue en France coûtèrent à ce même Philippe II, de son propre

aveu, plus de trois mille millions de livres de notre monnaie d'aujourd'hui.

Quant à la manière dont l'or et l'argent du Pérou parviennent à tous les peuples de l'Europe, et de là vont en partie aux grandes Indes, c'est une chose connue, mais étonnante. Une loi sévère établie par Ferdinand et Isabelle, confirmée par Charles-Quint et par tous les rois d'Espagne, défend aux autres nations non-seulement l'entrée des ports de l'Amérique espagnole, mais la part la plus indirecte dans ce commerce. Il semblait que cette loi dût donner à l'Espagne de quoi subjuguer l'Europe; cependant l'Espagne ne subsiste que de la violation perpétuelle de cette loi même. Elle peut à peine fournir quatre millions en denrées qu'on transporte en Amérique; et le reste de l'Europe fournit quelquefois pour cinquante millions de marchandises. Ce prodigieux commerce de nations amies ou ennemies de l'Espagne se fait sous le nom des Espagnols mêmes, toujours fidèles aux particuliers, et toujours trompant le roi, qui a un besoin extrême de l'être. Nulle reconnaissance n'est donnée par les marchands espagnols aux marchands étrangers. La bonne foi, sans laquelle il n'y aurait jamais eu de commerce, fait la seule sûreté.

La manière dont on donna longtemps aux étrangers l'or et l'argent que les galions ont rapportés d'Amérique fut encore plus singulière. L'Espagnol, qui est à Cadix facteur de l'étranger, confiait les lingots reçus à des braves qu'on appelait *Météores*. Ceux-ci, armés de pistolets de ceinture et d'épées, allaient porter les lingots numérotés au rempart, et les jetaient à d'autres *Météores*, qui les portaient aux chaloupes auxquelles ils étaient destinés. Les chaloupes les remettaient aux vaisseaux en rade. Ces *Météores*, ces facteurs, les commis, les gardes, qui ne les troublaient jamais, tous avaient leur droit, et le négociant étranger n'était jamais trompé. Le roi, ayant reçu son indult sur ces trésors à l'arrivée des galions, y gagnait lui-même. Il n'y avait proprement que la loi de trompée, loi qui n'est utile qu'autant qu'on y contrevient, et qui n'est pourtant pas encore abrogée, parce que les anciens préjugés sont toujours ce qu'il y a de plus fort chez les hommes.

Le plus grand exemple de la violation de cette loi et de la fidélité des Espagnols, s'est fait voir en 1684. La guerre était déclarée entre la France et l'Espagne. Le roi catholique voulut se saisir des effets des Français. On employa en vain les édits et les monitoires, les recherches et les excommunications; aucun commissaire espagnol ne trahit son correspondant français. Cette fidélité, si honorable à la nation espagnole, prouva bien que les hommes n'obéissent de bon gré qu'aux lois qu'ils se sont faites pour le bien de la société, et que les lois qui ne sont que la volonté du souverain trouvent toujours tous les cœurs rebelles.

Si la découverte de l'Amérique fit d'abord beaucoup de bien aux Espagnols, elle fit aussi de très-grands maux. L'un a été de dépeupler l'Espagne par le nombre nécessaire de ses colonies; l'autre, d'infecter l'univers d'une maladie qui n'était connue que dans quelques parties

de cet autre monde, et surtout dans l'île Hispaniola. Plusieurs compagnons de Christophe Colombo en revinrent attaqués, et portèrent dans l'Europe cette contagion. Il est certain que ce venin qui empoisonne les sources de la vie était propre de l'Amérique, comme la peste et la petite vérole sont des maladies originaires de l'Arabie méridionale. Il ne faut pas croire même que la chair humaine, dont quelques sauvages américains se nourrissaient, ait été la source de cette corruption. Il n'y avait point d'anthropophages dans l'île Hispaniola, où ce mal était invétéré. Il n'est pas non plus la suite de l'excès dans les plaisirs : ces excès n'avaient jamais été punis ainsi par la nature dans l'ancien monde; et aujourd'hui, après un moment passé et oublié depuis des années, la plus chaste union peut être suivie du plus cruel et du plus honteux des fléaux dont le genre humain soit affligé.

Pour voir maintenant comment cette moitié du globe devint la proie des princes chrétiens, il faut suivre d'abord les Espagnols dans leurs découvertes et dans leurs conquêtes.

Le grand Colombo, après avoir bâti quelques habitations dans les îles, et reconnu le continent, avait repassé en Espagne, où il jouissait d'une gloire qui n'était point souillée de rapines et de cruautés : il mourut en 1506 à Valladolid. Mais les gouverneurs de Cuba, d'Hispaniola, qui lui succédèrent, persuadés que ces provinces fournissaient de l'or, en voulurent avoir au prix du sang des habitants. Enfin, soit qu'ils crussent la haine de ces insulaires implacable, soit qu'ils craignissent leur grand nombre, soit que la fureur du carnage, ayant une fois commencé, ne connût plus de bornes, ils dépeuplèrent en peu d'années Hispaniola, qui contenait trois millions d'habitants, et Cuba, qui en avait plus de six cent mille. Barthélemy de Las Casas, évêque de Chiapa, témoin de ces destructions, rapporte qu'on allait à la chasse des hommes avec des chiens. Ces malheureux sauvages, presque nus et sans armes, étaient poursuivis comme des daims dans le fond des forêts, dévorés par des dogues, et tués à coups de fusil, ou surpris et brûlés dans leurs habitations.

Ce témoin oculaire dépose à la postérité que souvent on faisait sommer, par un dominicain et par un cordelier, ces malheureux de se soumettre à la religion chrétienne et au roi d'Espagne; et, après cette formalité, qui n'était qu'une injustice de plus, on les égorgeait sans remords. Je crois le récit de Las Casas exagéré en plus d'un endroit; mais, supposé qu'il en dise dix fois trop, il en reste de quoi être saisi d'horreur.

On est encore surpris que cette extinction totale d'une race d'hommes dans Hispaniola soit arrivée sous les yeux et sous le gouvernement de plusieurs religieux de saint Jérôme : car le cardinal Ximénès, maître de la Castille avant Charles-Quint, avait envoyé quatre de ces moines en qualité de présidents du conseil royal de l'île. Ils ne purent sans doute résister au torrent; et la haine des naturels du pays, devenue avec raison implacable, rendit leur perte malheureusement nécessaire.

Chap. CXLVI. — *Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre l'Amérique et l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le nouveau monde est moins peuplé que l'ancien.*

Si ce fut un effort de philosophie qui fit découvrir l'Amérique, ce n'en est pas un de demander tous les jours comment il se peut qu'on ait trouvé des hommes dans ce continent, et qui les y a menés. Si on ne s'étonne pas qu'il y ait des mouches en Amérique, c'est une stupidité de s'étonner qu'il y ait des hommes.

Le sauvage qui se croit une production de son climat, comme son orignal et sa racine de manioc, n'est pas plus ignorant que nous en ce point, et raisonne mieux. En effet, puisque le nègre d'Afrique ne tire point son origine de nos peuples blancs, pourquoi les rouges, les olivâtres, les cendrés de l'Amérique, viendraient-ils de nos contrées? et d'ailleurs, quelle serait la contrée primitive?

La nature, qui couvre la terre de fleurs, de fruits, d'arbres, d'animaux, n'en a-t-elle d'abord placé que dans un seul terrain, pour qu'ils se répandissent de là dans le reste du monde? ou serait-ce ce terrain qui aurait eu d'abord toute l'herbe et toutes les fourmis, et qui les aurait envoyées au reste de la terre? comment la mousse et les sapins de Norvége auraient-ils passé aux terres australes? Quelque terrain qu'on imagine, il est presque tout dégarni de ce que les autres produisent. Il faudra supposer qu'originairement il avait tout, et qu'il ne lui reste presque plus rien. Chaque climat a ses productions différentes, et le plus abondant est très-pauvre en comparaison de tous les autres ensemble. Le maître de la nature a peuplé et varié tout le globe. Les sapins de la Norvége ne sont point assurément les pères des girofliers des Moluques; et ils ne tirent pas plus leur origine des sapins d'un autre pays que l'herbe des champs d'Archangel n'est produite par l'herbe des bords du Gange. On ne s'avise point de penser que les chenilles et les limaçons d'une partie du monde soient originaires d'une autre partie : pourquoi s'étonner qu'il y ait en Amérique quelques espèces d'animaux, quelques races d'hommes semblables aux nôtres?

L'Amérique, ainsi que l'Afrique et l'Asie, produit des végétaux, des animaux qui ressemblent à ceux de l'Europe; et tout de même encore que l'Afrique et l'Asie, elle en produit beaucoup qui n'ont aucune analogie à ceux de l'ancien monde.

Les terres du Mexique, du Pérou, du Canada, n'avaient jamais porté ni le froment qui fait notre nourriture, ni le raisin qui fait notre boisson ordinaire, ni les olives dont nous tirons tant de secours, ni la plupart de nos fruits. Toutes nos bêtes de somme et de charrue, chevaux, chameaux, ânes, bœufs, étaient absolument inconnus. Il y avait des espèces de bœufs et de moutons, mais toutes différentes des nôtres. Les moutons du Pérou étaient plus grands, plus forts que ceux d'Europe, et servaient à porter des fardeaux. Leurs bœufs tenaient à la fois de nos buffles et de nos chameaux. On trouva dans le Mexique des troupeaux de porcs qui ont sur le dos une glande remplie d'une

matière onctueuse et fétide : point de chiens, point de chats. Le Mexique, le Pérou, avaient une espèce de lions, mais petits et privés de crinière ; et, ce qui est plus singulier, le lion de ces climats était un animal poltron.

On peut réduire, si l'on veut, sous une seule espèce tous les hommes, parce qu'ils ont tous les mêmes organes de la vie, des sens et du mouvement. Mais cette espèce parut évidemment divisée en plusieurs autres dans le physique et dans le moral.

Quant au physique, on crut voir dans les Esquimaux, qui habitent vers le soixantième degré du nord, une figure, une taille semblable à celle des Lapons. Des peuples voisins avaient la face toute velue. Les Iroquois, les Hurons, et tous les peuples jusqu'à la Floride, parurent olivâtres et sans aucun poil sur le corps, excepté la tête. Le capitaine Rogers, qui navigua vers les côtes de la Californie, y découvrit des peuplades de nègres qu'on ne soupçonnait pas dans l'Amérique. On vit dans l'isthme de Panama une race qu'on appelle les Dariens[1], qui a beaucoup de rapport aux Albinos d'Afrique. Leur taille est tout au plus de quatre pieds; ils sont blancs comme les albinos : et c'est la seule race de l'Amérique qui soit blanche. Leurs yeux rouges sont bordés de paupières façonnées en demi-cercles. Ils ne voient et ne sortent de leurs trous que la nuit; ils sont parmi les hommes ce que les hiboux sont parmi les oiseaux. Les Mexicains, les Péruviens, parurent d'une couleur bronzée, les Brasiliens d'un rouge plus foncé, les peuples du Chili plus cendrés. On a exagéré la grandeur des Patagons qui habitent vers le détroit de Magellan, mais on croit que c'est la nation de la plus haute taille qui soit sur la terre.

Parmi tant de nations si différentes de nous, et si différentes entre elles, on n'a jamais trouvé d'hommes isolés, solitaires, errants à l'aventure à la manière des animaux, s'accouplant comme eux au hasard, et quittant leurs femelles pour chercher seuls leur pâture. Il faut que la nature humaine ne comporte pas cet état, et que partout l'instinct de l'espèce l'entraîne à la société comme à la liberté; c'est ce qui fait que la prison sans aucun commerce avec les hommes est un supplice inventé par les tyrans, supplice qu'un sauvage pourrait moins supporter encore que l'homme civilisé.

Du détroit de Magellan jusqu'à la baie d'Hudson, on a vu des familles rassemblées et des huttes qui composaient des villages; point de peuples errants qui changeassent de demeures selon les saisons, comme les Arabes-Bédouins et les Tartares : en effet, ces peuples, n'ayant point de bêtes de somme, n'auraient pu transporter aisément leurs cabanes. Partout on a trouvé des idiomes formés, par lesquels les plus sauvages exprimaient le petit nombre de leurs idées : c'est encore un instinct des hommes de marquer leurs besoins par des articulations. De là se sont formées nécessairement tant de langues différentes, plus ou moins abondantes, selon qu'on a eu plus ou moins de connaissances. Ainsi la langue des Mexicains était plus formée que celle des Iro-

1. On ne voit presque plus aujourd'hui de ces Dariens

quois, comme la nôtre est plus régulière et plus abondante que celle des Samoïèdes.

De tous les peuples de l'Amérique, un seul avait une religion qui semble, au premier coup d'œil, ne pas offenser notre raison. Les Péruviens adoraient le soleil comme un astre bienfaisant; semblables en ce point aux anciens Persans et aux Sabéens; mais si vous en exceptez les grandes et nombreuses nations de l'Amérique, les autres étaient plongées pour la plupart dans une stupidité barbare. Leurs assemblées n'avaient rien d'un culte réglé; leur créance ne constituait point une religion. Il est constant que les Brasiliens, les Caraïbes, les Mosquites, les peuplades de la Guiane, celles du Nord, n'avaient pas plus de notion distincte d'un Dieu suprême que les Cafres de l'Afrique. Cette connaissance demande une raison cultivée, et leur raison ne l'était pas. La nature seule peut inspirer l'idée confuse de quelque chose de puissant, de terrible, à un sauvage qui verra tomber la foudre, ou un fleuve se déborder. Mais ce n'est là que le faible commencement de la connaissance d'un Dieu créateur : cette connaissance raisonnée manquait même absolument à toute l'Amérique.

Les autres Américains qui s'étaient fait une religion l'avaient faite abominable. Les Mexicains n'étaient pas les seuls qui sacrifiassent des hommes à je ne sais quel être malfaisant : on a prétendu même que les Péruviens souillaient aussi le culte du soleil par de pareils holocaustes; mais ce reproche paraît avoir été imaginé par les vainqueurs pour excuser leur barbarie. Les anciens peuples de notre hémisphère, et les plus policés de l'autre, se sont ressemblés par cette religion barbare.

Herrera nous assure que les Mexicains mangeaient les victimes humaines immolées. La plupart des premiers voyageurs et des missionnaires disent tous que les Brasiliens, les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons, et quelques autres peuplades, mangeaient les captifs faits à la guerre; et ils ne regardent pas ce fait comme un usage de quelques particuliers, mais comme un usage de nation. Tant d'auteurs anciens et modernes ont parlé d'anthropophages, qu'il est difficile de les nier. Je vis en 1725 quatre sauvages amenés du Mississipi à Fontainebleau. Il y avait parmi eux une femme de couleur cendrée comme ses compagnons; je lui demandai, par l'interprète qui les conduisait, si elle avait mangé quelquefois de la chair humaine; elle me répondit que oui, très-froidement, et comme à une question ordinaire. Cette atrocité, si révoltante pour notre nature, est pourtant bien moins cruelle que le meurtre. La véritable barbarie est de donner la mort, et non de disputer un mort aux corbeaux ou aux vers. Des peuples chasseurs, tels qu'étaient les Brasiliens et les Canadiens, des insulaires comme les Caraïbes, n'ayant pas toujours une subsistance assurée, ont pu devenir quelquefois anthropophages. La famine et la vengeance les ont accoutumés à cette nourriture : et quand nous voyons, dans les siècles les plus civilisés, le peuple de Paris dévorer les restes sanglants du maréchal d'Ancre, et le peuple de la Haye manger le cœur du grand-pensionnaire de Wit, nous ne devons pas être surpris qu'une horreur chez nous passagère ait duré chez les sauvages.

Les plus anciens livres que nous ayons ne nous permettent pas de douter que la faim n'ait poussé les hommes à cet excès. Moïse même menace les Hébreux, dans cinq versets du *Deutéronome*[1], qu'ils mangeront leurs enfants s'ils transgressent sa loi. Le prophète Ézéchiel répète la même menace[2], et ensuite, selon plusieurs commentateurs, il promet aux Hébreux, de la part de Dieu, que s'ils se défendent bien contre le roi de Perse, ils auront à manger de la chair de cheval[3] et de la chair de cavalier[4]. Marco Paolo, ou Marc Paul, dit que, de son temps, dans une partie de la Tartarie, les magiciens ou les prêtres (c'était la même chose) avaient le droit de manger la chair des criminels condamnés à la mort. Tout cela soulève le cœur; mais le tableau du genre humain doit souvent produire cet effet.

Comment des peuples toujours séparés les uns des autres ont-ils pu se réunir dans une si horrible coutume? faut-il croire qu'elle n'est pas absolument aussi opposée à la nature humaine qu'elle le paraît? il est sûr qu'elle est rare, mais il est sûr qu'elle existe.

On ne voit pas que ni les Tartares, ni les Juifs, aient mangé souvent leurs semblables. La faim et le désespoir contraignirent, aux siéges de Sancerre et de Paris, pendant nos guerres de religion, des mères à se nourrir de la chair de leurs enfants. Le charitable Las Casas, évêque de Chiapa, dit que cette horreur n'a été commise en Amérique que par quelques peuples chez lesquels il n'a pas voyagé. Dampierre assure qu'il n'a jamais rencontré d'anthropophages, et il n'y a peut-être pas aujourd'hui deux peuplades où cette horrible coutume soit en usage.

Il est un autre vice tout différent, qui semble plus opposé au but de la nature, que cependant les Grecs ont vanté, que les Romains ont permis, qui s'est perpétué dans les nations les plus polies, et qui est beaucoup plus commun dans nos climats chauds et tempérés de l'Europe et de l'Asie, que dans les glaces du Septentrion : on a vu en Amérique ce même effet des caprices de la nature humaine; les Brasiliens pratiquaient cet usage monstrueux et commun; les Canadiens l'ignoraient. Comment se peut-il encore qu'une passion qui renverse les lois de la propagation humaine se soit emparée dans les deux hémisphères des organes de la propagation même[5]?

Une autre observation importante, c'est qu'on a trouvé le milieu de l'Amérique assez peuplé, et les deux extrémités vers les pôles peu habitées : en général, le nouveau monde ne contenait pas le nombre

1. Chap. XXVIII, 53-57. (ÉD.)—2. Chap. V, 10. (ÉD.)—3. Chap. XXXIX, 20. (ÉD.)

4. En examinant ce passage, on voit que Dieu ordonne d'abord aux Israélites d'annoncer aux oiseaux de proie et aux bêtes féroces qu'il leur donnera à dévorer la chair des princes et des guerriers; ensuite, sans que la construction grammaticale puisse déterminer à qui il s'adresse, il parle de manger sur sa table la chair des chevaux et des cavaliers. Supposera-t-on que Dieu répète deux fois de suite la même invitation aux oiseaux de proie, de peur qu'ils ne l'entendent pas bien du premier coup? leur propose-t-il de se mettre à sa table? sa table est-elle la terre sur laquelle il sert de la chair humaine? ou enfin en promet-il aux Juifs pour leur récompense? C'est aux théologiens à juger laquelle de ces deux interprétations est la plus conforme à l'idée qu'ils se font de l'Être suprême. (*Éd. de Kehl.*)

5. Voyez dans le *Dictionnaire philosophique* l'art. AMOUR SOCRATIQUE

d'hommes qu'il devait contenir. Il y en a certainement des causes naturelles : premièrement, le froid excessif, qui est aussi perçant en Amérique, dans la latitude de Paris et de Vienne, qu'il l'est à notre continent au cercle polaire.

En second lieu, les fleuves sont pour la plupart, en Amérique, vingt, trente fois plus larges au moins que les nôtres. Les inondations fréquentes ont dû porter la stérilité, et par conséquent la mortalité, dans des pays immenses. Les montagnes, beaucoup plus hautes, sont aussi plus inhabitables que les nôtres; des poisons violents et durables, dont la terre d'Amérique est couverte, rendent mortelle la plus légère atteinte d'une flèche trempée dans ces poisons; enfin, la stupidité de l'espèce humaine, dans une partie de cet hémisphère, a dû influer beaucoup sur la dépopulation. On a connu, en général, que l'entendement humain n'est pas si formé dans le nouveau monde que dans l'ancien : l'homme est dans tous les deux un animal très-faible, les enfants périssent partout faute d'un soin convenable; et il ne faut pas croire que, quand les habitants des bords du Rhin, de l'Elbe et de la Vistule, plongeaient dans ces fleuves les enfants nouveau-nés dans la rigueur de l'hiver, les femmes allemandes et sarmates élevassent alors autant d'enfants qu'elles en élèvent aujourd'hui, surtout quand ces pays étaient couverts de forêts qui rendaient le climat plus malsain et plus rude qu'il ne l'est dans nos derniers temps. Mille peuplades de l'Amérique manquaient d'une bonne nourriture : on ne pouvait ni fournir aux enfants un bon lait, ni leur donner ensuite une subsistance saine, ni même suffisante. Plusieurs espèces d'animaux carnassiers sont réduites, par ce défaut de subsistance, à une très-petite quantité; et il faut s'étonner si on a trouvé dans l'Amérique plus d'hommes que de singes.

CHAP. CXLVII. — *De Fernand Cortès.*

Ce fut de l'île de Cuba que partit Fernand Cortès pour de nouvelles expéditions dans le continent (1519). Ce simple lieutenant du gouverneur d'une île nouvellement découverte, suivi de moins de six cents hommes, n'ayant que dix-huit chevaux et quelques pièces de campagne, va subjuguer le plus puissant État de l'Amérique. D'abord il est assez heureux pour trouver un Espagnol qui, ayant été neuf ans prisonnier à Jucatan, sur le chemin du Mexique, lui sert d'interprète. Une Américaine, qu'il nomme dona Marina, devient à la fois sa maîtresse et son conseil, et apprend bientôt assez d'espagnol pour être aussi une interprète utile. Ainsi l'amour, la religion, l'avarice, la valeur et la cruauté, ont conduit les Espagnols dans ce nouvel hémisphère. Pour comble de bonheur, on trouve un volcan plein de soufre, on découvre du salpêtre qui sert à renouveler dans le besoin la poudre consommée dans les combats. Cortès avance le long du golfe du Mexique, tantôt caressant les naturels du pays, tantôt faisant la guerre : il trouve des villes policées où les arts sont en honneur. La puissante république de Tlascala, qui florissait sous un gouvernement aristocratique, s'oppose à son passage; mais la vue des chevaux et le bruit seul

du canon mettaient en fuite ces multitudes mal armées. Il fait une paix aussi avantageuse qu'il le veut; six mille de ses nouveaux alliés de Tlascala l'accompagnent dans son voyage du Mexique. Il entre dans cet empire sans résistance, malgré les défenses du souverain. Ce souverain commandait cependant, à ce qu'on dit, à trente vassaux, dont chacun pouvait paraître à la tête de cent mille hommes armés de flèches et de ces pierres tranchantes qui leur tenaient lieu de fer. S'attendait-on à trouver le gouvernement féodal établi au Mexique?

La ville de Mexico, bâtie au milieu d'un grand lac, était le plus beau monument de l'industrie américaine : des chaussées immenses traversaient le lac, tout couvert de petites barques faites de troncs d'arbres. On voyait dans la ville des maisons spacieuses et commodes, construites de pierre, des marchés, des boutiques qui brillaient d'ouvrages d'or et d'argent ciselés et sculptés, de vaisselle de terre vernissée, d'étoffes de coton, et de tissus de plumes qui formaient des dessins éclatants par les plus vives nuances. Auprès du grand marché était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands, comme dans la juridiction des consuls de Paris, qui n'a été établie que sous le roi Charles IX, après la destruction de l'empire du Mexique. Plusieurs palais de l'empereur Montezuma augmentaient la somptuosité de la ville. Un d'eux s'élevait sur des colonnes de jaspe, et était destiné à renfermer des curiosités qui ne servaient qu'au plaisir. Un autre était rempli d'armes offensives et défensives, garnies d'or et de pierreries : un autre était entouré de grands jardins où l'on ne cultivait que des plantes médicinales; des intendants les distribuaient gratuitement aux malades, on rendait compte au roi du succès de leurs usages, et les médecins en tenaient registre à leur manière, sans avoir l'usage de l'écriture. Les autres espèces de magnificence ne marquent que les progrès des arts; celle-là marque le progrès de la morale.

S'il n'était pas de la nature humaine de réunir le meilleur et le pire, on ne comprendrait pas comment cette morale s'accordait avec les sacrifices humains dont le sang regorgeait à Mexico devant l'idole de *Vitsiliputsli*, regardé comme le dieu des armées. Les ambassadeurs de Montezuma dirent à Cortès, à ce qu'on prétend, que leur maître avait sacrifié dans ses guerres près de vingt mille ennemis, chaque année, dans le grand temple de Mexico. C'est une très-grande exagération : on sent qu'on a voulu colorer par là les injustices du vainqueur de Montezuma; mais enfin, quand les Espagnols entrèrent dans ce temple, ils trouvèrent, parmi ses ornements, des crânes d'hommes suspendus comme des trophées. C'est ainsi que l'antiquité nous peint le temple de Diane dans la Chersonèse Taurique.

Il n'y a guère de peuples dont la religion n'ait été inhumaine et sanglante : vous savez que les Gaulois, les Carthaginois, les Syriens, les anciens Grecs, immolèrent des hommes. La loi des Juifs semblait permettre ces sacrifices; il est dit dans le *Lévitique :* « Si une âme vivante a été promise à Dieu, on ne pourra la racheter; il faut qu'elle meure[1]. »

1 « Omne quod Domino consecratur, sive homo fuerit, sive animal, sive

Les livres des Juifs rapportent que, quand ils envahirent le petit pays des Chananéens, ils massacrèrent, dans plusieurs villages, les hommes, les femmes, les enfants et les animaux domestiques, parce qu'ils avaient été dévoués. C'est sur cette loi que furent fondés les serments de Jephté, qui sacrifia sa fille, et de Saül, qui, sans les cris de l'armée, eût immolé son fils : c'est elle encore qui autorisait Samuel à égorger le roi Agag, prisonnier de Saül, et à le couper en morceaux; exécution aussi horrible et aussi dégoûtante que tout ce qu'on peut voir de plus affreux chez les sauvages. D'ailleurs il paraît que chez les Mexicains on n'immolait que les ennemis; ils n'étaient point anthropophages, comme un très-petit nombre de peuplades américaines.

Leur police en tout le reste était humaine et sage. L'éducation de la jeunesse formait un des plus grands objets du gouvernement : il y avait des écoles publiques établies pour l'un et l'autre sexe. Nous admirons encore les anciens Égyptiens d'avoir connu que l'année est d'environ trois cent soixante-cinq jours : les Mexicains avaient poussé jusque-là leur astronomie.

La guerre était chez eux réduite en art; c'est ce qui leur avait donné tant de supériorité sur leurs voisins. Un grand ordre dans les finances maintenait la grandeur de cet empire, regardé par ses voisins avec crainte et avec envie.

Mais ces animaux guerriers sur qui les principaux Espagnols étaient montés, ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'Océan, ce fer dont ils étaient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration joints à cette faiblesse qui porte les peuples à admirer; tout cela fit que, quand Cortès arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par Montezuma comme son maître, et par les habitants comme leur dieu. On se mettait à genoux dans les rues quand un valet espagnol passait. On raconte qu'un cacique, sur les terres duquel passait un capitaine espagnol, lui présenta des esclaves et du gibier. « Si tu es dieu, lui dit-il, voilà des hommes, mange-les; si tu es homme, voilà des vivres que ces esclaves t'apprêteront. »

Ceux qui ont fait les relations de ces étranges événements les ont voulu relever par des miracles, qui ne servent en effet qu'à les rabaisser. Le vrai miracle fut la conduite de Cortès. Peu à peu la cour de Montezuma, s'apprivoisant avec leurs hôtes, osa les traiter comme des hommes. Une partie des Espagnols était à la Vera-Cruz, sur le chemin du Mexique : un général de l'empereur, qui avait des ordres secrets, les attaqua; et, quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut trois ou quatre Espagnols de tués : la tête d'un d'eux fut même portée à Montezuma. Alors Cortès fit ce qui s'est jamais fait de plus hardi en politique : il va au palais, suivi de cinquante Espagnols, et accompagné de la dona Marina, qui lui sert toujours d'interprète; alors, mettant en

« ager, non vendetur, nec redimi poterit.... Et omnis consecratio quæ « offertur ab homine non redimetur, sed morte morietur. » *Lévitique*, XXVII, 28, 29.

usage la persuasion et la menace, il emmène l'empereur prisonnier au quartier espagnol, le force à lui livrer ceux qui ont attaqué les siens à la Vera-Cruz, et fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat; ensuite il l'engage à se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint.

Montezuma et les principaux de l'empire donnent pour tribut attaché à leur hommage six cent mille marcs d'or pur, avec une incroyable quantité de pierreries, d'ouvrages d'or, et de tout ce que l'industrie de plusieurs siècles avait fabriqué de plus rare : Cortès en mit à part le cinquième pour son maître, prit un cinquième pour lui, et distribua le reste à ses soldats.

On peut compter parmi les plus grands prodiges que les conquérants de ce nouveau monde se déchirant eux-mêmes, les conquêtes n'en souffrirent pas. Jamais le vrai ne fut moins vraisemblable : tandis que Cortès était près de subjuguer l'empire du Mexique avec cinq cents hommes qui lui restaient, le gouverneur de Cuba, Velasquez, plus offensé de la gloire de Cortès, son lieutenant, que de son peu de soumission, envoie presque toutes ses troupes, qui consistaient en huit cents fantassins, quatre-vingts cavaliers bien montés, et deux petites pièces de canon, pour réduire Cortès, le prendre prisonnier, et poursuivre le cours de ses victoires. Cortès, ayant d'un côté mille Espagnols à combattre, et le continent à retenir dans la soumission, laissa quatre-vingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique, et marcha, suivi du reste, contre ses compatriotes; il en défait une partie, il gagne l'autre. Enfin, cette armée, qui venait pour le détruire, se range sous ses drapeaux, et il retourne au Mexique avec elle.

L'empereur était toujours en prison dans sa capitale, gardé par quatre-vingts soldats. Celui qui les commandait, nommé Alvaredo, sur un bruit vrai ou faux que les Mexicains conspiraient pour délivrer leur maître, avait pris le temps d'une fête où deux mille des premiers seigneurs étaient plongés dans l'ivresse de leurs liqueurs fortes : il fond sur eux avec cinquante soldats, les égorge eux et leur suite sans résistance, et les dépouille de tous les ornements d'or et de pierreries dont ils s'étaient parés pour cette fête. Cette énormité, que tout le peuple attribuait avec raison à la rage de l'avarice, souleva ces hommes trop patients : et quand Cortès arriva, il trouva deux cent mille Américains en armes contre quatre-vingts Espagnols occupés à se défendre et à garder l'empereur. Ils assiégèrent Cortès pour délivrer leur roi; ils se précipitèrent en foule contre les canons et les mousquets. Antonio de Solis appelle cette action une révolte, et cette valeur une brutalité : tant l'injustice des vainqueurs a passé jusqu'aux écrivains!

L'empereur Montezuma mourut dans un de ces combats, blessé malheureusement de la main de ses sujets. Cortès osa proposer à ce roi, dont il causait la mort, de mourir dans le christianisme; sa concubine dona Marina était la catéchiste. Le roi mourut en implorant inutilement la vengeance du ciel contre les usurpateurs. Il laissa des enfants plus faibles encore que lui, auxquels les rois d'Espagne n'ont pas craint de laisser des terres dans le Mexique même; et aujourd'hui les descen-

dants en droite ligne de ce puissant empereur vivent à Mexico même. On les appelle les comtes de Montezuma; ils sont de simples gentilshommes chrétiens, et confondus dans la foule. C'est ainsi que les sultans turcs ont laissé subsister à Constantinople une famille des Paléologues. Les Mexicains créèrent un nouvel empereur, animé comme eux du désir de la vengeance. C'est ce fameux Gatimozin, dont la destinée fut encore plus funeste que celle de Montezuma. Il arma tout le Mexique contre les Espagnols.

Le désespoir, l'opiniâtreté de la vengeance et de la haine, précipitaient toujours ces multitudes contre ces mêmes hommes qu'ils n'osaient regarder auparavant qu'à genoux. Les Espagnols étaient fatigués de tuer, et les Américains se succédaient en foule sans se décourager. Cortès fut obligé de quitter la ville, où il eût été affamé; mais les Mexicains avaient rompu toutes les chaussées. Les Espagnols firent des ponts avec les corps des ennemis; mais dans leur retraite sanglante ils perdirent tous les trésors qu'ils avaient ravis pour Charles-Quint et pour eux. Chaque jour de marche était une bataille : on perdait toujours quelque Espagnol, dont le sang était payé par la mort de plusieurs milliers de ces malheureux qui combattaient presque nus.

Cortès n'avait plus de flotte. Il fit faire par ses soldats, et par les Tlascaliens qu'il avait avec lui, neuf bateaux, pour rentrer dans Mexico par le lac même qui semblait lui en défendre l'entrée.

Les Mexicains ne craignirent point de donner un combat naval. Quatre à cinq mille canots, chargés chacun de deux hommes, couvrirent le lac, et vinrent attaquer les neuf bateaux de Cortès, sur lesquels il y avait environ trois cents hommes. Ces neuf brigantins qui avaient du canon renversèrent bientôt la flotte ennemie. Cortès avec le reste de ses troupes combattait sur les chaussées. Vingt Espagnols tués dans ce combat, et sept ou huit prisonniers, faisaient un événement plus important dans cette partie du monde que les multitudes de nos morts dans nos batailles. Les prisonniers furent sacrifiés dans le temple du Mexique. Mais enfin, après de nouveaux combats, on prit Gatimozin et l'impératrice sa femme. C'est ce Gatimozin, si fameux par les paroles qu'il prononça lorsqu'un receveur des trésors du roi d'Espagne le fit mettre sur des charbons ardents, pour savoir en quel endroit du lac il avait fait jeter ses richesses : son grand prêtre, condamné au même supplice, jetait des cris; Gatimozin lui dit : *Et moi, suis-je sur un lit de roses?*

Cortès fut maître absolu de la ville de Mexico, (1521) avec laquelle tout le reste de l'empire tomba sous la domination espagnole, ainsi que la Castille d'or, le Darien, et toutes les contrées voisines.

Quel fut le prix des services inouïs de Cortès? celui qu'eut Colombo : il fut persécuté; et le même évêque Fonseca, qui avait contribué à faire renvoyer le *découvreur* de l'Amérique chargé de fers, voulut faire traiter de même le vainqueur. Enfin, malgré les titres dont Cortès fut décoré dans sa patrie, il y fut peu considéré. A peine put-il obtenir audience de Charles-Quint : un jour il fendit la presse qui entourait le coche de l'empereur, et monta sur l'étrier de la portière. Charles de-

manda quel était cet homme : « C'est, répondit Cortès, celui qui vous a donné plus d'États que vos pères ne vous ont laissé de villes. »

CHAP. CXLVIII. — *De la conquête du Pérou.*

Cortès ayant soumis à Charles-Quint plus de deux cents lieues de nouvelles terres en longueur, et plus de cent cinquante en largeur, croyait avoir peu fait. L'isthme qui resserre entre deux mers le continent de l'Amérique n'est pas de vingt-cinq lieues communes : on voit du haut d'une montagne, près de Nombre de Dios, d'un côté la mer qui s'étend de l'Amérique jusqu'à nos côtes, et de l'autre celle qui se prolonge jusqu'aux grandes Indes. La première a été nommée *mer du Nord*, parce que nous sommes au nord; la seconde, *mer du Sud*, parce que c'est au sud que les grandes Indes sont situées. On tenta donc, dès l'an 1513, de chercher par cette mer du Sud de nouveaux pays à soumettre.

Vers l'an 1527, deux simples aventuriers, Diego d'Almagro et Francisco Pizarro, qui même ne connaissaient pas leur père, et dont l'éducation avait été si abandonnée qu'ils ne savaient ni lire ni écrire, furent ceux par qui Charles-Quint acquit de nouvelles terres plus vastes et plus riches que le Mexique. D'abord ils reconnaissent trois cents lieues de côtes américaines en cinglant droit au midi; bientôt ils entendent dire que vers la ligne équinoxiale et sous l'autre tropique il y a une contrée immense, où l'or, l'argent et les pierreries, sont plus communs que le bois, et que le pays est gouverné par un roi aussi despotique que Montezuma; car, dans tout l'univers, le despotisme est le fruit de la richesse.

Du pays de Cusco et des environs du tropique du Capricorne jusqu'à la hauteur de l'île des Perles, qui est au sixième degré de latitude septentrionale, un seul roi étendait sa domination absolue dans l'espace de près de trente degrés. Il était d'une race de conquérants qu'on appelait *Incas*. Le premier de ces incas qui avait subjugué le pays, et qui lui imposa des lois, passait pour le fils du Soleil. Ainsi les peuples les plus policés de l'ancien monde et du nouveau se ressemblaient dans l'usage de déifier les hommes extraordinaires, soit conquérants, soit législateurs.

Garcilasso de La Vega, issu de ces incas, transporté à Madrid, écrivit leur histoire vers l'an 1608. Il était alors avancé en âge, et son père pouvait aisément avoir vu la révolution arrivée vers l'an 1530. Il ne pouvait, à la vérité, savoir avec certitude l'histoire détaillée de ses ancêtres. Aucun peuple de l'Amérique n'avait connu l'art de l'écriture; semblables en ce point aux anciennes nations tartares, aux habitants de l'Afrique méridionale, à nos ancêtres les Celtes, aux peuples du Septentrion, aucune de ces nations n'eut rien qui tînt lieu de l'histoire. Les Péruviens transmettaient les principaux faits à la postérité par des nœuds qu'ils faisaient à des cordes : mais en général les lois fondamentales, les points les plus essentiels de la religion, les grands exploits dégagés de détails, passent assez fidèlement de bouche en

bouche. Ainsi Garcilasso pouvait être instruit de quelques principaux événements. C'est sur ces objets seuls qu'on peut l'en croire. Il assure que dans tout le Pérou on adorait le soleil, culte plus raisonnable qu'aucun autre dans un monde où la raison humaine n'était point perfectionnée. Pline chez les Romains, dans les temps les plus éclairés, n'admet point d'autre dieu. Platon, plus éclairé que Pline, avait appelé le soleil le fils de Dieu, la splendeur du Père; et cet astre longtemps auparavant fut révéré par les mages et par les anciens Égyptiens. La même vraisemblance et la même erreur régnèrent également dans les deux hémisphères.

Les Péruviens avaient des obélisques, des gnomons réguliers, pour marquer les points des équinoxes et des solstices. Leur année était de trois cent soixante et cinq jours; peut-être la science de l'antique Égypte ne s'étendit pas au delà. Ils avaient élevé des prodiges d'architecture et taillé des statues avec un art surprenant. C'était la nation la plus policée et la plus industrieuse du nouveau monde.

L'inca Huescar, père d'Atabalipa, dernier inca, sous qui ce vaste empire fut détruit, l'avait beaucoup augmenté et embelli. Cet inca, qui conquit tout le pays de Quito, aujourd'hui la capitale du Pérou, avait fait, par les mains de ses soldats et des peuples vaincus, un grand chemin de cinq cents lieues de Cusco jusqu'à Quito, à travers des précipices comblés et des montagnes aplanies. Ce monument de l'obéissance et de l'industrie humaine n'a pas été depuis entretenu par les Espagnols. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres du monarque dans tout son empire. Telle était la police; et si on veut juger de la magnificence, il suffit de savoir que le roi était porté dans ses voyages sur un trône d'or, qu'on trouva peser vingt-cinq mille ducats, et que la litière de lames d'or sur laquelle était le trône, était soutenue par les premiers de l'État.

Dans les cérémonies pacifiques et religieuses à l'honneur du soleil, on formait des danses : rien n'est plus naturel; c'est un des plus anciens usages de notre hémisphère. Huescar, pour rendre les danses plus graves, fit porter par les danseurs une chaîne d'or longue de sept cents de nos pas géométriques, et grosse comme le poignet; chacun en soulevait un chaînon. Il faut conclure de ce fait que l'or était plus commun au Pérou que ne l'est parmi nous le cuivre.

François Pizarro attaqua cet empire avec deux cent cinquante fantassins, soixante cavaliers, et une douzaine de petits canons que traînaient souvent les esclaves des pays déjà domptés. Il arriva par la mer du Sud à la hauteur de Quito par delà l'équateur. Atabalipa, fils d'Huescar, régnait alors; il était vers Quito avec environ quarante mille soldats armés de flèches et de piques d'or et d'argent. Pizarro commença, comme Cortès, par une ambassade, et offrit à l'inca l'amitié de Charles-Quint. L'inca répond qu'il ne recevra pour amis les déprédateurs de son empire, que quand ils auront rendu tout ce qu'ils ont ravi sur leur route; et après cette réponse il marche aux Espagnols. Quand l'armée de l'inca et la petite troupe castillane furent en présence, les Espagnols voulurent encore mettre de leur côté jusqu'aux

apparences de la religion. Un moine nommé Valverda, fait évêque de ce pays même qui ne leur appartenait pas encore, s'avance avec un interprète vers l'inca, une *Bible* à la main, et lui dit qu'il faut croire tout ce qui est dans ce livre. Il lui fait un long sermon de tous les mystères du christianisme. Les historiens ne s'accordent pas sur la manière dont le sermon fut reçu; mais ils conviennent tous que la prédication finit par le combat.

Les canons, les chevaux, et les armes de fer, firent sur les Péruviens le même effet que sur les Mexicains; on n'eut guère que la peine de tuer; et Atabalipa, arraché de son trône d'or par les vainqueurs, fut chargé de fers.

Cet empereur, pour se procurer une liberté prompte, promit une trop grosse rançon; il s'obligea, selon Herrera et Zarata, de donner autant d'or qu'une des salles de ses palais pouvait en contenir jusqu'à la hauteur de sa main, qu'il éleva en l'air au-dessus de sa tête. Aussitôt ses courriers partent de tous côtés pour assembler cette rançon immense; l'or et l'argent arrivent tous les jours au quartier des Espagnols : mais soit que les Péruviens se lassassent de dépouiller l'empire pour un captif, soit qu'Atabalipa ne les pressât pas, on ne remplit point toute l'étendue de ses promesses. Les esprits des vainqueurs s'aigrirent; leur avarice trompée monta à cet excès de rage, qu'ils condamnèrent l'empereur à être brûlé vif; toute la grâce qu'ils lui promirent, c'est qu'en cas qu'il voulût mourir chrétien, on l'étranglerait avant de le brûler. Ce même évêque Valverda lui parla de christianisme par un interprète; il le baisa, et immédiatement après on le pendit, et on le jeta dans les flammes. Le malheureux Garcilasso, inca devenu Espagnol, dit qu'Atabalipa avait été très-cruel envers sa famille, et qu'il méritait la mort; mais il n'ose pas dire que ce n'était point aux Espagnols à le punir. Quelques écrivains témoins oculaires, comme Zarata, prétendent que François Pizarro était déjà parti pour aller porter à Charles-Quint une partie des trésors d'Atabalipa, et que d'Almagro seul fut coupable de cette barbarie. Cet évêque de Chiapa, que j'ai déjà cité, ajoute qu'on fit souffrir le même supplice à plusieurs capitaines péruviens qui, par une générosité aussi grande que la cruauté des vainqueurs, aimèrent mieux recevoir la mort que de découvrir les trésors de leurs maîtres.

Cependant, de la rançon déjà payée par Atabalipa, chaque cavalier espagnol eut deux cent cinquante marcs en or pur; chaque fantassin en eut cent soixante : on partagea dix fois environ autant d'argent dans la même proportion; ainsi le cavalier eut un tiers de plus que le fantassin. Les officiers eurent des richesses immenses, et on envoya à Charles-Quint trente mille marcs d'argent, trois mille d'or non travaillé, et vingt mille marcs pesant d'argent avec deux mille d'or en ouvrages du pays. L'Amérique lui aurait servi à tenir sous le joug une partie de l'Europe, et surtout les papes, qui lui avaient adjugé ce nouveau monde, s'il avait reçu souvent de pareils tributs.

On ne sait si on doit plus admirer le courage opiniâtre de ceux qui découvrirent et conquirent tant de terres, ou plus détester leur féro-

cité : la même source, qui est l'avarice, produisit tant de bien et tant de mal. Diego d'Almagro marche à Cusco à travers des multitudes qu'il faut écarter ; il pénètre jusqu'au Chili par delà le tropique du Capricorne. Partout on prend possession au nom de Charles-Quint. Bientôt après, la discorde se met entre les vainqueurs du Pérou, comme elle avait divisé Velasquez et Fernand Cortès dans l'Amérique septentrionale.

Diego d'Almagro et Francisco Pizarro font la guerre civile dans Cusco même, la capitale des incas. Toutes les recrues qu'ils avaient reçues d'Europe se partagent, et combattent pour le chef qu'elles choisissent. Ils donnent un combat sanglant sous les murs de Cusco, sans que les Péruviens osent profiter de l'affaiblissement de leur ennemi commun ; au contraire il y avait des Péruviens dans chaque armée : ils se battaient pour leurs tyrans ; et les multitudes de Péruviens dispersés attendaient stupidement à quel parti de leurs destructeurs ils seraient soumis, et chaque parti n'était que d'environ trois cents hommes : tant la nature a donné en tout la supériorité aux Européans sur les habitants du nouveau monde ! Enfin, d'Almagro fut fait prisonnier, et son rival Pizarro lui fit trancher la tête ; mais bientôt après il fut assassiné lui-même par les amis d'Almagro.

Déjà se formait dans tout le nouveau monde le gouvernement espagnol. Les grandes provinces avaient leurs gouverneurs. Des audiences, qui sont à peu près ce que sont nos parlements, étaient établies ; des archevêques, des évêques, des tribunaux d'inquisition, toute la hiérarchie ecclésiastique exerçait ses fonctions comme à Madrid, lorsque les capitaines qui avaient conquis le Pérou pour l'empereur Charles-Quint voulurent le prendre pour eux-mêmes. Un fils d'Almagro se fit reconnaître roi du Pérou ; mais d'autres Espagnols, aimant mieux obéir à leur maître qui demeurait en Europe qu'à leur compagnon qui devenait leur souverain, le prirent, et le firent périr par la main du bourreau. Un frère de François Pizarro eut la même ambition et le même sort. Il n'y eut contre Charles-Quint de révoltes que celles des Espagnols mêmes, et pas une des peuples soumis.

Au milieu de ces combats que les vainqueurs livraient entre eux, ils découvrirent les mines du Potosi, que les Péruviens même avaient ignorées. Ce n'est point exagérer de dire que la terre de ce canton était toute d'argent : elle est encore aujourd'hui très-loin d'être épuisée. Les Péruviens travaillèrent à ces mines pour les Espagnols comme pour les vrais propriétaires. Bientôt après on joignit à ces esclaves des nègres qu'on achetait en Afrique, et qu'on transportait au Pérou comme des animaux destinés au service des hommes.

On ne traitait en effet ni ces nègres, ni les habitants du nouveau monde, comme une espèce humaine. Ce Las Casas, religieux dominicain, évêque de Chiapa, duquel nous avons parlé, touché des cruautés de ses compatriotes et des misères de tant de peuples, eut le courage de s'en plaindre à Charles-Quint et à son fils Philippe II, par des mémoires que nous avons encore. Il y représente presque tous les Américains comme des hommes doux et timides, d'un tempérament faible

qui les rend naturellement esclaves. Il dit que les Espagnols ne regardèrent dans cette faiblesse que la facilité qu'elle donnait aux vainqueurs de les détruire; que dans Cuba, dans la Jamaïque, dans les îles voisines, ils firent périr plus de douze cent mille hommes, comme des chasseurs qui dépeuplent une terre de bêtes fauves. « Je les ai vus, dit-il, dans l'île Saint-Domingue et dans la Jamaïque, remplir les campagnes de fourches patibulaires, auxquelles ils pendaient ces malheureux treize à treize, en l'honneur, disaient-ils, des treize apôtres. Je les ai vus donner des enfants à dévorer à leurs chiens de chasse. »

Un cacique de l'île de Cuba, nommé Hatucu, condamné par eux à périr par le feu, pour n'avoir pas donné assez d'or, fut remis, avant qu'on allumât le bûcher, entre les mains d'un franciscain qui l'exhortait à mourir chrétien, et qui lui promettait le ciel. « Quoi ! les Espagnols iront donc au ciel? demandait le cacique. — Oui, sans doute, disait le moine. — Ah ! s'il est ainsi, que je n'aille point au ciel, » répliqua ce prince. Un cacique de la Nouvelle-Grenade, qui est entre le Pérou et le Mexique, fut brûlé publiquement pour avoir promis en vain de remplir d'or la chambre d'un capitaine.

Des milliers d'Américains servaient aux Espagnols de bêtes de somme, et on les tuait quand leur lassitude les empêchait de marcher. Enfin, ce témoin oculaire affirme que dans les îles et sur la terre ferme ce petit nombre d'Européans a fait périr plus de douze millions d'Américains. « Pour vous justifier, ajoute-t-il, vous dites que ces malheureux s'étaient rendus coupables de sacrifices humains; que, par exemple, dans le temple du Mexique on avait sacrifié vingt mille hommes : je prends à témoin le ciel et la terre que les Mexicains, usant du droit barbare de la guerre, n'avaient pas fait souffrir la mort dans leurs temples à cent cinquante prisonniers. »

De tout ce que je viens de citer, il résulte que probablement les Espagnols avaient beaucoup exagéré les dépravations des Mexicains, et que l'évêque de Chiapa outrait aussi quelquefois ses reproches contre ses compatriotes. Observons ici que, si on reproche aux Mexicains d'avoir quelquefois sacrifié des ennemis vaincus au dieu de la guerre, jamais les Péruviens ne firent de tels sacrifices au soleil, qu'ils regardaient comme le dieu bienfaisant de la nature. La nation du Pérou était peut-être la plus douce de toute la terre.

Enfin les plaintes réitérées de Las Casas ne furent pas inutiles. Les lois envoyées d'Europe ont un peu adouci le sort des Américains. Ils sont aujourd'hui sujets soumis et non esclaves.

CHAP. CXLIX. — *Du premier voyage autour du monde.*

Ce mélange de grandeur et de cruauté étonne et indigne. Trop d'horreurs déshonorent les grandes actions des vainqueurs de l'Amérique; mais la gloire de Colombo est pure. Telle est celle de Magalhaens, que nous nommons Magellan, qui entreprit de faire par mer le tour du globe, et de Sébastien Cano, qui acheva le premier ce prodigieux voyage, qui n'est plus un prodige aujourd'hui.

Ce fut en 1519, dans le commencement des conquêtes espagnoles en Amérique, et au milieu des grands succès des Portugais en Asie et en Afrique, que Magellan découvrit pour l'Espagne le détroit qui porte son nom, qu'il entra le premier dans la mer du Sud, et qu'en voguant de l'occident à l'orient, il trouva les îles qu'on nomma depuis Mariannes.

Ces îles Mariannes, situées près de la ligne, méritent une attention particulière. Les habitants ne connaissaient point le feu, et il leur était absolument inutile. Ils se nourrissaient des fruits que leurs terres produisent en abondance, surtout du coco, du sagou, moelle d'une espèce de palmier qui est fort au-dessus du riz, et du rima, fruit d'un grand arbre qu'on a nommé *l'arbre à pain*, parce que ses fruits peuvent en tenir lieu. On prétend que la durée ordinaire de leur vie est de cent vingt ans : on en dit autant des Brasiliens. Ces insulaires n'étaient ni sauvages ni cruels; aucune des commodités qu'ils pouvaient désirer ne leur manquait. Leurs maisons bâties de planches de cocotiers, industrieusement façonnées, étaient propres et régulières. Ils cultivaient des jardins plantés avec art; et peut-être étaient-ils les moins malheureux et les moins méchants de tous les hommes. Cependant les Portugais appelèrent leur pays *les îles des Larrons*, parce que ces peuples, ignorant le *tien* et le *mien*, mangèrent quelques provisions du vaisseau. Il n'y avait pas plus de religion chez eux que chez les Hottentots, ni chez beaucoup de nations africaines et américaines. Mais au delà de ces îles, en tirant vers les Moluques, il y en a d'autres où la religion mahométane avait été portée du temps des califes. Les mahométans y avaient abordé par la mer de l'Inde, et les chrétiens y venaient par la mer du Sud. Si les mahométans arabes avaient connu la boussole, c'était à eux à découvrir l'Amérique; ils étaient dans le chemin; mais ils n'ont jamais navigué plus loin qu'à l'île de Mindanao, à l'ouest des Manilles. Ce vaste archipel était peuplé d'hommes d'espèces différentes, les uns blancs, les autres noirs, les autres olivâtres ou rouges. On a toujours trouvé la nature plus variée dans les climats chauds que dans ceux du Septentrion.

Au reste, ce Magellan était un Portugais auquel on avait refusé une augmentation de paye de six écus. Ce refus le détermina à servir l'Espagne, et à chercher par l'Amérique un passage pour aller partager les possessions des Portugais en Asie. En effet, ses compagnons après sa mort s'établirent à Tidor, la principale des îles Moluques, où croissent les plus précieuses épiceries.

Les Portugais furent étonnés d'y trouver les Espagnols, et ne purent comprendre comment ils y avaient abordé par la mer Orientale, lorsque tous les vaisseaux du Portugal ne pouvaient venir que de l'occident. Ils ne soupçonnaient pas que les Espagnols eussent fait une partie du tour du globe. Il fallut une nouvelle géographie pour terminer le différend des Espagnols et des Portugais, et pour réformer l'arrêt que la cour de Rome avait porté sur leurs prétentions et sur les limites de leurs découvertes.

Il faut savoir que, quand le célèbre prince don Henri commençait à

reculer pour nous les bornes de l'univers, les Portugais demandèrent aux papes la possession de tout ce qu'ils découvriraient. La coutume subsistait de demander des royaumes au saint-siége, depuis que Grégoire VII s'était mis en possession de les donner; on croyait par là s'assurer contre une usurpation étrangère, et intéresser la religion à ces nouveaux établissements. Plusieurs pontifes confirmèrent donc au Portugal les droits qu'il avait acquis, et qu'ils ne pouvaient lui ôter.

Lorsque les Espagnols commençaient à s'établir dans l'Amérique, le pape Alexandre VI divisa les deux nouveaux mondes, l'américain et l'asiatique, en deux parties : tout ce qui était à l'orient des îles Açores devait appartenir au Portugal; tout ce qui était à l'occident fut donné à l'Espagne : on traça une ligne sur le globe, qui marqua les limites de ces droits réciproques, et qu'on appelle *la ligne de marcation*. Le voyage de Magellan dérangea la ligne du pape. Les îles Mariannes, les Philippines, les Moluques, se trouvaient à l'orient des découvertes portugaises. Il fallut donc tracer une autre ligne, qu'on appela *de démarcation*. Qu'y a-t-il de plus étonnant, ou qu'on ait découvert tant de pays, ou que des évêques de Rome les aient donnés tous?

Toutes ces lignes furent encore dérangées lorsque les Portugais abordèrent au Brésil; elles ne furent pas respectées par les Français et par les Anglais, qui s'établirent ensuite dans l'Amérique septentrionale. Il est vrai que ces nations n'ont fait que glaner après les riches moissons des Espagnols; mais enfin ils y ont eu des établissements considérables.

Le funeste effet de toutes ces découvertes et de ces transplantations a été que nos nations commerçantes se sont fait la guerre en Amérique et en Asie, toutes les fois qu'elles se la sont déclarée en Europe. Elles ont réciproquement détruit leurs colonies naissantes. Les premiers voyages ont eu pour objet d'unir toutes les nations : les derniers ont été entrepris pour nous détruire au bout du monde.

C'est un grand problème de savoir si l'Europe a gagné en se portant en Amérique. Il est certain que les Espagnols en retirèrent d'abord des richesses immenses : mais l'Espagne a été dépeuplée, et ces trésors partagés à la fin par tant d'autres nations ont remis l'égalité qu'ils avaient d'abord ôtée. Le prix des denrées a augmenté partout. Ainsi personne n'a réellement gagné. Il reste à savoir si la cochenille et le quinquina sont d'un assez grand prix pour compenser la perte de tant d'hommes.

CHAP. CL. — *Du Brésil.*

Quand les Espagnols envahissaient la plus riche partie du nouveau monde, les Portugais, surchargés des trésors de l'ancien, négligeaient le Brésil, qu'ils découvrirent en 1500, mais qu'ils ne cherchaient pas.

Leur amiral Cabral, après avoir passé les îles du cap Vert, pour aller par la mer australe d'Afrique aux côtes du Malabar, prit tellement

le large à l'occident qu'il vit cette terre du Brésil, qui de tout le continent américain est le plus voisin de l'Afrique; il n'y a que trente degrés en longitude de cette terre au mont Atlas : c'était celle qu'on devait découvrir la première. On la trouva fertile; il y règne un printemps perpétuel. Tous les habitants, grands, bien faits, vigoureux, d'une couleur rougeâtre, marchaient nus, à la réserve d'une large ceinture qui leur servait de poche.

C'étaient des peuples chasseurs, par conséquent n'ayant pas toujours une subsistance assurée, de là nécessairement féroces, se faisant la guerre avec leurs flèches et leurs massues pour quelques pièces de gibier, comme les barbares policés de l'ancien continent se la font pour quelques villages. La colère, le ressentiment d'une injure les armait souvent, comme on le raconte des premiers Grecs et des Asiatiques. Ils ne sacrifiaient point d'hommes, parce que n'ayant aucun culte religieux, ils n'avaient point de sacrifices à faire, ainsi que les Mexicains; mais ils mangeaient leurs prisonniers de guerre; et Améric Vespuce rapporte dans une de ses lettres qu'ils furent fort étonnés quand il leur fit entendre que les Européans ne mangeaient pas leurs prisonniers.

Au reste, nulles lois chez les Brasiliens que celles qui s'établissaient au hasard pour le moment présent par la peuplade assemblée; l'instinct seul les gouvernait. Cet instinct les portait à chasser quand ils avaient faim, à se joindre à des femmes quand le besoin le demandait, et à satisfaire ce besoin passager avec des jeunes gens.

Ces peuples sont une preuve assez forte que l'Amérique n'avait jamais été connue de l'ancien monde : on aurait porté quelque religion dans cette terre peu éloignée de l'Afrique. Il est bien difficile qu'il n'y fût resté quelque trace de cette religion quelle qu'elle fût; on n'y en trouva aucune. Quelques charlatans, portant des plumes sur la tête, excitaient les peuples au combat, leur faisaient remarquer la nouvelle lune, leur donnaient des herbes qui ne guérissaient pas leurs maladies : mais qu'on ait vu chez eux des prêtres, des autels, un culte, c'est ce qu'aucun voyageur n'a dit, malgré la pente à le dire.

Les Mexicains, les Péruviens, peuples policés, avaient un culte établi. La religion chez eux maintenait l'État, parce qu'elle était entièrement subordonnée au prince; mais il n'y avait point d'État chez des sauvages sans besoins et sans police

Le Portugal laissa pendant près de cinquante ans languir les colonies que des marchands avaient envoyées au Brésil. Enfin, en 1559, on y fit des établissements solides, et les rois de Portugal eurent à la fois les tributs des deux mondes. Le Brésil augmenta les richesses des Espagnols, quand leur roi Philippe II s'empara du Portugal en 1581. Les Hollandais le prirent presque tout entier sur les Espagnols depuis 1625 jusqu'à 1630.

Ces mêmes Hollandais enlevaient à l'Espagne tout ce que le Portugal avait établi dans l'ancien monde et dans le nouveau. Enfin, lorsque le Portugal eut secoué le joug des Espagnols, il se remit en possession des côtes du Brésil. Ce pays a produit à ces nouveaux maîtres ce que

le Mexique, le Pérou et les îles donnaient aux Espagnols, de l'or, de l'argent, des denrées précieuses. Dans nos derniers temps même, on y a découvert des mines de diamants, aussi abondantes que celles de Golconde. Mais qu'est-il arrivé? tant de richesses ont appauvri les Portugais. Les colonies d'Asie, du Brésil, avaient enlevé beaucoup d'habitants : les autres, comptant sur l'or et les diamants, ont cessé de cultiver les véritables mines, qui sont l'agriculture et les manufactures. Leurs diamants et leur or ont payé à peine les choses nécessaires que les Anglais leur ont fournies; c'est pour l'Angleterre, en effet, que les Portugais ont travaillé en Amérique. Enfin, en 1756, quand Lisbonne a été renversée par un tremblement de terre, il a fallu que Londres envoyât jusqu'à de l'argent monnayé au Portugal, qui manquait de tout. Dans ce pays, le roi est riche, et le peuple est pauvre.

CHAP. CLI. — *Des possessions des Français en Amérique.*

Les Espagnols tiraient déjà du Mexique et du Pérou des trésors immenses, qui pourtant à la fin ne les ont pas beaucoup enrichis, quand les autres nations, jalouses et excitées par leur exemple, n'avaient pas encore dans les autres parties de l'Amérique une colonie qui leur fût avantageuse.

L'amiral Coligny, qui avait en tout de grandes idées, imagina, en 1557, sous Henri II, d'établir les Français et sa secte dans le Brésil : un chevalier de Villegagnon, alors calviniste, y fut envoyé; Calvin s'intéressa à l'entreprise. Les Génevois n'étaient pas alors d'aussi bons commerçants qu'aujourd'hui. Calvin envoya plus de prédicants que de cultivateurs : ces ministres, qui voulaient dominer, eurent avec le commandant de violentes querelles; ils excitèrent une sédition. La colonie fut divisée; les Portugais la détruisirent. Villegagnon renonça à Calvin et à ses ministres; il les traita de perturbateurs, ceux-ci le traitèrent d'athée, et le Brésil fut perdu pour la France, qui n'a jamais su faire de grands établissements au dehors.

On disait que la famille des incas s'était retirée dans ce vaste pays dont les limites touchent à celles du Pérou; que c'était là que la plupart des Péruviens avaient échappé à l'avarice et à la cruauté des chrétiens d'Europe; qu'ils habitaient au milieu des terres, près d'un certain lac Parima dont le sable était d'or; qu'il y avait une ville dont les toits étaient couverts de ce métal : les Espagnols appelaient cette ville *Eldorado;* ils la cherchèrent longtemps.

Ce nom d'Eldorado éveilla toutes les puissances. La reine Élisabeth envoya en 1596 une flotte sous le commandement du savant et malheureux Raleigh, pour disputer aux Espagnols ces nouvelles dépouilles. Raleigh, en effet, pénétra dans le pays habité par des peuples rouges. Il prétend qu'il y a une nation dont les épaules sont aussi hautes que la tête. Il ne doute point qu'il n'y ait des mines : il rapporta une centaine de grandes plaques d'or, et quelques morceaux d'or ouvragés; mais enfin, on ne trouva ni de ville Dorado, ni de lac Parima. Les

Français, après plusieurs tentatives, s'établirent en 1664 à la pointe de cette grande terre dans l'île de Cayenne, qui n'a qu'environ quinze lieues communes de tour. C'est là ce qu'on nomma la *France équinoxiale*. Cette France se réduisit à un bourg composé d'environ cent cinquante maisons de terre et de bois; et l'île de Cayenne n'a valu quelque chose que sous Louis XIV, qui, le premier des rois de France, encouragea véritablement le commerce maritime; encore cette île fut-elle enlevée aux Français par les Hollandais dans la guerre de 1672 : mais une flotte de Louis XIV la reprit. Elle fournit aujourd'hui un peu d'indigo, de mauvais café, et on commence à y cultiver les épiceries avec succès. La Guiana était, dit-on, le plus beau pays de l'Amérique où les Français pussent s'établir, et c'est celui qu'ils négligèrent.

On leur parla de la Floride entre l'ancien et le nouveau Mexique. Les Espagnols étaient déjà en possession d'une partie de la Floride, à laquelle même ils avaient donné ce nom : mais comme un armateur français prétendait y avoir abordé à peu près dans le même temps qu'eux, c'était un droit à disputer; les terres des Américains devant appartenir, par notre droit des gens ou de ravisseurs, non-seulement à celui qui les envahissait le premier, mais à celui qui disait le premier les avoir vues.

L'amiral Coligny y avait envoyé, sous Charles IX, vers l'an 1564, une colonie huguenote, voulant toujours établir sa religion en Amérique, comme les Espagnols y avaient porté la leur. Les Espagnols ruinèrent cet établissement (1565), et pendirent aux arbres tous les Français, avec un grand écriteau au dos : « Pendus, non comme Français, mais comme hérétiques. »

Quelque temps après, un Gascon, nommé le chevalier de Gourgues, se mit à la tête de quelques corsaires pour essayer de reprendre la Floride. Il s'empara d'un petit fort espagnol, et fit pendre à son tour les prisonniers, sans oublier de leur mettre un écriteau : « Pendus, non comme Espagnols, mais comme voleurs et maranes. » Déjà les peuples de l'Amérique voyaient leurs déprédateurs européans les venger en s'exterminant les uns les autres; ils ont eu souvent cette consolation.

Après avoir pendu les Espagnols, il fallut, pour ne le pas être, évacuer la Floride, à laquelle les Français renoncèrent. C'était un pays meilleur encore que la Guyane : mais les guerres affreuses de religion, qui ruinaient alors les habitants de la France, ne leur permettaient pas d'aller égorger et convertir des sauvages, ni de disputer de beaux pays aux Espagnols.

Déjà les Anglais se mettaient en possession des meilleures terres et des plus avantageusement situées qu'on puisse posséder dans l'Amérique septentrionale au delà de la Floride, quand deux ou trois marchands de Normandie, sur la légère espérance d'un petit commerce de pelleterie, équipèrent quelques vaisseaux, et établirent une colonie dans le Canada, pays couvert de neiges et de glaces huit mois de l'année, habité par des barbares, des ours et des castors. Cette terre,

découverte auparavant, dès l'an 1535, avait été abandonnée; mais enfin, après plusieurs tentatives, mal appuyées par un gouvernement qui n'avait point de marine, une petite compagnie de marchands de Dieppe et de Saint-Malo fonda Québec, en 1608, c'est-à-dire bâtit quelques cabanes; et ces cabanes ne sont devenues une ville que sous Louis XIV.

Cet établissement, celui de Louisbourg, et tous les autres dans cette nouvelle France, ont été toujours très-pauvres, tandis qu'il y a quinze mille carrosses dans la ville de Mexico, et davantage dans celle de Lima. Ces mauvais pays n'en ont pas moins été un sujet de guerre presque continuel, soit avec les naturels, soit avec les Anglais, qui, possesseurs des meilleurs territoires, ont voulu ravir celui des Français, pour être les seuls maîtres du commerce de cette partie boréale du monde.

Les peuples qu'on trouva dans le Canada n'étaient pas de la nature de ceux du Mexique, du Pérou et du Brésil. Ils leur ressemblaient en ce qu'ils sont privés de poil comme eux, et qu'ils n'en ont qu'aux sourcils et à la tête. Ils en diffèrent par la couleur, qui approche de la nôtre; ils en diffèrent encore plus par la fierté et le courage. Ils ne connurent jamais le gouvernement monarchique; l'esprit républicain a été le partage de tous les peuples du Nord dans l'ancien monde et dans le nouveau. Tous les habitants de l'Amérique septentrionale, des montagnes des Apalaches au détroit de Davis, sont des paysans et des chasseurs divisés en bourgades, institution naturelle de l'espèce humaine. Nous leur avons rarement donné le nom d'Indiens, dont nous avions très-mal à propos désigné les peuples du Pérou et du Brésil. On n'appela ce pays *les Indes*, que parce qu'il en venait autant de trésors que de l'Inde véritable. On se contenta de nommer les Américains du Nord *sauvages;* ils l'étaient moins à quelques égards que les paysans de nos côtes européanes, qui ont si longtemps pillé de droit les vaisseaux naufragés, et tué les navigateurs. La guerre, ce crime et ce fléau de tous les temps et de tous les hommes, n'avait pas chez eux, comme chez nous, l'intérêt pour motif; c'était d'ordinaire l'insulte et la vengeance qui en étaient le sujet, comme chez les Brasiliens et chez tous les sauvages.

Ce qu'il y avait de plus horrible chez les Canadiens, est qu'ils faisaient mourir dans les supplices leurs ennemis captifs, et qu'ils les mangeaient. Cette horreur leur était commune avec les Brasiliens, éloignés d'eux de cinquante degrés. Les uns et les autres mangeaient un ennemi comme le gibier de leur chasse. C'est un usage qui n'est pas de tous les jours; mais il a été commun à plus d'un peuple, et nous en avons traité à part[1].

C'était dans ces terres stériles et glacées du Canada que les hommes étaient souvent anthropophages : ils ne l'étaient point dans l'Acadie, pays meilleur où l'on ne manque pas de nourriture; ils ne l'étaient

1. Dans le *Dictionnaire philosophique*, au mot ANTHROPOPHAGES. (ÉD.)

point dans le reste du continent, excepté dans quelques parties du Brésil, et chez les cannibales des îles Caraïbes.

Quelques jésuites et quelques huguenots, rassemblés par une fatalité singulière, cultivèrent la colonie naissante du Canada; elle s'allia ensuite avec les Hurons qui faisaient la guerre aux Iroquois. Ceux-ci nuisirent beaucoup à la colonie, prirent quelques jésuites prisonniers, et, dit-on, les mangèrent. Les Anglais ne furent pas moins funestes à l'établissement de Québec. A peine cette ville commençait à être bâtie et fortifiée (1629) qu'ils l'attaquèrent. Ils prirent toute l'Acadie; cela ne veut dire autre chose sinon qu'ils détruisirent des cabanes de pêcheurs.

Les Français n'avaient donc dans ces temps-là aucun établissement hors de France, et pas plus en Amérique qu'en Asie.

La compagnie de marchands qui s'était ruinée dans ces entreprises, espérant réparer ses pertes, pressa le cardinal de Richelieu de la comprendre dans le traité de Saint-Germain fait avec les Anglais. Ces peuples rendirent le peu qu'ils avaient envahi, dont ils ne faisaient alors aucun cas; et ce peu devint ensuite la Nouvelle-France. Cette Nouvelle-France resta longtemps dans un état misérable; la pêche de la morue rapporta quelques légers profits qui soutinrent la compagnie. Les Anglais, informés de ces petits profits, prirent encore l'Acadie.

Ils la rendirent encore au traité de Breda (1654). Enfin, ils la prirent cinq fois, et s'en sont conservé la propriété par la paix d'Utrecht (1713), paix alors heureuse, qui est devenue depuis funeste à l'Europe : car nous verrons que les ministres qui firent ce traité n'ayant pas déterminé les limites de l'Acadie, l'Angleterre voulant les étendre, et la France les resserrer, ce coin de terre a été le sujet d'une guerre violente en 1755 entre ces deux nations rivales; et cette guerre a produit celle de l'Allemagne, qui n'y avait aucun rapport. La complication des intérêts politiques est venue au point qu'un coup de canon tiré en Amérique peut être le signal de l'embrasement de l'Europe.

La petite île du cap Breton, où est Louisbourg, la rivière de Saint-Laurent, Québec, le Canada, demeurèrent donc à la France en 1713. Ces établissements servirent plus à entretenir la navigation et à former des matelots, qu'ils ne rapportèrent de profits. Québec contenait environ sept mille habitants : les dépenses de la guerre pour conserver ces pays coûtaient plus qu'ils ne vaudront jamais; et cependant elles paraissaient nécessaires.

On a compris dans la Nouvelle-France un pays immense qui touche d'un côté au Canada, de l'autre au Nouveau-Mexique, et dont les bornes vers le nord-ouest sont inconnues : on l'a nommé *Mississipi*, du nom du fleuve qui descend dans le golfe du Mexique; et *Louisiane*, du nom de Louis XIV.

Cette étendue de terre était à la bienséance des Espagnols, qui, n'ayant que trop de domaines en Amérique, ont négligé cette possession, d'autant plus qu'ils n'y ont pas trouvé d'or. Quelques Français du Canada s'y transportèrent, en descendant par le pays et par la

rivière des Illinois, et en essuyant toutes les fatigues et tous les dangers d'un tel voyage. C'est comme si on voulait aller en Égypte par le cap de Bonne-Espérance, au lieu de prendre la route de Damiette. Cette grande partie de la Nouvelle-France fut, jusqu'en 1708, composée d'une douzaine de familles errantes dans des déserts et dans des bois.

Louis XIV, accablé alors de malheurs, voyait dépérir l'ancienne France, et ne pouvait penser à la nouvelle. L'État était épuisé d'hommes et d'argent. Il est bon de savoir que, dans cette misère publique, deux hommes avaient gagné chacun environ quarante millions : l'un par un grand commerce dans l'Inde ancienne, tandis que la compagnie des Indes, établie par Colbert, était détruite; l'autre par des affaires avec un ministère malheureux, obéré et ignorant. Le grand négociant, qui se nommait Crozat, étant assez riche et assez hardi pour risquer une partie de ses trésors, se fit concéder la Louisiane par le roi, à condition que chaque vaisseau que lui et ses associés enverraient y porterait six garçons et six filles pour peupler. Le commerce et la population y languirent également.

Après la mort de Louis XIV, l'Écossais Law ou Lass, homme extraordinaire, dont plusieurs idées ont été utiles, et d'autres pernicieuses, fit accroire à la nation que la Louisiane produisait autant d'or que le Pérou, et allait fournir autant de soie que la Chine. Ce fut la première époque du fameux système de Lass. On envoya des colonies au Mississipi (1717 et 1718); on grava le plan d'une ville magnifique et régulière, nommée la Nouvelle-Orléans. Les colons périrent la plupart de misère, et la ville se réduisit à quelques méchantes maisons. Peut-être un jour, s'il y a des millions d'habitants de trop en France, sera-t-il avantageux de peupler la Louisiane, mais il est plus vraisemblable qu'il faudra l'abandonner [1].

CHAP. CLII. — *Des îles françaises et des flibustiers.*

Les possessions les plus importantes que les Français ont acquises avec le temps sont la moitié de l'île Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, et quelques petites îles Antilles : ce n'est pas la deux-centième partie des conquêtes espagnoles; mais on en a tiré enfin de grands avantages.

Saint-Dommgue est cette-même île Hispaniola, que les habitants nommaient Haïti, découverte par Colombo, et dépeuplée par les Espagnols. Les Français n'ont pas trouvé, dans la partie qu'ils habitent, l'or et l'argent qu'on y trouvait autrefois, soit que les métaux demandent une longue suite de siècles pour se former, soit plutôt qu'il n'y en ait qu'une quantité déterminée dans la terre, et que la mine ne renaisse plus; l'or et l'argent en effet n'étant point des mixtes, il est difficile de concevoir ce qui les reproduirait. Il y a encore des mines de

1. L'événement a justifié cette prédiction.

ces métaux dans le terrain qui reste aux Espagnols; mais les frais n'étant pas compensés par le profit, on a cessé d'y travailler.

La France n'est entrée en partage de cette île avec l'Espagne que par la hardiesse désespérée d'un peuple nouveau que le hasard composa d'Anglais, de Bretons, et surtout de Normands. On les a nommés *boucaniers*, *flibustiers* : leur union et leur origine furent à peu près celles des anciens Romains; leur courage fut plus impétueux et plus terrible. Imaginez des tigres qui auraient un peu de raison; voilà ce qu'étaient les flibustiers : voici leur histoire.

Il arriva, vers l'an 1625, que des aventuriers français et anglais abordèrent en même temps dans une île des Caraïbes, nommée Saint-Christophe par les Espagnols, qui donnaient presque toujours le nom d'un saint aux pays dont ils s'emparaient, et qui égorgeaient les naturels au nom d'un saint. Il fallut que ces nouveaux venus, malgré l'antipathie naturelle des deux nations, se réunissent contre les Espagnols. Ceux-ci, maîtres de toutes les îles voisines comme du continent, vinrent avec des forces supérieures. Le commandant français échappa, et retourna en France. Le commandant anglais capitula; les plus déterminés des Français et des Anglais gagnèrent dans des barques l'île de Saint-Domingue, et s'établirent dans un endroit inabordable de la côte, au milieu des rochers. Ils fabriquèrent de petits canots à la manière des Américains, et s'emparèrent de l'île de la Tortue. Plusieurs Normands allèrent grossir leur nombre, comme au XIIe siècle ils allaient à la conquête de la Pouille, et dans le Xe à la conquête de l'Angleterre. Ils eurent toutes les aventures heureuses et malheureuses que pouvait attendre un ramas d'hommes sans lois, venus de Normandie et d'Angleterre dans le golfe du Mexique.

Cromwell, en 1655, envoya une flotte qui enleva la Jamaïque aux Espagnols : on n'en serait point venu à bout sans ces flibustiers. Ils pirataient partout; et, plus occupés de piller que de conserver, ils laissèrent, pendant une de leurs courses, reprendre par les Espagnols la Tortue. Ils la reprirent ensuite; le ministère de France fut obligé de nommer pour commandant de la Tortue celui qu'ils avaient choisi : ils infestèrent la mer du Mexique, et se firent des retraites dans plusieurs îles. Le nom qu'ils prirent alors fut celui de *frères de la Côte*. Ils s'entassaient dans un misérable canot qu'un coup de canon ou de vent aurait brisé, et allaient à l'abordage des plus gros vaisseaux espagnols, dont quelquefois ils se rendaient maîtres. Point d'autres lois parmi eux que celle du partage égal des dépouilles; point d'autre religion que la naturelle, de laquelle encore ils s'écartaient monstrueusement.

Ils ne furent pas à portée de ravir des épouses, comme on l'a conté des compagnons de Romulus; (1665) ils obtinrent qu'on leur envoyât cent filles de France : ce n'était pas assez pour perpétuer une association devenue nombreuse. Deux flibustiers tiraient aux dés une fille; le gagnant l'épousait, et le perdant n'avait droit de coucher avec elle que quand l'autre était occupé ailleurs.

Ces hommes étaient d'ailleurs plus faits pour la destruction que pour fonder un État. Leurs exploits étaient inouïs, leurs cruautés aussi. Un

d'eux (nommé l'Olonais, parce qu'il était des Sables d'Olonne) prend, avec un seul canot, une frégate armée jusque dans le port de la Havane. Il interroge un des prisonniers, qui lui avoue que cette frégate était destinée à lui donner la chasse; qu'on devait se saisir de lui et le pendre. Il avoue encore que lui qui parlait était le bourreau. L'Olonais sur-le-champ le fait pendre, coupe lui-même la tête à tous les captifs, et suce leur sang.

Cet Olonais et un autre, nommé le Basque, vont jusqu'au fond du petit golfe de Vénézuela (1667) dans celui de Honduras avec cinq cents hommes; ils mettent à feu et à sang deux villes considérables; ils reviennent chargés de butin; ils montent les vaisseaux que les canots ont pris. Les voilà bientôt une puissance maritime, et sur le point d'être de grands conquérants.

Morgan, Anglais, qui a laissé un nom fameux, se mit à la tête de mille flibustiers, les uns de sa nation, les autres Normands, Bretons, Saintongeois, Basques : il entreprend de s'emparer de Porto-Bello, l'entrepôt des richesses espagnoles, ville très-forte, munie de canons et d'une garnison considérable. Il arrive sans artillerie, monte à l'escalade de la citadelle sous le feu du canon ennemi; et, malgré une résistance opiniâtre, il prend la forteresse : cette témérité heureuse oblige la ville à se racheter pour environ un million de piastres. Quelque temps après (1670) il ose s'enfoncer dans l'isthme de Panama, au milieu des troupes espagnoles; il pénètre à l'ancienne ville de Panama, enlève tous les trésors, réduit la ville en cendres, et revient à la Jamaïque victorieux et enrichi. C'était le fils d'un paysan d'Angleterre : il eût pu se faire un royaume dans l'Amérique; mais enfin il mourut en prison à Londres.

Les flibustiers français, dont le repaire était tantôt dans les rochers de Saint-Domingue, tantôt à la Tortue, arment dix bateaux, et vont, au nombre d'environ douze cents hommes, attaquer la Vera-Cruz (1683) : cela est aussi téméraire que si douze cents Biscayens venaient assiéger Bordeaux avec dix barques. Ils prennent la Vera-Cruz d'assaut; ils en rapportent cinq millions, et font quinze cents esclaves. Enfin, après plusieurs succès de cette espèce, les flibustiers anglais et français se déterminent à entrer dans la mer du Sud, et à piller le Pérou. Aucun Français n'avait vu encore cette mer : pour y entrer, il fallait ou traverser les montagnes de l'isthme de Panama, ou entreprendre de côtoyer par mer toute l'Amérique méridionale, et passer le détroit de Magellan qu'ils ne connaissaient pas. Ils se divisent en deux troupes (1687), et prennent à la fois ces deux routes.

Ceux qui franchissent l'isthme renversent et pillent tout ce qui est sur leur passage, arrivent à la mer du Sud, s'emparent dans les ports de quelques barques qu'ils y trouvent, et attendent avec ces petits vaisseaux ceux de leurs camarades qui ont dû passer le détroit de Magellan. Ceux-ci, qui étaient presque tous Français, essuyèrent des aventures aussi romanesques que leur entreprise : ils ne purent passer au Pérou par le détroit, ils furent repoussés par des tempêtes; mais ils allèrent piller les rivages de l'Afrique.

Cependant les flibustiers qui se trouvent au delà de l'isthme, dans la mer du Sud, n'ayant que des barques pour naviguer, sont poursuivis par la flotte espagnole du Pérou; il faut lui échapper. Un de leurs compagnons, qui commande une espèce de canot chargé de cinquante hommes, se retire jusqu'à la mer Vermeille et dans la Californie; il y reste quatre années, revient par la mer du Sud, prend dans sa route un vaisseau chargé de cinq cent mille piastres, passe le détroit de Magellan, et arrive à la Jamaïque avec son butin. Les autres cependant rentrent dans l'isthme chargés d'or et de pierreries. Les troupes espagnoles rassemblées les attendent et les poursuivent partout : il faut que les flibustiers traversent l'isthme dans sa plus grande largeur, et qu'ils marchent par des détours l'espace de trois cents lieues, quoiqu'il n'y en ait que quatre-vingts en droite ligne de la côte où ils étaient à l'endroit où ils voulaient arriver. Ils trouvent des rivières qui se précipitent par des cataractes, et sont réduits à s'y embarquer dans des espèces de tonneaux. Ils combattent la faim, les éléments et les Espagnols. Cependant ils se rendent à la mer du Nord avec l'or et les pierreries qu'ils ont pu conserver. Ils n'étaient pas alors au nombre de cinq cents. La retraite des dix mille Grecs sera toujours plus célèbre, mais elle n'est pas comparable.

Si ces aventuriers avaient pu se réunir sous un chef, ils auraient fondé une puissance considérable en Amérique. Ce n'était, à la vérité, qu'une troupe de voleurs : mais qu'ont été tous les conquérants? Les flibustiers ne réussirent qu'à faire aux Espagnols presque autant de mal que les Espagnols en avaient fait aux Américains. Les uns allèrent jouir dans leur patrie de leurs richesses; les autres moururent des excès où ces richesses les entraînèrent; beaucoup furent réduits à leur première indigence. Les gouvernements de France et d'Angleterre cessèrent de les protéger quand on n'eut plus besoin d'eux; enfin, il ne reste de ces héros du brigandage que leur nom et le souvenir de leur valeur et de leurs cruautés.

C'est à eux que la France doit la moitié de l'île de Saint-Domingue; c'est par leurs armes qu'on s'y établit dans tout le temps de leurs courses.

On comptait, en 1757, dans la Saint-Domingue française, environ trente mille personnes, et cent mille esclaves nègres ou mulâtres, qui travaillaient aux sucreries, aux plantations d'indigo, de cacao, et qui abrégent leur vie pour flatter nos appétits nouveaux, en remplissant nos nouveaux besoins, que nos pères ne connaissaient pas. Nous allons acheter ces nègres à la côte de Guinée, à la côte d'Or, à celle d'Ivoire. Il y a trente ans qu'on avait un beau nègre pour cinquante livres; c'est à peu près cinq fois moins qu'un bœuf gras. Cette marchandise humaine coûte aujourd'hui, en 1772, environ quinze cents livres. Nous leur disons qu'ils sont hommes comme nous, qu'ils sont rachetés du sang d'un Dieu mort pour eux, et ensuite on les fait travailler comme des bêtes de somme; on les nourrit plus mal : s'ils veulent s'enfuir, on leur coupe une jambe, et on leur fait tourner à bras l'arbre des moulins à sucre, lorsqu'on leur a donné une jambe de bois. Après cela

nous osons parler du droit des gens! La petite île de la Martinique, la Guadeloupe, que les Français cultivèrent en 1735, fournirent les mêmes denrées que Saint-Domingue. Ce sont des points sur la carte, et des événements qui se perdent dans l'histoire de l'univers; mais enfin ces pays, qu'on peut à peine apercevoir dans une mappemonde, produisirent en France une circulation annuelle d'environ soixante millions de marchandises. Ce commerce n'enrichit point un pays; bien au contraire, il fait périr des hommes, il cause des naufrages; il n'est pas sans doute un vrai bien; mais les hommes s'étant fait des nécessités nouvelles, il empêche que la France n'achète chèrement de l'étranger un superflu devenu nécessaire.

CHAP. CLIII. — *Des possessions des Anglais et des Hollandais en Amérique.*

Les Anglais étant nécessairement plus adonnés que les Français à la marine, puisqu'ils habitent une île, ont eu dans l'Amérique septentrionale de bien meilleurs établissements que les Français. Ils possèdent six cents lieues communes de côtes, depuis la Caroline jusqu'à cette baie d'Hudson, par laquelle on a cru en vain trouver un passage qui pût conduire jusqu'aux mers du Sud et du Japon. Leurs colonies n'approchent pas des riches contrées de l'Amérique espagnole. Les terres de l'Amérique anglaise ne produisent, du moins jusqu'à présent, ni argent, ni or, ni indigo, ni cochenille, ni pierres précieuses, ni bois de teinture; cependant, elles ont procuré d'assez grands avantages. Les possessions anglaises en terre ferme commencent à dix degrés de notre tropique, dans un des plus heureux climats. C'est dans ce pays nommé *Caroline*, que les Français ne purent s'établir; et les Anglais n'en ont pris possession qu'après s'être assurés des côtes plus septentrionales.

Vous avez vu les Espagnols et les Portugais maîtres de presque tout le Nouveau-Monde, depuis le détroit de Magellan jusqu'à la Floride. Après la Floride est cette Caroline, à laquelle les Anglais ont ajouté depuis peu la partie du sud appelée *la Géorgie*, du nom du roi Georges Ier: ils n'ont eu la Caroline que depuis 1664. Le plus grand lustre de cette colonie est d'avoir reçu ses lois du philosophe Locke. La liberté entière de conscience, la tolérance de toutes les religions, fut le fondement de ces lois. Les épiscopaux y vivent fraternellement avec les puritains; ils y permettent le culte des catholiques leurs ennemis, et celui des Indiens nommés *idolâtres :* mais pour établir légalement une religion dans le pays, il faut être sept pères de familles. Locke a considéré que sept familles avec leurs esclaves pourraient composer cinq à six cents personnes, et qu'il ne serait pas juste d'empêcher ce nombre d'hommes de servir Dieu suivant leur conscience, parce qu'étant gênés ils abandonneraient la colonie.

Les mariages ne se contractent dans la moitié du pays qu'en présence du magistrat; mais ceux qui veulent joindre à ce contrat civil la bénédiction d'un prêtre, peuvent se donner cette satisfaction.

Ces lois semblèrent admirables, après les torrents de sang que l'esprit d'intolérance avait répandus dans l'Europe : mais on n'aurait pas seulement songé à faire de telles lois chez les Grecs et chez les Romains, qui ne soupçonnèrent jamais qu'il pût arriver un temps où les hommes voudraient forcer, le fer à la main, d'autres hommes à croire. Il est ordonné par ce code humain de traiter les nègres avec la même humanité qu'on a pour ses domestiques. La Caroline possédait en 1757 quarante mille nègres et vingt mille blancs.

Au delà de la Caroline est la Virginie, nommée ainsi en l'honneur de la reine Élisabeth, peuplée d'abord par les soins du fameux Raleigh, si cruellement récompensé depuis par Jacques Ier. Cet établissement ne s'était pas fait sans de grandes peines. Les sauvages, plus aguerris que les Mexicains et aussi injustement attaqués, détruisirent presque toute la colonie.

On prétend que depuis la révocation de l'édit de Nantes, qui a valu des peuplades aux deux mondes, le nombre des habitants de la Virginie se monte à cent quarante mille, sans compter les nègres. On a surtout cultivé le tabac dans cette province et dans le Maryland; c'est un commerce immense, et un nouveau besoin artificiel qui n'a commencé que fort tard, et qui s'est accru par l'exemple : il n'était pas permis de mettre de cette poussière âcre et malpropre dans son nez à la cour de Louis XIV; cela passait pour une grossièreté. La première ferme du tabac fut en France de trois cent mille livres par an; elle est aujourd'hui de seize millions [1]. Les Français en achètent pour près de quatre millions par années des colonies anglaises, eux qui pourraient en planter dans la Louisiane. Je ne puis m'empêcher de remarquer que la France et l'Angleterre consument aujourd'hui en denrées inconnues à nos pères plus que leurs couronnes n'avaient autrefois de revenus.

De la Virginie, en allant toujours au nord, vous entrez dans le Maryland, qui possède quarante mille blancs et plus de soixante mille nègres [2]. Au delà est la célèbre Pensylvanie, pays unique sur la terre par la singularité de ses nouveaux colons. Guillaume Penn, chef de la religion qu'on nomme très-improprement quakérisme, donna son nom et ses lois à cette contrée vers l'an 1680. Ce n'est pas ici une usurpation comme toutes ces invasions que nous avons vues dans l'ancien monde et dans le nouveau. Penn acheta le terrain des indigènes et devint le propriétaire le plus légitime. Le christianisme qu'il apporta ne ressemble pas plus à celui du reste de l'Europe que sa colonie ne ressemble aux autres. Ses compagnons professaient la simplicité et l'égalité des premiers disciples de Christ. Point d'autres dogmes que ceux qui sortirent de sa bouche; ainsi presque tout se bornait à aimer Dieu et les hommes: point de baptême parce que Jésus ne baptisa personne;

1. Vers 1750. Elle a beaucoup augmenté depuis. (ÉD.)

2. Les calculs de la population de chacune des colonies anglaises sont tirés d'anciens états publiés en Angleterre; et d'après les observations de M. Franklin, cette population doublait tous les vingt ans. On trouvera dans l'ouvrage de M. l'abbé Raynal la population de ces mêmes colonies, pour les années qui ont précédé immédiatement la guerre. (*Éd. de Kehl.*)

point de prêtres, parce que les premiers disciples étaient également conduits par le Christ lui-même. Je ne fais ici que le devoir d'un historien fidèle, et j'ajouterai que si Penn et ses compagnons errèrent dans la théologie, cette source intarissable de querelles et de malheurs, ils s'élevèrent au-dessus de tous les peuples par la morale. Placés entre douze petites nations que nous appelons *sauvages*, ils n'eurent de différends avec aucune; elles regardaient Penn comme leur arbitre et leur père. Lui et ses primitifs qu'on appelle *quakers*, et qui ne doivent être appelés que du nom de *Justes*, avaient pour maxime de ne jamais faire la guerre aux étrangers et de n'avoir point entre eux de procès. On ne voyait point de juges parmi eux, mais des arbitres qui, sans aucuns frais, accommodaient toutes les affaires litigieuses. Point de médecins chez ce peuple sobre qui n'en avait pas besoin.

La Pensylvanie fut longtemps sans soldats, et ce n'est que depuis peu que l'Angleterre en a envoyé pour les défendre, quand on a été en guerre avec la France. Otez ce nom de *quaker*, cette habitude révoltante et barbare de trembler en parlant dans leurs assemblées religieuses, et quelques coutumes ridicules, il faudra convenir que ces primitifs sont les plus respectables de tous les hommes : leur colonie est aussi florissante que leurs mœurs ont été pures. Philadelphie, ou la ville des Frères, leur capitale, est une des plus belles villes de l'univers; et on a compté cent quatre-vingt mille hommes dans la Pensylvanie en 1740. Ces nouveaux citoyens ne sont pas tous du nombre des primitifs ou quakers; la moitié est composée d'Allemands, de Suédois, et d'autres peuples qui forment dix-sept religions. Les primitifs qui gouvernent regardent tous ces étrangers comme leurs frères[1].

Au delà de cette contrée unique sur la terre, où s'est réfugiée la paix bannie partout ailleurs, vous rencontrez la Nouvelle-Angleterre, dont Boston, la ville la plus riche de toute cette côte, est la capitale.

Elle fut habitée d'abord et gouvernée par des puritains persécutés en Angleterre par ce Laud, archevêque de Cantorbéry, qui depuis paya de sa tête ses persécutions, et dont l'échafaud servit à élever celui du roi Charles Ier. Ces puritains, espèce de calvinistes, se réfugièrent vers l'an 1620 dans ce pays, nommé depuis *la Nouvelle-Angleterre*. Si les épiscopaux les avaient poursuivis dans leur ancienne patrie, c'étaient des tigres qui avaient fait la guerre à des ours. Ils portèrent en Amérique leur humeur sombre et féroce, et vexèrent en toute manière les pacifiques Pensylvaniens, dès que ces nouveaux venus commencèrent à s'établir. Mais en 1692, ces puritains se punirent eux-mêmes par la plus étrange maladie épidémique de l'esprit qui ait jamais attaqué l'espèce humaine.

Tandis que l'Europe commençait à sortir de l'abîme de superstitions horribles où l'ignorance l'avait plongée depuis tant de siècles, et que

1. Cette respectable colonie a été forcée de connaître enfin la guerre, et menacée d'être détruite par les armes de l'Angleterre, la mère patrie, en 1776 et 1777.

les sortiléges et les possessions n'étaient plus regardés en Angleterre et chez les nations policées que comme d'anciennes folies dont on rougissait, les puritains les firent revivre en Amérique. Une fille eut des convulsions en 1692; un prédicant accusa une vieille servante de l'avoir ensorcelée; on força la vieille d'avouer qu'elle était magicienne: la moitié des habitants crut être possédée, l'autre moitié fut accusée de sortilége; et le peuple en fureur menaçait tous les juges de les pendre, s'ils ne faisaient pas pendre les accusés. On ne vit pendant deux ans que des sorciers, des possédés, et des gibets; et c'étaient des compatriotes de Locke et de Newton qui se livraient à cette abominable démence. Enfin la maladie cessa; les citoyens de la Nouvelle-Angleterre reprirent leur raison, et s'étonnèrent de leur fureur. Ils se livrèrent au commerce et à la culture des terres. La colonie devint bientôt la plus florissante de toutes. On y comptait, en 1750, environ trois cent cinquante mille habitants; c'est dix fois plus qu'on n'en comptait dans les établissements français.

De la Nouvelle-Angleterre vous passez à la Nouvelle-York, à l'Acadie, qui est devenue un si grand sujet de discorde; à Terre-Neuve, où se fait la grande pêche de la morue; et enfin, après avoir navigué vers l'ouest, vous arrivez à la baie d'Hudson, par laquelle on a cru si longtemps trouver un passage à la Chine et à ces mers inconnues qui font partie de la vaste mer du Sud; de sorte qu'on croyait trouver à la fois le chemin le plus court pour naviguer aux extrémités de l'Orient et de l'Occident.

Les îles que les Anglais possèdent en Amérique leur ont presque autant valu que leur continent; la Jamaïque, la Barbade, et quelques autres où ils cultivent le sucre, leur ont été très-profitables, tant par leurs fabriques que par leur commerce avec la Nouvelle-Espagne, d'autant plus avantageux qu'il est prohibé.

Les Hollandais, si puissants aux Indes Orientales, sont à peine connus en Amérique; le petit terrain de Surinam, près du Brésil, est ce qu'ils ont conservé de plus considérable. Ils y ont porté le génie de leur pays, qui est de couper les terres en canaux. Ils ont fait une nouvelle Amsterdam à Surinam, comme à Batavia; et l'île de Curaçao leur produit des avantages assez considérables. Les Danois enfin ont eu trois petites îles, et ont commencé un commerce très-utile par les encouragements que leur roi leur a donnés.

Voilà jusqu'à présent ce que les Européans ont fait de plus important dans la quatrième partie du monde.

Il en reste une cinquième, qui est celle des terres australes, dont on n'a découvert encore que quelques côtes et quelques îles. Si on comprend sous le nom de ce nouveau monde austral les terres des Papous, et la Nouvelle-Guinée, qui commence sous l'équateur même, il est clair que cette partie du globe est la plus vaste de toutes.

Magellan vit le premier, en 1520, la terre antarctique, à cinquante et un degrés vers le pôle austral : mais ces climats glacés ne pouvaient pas tenter les possesseurs du Pérou. Depuis ce temps on fit la découverte de plusieurs pays immenses au midi des Indes, comme la Nou-

velle-Hollande, qui s'étend depuis le dixième degré jusque par delà le trentième. Quelques personnes prétendent que la compagnie de Batavia y possède des établissements utiles. Il est pourtant difficile d'avoir secrètement des provinces et un commerce. Il est vraisemblable qu'on pourrait encore envahir cette cinquième partie du monde, que la nature n'a point négligé ces climats, et qu'on y verrait des marques de sa variété et de sa profusion.

Mais jusqu'ici, que connaissons-nous de cette immense partie de la terre? quelques côtes incultes, où Pelsart et ses compagnons ont trouvé, en 1630, des hommes noirs, qui marchent sur les mains comme sur les pieds; une baie où Tasman, en 1642, fut attaqué par des hommes jaunes, armés de flèches et de massues; une autre où Dampierre, en 1699, a combattu des nègres, qui tous avaient la mâchoire supérieure dégarnie de dents par devant. On n'a point encore pénétré dans ce segment du globe, et il faut avouer qu'il vaut mieux cultiver son pays que d'aller chercher les glaces et les animaux noirs et bigarrés du pôle austral.

Nous apprenons la découverte de la Nouvelle-Zélande. C'est un pays immense, inculte, affreux, peuplé de quelques anthropophages, qui, à cette coutume près de manger les hommes, ne sont pas plus méchants que nous [1].

1. Les découvertes du célèbre Cook ont prouvé qu'il n'existe point proprement de continent dans cette partie du globe, mais plusieurs archipels et quelques grandes îles dont une seule, la Nouvelle-Hollande, est aussi grande que l'Europe. Les glaces s'étendent plus loin dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Elles couvrent ou rendent inabordable tout ce qui s'étend au delà de l'endroit où les voyageurs anglais ont pénétré.

Parmi les peuples qui habitent les îles, plusieurs sont anthropophages et mangent leurs prisonniers. Ils n'ont cependant commis de violence envers les Européans, ni tramé de trahison contre eux qu'après en avoir été eux-mêmes maltraités ou trahis. Partout on a trouvé l'homme sauvage bon, mais implacable dans sa vengeance. Les mêmes insulaires qui mangèrent le capitaine Marion, après l'avoir attiré dans le piége par de longues démonstrations d'amitié, avaient pris le plus grand soin de quelques malades du vaisseau de M. de Surville; mais cet officier, sous prétexte de punir l'enlèvement de son bateau, amène sur sa flotte le même chef qui avait généreusement reçu dans sa case nos matelots malades, et mit en partant le feu à plusieurs villages. Ces peuples s'en vengèrent sur le premier Européan qui aborda chez eux. Comme ils ne distinguent point encore les différentes nations de l'Europe, les Anglais ont quelquefois été punis des violences des Espagnols ou des Français, et réciproquement; mais les sauvages n'attaquent les Européans que comme les sangliers attaquent les chasseurs, quand ils ont été blessés.

Dans d'autres îles où la civilisation a fait plus de progrès, l'usage de manger de la chair humaine s'est aboli. Cet usage a même plusieurs degrés chez les peuplades les plus grossières : les uns mangent la chair des hommes comme une autre nourriture; ils n'assassinent point, mais ils font la guerre pour s'en procurer. D'autres peuplades n'en mangent qu'en cérémonie et après la victoire.

Dans les îles où l'anthropophagie est détruite, la société s'est perfectionnée; les hommes vivent de la pêche, de la chasse, des poules et des cochons qu'ils ont réduits à l'état de domesticité, des fruits et des racines que la terre leur donne, ou qu'une culture grossière peut leur procurer; quoiqu'ils ne connaissent ni l'or ni les métaux, ils ont porté assez loin l'adresse et l'intelligence dans tous les arts nécessaires. Ils aiment la danse, ont des instruments de musique, et même des pièces dramatiques; ce sont des espèces de comédies

CHAP. CLIV. — *Du Paraguay. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique; de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais.*

Les conquêtes du Mexique et du Pérou sont des prodiges d'audace; les cruautés qu'on y a exercées, l'extermination entière des habitants de Saint-Domingue et de quelques autres îles, sont des excès d'horreur : mais l'établissement dans le Paraguay par les seuls jésuites espagnols paraît à quelques égards le triomphe de l'humanité; il semble expier les cruautés des premiers conquérants. Les quakers dans l'Amérique septentrionale, et les jésuites dans la méridionale, ont donné un nouveau spectacle au monde. Les primitifs ou quakers ont adouci les mœurs des sauvages voisins de la Pensylvanie; ils les ont instruits seulement par l'exemple, sans attenter à leur liberté, et ils leur ont procuré de nouvelles douceurs de la vie par le commerce. Les jésuites se sont à la vérité servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguay : mais ils les ont policées; ils les ont rendues industrieuses, et sont venus à bout de gouverner un vaste pays, comme en Europe on gouverne un couvent. Il paraît que les primitifs ont été

où l'on joue les aventures scandaleuses arrivées dans le pays, comme dans ce qu'on appelle l'ancienne comédie grecque.

Ces hommes sont gais, doux et paisibles; ils ont la même morale que nous, à cela près qu'ils ne partagent pas le préjugé qui nous fait regarder comme criminel ou comme déshonorant le commerce des deux sexes entre deux personnes libres.

Ils n'ont aucune espèce de culte, comme opinion religieuse, mais seulement quelques pratiques superstitieuses relatives aux morts. On peut mettre aussi dans le rang des superstitions le respect de quelques-uns de ces peuples pour une association de guerriers nommés *Arréoi*, qui vivent sans rien faire aux dépens d'autrui. Ces hommes n'ont pas de femmes, mais des maîtresses libres qui, lorsqu'elles deviennent grosses, se font un devoir de se faire avorter; et elles n'en partagent pas moins le respect que l'on a pour leurs amants. Ces superstitions semblent marquer le passage entre l'état de nature, et celui où l'homme se soumet à une religion. Le crime de ces maîtresses des Arréoi ne contredit pas ce que nous avons dit de la morale de ces peuples : les Phéniciens, les Carthaginois, les Juifs, ont immolé des hommes à la Divinité, et n'en regardaient pas moins l'assassinat comme un crime.

Il y a dans ces îles quelques traces d'un gouvernement féodal, comme un amiral indépendant du chef suprême, des chefs particuliers que ce premier chef ne nomme pas, et qui, dans les affaires où la nation entière est intéressée, reçoivent ses ordres pour les porter à leurs vassaux. Mais on doit trouver à peu près ces mêmes usages dans toutes les nations qui se sont formées par la réunion volontaire de plusieurs peuplades.

On distingue aussi deux classes d'hommes dans plusieurs de ces îles : celle qui a le plus de force et de beauté a aussi plus d'intelligence et des mœurs plus douces; elle domine l'autre, mais sans l'avoir réduite à l'esclavage.

La terre est en général très-fertile; mais elle n'offre rien jusqu'ici qui puisse tenter l'avarice européane. Les Anglais y ont porté des animaux utiles, des instruments de culture, y ont semé des graines de l'Europe. Ils ont voulu ne faire connaître la supériorité des Européans que par leurs bienfaits.

Cependant la même nation, dans le même temps, se souillait en Amérique et en Asie de toutes les perfidies, de toutes les barbaries. C'est que chez les peuples les plus éclairés il y a encore deux nations : l'une est instruite par la raison et guidée par l'humanité, tandis que l'autre reste livrée aux préjugés et à la corruption des siècles d'ignorance. (*Éd. de Kehl.*)

plus justes, et les jésuites plus politiques. Les premiers ont regardé comme un attentat l'idée de soumettre leurs voisins; les autres se sont fait une vertu de soumettre des sauvages par l'instruction et par la persuasion.

Le Paraguay est un vaste pays entre le Brésil, le Pérou, et le Chili. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres de la côte, où ils fondèrent Buénos-Ayres, ville d'un grand commerce sur les rives de la Plata; mais, quelque puissants qu'ils fussent, ils étaient en trop petit nombre pour subjuguer tant de nations qui habitaient au milieu des forêts. Ces nations leur étaient nécessaires pour avoir de nouveaux sujets qui leur facilitassent le chemin de Buénos-Ayres au Pérou. Ils furent aidés, dans cette conquête, par des jésuites, beaucoup plus qu'ils ne l'auraient été par des soldats. Ces missionnaires pénétrèrent de proche en proche dans l'intérieur du pays, au commencement du XVIIe siècle. Quelques sauvages pris dans leur enfance, et élevés à Buénos-Ayres, leur servirent de guides et d'interprètes. Leurs fatigues, leurs peines, égalèrent celles des conquérants du nouveau-monde. Le courage de religion est aussi grand pour le moins que le courage guerrier. Ils ne se rebutèrent jamais; et voici enfin comme ils réussirent.

Les bœufs, les vaches, les moutons, amenés d'Europe à Buénos-Ayres, s'étaient multipliés à un excès prodigieux; ils en menèrent une grande quantité avec eux; ils firent charger des chariots de tous les instruments du labourage et de l'architecture, semèrent quelques plaines de tous les grains d'Europe, et donnèrent tout aux sauvages, qui furent apprivoisés comme les animaux qu'on prend avec un appât. Ces peuples n'étaient composés que de familles séparées les unes des autres, sans société, sans aucune religion : on les accoutuma aisément à la société, en leur donnant les nouveaux besoins des productions qu'on leur apportait. Il fallut que les missionnaires, aidés de quelques habitants de Buénos-Ayres, leur apprissent à semer, à labourer, à cuire la brique, à façonner le bois, à construire des maisons; bientôt ces hommes furent transformés, et devinrent sujets de leurs bienfaiteurs. S'ils n'adoptèrent pas d'abord le christianisme qu'ils ne purent comprendre, leurs enfants élevés dans cette religion devinrent entièrement chrétiens.

L'établissement a commencé par cinquante familles, et il monta en 1750 à près de cent mille. Les jésuites, dans l'espace d'un siècle, ont formé trente cantons, qu'ils appellent *le pays des missions;* chacun contient jusqu'à présent environ dix mille habitants. Un religieux de Saint-François, nommé Florentin, qui passa par le Paraguay en 1711, et qui, dans sa relation, marque à chaque page son admiration pour ce gouvernement si nouveau, dit que la peuplade de Saint-Xavier, où il séjourna longtemps, contenait trente mille personnes au moins. Si l'on s'en rapporte à son témoignage, on peut conclure que les jésuites se sont formé quatre cent mille sujets par la seule persuasion.

Si quelque chose peut donner l'idée de cette colonie, c'est l'ancien gouvernement de Lacédémone. Tout est en commun dans la contrée des missions. Ces voisins du Pérou ne connaissent point l'or et l'ar-

gent. L'essence d'un Spartiate était l'obéissance aux lois de Lycurgue, et l'essence d'un Paraguéen a été jusqu'ici l'obéissance aux lois des jésuites : tout se ressemble, à cela près que les Paraguéens n'ont point d'esclaves pour ensemencer leurs terres et pour couper leurs bois, comme les Spartiates; ils sont les esclaves des jésuites.

Ce pays dépend à la vérité pour le spirituel de l'évêque de Buénos-Ayres, et du gouverneur pour le temporel. Il est soumis aux rois d'Espagne, ainsi que les contrées de la Plata et du Chili; mais les jésuites, fondateurs de la colonie, se sont toujours maintenus dans le gouvernement absolu des peuples qu'ils ont formés. Ils donnent au roi d'Espagne une piastre pour chacun de leurs sujets; et cette piastre, ils la payent au gouverneur de Buénos-Ayres, soit en denrées, soit en monnaie; car eux seuls ont de l'argent, et leurs peuples n'en touchent jamais. C'est la seule marque de vassalité que le gouvernement espagnol crut alors devoir exiger. Ni le gouverneur de Buénos-Ayres ne pouvait déléguer un officier de guerre ou de magistrature au pays des jésuites, ni l'évêque ne pouvait y envoyer un curé.

On tenta une fois d'envoyer deux curés dans les peuplades appelées de Notre-Dame de Foi et Saint-Ignace; on prit même la précaution de les faire escorter par des soldats : les deux peuplades abandonnèrent leurs demeures; elles se répartirent dans les autres cantons; et les deux curés, demeurés seuls, retournèrent à Buénos-Ayres.

Un autre évêque, irrité de cette aventure, voulut établir l'ordre hiérarchique ordinaire dans tout le pays des missions; il invita tous les ecclésiastiques de sa dépendance à se rendre chez lui pour recevoir leurs commissions : personne n'osa se présenter. Ce sont les jésuites eux-mêmes qui nous apprennent ces faits dans un de leurs mémoires apologétiques. Ils restèrent donc maîtres absolus dans le spirituel, et non moins maîtres dans l'essentiel. Ils permettaient au gouverneur d'envoyer par le pays des missions des officiers au Pérou; mais ces officiers ne pouvaient demeurer que trois jours dans le pays. Ils ne parlaient à aucun habitant; et, quoiqu'ils se présentassent au nom du roi, ils étaient traités véritablement en étrangers suspects. Les jésuites, qui ont toujours conservé les dehors, firent servir la piété à justifier cette conduite, qu'on put qualifier de désobéissance et d'insulte : ils déclarèrent au conseil des Indes de Madrid qu'ils ne pouvaient recevoir un Espagnol dans leurs provinces, de peur que cet officier ne corrompît les mœurs des Paraguéens; et cette raison, si outrageante pour leur propre nation, fut admise par les rois d'Espagne, qui ne purent tirer aucun service des Paraguéens qu'à cette singulière condition, déshonorante pour une nation aussi fière et aussi fidèle que l'espagnole.

Voici la manière dont ce gouvernement unique sur la terre était administré. Le provincial jésuite, assisté de son conseil, rédigeait les lois; et chaque recteur, aidé d'un autre conseil, les faisait observer; un procureur fiscal, tiré du corps des habitants de chaque canton, avait sous lui un lieutenant. Ces deux officiers faisaient tous les jours la visite de leur district, et avertissaient le supérieur jésuite de tout ce qui se passait.

Toute la peuplade travaillait; et les ouvriers de chaque profession rassemblés faisaient leur ouvrage en commun, en présence de leurs surveillants, nommés par le fiscal. Les jésuites fournissaient le chanvre, le coton, la laine, que les habitants mettaient en œuvre : ils fournissaient de même les grains pour la semence, et on recueillait en commun. Toute la récolte était déposée dans les magasins publics. On distribuait à chaque famille ce qui suffisait à ses besoins : le reste était vendu à Buénos-Ayres et au Pérou.

Ces peuples ont des troupeaux. Ils cultivent les blés, les légumes, l'indigo, le coton, le chanvre, les cannes à sucre, le jalap, l'ipécacuanha, et surtout la plante qu'on nomme *herbe du Paraguay*[1], espèce de thé très-recherché dans l'Amérique méridionale, et dont on fait un trafic considérable. On rapporte en retour des espèces et des denrées. Les jésuites distribuaient les denrées, et faisaient servir l'argent et l'or à la décoration des églises et aux besoins du gouvernement. Ils eurent un arsenal dans chaque canton; on donnait à des jours marqués des armes aux habitants. Un jésuite était préposé à l'exercice; après quoi les armes étaient reportées dans l'arsenal, et il n'était permis à aucun citoyen d'en garder dans sa maison. Les mêmes principes qui ont fait de ces peuples les sujets les plus soumis, en ont fait de très-bons soldats; ils croient obéir et combattre par devoir. On a eu plus d'une fois besoin de leurs secours contre les Portugais du Brésil, contre des brigands à qui on a donné le nom de *Mamelus*, et contre des sauvages nommé *Mosquites*, qui étaient anthropophages. Les jésuites les ont toujours conduits dans ces expéditions, et ils ont toujours combattu avec ordre, avec courage et avec succès.

Lorsqu'en 1662 les Espagnols firent le siége de la ville du Saint-Sacrement, dont les Portugais s'étaient emparés, siége qui a causé des accidents si étranges, un jésuite amena quatre mille Paraguéens, qui montèrent à l'assaut et qui emportèrent la place. Je n'omettrai point un trait qui montre que ces religieux, accoutumés au commandement, en savaient plus que le gouverneur de Buénos-Ayres, qui était à la tête de l'armée. Ce général voulut qu'en allant à l'assaut on plaçât des rangs de chevaux au-devant des soldats, afin que l'artillerie des remparts ayant épuisé son feu sur les chevaux, les soldats se présentassent avec moins de risque; le jésuite remontra le ridicule et le danger d'une telle entreprise, et il fit attaquer dans les règles.

La manière dont ces peuples ont combattu pour l'Espagne a fait voir qu'ils sauraient se défendre contre elle, et qu'il serait dangereux de vouloir changer leur gouvernement. Il est très-vrai que les jésuites s'étaient formé dans le Paraguay un empire d'environ quatre cents lieues de circonférence, et qu'ils auraient pu l'étendre davantage.

Soumis dans tout ce qui est d'apparence au roi d'Espagne, ils étaient

1. On en fait dans l'Amérique méridionale le même usage que les Anglais et les Hollandais font du thé. Cette plante n'est pas astringente comme le thé, mais amère et stomachique. Les malheureux Péruviens, enterrés dans les mines avec une barbarie digne des descendants de Pizarre et d'Almagro, s'en servent pour ranimer leurs forces et soutenir leur courage. (*Éd. de Kehl.*)

rois en effet, et peut-être les rois les mieux obéis de la terre. Ils ont été à la fois fondateurs, législateurs, pontifes, et souverains.

Un empire d'une constitution si étrange dans un autre hémisphère est l'effet le plus éloigné de sa cause qui ait jamais paru dans le monde. Nous voyons depuis longtemps des moines princes dans notre Europe; mais ils sont parvenus à ce degré de grandeur, opposé à leur état, par une marche naturelle; on leur a donné de grandes terres qui sont devenues des fiefs et des principautés comme d'autres terres. Mais dans le Paraguay on n'a rien donné aux jésuites; ils se sont faits souverains sans se dire seulement propriétaires d'une lieue de terrain, et tout a été leur ouvrage.

Ils ont enfin abusé de leur pouvoir, et l'ont perdu : lorsque l'Espagne a cédé au Portugal la ville du Saint-Sacrement et ses vastes dépendances, les jésuites ont osé s'opposer à cet accord; les peuples qu'ils gouvernent n'ont point voulu se soumettre à la domination portugaise, et ils ont résisté également à leurs anciens et à leurs nouveaux maîtres.

Si on en croit la *Relacion abreviada*, le général portugais d'Andrado écrivait, dès l'an 1750, au général espagnol Valderios : « Les jésuites sont les seuls rebelles. Leurs Indiens ont attaqué deux fois la forteresse portugaise du Pardo avec une artillerie très-bien servie. » La même relation ajoute que ces Indiens ont coupé les têtes à leurs prisonniers, et les ont portées à leurs commandants jésuites. Si cette accusation est vraie, elle n'est guère vraisemblable.

Ce qui est plus sûr, c'est que leur province de Saint-Nicolas s'est soulevée en 1757, et a mis treize mille combattants en campagne, sous les ordres de deux jésuites, *Lamp* et *Tadeo*. C'est l'origine du bruit qui courut alors qu'un jésuite s'était fait roi du Paraguay sous le nom de *Nicolas Ier*.

Pendant que ces religieux faisaient la guerre en Amérique aux rois d'Espagne et de Portugal, ils étaient en Europe les confesseurs de ces princes. Mais enfin, ils ont été accusés de rébellion et de parricide à Lisbonne; ils ont été chassés du Portugal en 1758; le gouvernement portugais en a purgé toutes ses colonies d'Amérique; ils ont été chassés de tous les États du roi d'Espagne, dans l'ancien et dans le nouveau monde; les parlements de France les ont détruits par un arrêt; le pape a éteint l'ordre par une bulle; et la terre a appris enfin qu'on peut abolir tous les moines sans rien craindre.

CHAP. CLV. — *État de l'Asie au temps des découvertes des Portugais.*

Tandis que l'Espagne jouissait de la conquête de la moitié de l'Amérique, que le Portugal dominait sur les côtes de l'Afrique et de l'Asie, que le commerce de l'Europe prenait une face si nouvelle, et que le grand changement dans la religion chrétienne changeait les intérêts de tant de rois, il faut vous représenter dans quel état était le reste de notre ancien univers.

Nous avons laissé[1], vers la fin du XIIIe siècle, la race de Gengis, souveraine dans la Chine, dans l'Inde, dans la Perse, et les Tartares portant la destruction jusqu'en Pologne et en Hongrie. La branche de cette famille victorieuse qui régna dans la Chine s'appelle *Yven*. On ne reconnaît point dans ce nom celui d'*Octaïkan*, ni celui de *Coblaï*, son frère, dont la race régna un siècle entier. Ces vainqueurs prirent avec un nom chinois les mœurs chinoises. Tous les usurpateurs veulent conserver par les lois ce qu'ils ont envahi par les armes. Sans cet intérêt si naturel de jouir paisiblement de ce qu'on a volé, il n'y aurait pas de société sur la terre. Les Tartares trouvèrent les lois des vaincus si belles, qu'ils s'y soumirent pour mieux s'affermir. Ils conservèrent surtout avec soin celle qui ordonne que personne ne soit ni gouverneur ni juge dans la province où il est né : loi admirable et qui d'ailleurs convenait à des vainqueurs.

Cet ancien principe de morale et de politique, qui rend les pères si respectables aux enfants, et qui fait regarder l'empereur comme le père commun, accoutuma bientôt les Chinois à l'obéissance volontaire. La seconde génération oublia le sang que la première avait perdu. Il y eut neuf empereurs consécutifs de la même race tartare, sans que les annales chinoises fassent mention de la moindre tentative de chasser ces étrangers. Un des arrière-petits-fils de Gengis fut assassiné dans son palais; mais il le fut par un Tartare, et son héritier naturel lui succéda sans aucun trouble.

Enfin, ce qui avait perdu les califes, ce qui avait autrefois détrôné les rois de Perse et ceux d'Assyrie, renversa ces conquérants; ils s'abandonnèrent à la mollesse. Le neuvième empereur de la race de Gengis, entouré de femmes et de prêtres lamas qui le gouvernaient tour à tour, excita le mépris et réveilla le courage des peuples. Les bonzes, ennemis des lamas, furent les premiers auteurs de la révolution. Un aventurier qui avait été valet dans un couvent de bonzes, s'étant mis à la tête de quelques brigands, se fit déclarer chef de ceux que la cour appelait *les révoltés*. On voit vingt exemples pareils dans l'empire romain, et surtout dans celui des Grecs. La terre est un vaste théâtre où la même tragédie se joue sous des noms différents.

Cet aventurier chassa la race des Tartares en 1357, et commença la vingt et unième famille ou dynastie, nommée *Ming*, des empereurs chinois. Elle a régné deux cent soixante et seize ans; mais enfin elle a succombé sous les descendants de ces mêmes Tartares qu'elle avait chassés. Il a toujours fallu qu'à la longue le peuple le plus instruit, le plus riche, le plus policé, ait cédé partout au peuple sauvage, pauvre et robuste. Il n'y a eu que l'artillerie perfectionnée qui ait pu enfin égaler les faibles aux forts, et contenir les barbares. Nous avons observé, au premier chapitre, que les Chinois ne faisaient point encore usage du canon, quoiqu'ils connussent la poudre depuis si longtemps.

Le restaurateur de l'empire chinois prit le nom de *Tai-tsong*, et rendit ce nom célèbre par les armes et par les lois (1635). Une de ses

1. Chap. LX. (ÉD.)

premières attentions fut de réprimer les bonzes, qu'il connaissait d'autant mieux qu'il les avait servis. Il défendit qu'aucun Chinois n'embrassât la profession de bonze avant quarante ans, et porta la même loi pour les bonzesses. C'est ce que le czar Pierre le Grand a fait de nos jours en Russie Mais cet amour invincible de sa profession, et cet esprit qui anime tous les grands corps, ont fait triompher bientôt les bonzes chinois et les moines russes d'une loi sage; il a toujours été plus aisé dans tous les pays d'abolir des coutumes invétérées que de les restreindre. Nous avons déjà remarqué[1] que le pape Léon Ier avait porté cette même loi, que le fanatisme a toujours bravée.

Il paraît que Taï-tsong, ce second fondateur de la Chine, regardait la propagation comme le premier des devoirs; car en diminuant le nombre des bonzes, dont la plupart n'étaient pas mariés, il eut soin d'exclure de tous les emplois les eunuques, qui auparavant gouvernaient le palais et amollissaient la nation.

Quoique la race de Gengis eût été chassée de la Chine, ces anciens vainqueurs étaient toujours très-redoutables. Un empereur chinois, nommé *Yng-tsong*, fut fait prisonnier par eux, et amené captif dans le fond de la Tartarie, en 1444. L'empire chinois paya pour lui une rançon immense. Ce prince reprit sa liberté, mais non pas sa couronne; et il attendit paisiblement, pour remonter sur le trône, la mort de son frère qui régnait pendant sa captivité.

L'intérieur de l'empire fut tranquille. L'histoire rapporte qu'il ne fut troublé que par un bonze qui voulut faire soulever les peuples, et qui eut la tête tranchée.

La religion de l'empereur et des lettrés ne changea point. On défendit seulement de rendre à Confutzée les mêmes honneurs qu'on rendait à la mémoire des rois; défense honteuse, puisque nul roi n'avait rendu tant de services à la patrie que Confutzée; mais défense qui prouve que Confutzée ne fut jamais adoré, et qu'il n'entre point d'idolâtrie dans ces cérémonies dont les Chinois honorent leurs aïeux et les mânes des grands hommes. Rien ne confond mieux les méprisables disputes que nous avons eues en Europe sur les rites chinois.

Une étrange opinion régnait alors à la Chine : on était persuadé qu'il y avait un secret pour rendre les hommes immortels. Des charlatans qui ressemblaient à nos alchimistes se vantaient de pouvoir composer une liqueur qu'ils appelaient *le breuvage de l'immortalité*. Ce fut le sujet de mille fables dont l'Asie fut inondée, et qu'on a prises pour de l'histoire. On prétend que plus d'un empereur chinois dépensa des sommes immenses pour cette recette; c'est comme si les Asiatiques croyaient que nos rois de l'Europe ont recherché sérieusement la *fontaine de Jouvence*, aussi connue dans nos anciens romans gaulois que la coupe d'immortalité dans les romans asiatiques.

Sous la dynastie Yven, c'est-à-dire sous la postérité de Gengis, et sous celle des restaurateurs, nommée Ming, les arts qui appartiennent à l'esprit et à l'imagination furent plus cultivés que jamais · ce n'était

1. Chap. CXXXIX. (ÉD.)

ni notre sorte d'esprit ni notre sorte d'imagination; cependant on retrouve dans leurs petits romans le même fond qui plaît à toutes les nations. Ce sont des malheurs imprévus, des avantages inespérés, des reconnaissances : on y trouve peu de ce fabuleux incroyable, tel que les métamorphoses inventées par les Grecs et embellies par Ovide, tel que les contes arabes et les fables du Boïardo et de l'Arioste. L'invention, dans les fables chinoises, s'éloigne rarement de la vraisemblance et tend toujours à la morale.

La passion du théâtre devint universelle à la Chine depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours. Ils ne pouvaient avoir reçu cet art d'aucun peuple; ils ignoraient que la Grèce eût existé; et ni les mahométans, ni les Tartares, n'avaient pu leur communiquer les ouvrages grecs : ils inventèrent l'art; mais, par la tragédie chinoise qu'on a traduite, on voit qu'ils ne l'ont pas perfectionné. Cette tragédie, intitulée *l'Orphelin de Tchao*, est du XIVe siècle; on nous la donne comme la meilleure qu'ils aient eue encore. Il est vrai qu'alors les ouvrages dramatiques étaient plus grossiers en Europe : à peine même cet art nous était-il connu. Notre caractère est de nous perfectionner; et celui des Chinois est, jusqu'à présent, de rester où ils sont parvenus. Peut-être cette tragédie est-elle dans le goût des premiers essais d'Eschyle. Les Chinois, toujours supérieurs dans la morale, ont fait peu de progrès dans toutes les autres sciences : c'est sans doute que la nature, qui leur a donné un esprit droit et sage, leur a refusé la force de l'esprit.

Ils écrivent en général comme ils peignent, sans connaître les secrets de l'art : leurs tableaux jusqu'à présent sont destitués d'ordonnance, de perspective, de clair-obscur; leurs écrits se ressentent de la même faiblesse; mais il paraît qu'il règne dans leurs productions une médiocrité sage, une vérité simple qui ne tient rien du style ampoulé des autres Orientaux. Vous ne voyez dans ce que vous avez lu de leurs traités de morale aucune de ces paraboles étranges, de ces comparaisons gigantesques et forcées : ils parlent rarement en énigmes; c'est encore ce qui en fait dans l'Asie un peuple à part. Vous lisiez il n'y a pas longtemps des réflexions d'un sage chinois sur la manière dont on peut se procurer la petite portion de bonheur dont la nature de l'homme est susceptible : ces réflexions sont précisément les mêmes que nous retrouvons dans la plupart de nos livres.

La théorie de la médecine n'est encore chez eux qu'ignorance et erreur; cependant les médecins chinois ont une pratique assez heureuse. La nature n'a pas permis que la vie des hommes dépendît de la physique. Les Grecs savaient saigner à propos, sans savoir que le sang circulât. L'expérience des remèdes et le bon sens ont établi la médecine pratique dans toute la terre; elle est partout un art conjectural qui aide quelquefois la nature, et quelquefois la détruit.

En général, l'esprit d'ordre, de modération, le goût des sciences, la culture de tous les arts utiles à la vie, un nombre prodigieux d'inventions qui rendaient ces arts plus faciles, composaient la sagesse chinoise. Cette sagesse avait poli les conquérants tartares, et les avait incorporés à la nation : c'est un avantage que les Grecs n'ont pu avoir sur

les Turcs. Enfin les Chinois avaient chassé leurs maîtres, et les Grecs n'ont pas imaginé de secouer le joug de leurs vainqueurs.

Quand nous parlons de la sagesse qui a présidé quatre mille ans à la constitution de la Chine, nous ne prétendons pas parler de la populace; elle est en tout pays uniquement occupée du travail des mains[1]; l'esprit d'une nation réside toujours dans le petit nombre, qui fait travailler le grand, est nourri par lui et le gouverne. Certainement cet esprit de la nation chinoise est le plus ancien monument de la raison qui soit sur la terre.

Ce gouvernement, quelque beau qu'il fût, était nécessairement infecté de grands abus attachés à la condition humaine, et surtout à un vaste empire. Le plus grand de ces abus, qui n'a été corrigé que dans ces derniers temps, était la coutume des pauvres d'exposer leurs enfants, dans l'espérance qu'ils seraient recueillis par les riches : il périssait ainsi beaucoup de sujets; l'extrême population empêchait le gouvernement de prévenir ces pertes. On regardait les hommes comme les fruits des arbres, dont on laisse périr sans regret une partie quand il en reste suffisamment pour la nourriture. Les conquérants tartares auraient pu fournir la subsistance à ces enfants abandonnés, et en faire des colonies qui auraient peuplé les déserts de la Tartarie. Ils n'y songèrent pas; et dans notre Occident, où nous avions un besoin plus pressant de réparer l'espèce humaine, nous n'avions pas encore remédié au même mal, quoiqu'il nous fût plus préjudiciable. Londres n'a d'hôpitaux pour les enfants trouvés que depuis quelques années. Il faut bien des siècles pour que la société humaine se perfectionne.

CHAP. CLVI — *Des Tartares.*

Si les Chinois, deux fois subjugués, la première par Gengis-kan, au XIIIe siècle[2], et la seconde dans le XVIIe, ont toujours été le premier peuple de l'Asie dans les arts et dans les lois, les Tartares l'ont été dans les armes. Il est humiliant pour la nature humaine que la force l'ait toujours emporté sur la sagesse, et que ces barbares aient subjugué presque tout notre hémisphère jusqu'au mont Atlas. Ils détruisirent l'empire romain au Ve siècle, et conquirent l'Espagne et tout ce que les Romains avaient eu en Afrique; nous les avons vus ensuite assujettir les califes de Babylone.

Mahmoud, qui sur la fin du Xe siècle conquit la Perse et l'Inde, était

1. C'est une suite naturelle de l'inégalité que les mauvaises lois mettent entre les fortunes, et de cette quantité d'hommes que le culte religieux, une jurisprudence compliquée, un système fiscal absurde et tyrannique, l'agiotage, et la manie des grandes armées, obligent le peuple d'entretenir aux dépens de son travail. Il n'y a de populace ni à Genève, ni dans la principauté de Neuchâtel. Il y en a beaucoup moins en Hollande et en Angleterre qu'en France, moins dans les pays protestants que dans les pays catholiques. Dans tout pays qui aura de bonnes lois, le peuple même aura le temps de s'instruire, et d'acquérir le petit nombre d'idées dont il a besoin pour se conduire par la raison. (*Éd. de Kehl.*)

2. Voyez chapitre LX. (ÉD.)

un Tartare : il n'est presque connu aujourd'hui des peuples occidentaux que par la réponse d'une pauvre femme qui lui demanda justice, dans les Indes, du meurtre de son fils, volé et assassiné dans la province d'Yrac en Perse. « Comment voulez-vous que je rende justice de si loin ? dit le sultan. — Pourquoi donc nous avez-vous conquis, ne pouvant nous gouverner ? » répondit la mère.

Ce fut du fond de la Tartarie que partit Gengis-kan, à la fin du XIIe siècle, pour conquérir l'Inde, la Chine, la Perse et la Russie. Batou-kan, l'un de ses enfants, ravagea jusqu'aux frontières de l'Allemagne. Il ne reste aujourd'hui du vaste empire de Capshac, partage de Batou-kan, que la Crimée possédée par ses descendants, sous la protection des Turcs.

Tamerlan, qui subjugua une si grande partie de l'Asie, était un Tartare, et même de la race de Gengis.

Ussum Cassan, qui régna en Perse, était aussi né dans la Tartarie.

Enfin, si vous regardez d'où sont sortis les Ottomans, vous les verrez partir du bord oriental de la mer Caspienne pour venir mettre sous le joug l'Asie Mineure, l'Arabie, l'Égypte, Constantinople et la Grèce.

Voyons ce qui restait dans ces vastes déserts de la Tartarie, au XVIe siècle, après tant d'émigrations de conquérants. Au nord de la Chine étaient ces mêmes Monguls et ces Mantchoux qui la conquirent sous Gengis, et qui l'ont encore reprise il y a un siècle. Ils étaient alors de la religion dont le *dalaï-lama* est le chef dans le petit Thibet. Leurs déserts confinent aux déserts de la Russie : de là jusqu'à la mer Caspienne habitent les Elhuts, les Calcas, les Calmouks, et cent hordes de Tartares vagabonds. Les Usbecs étaient et sont encore dans le pays de Samarcande; ils vivent tous pauvrement, et savent seulement qu'il est sorti de chez eux des essaims qui ont conquis les plus riches pays de la terre.

CHAP. CLVII. — *Du Mogol.*

La race de Tamerlan régnait dans le Mogol : ce royaume de l'Inde n'avait pas été tout à fait soumis par Tamerlan. Les enfants de ce conquérant se firent la guerre pour le partage de ses États, comme les successeurs d'Alexandre; et l'Inde fut très-malheureuse. Ce pays, où la nature du climat inspire la mollesse, résista faiblement à la postérité de ses vainqueurs. Le sultan Babar, arrière-petit-fils de Tamerlan, se rendit absolument le maître de tout le pays qui s'étend depuis Samarcande jusqu'auprès d'Agra.

Quatre nations principales étaient alors établies dans l'Inde : les mahométans arabes, nommés *Patanes*, qui avaient conservé quelques pays depuis le Xe siècle; les anciens Parsis ou Guèbres, réfugiés du temps d'Omar; les Tartares de Gengis et de Tamerlan; enfin les vrais Indiens, en plusieurs tribus ou castes.

Les musulmans Patanes étaient encore les plus puissants, puisque vers l'an 1530 un musulman, nommé Chircha, dépouilla le sultan Amayum, fils de ce Babar, et le contraignit de se réfugier en Perse.

L'empereur turc Soliman, l'ennemi naturel des Persans, protégea l'usurpateur mahométan contre la race des usurpateurs tartares que les Persans secouraient. Le vainqueur de Rhodes tint la balance dans l'Inde; et tant que Soliman vécut, Chircha régna heureusement : c'est lui qui rendit la religion des Osmanlis dominante dans le Mogol. On voit encore les beaux chemins ombragés d'arbres, les caravanserais, et les bains qu'il fit construire pour les voyageurs.

Amayum ne put rentrer dans l'Inde qu'après la mort de Soliman et de Chircha. Une armée de Persans le remit sur le trône. Ainsi les Indiens ont toujours été subjugués par des étrangers.

Le petit royaume de Guzarate, près de Surate, demeurait encore soumis aux anciens Arabes de l'Inde; c'est presque tout ce qui restait dans l'Asie à ces vainqueurs de tant d'États, que vous avez vus tout conquérir depuis la Perse jusqu'aux provinces méridionales de la France. Ils furent obligés alors d'implorer le secours des Portugais contre Akebar, fils d'Amayum, et les Portugais ne purent les empêcher de succomber.

Il y avait encore vers Agra un prince qui se disait descendant de Por, que Quinte Curce a rendu si célèbre sous le nom de Porus. Akebar le vainquit, et ne lui rendit pas son royaume; mais il fit dans l'Inde plus de bien qu'Alexandre n'eut le temps d'en faire. Ses fondations sont immenses; et l'on admire toujours le grand chemin bordé d'arbres l'espace de cent cinquante lieues, depuis Agra jusqu'à Lahor, célèbre ouvrage de ce conquérant, embelli encore par son fils Geanguir.

La presqu'île de l'Inde deçà le Gange n'était pas encore entamée; et si elle avait connu des vainqueurs sur ses côtes, c'étaient des Portugais. Le vice-roi qui résidait à Goa égalait alors le Grand Mogol en magnificence et en faste, et le passait beaucoup en puissance maritime : il donnait cinq gouvernements, ceux de Mozambique, de Malaca, de Mascate, d'Ormus, de Ceylan. Les Portugais étaient les maîtres du commerce de Surate, et les peuples du Grand Mogol recevaient d'eux toutes les denrées précieuses des îles. L'Amérique, pendant quarante ans, ne valut pas davantage aux Espagnols; et quand Philippe II s'empara du Portugal en 1580, il se trouva maître tout d'un coup des principales richesses des deux mondes, sans avoir eu la moindre part à leur découverte. Le Grand Mogol n'était pas alors comparable à un roi d'Espagne.

Nous n'avons pas tant de connaissance de cet empire que de celui de la Chine : les fréquentes révolutions depuis Tamerlan en sont cause; et on n'y a pas envoyé de si bons observateurs que ceux par qui la Chine nous est connue.

Ceux qui ont recueilli les relations de l'Inde nous ont donné souvent des déclamations contradictoires. Le P. Catrou nous dit que *le mogol s'est retenu en propre toutes les terres de l'empire;* et dans la même page, il nous dit que *les enfants des rayas succèdent aux terres de leurs pères.* Il assure que *tous les grands sont esclaves;* et il dit que « plusieurs de ces esclaves ont jusqu'à vingt à trente mille soldats; qu'il

n'y a de loi que la volonté du mogol; et qu'on n'a point cependant touché aux droits des peuples. » Il est difficile de concilier ces notions.

Tavernier parle plus aux marchands qu'aux philosophes, et ne donne guère d'instructions que pour connaître les grandes routes et pour acheter des diamants.

Bernier est un philosophe; mais il n'emploie pas sa philosophie à s'instruire à fond du gouvernement. Il dit, comme les autres, que toutes les terres appartiennent à l'empereur. C'est ce qui a besoin d'explication. Donner des terres et en jouir sont deux choses absolument différentes. Les rois européans, qui donnent tous les bénéfices ecclésiastiques, ne les possèdent pas. L'empereur, dont le droit est de conférer tous les fiefs d'Allemagne et d'Italie, quand ils vaquent faute d'héritiers, ne recueille pas les fruits de ces terres. Le padisha des Turcs, qui règne à Constantinople, donne aussi des fiefs à ses janissaires et à ses spahis; il ne les prend pas pour lui-même.

Bernier n'a pas cru qu'on abuserait de ses expressions jusqu'au point de penser que tous les Indiens labourent, sèment, bâtissent, travaillent pour un Tartare. Ce Tartare, d'ailleurs, est absolu sur les sujets de son domaine, et a très-peu de pouvoir sur les vice-rois, qui sont assez puissants pour lui désobéir.

Il n'y a dans l'Inde, dit Bernier, que des grands seigneurs et des misérables. Comment accorder cette idée avec l'opulence de ces marchands que Tavernier dit riches de tant de millions?

Quoi qu'il en soit, les Indiens n'étaient plus ce peuple supérieur chez qui les anciens Grecs voyagèrent pour s'instruire. Il ne resta plus chez ces Indiens que de la superstition, qui redoubla même par leur asservissement, comme celle des Égyptiens n'en devint que plus forte quand les Romains les soumirent.

Les eaux du Gange avaient de tout temps la réputation de purifier les âmes. L'ancienne coutume de se plonger dans les fleuves au moment d'une éclipse n'a pu encore être abolie; et, quoiqu'il y eût des astronomes indiens qui sussent calculer les éclipses, les peuples n'en étaient pas moins persuadés que le soleil tombait dans la gueule d'un dragon, et qu'on ne pouvait le délivrer qu'en se mettant tout nu dans l'eau, et en faisant un grand bruit qui épouvantait le dragon et lui faisait lâcher prise. Cette idée, si commune parmi les peuples orientaux, est une preuve évidente de l'abus que les peuples ont toujours fait en physique, comme en religion, des signes établis par les premiers philosophes. De tout temps les astronomes marquèrent les deux points d'intersection où se font les éclipses, qu'on appelle *les nœuds de la lune*, l'un par une tête de dragon, l'autre par une queue. Le peuple, également ignorant dans tous les pays du monde, prit le signe pour la chose même. Le soleil est dans la tête du dragon, disaient les astronomes. Le dragon va dévorer le soleil, disait le peuple, et surtout le peuple astrologue. Nous insultons à la crédulité des Indiens, et nous ne songeons pas qu'il se vend en Europe, tous les ans, plus de trois cent mille exemplaires d'almanachs, remplis d'observations

non moins fausses, et d'idées non moins absurdes. Il vaut autant dire que le soleil et la lune sont entre les griffes d'un dragon, que d'imprimer tous les ans qu'on ne doit ni planter, ni semer, ni prendre médecine, ni se faire saigner, que certains jours de la lune. Il serait temps que dans un siècle comme le nôtre on daignât faire, à l'usage des cultivateurs, un calendrier utile, qui les instruisît et qui ne les trompât plus.

L'école des anciens gymnosophistes subsistait encore dans la grande ville de Bénarès, sur les rives du Gange. Les bramins y cultivaient la langue sacrée, qu'on appelle le *hanscrit*, qu'ils regardent comme la plus ancienne de tout l'Orient. Ils admettent des génies, comme les premiers Persans. Ils enseignent à leurs disciples que toutes les idoles ne sont faites que pour fixer l'attention des peuples, et ne sont que des emblèmes divers d'un seul Dieu; mais ils cachent au peuple cette théologie sage qui ne leur produirait rien, et l'abandonnent à des erreurs qui leur sont utiles. Il semble que, dans les climats méridionaux, la chaleur du climat dispose plus les hommes à la superstition et à l'enthousiasme qu'ailleurs. On a vu souvent des Indiens dévots se précipiter à l'envi sous les roues du char qui portait l'idole Jaganat, et se faire briser les os par piété. La superstition populaire réunissait tous les contraires : on voyait, d'un côté, les prêtres de l'idole Jaganat amener tous les ans une fille à leur dieu pour être honorée du titre de son épouse, comme on en présentait une quelquefois en Égypte au dieu Anubis; de l'autre côté, on conduisait au bûcher de jeunes veuves, qui se jetaient en chantant et en dansant dans les flammes sur les corps de leurs maris.

On raconte[1] qu'en 1642, un raya ayant été assassiné à la cour de Sha-Géan, treize femmes de ce raya accoururent incontinent, et se jetèrent toutes dans le bûcher de leur maître. Un missionnaire très-croyable assure qu'en 1710, quarante femmes du prince de Marava se précipitèrent dans un bûcher allumé sur le cadavre de ce prince. Il dit qu'en 1717, deux princes de ce pays étant morts, dix-sept femmes de l'un, et treize de l'autre, se dévouèrent à la mort de la même manière, et que la dernière, étant enceinte, attendit qu'elle eût accouché, et se jeta dans les flammes après la naissance de son fils. Ce même missionnaire dit que ces exemples sont plus fréquents dans les premières castes que dans celles du peuple; et plusieurs missionnaires le confirment. Il semble que ce dût être tout le contraire. Les femmes des grands devraient tenir plus à la vie que celles des artisans et des hommes qui mènent une vie pénible; mais on a malheureusement attaché de la gloire à ces dévouements. Les femmes d'un ordre supérieur sont plus sensibles à cette gloire; et les bramins[2], qui recueillent toujours quelques dépouilles de ces victimes, ont plus d'intérêt à séduire les riches.

Un nombre prodigieux de faits de cette nature ne peut laisser douter

1. Lettres curieuses et édifiantes. Tome XIII.
2. Voyez le chapitre de l'*Ezour-Veidam* (chap. IV de l'*Essai sur les Mœurs*).

que cette coutume ne fût en vigueur dans le Mogol, comme elle y est encore dans toute la presqu'île jusqu'au cap de Comorin. Une résolution si désespérée dans un sexe si timide nous étonne : mais la superstition inspire partout une force surnaturelle [1].

CHAP. CLVIII. — *De la Perse, et de sa révolution au* XVI*e siècle; de ses usages, de ses mœurs, etc.*

La Perse éprouvait alors une révolution à peu près semblable à celle que le changement de religion fit en Europe.

Un Persan nommé Eidar, qui n'est connu de nous que sous le nom de Sophi, c'est-à-dire, *sage*, et qui, outre cette sagesse, avait des terres considérables, forma sur la fin du XV*e* siècle la secte qui divise aujourd'hui les Persans et les Turcs.

Pendant le règne du Tartare Ussum Cassan, une partie de la Perse, flattée d'opposer un culte nouveau à celui des Turcs, de mettre Ali au-dessus d'Omar, et de pouvoir aller en pèlerinage ailleurs qu'à la Mecque, embrassa avidement les dogmes du sophi. Les semences de ces dogmes étaient jetées depuis longtemps : il les fit éclore, et donna la forme à ce schisme politique et religieux, qui paraît aujourd'hui nécessaire entre deux grands empires voisins, jaloux l'un de l'autre. Ni les Turcs ni les Persans n'avaient aucune raison de reconnaître Omar ou Ali pour successeurs légitimes de Mahomet. Les droits de ces Arabes qu'ils avaient chassés devaient peu leur importer; mais il importait aux Persans que le siége de leur religion ne fût pas chez les Turcs.

Le peuple persan avait toujours compté parmi ses griefs contre le peuple turc le meurtre d'Ali, quoique Ali n'eût point été assassiné par la nation turque, qu'on ne connaissait point alors : mais c'est ainsi que le peuple raisonne. Il est même surprenant qu'on n'eût pas profité plus tôt de cette antipathie pour établir une secte nouvelle.

Le sophi dogmatisait donc pour l'intérêt de la Perse; mais il dogmatisait aussi pour le sien propre. Il se rendit trop considérable. Le Sha-Rustan, usurpateur de la Perse, le craignit. Enfin ce réformateur eut la destinée à laquelle Luther et Calvin ont échappé. Rustan le fit assassiner en 1499.

Ismaël, fils de Sophi, fut assez courageux et assez puissant pour soutenir, les armes à la main, les opinions de son père; ses disciples devinrent des soldats.

Il convertit et conquit l'Arménie, ce royaume si fameux autrefois sous Tigrane, et qui l'est si peu depuis ce temps-là. On y distingue à peine les ruines de Tigranocerte. Le pays est pauvre; il y a beaucoup de chrétiens grecs qui subsistent du négoce qu'ils font en Perse et dans le reste de l'Asie; mais il ne faut pas croire que cette province

1. Voyez les étonnantes singularités de l'Inde et les événements malheureux qui y sont arrivés sous le règne de Louis XV, dans les *Fragments sur l'Inde* (*Mélanges*, année 1773), et dans le *Précis du règne de Louis XV*.

nourrisse quinze cent mille familles chrétiennes, comme le disent les relations. Cette multitude irait à cinq ou six millions d'habitants, et le pays n'en a pas le tiers. Ismaël Sophi, maître de l'Arménie, subjugua la Perse entière et jusqu'aux Tartares de Samarcande. Il combattit le sultan des Turcs Sélim Ier avec avantage, et laissa à son fils Thamas la Perse puissante et paisible.

C'est ce même Thamas qui repoussa enfin Soliman, après avoir été sur le point de perdre sa couronne. Ses descendants ont régné paisiblement en Perse jusqu'aux révolutions qui, de nos jours, ont désolé cet empire.

La Perse devint, sur la fin du XVIe siècle, un des plus florissants et des plus heureux pays du monde, sous le règne du grand Sha-Abbas, arrière-petit-fils d'Ismaël Sophi. Il n'y a guère d'États qui n'aient eu un temps de grandeur et d'éclat, après lequel ils dégénèrent.

Les usages, les mœurs, l'esprit de la Perse, sont aussi étrangers pour nous que ceux de tous les peuples qui ont passé sous nos yeux. Le voyageur Chardin prétend que l'empereur de Perse est moins absolu que celui de Turquie; mais il ne paraît pas que le sophi dépende d'une milice comme le Grand Seigneur. Chardin avoue du moins que toutes les terres en Perse n'appartiennent pas à un seul homme : les citoyens y jouissent de leurs possessions, et payent à l'État une taxe qui ne va pas à un écu par an. Point de grands ni de petits fiefs, comme dans l'Inde et dans la Turquie, subjuguées par les Tartares. Ismaël Sophi, restaurateur de cet empire, n'étant point Tartare, mais Arménien, avait suivi le droit naturel établi dans son pays, et non pas le droit de conquête et de brigandage.

Le sérail d'Ispahan passait pour moins cruel que celui de Constantinople. La jalousie du trône portait souvent les sultans turcs à faire étrangler leurs parents. Les sophis se contentaient d'arracher les prunelles des princes de leur sang. A la Chine, on n'a jamais imaginé que la sûreté du trône exigeât de tuer ou d'aveugler ses frères et ses neveux. On leur laissait toujours les honneurs sans autorité. Tout prouve que les mœurs chinoises étaient les plus humaines et les plus sages de l'Orient.

Les rois de Perse ont conservé la coutume de recevoir des présents de leurs sujets. Cet usage est établi au Mogol et en Turquie; il l'a été en Pologne, et c'est le seul royaume où il semblait raisonnable : car les rois de Pologne, n'ayant qu'un très-faible revenu, avaient besoin de ces secours. Mais le Grand Seigneur surtout, et le Grand Mogol, possesseurs de trésors immenses, ne devaient se montrer que pour donner. C'est s'abaisser que de recevoir; et de cet abaissement ils font un titre de grandeur. Les empereurs de la Chine n'ont jamais avili ainsi leur dignité. Chardin prétend que les étrennes du roi de Perse lui valaient cinq ou six de nos millions.

Ce que la Perse a toujours eu de commun avec la Chine et la Turquie, c'est de ne pas connaître la noblesse; il n'y a dans ces vastes États d'autre noblesse que celle des emplois; et les hommes qui ne sont rien n'y peuvent tirer avantage de ce qu'ont été leurs pères.

Dans la Perse, comme dans toute l'Asie, la justice a toujours été rendue sommairement; on n'y a jamais connu ni les avocats, ni les procédures; on plaide sa cause soi-même; et la maxime qu'une courte injustice est plus supportable qu'une justice longue et épineuse, a prévalu chez tous ces peuples qui, policés longtemps avant nous, ont été moins raffinés en tout que nous ne le sommes.

La religion mahométane d'Ali, dominante en Perse, permettait un libre exercice à toutes les autres. Il y avait encore dans Ispahan des restes d'anciens Perses ignicoles, qui ne furent chassés de la capitale que sous le règne de Sha-Abbas. Ils étaient répandus sur les frontières, et particulièrement dans l'ancienne Assyrie, partie de l'Arménie haute où réside encore leur grand prêtre. Plusieurs familles de ces dix tribus et demie, de ces Juifs samaritains transportés par Salmanazar du temps d'Osée, subsistaient encore en Perse; et il y avait, au temps dont je parle, près de dix mille familles des tribus de Juda, de Lévi, et de Benjamin, emmenées de Jérusalem avec Sédécias leur roi par Nabuchodonosor, et qui ne revinrent point avec Esdras et Néhémie.

Quelques sabéens disciples de saint Jean-Baptiste, desquels on a déjà parlé[1], étaient répandus vers le golfe Persique. Les chrétiens arméniens du rite grec faisaient le plus grand nombre; les nestoriens composaient le plus petit; les Indiens de la religion des bramins remplissaient Ispahan; on en comptait plus de vingt mille. La plupart étaient de ces banians qui, du cap de Comorin jusqu'à la mer Caspienne, vont trafiquer avec vingt nations, sans s'être jamais mêlés à aucune.

Enfin toutes ces religions étaient vues de bon œil en Perse, excepté la secte d'Omar, qui était celle de leurs ennemis. C'est ainsi que le gouvernement d'Angleterre admet toutes les sectes, et tolère à peine le catholicisme, qu'il redoute.

L'empire persan craignait avec raison la Turquie, à laquelle il n'est comparable ni par la population, ni par l'étendue. La terre n'y est pas si fertile, et la mer lui manquait. Le port d'Ormus ne lui appartenait point alors. Les Portugais s'en étaient emparés en 1507. Une petite nation européane dominait sur le golfe Persique, et fermait le commerce maritime à toute la Perse. Il a fallu que le grand Sha-Abbas, tout-puissant qu'il était, ait eu recours aux Anglais pour chasser les Portugais en 1622. Les peuples d'Europe ont fait par leur marine le destin de toutes les côtes où ils ont abordé.

Si le terroir de la Perse n'est pas si fertile que celui de la Turquie, les peuples y sont plus industrieux, ils cultivent plus les sciences; mais leurs sciences ne mériteraient pas ce nom parmi nous. Si les missionnaires européans ont étonné la Chine par le peu de physique et de mathématiques qu'ils savaient, ils n'auraient pas moins étonné les Persans.

Leur langue est belle, et depuis six cents ans elle n'a point été altérée. Leurs poésies sont nobles, leurs fables ingénieuses; mais s'ils

1. Chap. CXLIII. (ÉD.)

savent un peu plus de géométrie que les Chinois, ils n'ont pas beaucoup avancé au delà des éléments d'Euclide. Ils ne connaissent d'astronomie que celle de Ptolémée; et cette astronomie n'est encore chez eux que ce qu'elle a été si longtemps en Europe, un chemin pour parvenir à l'astrologie judiciaire. Tout se réglait en Perse par les influences des astres, comme chez les anciens Romains par le vol des oiseaux et l'appétit des poulets sacrés. Chardin prétend que de son temps l'État dépensait quatre millions par an en astrologues. Si un Newton, un Halley, un Cassini, se fussent produits en Perse, ils auraient été négligés, à moins qu'ils n'eussent voulu prédire.

Leur médecine était, comme celle de tous les peuples ignorants, une pratique d'expérience réduite en préceptes, sans aucune connaissance de l'anatomie. Cette science avait péri avec les autres; mais elle renaissait avec elles en Europe, au commencement du XVIe siècle, par les découvertes de Vesale et par le génie de Fernel.

Enfin, de quelque peuple policé de l'Asie que nous parlions, nous pouvons dire de lui : Il nous a précédés, et nous l'avons surpassé.

CHAP. CLIX. — *De l'empire ottoman au* XVIe *siècle : ses usages, son gouvernement, ses revenus.*

Le temps de la grandeur et des progrès des Ottomans fut plus long que celui des sophis; car depuis Amurat II ce ne fut qu'un enchaînement de victoires.

Mahomet II avait conquis assez d'États pour que sa race se contentât d'un tel héritage; mais Sélim Ier y ajouta de nouvelles conquêtes. Il prit, en 1515, la Syrie et la Mésopotamie, et entreprit de soumettre l'Égypte. C'eût été une entreprise aisée s'il n'avait eu que des Égyptiens à combattre; mais l'Égypte était gouvernée et défendue par une milice formidable d'étrangers, semblable à celle des janissaires. C'étaient des Circasses venus encore de la Tartarie : on les appelait *Mamelucs*, qui signifie esclaves : soit qu'en effet le premier soudan d'Égypte qui les employa les eût achetés comme esclaves, soit plutôt que ce fût un nom qui les attachât de plus près à la personne du souverain, ce qui est bien plus vraisemblable. En effet, la manière figurée dont on parle chez tous les Orientaux y a toujours introduit chez les princes les titres les plus ridiculement pompeux, et chez leurs serviteurs les noms les plus humbles. Les bachas du Grand Seigneur s'intitulent ses esclaves; et Thamas Kouli-kan, qui de nos jours a fait crever les yeux à Thamas son maître, ne s'appelait que son esclave, comme ce mot même de *Kouli* le témoigne.

Ces mamelucs étaient les maîtres de l'Égypte depuis nos dernières croisades. Ils avaient vaincu et pris le malheureux saint Louis. Ils établirent depuis ce temps un gouvernement qui n'est pas différent de celui d'Alger. Un roi et vingt-quatre gouverneurs de provinces étaient choisis entre ces soldats. La mollesse du climat n'affaiblit point cette race guerrière, parce qu'elle se renouvelait tous les ans par l'affluence des autres Circasses appelés sans cesse pour remplir ce corps de vain-

queurs toujours subsistant. L'Égypte fut ainsi gouvernée pendant près de trois cents années.

Il se présente ici un champ bien vaste pour les conjectures historiques. Nous voyons l'Égypte longtemps subjuguée par les peuples de l'ancienne Colchide, habitants de ces pays barbares qui sont aujourd'hui la Géorgie, la Circassie, et la Mingrélie. Il faut bien que ces peuples aient été autrefois plus recommandables qu'aujourd'hui, puisque le premier voyage des Grecs à Colchos est une des plus grandes époques de la Grèce. Il est indubitable que les usages et les mœurs de la Colchide tenaient beaucoup de ceux de l'Égypte; ils avaient pris des prêtres égyptiens jusqu'à la circoncision. Hérodote, qui avait voyagé en Égypte et en Colchide, et qui parlait à des Grecs instruits, ne nous laisse aucun lieu de douter de cette conformité; il est fidèle et exact sur tout ce qu'il a vu; mais on l'accuse de s'être trompé sur tout ce qu'on lui a dit. Les prêtres d'Égypte lui ont confirmé qu'autrefois le roi Sésostris étant sorti de son pays dans le dessein de conquérir toute la terre, il n'avait pas manqué d'envelopper la Colchide dans ses conquêtes, et que c'était depuis ce temps-là que l'usage de la circoncision s'était conservé à Colchos.

Premièrement, le dessein de conquérir toute la terre est une idée romanesque qui ne peut tomber dans la tête d'un homme de sens rassis. On fait d'abord la guerre à son voisin, pour augmenter ses États par le brigandage; on peut ensuite pousser ses conquêtes de proche en proche, quand on y trouve quelque facilité : c'est la marche de tous les conquérants.

Secondement, il n'est guère vraisemblable qu'un roi de la fertile Égypte soit allé perdre son temps à conquérir les contrées affreuses du Caucase, habitées par les plus robustes des hommes, aussi belliqueux que pauvres, et dont une centaine aurait pu arrêter à chaque pas les plus nombreuses armées des mous et faibles Égyptiens; c'est à peu près comme si l'on disait qu'un roi de Babylone était parti de la Mésopotamie pour aller conquérir la Suisse.

Ce sont les peuples pauvres, nourris dans des pays âpres et stériles, vivant de leur chasse, et féroces comme les animaux de leur pays, qui désertent ces pays sauvages pour aller attaquer les nations opulentes; et ce ne sont pas ces nations opulentes qui sortent de leurs demeures agréables pour aller chercher des contrées incultes.

Les féroces habitants du Nord ont fait dans tous les temps des irruptions dans les contrées du Midi. Vous voyez que les peuples de Colchos ont subjugué trois cents ans l'Égypte, à commencer du temps de saint Louis. Vous voyez dans tous les temps connus que l'Égypte fut toujours conquise par quiconque voulut l'attaquer. Il est donc bien probable que les barbares du Caucase avaient asservi les bords du Nil; mais il ne l'est point que Sésostris se soit emparé du Caucase.

Troisièmement, pourquoi, de tous les peuples que les prêtres égyptiens disaient avoir été vaincus par leur Sésostris, les Colchidiens avaient-ils seuls reçu la circoncision? Il fallait passer par la Grèce ou par l'Asie Mineure pour arriver au pays de Médée. Les Grecs, grands

imitateurs, auraient dû se faire circoncire les premiers. Sésostris aurait eu plus de soin de dominer dans le beau pays de la Grèce, et d'y imposer ses lois, que d'aller faire couper les prépuces des Colchidiens. Il est bien plus dans l'ordre commun des choses que ce soient les Scythes, habitants des bords du Phase et de l'Araxe, toujours affamés et toujours conquérants, qui tombèrent sur l'Asie Mineure, sur la Syrie, sur l'Égypte, et qui, s'étant établis à Thèbes et à Memphis dans ces temps reculés, comme ils s'y sont établis du temps de saint Louis, aient ensuite rapporté dans leur patrie quelques rites religieux et quelques usages de l'Égypte.

C'est au lecteur intelligent à peser toutes ces raisons. L'ancienne histoire ne présente chez toutes les nations de la terre que des doutes et des conjectures.

Toman-Bey fut le dernier roi mameluc; il n'est célèbre que par cette époque, et par le malheur qu'il eut de tomber entre les mains de Sélim; mais il mérite d'être connu par une singularité qui nous paraît étrange, et qui ne l'était pas chez les Orientaux : c'est que le vainqueur lui confia le gouvernement de l'Égypte, qu'il lui avait enlevée.

Toman-Bey, de roi devenu bacha, eut le sort des bachas : il fut étranglé après quelques mois de gouvernement.

Depuis ce temps le peuple de l'Égypte fut enseveli dans le plus honteux avilissement; cette nation qu'on dit avoir été si guerrière du temps de Sésostris est devenue plus pusillanime que du temps de Cléopatre. On nous dit qu'elle inventa les sciences, et elle n'en cultive pas une; qu'elle était sérieuse et grave, et aujourd'hui on la voit, légère et gaie, danser et chanter dans la pauvreté et dans l'esclavage : cette multitude d'habitants qu'on disait innombrable se réduit à trois millions tout au plus. Il ne s'est pas fait un plus grand changement dans Rome et dans Athènes; c'est une preuve sans réplique que si le climat influe sur le caractère des hommes, le gouvernement a bien plus d'influence encore que le climat.

Soliman, fils de Sélim, fut toujours un ennemi formidable aux chrétiens et aux Persans. Il prit Rhodes (1521), et quelques années après (1526), la plus grande partie de la Hongrie. La Moldavie et la Valachie (1529) devinrent de véritables fiefs de son empire. Il mit le siége devant Vienne; et ayant manqué cette entreprise, il tourna ses armes contre la Perse; et, plus heureux sur l'Euphrate que sur le Danube, il s'empara de Bagdad comme son père, sur lequel les Persans l'avaient repris. Il soumit la Géorgie, qui est l'ancienne Ibérie. Ses armes victorieuses se portaient de tous côtés; car son amiral Cheredin Barberousse, après avoir ravagé la Pouille, alla, dans la mer Rouge, s'emparer du royaume d'Yémen, qui est plutôt un pays de l'Inde que de l'Arabie. Plus guerrier que Charles-Quint, il lui ressembla par des voyages continuels. C'est le premier des empereurs ottomans qui ait été l'allié des Français; et cette alliance a toujours subsisté. Il mourut en assiégeant, en Hongrie, la ville de Zigeth, et la victoire l'accompagna jusque dans les bras de la mort; à peine eut-il expiré que la ville

fut prise d'assaut. Son empire s'étendait d'Alger à l'Euphrate, et du fond de la mer Noire au fond de la Grèce et de l'Épire.

Sélim II, son successeur, prit sur les Vénitiens l'île de Chypre par ses lieutenants (1571). Comment tous nos historiens peuvent-ils nous répéter qu'il n'entreprit cette conquête que pour boire le vin de Malvoisie de cette île, et pour la donner à un juif? Il s'en empara par le droit de convenance. Chypre devenait nécessaire aux possesseurs de la Natolie, et jamais empereur ne fera la conquête d'un royaume ni pour un juif, ni pour du vin. Un Hébreu, nommé Méquinès, donna quelques ouvertures pour cette conquête, et les vaincus mêlèrent à cette vérité des fables que les vainqueurs ignorent.

Après avoir laissé les Turcs s'emparer des plus beaux climats de l'Europe, de l'Asie, et de l'Afrique, nous contribuâmes à les enrichir. Venise trafiquait avec eux dans le temps même qu'ils lui enlevaient l'île de Chypre, et qu'ils faisaient écorcher vif le sénateur Bragadino, gouverneur de Famagouste. Gênes, Florence, Marseille, se disputaient le commerce de Constantinople. Ces villes payaient en argent les soies et les autres denrées de l'Asie. Les négociants chrétiens s'enrichissaient de ce commerce, mais c'était aux dépens de la chrétienté. On recueillait alors peu de soie en Italie, aucune en France. Nous avons été forcés souvent d'aller acheter du blé à Constantinople : mais enfin l'industrie a réparé les torts que la nature et la négligence faisaient à nos climats, et les manufactures ont rendu le commerce des chrétiens, et surtout des Français, très-avantageux en Turquie, malgré l'opinion du comte Marsigli, moins informé de cette grande partie de l'intérêt des nations que les négociants de Londres et de Marseille.

Les nations chrétiennes trafiquent avec l'empire ottoman comme avec toute l'Asie. Nous allons chez ces peuples, qui ne viennent jamais dans notre Occident; c'est une preuve évidente de nos besoins. Les Échelles du Levant sont remplies de nos marchands. Toutes les nations commerçantes de l'Europe chrétienne y ont des consuls. Presque toutes entretiennent des ambassadeurs ordinaires à la Porte ottomane, qui n'en envoie point à nos cours. La Porte regarde ces ambassades perpétuelles comme un hommage que les besoins des chrétiens rendent à sa puissance. Elle a fait souvent à ces ministres des affronts, pour lesquels les princes de l'Europe se feraient la guerre entre eux, mais qu'ils ont toujours dissimulés avec l'empire ottoman. Le roi d'Angleterre, Guillaume, disait, dans nos derniers temps, « qu'il n'y a pas de point d'honneur avec les Turcs. » Ce langage est celui d'un négociant qui veut vendre ses effets, et non d'un roi qui est jaloux de ce qu'on appelle *la gloire*.

L'administration de l'empire des Turcs est aussi différente de la nôtre que les mœurs et la religion. Une partie des revenus du Grand Seigneur consiste, non en argent monnayé, comme dans les gouvernements chrétiens, mais dans les productions de tous les pays qui lui sont soumis. Le canal de Constantinople est couvert toute l'année de navires qui apportent de l'Égypte, de la Grèce, de la Natolie, des côtes du Pont-Euxin, toutes les provisions nécessaires pour le sérail, pour

TAYLOR INST

les janissaires, pour la flotte. On voit, par le *Canon Nameh*, c'est-à-dire par les registres de l'empire, que le revenu du trésor en argent, jusqu'à l'année 1683, ne montait qu'à près de trente-deux mille bourses, ce qui revenait à peu près à quarante-six millions de nos livres d'aujourd'hui.

Ce revenu ne suffirait pas pour entretenir de si grandes armées et tant d'officiers. Les bachas, dans chaque province, ont des fonds assignés sur la province même pour l'entretien des soldats que les fiefs fournissent; mais ces fonds ne sont pas considérables : celui de l'Asie Mineure, ou Natolie, allait, tout au plus, à douze cent mille livres; celui du Diarbek à cent mille; celui d'Alep n'était pas plus considérable; le fertile pays de Damas ne donnait pas deux cent mille francs à son bacha; celui d'Erzerum en valait environ deux cent mille. La Grèce entière, qu'on appelle Romélie, donnait à son bacha douze cent mille livres. En un mot, tous ces revenus dont les bachas et les béglierbeys entretenaient les troupes ordinaires, jusqu'en 1683, ne montaient pas à dix de nos millions; la Moldavie et la Valachie ne fournissaient pas deux cent mille livres à leur prince pour l'entretien de huit mille soldats au service de la Porte. Le capitan bacha ne tirait pas des fiefs appelés Zaims et Timars, répandus sur les côtes, plus de huit cent mille livres pour la flotte.

Il résulte du dépouillement du *Canon Nameh* que toute l'administration turque était établie sur moins de soixante de nos millions en argent comptant; et cette dépense, depuis 1683, n'a pas été beaucoup augmentée; ce n'est pas la troisième partie de ce qu'on paye en France, en Angleterre, pour les dettes publiques; mais aussi il y a, dans ces deux royaumes, une culture plus perfectionnée, une plus grande industrie, beaucoup plus de circulation, un commerce plus animé.

Ce qu'il y a d'affreux, c'est que, dans le trésor particulier du sultan, on compte les confiscations pour un grand objet. C'est une des plus anciennes tyrannies établies, que le bien d'une famille appartienne au souverain, quand le père de famille a été condamné. On porte à un sultan la tête de son vizir, et cette tête lui vaut quelquefois plusieurs millions. Rien n'est plus horrible qu'un droit qui met un si grand prix à la cruauté, qui donne à un souverain la tentation continuelle de n'être qu'un voleur homicide.

Pour le mobilier des officiers de la Porte, nous avons déjà observé[1] qu'il appartient au sultan, par une ancienne usurpation, qui n'a été que trop longtemps en usage chez les chrétiens. Dans tout l'univers, l'administration publique a été souvent un brigandage autorisé, excepté dans quelques États républicains, où les droits de la liberté et de la propriété ont été plus sacrés, et où les finances de l'État étant médiocres, ont été mieux dirigées, parce que l'œil embrasse les petits objets, et que les grands confondent la vue.

On peut donc présumer que les Turcs ont exécuté de très-grandes choses à peu de frais. Les appointements attachés aux plus grandes

1. Chap. XCIII. (ÉD.

dignités sont très-médiocres; on en peut juger par la place du muphti. Il n'a que deux mille aspres par jour, ce qui fait environ cent cinquante mille livres par année. Ce n'est que la dixième partie du revenu de quelques églises chrétiennes. Il en est ainsi du grand viziriat; et, sans les confiscations et les présents, cette dignité produirait plus d'honneur que de fortune, excepté en temps de guerre.

Les Turcs n'ont point fait la guerre comme les princes de l'Europe la font aujourd'hui, avec de l'argent et des négociations : la force du corps, l'impétuosité des janissaires, ont établi sans discipline cet empire, qui se soutient par l'avilissement des peuples vaincus, et par les jalousies des peuples voisins.

Les sultans n'ont jamais mis en campagne cent quarante mille combattants à la fois, si on retranche les Tartares et la multitude qui suit leurs armées; mais ce nombre était toujours supérieur à celui que les chrétiens pouvaient leur opposer.

CHAP. CLX. — *De la bataille de Lépante.*

Les Vénitiens, après la perte de l'île de Chypre, commerçant toujours avec les Turcs, et osant toujours être leurs ennemis, demandaient des secours à tous les princes chrétiens, que l'intérêt commun devait réunir. C'était encore l'occasion d'une croisade; mais vous avez déjà vu qu'à force d'en avoir fait autrefois d'inutiles, on n'en faisait point de nécessaires. Le pape Pie V fit bien mieux que de prêcher une croisade; il eut le courage de faire la guerre à l'empire ottoman, en se liguant avec les Vénitiens et le roi d'Espagne Philippe II. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux clefs déployé contre le croissant, et les galères de Rome affronter les galères ottomanes. Cette seule action du pape, par laquelle il finit sa vie, doit consacrer sa mémoire. Il ne faut, pour connaître ce pontife, s'en rapporter à aucun de ces portraits colorés par la flatterie, ou noircis par la malignité, ou crayonnés par le bel esprit. Ne jugeons jamais des hommes que par les faits. Pie V, dont le nom était Ghisleri, fut un de ces hommes que le mérite et la fortune tirèrent de l'obscurité pour les élever à la première place du christianisme. Son ardeur à redoubler la sévérité de l'inquisition, le supplice dont il fit périr plusieurs citoyens, montrent qu'il était superstitieux, cruel, et sanguinaire. Ses intrigues pour faire soulever l'Irlande contre la reine Élisabeth, la chaleur avec laquelle il fomenta les troubles de la France, la fameuse bulle *In cœna Domini*, dont il ordonna la publication toutes les années, font voir que son zèle pour la grandeur du saint-siége n'était pas conduit par la modération. Il avait été dominicain : la sévérité de son caractère s'était fortifiée par la dureté d'esprit qu'on puise dans le cloître. Mais cet homme, élevé parmi des moines, eut, comme Sixte-Quint, son successeur, des vertus royales : ce n'est pas le trône, c'est le caractère qui les donne. Pie V fut le modèle du fameux Sixte-Quint; il lui donna l'exemple d'amasser, en peu d'années, des épargnes assez considérables pour faire regarder le saint-siége comme une puissance. Ces

épargnes lui donnaient de quoi mettre en mer des galères. Son zèle sollicitait tous les princes chrétiens; mais il ne trouvait que tiédeur ou impuissance. Il s'adressait en vain au roi de France Charles IX, à l'empereur Maximilien, au roi de Portugal don Sébastien, au roi de Pologne Sigismond II.

Charles IX était allié des Turcs, et n'avait point de vaisseaux à donner. L'empereur Maximilien II craignait les Turcs; il manquait d'argent, et ayant fait une trêve avec eux, il n'osait la rompre. Le roi don Sébastien était encore trop jeune pour exercer ce courage, qui depuis le fit périr en Afrique. La Pologne était épuisée par une guerre avec les Russes, et Sigismond, son roi, était dans une vieillesse languissante. Il n'y eut donc que Philippe II qui entra dans les vues du pape. Lui seul, de tous les rois catholiques, était assez riche pour faire les plus grands frais de l'armement nécessaire; lui seul pouvait, par les arrangements de son administration, parvenir à l'exécution prompte de ce projet : il y était principalement intéressé par la nécessité d'écarter les flottes ottomanes de ses États d'Italie et de ses places d'Afrique; et il se liguait avec les Vénitiens, dont il fut toujours l'ennemi secret en Italie, contre les Turcs qu'il craignait davantage.

Jamais grand armement ne se fit avec tant de célérité. Deux cents galères, six grosses galéasses, vingt-cinq vaisseaux de guerre, avec cinquante navires de charge, furent prêts dans les ports de Sicile, en septembre, cinq mois après la prise de l'île de Chypre. Philippe II avait fourni la moitié de l'armement. Les Vénitiens furent chargés des deux tiers de l'autre moitié, et le reste était fourni par le pape. Don Juan d'Autriche, ce célèbre bâtard de Charles-Quint, était le général de la flotte. Marc-Antoine Colonne commandait après lui, au nom du pape. Cette maison Colonne, si longtemps ennemie des pontifes, était devenue l'appui de leur grandeur. Sébastien Veniero, que nous nommons Venier, était général de la mer pour les Vénitiens. Il y avait eu trois doges dans sa maison, et aucun d'eux n'eut autant de réputation que lui. Barbarigo, dont la maison n'était pas moins célèbre à Venise, était provéditeur, c'est-à-dire intendant de la flotte. Malte envoya trois de ses galères, et ne pouvait en fournir davantage. Il ne faut pas compter Gênes, qui craignait plus Philippe II que Sélim, et qui n'envoya qu'une galère.

Cette armée navale portait, disent les historiens, cinquante mille combattants. On ne voit guère que des exagérations dans des récits de bataille. Deux cent six galères et vingt-cinq vaisseaux ne pouvaient être armés, tout au plus, que de vingt mille hommes de combat. La seule flotte ottomane était plus forte que les trois escadres chrétiennes. On y comptait environ deux cent cinquante galères. Les deux armées se rencontrèrent dans le golfe de Lépante, l'ancien *Naupactus*, non loin de Corinthe. Jamais, depuis la bataille d'Actium, les mers de la Grèce n'avaient vu ni une flotte si nombreuse, ni une bataille si mémorable. Les galères ottomanes étaient manœuvrées par des esclaves chrétiens, et les galères chrétiennes par des esclaves turcs, qui tous servaient malgré eux contre leur patrie.

Les deux flottes se choquèrent avec toutes les armes de l'antiquité et toutes les modernes, les flèches, les longs javelots, les lances à feu, les grappins, les canons, les mousquets, les piques et les sabres. On combattit corps à corps sur la plupart des galères accrochées, comme sur un champ de bataille. (3 octobre 1471) Les chrétiens remportèrent une victoire d'autant plus illustre que c'était la première de cette espèce.

Don Juan d'Autriche et Veniero, l'amiral des Vénitiens, attaquèrent la capitane ottomane que montait l'amiral des Turcs nommé Ali. Il fut pris avec sa galère, et on lui fit trancher la tête, qu'on arbora sur son propre pavillon. C'était abuser du droit de la guerre; mais ceux qui avaient écorché Bragadino dans Famagouste ne méritaient pas un autre traitement. Les Turcs perdirent plus de cent cinquante bâtiments dans cette journée. Il est difficile de savoir le nombre des morts : on le faisait monter à près de quinze mille; environ cinq mille esclaves chrétiens furent délivrés. Venise signala cette victoire par des fêtes qu'elle seule savait alors donner. Constantinople fut dans la consternation. Le pape Pie V, en apprenant cette grande victoire, qu'on attribuait surtout à don Juan, le généralissime, mais à laquelle les Vénitiens avaient eu la plus grande part, s'écria : « Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean[1]; » paroles qu'on appliqua depuis à Jean Sobieski, roi de Pologne, quand il délivra Vienne.

Don Juan d'Autriche acquit tout d'un coup la plus grande réputation dont jamais capitaine ait joui. Chaque nation moderne ne compte que ses héros, et néglige ceux des autres peuples. Don Juan, comme vengeur de la chrétienté, était le héros de toutes les nations; on le comparait à Charles-Quint son père, à qui d'ailleurs il ressemblait plus que Philippe. Il mérita surtout cette idolâtrie des peuples, lorsque deux ans après il prit Tunis, comme Charles-Quint, et fit comme lui un roi africain tributaire d'Espagne. Mais quel fut le fruit de la bataille de Lépante et de la conquête de Tunis? Les Vénitiens ne gagnèrent aucun terrain sur les Turcs, et l'amiral de Sélim II reprit sans peine le royaume de Tunis (1574); tous les chrétiens y furent égorgés. Il semblait que les Turcs eussent gagné la bataille de Lépante.

CHAP. CLXI. — *Des côtes d'Afrique.*

Les côtes d'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'aux royaumes de Fez et de Maroc, accrurent encore l'empire des sultans; mais elles furent plutôt sous leur protection que sous leur gouvernement. Le pays de Barca et ses déserts, si fameux autrefois par le temple de Jupiter Ammon, dépendirent du bacha d'Égypte. La Cyrénaïque eut un gouverneur particulier. Tripoli, qu'on rencontre ensuite en allant vers l'occident, ayant été pris par Pierre de Navarre, sous le règne de Ferdinand le Catholique, en 1510, fut donné par Charles-Quint aux chevaliers de Malte; mais les amiraux de Soliman s'en emparèrent; et avec le temps

1. Jean, 1, 6.

elle s'est gouvernée comme une république, à la tête de laquelle est un général qu'on nomme *dey*, et qui est élu par la milice.

Plus loin vous trouvez le royaume de Tunis, l'ancien séjour des Carthaginois. Vous avez vu Charles-Quint donner un roi à cet État, et le rendre tributaire de l'Espagne; don Juan le reprendre encore sur les Maures avec la même gloire que Charles-Quint, son père; mais enfin l'amiral de Sélim II remettre Tunis sous la domination mahométane, et y exterminer tous les chrétiens, trois ans après cette fameuse bataille de Lépante, qui produisit tant de gloire à don Juan et aux Vénitiens avec si peu d'avantage. Cette province se gouverna depuis comme Tripoli.

Alger, qui termine l'empire des Turcs en Afrique, est l'ancienne Numidie, la Mauritanie césarienne, si fameuse par les rois Juba, Syphax, et Massinissa. Il reste à peine les ruines de *Cirte*, leur capitale, ainsi que de Carthage, de Memphis et même d'Alexandrie, qui n'est plus au même endroit où Alexandre l'avait bâtie. Le royaume de Juba était devenu si peu de chose, que Cheredin Barberousse aima mieux être amiral du Grand Seigneur que roi d'Alger. Il céda cette province à Soliman; et, de roi qu'il était, il se contenta d'en être bacha. Depuis ce temps jusqu'au commencement du XVIIe siècle, Alger fut gouvernée par les bachas que la Porte y envoyait; mais enfin la même administration qui s'établit à Tripoli et à Tunis se forma dans Alger, devenue une retraite de corsaires. Aussi un de leurs derniers deys disait au consul de la nation anglaise, qui se plaignait de quelques prises : « Cessez de vous plaindre au capitaine des voleurs, quand vous avez été volé. »

Dans toute cette partie de l'Afrique on trouve encore des monuments des anciens Romains, et on n'y voit pas un seul vestige de ceux des chrétiens, quoiqu'il y eût beaucoup plus d'évêchés que dans l'Espagne et dans la France ensemble. Il y en a deux raisons : l'une, que les plus anciens édifices, bâtis de pierre dure, de marbre, et de ciment, dans les climats secs, résistent à la destruction plus que les nouveaux; l'autre, que des tombeaux avec l'inscription *Diis Manibus*, que les barbares n'entendent point, ne les révoltent pas, et que la vue des symboles du christianisme excite leur fureur.

Dans les beaux siècles des Arabes, les sciences et les arts fleurirent chez ces Numides; aujourd'hui ils ne savent pas même régler leur année; et en faisant sans cesse le métier de pirate, ils n'ont pas même un pilote qui sache prendre hauteur, pas un bon constructeur de vaisseau. Ils achètent des chrétiens, et surtout des Hollandais, les agrès, les canons, la poudre dont ils se servent pour s'emparer des nos vaisseaux marchands; et les puissances chrétiennes, au lieu de détruire ces ennemis communs, sont occupées à se ruiner mutuellement.

Constantinople fut toujours regardée comme la capitale de tant de régions. Sa situation semble faite pour leur commander. Elle a l'Asie devant elle, l'Europe derrière. Son port, aussi sûr que vaste, ouvre et ferme l'entrée de la mer Noire à l'orient, et de la Méditerranée à l'occident. Rome, bien moins avantageusement située, dans un terrain ingrat, et dans un coin de l'Italie où la nature n'a fait aucun port com-

mode, semblait bien moins propre à dominer sur les nations; cependant elle devint la capitale d'un empire deux fois plus étendu que celui des Turcs : c'est que les anciens Romains ne trouvèrent aucun peuple qui entendît comme eux la discipline militaire, et que les Ottomans, après avoir conquis Constantinople, ont trouvé presque tout le reste de l'Europe aussi aguerri et mieux discipliné qu'eux.

CHAP. CLXII. — *Du royaume de Fez et de Maroc.*

La protection du Grand Seigneur ne s'étend point jusqu'à l'empire de Maroc, vaste pays qui comprend une partie de la Mauritanie tingitane. Tanger était la capitale de la colonie romaine; c'est de là que partirent ces Maures qui subjuguèrent l'Espagne. Tanger fut conquise elle-même sur la fin du xve siècle par les Portugais, et donnée dans nos derniers temps à Charles II, roi d'Angleterre, pour la dot de l'infante de Portugal, sa femme; et enfin Charles II l'a cédée au roi de Maroc. Peu de villes ont éprouvé plus de révolutions.

Cet empire s'étend jusqu'aux frontières de la Guinée, sous les plus beaux climats; il n'y a point de territoire plus fertile, plus varié, plus riche; plusieurs branches du mont Atlas sont remplies de mines, et les campagnes produisent les plus abondantes moissons et les meilleurs fruits de la terre. Ce pays fut cultivé autrefois comme il méritait de l'être; et il fallait bien qu'il le fût sous les premiers califes, puisque les sciencès y étaient en honneur, et que c'est toujours la dernière chose dont on prend soin. Les Arabes et les Maures de ces contrées portèrent en Espagne leurs armes et leurs arts; mais tout a dégénéré depuis, tout est tombé dans la plus épaisse barbarie. Les Arabes de Mahomet avaient policé le pays, ils se sont retirés dans les déserts, où ils ont repris l'ancienne vie pastorale; et le gouvernement a été abandonné aux Maures, espèce d'hommes moins favorisée de la nature que leur climat, moins industrieuse que les Arabes, nation cruelle à la fois et esclave. C'est là que le despotisme se montre dans toute son horreur. L'ancienne coutume établie, que les miramolins ou empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux du pays, n'a pas peu contribué à faire des habitants de ce vaste empire des sauvages fort au-dessous des Mexicains. Ceux qui habitent Tétuan sont un peu plus civilisés; les autres déshonorent la nature humaine. Beaucoup de Juifs chassés d'Espagne par Ferdinand et Isabelle se sont réfugiés à Tétuan, à Méquinez, à Maroc, et y vivent misérablement. Les habitants des provinces septentrionales se sont mêlés avec les noirs qui sont vers le Niger. On voit dans tout l'empire, dans les maisons, dans les armées, un mélange de noirs, de blancs et de métis. Ces peuples trafiquèrent de tout temps en Guinée. Ils allaient par les déserts aux côtes où les Portugais vinrent par l'Océan. Jamais ils ne connurent la mer que comme l'élément des pirates. Enfin, toute cette vaste côte de l'Afrique, depuis Damiette jusqu'au mont Atlas, était devenue barbare, tandis que nos peuples septentrionaux, autrefois beaucoup plus barbares, atteignaient à la politesse des Grecs et des Romains.

Il y eut des querelles de religion dans ce pays comme ailleurs; et une secte de musulmans, qui se prétendait plus orthodoxe que les autres, disposa du trône : c'est ce qui n'est jamais arrivé à Constantinople. Il y eut aussi, comme ailleurs, des guerres civiles; et ce n'est qu'au XVIIe siècle que tous les États de Fez, de Maroc, de Tafilet, ont été réunis, et n'ont composé qu'un empire, après la fameuse victoire que les Maures remportèrent sur le malheureux Sébastien, roi de Portugal.

Dans quelque abrutissement que ces peuples soient tombés, jamais l'Espagne et le Portugal n'ont pu se venger sur eux de leur ancien esclavage, et les asservir à leur tour. Oran, frontière de leur empire, pris par le cardinal Ximénès, perdu ensuite, et repris depuis par le duc de Montemar, sous Philippe V, en 1732, n'a pu ouvrir le chemin à d'autres conquêtes. Tanger, qui pouvait être une clef de cet empire, fut toujours inutile. Ceuta, que les Portugais prirent en 1409, que les Espagnols eurent sous Philippe II, et qu'ils ont conservé toujours, n'a été qu'un objet de dépense. Les Maures avaient accablé toute l'Espagne, et les Espagnols n'ont pu encore que harceler les Maures. Ils ont passé la mer Atlantique, et conquis un nouveau monde, sans pouvoir se venger à cinq lieues de chez eux. Les Maures, mal armés, indisciplinés, esclaves sous un gouvernement détestable, n'ont pu être subjugués par les chrétiens. La véritable raison est que les chrétiens se sont toujours déchirés. Comment les Espagnols auraient-ils pu passer en Afrique avec de grandes armées, et dompter les musulmans, quand ils avaient la France à combattre? ou lorsque étant unis avec la France, les Anglais leur prenaient Gibraltar et Minorque?

Ce qui est singulier, c'est le nombre de renégats espagnols, français, anglais, qu'on a trouvés dans les États de Maroc. On a vu un Espagnol, nommé Pérès, amiral sous l'empire de Mulei Ismaël; un Français, nommé Pilet, gouverneur de Salé; une Irlandaise concubine du tyran Ismaël; quelques marchands anglais établis à Tétuan. L'espérance de faire fortune chez les nations ignorantes conduit toujours des Européans en Afrique, en Asie, surtout en Amérique. La raison contraire retient loin de nous les peuples de ces climats.

CHAP. CLXIII. — *De Philippe II, roi d'Espagne.*

Après le règne de Charles-Quint, quatre grandes puissances balancèrent les forces de l'Europe chrétienne : l'Espagne, par ses richesses du Nouveau-Monde; la France, par elle-même, par sa situation, qui empêchait les vastes États de Philippe II de se communiquer; l'Allemagne, par la multitude même de ses princes, qui, quoique divisés entre eux, se réunissaient pour la défense de la patrie; l'Angleterre, après la mort de Marie, par la conduite seule d'Élisabeth; car son terrain était très-peu de chose : l'Écosse, loin de faire un corps avec elle, était son ennemie, et l'Irlande lui était à charge.

Les royaumes du Nord n'entraient point encore dans le système politique de l'Europe, et l'Italie ne pouvait être une puissance prépon-

dérante. Philippe II semblait la tenir sous sa main. Philibert, duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, dépendait entièrement de lui; Charles-Emmanuel, fils de ce Philibert, et gendre de Philippe II, ne fut pas moins dans sa dépendance. Le Milanais, les Deux-Siciles, qu'il possédait, et surtout ses trésors, firent trembler les autres États d'Italie pour leur liberté. Enfin Philippe II joua le premier rôle sur le théâtre de l'Europe, mais non le plus admiré. De moins puissants princes, ses contemporains, ont laissé un plus grand nom, comme Élisabeth, et surtout Henri IV. Ses généraux et ses ennemis ont été plus estimés que lui : le nom de don Juan d'Autriche, d'Alexandre Farnèse, celui des princes d'Orange, est bien au-dessus du sien. La postérité fait une grande différence entre la puissance et la gloire.

Pour bien connaître les temps de Philippe II, il faut d'abord connaître son caractère, qui fut en partie la cause de tous les grands événements de son siècle; mais on ne peut apercevoir son caractère que par les faits. On ne peut trop redire qu'il faut se défier du pinceau des contemporains, conduit presque toujours par la flatterie ou par la haine; et pour ces portraits recherchés, que tant d'historiens modernes font des anciens personnages, on doit les renvoyer aux romans.

Ceux qui ont comparé depuis peu Philippe II à Tibère n'ont certainement vu ni l'un ni l'autre. D'ailleurs, quand Tibère commandait les légions et les faisait combattre, il était à leur tête; et Philippe était dans une chapelle entre deux récollets, pendant que le prince de Savoie, et ce comte d'Egmont, qu'il fit périr depuis sur l'échafaud, lui gagnaient la bataille de Saint-Quentin. Tibère n'était ni superstitieux ni hypocrite; et Philippe prenait souvent un crucifix en main quand il ordonnait des meurtres. Les débauches du Romain et les voluptés de l'Espagnol ne se ressemblent pas. La dissimulation même qui les caractérise l'un et l'autre semble différente : celle de Tibère paraît plus fourbe, celle de Philippe plus taciturne. Il faut distinguer entre parler pour tromper, et se taire pour être impénétrable. Tous deux paraissent avoir eu une cruauté tranquille et réfléchie; mais combien de princes et d'hommes publics ont mérité le même reproche!

Pour se faire une idée juste de Philippe, il faut se demander ce que c'est qu'un souverain qui affecte de la piété, et à qui le prince d'Orange, Guillaume, reproche publiquement, dans son manifeste, un mariage secret avec doña Isabella Osorio, quand il épousa sa première femme, Marie de Portugal. Il est accusé à la face de l'Europe, par ce même Guillaume, du parricide de son fils, et de l'empoisonnement de sa troisième épouse, Isabelle de France : on lui impute d'avoir forcé le prince d'Ascoli à épouser une femme qui était enceinte de ce roi même. On ne doit pas s'en rapporter au témoignage d'un ennemi; mais cet ennemi était un prince respecté dans l'Europe. Il envoya son manifeste et ses accusations dans toutes les cours. Était-ce l'orgueil, était-ce la force de la vérité qui empêchait Philippe de répondre? Pouvait-il mépriser ce terrible manifeste du prince d'Orange, comme on méprise ces libelles obscurs, composés par d'obscurs vagabonds, auxquels les par-

ticuliers mêmes ne répondent pas plus que Louis XIV n'y a répondu? Qu'on joigne à ces accusations, trop authentiques, les amours de Philippe avec la femme de son favori Rui Gomez, l'assassinat d'Escovedo, la persécution contre Antonio Pérès, qui avait assassiné Escovedo par son ordre; qu'on se souvienne que c'est là ce même homme qui ne parlait que de son zèle pour la religion, et qui immolait tout à ce zèle.

C'est sous ce masque infâme de la religion, qu'il trama une conspiration dans le Béarn, en 1564, pour enlever Jeanne de Navarre, mère de Henri IV, avec son fils encore enfant, la mettre comme hérétique entre les mains de l'inquisition, la faire brûler et se saisir du Béarn, en vertu de la confiscation que ce tribunal d'assassins aurait prononcée. On voit une partie de ce projet au trente-sixième livre du président de Thou, et cette anecdote importante a trop été négligée par les historiens suivants [1].

Qu'on mette en opposition à cette conduite le soin de faire rendre la justice en Espagne, soin qui ne coûte que la peine de vouloir, et qui affermit l'autorité; une activité de cabinet, un travail assidu aux affaires générales, la surveillance continuelle sur ses ministres, toujours accompagnée de défiance; l'attention de voir tout par soi-même autant que le peut un roi; l'application suivie à entretenir le trouble chez ses voisins, et à maintenir l'Espagne en paix; des yeux toujours ouverts sur une grande partie du globe, depuis le Mexique jusqu'au fond de la Sicile; un front toujours composé et toujours sévère au milieu des chagrins de la politique et du trouble des passions : alors on pourra se former un portrait de Philippe II.

Mais il faut voir quel ascendant il avait dans l'Europe. Il était maître de l'Espagne, du Milanais, des Deux-Siciles, de tous les Pays-Bas; ses ports étaient garnis de vaisseaux; son père lui avait laissé les troupes de l'Europe les mieux disciplinées et les plus fières, commandées par les compagnons de ses victoires. Sa seconde femme, Marie, reine d'Angleterre, ne se gouvernant que par ses inspirations, faisait brûler les protestants, et déclarait la guerre à la France sur une lettre de Philippe. Il pouvait compter l'Angleterre parmi ses royaumes. Les moissons d'or et d'argent qui lui venaient du Nouveau-Monde le rendaient plus puissant que Charles-Quint, qui n'en avait eu que les prémices.

L'Italie tremblait d'être asservie. C'est ce qui détermina le pape Paul IV, Caraffa, né sujet d'Espagne, à se jeter du côté de la France,

1. On trouve un récit détaillé de cette anecdote dans une des pièces des Mémoires de Villeroi. Il paraît que la malheureuse femme de Philippe II servit à la découverte du projet. Cette action de justice et de générosité fut peut-être une des causes de sa mort précipitée. Le duc d'Albe et les princes de la maison de Guise étaient les chefs de l'entreprise. Leur agent, qui se trouvait à Paris, se sauva. Lorsque Charles IX raconta cette conspiration, dont il venait d'être instruit, au vieux connétable, et lui dit qu'il en avait instruit le secrétaire d'Etat l'Aubespine : « En ce cas, répondit Montmorency, le traître ne sera pas arrêté. » Ce mot et l'événement prouvent que Philippe avait déjà des pensionnaires dans le conseil de France. (*Ed. de Kehl.*)

comme Clément VII. Il voulut, ainsi que tous ses prédécesseurs, établir une balance que leurs mains trop faibles ne purent jamais tenir. Ce pape proposa à Henri II de donner Naples et Sicile à un fils de France.

C'était toujours l'ambition des Valois de conquérir le Milanais et les Deux-Siciles. Le pape croit avoir une armée; il demande au roi Henri II le célèbre François de Guise pour la commander; mais la plupart des cardinaux étaient pensionnaires de Philippe. Paul était mal obéi; il n'eut que peu de troupes, qui ne servirent qu'à exposer Rome à être prise et saccagée par le duc d'Albe, sous Philippe II, comme elle l'avait été sous Charles-Quint. Le duc de Guise arrive par le Piémont, où les Français avaient encore Turin; il marche vers Rome avec quelque gendarmerie; à peine est-il arrivé qu'il apprend le désastre de la bataille de Saint-Quentin en Picardie, perdue par les Français (10 août 1557).

Marie d'Angleterre avait donné contre la France huit mille Anglais à Philippe son époux, qui vint à Londres pour les faire embarquer, mais non pas pour les conduire à l'ennemi. Cette armée, jointe à l'élite des troupes espagnoles commandées par le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, l'un des grands capitaines de ce siècle, défit si entièrement l'armée française à Saint-Quentin, qu'il ne resta rien de l'infanterie; tout fut tué ou pris; les vainqueurs ne perdirent que quatre-vingts hommes; le connétable de Montmorency et presque tous les officiers généraux furent prisonniers, un duc d'Enghien blessé à mort, la fleur de la noblesse détruite, la France dans le deuil et dans l'alarme. Les défaites de Créci, de Poitiers, d'Azincourt, n'avaient pas été plus funestes, et cependant la France, tant de fois prête de succomber, se releva toujours. Charles-Quint et Philippe II son fils parurent prêts de la détruire.

Tous les projets de Henri II sur l'Italie s'évanouissent; on rappelle le duc de Guise. Cependant le vainqueur Philibert-Emmanuel de Savoie prend Saint-Quentin. Il pouvait marcher jusqu'à Paris, que Henri II faisait fortifier à la hâte, et qui par conséquent était mal fortifié; mais Philippe se contenta d'aller voir son camp victorieux. Il prouva que les grands événements dépendent souvent du caractère des hommes. Le sien était de donner peu à la valeur, et tout à la politique. Il laissa respirer son ennemi, dans le dessein de gagner par une paix qu'il aurait dictée plus que par des victoires qui ne pouvaient être son ouvrage. Il donne au duc de Guise le temps de revenir, de rassembler une armée, de rassurer le royaume.

Il semblait qu'alors les rois ne se crussent pas faits pour se secourir eux-mêmes. Henri II déclare le duc de Guise vice-roi de France, sous le nom de lieutenant général du royaume. Il était en cette qualité au-dessus du connétable.

Prendre Calais et tout son territoire au milieu de l'hiver, et au milieu de la consternation où la bataille de Saint-Quentin jetait la France; chasser pour jamais les Anglais qui avaient possédé Calais durant deux cent treize ans, fut une action qui étonna l'Europe, et qui mit François

de Guise au-dessus de tous les capitaines de son temps. Cette conquête fut plus éclatante et plus profitable que difficile. La reine Marie n'avait laissé dans Calais qu'une garnison trop faible; la flotte n'arriva que pour voir les étendards de France arborés sur le port. Cette perte, causée par la faute de son ministère, acheva de la rendre odieuse aux Anglais.

Mais, tandis que le duc de Guise rassurait la France par la prise de Calais (13 juillet 1558), et ensuite par celle de Thionville, l'armée de Philippe II gagna encore une assez grande bataille contre le maréchal de Termes, auprès de Gravelines, sous le commandement du comte d'Egmont, de ce même comte d'Egmont, à qui Philippe fit depuis trancher la tête pour avoir défendu les droits et la liberté de sa patrie.

Tant de batailles rangées, perdues par les Français, et tant de villes prises d'assaut par eux, donnent lieu de croire que ces peuples étaient, comme du temps de Jules-César, plus propres pour l'impétuosité des assauts que pour cette discipline et ces manœuvres de ralliement qui décident de la victoire dans un champ de bataille.

Philippe ne profita pas plus en guerrier de la victoire de Gravelines que de celle de Saint-Quentin; mais il fit la paix glorieuse de Cateau-Cambresis (1559), dans laquelle, pour Saint-Quentin et les deux bourgs de Ham et du Catelet qu'il rendit, il gagna les places fortes de Thionville, de Marienbourg, de Montmédi, de Hesdin, et le comté de Charolais en pleine souveraineté. Il fit raser Térouanne et Ivoi, fit rendre Bouillon à l'évêque de Liége, le Montferrat au duc de Mantoue, la Corse aux Génois, la Savoie, le Piémont, et la Bresse au duc de Savoie; se réservant d'entretenir des troupes dans Verceil et dans Asti, jusqu'à ce que les droits prétendus par la France sur le Piémont fussent réglés, et que Turin, Pignèrol, Quiers, et Chivas, fussent évacués par Henri II.

Pour Calais et son territoire, Philippe n'y prit pas un grand intérêt. Sa femme, Marie d'Angleterre, venait de mourir : Élisabeth commençait à régner. Cependant le roi de France s'obligea de rendre Calais dans huit années, et à payer huit cent mille écus d'or au bout de ces huit ans, si Calais n'était pas alors rendu; spécifiant de plus expressément que, soit que les huit cent mille écus d'or fussent payés ou non, Henri et ses successeurs demeureraient toujours obligés à rendre Calais et son territoire [1]. On a toujours regardé cette paix comme le triomphe de Philippe II. Le P. Daniel y cherche en vain des avantages pour la France; en vain il compte Metz, Toul, et Verdun, conservés par cette paix : il n'en fut point du tout question dans le traité de Cateau-Cambresis. Philippe ne faisait aucune attention aux intérêts de l'Allemagne, et il prenait fort peu à cœur ceux de Ferdinand son oncle, auquel il ne pardonna jamais le refus de se démettre de l'empire en sa faveur. Si ce traité produisit quelque avantage à la France, ce fut celui de la dégoûter pour toujours du dessein de conquérir Milan et Naples.

1. Ni Mézeray ni Daniel n'ont rapporté fidèlement ce traité.

A l'égard de Calais, cette clef de la France ne fut jamais rendue à ses anciens ennemis, et les huit cent mille écus d'or ne furent jamais payés.

Cette guerre finit encore, comme tant d'autres, par un mariage. Philippe prit pour troisième femme Isabelle, fille de Henri II, qui avait été promise à don Carlos; mariage infortuné, qui fut, dit-on, la cause de la mort prématurée de don Carlos et de la princesse.

Philippe, après de si glorieux commencements, retourna triomphant en Espagne sans avoir tiré l'épée; tout favorisait sa grandeur. Le pape Paul IV avait été forcé de lui demander la paix, et il la lui avait donnée. Henri II, son beau-père et son ennemi naturel, venait d'être tué dans un tournoi, et laissait la France pleine de factions, gouvernée par des étrangers, sous un roi enfant. Philippe, du fond de son cabinet, était le seul roi en Europe puissant et redoutable. Il n'avait qu'une inquiétude, c'était que la religion protestante ne se glissât dans quelqu'un de ses États, surtout dans les Pays-Bas, voisins de l'Allemagne; pays où il ne commandait point à titre de roi, mais à titre de duc, de comte, de marquis, de simple seigneur; pays où les lois fondamentales bornaient plus qu'ailleurs l'autorité du souverain.

Son grand principe fut de gouverner le saint-siége en lui prodiguant les plus grands respects, et d'exterminer partout les protestants. Il y en avait un très-petit nombre en Espagne. Il promit solennellement devant un crucifix de les détruire tous : et il accomplit son vœu : l'inquisition le seconda bien. On brûla à petit feu dans Valladolid tous ceux qui étaient soupçonnés; et Philippe, des fenêtres de son palais, contemplait leur supplice, et entendait leurs cris. L'archevêque de Tolède, et le P. Constantin Ponce, prédicateur et confesseur de Charles-Quint, furent resserrés dans les prisons du saint-office; et Ponce fut brûlé en effigie après sa mort, ainsi qu'on l'a déjà remarqué[1].

Philippe sut que dans une vallée du Piémont, voisine du Milanais, il y avait quelques hérétiques; il mande au gouverneur de Milan d'y envoyer des troupes, et lui écrit ces deux mots, *tous au gibet*. Il apprend que dans la Calabre il y a quelques cantons où les opinions nouvelles ont pénétré; il ordonne qu'on passe les novateurs au fil de l'épée, et qu'on en réserve soixante, dont trente doivent périr par la corde, et trente par les flammes : l'ordre est exécuté avec ponctualité.

Cet esprit de cruauté, et l'abus de son pouvoir, affaiblirent enfin ce pouvoir immense : car s'il avait ménagé les esprits des Flamands, il n'eût pas vu la république des Sept Provinces se former par ses seules persécutions; cette révolution ne lui eût pas coûté ses trésors; et lorsque ensuite le Portugal et les possessions des Portugais dans l'Afrique et dans les Indes accrurent ses vastes États, quand la France déchirée fut sur le point de recevoir des lois de lui, et d'avoir sa fille pour reine, il eût pu venir à bout de ses grands desseins, sans cette funeste guerre que ses rigueurs allumaient dans les Pays-Bas.

1. Chap. CXL. (ÉD.)

CHAP. CLXIV. — *Fondation de la république des Provinces-Unies.*

Si on consulte tous les monuments de la fondation de cet État, auparavant presque inconnu, devenu bientôt si puissant, on verra qu'il s'est formé sans dessein et contre toute vraisemblance. La révolution commença par les belles et grandes provinces de terre ferme, le Brabant, la Flandre, et le Hainaut, elles qui pourtant restèrent sujettes; et un petit coin de terre presque noyé dans l'eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à Philippe II, a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales, et a fini enfin par les protéger.

On ne peut nier que ce ne soit Philippe II lui-même qui ait forcé ces peuples à jouer un si grand rôle, auquel ils ne s'attendaient certainement pas : son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur.

Il est important de considérer que tous les peuples ne se gouvernent pas sur le même modèle; que les Pays-Bas étaient un assemblage de plusieurs seigneuries appartenantes à Philippe à des titres différents; que chacune avait ses lois et ses usages; que dans la Frise et dans le pays de Groningue, un tribut de six mille écus était tout ce qu'on devait au seigneur; que dans aucune ville on ne pouvait mettre d'impôts, ni donner les emplois à d'autres qu'à des régnicoles, ni entretenir des troupes étrangères, ni enfin rien innover, sans le consentement des états. Il était dit par les anciennes constitutions du Brabant : « Si le souverain, par violence ou par artifice, veut enfreindre les priviléges, les états seront déliés du serment de fidélité, et pourront prendre le parti qu'ils croiront convenable. » Cette forme de gouvernement avait prévalu longtemps dans une très-grande partie de l'Europe : nulle loi n'était portée, nulle levée de deniers n'était faite sans la sanction des états assemblés. Un gouverneur de la province présidait à ces états au nom du prince, et ce gouverneur s'appelait *stadt-holder*, teneur d'états, ou tenant l'état, ou lieutenant, dans toute la basse Allemagne.

Philippe II, en 1559, donna le gouvernement de Hollande, de Zélande, de Frise, et d'Utrecht, à Guillaume de Nassau, prince d'Orange. On peut observer que ce titre de prince ne signifiait pas prince de l'empire. La principauté de la ville d'Orange, tombée de la maison de Châlons dans la sienne par une donation, était un ancien fief du royaume d'Arles, devenu indépendant. Guillaume tirait une plus grande illustration de la maison impériale dont il était : mais quoique cette maison, aussi ancienne que celle d'Autriche, eût donné un empereur à l'Allemagne, elle n'était pas au rang des princes de l'empire. Ce titre de prince, qui ne commença à être en usage que vers le temps de Frédéric II, ne fut pris que par les plus grands terriens. Le sang impérial ne donnait aucun droit, aucun honneur; et le fils d'un empereur qui n'aurait possédé aucune terre n'était qu'empereur s'il était élu, et simple gentilhomme s'il ne succédait pas à son père. Guillaume de Nassau était comte dans l'empire, comme le roi Philippe II était comte de Hollande et seigneur de Malines; mais il était sujet de Philippe en

qualité de son stadt-holder, et comme possédant des terres dans les Pays-Bas.

Philippe voulut être souverain absolu dans les Pays-Bas, ainsi qu'il l'était en Espagne. Il suffisait d'être homme pour avoir ce projet; tant l'autorité cherche toujours à renverser les barrières qui la restreignent : mais Philippe trouvait encore un autre avantage à être despotique dans un vaste et riche pays, voisin de la France; il pouvait en ce cas démembrer au moins la France pour jamais, puisqu'en perdant sept provinces, et étant souvent très-gêné dans les autres, il fut encore sur le point de subjuguer ce royaume, sans même être jamais à la tête d'aucune armée.

(1565) Il voulut donc abroger toutes les lois, imposer des taxes arbitraires, créer de nouveaux évêques, et établir l'inquisition, qu'il n'avait pu faire recevoir ni dans Naples ni dans Milan. Les Flamands sont naturellement de bons sujets et de mauvais esclaves. La seule crainte de l'inquisition fit plus de protestants que tous les livres de Calvin chez ce peuple, qui n'est assurément porté par son caractère ni à la nouveauté ni aux remuements. Les principaux seigneurs s'unissent d'abord à Bruxelles pour représenter leurs droits à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Leurs assemblées s'appelaient une conspiration, à Madrid : c'était, dans les Pays-Bas, l'acte le plus légitime. Il est certain que les confédérés n'étaient point des rebelles, qu'ils envoyèrent le comte de Berghes et le seigneur de Montmorency-Montigny porter en Espagne leurs plaintes au pied du trône. Ils demandaient l'éloignement du cardinal de Granvelle, premier ministre, dont ils craignaient les artifices. La cour leur envoya le duc d'Albe avec des troupes espagnoles et italiennes, et avec l'ordre d'employer les bourreaux autant que les soldats. Ce qui peut ailleurs étouffer aisément une guerre civile, fut précisément ce qui la fit naître en Flandre. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé *le Taciturne*, songea presque seul à prendre les armes, tandis que tous les autres pensaient à se soumettre.

Il y a des esprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui s'irritent par les difficultés. Tel était le caractère de Guillaume le Taciturne, et tel a été depuis son arrière-petit-fils le prince d'Orange, roi d'Angleterre. Guillaume le Taciturne n'avait ni troupes ni argent pour résister à un monarque tel que Philippe II : les persécutions lui en donnèrent. Le nouveau tribunal établi à Bruxelles jeta les peuples dans le désespoir. Le comte d'Egmont et de Horn, avec dix-huit gentilshommes, ont la tête tranchée; leur sang fut le premier ciment de la république des Provinces-Unies.

Le prince d'Orange, retiré en Allemagne, condamné à perdre la tête, ne pouvait armer que les protestants en sa faveur; et pour les animer, il fallait l'être. Le calvinisme dominait dans les provinces maritimes des Pays-Bas. Guillaume était né luthérien. Charles-Quint, qui l'aimait, l'avait rendu catholique; la nécessité le fit calviniste : car les princes qui ont ou établi, ou protégé, ou changé les religions, en ont rarement eu. Il était très-difficile à Guillaume de lever une armée. Ses

terres en Allemagne étaient peu de chose : le comté de Nassau appartenait à l'un de ses frères. Mais ses frères, ses amis, son mérite, et ses promesses, lui firent trouver des soldats. Il les envoie d'abord en Frise sous les ordres de son frère le comte Louis; son armée est détruite. Il ne se décourage point; il en forme une autre d'Allemands et de Français que l'enthousiasme de la religion et l'espoir du pillage engagent à son service. La fortune lui est rarement favorable; il est réduit à aller combattre dans l'armée des huguenots de France, ne pouvant pénétrer dans les Pays-Bas. Les sévérités espagnoles donnèrent encore de nouvelles ressources. L'imposition du dixième de la vente des biens meubles, du vingtième des immeubles, et du centième des fonds, acheva d'irriter les Flamands. Comment le maître du Mexique et du Pérou était-il forcé à ces exactions? et comment Philippe n'était-il pas venu lui-même dans le pays, comme son père, étouffer tous ces troubles?

(1570) Le prince d'Orange entra enfin dans le Brabant avec une petite armée. Il se retira en Zélande et en Hollande. Amsterdam, aujourd'hui si fameuse, était alors peu de chose, et n'osa pas même se déclarer pour le prince d'Orange. Cette ville était alors occupée d'un commerce nouveau et bas en apparence, mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile une puissance respectable. Venise n'eut pas des commencements plus brillants; tous les grands empires ont commencé par des hameaux, et les puissances maritimes par des barques de pêcheurs.

Toute la ressource du prince d'Orange était dans des pirates : l'un d'eux surprend la Brille; un curé fait déclarer Flessingue; enfin les états de Hollande et de Zélande assemblés à Dordrecht, et Amsterdam elle-même, s'unissent avec lui, et le reconnaissent pour stathouder : il tint alors des peuples cette même dignité qu'il avait tenue du roi. On abolit la religion romaine, afin de n'avoir plus rien de commun avec le gouvernement espagnol.

Ces peuples depuis longtemps n'avaient point passé pour guerriers, et ils le devinrent tout d'un coup. Jamais on ne combattit de part et d'autre ni avec plus de courage ni avec tant de fureur. Les Espagnols, au siége de Harlem (1573), ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs prisonniers, les habitants leur jetèrent onze têtes d'Espagnols, avec cette inscription : « Dix têtes pour le payement du dixième denier, et l'onzième pour l'intérêt. » Harlem s'étant rendu à discrétion, les vainqueurs font pendre tous les magistrats, tous les pasteurs, et plus de quinze cents citoyens : c'était traiter les Pays-Bas comme on avait traité le Nouveau-Monde. La plume tombe des mains, quand on voit comment les hommes en usent avec les hommes.

Le duc d'Albe, dont les inhumanités n'avaient servi qu'à faire perdre deux provinces au roi son maître, est enfin rappelé. On dit qu'il se vantait, en partant, d'avoir fait mourir dix-huit mille personnes par la main du bourreau. Les horreurs de la guerre n'en continuèrent

pas moins sous le nouveau gouverneur des Pays-Bas, le grand commandeur de Requesens. L'armée du prince d'Orange est encore battue (1574), ses frères sont tués, et son parti se fortifie par l'animosité d'un peuple né tranquille, qui ayant une fois passé les bornes ne savait plus reculer.

(1574, 1575) Le siége et la défense de Leyde sont un des plus grands témoignages de ce que peuvent la constance et la liberté. Les Hollandais firent précisément la même chose qu'on leur a vu hasarder depuis, en 1672, lorsque Louis XIV était aux portes d'Amsterdam : ils percèrent les digues; les eaux de l'Issel, de la Meuse, et de l'Océan, inondèrent les campagnes; et une flotte de deux cents bateaux apporta du secours dans la ville par-dessus les ouvrages des Espagnols. Il y eut un autre prodige, c'est que les assiégeants osèrent continuer le siége et entreprendre de saigner cette vaste inondation. Il n'y avait point d'exemple dans l'histoire ni d'une telle ressource dans des assiégés, ni d'une telle opiniâtreté dans des assiégeants; mais cette opiniâtreté fut inutile, et Leyde célèbre encore aujourd'hui tous les ans le jour de sa délivrance. Il ne faut pas oublier que les habitants se servirent de pigeons dans ce siége pour donner des nouvelles au prince d'Orange : c'est une pratique commune en Asie.

Quel était donc ce gouvernement si sage et si vanté de Philippe II, lorsqu'on voit dans ce temps-là même ses troupes se mutiner en Flandre, faute de payement, saccager la ville d'Anvers (1576), et que toutes les provinces des Pays-Bas, sans consulter ni lui ni son gouverneur, font un traité de pacification avec les révoltés, publient une amnistie, rendent les prisonniers, font démolir les forteresses, et ordonnent qu'on abattra la fameuse statue du duc d'Albe, trophée que son orgueil avait élevé à sa cruauté, et qui était encore debout dans la citadelle d'Anvers, dont le roi était le maître?

Après la mort du grand commandeur de Requesens, Philippe, qui pouvait encore essayer de remettre le calme dans les Pays-Bas par sa présence, y envoie don Juan d'Autriche, son frère, ce prince célèbre dans l'Europe par la fameuse victoire de Lépante remportée sur les Turcs, et par son ambition qui lui avait fait tenter d'être roi de Tunis. Philippe n'aimait pas don Juan : il craignait sa gloire, et se défiait de ses desseins. Cependant il lui donne malgré lui le gouvernement des Pays-Bas, dans l'espérance que les peuples, qui aimaient dans ce prince le sang et la valeur de Charles-Quint, pourraient revenir à leur devoir : il se trompa. Le prince d'Orange fut reconnu gouverneur du Brabant dans Bruxelles, lorsque don Juan en sortait (1577), après y avoir été installé gouverneur général. Cet honneur qu'on rendit à Guillaume le Taciturne fut cependant ce qui empêcha le Brabant et la Flandre d'être libres, comme le furent les Hollandais. Il y avait trop de seigneurs dans ces deux provinces; ils furent jaloux du prince d'Orange, et cette jalousie conserva dix provinces à l'Espagne. Ils appellent l'archiduc Mathias pour être gouverneur général en concurrence avec don Juan. On a peine à concevoir qu'un archiduc d'Autriche, proche parent de Philippe II, et catholique, vienne se mettre à la tête

d'un parti presque tout protestant contre le chef de sa maison; mais l'ambition ne connaît point ces liens, et Philippe n'était aimé ni de l'empereur ni de l'empire.

Tout se divise alors, tout est en confusion. Le prince d'Orange, nommé par les états lieutenant général de l'archiduc Mathias, est nécessairement le rival secret de ce prince : tous deux sont opposés à don Juan : les états se défirent de tous les trois. Un autre parti, également mécontent et des états et des trois princes, déchire la patrie. Les états publient la liberté de conscience (1578); mais il n'y avait plus de remède à la frénésie incurable des factions. Don Juan, ayant gagné une bataille inutile à Gemblours, meurt à la fleur de son âge au milieu de ces troubles (1578).

A ce fils de Charles-Quint succède un petit-fils non moins illustre; c'est cet Alexandre Farnèse, duc de Parme, descendant de Charles par sa mère, et du pape Paul III par son père; le même qui vint depuis en France délivrer Paris, et combattre Henri le Grand. L'histoire ne célèbre point de plus grand homme de guerre; mais il ne put empêcher ni la fondation des sept Provinces-Unies, ni les progrès de cette république qui naquit sous ses yeux.

Ces sept provinces, que nous appelons aujourd'hui du nom général de *la Hollande*, contractent (29 janvier 1579) par les soins du prince d'Orange cette union qui paraît si fragile, et qui a été si constante, de sept provinces toujours indépendantes l'une de l'autre, ayant toujours des intérêts divers, et toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt de la liberté, que l'est ce faisceau de flèches qui forme leurs armoiries et leur emblème.

Cette union d'Utrecht, le fondement de la république, l'est aussi du stathoudérat. Guillaume est déclaré chef des sept provinces sous le nom de capitaine, d'amiral général, de stathouder. Les dix autres provinces, qui pouvaient avec la Hollande former la république la plus puissante du monde, ne se joignent point aux sept petites Provinces-Unies. Celles-ci se protégent elles-mêmes; mais le Brabant, la Flandre, et les autres, veulent un prince étranger pour les protéger. L'archiduc Mathias était devenu inutile. Les états généraux renvoient avec une pension modique ce fils et ce frère d'empereur, qui fut depuis empereur lui-même. Ils font venir François, duc d'Anjou, frère du roi de France, Henri III, avec lequel ils négociaient depuis longtemps. Toutes ces provinces étaient partagées entre quatre partis : celui de Mathias, si faible qu'on le renvoie; celui du duc d'Anjou, qui devint bientôt funeste; celui du duc de Parme, qui, n'ayant pour lui que quelques seigneurs et son armée, sut enfin conserver dix provinces au roi d'Espagne; et celui de Guillaume de Nassau, qui lui en arracha sept pour jamais.

C'est dans ce temps que Philippe, toujours tranquille à Madrid, proscrivit le prince d'Orange (1580), et mit sa tête à vingt-cinq mille écus. Cette méthode de commander des assassinats, inouïe depuis le triumvirat, avait été pratiquée en France contre l'amiral de Coligni, beau-père de Guillaume; et on avait promis cinquante mille écus pour

son sang : celui du prince son gendre ne fut estimé que la moitié par Philippe, qui pouvait payer plus chèrement.

Quel était le préjugé qui régnait encore ! Le roi d'Espagne, dans son édit de proscription, avoue qu'il a violé le serment qu'il avait fait aux Flamands, et dit « que le pape l'a dispensé de ce serment. » Il croyait donc que cette raison pouvait faire une forte impression sur les esprits des catholiques. Mais combien devait-elle irriter les protestants, et les affermir dans leur défection !

La réponse de Guillaume est un des plus beaux monuments de l'histoire. De sujet qu'il avait été de Philippe, il devient son égal dès qu'il est proscrit. On voit dans son apologie un prince d'une maison impériale non moins ancienne, non moins illustre autrefois que la maison d'Autriche, un stathouder qui se porte pour accusateur du plus puissant roi de l'Europe au tribunal de toutes les cours et de tous les hommes. Il est enfin supérieur à Philippe, en ce que, pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance, et n'attend sa sûreté que de son épée.

Philippe dans ce temps-là même était plus redoutable que jamais; car il s'emparait du Portugal sans sortir de son cabinet, et pensait réduire de même les Provinces-Unies. Guillaume avait à craindre d'un côté les assassins, et de l'autre un nouveau maître dans le duc d'Anjou, frère de Henri III, arrivé dans les Pays-Bas, et reconnu par les peuples pour duc de Brabant et comte de Flandre. Il fut bientôt défait du duc d'Anjou, comme de l'archiduc Mathias.

(1580) Ce duc d'Anjou voulut être souverain absolu d'un pays qui l'avait choisi pour son protecteur. Il y a eu de tout temps des conspirations contre les princes : ce prince en fit une contre les peuples. Il voulut surprendre à la fois Anvers, Bruges, et d'autres villes qu'il était venu défendre. Quinze cents Français furent tués dans la surprise inutile d'Anvers : ses mesures manquèrent sur les autres places. Pressé d'un côté par Alexandre Farnèse, de l'autre haï des peuples, il se retira en France couvert de honte, et laissa le duc de Parme et le prince d'Orange se disputer les Pays-Bas, qui devinrent le théâtre le plus illustre de la guerre en Europe, et l'école militaire où les braves de tous les pays allèrent faire leur apprentissage.

Des assassins vengèrent enfin Philippe du prince d'Orange. Un Français, nommé Salcèce, trama sa mort. Jaurigni, Espagnol, le blessa d'un coup de pistolet dans Anvers (1583). Enfin, Balthasar Gérard, Franc-Comtois, le tua dans Delft (1584), aux yeux de son épouse, qui vit ainsi assassiner son second mari après avoir perdu le premier, ainsi que son père l'amiral, à la journée de la Saint-Barthélemy. Cet assassinat du prince d'Orange ne fut point commis par l'envie de gagner les vingt-cinq mille écus qu'avait promis Philippe, mais par l'enthousiasme de la religion. Le jésuite Strada rapporte que Gérard soutint toujours dans les tourments « qu'il avait été poussé à cette action par un instinct divin. » Il dit encore expressément que « Jaurigni n'avait auparavant entrepris la mort du prince d'Orange qu'après avoir purgé son âme par la confession aux pieds d'un dominicain, et

après l'avoir fortifiée par le pain céleste. » C'était le crime du temps : les anabaptistes avaient commencé. Une femme, en Allemagne, pendant le siége de Munster; avait voulu imiter Judith; elle sortit de la ville dans le dessein de coucher avec l'évêque qui l'assiégeait, et de le tuer dans son lit. Poltrot de Méré avait assassiné François, duc de Guise, par les mêmes principes. Les massacres de la Saint-Barthélemy avaient mis le comble à ces horreurs : le même esprit fit répandre ensuite le sang de Henri III et de Henri IV, et forma la *conspiration des poudres* en Angleterre. Les exemples tirés de l'Écriture, prêchés d'abord par les réformés ou les novateurs, et trop souvent ensuite par les catholiques, faisaient impression sur les esprits faibles et féroces, imbécilement persuadés que Dieu leur ordonnait le meurtre. Leur aveugle fureur ne leur laissait pas comprendre que si Dieu demandait du sang dans l'Ancien Testament, on ne pouvait obéir à cet ordre que quand Dieu lui-même descendait du ciel pour dicter de sa bouche, d'une manière claire et précise, ses arrêts sur la vie des hommes dont il est le maître : et qui sait encore si Dieu n'eût pas été plus content de ceux qui auraient fait des remontrances à sa clémence, que de ceux qui auraient obéi à sa justice ?

Philippe II fut très-content de l'assassinat; il récompensa la famille de Gérard; il lui accorda des lettres de noblesse, pareilles à celles que Charles VII donna à la famille de la Pucelle d'Orléans, lettres par lesquelles le ventre anoblissait. Les descendants d'une sœur de l'assassin Gérard jouirent tous de ce singulier privilége, jusqu'au temps où Louis XIV s'empara de la Franche-Comté : alors on leur disputa un honneur que les maisons les plus illustres n'ont point en France, et dont même les descendants frères de Jeanne d'Arc avaient été privés. On mit à la taille la famille de Gérard; elle osa présenter ses lettres de noblesse à M. de Vanolles, intendant de la province; il les foula aux pieds : le crime cessa d'être honoré, et la famille resta roturière.

Quand Guillaume le Taciturne fut assassiné, il était près d'être déclaré comte de Hollande. Les conditions de cette nouvelle dignité avaient déjà été stipulées par toutes les villes, excepté Amsterdam et Gouda. On voit par là qu'il avait travaillé pour lui-même autant que pour la république.

Maurice son fils ne put prétendre à cette principauté; mais les sept provinces le déclarèrent stathouder (1584), et il affermit l'édifice de la liberté fondé par son père. Il fut digne de combattre Alexandre Farnèse. Ces deux grands hommes s'immortalisaient sur ce théâtre resserré où la scène de la guerre attirait les regards des nations. Quand le duc de Parme, Farnèse, ne serait illustre que par le siége d'Anvers, il serait compté parmi les plus grands capitaines : les Anversois se défendirent comme autrefois les Tyriens, et il prit Anvers comme Alexandre, dont il portait le nom, avait pris la ville de Tyr, en faisant une digue sur le fleuve profond et rapide de l'Escaut, et en renouvelant un exemple que le cardinal de Richelieu suivit aussi au siége de la Rochelle.

La nouvelle république fut obligée d'implorer le secours de la reine

d'Angleterre Élisabeth. Elle lui envoya, sous le comte de Leicester, un secours de quatre mille soldats; c'était assez alors. Le prince Maurice eut quelque temps dans Leicester un supérieur, comme son père en avait eu un dans le duc d'Anjou et dans l'archiduc Mathias. Leicester prit le titre et le rang de gouverneur général; mais il fut bientôt désavoué par sa reine. Maurice ne laissa pas entamer son stathoudérat des sept Provinces-Unies: heureux s'il n'avait pas voulu aller au delà.

Toute cette guerre si longue et si pleine de vicissitudes ne put enfin ni rendre sept provinces à Philippe, ni lui ôter les autres. La république devenait chaque jour si formidable sur mer, qu'elle ne servit pas peu à détruire cette flotte de Philippe II, surnommée l'*Invincible*. Ce peuple pendant plus de quarante ans ressembla aux Lacédémoniens, qui repoussèrent toujours le grand roi. Les mœurs, la simplicité, l'égalité, étaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, et la sobriété plus grande. Ces provinces tenaient encore quelque chose des premiers âges du monde. Il n'y a point de Frison un peu instruit qui ne sache qu'alors l'usage des clefs et des serrures était inconnu en Frise. On n'avait que le simple nécessaire, et ce n'était pas la peine de l'enfermer: on ne craignait point ses compatriotes; on défendait ses troupeaux et ses grains contre l'ennemi. Les maisons, dans tous ces cantons maritimes, n'étaient que des cabanes où la propreté fit toute la magnificence. Jamais peuple ne connut moins la délicatesse: quand Louise de Coligni vint épouser à la Haye le prince Guillaume, on envoya au-devant d'elle une charrette de poste découverte, où elle fut assise sur une planche. Mais la Haye devint sur la fin de la vie de Maurice, et dans le temps de Frédéric-Henri, un séjour agréable par l'affluence des princes, des négociateurs, et des guerriers. Amsterdam fut, par le commerce seul, une des plus florissantes villes de la terre; et la bonté des pâturages d'alentour fit la richesse des habitants des campagnes.

CHAP. CLXV. — *Suite du règne de Philippe II. Malheur de don Sébastien, roi de Portugal.*

Il semblait que le roi d'Espagne dût alors écraser la maison de Nassau et la république naissante du poids de sa puissance. Il avait perdu à la vérité en Afrique la souveraineté de Tunis, et le port de la Goulette où était autrefois Carthage : mais un roi de Maroc et de Fez, nommé Mulei-Mehemed, qui disputait le royaume à son oncle, avait offert à Philippe de se rendre son tributaire, dès l'an 1577. Philippe le refusa, et ce refus lui valut la couronne de Portugal. Le monarque africain alla lui-même embrasser les genoux du roi de Portugal, Sébastien, et implorer son secours. Ce jeune prince, arrière-petit-fils du grand Emmanuel, brûlait de se signaler dans cette partie du monde où ses ancêtres avaient fait tant de conquêtes. Ce qui est très-singulier, c'est que n'étant point aidé de Philippe, son oncle maternel, dont il allait être le gendre, il reçut un secours de douze cents hommes du prince d'Orange, qui pouvait à peine alors se soutenir en Flandre. Cette petite circonstance, dans l'histoire générale, marque bien de la

grandeur dans le prince d'Orange, mais surtout une passion déterminée de faire partout des ennemis à Philippe.

Sébastien débarque avec près de huit cents bâtiments au royaume de Fez, dans la ville d'Arzilla, conquête de ses ancêtres. Son armée était de quinze mille hommes d'infanterie; mais il n'avait pas mille chevaux. C'est apparemment ce petit nombre de cavalerie, si peu proportionné à la cavalerie formidable des Maures, qui l'a fait condamner comme un téméraire par tous les historiens; mais que de louanges s'il avait été heureux! Il fut vaincu par le vieux souverain de Maroc, Molucco (4 auguste 1578). Trois rois périrent dans cette bataille, les deux rois maures, l'oncle et le neveu, et Sébastien. La mort du vieux roi Molucco est une des plus belles dont l'histoire fasse mention. Il était languissant d'une grande maladie; il se sentit affaibli au milieu de la bataille, donna tranquillement ses derniers ordres, et expira en mettant le doigt sur sa bouche, pour faire entendre à ses capitaines qu'il ne fallait pas que ses soldats sussent sa mort. On ne peut faire une si grande chose avec plus de simplicité. Il ne revint personne de l'armée vaincue. Cette journée extraordinaire eut une suite qui ne le fut pas moins : on vit pour la première fois un prêtre cardinal et roi; c'était don Henri, âgé de soixante et dix ans, fils du grand Emmanuel, grand-oncle de Sébastien. Il eut de plein droit le Portugal.

Philippe se prépara dès lors à lui succéder; et pour que tout fût singulier dans cette affaire, le pape Grégoire XIII se mit au nombre des concurrents, et prétendit que le royaume de Portugal appartenait au saint-siége, faute d'héritiers en ligne directe; par la raison, disait-il, qu'Alexandre III avait autrefois créé roi le comte Alfonse, qui s'était reconnu feudataire de Rome: c'était une étrange raison. Ce pape Grégoire XIII, Buoncompagno, avait le dessein ou plutôt l'idée vague de donner un royaume à Buoncompagno, son bâtard, en faveur duquel il ne voulait pas démembrer l'état ecclésiastique, comme avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs. Il avait d'abord espéré que son fils aurait le royaume d'Irlande, parce que Philippe II fomentait des troubles dans cette île, ainsi qu'Élisabeth attisait le feu allumé dans les Pays-Bas. L'Irlande, ayant encore été donnée par les papes, devait revenir à eux ou à leurs enfants quand la souveraine d'Irlande était excommuniée. Cette idée ne réussit pas. Le pape obtint, à la vérité, de Philippe quelques vaisseaux et quelques Espagnols qui abordèrent en Irlande avec des Italiens, sous le pavillon du saint-siége; mais ils furent passés au fil de l'épée, et les Irlandais de leur parti périrent par la corde. Grégoire XIII, après cette entreprise si extravagante et si malheureuse, tourna ses vues du côté du Portugal; mais il avait affaire à Philippe II, qui avait plus de droits que lui et plus de moyens de les soutenir.

(1580) Le vieux cardinal-roi ne régna que pour voir discuter juridiquement devant lui quel serait son héritier. Il mourut bientôt. Un chevalier de Malte, Antoine, prieur de Crato, voulut succéder au roi-prêtre, qui était son oncle paternel, au lieu que Philippe II n'était neveu de Henri que du côté de sa mère. Le prieur passait pour bâtard,

et se disait légitime. Ni le prieur ni le pape n'héritèrent. La branche de Bragance, qui semblait avoir des prétentions justes, eut alors ou la prudence ou la timidité de ne les pas faire valoir. Une armée de vingt mille hommes prouva le droit de Philippe; il ne fallait guère dans ce temps-là de plus grandes armées. Le prieur, qui ne pouvait résister par lui-même, eut en vain recours à l'appui du Grand Seigneur. Il ne manquait à toutes ces bizarreries que de voir le pape implorer aussi le Turc pour être roi de Portugal.

Philippe ne faisait jamais la guerre par lui-même : il conquit de son cabinet le Portugal. Le vieux duc d'Albe, exilé depuis deux ans, après ses longs services, rappelé comme un dogue enchaîné qu'on lâche encore pour aller à la chasse, termina sa carrière de sang en battant deux fois la petite armée du roi-prieur, qui, abandonné de tout le monde, erra longtemps dans sa patrie.

Philippe vint alors se faire couronner à Lisbonne, et promit quatre-vingt mille ducats à qui livrerait don Antoine. Les proscriptions étaient les armes à son usage.

(1581) Le prieur de Crato se réfugia d'abord en Angleterre avec quelques compagnons de son infortune, qui, manquant de tout, et délabrés comme lui, le servaient à genoux. Cet usage, établi par les empereurs allemands qui succédèrent à la race de Charlemagne, fut reçu en Espagne quand Alphonse X, roi de Castille, eut été élu empereur, au XIIIe siècle. Les rois d'Angleterre ont suivi cet exemple qui semble contredire la fière liberté de leur nation. Les rois de France l'ont dédaigné, et se sont contentés du pouvoir réel. En Pologne les rois ont été servis ainsi dans des jours de cérémonie, et n'en sont pas plus absolus.

Élisabeth n'était pas en état de faire la guerre pour le prieur de Crato : ennemie implacable, mais non déclarée, de Philippe, elle mettait toute son application à lui résister, à lui susciter secrètement des ennemis; et ne pouvant se soutenir en Angleterre que par l'affection du peuple, ne pouvant conserver cette affection qu'en ne demandant point de nouveaux subsides, elle n'était pas en état de porter la guerre en Espagne.

Don Antoine s'adresse à la France. Le conseil de Henri III était avec Philippe dans les mêmes termes de jalousie et de crainte que le conseil d'Angleterre. Il n'y avait point de guerre déclarée, mais une ancienne inimitié, une envie mutuelle de se nuire; et Henri III fut toujours embarrassé entre les huguenots, qui faisaient un État dans l'État, et Philippe, qui voulut en faire un autre en offrant toujours aux catholiques sa protection dangereuse.

Catherine de Médicis avait des prétentions sur le Portugal, presque aussi chimériques que celles du pape. Don Antoine, en flattant ces prétentions, en promettant une partie du royaume qu'il ne pouvait recouvrer, et au moins les îles Açores où il avait un grand parti, obtint par le crédit de Catherine un secours considérable. On lui donna soixante petits vaisseaux, et environ six mille hommes, pour la plupart huguenots, qu'on était bien aise d'employer au loin, et qui l'étaient encore

davantage d'aller combattre des Espagnols. Les Français, et surtout les calvinistes, cherchaient partout la guerre. Ils suivaient alors en foule le duc d'Anjou pour l'établir en Flandre. Ils s'embarquèrent avec allégresse pour tenter de rétablir don Antoine en Portugal. On s'empara d'abord d'une des îles; mais bientôt la flotte d'Espagne parut (1583) : elle était supérieure en tout à celle des Français, par la grandeur des vaisseaux, par le nombre des troupes; il y avait douze galères à rames qui accompagnaient cinquante galions. C'est la première fois qu'on vit des galères sur l'Océan, et il était bien étonnant qu'on les eût conduites jusqu'à six cents lieues dans ces mers nouvelles. Lorsque Louis XIV, longtemps après, fit passer quelques galères dans l'Océan, cette entreprise passa pour la première de cette espèce, et ne l'était pourtant pas; mais elle était plus périlleuse que celle de Philippe II, parce que l'océan Britannique est plus orageux que l'Atlantique.

Cette bataille navale fut la première qui se donna dans cette partie du monde. Les Espagnols vainquirent, et abusèrent de leur victoire. Le marquis de Santa-Cruz, général de la flotte de Philippe, fit mourir presque tous les prisonniers français par la main du bourreau, sous prétexte que la guerre n'étant point déclarée entre l'Espagne et la France, il devait les traiter comme des pirates. Don Antoine, heureux d'échapper par la fuite, alla se faire servir à genoux en France, et mourir dans la pauvreté.

Philippe alors se voit maître non-seulement du Portugal, mais de tous les grands établissements que sa nation avait faits dans les Indes. Il étendait sa domination au bout de l'Amérique et de l'Asie, et ne pouvait prévaloir contre la Hollande.

(1584) Une ambassade de quatre rois du Japon sembla mettre alors le comble à cette grandeur suprême qui le faisait regarder comme le premier monarque de l'Europe. La religion chrétienne faisait au Japon de grands progrès; et les Espagnols pouvaient se flatter d'y établir leur puissance, comme leur religion.

Philippe avait dans la chrétienté le pape, suzerain de son royaume de Naples, à ménager; la France à tenir toujours divisée, en quoi il réussissait par le moyen de la Ligue et par ses trésors; la Hollande à réduire, et surtout l'Angleterre à troubler. Il faisait mouvoir à la fois tous ces ressorts; et il parut bientôt, par l'armement de sa flotte, nommée *l'Invincible*, que son but était de conquérir l'Angleterre plutôt que de l'inquiéter.

La reine Elisabeth lui fournissait assez de raisons; elle soutenait hautement les confédérés des Pays-Bas. François Drake, alors simple armateur, avait pillé plusieurs possessions espagnoles dans l'Amérique, traversé le détroit de Magellan, et était revenu à Londres, en 1580, chargé de dépouilles, après avoir fait le tour du monde. Un prétexte plus considérable que ces raisons était la captivité de Marie Stuart, reine d'Ecosse, retenue depuis dix-huit ans prisonnière contre le droit des gens. Elle avait pour elle tous les catholiques de l'île. Elle avait un droit très-apparent sur l'Angleterre, droit qu'elle tirait de Henri VII, par une naissance dont la légitimité n'était pas contestée comme celle

d'Élisabeth. Philippe pouvait faire valoir pour lui-même le vain titre de roi d'Angleterre qu'il avait porté : et enfin l'entreprise de délivrer la reine Marie mettait nécessairement le pape et tous les catholiques de l'Europe dans ses intérêts.

CHAP. CLXVI. — *De l'invasion de l'Angleterre, projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de don Carlos, etc.*

Dans ce dessein, Philippe prépare cette flotte prodigieuse qui devait être secondée par un autre armement en Flandre, et par la révolte des catholiques en Angleterre. Ce fut ce qui perdit la reine Marie Stuart (1587), et la conduisit sur un échafaud, au lieu de la délivrer. Il ne restait plus à Philippe qu'à la venger en prenant l'Angleterre pour lui-même; après quoi il voyait la Hollande soumise et punie.

Il avait fallu l'or du Pérou pour faire tous ces préparatifs. La flotte invincible part du port de Lisbonne (3 juin 1588), forte de cent cinquante gros vaisseaux, de vingt mille soldats, de près de trois mille canons, de près de sept mille hommes d'équipage, qui pouvaient combattre dans l'occasion. Une armée de trente mille combattants, assemblée en Flandre par le duc de Parme, n'attend que le moment de passer en Angleterre sur des barques de transport déjà prêtes, et de se joindre aux soldats que portait la flotte de Philippe. Les vaisseaux anglais, beaucoup plus petits que ceux des Espagnols, ne devaient pas résister au choc de ces citadelles mouvantes, dont quelques-unes avaient leurs œuvres vives de trois pieds d'épaisseur, impénétrables au canon. Cependant rien de cette entreprise si bien concertée ne réussit. Bientôt cent vaisseaux anglais, quoique petits, arrêtent cette flotte formidable; ils prennent quelques bâtiments espagnols; ils dispersent le reste avec huit brûlots. La tempête seconde ensuite les Anglais; l'Invincible est prête d'échouer sur les côtes de Zélande. L'armée du duc de Parme, qui ne pouvait se mettre en mer qu'à la faveur de la flotte espagnole, demeure inutile. Les vaisseaux de Philippe, vaincus par les Anglais et par les vents, se retirent aux mers du Nord; quelques-uns avaient échoué sur les côtes de Zélande, d'autres sont fracassés vers les rochers des îles Orcades et sur les côtes d'Écosse; d'autres font naufrage en Irlande. Les paysans y massacrèrent les soldats et les matelots échappés à la fureur de la mer; et le vice-roi d'Irlande eut la barbarie de faire pendre ce qui en restait. Enfin il ne revint en Espagne que cinquante vaisseaux; et d'environ trente mille hommes que la flotte avait portés, les naufrages, le canon, et le fer des Anglais, les blessures et les maladies, n'en laissèrent pas rentrer six mille dans leur patrie.

Il règne encore en Angleterre un singulier préjugé sur cette flotte invincible. Il n'y a guère de négociant qui ne répète souvent à ses apprentis que ce fut un marchand, nommé Gresham, qui sauva la patrie, en retardant l'équipement de la flotte d'Espagne, et en accélérant celui de la flotte anglaise. Voici, dit-on, comment il s'y prit. Le mi-

nistère espagnol envoyait des lettres de change à Gênes pour payer les armements des ports d'Italie : Gresham, qui était le plus fort marchand d'Angleterre, tira en même temps sur Gênes, et menaça ses correspondants de ne plus jamais traiter avec eux s'ils préféraient le papier des Espagnols au sien. Les Génois ne balancèrent pas entre un marchand anglais et un simple roi d'Espagne. Le marchand tira tout l'argent de Gênes; il n'en resta plus pour Philippe II, et son armement resta six mois suspendu. Ce conte ridicule est répété dans vingt volumes; on l'a même débité publiquement sur les théâtres de Londres : mais les historiens sensés ne se sont jamais déshonorés par cette fable absurde. Chaque peuple a ses contes inventés par l'amour-propre; il serait heureux que le genre humain n'eût jamais été bercé de contes plus absurdes et plus dangereux.

La florissante armée de trente mille hommes qu'avait le duc de Parme ne servit pas plus à subjuguer la Hollande que la flotte invincible n'avait servi à conquérir l'Angleterre. La Hollande, qui se défendait si aisément par ses canaux, par ses digues, par ses étroites chaussées, encore plus par un peuple idolâtre de sa liberté, et devenu tout guerrier sous les princes d'Orange, aurait pu tenir contre une armée plus formidable.

Il n'y avait que Philippe II qui pût être encore redoutable après un si grand désastre. L'Amérique et l'Asie lui prodiguaient de quoi faire trembler ses voisins; et ayant manqué l'Angleterre, il fut sur le point de faire de la France une de ses provinces.

Dans le temps même qu'il conquérait le Portugal, qu'il soutenait la guerre en Flandre, et qu'il attaquait l'Angleterre, il animait en France cette ligue nommée *sainte*, qui renversait le trône, et qui déchirait l'État; et, mettant encore lui-même la division dans cette ligue qu'il protégeait, il fut près trois fois d'être reconnu souverain de la France, sous le nom de *protecteur*, avec le pouvoir de conférer toutes les charges. L'infante Eugénie, sa fille, devait être reine sous ses ordres, et porter en dot la couronne de France à son époux. Cette proposition fut faite par la faction des Seize, dès l'an 1589, après l'assassinat de Henri III. Le duc de Mayenne, chef de la ligue, ne put éluder cette proposition qu'en disant que la ligue ayant été formée par la religion, *le titre de protecteur de la France ne pouvait appartenir qu'au pape.* L'ambassadeur de Philippe en France poussa très-loin cette négociation avant la tenue des états de Paris, en 1593. On délibéra longtemps sur les moyens d'abolir la loi salique, et enfin l'infante fut proposée pour reine aux états de Paris.

Philippe accoutumait insensiblement les Français à dépendre de lui; car, d'un côté, il envoyait à la ligue assez de secours pour l'empêcher de succomber, mais non assez pour la rendre indépendante; de l'autre, il armait son gendre, Charles-Emmanuel de Savoie, contre la France; il lui entretenait des troupes; il l'aidait à se faire reconnaître protecteur par le parlement de Provence, afin que la France, apprivoisée par cet exemple, reconnût Philippe pour protecteur de tout le royaume. Il était vraisemblable que la France y serait forcée. L'ambassadeur

d'Espagne régnait en effet dans Paris en prodiguant les pensions. La Sorbonne et tous les ordres religieux étaient dans son parti. Son projet n'était point de conquérir la France comme le Portugal, mais de forcer la France à le prier de la gouverner.

(1590) C'est dans ce dessein qu'il envoie du fond des Pays-Bas Alexandre Farnèse au secours de Paris, pressé par les armes victorieuses de Henri IV; et c'est dans ce dessein qu'il le rappelle, après que Farnèse a délivré par ses savantes marches, sans coup férir, la capitale du royaume. Ensuite, lorsque Henri IV assiége Rouen, il renvoie encore le même duc de Parme faire lever le siége.

(1591) C'était une chose bien admirable, lorsque Philippe était assez puissant pour décider ainsi du destin de la guerre en France, que le prince d'Orange, Maurice, et les Hollandais, le fussent assez pour s'y opposer et pour envoyer des secours à Henri IV, eux qui, dix ans auparavant, n'étaient regardés en Espagne que comme des séditieux obscurs, incapables d'échapper au supplice. Ils envoyèrent trois mille hommes au roi de France; mais le duc de Parme n'en délivra pas moins la ville de Rouen, comme il avait délivré celle de Paris.

Alors Philippe le rappelle encore; et toujours donnant et retirant ses secours à la Ligue, toujours se rendant nécessaire, il tend ses filets de tous côtés sur les frontières et dans le cœur du royaume, pour faire tomber ce pays divisé dans le piége inévitable de sa domination. Il était déjà établi dans une grande partie de la Bretagne par la force des armes. Son gendre, le duc de Savoie, l'était dans la Provence et dans une partie du Dauphiné : le chemin était toujours ouvert pour les armées espagnoles d'Arras à Paris, et de Fontarabie à la Loire. Philippe était si persuadé que la France ne pouvait lui échapper, que dans ses entretiens avec le président Jeannin, envoyé du duc de Mayenne, il lui disait toujours : *Ma ville de Paris, ma ville d'Orléans, ma ville de Rouen.*

La cour de Rome, qui le craignait, était pourtant obligée de le seconder; et les armes de la religion combattaient sans cesse pour lui. Il ne lui en coûtait que l'affectation d'un grand zèle. Ce voile de zèle pour la religion catholique était encore le prétexte de la destruction de Genève, à laquelle il travaillait dans le même temps. Il fit marcher, dès l'an 1589, une armée aux ordres de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, son gendre, pour réduire Genève et les pays circonvoisins; mais des peuples pauvres, élevés au-dessus d'eux-mêmes par l'amour de la liberté, furent toujours l'écueil de ce riche et puissant monarque. Les Génevois, aidés des seuls cantons de Zurich et de Berne, et de trois cents soldats de Henri IV, se soutinrent contre les trésors du beau-père et contre les armes du gendre. Ces mêmes Génevois délivrèrent leur ville, en 1602, des mains de ce même duc de Savoie, qui l'avait surprise par escalade en pleine paix, et qui déjà la mettait au pillage. Ils eurent même la hardiesse de punir cette entreprise d'un souverain comme un brigandage, et de faire pendre treize officiers qualifiés, qui, n'ayant pu être conquérants, furent traités comme des voleurs de nuit.

Philippe, sans sortir de son cabinet, soutenait donc sans cesse la guerre à la fois dans les Pays-Bas contre le prince Maurice, dans presque toutes les provinces de France contre Henri IV, à Genève et dans la Suisse, et sur mer contre les Anglais et les Hollandais. Quel fut le fruit de toutes ces vastes entreprises qui tinrent si longtemps l'Europe en alarmes? Henri IV, en allant à la messe, lui fit perdre la France en un quart d'heure. Les Anglais, aguerris sur mer par lui-même, et devenus aussi bons marins que les Espagnols, ravagèrent ses possessions en Amérique (1593). Le comte d'Essex brûla ses galions et sa ville de Cadix (1596). Enfin, après avoir encore désolé la France, après qu'Amiens eut été pris par surprise, et repris par la valeur de Henri IV, Philippe fut obligé de conclure la paix de Vervins, et de reconnaître pour roi de France celui qu'il n'avait jamais nommé que le prince de Béarn.

Il faut observer surtout que dans cette paix il rendit à la France la ville de Calais (2 mai 1598), que l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, avait prise pendant les malheurs de la France, et qu'on ne fit nulle mention des droits prétendus par Élisabeth dans le traité; elle n'eut ni cette ville ni les huit cent mille écus qu'on lui devait par le traité de Cateau-Cambresis.

Le pouvoir de Philippe fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit, après avoir inondé au loin les campagnes. Philippe resta le premier potentat de l'Europe. Élisabeth, et surtout Henri IV, avaient une gloire plus personnelle; mais Philippe conserva jusqu'au dernier moment ce grand ascendant que lui donnait l'immensité de ses pays et de ses trésors. Trois mille millions de nos livres que lui coûtèrent sa cruauté despotique dans les Pays-Bas, et son ambition en France, ne l'appauvrirent point. L'Amérique et les Indes orientales furent toujours inépuisables pour lui. Il arriva seulement que ses trésors enrichirent l'Europe malgré son intention. Ce que ses intrigues prodiguèrent en Angleterre, en France, en Italie, ce que ses armements lui coûtèrent dans les Pays-Bas, ayant augmenté les richesses des peuples qu'il voulait subjuguer, le prix des denrées doubla presque partout, et l'Europe s'enrichit du mal qu'il avait voulu lui faire.

Il avait environ trente millions de ducats d'or de revenu, sans être obligé de mettre de nouveaux impôts sur ses peuples. C'était plus que tous les monarques chrétiens ensemble. Il eut par là de quoi marchander plus d'un royaume, mais non de quoi les conquérir. Le courage d'esprit d'Élisabeth, la valeur de Henri IV, et celle des princes d'Orangé, triomphèrent de ses trésors et de ses intrigues; mais, si on en excepte le saccagement de Cadix, l'Espagne fut de son temps toujours tranquille et toujours heureuse.

Les Espagnols eurent une supériorité marquée sur les autres peuples: leur langue se parlait à Paris, à Vienne, à Milan, à Turin; leurs modes, leur manière de penser et d'écrire, subjuguèrent les esprits des Italiens; et depuis Charles-Quint jusqu'au commencement du règne de Philippe III, l'Espagne eut une considération que les autres peuples n'avaient point.

Dans le temps qu'il faisait la paix avec la France, il donna les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot à sa fille Claire-Eugénie, qu'il n'avait pu faire reine, et il les donna comme un fief réversible à la couronne d'Espagne, faute de postérité.

Philippe mourut bientôt après (13 septembre 1598) à l'âge de soixante et onze ans, dans ce vaste palais de l'Escurial, qu'il avait fait vœu de bâtir en cas que ses généraux gagnassent la bataille de Saint-Quentin : comme s'il importait à Dieu que le connétable de Montmorency ou Philibert de Savoie gagnât la bataille, et comme si la faveur céleste s'achetait par des bâtiments !

La postérité a mis ce prince au rang des plus puissants rois, mais non des plus grands. On l'appela le *Démon du Midi* parce que du fond de l'Espagne, qui est au midi de l'Europe, il troubla tous les autres États.

Si, après l'avoir considéré sur le théâtre du gouvernement, on l'observe dans le particulier, on voit en lui un maître dur et défiant, un amant, un mari cruel, et un père impitoyable.

Un grand événement de sa vie domestique, qui exerce encore aujourd'hui la curiosité du monde, est la mort de son fils don Carlos. Personne ne sait comment mourut ce prince; son corps, qui est dans les tombes de l'Escurial, y est séparé de sa tête : on prétend que cette tête n'est séparée que parce que la caisse de plomb qui renferme le corps est en effet trop petite. C'est une allégation bien faible : il était aisé de faire un cercueil plus long. Il est plus vraisemblable que Philippe fit trancher la tête de son fils. On a imprimé dans la vie du czar Pierre Ier que, lorsqu'il voulut condamner son fils à la mort, il fit venir d'Espagne les actes du procès de don Carlos; mais ni ces actes ni la condamnation de ce prince n'existent. On ne connaît pas plus son crime que son genre de mort. Il n'est ni prouvé ni vraisemblable que son père l'ait fait condamner par l'inquisition. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1568, son père vint l'arrêter lui-même dans sa chambre, et qu'il écrivit à l'impératrice, sa sœur, « qu'il n'avait jamais découvert dans le prince son fils aucun vice capital ni aucun crime déshonorant, et qu'il l'avait fait enfermer pour son bien et pour celui du royaume. » Il écrivit en même temps au pape Pie V tout le contraire : il lui dit dans sa lettre du 20 janvier 1568, « que dès sa plus tendre jeunesse la force d'un naturel vicieux a étouffé dans don Carlos toutes les instructions paternelles. » Après ces lettres par lesquelles Philippe rend compte de l'emprisonnement de son fils, on n'en voit point par lesquelles il se justifie de sa mort; et cela seul, joint aux bruits qui coururent dans l'Europe, peut faire croire qu'en effet Philippe fut coupable d'un parricide. Son silence au milieu des rumeurs publiques justifiait encore ceux qui prétendaient que la cause de cette horrible aventure fut l'amour de don Carlos pour Élisabeth de France, sa belle-mère, et l'inclination de cette reine pour ce jeune prince. Rien n'était plus vraisemblable : Élisabeth avait été élevée dans une cour galante et voluptueuse; Philippe II était plongé dans les intrigues des femmes; la galanterie était l'essence d'un Espagnol. De tous côtés était l'exemple

de l'infidélité. Il était naturel que don Carlos et Élisabeth, à peu près du même âge, eussent de l'amour l'un pour l'autre. La mort précipitée de la reine, qui suivit de près celle du prince, confirma ces soupçons.

Toute l'Europe crut que Philippe avait immolé sa femme et son fils à sa jalousie, et on le crut d'autant plus que quelque temps après ce même esprit de jalousie le porta à vouloir faire périr par la main du bourreau le fameux Antoine Pérès, son rival auprès de la princesse d'Éboli. Ce sont là les accusations qu'on a vues intentées contre lui par le prince d'Orange au tribunal du public. Il est bien étrange que Philippe n'y fît pas au moins répondre par les plumes vénales de son royaume, et que personne dans l'Europe ne réfutât le prince d'Orange. Ce ne sont pas là des convictions entières, mais ce sont les présomptions les plus fortes; et l'histoire ne doit pas négliger de les rapporter comme telles, le jugement de la postérité étant le seul rempart qu'on ait contre la tyrannie heureuse.

CHAP. CLXVII. — *Des Anglais sous Édouard VI, Marie, et Élisabeth.*

Les Anglais n'eurent ni cette brillante prospérité des Espagnols, ni cette influence dans les autres cours, ni ce vaste pouvoir qui rendait l'Espagne si dangereuse; mais la mer et le négoce leur donnèrent une grandeur nouvelle. Ils connurent leur véritable élément, et cela seul les rendit plus heureux que toutes les possessions étrangères et les victoires de leurs anciens rois. Si ces rois avaient régné en France, l'Angleterre n'eût été qu'une province asservie. Ce peuple qu'il fut si difficile de former, qui fut conquis si aisément par des pirates danois et saxons, et par un duc de Normandie, n'avait été, sous les Édouard III et les Henri V, que l'instrument grossier de la grandeur passagère de ces monarques; il fut sous Élisabeth un peuple puissant, policé, industrieux, laborieux, entreprenant. Les navigations des Espagnols avaient excité leur émulation; ils cherchèrent dans trois voyages consécutifs un passage au Japon et à la Chine par le nord. Drake et Candish firent le tour du globe, en attaquant partout ces mêmes Espagnols qui s'étendaient aux deux bouts du monde. Des sociétés qui n'avaient d'appui qu'elles-mêmes, trafiquèrent avec un grand avantage sur les côtes de la Guinée. Le célèbre chevalier Raleig, sans aucun secours du gouvernement, jeta et affermit les fondements des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale en 1585. Ces entreprises formèrent bientôt la meilleure marine de l'Europe; il y parut bien lorsqu'ils mirent cent vaisseaux en mer contre la flotte invincible de Philippe II, et qu'ils allèrent ensuite insulter les côtes d'Espagne, détruire ses navires et brûler Cadix; et qu'enfin, devenus plus formidables, ils battirent en 1602 la première flotte que Philippe III eût mise en mer, et prirent dès lors une supériorité qu'ils ne perdirent presque jamais.

Dès les premières années du règne d'Élisabeth, ils s'appliquèrent aux manufactures. Les Flamands, persécutés par Philippe II, vinrent peupler Londres, la rendre industrieuse, et l'enrichir. Londres, tran-

quille sous Élisabeth, cultiva même avec succès les beaux-arts, qui sont la marque et le fruit de l'abondance. Les noms de Spencer et de Shakspeare, qui fleurirent de ce temps, sont parvenus aux autres nations. Londres s'agrandit, se poliça, s'embellit; enfin la moitié de cette île de la Grande-Bretagne balança la grandeur espagnole. Les Anglais étaient le second peuple par leur industrie; et comme libres, ils étaient le premier. Il y avait déjà sous ce règne des compagnies de commerce établies pour le Levant et pour le Nord. On commençait en Angleterre à considérer la culture des terres comme le premier bien, tandis qu'en Espagne on commençait à négliger ce vrai bien pour des trésors de convention. Le commerce des trésors du Nouveau-Monde enrichissait le roi d'Espagne; mais en Angleterre le négoce des denrées était utile aux citoyens. Un simple marchand de Londres, nommé Gresham, dont nous avons parlé [1], eut alors assez d'opulence et assez de générosité pour bâtir à ses dépens la bourse de Londres et un collége qui porte son nom. Plusieurs autres citoyens fondèrent des hôpitaux et des écoles. C'était là le plus bel effet qu'eût produit la liberté; de simples particuliers faisaient ce que font aujourd'hui les rois, quand leur administration est heureuse.

Les revenus de la reine Élisabeth n'allaient guère au delà de six cent mille livres sterling, et le nombre de ses sujets ne montait pas à beaucoup plus de quatre millions d'habitants. La seule Espagne alors en contenait une fois davantage. Cependant Élisabeth se défendit toujours avec succès, et eut la gloire d'aider à la fois Henri IV à conquérir son royaume, et les Hollandais à établir leur république.

Il faut remonter en peu de mots aux temps d'Édouard VI et de Marie, pour connaître la vie et le règne d'Élisabeth.

Cette reine, née en 1533, fut déclarée au berceau héritière légitime du royaume d'Angleterre, et peu de temps après déclarée bâtarde, quand sa mère Anne Boulen passa du trône à l'échafaud. Son père, qui finit sa vie en 1547, mourut en tyran comme il avait vécu. De son lit de mort il ordonnait des supplices, mais toujours par l'organe des lois. Il fit condamner à mort le duc de Norfolk et son fils, sur ce seul prétexte que leur vaisselle était marquée aux armes d'Angleterre. Le père, à la vérité, obtint sa grâce, mais le fils fut exécuté. Il faut avouer que si les Anglais passent pour faire peu de cas de la vie, leur gouvernement les a traités selon leur goût. Le règne du jeune Édouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, ne fut pas exempt de ces sanglantes tragédies. Son oncle Thomas Seymour, amiral d'Angleterre, eut la tête tranchée, parce qu'il s'était brouillé avec Édouard Seymour, son frère, duc de Somerset, protecteur du royaume; et bientôt après le duc de Somerset lui-même périt de la même mort. Ce règne d'Édouard VI, qui ne fut que de cinq ans, fut un temps de sédition et de troubles pendant lequel la nation fut ou parut protestante. Il ne laissa la couronne ni à Marie ni à Élisabeth, ses sœurs, mais à Jeanne Gray, descendante de Henri VII, petite-fille de la veuve

1. Page 151. (Ed.)

de Louis XII et de Brandon, simple gentilhomme, créé duc de Suffolk. Cette Jeanne Gray était femme d'un lord Guildford, et Guildfort était fils du duc de Northumberland, tout-puissant sous Édouard VI. Le testament d'Édouard VI, en donnant le trône à Jeanne Gray, ne lui prépara qu'un échafaud : elle fut proclamée à Londres (1553); mais le parti et le droit de Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, l'emportèrent; et la première chose que fit cette reine, après avoir signé son contrat de mariage avec Philippe, ce fut de faire condamner à mort sa rivale (1554), princesse de dix-sept ans, pleine de grâces et d'innocence, qui n'avait d'autre crime que d'être nommée dans le testament d'Édouard. En vain elle se dépouilla de cette dignité fatale, qu'elle ne garda que neuf jours; elle fut conduite au supplice, ainsi que son mari, son père, et son beau-père. Ce fut la troisième reine en Angleterre, en moins de vingt années, qui mourut sur l'échafaud. La religion protestante, dans laquelle elle était née, fut la principale cause de sa mort. Les bourreaux, dans cette révolution, furent beaucoup plus employés que les soldats. Toutes ces cruautés s'exécutaient par actes du parlement. Il y a eu des temps sanguinaires chez tous les peuples; mais chez le peuple anglais, plus de têtes illustres ont été portées sur l'échafaud que dans tout le reste de l'Europe ensemble. Ce fut le caractère de cette nation de commettre des meurtres juridiquement. Les portes de Londres ont été infectées de crânes humains attachés aux murailles, comme les temples du Mexique.

CHAP. CLXVIII. — *De la reine Élisabeth.*

Élisabeth fut d'abord mise en prison par sa sœur, la reine Marie. Elle employa une prudence au-dessus de son âge, et une flatterie qui n'était pas dans son caractère, pour conserver sa vie. Cette princesse, qui refusa depuis Philippe II, quand elle fut reine, voulait alors épouser le comte de Devonshire Courtenai; et il paraît par les lettres qui restent d'elle qu'elle avait beaucoup d'inclination pour lui : un tel mariage n'eût point été extraordinaire; on voit que Jeanne Gray, destinée au trône, avait épousé le lord Guildford; Marie, reine douairière de France, avait passé du lit de Louis XII dans les bras du chevalier Brandon. Toute la maison royale d'Angleterre venait d'un simple gentilhomme nommé *Tudor*, qui avait épousé la veuve de Henri V, fille du roi de France Charles VI; et en France, quand les rois n'étaient pas encore parvenus au degré de puissance qu'ils ont eu depuis, la veuve de Louis le Gros ne fit aucune difficulté d'épouser Matthieu de Montmorency.

Élisabeth, dans sa prison, et dans l'état de persécution où elle vécut toujours sous Marie, mit à profit sa disgrâce; elle cultiva son esprit, apprit les langues et les sciences : mais de tous les arts où elle excella, celui de se ménager avec sa sœur, avec les catholiques et avec les protestants, de dissimuler, et d'apprendre à régner, fut le plus grand.

(1559) A peine proclamée reine, Philippe II, son beau-frère, la rechercha en mariage. Si elle l'eût épousé, la France et la Hollande

couraient risque d'être accablées : mais elle haïssait la religion de Philippe, n'aimait pas sa personne, et voulait à la fois jouir de la vanité d'être aimée et du bonheur d'être indépendante. Mise en prison sous la reine sa sœur catholique, elle songea, dès qu'elle fut sur le trône, à rendre le royaume protestant. (1559) Elle se fit pourtant couronner par un évêque catholique, pour ne pas effaroucher d'abord les esprits. Je remarquerai qu'elle alla de Westminster à la tour de Londres dans un char suivi de cent autres. Ce n'est pas que les carrosses fussent alors en usage, ce n'était qu'un appareil passager.

Immédiatement après elle convoqua un parlement qui établit la religion anglicane telle qu'elle est aujourd'hui, et qui donna au souverain la suprématie, les décimes et les annates.

Élisabeth eut donc le titre de chef de la religion anglicane. Beaucoup d'auteurs, et principalement les Italiens, ont trouvé cette dignité ridicule dans une femme; mais ils pouvaient considérer que cette femme régnait; qu'elle avait les droits attachés au trône par les lois du pays; qu'autrefois les souverains de toutes les nations connues avaient l'intendance des choses de la religion; que les empereurs romains furent souverains pontifes; que si aujourd'hui dans quelques pays l'Église gouverne l'État, il y en a beaucoup d'autres où l'État gouverne l'Église. Nous avons vu en Russie quatre souveraines de suite présider au synode qui tient lieu du patriarcat absolu. Une reine d'Angleterre qui nomme un archevêque de Cantorbéry, et qui lui prescrit des lois, n'est pas plus ridicule qu'une abbesse de Fontevrault qui nomme des prieurs et des curés, et qui leur donne sa bénédiction : en un mot chaque pays a ses usages.

Tous les princes doivent se souvenir, et les évêques ne doivent pas perdre la mémoire de la fameuse lettre de la reine Élisabeth à Heaton, évêque d'Ely

PRÉSOMPTUEUX PRÉLAT,

« J'apprends que vous différez à conclure l'affaire dont vous êtes convenu : ignorez-vous donc que moi, qui vous ai élevé, je puis également vous faire rentrer dans le néant? Remplissez au plus tôt votre engagement, ou je vous ferai descendre de votre siége.

« Votre amie, tant que vous mériterez que je le sois.

« ÉLISABETH. »

Si les princes et les magistrats avaient toujours pu établir un gouvernement assez ferme pour être en droit d'écrire impunément de telles lettres, il n'y aurait jamais eu de sang de versé pour les querelles de l'empire et du sacerdoce[1].

1. Les troubles religieux, qui ont si longtemps déchiré l'Europe, ont pour première origine la faute que firent les premiers empereurs chrétiens de se mêler des affaires ecclésiastiques, à la sollicitation des prêtres, qui, n'ayant pu sous les empereurs païens que diffamer ou calomnier leurs adversaires, espérèrent avoir sous ces nouveaux princes le plaisir de les punir. Soit mauvaise politique, soit vanité, soit superstition, on vit le féroce Constantin, non encore baptisé, paraître à la tête d'un concile. Ses successeurs suivirent son exemple, et les troubles qui ont depuis agité l'Europe furent la suite néces-

La religion anglicane conserva ce que les cérémonies romaines ont d'auguste, et ce que le luthéranisme a d'austère. J'observe que de neuf mille quatre cents bénéficiers que contenait l'Angleterre, il n'y eut que quatorze évêques, cinquante chanoines, et quatre-vingts curés, qui, n'acceptant pas la réforme, restèrent catholiques et perdirent leurs bénéfices. Quand on pense que la nation anglaise changea quatre fois de religion depuis Henri VIII, on s'étonne qu'un peuple si libre ait été si soumis, ou qu'un peuple qui a tant de fermeté ait eu tant d'inconstance. Les Anglais en cela ressemblèrent à ces cantons suisses qui attendirent de leurs magistrats la décision de ce qu'ils devaient croire. Un acte du parlement est tout pour les Anglais; ils aiment la loi, et on ne peut les conduire que par les lois d'un parlement qui prononce, ou qui semble prononcer par lui-même [1].

saire de cette conduite. En effet, dès que l'on établit pour principe que les princes sont obligés en conscience de sévir contre ceux qui attaquent la religion, de statuer une peine quelle qu'elle soit, contre la profession ouverte ou cachée, l'exercice public ou secret d'aucun culte; la maxime que les peuples ont le droit et même sont dans l'obligation de s'armer contre un prince hérétique ou ennemi de la religion, en devient une conséquence nécessaire. Les droits des princes peuvent-ils balancer ceux de la Divinité même? la paix temporelle mérite-t-elle d'être achetée aux dépens de la foi? Il n'est pas question ici d'accorder à des particuliers le droit dangereux de se révolter; il existe un tribunal régulier qui prononce si le prince a mérité ou non de perdre ses droits; ainsi les objections qu'on fait contre le droit de résistance soutenu par plusieurs publicistes, les restrictions qui rendent ce droit, pour ainsi dire, nul dans la pratique, ne peuvent s'appliquer à celui de se révolter contre un prince hérétique.

Je sais que les partisans de l'intolérance religieuse ont soutenu, suivant leurs intérêts, tantôt les maximes séditieuses, tantôt les maximes contraires. Mais entre deux opinions opposées, soutenues suivant les circonstances par un même corps, celle qui s'accorde avec ses principes constants ne doit-elle pas être regardée comme sa vraie doctrine? Cette proposition : Tout prince doit employer sa puissance pour détruire l'hérésie; et celle-ci : Toute nation a droit de se soulever contre un prince hérétique, sont les conséquences d'un même principe. Il faut, si l'on veut raisonner juste, ou les admettre, ou les rejeter ensemble. Tout ce qu'on a dit, pour prouver que des prêtres intolérants peuvent être de bons citoyens, se réduit à un pur verbiage : faire jurer à un prince d'exterminer les hérétiques, c'est lui faire jurer, en termes équivalents, qu'il se soumet à être dépouillé de son trône, si lui-même devient hérétique.

L'intérêt des princes a donc été, non de chercher à régler la religion, mais de séparer la religion de l'Etat, de laisser aux prêtres la libre disposition des sacrements, des censures, des fonctions ecclésiastiques; mais de ne donner aucun effet civil à aucune de leurs décisions, de ne leur donner aucune influence sur les mariages, sur les actes qui constatent la mort ou la naissance; de ne point souffrir qu'ils interviennent dans aucun acte civil ou politique, et de juger les procès qui s'élèveraient entre eux et les citoyens pour des droits temporels relatifs à leurs fonctions, comme on déciderait les procès semblables qui s'élèveraient entre les membres d'une association libre, ou entre cette association et des particuliers. Si Constantin eût suivi cette politique, que de sang il eût épargné! Dans tous les pays où le prince s'est mêlé de la religion, à moins que, comme celle de l'ancienne Rome, elle ne fût bornée à de pures cérémonies, l'Etat a été troublé, le prince exposé à tous les attentats du fanatisme; et l'indifférence seule pour la religion a pu amener une paix durable. (*Ed. de Kehl.*)

1. Ces mêmes Anglais, si dociles sous la maison de Tudor, firent une guerre opiniâtre à Charles Ier, par zèle de religion; ils chassèrent Jacques II, son fils, sur le simple soupçon qu'il songeait à rétablir la religion romaine; mais les

Personne ne fut persécuté pour être catholique; mais ceux qui voulurent troubler l'État par principe de conscience furent sévèrement punis. Les Guises, qui se servaient alors du prétexte de la religion pour établir leur pouvoir en France, ne manquèrent pas d'employer les mêmes armes pour mettre Marie Stuart, reine d'Écosse, leur nièce, sur le trône d'Angleterre. Maîtres des finances et des armées de France, ils envoyaient des troupes et de l'argent en Écosse, sous prétexte de secourir les Écossais catholiques contre les Écossais protestants. Marie Stuart, épouse de François II, roi de France, prenait hautement le titre de *reine d'Angleterre*, comme descendante de Henri VII. Tous les catholiques anglais, écossais, irlandais étaient pour elle. Le trône d'Élisabeth n'était pas encore affermi; les intrigues de la religion pouvaient le renverser. Élisabeth dissipe ce premier orage; elle envoie une armée au secours des protestants d'Écosse, et force la régente d'Écosse, mère de Marie Stuart, à recevoir la loi par un traité, et à renvoyer les troupes de France dans vingt jours.

François II meurt : elle oblige Marie Stuart, sa veuve, à renoncer au titre de *reine d'Angleterre*. Ses intrigues encouragent les états d'Édimbourg à établir la réforme en Écosse; par là elle s'attache un pays dont elle avait tout à craindre.

A peine est-elle libre de ces inquiétudes que Philippe II lui donne de plus grandes alarmes. Philippe était indispensablement dans ses intérêts quand Marie Stuart, héritière d'Élisabeth, pouvait espérer de réunir sur une même tête les couronnes de France, d'Angleterre, et d'Écosse. Mais François II étant mort, et sa veuve retournée en Écosse sans appui, Philippe, n'ayant que les protestants à craindre, devint l'implacable ennemi d'Élisabeth.

Il soulève en secret l'Irlande contre elle, et elle réprime toujours les Irlandais. Il envoie cette flotte invincible pour la détrôner, et elle la dissipe. Il soutient en France cette ligue catholique, si funeste à la maison royale, et elle protége le parti opposé. La république de Hollande est pressée par les armes espagnoles; elle l'empêche de succom-

circonstances avaient changé. Henri VIII éprouva peu de résistance, parce qu'il n'attaqua que la hiérarchie ecclésiastique, dont les abus avaient révolté tous les peuples : sous Edouard, la religion protestante devint aisément la dominante; elle avait fait des progrès rapides sous le règne de Henri VIII, malgré les persécutions; et Rome ne reconnaissant pour catholiques que ceux qui reconnaissaient son autorité, tous ceux qui avaient approuvé la révolution de Henri VIII se trouvèrent protestants sans le vouloir. Le règne de Marie fut court; elle étonna la nation par des supplices, mais elle ne la changea point; et il fut aisé à Elisabeth de rétablir le protestantisme. Enfin, lorsqu'à force de disputes on eut bien établi la distinction entre les différentes croyances, lorsque les persécutions eurent forcé les dissidents à se réunir en sectes bien distinctes, tout changement de religion devint plus difficile en Angleterre qu'ailleurs; elle n'eut la paix qu'après que la tolérance de toutes les communions chrétiennes fut bien établie; et même, tant que les lois pénales contre les catholiques subsisteront, tant que l'entrée du parlement restera fermée aux non-conformistes, cette paix ne sera fondée que sur l'indifférence pour la religion : indifférence qui est moins grande en Angleterre que dans aucun autre pays. En 1780, les compatriotes de Locke et de Newton ont donné à l'Europe étonnée le spectacle d'un incendie allumé au nom de Dieu. (*Éd. de Kehl.*)

ber. Autrefois les rois d'Angleterre dépeuplaient leurs États pour se mettre en possession du trône de France; mais les intérêts et les temps sont tellement changés, qu'elle envoie des secours réitérés à Henri IV pour l'aider à conquérir son patrimoine. C'est avec ces secours que Henri assiégea enfin Paris, et que, sans le duc de Parme, ou sans son extrême indulgence pour les assiégés, il eût mis la religion protestante sur le trône. C'était ce qu'Élisabeth avait extrêmement à cœur. On aime à voir ses soins réussir, à ne point perdre le fruit de ses dépenses. La haine contre la religion catholique s'était encore fortifiée dans son cœur depuis qu'elle avait été excommuniée par Pie V et par Sixte-Quint; ces deux papes l'avaient déclarée indigne et incapable de régner; et plus Philippe II se déclarait le protecteur de cette religion, plus Élisabeth en était l'ennemie passionnée. Il n'y eut point de ministre protestant plus affligé qu'elle quand elle apprit l'abjuration de Henri IV. Sa lettre à ce monarque est bien remarquable : « Vous m'offrez votre amitié comme à votre sœur, je sais que je l'ai méritée, et certes à un grand prix; je ne m'en repentirais pas si vous n'aviez pas changé de père. Je ne puis plus être votre sœur de père; car j'aimerai toujours plus chèrement celui qui m'est propre que celui qui vous a adopté. » Ce billet fait voir en même temps son cœur, son esprit, et l'énergie avec laquelle elle s'exprimait dans une langue étrangère.

Malgré cette haine contre la religion romaine, il est sûr qu'elle ne fut point sanguinaire avec les catholiques de son royaume, comme Marie l'avait été avec les protestants. Il est vrai que le jésuite Créton, le jésuite Campion, et d'autres, furent pendus (1581), dans le temps même que le duc d'Anjou, frère de Henri III, préparait tout à Londres pour son mariage avec la reine, lequel ne se fit point; mais ces jésuites furent unanimement condamnés pour des conspirations et des séditions dont ils furent accusés; l'arrêt fut donné sur les dépositions des témoins. Il se peut que ces victimes fussent innocentes; mais aussi la reine était innocente de leur mort, puisque les lois seules avaient agi : nous n'avons d'ailleurs nulle preuve de leur innocence; et les preuves juridiques de leurs crimes subsistent dans les Archives de l'Angleterre.

Plusieurs personnes en France s'imaginent encore qu'Élisabeth ne fit périr le comte d'Essex que par une jalousie de femme; elles le croient sur la foi d'une tragédie et d'un roman. Mais quiconque a un peu lu, sait que la reine avait alors soixante et huit ans; que le comte d'Essex fut coupable d'une révolte ouverte, fondée sur le déclin même de l'âge de la reine, et sur l'espérance de profiter du déclin de sa puissance; qu'il fut enfin condamné par ses pairs, lui et ses complices.

La justice, plus exactement rendue sous le règne d'Élisabeth que sous aucun de ses prédécesseurs, fut un des fermes appuis de son administration. Les finances ne furent employées qu'à défendre l'État.

Elle eut des favoris, et n'en enrichit aucun aux dépens de la patrie. Son peuple fut son premier favori; non qu'elle l'aimât en effet, mais

elle sentait que sa sûreté et sa gloire dépendaient de le traiter comme si elle l'eût aimé.

Élisabeth aurait joui de cette gloire sans tache, si elle n'eût pas souillé un si beau règne par l'assassinat de Marie Stuart, qu'elle osa commettre avec le glaive de la justice.

CHAP. CLXIX. — *De la reine Marie Stuart.*

Il est difficile de savoir la vérité tout entière dans une querelle de particuliers; combien plus dans une querelle de têtes couronnées, lorsque tant de ressorts secrets sont employés, lorsque les deux partis font valoir également la vérité et le mensonge! Les auteurs contemporains sont alors suspects; ils sont pour la plupart les avocats d'un parti, plutôt que les dépositaires de l'histoire. Je dois donc m'en tenir aux faits avérés dans les obscurités de cette grande et fatale aventure.

Toutes les rivalités étaient entre Marie et Élisabeth, rivalité de nation, de couronne, de religion; celle de l'esprit, celle de la beauté. Marie, bien moins puissante, moins maîtresse chez elle, moins ferme et moins politique, n'avait de supériorité sur Élisabeth que celle de ses agréments, qui contribuèrent même à son malheur. La reine d'Écosse encourageait la faction catholique en Angleterre; et la reine d'Angleterre animait avec plus de succès la faction protestante en Écosse. Élisabeth porta d'abord la supériorité de ses intrigues jusqu'à empêcher longtemps Marie d'Écosse de se remarier à son choix.

(1565) Cependant Marie, malgré les négociations de sa rivale, malgré les états d'Écosse composés de protestants, et malgré le comte de Murray, son frère naturel, qui était à leur tête, épouse Henri Stuart, comte Darnley, son parent, et catholique comme elle. Élisabeth alors excite sous main les seigneurs protestants, sujets de Marie, à prendre les armes; la reine d'Écosse les poursuivit elle-même, et les contraignit de se retirer en Angleterre : jusque-là tout lui était favorable, et sa rivale était confondue.

La faiblesse du cœur de Marie commença tous ses malheurs. Un musicien italien, nommé David Rizzio, fut trop avant dans ses bonnes grâces. Il jouait bien des instruments, et avait une voix de basse agréable : c'est d'ailleurs une preuve que déjà les Italiens avaient l'empire de la musique, et qu'ils étaient en possession d'exercer leur art dans les cours de l'Europe; toute la musique de la reine d'Écosse était italienne. Une preuve plus forte que les cours étrangères se servent de quiconque est en crédit, c'est que David Rizzio était pensionnaire du pape. Il contribua beaucoup au mariage de la reine, et ne servit pas moins à l'en dégoûter. Darnley, qui n'avait que le nom de roi, méprisé de sa femme, aigri et jaloux, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre de sa femme, où elle soupait avec Rizzio et une de ses favorites : on renverse la table, et on tue Rizzio aux yeux de la reine, qui se met en vain au-devant de lui. Elle était enceinte de cinq mois : la vue des épées nues et sanglantes fit sur elle une impression qui passa jusqu'au fruit qu'elle por-

tait dans son flanc. Son fils Jacques VI, roi d'Écosse et d'Angleterre, qui naquit quatre mois après cette aventure, trembla toute sa vie à la vue d'une épée nue, quelque effort qu'il fît pour surmonter cette disposition de ses organes : tant la nature a de force, et tant elle agit par des voies inconnues[1].

La reine reprit bientôt son autorité, se raccommoda avec le comte de Murray, poursuivit les meurtriers du musicien, et prit un nouvel engagement avec un comte de Bothwell. Ces nouvelles amours produisirent la mort du roi son époux (1567) : on prétend qu'il fut d'abord empoisonné, et que son tempérament eut la force de résister au poison; mais il est certain qu'il fut assassiné à Édimbourg dans une maison isolée, dont la reine avait retiré ses plus précieux meubles. Dès que le coup fut fait, on fit sauter la maison avec de la poudre; on enterra son corps auprès de celui de Rizzio dans le tombeau de la maison royale. Tous les ordres de l'État, tout le peuple, accusèrent Bothwell de l'assassinat; et dans le temps même que la voix publique criait vengeance, Marie se fit enlever par cet assassin, qui avait encore les mains teintes du sang de son mari, et l'épousa publiquement. Ce qu'il y eut de singulier dans cette horreur, c'est que Bothwell avait alors une femme, et que, pour se séparer d'elle, il la força de l'accuser d'adultère, et fit prononcer un divorce par l'archevêque de Saint-André selon les usages du pays.

Bothwell eut toute l'insolence qui suit les grands crimes. Il assembla les principaux seigneurs, et leur fit signer un écrit, par lequel il était dit expressément que la reine ne se pouvait dispenser de l'épouser, puisqu'il l'avait enlevée, et qu'il avait couché avec elle. Tous ces faits sont avérés; les lettres de Marie à Bothwell ont été contestées; mais elles portent un caractère de vérité auquel il est difficile de ne pas se rendre. Ces attentats soulevèrent l'Écosse. Marie, abandonnée de son armée, fut obligée de se rendre aux confédérés. Bothwell s'enfuit dans les îles Orcades; on obligea la reine de céder la couronne à son fils, et on lui permit de nommer un régent. Elle nomma le comte de Murray, son frère. Ce comte ne l'en accabla pas moins de reproches et d'injures. Elle se sauve de sa prison. L'humeur dure et sévère de Murray procurait à la reine un parti. Elle lève six mille hommes, mais elle est vaincue, et se réfugie sur les frontières d'Angleterre (1568). Élisabeth la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlisle; mais elle lui fit dire qu'étant accusée par la voix publique du meurtre du roi son époux, elle devait s'en justifier, et qu'elle serait protégée, si elle était innocente.

1. L'opinion que l'imagination des mères influe sur le fœtus a été longtemps admise presque généralement; les philosophes même se croyaient obligés de l'expliquer. L'impossibilité de cette influence n'est pas sans doute rigoureusement prouvée, mais c'est tout ce qu'on peut accorder; et pour établir une opinion de ce genre, il faudrait une suite de faits bien constatés quant à leur existence, et tels qu'ils ne puissent être attribués au hasard; et c'est ce qu'on est bien éloigné d'avoir. Les exemples qu'on cite sont bien plus propres à montrer le pouvoir de l'imagination sur nos jugements, sur notre manière de voir, qu'à prouver le pouvoir de celle de la mère sur le fœtus. (*Ed. de Kehl.*)

Élisabeth se rendit arbitre entre Marie et la régence d'Écosse. Le régent vint lui-même jusqu'à Hamptoncourt (1569), et se soumit à remettre entre les mains des commissaires anglais les preuves qu'il avait contre sa sœur. Cette malheureuse princesse, d'un autre côté, retenue dans Carlisle, accusa le comte de Murray lui-même d'être auteur de la mort de son mari, et récusa les commissaires anglais, à moins qu'on ne leur joignît les ambassadeurs de France et d'Espagne. Cependant la reine d'Angleterre fit continuer cette espèce de procès, et jouit du plaisir de voir flétrir sa rivale, sans vouloir rien prononcer. Elle n'était point juge de la reine d'Écosse; elle lui devait un asile, mais elle la fit transférer à Tuthbury, qui fut pour elle une prison.

Ces désastres de la maison royale d'Écosse retombaient sur la nation partagée en factions produites par l'anarchie. Le comte de Murray fut assassiné par une faction qui se fortifiait du nom de Marie. Les assassins entrèrent à main armée en Angleterre, et firent quelques ravages sur la frontière.

(1570) Élisabeth envoya bientôt une armée punir ces brigands et tenir l'Écosse en respect. Elle fit élire pour régent le comte de Lenox, frère du roi assassiné. Il n'y a dans cette démarche que de la justice et de la grandeur : mais en même temps on conspirait en Angleterre pour délivrer Marie de la prison où elle était retenue; le pape Pie V faisait très-indiscrètement afficher dans Londres une bulle par laquelle il excommuniait Élisabeth, et déliait ses sujets du serment de fidélité : c'est cet attentat, si familier aux papes, si horrible, et si absurde, qui ulcéra le cœur d'Élisabeth. On voulait secourir Marie, et on la perdait. Les deux reines négociaient ensemble, mais l'une du haut du trône, et l'autre du fond d'une prison. Il ne paraît pas que Marie se conduisît avec la flexibilité qu'exigeait son malheur. L'Écosse pendant ce temps-là ruisselait de sang. Les catholiques et les protestants faisaient la guerre civile. L'ambassadeur de France et l'archevêque de Saint-André furent faits prisonniers, et l'archevêque pendu (1571) sur la déposition de son propre confesseur, qui jura que le prélat s'était accusé à lui d'être complice du meurtre du roi.

Le grand malheur de la reine Marie fut d'avoir des amis dans sa disgrâce. Le duc de Norfolk, catholique, voulut l'épouser, comptant sur une révolution et sur le droit de Marie à la succession d'Élisabeth. Il se forma dans Londres des partis en sa faveur, très-faibles à la vérité, mais qui pouvaient être fortifiés des forces d'Espagne et des intrigues de Rome. Il en coûta la tête au duc de Norfolk. Les pairs le condamnèrent à mort (1572), pour avoir demandé au roi d'Espagne et au pape des secours en faveur de Marie. Le sang du duc de Norfolk resserra les chaînes de cette princesse malheureuse. Une si longue infortune ne découragea point ses partisans à Londres, animés par les princes de Guise, par le saint-siége, par les jésuites, et surtout par les Espagnols.

Le grand projet était de délivrer Marie, et de mettre sur le trône d'Angleterre la religion catholique avec elle. On conspira contre Élisabeth. Philippe II préparait déjà son invasion (1586). La reine d'Angle-

terre alors, ayant fait mourir quatorze conjurés, fit juger Marie son égale, comme si elle avait été sa sujette (1586). Quarante-deux membres du parlement et cinq juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison à Fotheringay; elle protesta, mais répondit. Jamais jugement ne fut plus incompétent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux. On fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, et dont on aurait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que Marie cherchait partout des secours et des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. Élisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux.

Enfin, après dix-huit ans de prison dans un pays qu'elle avait imprudemment choisi pour asile, Marie eut la tête tranchée dans une chambre de sa prison tendue de noir (le 28 février 1587). Élisabeth sentait qu'elle faisait une action très-condamnable, et elle la rendit encore plus odieuse en voulant tromper le monde, qu'elle ne trompa point, en affectant de plaindre celle qu'elle avait fait mourir, en prétendant qu'on avait passé ses ordres, et en faisant mettre en prison le secrétaire d'État qui avait, disait-elle, fait exécuter trop tôt l'ordre signé par elle-même. L'Europe eut en horreur sa cruauté et sa dissimulation. On estima son règne, mais on détesta son caractère. Ce qui condamna davantage Élisabeth, c'est qu'elle n'était point forcée à cette barbarie; on pouvait même prétendre que la conservation de Marie lui était nécessaire, pour lui répondre des attentats de ses partisans.

Si cette action flétrit la mémoire d'Élisabeth, il y a une imbécillité fanatique à canoniser Marie Stuart comme une martyre de la religion : elle ne le fut que de son adultère, du meurtre de son mari, et de son imprudence : ses fautes et ses infortunes ressemblèrent parfaitement à celles de Jeanne de Naples; toutes deux belles et spirituelles, entraînées dans le crime par faiblesse, toutes deux mises à mort par leurs parents. L'histoire ramène souvent les mêmes malheurs, les mêmes attentats, et le crime puni par le crime.

CHAP. CLXX. — *De la France vers la fin du* XVI*e siècle, sous François II.*

Tandis que l'Espagne intimidait l'Europe par sa vaste puissance, et que l'Angleterre jouait le second rôle en lui résistant, la France était déchirée, faible, et prête d'être démembrée; elle était loin d'avoir en Europe de l'influence et du crédit. Les guerres civiles la rendirent dépendante de tous ses voisins. Ces temps de fureur, d'avilissement, et de calamités, ont fourni plus de volumes que n'en contient toute l'histoire romaine. Quelles furent les causes de tant de malheurs? la religion, l'ambition, le défaut de bonnes lois, un mauvais gouvernement.

Henri II, par ses rigueurs contre les sectaires, et surtout par la condamnation du conseiller Anne du Bourg, exécuté après la mort du roi, par l'ordre des Guises, fit beaucoup plus de calvinistes en France qu'il n'y en avait en Suisse et à Genève. S'ils avaient paru dans un temps comme celui de Louis XII, où l'on faisait la guerre à la cour de Rome, on eût pu les favoriser; mais ils venaient précisément dans le temps que Henri II avait besoin du pape Paul IV pour disputer Naples et Sicile à l'Espagne, et lorsque ces deux puissances s'unissaient avec le Turc contre la maison d'Autriche. On crut donc devoir sacrifier les ennemis de l'Église aux intérêts de Rome. Le clergé, puissant à la cour, craignant pour ses biens temporels et pour son autorité, les poursuivit; la politique, l'intérêt, le zèle, concoururent à les exterminer. On pouvait les tolérer, comme Élisabeth en Angleterre toléra les catholiques; on pouvait conserver de bons sujets, en leur laissant la liberté de conscience. Il eût importé peu à l'État qu'ils chantassent à leur manière, pourvu qu'ils eussent été soumis aux lois de l'État : on les persécuta, et on en fit des rebelles.

La mort funeste de Henri II fut le signal de trente ans de guerres civiles. Un roi enfant gouverné par des étrangers, des princes du sang et de grands officiers de la couronne jaloux du crédit des Guises, commencèrent la subversion de la France.

La fameuse conspiration d'Amboise est la première qu'on connaisse en ce pays. Les ligues faites et rompues, les mouvements passagers, les emportements et le repentir, semblaient avoir fait jusqu'alors le caractère des Gaulois, qui, pour avoir pris le nom de Francs, et ensuite celui de Français, n'avaient pas changé de mœurs. Mais il y eut dans cette conspiration une audace qui tenait de celle de Catilina, un manége, une profondeur, et un secret qui la rendait semblable à celle des vêpres siciliennes et des Pazzi de Florence : le prince Louis de Condé en fut l'âme invisible, et conduisit cette entreprise avec tant de dextérité, que quand toute la France sut qu'il en était le chef, personne ne put l'en convaincre.

Cette conspiration avait cela de particulier qu'elle pouvait paraître excusable, en ce qu'il s'agissait d'ôter le gouvernement à François duc de Guise, et au cardinal de Lorraine, son frère, tous deux étrangers, qui tenaient le roi en tutelle, la nation en esclavage, et les princes du sang et les officiers de la couronne éloignés : elle était très-criminelle, en ce qu'elle attaquait les droits d'un roi majeur, maître par les lois de choisir les dépositaires de son autorité. Il n'a jamais été prouvé que dans ce complot on eût résolu de tuer les Guises; mais, comme ils auraient résisté, leur mort était infaillible. Cinq cents gentilshommes, tous bien accompagnés, et mille soldats déterminés, conduits par trente capitaines choisis, devaient se rendre au jour marqué du fond des provinces du royaume dans Amboise, où était la cour. Les rois n'avaient point encore la nombreuse garde qui les entoure aujourd'hui : le régiment des gardes ne fut formé que par Charles IX. Deux cents archers tout au plus accompagnaient François II. Les autres rois de l'Europe n'en avaient pas davantage. Le connétable de Montmorency,

revenant depuis dans Orléans, où les Guises avaient mis une garde nouvelle à la mort de François II, chassa ces nouveaux soldats, et les menaça de les faire pendre comme des ennemis qui mettaient une barrière entre le roi et son peuple.

La simplicité des mœurs antiques était encore dans le palais des rois; mais aussi ils étaient moins assurés contre une entreprise déterminée. Il était aisé de se saisir, dans la maison royale, des ministres, du roi même; le succès semblait sûr. Le secret fut gardé par tous les conjurés pendant près de six mois. L'indiscrétion du chef, nommé du Barri de la Renaudie, qui s'ouvrit dans Paris à un avocat, fit découvrir la conjuration : elle n'en fut pas moins exécutée; les conjurés n'allèrent pas moins au rendez-vous. Leur opiniâtreté désespérée venait surtout du fanatisme de la religion : ces gentilshommes étaient la plupart des calvinistes, qui se faisaient un devoir de venger leurs frères persécutés. Le prince Louis de Condé avait hautement embrassé cette secte, parce que le duc de Guise et le cardinal de Lorraine étaient catholiques. Une révolution dans l'Église et dans l'État devait être le fruit de cette entreprise.

(1560) Les Guises eurent à peine le temps de faire venir des troupes. Il n'y avait pas alors quinze mille hommes enrégimentés dans tout le royaume; mais on en rassembla bientôt assez pour exterminer les conjurés. Comme ils venaient par troupes séparées, ils furent aisément défaits; du Barri de La-Renaudie fut tué en combattant; plusieurs moururent comme lui les armes à la main. Ceux qui furent pris périrent dans les supplices; et pendant un mois entier on ne vit dans Amboise que des échafauds sanglants et des potences chargées de cadavres.

La conspiration découverte et punie ne servit qu'à augmenter le pouvoir de ceux qu'on avait voulu détruire. François de Guise eut la puissance des anciens maires du palais, sous le nouveau titre de lieutenant général du royaume : mais cette autorité même de François de Guise, l'ambition turbulente du cardinal en France, révoltèrent contre eux tous les ordres du royaume, et produisirent de nouveaux troubles.

Les calvinistes, toujours secrètement animés par le prince Louis de Condé, prirent les armes dans plusieurs provinces. Il fallait que les Guises fussent bien puissants et bien redoutables, puisque ni Condé, ni Antoine, roi de Navarre, son frère, père de Henri IV, ni le fameux amiral de Coligny, ni son frère d'Andelot, colonel-général de l'infanterie, n'osaient encore se déclarer ouvertement. Le prince de Condé fut le premier chef de parti qui parut faire la guerre civile en homme timide. Il portait les coups et retirait la main; et, croyant toujours se ménager avec la cour, qu'il voulait perdre, il eut l'imprudence de venir à Fontainebleau en courtisan, dans le temps qu'il eût dû être en soldat à la tête de son parti. Les Guises le font arrêter dans Orléans. On lui fait son procès par le conseil privé et par des commissaires tirés du parlement, malgré les priviléges des princes du sang de n'être jugés que dans la cour des pairs, les chambres assemblées : mais qu'est un privilége contre la force? qu'est un privilége dont il n'y avait

d'exemple que dans la violation même qu'on en avait faite autrefois dans le procès criminel du duc d'Alençon ?

(1560) Le prince de Condé est condamné à perdre la tête. Le célèbre chancelier de L'Hospital, ce grand législateur dans un temps où on manquait de lois, et cet intrépide philosophe dans un temps d'enthousiasme et de fureurs, refusa de signer. Le comte de Sancerre, du conseil privé, suivit cet exemple courageux. Cependant on allait exécuter l'arrêt. Le prince de Condé allait finir par la main d'un bourreau, lorsque tout à coup le jeune François II, malade depuis longtemps, et infirme dès son enfance, meurt à l'âge de dix-sept ans, laissant à son frère Charles, qui n'en avait que dix, un royaume épuisé et en proie aux factions.

La mort de François II fut le salut du prince de Condé; on le fit bientôt sortir de prison, après avoir ménagé entre lui et les Guises une réconciliation qui n'était et ne pouvait être que le sceau de la haine et de la vengeance. On assemble les états à Orléans. Rien ne pouvait se faire sans les états dans de pareilles circonstances. La tutelle de Charles IX et l'administration du royaume sont accordées par les états à Catherine de Médicis, mais non pas le nom de régente. Les états même ne lui donnèrent point le titre de *majesté :* il était nouveau pour les rois. Il y a encore beaucoup de lettres du sire de Bourdeilles, dans lesquelles on appelle Henri III *votre altesse.*

CHAP. CLXXI. — *De la France. Minorité de Charles IX.*

Dans toutes les minorités des souverains, les anciennes constitutions d'un royaume reprennent toujours un peu de vigueur, du moins pour un temps, comme une famille assemblée après la mort du père. On tint à Orléans, et ensuite à Pontoise, des états généraux : ces états doivent être mémorables par la séparation éternelle qu'ils mirent entre l'épée et la robe. Cette distinction fut ignorée dans l'empire romain jusqu'au temps de Constantin. Les magistrats savaient combattre, et les guerriers savaient juger. Les armes et les lois furent aussi dans les mêmes mains chez toutes les nations de l'Europe, jusque vers le XIVe siècle. Peu à peu ces deux professions furent séparées en Espagne et en France : elles ne l'étaient pas absolument en France, quoique les parlements ne fussent plus composés que d'hommes de robe longue. Il restait la juridiction de baillis d'épée, telle que dans plusieurs provinces allemandes, ou frontières de l'Allemagne. Les états d'Orléans, convaincus que ces baillis de robe courte ne pouvaient guère s'astreindre à étudier les lois, leur ôtèrent l'administration de la justice, et la conférèrent à leurs seuls lieutenants de robe longue : ainsi ceux qui par leurs institutions avaient toujours été juges, cessèrent de l'être[1].

1. Ces fonctions n'ont pu être confondues que chez des peuples où les lois étaient simples, et qui n'avaient point de troupes réglées toujours subsistantes. Alors un même homme remplissait tour à tour toutes les fonctions de la société, comme chaque philosophe embrassait toute l'étendue des sciences, lorsque les détails de chacune étaient très-peu étendus. A Rome, les fonctions

Le chancelier de L'Hospital eut la principale part à ce changement. Il fut fait dans le temps de la plus grande faiblesse du royaume; et il a contribué depuis à la force de son souverain, en divisant sans retour deux professions qui auraient pu, étant réunies, balancer l'autorité du ministère. On a cru depuis que la noblesse ne pouvait conserver le dépôt des lois. On n'a pas fait réflexion que la chambre haute d'Angleterre, qui compose la seule noblesse du royaume proprement dite, est une magistrature permanente, qui concourt à former les lois, et rend la justice. Quand on observe un grand changement dans la constitution d'un État, et qu'on voit des peuples voisins qui n'ont pas subi ces changements dans les mêmes circonstances, il est évident que ces peuples ont eu un autre génie et d'autres mœurs.

Ces états généraux firent connaître combien l'administration du royaume était vicieuse. Le roi était endetté de quarante millions de livres. On manquait d'argent; on en eut à peine. C'est là le véritable principe du bouleversement de la France. Si Catherine de Médicis avait eu de quoi acheter des serviteurs et de quoi payer une armée, les différents partis qui troublaient l'État auraient été contenus par l'autorité royale. La reine mère se trouvait entre les catholiques et les protestants, les Condés et les Guises. Le connétable de Montmorency avait une faction séparée. La division était dans la cour, dans Paris, et dans les provinces. Catherine de Médicis ne pouvait guère que négocier au lieu de régner. Sa maxime de tout diviser, afin d'être maîtresse, augmenta le trouble et les malheurs. Elle commença par indiquer le colloque de Poissy entre les catholiques et les protestants : ce qui était mettre l'ancienne religion en compromis, et donner un grand crédit aux calvinistes, en les faisant disputer contre ceux qui ne se croyaient faits que pour les juger.

Dans le temps que Théodore de Bèze et d'autres ministres venaient à Poissy soutenir solennellement leur religion en présence de la reine et d'une cour où l'on chantait publiquement les psaumes de Marot, arrivait en France le cardinal de Ferrare, légat du pape Paul IV. Mais comme il était petit-fils d'Alexandre VI par sa mère, on eut plus de mépris pour sa naissance que de respect pour sa place et pour son mérite; les laquais insultèrent son porte-croix. On affichait devant lui des estampes de son grand-père, avec l'histoire des scandales et des crimes de sa vie. Ce légat amena avec lui le général des jésuites, Lainez, qui ne savait pas un mot de français, et qui disputa au colloque de Poissy en italien; langue que Catherine de Médicis avait rendue

de militaire et de magistrat commencèrent à se séparer longtemps avant la destruction de la république, quoique jamais elles n'aient appartenu à des ordres séparés. Un général était le juge suprême des provinces qu'il gouvernait; un jurisconsulte, devenu préteur ou proconsul, commandait les troupes de sa province. Mais ce mélange n'avait lieu que pour les personnages de cet ordre : les jurisconsultes se formaient au barreau, et les guerriers dans les camps. Le mal n'est donc pas en France d'avoir séparé ces fonctions, mais d'avoir formé deux ordres de ceux qui les remplissent. Il serait ridicule que les militaires voulussent juger, comme il le serait qu'un géomètre voulut enseigner la chimie; mais toute distinction légale, toute exclusion en ce genre est nuisible à la société. (*Éd. de Kehl.*)

familière à la cour, et qui influait alors beaucoup dans la langue française. Ce jésuite, dans le colloque, eut la hardiesse de dire à la reine qu'il ne lui appartenait pas de le convoquer, et qu'elle usurpait le droit du pape. Il disputait cependant dans cette assemblée qu'il réprouvait; il dit en parlant de l'eucharistie, « que Dieu était à la place du pain et du vin, comme un roi qui se fait lui-même son ambassadeur. » Cette puérilité fit rire. Son audace avec la reine excita l'indignation. Les petites choses nuisent quelquefois beaucoup; et dans la disposition des esprits tout servait à la cause de la religion nouvelle.

(Janvier 1562) Le résultat du colloque et des intrigues qui le suivirent fut un édit, par lequel les protestants pouvaient avoir des prêches hors des villes; et cet édit de pacification fut encore la source des guerres civiles. Le duc François de Guise, qui n'était plus lieutenant général du royaume, voulait toujours en être le maître. Il était déjà lié avec le roi d'Espagne Philippe II, et se faisait regarder par le peuple comme le protecteur de la catholicité. Les seigneurs ne marchaient dans ce temps-là qu'avec un nombreux cortége : on ne voyageait point comme aujourd'hui dans une chaise de poste précédée de deux ou trois domestiques; on était suivi de plus de cent chevaux, c'était la seule magnificence. On couchait trois ou quatre dans le même lit, et on allait à la cour habiter une chambre où il n'y avait que des coffres pour meubles. Le duc de Guise, en passant auprès de Vassi sur les frontières de la Champagne, trouva des calvinistes qui, jouissant du privilége de l'édit, chantaient paisiblement leurs psaumes dans une grange : ses valets insultèrent ces malheureux; ils en tuèrent environ soixante, blessèrent et dissipèrent le reste. Alors les protestants se soulèvent dans presque tout le royaume. Toute la France est partagée entre le prince de Condé et François de Guise. Catherine de Médicis flotte entre eux deux. Ce ne fut de tous côtés que massacres et pillages. Elle était alors dans Paris avec le roi son fils; elle s'y voit sans autorité; elle écrit au prince de Condé de venir la délivrer. Cette lettre funeste était un ordre de continuer la guerre civile; on ne la faisait qu'avec trop d'inhumanité : chaque ville était devenue une place de guerre, et les rues des champs de bataille.

(1562) D'un côté étaient les Guises, réunis par bienséance avec la faction du connétable de Montmorency, maître de la personne du roi; de l'autre était le prince de Condé avec les Coligny. Antoine, roi de Navarre, premier prince du sang, faible et irrésolu, ne sachant de quelle religion ni de quel parti il était, jaloux du prince de Condé son frère, et servant malgré lui le duc de Guise qu'il détestait, est traîné au siége de Rouen avec Catherine de Médicis elle-même : il est tué à ce siége, et il ne mérite d'être placé dans l'histoire que parce qu'il fut le père du grand Henri IV.

La guerre se fit toujours, jusqu'à la paix de Vervins, comme dans les temps anarchiques de la décadence de la seconde race et du commencement de la troisième. Très-peu de troupes réglées de part et d'autre, excepté quelques compagnies de gens d'armes des principaux chefs : la solde n'était fondée que sur le pillage. Ce que la faction protestante

pouvait amasser servait à faire venir des Allemands pour achever la destruction du royaume. Le roi d'Espagne, de son côté, envoyait de petits secours aux catholiques pour entretenir cet incendie, dont il espérait profiter. C'est ainsi que treize enseignes espagnoles marchèrent au secours de Montluc dans la Saintonge. Ces temps furent sans contredit les plus funestes de la monarchie.

(1562) La première bataille rangée qui se donna fut celle de Dreux. Ce n'était pas seulement Français contre Français : les Suisses faisaient la principale force de l'infanterie royale, les Allemands celle de l'armée protestante. Cette journée fut unique par la prise des deux généraux : Montmorency, qui commandait l'armée royale en qualité de connétable, et le prince de Condé, furent tous deux prisonniers. François de Guise, lieutenant du connétable, gagna la bataille, et Coligny, lieutenant de Condé, sauva son armée. Guise fut alors au comble de sa gloire; toujours vainqueur partout où il s'était trouvé, et toujours réparant les malheurs du connétable, son rival en autorité, mais non pas en réputation. Il était l'idole des catholiques, et le maître de la cour; affable, généreux, et en tout sens le premier homme de l'État.

(1563) Après la victoire de Dreux, il alla faire le siége d'Orléans; il était prêt de prendre la ville, qui était le centre de la faction protestante, lorsqu'il fut assassiné. Le meurtre de ce grand homme fut le premier que le fanatisme fit commettre en France. Ces mêmes huguenots qui, sous François Ier et sous Henri II, n'avaient su que prier Dieu, et souffrir ce qu'ils appelaient *le martyre*, étaient devenus des enthousiastes furieux : ils ne lisaient plus l'Écriture que pour y chercher des exemples d'assassinats. Poltrot de Méré se crut un *Aod* envoyé de Dieu pour tuer un chef philistin. Cela est si vrai que le parti fit des vers à son honneur, et que j'ai vu encore une de ses estampes, avec une inscription qui élève son crime jusqu'au ciel. Ce crime cependant n'était que celui d'un lâche; car il feignit d'être un transfuge, et assassina le duc de Guise par derrière. Il osa charger l'amiral de Coligny et Théodore de Bèze d'avoir au moins connivé à son attentat; mais il varia tellement dans ses interrogatoires, qu'il détruisit lui-même son imposture. Coligny offrit même d'aller à Paris subir une confrontation avec ce misérable, et pria la reine de suspendre l'exécution jusqu'à ce que la vérité fût reconnue. Il faut avouer que l'amiral, tout chef de parti qu'il était, n'avait jamais commis la moindre action qui pût le faire soupçonner d'une noirceur si lâche.

Un moment de paix succéda à ces troubles : Condé s'accommoda avec la cour; mais l'amiral était toujours à la tête d'un grand parti dans les provinces. Ce n'était pas assez que les Espagnols, les Allemands et les Suisses, vinssent aider les Français à se détruire; les Anglais se hâtèrent bientôt de concourir à cette commune ruine. Les protestants avaient introduit dans le Havre-de-Grâce, bâti par François Ier, trois mille Anglais. Le connétable de Montmorency, alors à la tête des catholiques et des protestants réunis, eut bien de la peine à les en chasser.

(1563) Cependant Charles IX, ayant atteint l'âge de treize ans et un jour, vint tenir son lit de justice, non pas au parlement de Paris, mais à celui de Rouen; et, ce qui est remarquable, sa mère, en se démettant de sa régence, se mit à genoux devant lui.

Il se passa, à cet acte de majorité, une scène dont il n'y avait point d'exemple. Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, s'était fait protestant comme son frère, et s'était marié. Le pape l'avait rayé du nombre des cardinaux; lui-même avait méprisé ce titre : mais, pour braver le pape, il assista à la cérémonie en habit de cardinal; sa femme s'asseyait chez le roi et la reine en qualité de femme d'un pair du royaume, et on la nommait indifféremment *madame la comtesse de Beauvais* et *madame la cardinale*. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'il n'était ni le seul cardinal, ni le seul évêque qui fût marié en secret. Le cardinal du Belley avait épousé Mme de Châtillon, à ce que rapporte Brantôme, qui ajoute que personne n'en doutait.

La France était pleine de bizarreries aussi grandes. Le désordre des guerres civiles avait détruit toute police et toute bienséance. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des séculiers : on donnait une abbaye, un évêché, en mariage à des filles; mais la paix, le plus grand des biens, faisait oublier ces irrégularités, auxquelles on était accoutumé. Les protestants, tolérés, étaient sur leurs gardes, mais tranquilles. Louis de Condé prenait part aux fêtes de la cour; ce calme ne dura pas. Le parti huguenot demandait trop de sûretés, et on lui en donnait trop peu. Le prince de Condé voulait partager le gouvernement. Le cardinal de Lorraine, à la tête de sa maison, si étendue et si puissante, voulait retenir le premier crédit. Le connétable de Montmorency, ennemi des Lorrains, conservait son pouvoir et partageait la cour. Les Coligny et les autres chefs de parti se préparaient à résister à la maison de Lorraine. Chacun cherchait à dévorer une partie du gouvernement. Le clergé d'un côté, les pasteurs calvinistes de l'autre, criaient à la religion. Dieu était leur prétexte; la fureur de dominer était leur dieu : et les peuples enivrés de fanatisme, étaient les instruments et les victimes de l'ambition de tant de partis opposés.

(1567) Louis de Condé, qui avait voulu arracher le jeune François II des mains des Guises, à Amboise, veut encore avoir entre ses mains Charles IX, et l'enlever, dans Meaux, au connétable de Montmorency. Ce prince de Condé fit précisément la même guerre, les mêmes manœuvres, sur les mêmes prétextes, à la religion près, que fit depuis le grand Condé, du même nom de Louis, dans les guerres de la Fronde. Le prince et l'amiral donnent la bataille de Saint-Denys (1567) contre le connétable, qui y est blessé à mort, à l'âge de quatre-vingts ans; homme intrépide à la cour comme dans les armées, plein de grandes vertus et de défauts, général malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme, et pensant avec grandeur. C'est lui qui répondit à son confesseur : « Pensez-vous que j'aie vécu quatre-vingts ans pour ne pas savoir mourir un quart d'heure ? » On porta son effigie en cire, comme celle des rois, à Notre-Dame, et les cours supérieures assistèrent à son service par ordre de la cour : hon-

neur dont l'usage dépend, comme presque tout, de la volonté des rois et des circonstances des temps.

Cette bataille de Saint-Denys fut indécise, et la France n'en fut que plus malheureuse. L'amiral de Coligny, l'homme de son temps le plus fécond en ressources, fait venir du Palatinat près de dix mille Allemands, sans avoir de quoi les payer. On vit alors ce que peut le fanatisme fortifié de l'esprit de parti. L'armée de l'amiral se cotisa pour soudoyer l'armée palatine. Tout le royaume est ravagé. Ce n'est pas une guerre dans laquelle une puissance assemble ses forces contre une autre, et est victorieuse ou détruite; ce sont autant de guerres qu'il y a de villes; ce sont les citoyens, les parents, acharnés partout les uns contre les autres : le catholique, le protestant, l'indifférent, le prêtre, le bourgeois, n'est pas en sûreté dans son lit : on abandonne la culture des terres, ou on les laboure le sabre à la main. On fait encore une paix forcée (1568), mais chaque paix est une guerre sourde, et tous les jours sont marqués par des meurtres et par des assassinats.

Bientôt la guerre se fait ouvertement. C'est alors que la Rochelle devint le centre et le principal siége du parti réformé, la Genève de la France. Cette ville, assez avantageusement située sur le bord de la mer pour devenir une république florissante, l'était déjà à plusieurs égards; car, ayant appartenu au roi d'Angleterre depuis le mariage d'Éléonore de Guyenne avec Henri II, elle s'était donnée au roi de France Charles V, à condition qu'elle aurait droit de battre en son propre nom de la monnaie d'argent, et que ses maires et ses échevins seraient réputés nobles : beaucoup d'autres priviléges, et un commerce assez étendu, la rendaient assez puissante, et elle le fut jusqu'au temps du cardinal de Richelieu. La reine Élisabeth la favorisait; elle dominait alors sur l'Aunis, la Saintonge, et l'Angoumois, où se donna la célèbre bataille de Jarnac.

Le duc d'Anjou, depuis Henri III, à la tête de l'armée royale, avait le nom de général; le maréchal de Tavannes l'était en effet : il fut vainqueur (13 mars 1569). Le prince Louis de Condé fut tué, ou plutôt assassiné, après sa défaite, par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou. Coligny, qu'on nomme toujours l'*amiral*, quoiqu'il ne le fût plus, rassembla les débris de l'armée vaincue, et rendit la victoire des royalistes inutile. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, veuve du faible Antoine, présenta son fils à l'armée, le fit reconnaître chef du parti; de sorte que Henri IV, le meilleur des rois de France, fut, ainsi que le bon roi Louis XII, rebelle avant que de régner[1]. L'amiral Coligny fut le chef véritable et du parti et de l'armée, et servit de père à Henri IV et aux princes de la maison de Condé. Il soutint seul le poids de cette cause malheureuse, manquant d'argent, et cepen-

1. Il fut le chef et l'allié des rebelles de France, car un roi de Navarre, souverain d'un royaume indépendant de la France, même féodalement, n'était pas plus un rebelle en faisant la guerre à Charles que Philippe II, souverain de l'Artois et de la Flandre, et en cette qualité vassal de la couronne. Il faut observer aussi que Louis XII ne fit la guerre que pour soutenir ses prérogatives et ses projets d'ambition, au lieu que Henri IV défendait les lois de la

dant ayant des troupes; trouvant l'art d'obtenir des secours allemands, sans pouvoir les acheter; vaincu encore à la journée de Moncontour (1569), dans le Poitou, par l'armée du duc d'Anjou, et réparant toujours les ruines de son parti.

Il n'y avait point alors de manière uniforme de combattre. L'infanterie allemande et suisse ne se servait que de longues piques; la française employait plus ordinairement des arquebuses avec de courtes hallebardes : la cavalerie allemande se servait de pistolets; la française ne combattait guère qu'avec la lance. On entremêlait souvent les bataillons et les escadrons. Les plus fortes armées n'allaient pas alors à vingt mille hommes : on n'avait pas de quoi payer davantage. Mille petits combats suivirent la bataille de Moncontour dans toutes les provinces.

Enfin, au milieu de tant de désolations, une nouvelle paix semble faire respirer la France; mais cette paix ne fut que la préparation de la Saint-Barthélemy (1570). Cette affreuse journée fut méditée et préparée pendant deux années. On a peine à concevoir comment une femme telle que Catherine de Médicis, élevée dans les plaisirs, et à qui le parti huguenot était celui qui lui faisait le moins d'ombrage, put prendre une résolution si barbare. Cette horreur étonne encore davantage dans un roi de vingt ans. La faction des Guises eut beaucoup de part à l'entreprise. Deux Italiens, depuis cardinaux, Birague et Retz, disposèrent les esprits. On se faisait un grand honneur alors des maximes de Machiavel, et surtout de celle qu'il ne faut pas faire le crime à demi. La maxime qu'il ne faut jamais commettre de crimes eût été même plus politique; mais les mœurs étaient devenues féroces par les guerres civiles, malgré les fêtes et les plaisirs que Catherine de Médicis entretenait toujours à la cour. Ce mélange de galanterie et de fureurs, de voluptés et de carnage, forme le plus bizarre tableau où les contradictions de l'espèce humaine se soient jamais peintes. Charles IX, qui n'était point du tout guerrier, était d'un tempérament sanguinaire; et, quoiqu'il eût des maîtresses, son cœur était atroce. C'est le premier roi qui ait conspiré contre ses sujets. La trame fut ourdie avec une dissimulation aussi profonde que l'action était horrible. Une seule chose aurait pu donner quelque soupçon; c'est qu'un jour que le roi s'amusant à chasser des lapins dans un clapier : « Faites-les-moi tous sortir, dit-il, afin que j'aie le plaisir de les tuer tous. » Aussi un gentilhomme du parti de Coligny quitta Paris, et lui dit, en prenant congé de lui : « Je m'enfuis, parce qu'on nous fait trop de caresses. »

(1572) L'Europe ne sait que trop comment Charles IX maria sa sœur à Henri de Navarre, pour le faire donner dans le piége; par quels ser-

nation et les droits des citoyens. Les moyens qu'il employait pouvaient être illégitimes, mais c'était en faveur d'une cause juste qu'il les employait. Ni les catholiques ni les protestants n'avaient certainement le droit de faire la guerre civile; mais les protestants ne la firent jamais que pour soutenir la liberté de conscience, ce droit légitime de tous les hommes; et les catholiques ne la faisaient au contraire que pour maintenir une intolérance tyrannique. (*Ed. de Kehl.*)

ments il le rassura, et avec quelle rage s'exécutèrent enfin ces massacres projetés pendant deux années. Le P. Daniel dit que Charles IX *joua bien la* comédie; *qu'il fit parfaitement son personnage.* Je ne répéterai point ce que tout le monde sait de cette tragédie abominable; une moitié de la nation égorgeant l'autre, le poignard et le crucifix en main; le roi lui-même tirant d'une arquebuse sur les malheureux qui fuyaient : je remarquerai seulement quelques particularités; la première, c'est que, si on en croit le duc de Sully, l'historien Matthieu, et tant d'autres, Henri IV leur avait souvent raconté que, jouant aux dés avec le duc d'Alençon et le duc de Guise, quelques jours avant la Saint-Barthélemy, ils virent deux fois des taches de sang sur les dés, et qu'ils abandonnèrent le jeu, saisis d'épouvante. Le jésuite Daniel, qui a recueilli ce fait, devait savoir assez de physique pour ne pas ignorer que les points noirs, quand ils font un angle donné avec les rayons du soleil, paraissent rouges; c'est ce que tout homme peut éprouver en lisant : et voilà à quoi se réduisent tous les prodiges. Il n'y eut certes dans toute cette action d'autre prodige que cette fureur religieuse qui changeait en bêtes féroces une nation qu'on a vue souvent si douce et si légère.

Le jésuite Daniel répète encore que, lorsqu'on eut pendu le cadavre de Coligny au gibet de Monfaucon, Charles IX alla repaître ses yeux de ce spectacle, et dit « que le corps d'un ennemi mort sentait toujours bon : » il devait ajouter que c'est un ancien mot de Vitellius, qu'on s'est avisé d'attribuer à Charles IX. Mais ce qu'on doit le plus remarquer, c'est que le P. Daniel veut faire croire que les massacres ne furent jamais prémédités. Il se peut que le temps, le lieu, la manière, le nombre des proscrits, n'eussent pas été concertés pendant deux années; mais il est vrai que le dessein d'exterminer le parti était pris dès longtemps. Tout ce que rapporte Mézerai, meilleur Français que le jésuite Daniel, et historien très-supérieur dans les cent dernières années de la monarchie, ne permet pas d'en douter; et Daniel se contredit lui-même en louant Charles IX d'avoir bien joué la *comédie*, d'avoir bien fait son *rôle*.

Les mœurs des hommes, l'esprit de parti, se connaissent à la manière d'écrire l'histoire. Daniel se contente de dire qu'on loua à Rome « le zèle du roi, et la terrible punition qu'il avait faite des hérétiques. » Baronius dit que cette action était nécessaire. La cour ordonna dans toutes les provinces les mêmes massacres qu'à Paris; mais plusieurs commandants refusèrent d'obéir. Un Saint-Hérem en Auvergne, un La Guiche à Mâcon, un vicomte d'Orte à Bayonne, et plusieurs autres, écrivirent à Charles IX la substance de ces paroles : « qu'ils périraient pour son service, mais qu'ils n'assassineraient personne pour lui obéir. »

Ces temps étaient si funestes, le fanatisme ou la terreur domina tellement les esprits, que le parlement de Paris ordonna que tous les ans on ferait une procession le jour de la Saint-Barthélemy, pour rendre grâces à Dieu. Le chancelier de L'Hospital pensa bien autrement, en écrivant *Excidat illa dies*. On reprochait à L'Hospital d'être

fils d'un juif, de n'être pas chrétien dans le fond de son cœur; mais c'était un homme juste[1]. La procession ne se fit point, et l'on eut enfin horreur de consacrer la mémoire de ce qui devait être oublié pour jamais. Mais dans la chaleur de l'événement, la cour voulut que le parlement fît le procès à l'amiral après sa mort, et que l'on condamnât juridiquement deux gentilshommes de ses amis, Briquemaut et Cavagnes. Ils furent traînés à la Grève sur la claie, avec l'effigie de Coligny, et exécutés. Ce fut le comble des horreurs d'ajouter à cette multitude d'assassinats les formes qu'on appelle de la justice.

S'il pouvait y avoir quelque chose de plus déplorable que la Saint-Barthélemy, c'est qu'elle fit naître la guerre civile, au lieu de couper la racine des troubles. Les calvinistes ne pensèrent plus, dans tout le royaume, qu'à vendre chèrement leurs vies. On avait égorgé soixante mille de leurs frères en pleine paix : il en restait environ deux millions pour faire la guerre. De nouveaux massacres suivent donc de part et d'autre ceux de la Saint-Barthélemy. Le siége de Sancerre fut mémorable. Les historiens disent que les réformés s'y défendirent comme les juifs à Jérusalem contre Titus : ils succombèrent comme eux; ils y éprouvèrent les mêmes extrémités; et l'on rapporte qu'un père et une mère mangèrent leur propre fille. On en dit autant depuis du siége de Paris par Henri IV.

CHAP. CLXXII. — *Sommaire des particularités principales du concile de Trente.*

C'est au milieu de tant de guerres de religion et de tant de désastres que le concile de Trente fut assemblé. Ce fut le plus long qu'on ait jamais tenu, et cependant le moins orageux. Il ne forma point de schisme comme le concile de Bâle; il n'alluma point de bûchers comme celui de Constance; il ne prétendit point déposer des empereurs comme celui de Lyon; il se garda d'imiter celui de Latran, qui dépouilla le comte de Toulouse de l'héritage de ses pères; encore moins celui de Rome, dans lequel Grégoire VII alluma l'incendie de l'Europe, en osant déposséder l'empereur Henri IV. Le troisième et le quatrième concile de Constantinople, le premier et le second de Nicée, avaient été des champs de discorde : le concile de Trente fut paisible, ou du moins ses querelles n'eurent ni éclat ni suite.

S'il est quelque certitude historique, on la trouve dans ce qui fut

1. Il n'y a jamais eu aucune preuve que L'Hospital ait eu un Juif pour père; son père, médecin du cardinal de Bourbon, professait la religion chrétienne. Cependant, d'un autre côté, beaucoup de Juifs exerçaient la médecine; et jamais, quelle qu'en soit la cause, on n'a su le nom ni l'état du grand-père du chancelier. Il est très-vraisemblable d'ailleurs qu'il n'était ni protestant ni catholique, mais de la religion de Cicéron, de Caton, de Marc-Aurèle, admettant un Dieu, et regardant toutes les religions particulières comme des fables adoptées par le peuple; mais persuadé qu'il est impossible de les détruire sans que d'autres les remplacent, et qu'ainsi le devoir de l'homme d'Etat éclairé est de chercher à les rendre le plus utiles, ou plutôt le moins nuisibles qu'il est possible au bonheur commun. (*Ed. de Kehl.*)

écrit sur ce concile par les contemporains. Le célèbre Sarpi, ce défenseur de la liberté vénitienne, plus connu sous le nom de fra Paolo, et le jésuite Pallavicini, son antagoniste, sont d'accord dans l'essentiel des faits. Il est vrai que Pallavicini compte trois cent soixante erreurs dans fra Paolo; mais quelles erreurs? il lui reproche des méprises dans les dates et dans les noms. Pallavicini lui-même a été convaincu d'autant de fautes que son adversaire; et quand il a raison contre lui, ce n'est pas la peine d'avoir raison. Qu'importe qu'une lettre inutile de Léon X ait été écrite en 1516 ou 17? que le nonce Arcimboldo, qui vendit tant d'indulgences dans le Nord, fût le fils d'un marchand milanais, ou d'un génois? ce qui importe, c'est qu'il ait fait trafic d'indulgences. On se soucie peu que le cardinal Martinusius ait été moine de Saint-Basile, ou ermite de Saint-Paul; mais on s'intéresse à savoir si ce défenseur de la Transylvanie contre les Turcs fut assassiné par les ordres de Ferdinand Ier, frère de Charles V. Enfin Sarpi et Pallavicini ont tous deux dit la vérité d'une manière différente, l'un en homme libre, défenseur d'un sénat libre; l'autre en jésuite qui voulait être cardinal.

Dès l'an 1533, Charles V proposa la convocation de ce concile au pape Clément VII, qui, encore effrayé du saccagement de Rome et de sa prison, craignant que le prétexte de sa bâtardise n'enhardît un concile à le déposer, éluda cette proposition, sans oser refuser l'empereur. Le roi de France, François Ier, proposa Genève pour le lieu de l'assemblée, précisément dans le temps qu'on commençait à prêcher la réforme dans cette ville (1540). Il est bien probable que si le concile se fût tenu dans Genève, le parti des réformés y eût beaucoup perdu.

Pendant qu'on diffère, les protestants d'Allemagne demandent un concile national, et se fondent dans leur réponse au légat Contarini sur ces paroles expresses : « Quand deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux. » On leur accorde que cet article est certain; mais que, si dans cent mille endroits de la terre, deux ou trois personnes sont assemblées en ce nom, cela pourrait produire cent mille conciles, et cent mille confessions de foi différentes : en ce cas il n'y aurait eu jamais de réunion, mais aussi il n'y eût peut-être jamais eu de guerre civile. La multitude des opinions diverses produit nécessairement la tolérance.

Le pape Paul III, Farnèse, propose Vicence; mais les Vénitiens répondent que le divan de Constantinople prendrait trop d'ombrage d'une assemblée de chrétiens dans le territoire de Venise. Il propose Mantoue; mais le seigneur de cette ville craint d'y recevoir une garnison étrangère : (1542) enfin il se décide pour la ville de Trente, voulant complaire à l'empereur, dont il avait très-grand besoin; car il espérait alors d'obtenir l'investiture du Milanais pour son bâtard Pierre Farnèse, auquel il donna depuis Parme et Plaisance.

(1545) Le concile est enfin convoqué par une bulle, « de l'autorité du Père, du Fils, du Saint-Esprit, des apôtres Pierre et Paul, laquelle autorité le pape exerce en terre : » priant l'empereur, le roi de

France, et les autres princes, de venir au concile. Charles V témoigne son indignation de ce qu'on ose mettre un roi à côté de lui, et surtout un roi allié des musulmans, après tous les services rendus par l'empereur à l'Église. Il oubliait le pillage de Rome.

Le pape Paul III, ne pouvant plus espérer que l'empereur donnât le Milanais à son bâtard, voulait lui donner l'investiture de Parme et de Plaisance, et croyait avoir besoin du secours de François Ier. Pour intimider l'empereur, pressé à la fois par les Turcs et par les protestants, il menace Charles V du sort de Dathan, Coré, et Abiron, s'il s'oppose à l'investiture de Parme, ajoutant que « les juifs sont dispersés pour avoir supplicié le maître, et que les Grecs sont asservis pour avoir bravé le vicaire. » Mais il ne fallait pas que les vicaires de Dieu eussent tant de bâtards.

Après bien des intrigues, l'empereur et le pape se réconcilient. Charles permet que le bâtard du pape règne à Parme, et Paul envoie trois légats pour ouvrir à Trente le concile qu'il doit diriger de Rome. Ces légats ont un chiffre avec le pape; c'était une invention alors très-peu commune, et dont les Italiens se servirent les premiers.

Les légats et l'archevêque de Trente commencent par accorder trois ans et cent soixante jours de délivrance du purgatoire à quiconque se trouvera dans la ville à l'ouverture du concile.

(1545) Le pape défend par une bulle qu'aucun prélat comparaisse par procureur; et aussitôt les procureurs de l'archevêque de Mayence arrivent, et sont bien reçus. Cette loi ne regardait pas les évêques princes d'Allemagne, qu'on avait tant intérêt de ménager.

Paul III investit enfin son fils Pierre-Louis Farnèse du duché de Parme et Plaisance, avec la connivence de Charles-Quint, et publie un jubilé.

Le concile s'ouvre par le sermon de l'évêque de Bitonto. Ce prélat prouve qu'un concile était nécessaire, premièrement, « parce que plusieurs conciles ont déposé des rois et des empereurs; secondement, parce que, dans *l'Énéide*, Jupiter assembla le conseil des dieux. Il dit qu'à la création de l'homme et à la tour de Babel, Dieu s'y prit en forme de concile, et que tous les prélats doivent se rendre à Trente, comme dans le cheval de Troie : enfin, que la porte du concile et du paradis est la même; l'eau vive en découle, les Pères doivent en arroser leurs cœurs comme des terres sèches; faute de quoi le Saint-Esprit leur ouvrira la bouche comme à Balaam et à Caïphe. »

Un tel discours semble réfuter ce que nous avons dit de la renaissance des lettres en Italie : mais cet évêque de Bitonto était un moine du Milanais. Un Florentin, un Romain, un élève des Bembo et des Casa, n'eût point parlé ainsi. Il faut songer que le bon goût établi dans plusieurs villes ne s'est jamais étendu dans toutes les provinces.

(1546) La première chose qui fut ordonnée par le concile, c'est que les prélats fussent toujours revêtus de l'habit de leur profession. La coutume était alors de s'habiller en séculier, excepté quand ils officiaient.

Il y avait alors peu de prélats au concile, et la plupart des évêques

des grands siéges menaient avec eux des théologiens qui parlaient pour eux. Il y avait aussi des théologiens employés par le pape.

Presque tous ces théologiens étaient ou de l'ordre de Saint-François ou de celui de Saint-Dominique. Ces moines disputèrent sur le péché originel, malgré les ambassadeurs de l'empereur, qui réclamaient en vain contre ces disputes, regardées par eux comme inutiles. Ils entamèrent la grande question si la Vierge, mère de Jésus-Christ, naquit soumise au péché d'Adam. Les dominicains, ennemis des franciscains, soutinrent toujours avec saint Thomas qu'elle fut conçue dans le péché. La dispute fut vive et longue, et le concile ne la détermina qu'en statuant qu'on ne comprenait pas la Vierge dans le péché originel commun à tous les hommes, mais aussi qu'on ne l'en exceptait pas

Duprat, évêque de Clermont, demande ensuite qu'on prie Dieu pour le roi de France comme pour l'empereur, puisque ce roi a été invité au concile; mais il est refusé, sous prétexte qu'il aurait fallu prier aussi pour les autres rois, et qu'on aurait indisposé ceux qu'on aurait nommés les derniers. Leurs rangs n'étaient plus réglés comme autrefois.

(1546) Pierre Danès arrive en qualité d'ambassadeur de France. C'est alors que dans une des congrégations il fit cette fameuse réponse à un évêque italien, qui dit, après l'avoir entendu haranguer : « Vraiment ce coq chante bien. » Les mots de *coq* et de *Français* signifient la même chose dans la langue latine, dont se servait cet évêque. Danès répondit à ce froid jeu de mots : « Plût à Dieu que Pierre se repentît au chant du coq ! »

C'est ici le lieu de placer le mot de dom Barthélemy des Martyrs, primat de Portugal, qui, en parlant de la nécessité d'une réformation, dit : « Les très-illustres cardinaux doivent être très-illustrement réformés. »

Les évêques cédaient avec peine aux cardinaux, qu'ils ne comptaient pas dans la hiérarchie de l'Église; et les cardinaux alors ne prenaient point le titre d'*éminence*, qu'ils ne se sont donné que sous Urbain VIII. On peut encore observer que tous les pères et les théologiens du concile parlaient en latin dans les sessions : mais ils avaient quelque peine à s'entendre les uns les autres; un Polonais, un Anglais, un Allemand, un Français, un Italien, prononçant tous d'une manière très-différente.

(1546) Une des plus importantes questions qui furent agitées fut celle de la résidence et de l'établissement des évêques de droit divin. Presque tous les prélats, excepté ceux d'Italie, attachés particulièrement au pape, s'obstinèrent toujours à vouloir qu'on décidât que leur institution était divine, prétendant que si elle ne l'était pas ils ne se voyaient pas en droit de condamner les protestants. Mais aussi, en recevant leurs bulles du pape, comment pouvaient-ils être établis purement de droit divin ? Si le concile constatait ce droit, le pape n'était plus qu'un évêque comme eux. Sa chaire était la première dans l'Église latine, mais non le principe des autres chaires : elle perdait son autorité; et

cette question, qui d'abord semblait purement théologique, tenait en effet à la politique la plus délicate. Elle fut longtemps débattue avec éloquence, et aucun des papes sous qui se tint ce long concile ne souffrit qu'elle fût décidée.

Les matières de la prédestination et de la grâce furent longtemps agitées. Les décrets furent formés. Dominique de Soto, théologien dans ce concile, expliqua ces décrets en faveur de l'opinion des dominicains, en trois volumes *in-folio;* mais frère André Vega les expliqua, en quinze tomes, à l'avantage des cordeliers.

La doctrine des sept sacrements fut ensuite examinée longtemps avec attention, et n'excita aucune dispute.

Après avoir établi cette doctrine telle qu'elle est reçue par toute l'Église latine, on passa à la pluralité des bénéfices, article plus épineux. Plusieurs voix réclament contre l'abus introduit dès longtemps de tant de prélatures accumulées dans les mêmes mains. On renouvelle les plaintes faites du temps de Clément VII, qui donna, en 1534, au cardinal Hippolyte, son neveu, la jouissance de tous les bénéfices de la terre vacants pendant six mois.

Le pape Paul III veut se réserver la décision de cette question; mais les Pères décrètent qu'on ne peut posséder deux évêchés à la fois. Ils statuent pourtant qu'on le peut avec une dispense de Rome, et c'est ce qu'on n'a jamais refusé aux prélats allemands : ainsi il est arrivé qu'un curé ne jouit jamais de deux paroisses de cent écus chacune, et qu'un prélat possède des évêchés de plusieurs millions. Il était de l'intérêt de tous les princes et de tous les peuples de déraciner cet abus : il est cependant autorisé.

Cet article ayant mis quelque aigreur dans les esprits, Paul III transfère le concile de Trente à Bologne, sous prétexte des maladies qui régnaient à Trente.

Pendant les deux premières sessions du concile à Bologne, le bâtard du pape, Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, devenu insupportable par l'insolence de ses débauches et de ses rapines, est assassiné dans Plaisance, ainsi que Cosme de Médicis l'avait été auparavant dans Florence, Julien avant ce Cosme, le duc Galéas à Milan, et tant d'autres princes nouveaux. Il n'est pas prouvé que Charles-Quint eut part à ce meurtre; mais il en recueillit le fruit dès le lendemain, et le gouverneur de Milan se saisit de Plaisance au nom de l'empereur.

(1548) On peut juger si cet assassinat et cette promptitude à priver le pape de la ville de Plaisance mirent des dissensions entre l'empereur et Paul III. Ces querelles influaient sur le concile; le peu d'évêques impériaux restés à Trente ne voulaient point reconnaître les Pères de Bologne.

C'est dans le temps de ces divisions que Charles-Quint ayant vaincu les princes protestants dans la célèbre bataille de Mulberg, en 1547, et marchant de succès en succès, mécontent du pape, n'espérant plus rien d'un concile divisé, ambitionne la gloire de faire ce que n'avait pu ce concile, de réunir, du moins pour un temps, les catholiques et

les protestants d'Allemagne. Il fait travailler des théologiens de tous les partis; il fait publier son *inhalt*, son *interim*, profession de foi passagère en attendant mieux. Ce n'était point se déclarer chef de l'Église, comme le roi d'Angleterre, Henri VIII; mais c'eût été l'être en effet, si les Allemands avaient eu autant de docilité que les Anglais.

Le fondement de cette formule de l'*interim* est la doctrine romaine, mais mitigée, et expliquée en termes qui peuvent ne point choquer les réformateurs. On permet aux peuples le vin dans la communion; on permet aux prêtres le mariage. Il y avait de quoi contenter tout le monde, si l'esprit de division pouvait jamais être content: mais ni les catholiques ni les protestants ne furent satisfaits. Paul III (1548), qui pouvait éclater contre cette entreprise, garda le silence. Il prévoyait qu'elle tomberait d'elle-même; et, s'il osait se servir des armes des Grégoire VII et des Innocent IV contre l'empereur, l'exemple de l'Angleterre et le pouvoir de Charles le faisaient trembler.

D'autres intérêts plus pressants, parce qu'ils sont particuliers, troublent la vie du pape. L'affaire de Parme et de Plaisance était des plus épineuses et des plus bizarres : Charles-Quint, comme maître de la Lombardie, vient de réunir Plaisance à ce domaine, et peut y réunir Parme.

Le pape, de son côté, veut réunir Parme à l'État ecclésiastique, et donner un équivalent à son petit-fils Octave Farnèse. Ce prince a épousé une bâtarde de Charles-Quint, qui lui ravit Plaisance : il est petit-fils du pape, qui veut le priver de Parme. Persécuté à la fois par ses deux grands-pères, il prend le parti d'implorer le secours de la France, et de résister au pape son aïeul. Ainsi, dans le concile de Trente, c'est l'incontinence du pape et de l'empereur qui forme la querelle la plus importante. Ce sont leurs bâtards qui produisent les plus violentes intrigues, tandis que des moines théologiens argumentent. Ce pontife meurt saisi de douleur, comme presque tous les souverains au milieu des troubles qu'ils ont excités, et qu'ils ne voient point finir. De grands reproches, et peut-être beaucoup de calomnies, flétrissent sa mémoire.

(1551) Jean del Monte, Jules III, est élu, et consent à rétablir le concile à Trente; mais la querelle de Parme traverse toujours le concile. Octave Farnèse persiste à ne point rendre Parme à l'Église; Charles-Quint s'obstine à garder Plaisance, malgré les pleurs de sa fille Marguerite, épouse d'Octave. Une autre bâtarde se jette à la traverse. et attire la guerre en Italie; c'est la femme d'un frère d'Octave, fille du roi de France, Henri II, et de la duchesse de Valentinois; elle obtient aisément que Henri, son père, se mêle de la querelle. Ce roi protége donc les Farnèse contre l'empereur et le pape; et celui qui fait brûler les protestants en France, s'oppose à la tenue d'un concile contre les protestants.

Tandis que le roi très-chrétien se déclare contre le concile, quelques princes protestants y envoient leurs ambassadeurs, comme Maurice, nouveau duc de Saxe, un duc de Virtemberg, et ensuite l'élec-

teur de Brandebourg; mais ces ministres, peu satisfaits, s'en retournent bientôt. Le roi de France y envoie aussi un ambassadeur, Jacques Amyot, plus connu par sa naïve traduction de Plutarque que par cette ambassade; mais il n'arrive que pour protester contre l'assemblée.

(1551) Cependant deux électeurs, Mayence et Trèves, prennent séance au-dessous des légats : deux cardinaux légats, deux nonces, deux ambassadeurs de Charles-Quint, un du roi des Romains, quelques prélats italiens, espagnols, allemands, rendent au concile son activité.

Les cordeliers et les jacobins partagent encore les opinions des Pères sur l'eucharistie comme sur la prédestination. Les cordeliers soutiennent que le corps de Dieu, dans le sacrement, passe d'un lieu à un autre; et les jacobins affirment que ce corps ne passe point d'un lieu à un autre, mais qu'il est fait en un instant du pain transsubstantié.

Les Pères décident que le corps divin est sous l'apparence du pain, et son sang sous l'apparence du vin; que le corps et le sang sont ensemble dans chaque espèce par concomitance, tout entiers, reproduits en un instant dans chaque parcelle et dans chaque goutte, auxquelles on doit un culte de latrie.

Cependant le prince Philippe, fils de Charles-Quint, depuis roi d'Espagne, et le prince héréditaire de Savoie, passent par Trente (1552). Il est dit dans quelques livres concernant les beaux arts, « que les Pères donnèrent un bal à ces princes, que le cardinal de Mantoue ouvrit le bal, et que les Pères dansèrent avec beaucoup de gravité et de décence. » On cite sur ce fait le cardinal Pallavicini; et, pour faire voir que la danse n'est point une chose profane, on se prévaut du silence de fra-Paolo, qui ne condamne point ce bal du concile.

Il est vrai que chez les Hébreux et chez les Gentils la danse fut souvent une cérémonie religieuse; il est vrai que Jésus-Christ chanta et dansa après sa pâque juive, comme le dit saint Augustin dans ses Lettres : mais il n'est pas vrai, comme on le dit, que Pallavicini parle de cette danse des Pères. On réclame en vain l'indulgence de fra-Paolo : s'il ne condamne point ce bal, c'est qu'en effet les Pères ne dansèrent point. Pallavicini, dans son livre onzième, chapitre 15, dit seulement qu'après un repas magnifique donné par le cardinal de Mantoue, président du concile, dans une salle bâtie exprès à trois cents pas de la ville, il y eut des divertissements, des joutes, des danses; mais il ne dit point du tout que ce président et le concile aient dansé.

Au milieu de ces divertissements et des occupations plus sérieuses du concile, Ferdinand Ier, roi de Hongrie, frère de Charles-Quint, fait assassiner le cardinal Martinusius en Hongrie. Le concile, à cette nouvelle, est plein d'indignation et de trouble. Les Pères remettent la connaissance de cet attentat au pape, qui n'en peut connaître; ce n'est plus le temps de Thomas Becquet et de Henri II d'Angleterre.

Jules III excommunie les assassins, qui étaient Italiens, et, au bout

de quelque temps, déclare le roi Ferdinand, frère du puissant Charles-Quint, absous des censures. Le meurtre du célèbre Martinusius demeure dans le grand nombre des assassinats impunis qui déshonorent la nature humaine.

De plus grandes entreprises dérangent le concile : le parti protestant, défait à Mulberg, reprend vigueur; il est en armes. Le nouvel électeur de Saxe, Maurice, assiége Augsbourg (1552). L'empereur est surpris dans les défilés du Tyrol : obligé de fuir avec son frère Ferdinand, il perd tout le fruit de ses victoires. Les Turcs menacent la Hongrie. Henri II, toujours ligué avec les Turcs et les protestants, tandis qu'il fait brûler les hérétiques de son royaume, envoie des troupes en Allemagne et en Italie. Les pères du concile s'enfuient en hâte de la ville de Trente, et le concile est oublié pendant dix années.

(1560) Enfin Medichino, Pie IV, qui se disait de la maison de ces grands négociants et de ces grands princes les Médicis, ressuscite le concile de Trente. Il invite tous les princes chrétiens; il envoie même des nonces aux princes protestants assemblés à Naumbourg en Saxe. Il leur écrit, *A mon cher fils;* mais ces princes ne le reconnaissent point pour père, et refusent ses lettres.

(1562) Le concile recommence par une procession de cent douze évêques entre deux files de mousquetaires. Un évêque de Reggio prêche avec plus d'éloquence que n'avait fait l'évêque de Bitonto. On ne peut relever davantage le pouvoir de l'Église; il égale son autorité à celle de Dieu : « Car, dit-il, l'Église a détruit la circoncision et le sabbat que Dieu même avait ordonnés [1]. » Dans les deux années 1562 et 63 que dura la reprise du concile, il s'élève presque toujours des disputes entre les ambassadeurs sur la préséance : ceux de Bavière veulent l'emporter sur ceux de Venise; mais ils cèdent enfin, après de longues contestations.

(1562) Les ambassadeurs des cantons suisses catholiques demandent la préséance sur ceux du duc de Florence, et l'obtiennent. L'un de ces députés suisses, nommé Melchior Luci, dit qu'il est prêt de soutenir le concile avec son épée, et de traiter les ennemis de l'Église comme ses compatriotes ont traité le curé Zuingle et ses adhérents, qu'ils tuèrent et qu'ils brûlèrent pour la bonne cause.

Mais la plus grande dispute fut entre les ambassadeurs de France et d'Espagne. Le comte de Luna, ambassadeur de Philippe II, roi d'Espagne, veut être encensé à la messe, et baiser la patène avant Ferrier, ambassadeur de France. Ne pouvant obtenir cette distinction, il se réduit à souffrir qu'on emploie en même temps deux patènes et deux encensoirs : Ferrier fut inflexible. On se menace de part et d'autre; le service est interrompu, l'église est remplie de tumulte. On apaise enfin ce différend, en supprimant la cérémonie de l'encensoir et le baiser de la patène.

D'autres difficultés retardaient l'examen des questions théologiques.

1. Cet évêque avait plus raison qu'il ne croyait; car Jésus ne prêcha rien que l'obéissance à la religion juive, et ne commanda jamais rien de ce que l'on pratique chez les chrétiens : cela est évident.

Les ambassadeurs de l'empereur Ferdinand, successeur de Charles-Quint, veulent que cette assemblée soit un nouveau concile, et non pas une continuation du premier. Les légats prennent un parti mitoyen; ils disent : « Nous continuons le concile en l'indiquant, et nous l'indiquons en le continuant. »

La grande question de l'institution et de la résidence des prélats de droit divin se renouvelle avec chaleur (mars 1562); les évêques espagnols, aidés de quelques prélats arrivés de France, soutiennent leurs prétentions : c'est à cette occasion qu'ils se plaignent que le Saint-Esprit arrive toujours de Rome dans la malle du courrier; bon mot célèbre dont les protestants ont triomphé.

Pie IV, outré de l'obstination des évêques, dit que les ultramontains sont ennemis du saint-siége, qu'il aura recours à un million d'écus d'or. Les prélats espagnols se plaignent hautement que les prélats italiens abandonnent les droits de l'épiscopat, et qu'ils reçoivent du pape soixante écus d'or par mois : la plupart des prélats italiens étaient pauvres, et le saint-siége de Rome, plus riche que tous les évêques du concile ensemble, pouvait les aider avec bienséance; mais ceux qui reçoivent sont toujours de l'avis de celui qui donne.

Pie IV offre à Catherine de Médicis, régente de France, cent mille écus d'or, et cent mille autres en prêt, avec un corps de Suisses et d'Allemands catholiques, si elle veut exterminer les huguenots de France, faire enfermer dans la Bastille Montluc, évêque de Valence, soupçonné de les favoriser, et le chancelier de L'Hospital, fils d'un Juif, mais qui était le plus grand homme de France, si ce titre est dû au génie, à la science et à la probité réunies. Le pape demande encore qu'on abolisse toutes les lois des parlements de France sur tout ce qui concerne l'Église (1562); et dans ces espérances, il donne vingt-cinq mille écus d'avance. L'humiliation de recevoir cette aumône de vingt-cinq mille écus montre dans quel abîme de misère le gouvernement de France était alors plongé.

(Novembre 1562) Ce fut un plus grand opprobre quand le cardinal de Lorraine, arrivant enfin au concile avec quelques évêques français, commença par se plaindre que le pape n'eût donné que vingt-cinq mille écus au roi son maître. C'est alors que l'ambassadeur Ferrier, dans son discours au concile, compare Charles IX enfant à l'empereur Constantin. Chaque ambassadeur ne manquait pas de faire la même comparaison en faveur de son souverain : ce parallèle ne convenait à personne; d'ailleurs Constantin ne reçut jamais d'un pape vingt-cinq mille écus de subsides, et il y avait un peu de différence entre un enfant dont la mère était régente dans une partie des Gaules, et un empereur d'Orient et d'Occident.

Les ambassadeurs de Ferdinand au concile se plaignaient cependant avec aigreur que le pape eût promis de l'argent à la France. Ils demandaient que le concile réformât le pape et sa cour, qu'il n'y eût tout au plus que vingt-quatre cardinaux, ainsi que le concile de Bâle l'avait statué (1562), ne songeant pas que ce petit nombre les rendait plus considérables. Ferdinand Ier demandait encore que chaque nation

priât Dieu dans sa langue, que le calice fût accordé aux laïques, et qu'on laissât les princes allemands maîtres des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés.

On faisait de telles propositions quand on était mécontent du siége de Rome, et on les oubliait quand on s'était rapproché.

La dispute sur le calice dura longtemps. Plusieurs théologiens affirmèrent que la coupe n'est pas nécessaire à la communion; que la manne du désert, figure de l'eucharistie, avait été mangée sans boire; que Jonathas ne but point en mangeant son miel; que Jésus-Christ en donnant le pain aux apôtres les traita en laïques, et qu'il les fit prêtres en leur donnant le vin. Cette question fut décidée avant l'arrivée du cardinal de Lorraine (16 juillet 1562); mais ensuite on laissa au pape la liberté d'accorder ou de refuser le vin aux laïques, selon qu'il le trouverait plus convenable.

La question du droit divin se renouvelait toujours et divisait le concile. C'est à cette occasion que le jésuite Lainez, successeur d'Ignace dans le généralat de son ordre, et théologien du pape au concile, dit « que les autres Églises ne peuvent réformer la cour romaine, parce que l'esclave n'est pas au-dessus de son seigneur. »

Les évêques italiens étaient de son avis; ils ne reconnaissent de droit divin que dans le pape. Les évêques français, arrivés avec le cardinal de Lorraine, se joignent aux Espagnols contre la cour de Rome : et les prélats italiens disaient que le concile était tombé *dalla rogna spagnuolo nel mal francese.*

(1563) Il fallut négocier, intriguer, répandre l'argent. Les légats gagnaient autant qu'ils pouvaient les théologiens étrangers. Il y eut surtout un certain Hugonis, docteur de Sorbonne, qui leur servit d'espion : il fut avéré qu'il avait reçu cinquante écus d'or d'un évêque de Vintimiglia pour rendre compte des secrets du cardinal de Lorraine.

(Octobre 1563) La cour de France, épuisée alors par les querelles de religion et de politique, n'avait pas même de quoi payer ses théologiens au concile; ils retournent tous en France, excepté cet Hugonis, pensionnaire des légats; neuf évêques français avaient déjà quitté le concile, et il n'en restait plus que huit.

Les querelles de religion faisaient alors couler le sang en France, comme elles en avaient inondé l'Allemagne du temps de Charles-Quint; une paix passagère avait été signée avec le parti protestant, au mois de mars de cette année 1563. Le pape, courroucé de cette paix, fait condamner à Rome, par l'inquisition, le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, huguenot déclaré; mais il enveloppa dans cette condamnation dix autres évêques de France, et on ne voit point que ces évêques en appellent au concile : quelques-uns se contentent de se pourvoir aux parlements du royaume. En un mot, aucune congrégation du concile ne réclama contre cet acte d'autorité.

(1563) Les pères prennent ce temps pour former un décret contre tous les princes qui voudront juger les ecclésiastiques et leur demander des subsides. Tous les ambassadeurs s'opposent à ce décret, qui ne passe point. La querelle s'échauffe; l'ambassadeur de France, Ferrier,

dit dans le tumulte : « Quand Jésus-Christ approche, il ne faut pas crier ici comme les diables : envoyez-nous dans des troupeaux de cochons. » On ne voit pas bien quel rapport ce troupeau de cochons pouvait avoir avec cette dispute.

(11 novembre 1562) Après tant d'altercations toujours vives et toujours apaisées par la prudence des légats, on presse la conclusion du concile. On y décrète, dans la vingt-quatrième session, que le lien du mariage est perpétuel depuis Adam, qu'il est devenu un sacrement depuis Jésus-Christ, que l'adultère ne peut le dissoudre, et qu'il ne peut être annulé que par la parenté jusqu'au quatrième degré, à moins d'une dispense du pape. Les protestants, au contraire, pensaient qu'on pouvait épouser sa cousine, et qu'on peut quitter une femme adultère pour en prendre une autre.

Le concile déclare dans cette session que les évêques, dans les causes criminelles, ne peuvent être jugés que par le pape, et que, s'il est besoin, c'est à lui seul de commettre des évêques pour juges. Cette jurisprudence n'est pas admise dans la plupart des tribunaux, et surtout en France.

(1563) Dans la dernière session, on prononce anathème contre ceux qui rejettent l'invocation des saints, qui prétendent qu'il ne faut invoquer que Dieu seul, et qui pensent que Dieu n'est pas semblable aux princes faibles et bornés qu'on ne peut aborder que par leurs courtisans.

Anathème contre ceux qui ne vénèrent pas les reliques, qui pensent que les os des morts n'ont rien de commun avec l'esprit qui les animait et que ces os n'ont aucune vertu. Anathème contre ceux qui nient le purgatoire, ancien dogme des Égyptiens, des Grecs, et des Romains, sanctifié par l'Église, et regardé par quelques-uns comme plus convenable à un Dieu juste et clément, qui châtie et qui pardonne, que l'enfer éternel, qui semble annoncer l'Être infini comme infiniment implacable.

Dans tous ces anathèmes on ne spécifie ni les peuples de la confession d'Augsbourg, ni ceux de la communion de Zuingle et de Calvin, ni les anglicans.

Cette même session permet que les moines fassent des vœux à l'âge de seize ans, et les filles à douze; permission regardée comme très-préjudiciable à la police des États, mais sans laquelle les ordres monastiques seraient bientôt anéantis.

On soutient la validité des indulgences, première source des querelles pour lesquelles ce concile fut convoqué, et on défend de les vendre : cependant on les vend encore à Rome, mais à très-bon marché; on les revend quatre sous la pièce dans quelques petits cantons catholiques suisses. Le grand profit se fait dans l'Amérique espagnole, où l'on est plus riche et plus ignorant que dans les petits cantons.

(1563) On finit enfin par recommander aux évêques de ne céder jamais la préséance aux ministres des rois et aux seigneurs : l'Église a toujours pensé ainsi.

Le concile est souscrit par quatre légats du pape, onze cardinaux, vingt-cinq archevêques, cent soixante-huit évêques, sept abbés, trente-neuf procureurs d'évêques absents, et sept généraux d'ordre.

On n'y employa pas la formule : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous ; » mais : « En présence du Saint-Esprit il nous a semblé bon. » Cette formule est moins hardie.

Le cardinal de Lorraine renouvela les anciennes acclamations des premiers conciles grecs; il s'écria : « Longues années au pape, à l'empereur, et aux rois ! » Les Pères répétèrent les mêmes paroles. On se plaignit en France qu'il n'eût point nommé le roi son maître, et on vit dès lors combien ce cardinal craignait d'offenser Philippe II, qui fut le soutien de la ligue.

Ainsi finit ce concile, qui dura, dans ses interruptions depuis sa convocation, l'espace de vingt-un ans. Les théologiens qui n'avaient point de voix délibérative y expliquèrent les dogmes; les prélats prononcèrent, les légats du pape les dirigèrent; ils apaisèrent les murmures, adoucirent les aigreurs, éludèrent tout ce qui pouvait blesser la cour de Rome, et furent toujours les maîtres.

Chap. CLXXIII. — *De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne, sa fuite, son retour en France. Mœurs du temps, ligue, assassinats, meurtre du roi, anecdotes curieuses.*

Au milieu de ces désastres et de ces disputes, le duc d'Anjou, qui avait acquis quelque gloire en Europe, dans les journées de Jarnac et de Moncontour, est élu roi de Pologne (1573). Il ne regardait cet honneur que comme un exil. On l'appelait chez un peuple dont il n'entendait pas la langue, regardé alors comme barbare, et qui, moins malheureux, à la vérité, que les Français, moins fanatique, moins agité, était cependant beaucoup plus agreste. L'apanage du duc d'Anjou lui valait plus que la couronne de Pologne; il se montait à douze cent mille livres; et ce royaume éloigné était si pauvre, que, dans le diplôme de l'élection, on stipula, comme une clause essentielle, que le roi dépenserait ces douze cent mille livres en Pologne. Il va donc chercher avec douleur cette terre étrangère. Il n'avait pourtant rien à regretter en France : la cour qu'il abandonnait était en proie à autant de dissensions que le reste de l'État. C'étaient chaque jour des conspirations, ou réelles ou supposées, des duels, des assassinats, des emprisonnements sans forme et sans raison, pires que les troubles qui en étaient cause. On ne voyait pas tomber sur les échafauds autant de têtes considérables qu'en Angleterre, mais il y avait plus de meurtres secrets, et on commençait à connaître le poison.

Cependant, quand les ambassadeurs de Pologne vinrent à Paris rendre hommage à Henri III, on leur donna la fête la plus brillante et la plus ingénieuse. Le naturel et les grâces de la nation perçaient encore à travers tant de calamités et de fureurs. Seize dames de la cour, représentant les seize principales provinces de France, ayant dansé un ballet accompagné de machines, présentèrent au roi de Po-

logne et aux ambassadeurs des médailles d'or, sur lesquelles on avait gravé les productions qui caractérisaient chaque province.

(1574) A peine Henri III est-il transplanté sur le trône de Pologne, que Charles IX meurt à l'âge de vingt-quatre ans et un mois. Il avait rendu son nom odieux à toute la terre, dans un âge où les citoyens de sa capitale ne sont pas encore majeurs. La maladie qui l'emporta est très-rare, son sang coulait par tous les pores : cet accident, dont il y a quelques exemples, est la suite ou d'une crainte excessive, ou d'une passion furieuse, ou d'un tempérament violent et atrabilaire : il passa dans l'esprit des peuples, et surtout des protestants, pour l'effet de la vengeance divine. Opinion utile, si elle pouvait arrêter les attentats de ceux qui sont assez puissants et assez malheureux pour n'être pas soumis au frein des lois !

Dès que Henri III apprend la mort de son frère, il s'évade de Pologne, comme on s'enfuit de prison. Il aurait pu engager le sénat de Pologne à souffrir qu'il se partageât entre ce royaume et ses pays héréditaires, comme il y en a eu tant d'exemples; mais il s'empressa de fuir de ce pays sauvage, pour aller chercher, dans sa patrie, des malheurs, et une mort non moins funeste que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en France.

Il quittait un pays où les mœurs étaient dures, mais simples, et où l'ignorance et la pauvreté rendaient la vie triste, mais exempte de grands crimes. La cour de France était, au contraire, un mélange de luxe, d'intrigues, de galanteries, de débauches, de complots, de superstition, et d'athéisme. Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII, avait introduit la vénalité de presque toutes les charges de la cour, telle qu'elle était à celle du pape. La ressource, utile pour un temps, et dangereuse pour toujours, de vendre les revenus de l'État à des partisans qui avançaient l'argent, était encore une invention qu'elle avait apportée d'Italie. La superstition de l'astrologie judiciaire, des enchantements, et des sortiléges, était aussi un des fruits de sa patrie, transplanté en France : car, quoique le génie des Florentins eût fait revivre dès longtemps les beaux-arts, il s'en fallait beaucoup que la vraie philosophie fût connue. Cette reine avait amené avec elle un astrologue nommé Luc Gauric, homme qui n'eût été de nos jours qu'un misérable charlatan méprisé de la populace, mais qui alors était un homme très-important. Les curieux conservent encore des anneaux constellés, des talismans de ces temps-là. On a cette fameuse médaille où Catherine est représentée toute nue entre les constellations d'*Aries* et *Taurus*, le nom d'*Ébullé Asmodée* sur sa tête, ayant un dard dans une main, un cœur dans l'autre, et dans l'exergue le nom d'*Oxiel*.

Jamais la démence des sortiléges ne fut plus en crédit. Il était commun de faire des figures de cire, qu'on piquait au cœur en prononçant des paroles inintelligibles. On croyait par là faire périr ses ennemis; et le mauvais succès ne détrompait pas. On fit subir la question à Cosme Ruggieri, Florentin, accusé d'avoir attenté, par de tels sortiléges, à la vie de Charles IX. Un de ces sorciers, condamné à être

brûlé, dit, dans son interrogatoire, qu'il y en avait plus de trente mille en France.

Ces manies étaient jointes à des pratiques de dévotion; et ces pratiques se mêlaient à la débauche effrénée. Les protestants, au contraire, qui se piquaient de réforme, opposaient des mœurs austères à celles de la cour; ils punissaient de mort l'adultère. Les spectacles, les jeux, leur étaient autant en horreur que les cérémonies de l'Église romaine; ils mettaient presque au même rang la messe et les sortiléges : de sorte qu'il y avait deux nations dans la France absolument différentes l'une de l'autre; et on espérait d'autant moins la réunion, que les huguenots avaient, surtout depuis la Saint-Barthélemy, formé le dessein de s'ériger en république.

Le roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, et le prince Henri de Condé, fils de Louis assassiné à Jarnac, étaient les chefs du parti; mais ils avaient été retenus prisonniers à la cour depuis le temps des massacres. Charles IX leur avait proposé l'alternative d'un changement de religion ou de la mort. Les princes, en qui la religion n'est presque jamais que leur intérêt, se résolvent rarement au martyre. Henri de Navarre et Henri de Condé s'étaient faits catholiques; mais vers le temps de la mort de Charles IX, Condé, évadé de prison, avait abjuré l'Église romaine à Strasbourg; et, réfugié dans le Palatinat, il ménageait chez les Allemands des secours pour son parti, à l'exemple de son père.

Henri III, en revenant en France, pouvait la rétablir; elle était sanglante, déchirée, mais non démembrée. Pignerol, le marquisat de Saluces, et par conséquent les portes de l'Italie, étaient encore à elle. Une administration tolérable peut guérir, en peu d'années, les plaies d'un royaume dont le terrain est fertile et les habitants industrieux. Henri de Navarre était toujours entre les mains de la reine mère, déclarée régente par Charles IX jusqu'au retour du nouveau roi. Les protestants ne demandaient que la sûreté de leurs biens et de leur religion; et leur projet de former une république ne pouvait prévaloir contre l'autorité souveraine, déployée sans faiblesse et sans excès. Il eût été aisé de les contenir : tel avait toujours été l'avis des plus sages têtes, d'un chancelier de L'Hospital, d'un Paul de Foix, d'un Christophe de Thou, père du véridique et éloquent historien, d'un Pibrac, d'un Harlay : mais les favoris, croyant gagner à la guerre, la firent résoudre.

A peine donc le roi fut à Lyon, qu'avec le peu de troupes qu'on lui avait amenées il voulut forcer des villes, qu'il eût pu ranger à leur devoir avec un peu de politique. Il dut s'apercevoir, quand il voulut entrer à main armée dans une petite ville nommée Livron, qu'il n'avait pas pris le bon parti; on lui cria du haut des murs : « Approchez, assassins; venez, massacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'amiral[1]. »

1. Il paraît, d'après les mémoires du temps, que la voix publique accusait Henri III d'avoir aidé sa mère à vaincre la résistance que Charles IX oppo-

Il n'avait pas alors de quoi payer ses soldats; ils se débandèrent; et, trop heureux de n'être point attaqué dans son chemin, il alla se faire sacrer à Reims, et faire son entrée dans Paris sous ces tristes auspices, au milieu de la guerre civile qu'il avait fait renaître à son arrivée, et qu'il eût pu étouffer. Il ne sut ni contenir les huguenots, ni contenter les catholiques, ni réprimer son frère le duc d'Alençon, alors duc d'Anjou, ni gouverner ses finances, ni discipliner une armée : il voulait être absolu, et ne prit aucun moyen de l'être. Ses débauches honteuses avec ses mignons le rendirent odieux; ses superstitions, ses processions, dont il croyait couvrir ses scandales, et qui les augmentaient, l'avilirent; ses profusions, dans un temps où il fallait n'employer l'or que pour avoir du fer, énervèrent son autorité. Nulle police, nulle justice : on tuait, on assassinait ses favoris sous ses yeux, ou ils s'égorgeaient mutuellement dans leurs querelles. Son propre frère, le duc d'Anjou, catholique, s'unit contre lui avec le prince Henri de Condé, calviniste, et fait venir des Suisses, tandis que Condé rentre en France avec des Allemands.

Dans cette anarchie, Henri, duc de Guise, fils de François, riche, puissant, devenu le chef de la maison de Lorraine en France, ayant tout le crédit de son père, idolâtré du peuple, redouté à la cour, force le roi à lui donner le commandement des armées. Son intérêt était que tout fût brouillé, afin que la cour eût toujours besoin de lui.

Le roi demande de l'argent à la ville de Paris : elle lui répond qu'elle a fourni trente-six millions d'extraordinaire en quinze ans, et le clergé soixante millions; que les campagnes sont désolées par la soldatesque; la ville, par la rapacité des financiers; l'Eglise, par la simonie et le scandale. Il n'obtient que des plaintes au lieu de secours.

Cependant le jeune Henri de Navarre se sauve enfin de la cour, où il était toujours prisonnier. On pouvait le retenir comme prince du sang; mais on n'avait nul droit sur la liberté d'un roi; il l'était en effet de la basse Navarre, et la haute lui appartenait par droit d'héritage. Il va en Guyenne. Les Allemands, appelés par Condé, entrent dans la Champagne. Le duc d'Anjou, frère du roi, est en armes.

Les dévastations qu'on avait vues sous Charles IX recommencent. Le roi fait alors, par un traité honteux dont on ne lui sait point de gré, ce qu'il aurait dû faire, en souverain habile, à son avénement : il donne la paix; mais il accorde beaucoup plus qu'on ne lui eût demandé d'abord : libre exercice de la religion réformée, temples, synodes, chambres mi-parties de catholiques et de réformés dans les parlements de Paris, de Toulouse, de Grenoble, d'Aix, de Rouen, de Dijon, de Rennes. Il désavoue publiquement la Saint-Barthélemy, à

sait au massacre de la Saint-Barthélemy. Les remords de ce malheureux prince, sa mort extraordinaire, avaient rejeté toute la haine de ce forfait sur Catherine et sur Henri III, d'ailleurs avili par sa superstition et par ses mœurs.

Dans son passage en Dauphiné, Montbrun pilla les équipages de sa petite armée; et lorsqu'on lui reprocha cette action, il répondit : « La guerre et le jeu rendent les hommes égaux. » (*Ed. de Kehl.*)

laquelle il n'avait eu que trop de part. Il exempte d'impositions, pour six ans, les enfants de ceux qui ont été tués dans les massacres; réhabilite la mémoire de l'amiral Coligny; et pour comble d'humiliation, il se soumet à payer les troupes allemandes du prince palatin, Casimir, qui le forçaient à cette paix : mais n'ayant pas de quoi les satisfaire, il les laisse vivre à discrétion pendant trois mois dans la Bourgogne et dans la Champagne. Enfin il envoie au prince Casimir six cent mille écus par Bellièvre. Casimir retient l'envoyé du roi en otage pour le reste du payement, et l'emmène prisonnier à Heidelberg, où il fait porter en triomphe, au son des fanfares, les dépouilles de la France, dans des chariots traînés par des bœufs dont on avait doré les cornes.

Ce fut cet excès d'opprobre qui enhardit le duc Henri de Guise à former la ligue projetée par son oncle le cardinal de Lorraine, et à s'élever sur les ruines d'un royaume si malheureux et si mal gouverné. Tout respirait alors les factions, et Henri de Guise était fait pour elles. Il avait, dit-on, toutes les grandes qualités de son père, avec une ambition plus effrénée et plus artificieuse. Il enchantait comme lui tous les cœurs. On disait du père et du fils qu'auprès d'eux tous les autres princes paraissaient peuple. On vantait la générosité de son cœur; mais il n'en avait pas donné un grand exemple quand il foula aux pieds, dans la rue Bétisi, le corps de l'amiral Coligny, jeté à ses yeux par les fenêtres.

La première proposition de la ligue fut faite dans Paris. On fit courir chez les bourgeois les plus zélés des papiers qui contenaient un projet d'association pour défendre la religion, le roi, et la liberté de l'État; c'est-à-dire pour opprimer à la fois le roi et l'État par les armes de la religion. La ligue fut ensuite signée solennellement à Péronne et dans presque toute la Picardie. Bientôt après les autres provinces y entrent. Le roi d'Espagne la protége, et ensuite les papes l'autorisent. Le roi, pressé entre les calvinistes, qui demandaient trop de liberté, et les ligueurs qui voulaient lui ravir la sienne, croit faire un coup d'État en signant lui-même la ligue, de peur qu'elle ne l'écrase. Il s'en déclare le chef, et par cela même il l'enhardit. Il se voit obligé de rompre malgré lui la paix qu'il avait donnée aux réformés (1576), sans avoir d'argent pour renouveler la guerre. Les états généraux sont assemblés à Blois; mais on lui refuse les subsides qu'il demande pour cette guerre, à laquelle les états mêmes le forçaient. Il n'obtient pas seulement la permission de se ruiner en aliénant son domaine. Il assemble pourtant une armée, en se ruinant d'une autre manière, en engageant les revenus de la couronne, en créant de nouvelles charges. Les hostilités se renouvellent de tous côtés, et la paix se fait encore. Le roi n'avait voulu avoir de l'argent et une armée que pour être en état de ne plus craindre les Guises : mais, dès que la paix est faite, il consomme ces faibles ressources en vains plaisirs, en fêtes, en profusions pour ses favoris.

Il était difficile de gouverner un tel royaume autrement qu'avec du fer et de l'or. Henri III pouvait à peine avoir l'un et l'autre. Il faut voir quelles peines il eut à obtenir dans ses pressants besoins treize

cent mille francs du clergé pour six années, à faire vérifier au parlement quelques nouveaux édits bursaux, et avec quelle rapacité le marquis d'O, surintendant des finances, dévorait cette subsistance passagère.

Il ne régnait pas. La ligue catholique et les confédérés protestants se faisaient la guerre malgré lui dans les provinces. Les maladies contagieuses, la famine, se joignaient à tant de fléaux : et c'est dans ces temps de calamités que, pour opposer des favoris au duc de Guise, ayant créé ducs et pairs Joyeuse et d'Épernon, et leur ayant donné la préséance sur leurs anciens pairs, il dépense quatre millions aux noces du duc de Joyeuse, en le mariant à la sœur de la reine sa femme, et en le faisant son beau-frère. De nouveaux impôts pour payer ses prodigalités excitent l'indignation publique. Si le duc de Guise n'avait pas fait une ligue contre lui, la conduite du roi suffisait pour en produire une.

C'est dans ce temps que le duc d'Anjou, son frère, va dans les Pays-Bas chercher, au milieu d'une désolation non moins funeste, une principauté qu'il perdit par une tyrannique imprudence. Comme Henri III permettait à son frère d'aller ravir les provinces des Pays-Bas à Philippe II, à la tête des mécontents de Flandre, on peut juger si le roi d'Espagne encourageait la ligue en France, où elle prenait chaque jour de nouvelles forces. Quelle ressource le roi crut-il avoir contre elle ? celle d'instituer des confréries de pénitents, de bâtir des cellules de moines à Vincennes pour lui et pour les compagnons de ses plaisirs, de prier Dieu en public tandis qu'il outrageait la nature en secret, de se vêtir d'un sac blanc, de porter une discipline et un rosaire à la ceinture, et de s'appeler *frère Henri*. Cela même indigna et enhardit les ligueurs. On prêchait publiquement dans Paris contre sa dévotion scandaleuse. La faction des Seize se formait sous le duc de Guise; et Paris n'était plus au roi que de nom.

(1585) Henri de Guise, devenu maître du parti catholique, avait déjà des troupes avec l'argent de son parti, et il attaquait les amis du roi de Navarre. Ce prince, qui était, comme le roi François Ier, le plus généreux chevalier de son temps, offrit de vider ce grand différend en se battant contre le duc de Guise, ou seul à seul, ou dix contre dix, ou en tel nombre qu'on voudrait. Il écrit à Henri III, son beau-frère : il lui remontre que c'est à lui et à sa couronne que la ligue en veut, bien plus qu'aux huguenots; il lui fait voir le précipice ouvert; il lui offre ses biens et sa vie pour le sauver.

Mais dans ce temps-là même le pape Sixte-Quint fulmine contre le roi de Navarre et le prince de Condé cette fameuse bulle, dans laquelle il les appelle *génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon :* il les déclare déchus de tout droit, de toute succession. La ligue fait valoir la bulle, et force le roi à poursuivre son beau-frère qui voulait le secourir, et à seconder le duc de Guise qui le détrônait avec respect. C'est la neuvième guerre civile depuis la mort de François II.

Henri IV (car il faut déjà l'appeler ainsi, puisque ce nom est si cé-

lèbre et si cher, et qu'il est devenu un nom propre), Henri IV eut à combattre à la fois le roi de France, Marguerite sa propre femme, et la ligue. Marguerite, en se déclarant contre son époux, rappelait ces anciens temps de barbarie où les excommunications rompaient tous les liens de la société, et rendaient un prince exécrable à ses proches. Ce prince se fit connaître dès lors pour un grand homme, en bravant le pape jusque dans Rome, en y faisant afficher dans les carrefours un démenti formel à Sixte-Quint, et en appelant à la cour des pairs de cette bulle.

Il n'eut pas grand'peine à empêcher son imprudente femme de se saisir de l'Agénois, dont elle voulut s'emparer; et quant à l'armée royale qu'on envoya contre lui sous les ordres du duc de Joyeuse, tout le monde sait comment il la vainquit à Coutras (octobre 1587), combattant en soldat à la tête de ses troupes, faisant des prisonniers de sa main, et montrant après la victoire autant d'humanité et de modestie que de valeur pendant la bataille.

Cette journée lui fit plus de réputation qu'elle ne lui donna de véritables avantages. Son armée n'était pas celle d'un souverain qui la soudoie et qui la retient toujours sous le drapeau, c'était celle d'un chef de parti : elle n'avait point de paye réglée. Les capitaines ne pouvaient empêcher leurs soldats d'aller faire leurs moissons; ils étaient obligés eux-mêmes de retourner dans leurs terres. On accusa Henri IV d'avoir perdu le fruit de sa victoire, en allant dans le Béarn voir la comtesse de Grammont, dont il était amoureux. On ne fait pas réflexion qu'il eût été très-aisé de faire agir son armée en son absence, s'il avait pu la conserver. Henri de Condé, son cousin, prince aussi austère dans ses mœurs que le Navarrois avait de galanterie dans les siennes, quitta l'armée comme lui, alla comme lui dans ses terres, après avoir resté quelque temps dans le Poitou, ainsi que tous les officiers, qui jurèrent de se retrouver, le 20 de novembre, au rendez-vous des troupes. C'est ainsi qu'on faisait la guerre alors.

Mais le séjour du prince de Condé dans Saint-Jean d'Angély fut une des plus fatales aventures de ces temps horribles. A peine a-t-il soupé, à son retour, avec Charlotte de La Trémouille, sa femme, qu'il est saisi de convulsions mortelles qui l'emportent en deux jours (janvier 1588). Le simple juge de Saint-Jean d'Angély met la princesse en prison, l'interroge, commence un procès criminel contre elle : il condamne par contumace un jeune page nommé Permillac de Bel-Castel, et fait exécuter Brillant, maître d'hôtel du prince, qui est tiré à quatre chevaux dans Saint-Jean d'Angély, après que la sentence a été confirmée par des commissaires que le roi de Navarre a nommés lui-même. La princesse appelle à la cour des pairs; elle était enceinte; elle fut depuis déclarée innocente, et les procédures brûlées. Il n'est pas inutile de réfuter encore ici ce conte répété dans tant de livres, que la princesse accoucha du père du grand Condé, quatorze mois après la mort de son mari, et que la Sorbonne fut consultée pour savoir si cet enfant était légitime. Rien n'est plus faux, et il est assez prouvé que ce nouveau prince de Condé naquit six mois après la mort de son père.

Si Henri de Navarre défit l'armée de Henri III à la journée de Coutras, le duc de Guise, de son côté, dissipa dans le même temps une armée d'Allemands qui venaient se joindre au Navarrois, et il fit voir, dans cette expédition, autant de conduite que Henri IV avait montré de courage. Le malheur de Coutras et la gloire du duc de Guise furent deux nouvelles disgrâces pour le roi de France. Guise concerte, avec tous les princes de sa maison, une requête au roi, par laquelle on lui demande la publication du concile de Trente, l'établissement de l'inquisition, avec la confiscation des biens des huguenots au profit des chefs de la ligue, de nouvelles places de sûreté pour elle, et le bannissement de ses favoris qu'on lui nommera. Chaque mot de cette requête était une offense. Le peuple de Paris, et surtout les Seize, insultaient publiquement les favoris du roi, et marquaient peu de respect pour sa personne.

Rien ne fait mieux voir la malheureuse administration du gouvernement, qu'une petite chose qui fut la source des désastres de cette année. Le roi, pour éviter les troubles qu'il prévoyait dans Paris, fait défense au duc de Guise d'y venir. Il lui écrit deux lettres; il ordonne qu'on lui dépêche deux courriers. Il ne se trouve point d'argent dans l'épargne pour cette dépense nécessaire : on met les lettres à la poste; et le duc de Guise vient à Paris, ayant pour excuse apparente qu'il n'a point reçu l'ordre. De là suit la journée des Barricades. Il serait superflu de répéter ici ce que tant d'historiens ont détaillé sur cette journée. Qui ne sait que le roi quitta sa capitale, fuyant devant son sujet, et qu'il assembla ensuite les seconds états de Blois, où il fit assassiner le duc et le cardinal de Guise son frère (décembre 1588), après avoir communié avec eux, et avoir fait serment sur l'hostie qu'il les aimerait toujours?

Les lois sont une chose si respectable et si sainte, que si Henri III en avait seulement conservé l'apparence, si, quand il eut en son pouvoir le prince et le cardinal, dans le château de Blois, il eût mis dans sa vengeance, comme il le pouvait, quelque formalité de justice, sa gloire et peut-être sa vie eussent été sauvées; mais l'assassinat d'un héros et d'un prêtre le rendirent exécrable aux yeux de tous les catholiques, sans le rendre plus redoutable.

Je crois devoir réfuter ici une erreur qui se trouve dans beaucoup de livres, et principalement dans *l'État de la France* qu'on réimprime souvent. On y dit que le duc de Guise fut assassiné par les gentilshommes ordinaires de la chambre du roi; et le déclamateur Maimbourg prétend, dans son *Histoire de la ligue*, que Lognac, le chef des assassins, était premier gentilhomme de la chambre : tout cela est faux. Les registres de la chambre des comptes qui ont échappé à l'incendie, et que j'ai consultés, font foi que le maréchal de Retz et le comte de Villequier, tirés du nombre des gentilshommes ordinaires, avaient le titre de premier gentilhomme, charge de nouvelle création, instituée sous Henri II pour le maréchal de Saint-André. Ces mêmes registres font voir les noms des gentilshommes ordinaires de la chambre, qui étaient alors des premières maisons du royaume; ils

avaient succédé sous François Ier aux chambellans, et ceux-ci aux chevaliers de l'hôtel. Les gentilshommes nommés les *quarante-cinq*, qui assassinèrent le duc de Guise, étaient une compagnie nouvelle, formée par le duc d'Épernon, payée au trésor royal sur les billets de ce duc, et aucun de leurs noms ne se trouve parmi les gentilshommes de la chambre.

Lognac, Saint-Capautet, Alfrenas, Herbelade, et leurs compagnons, étaient de pauvres gentilshommes gascons que d'Épernon avait fournis au roi, des gens de main, des gens de service, comme on les appelait alors. Chaque prince, chaque grand seigneur en avait auprès de lui dans ces temps de troubles. C'était par des hommes de cette espèce que la maison de Guise avait fait assassiner Saint-Mégrin, l'un des favoris de Henri III. Ces mœurs étaient bien différentes de la noble démence de l'ancienne chevalerie, et de ces temps d'une barbarie plus généreuse, dans lesquels on terminait ses différends en champ clos, à armes égales.

Tel est le pouvoir de l'opinion chez les hommes, que les mêmes assassins qui n'avaient fait nul scrupule de tuer en lâches le duc de Guise, refusèrent de tremper leurs mains dans le sang du cardinal son frère. Il fallut chercher quatre soldats du régiment des gardes, qui le massacrèrent dans le même château à coups de hallebarde. Il se passa deux jours entre la mort des deux frères : c'est une preuve invincible que le roi aurait eu le temps de se couvrir de quelques apparences d'une forme de justice précipitée.

Non-seulement il n'eut pas l'art de prendre ce masque nécessaire, mais il se manqua encore à lui-même en ne courant pas dans l'instant à Paris avec ses troupes. Il eut beau dire à la reine Catherine, sa mère, qu'il avait pris toutes ses mesures; il n'en avait pris que pour se venger, et non pour régner. Il restait dans Blois, inutilement occupé à examiner les cahiers des états, tandis que Paris, Orléans, Rouen, Dijon, Lyon, Toulouse, se soulevèrent presque en même temps, comme de concert. On ne le regarde plus que comme un assassin et un parjure. Le pape l'excommunie; cette excommunication, qui eût été méprisée en d'autres temps, devient terrible alors, parce qu'elle se joint aux cris de la vengeance publique, et paraît réunir Dieu et les hommes. Soixante-dix docteurs assemblés en Sorbonne le déclarent déchu du trône (1589), et ses sujets déliés du serment de fidélité. Les prêtres refusent l'absolution aux pénitents qui le reconnaissent pour roi. La faction des Seize emprisonne à la Bastille les membres du parlement affectionnés à la monarchie. La veuve du duc de Guise vient demander justice du meurtre de son époux et de son beau-frère. Le parlement, à la requête du procureur général, nomme deux conseillers, Courtin et Michon, qui instruisent le procès criminel contre Henri de Valois, *ci-devant roi de France et de Pologne*. Voy. l'*Histoire du parlement*, où ce fait est discuté (chap. xxx et xxxi).

Ce roi s'était conduit avec tant d'aveuglement, qu'il n'avait point encore d'armée : il envoyait Sanci négocier des soldats chez les Suisses, et il avait la bassesse d'écrire au duc de Mayenne, déjà chef de la

ligue, pour le prier d'oublier l'assassinat de son frère. Il lui faisait parler par le nonce du pape, et Mayenne répondait au nonce : « Je ne pardonnerai jamais à ce misérable. » Les lettres qui rendent compte de cette négociation sont encore aujourd'hui à Rome.

Enfin le roi est obligé d'avoir recours à ce Henri de Navarre, son vainqueur et son successeur légitime, qu'il eût dû dès le commencement de la ligue prendre pour son appui, non-seulement comme le seul intéressé au maintien de la monarchie, mais comme un prince dont il connaissait la franchise, dont l'âme était au-dessus de son siècle, et qui n'aurait jamais abusé de son droit d'héritier présomptif.

Avec le secours du Navarrois, avec les efforts de son parti, il a une armée. Les deux rois arrivent devant Paris. Je ne répéterai pas ici comment Paris fut délivré par le meurtre de Henri III. Je remarquerai seulement avec le président de Thou, que quand le dominicain Jacques Clément, prêtre fanatique, encouragé par son prieur Bourgoin, par son couvent, par l'esprit de la ligue, et muni des sacrements, vint demander audience pour l'assassiner (1589), le roi sentit de la joie en le voyant, et qu'il disait que son cœur s'épanouissait toutes les fois qu'il voyait un moine. Je ne vous fatiguerai point de détails si connus, ni de tout ce qu'on fit à Paris et à Rome : je ne dirai point avec quel zèle on mit sur les autels de Paris le portrait du parricide; qu'on tira le canon à Rome; qu'on y prononça l'éloge du moine : mais il faut observer que dans l'opinion du peuple ce misérable était un saint et un martyr; il avait délivré le peuple de Dieu du tyran persécuteur, à qui on ne donnait d'autre nom que celui d'Hérode. Ce n'est pas que Henri III, roi de France, eût la moindre ressemblance avec ce petit roi de la Palestine; mais le bas peuple, toujours sot et barbare, ayant ouï dire qu'Hérode avait fait égorger tous les petits enfants d'un pays, donnait ce nom à Henri III. Clément était à ses yeux un homme inspiré; il s'était offert à une mort inévitable; ses supérieurs et tous ceux qu'il avait consultés lui avaient ordonné de la part de Dieu de commettre cette sainte action. Son esprit égaré était dans le cas de l'ignorance invincible. Il était intimement persuadé qu'il s'immolait à Dieu, à l'Église, à la patrie; enfin, selon le sentiment de ses théologiens, il courait à la gloire éternelle, et le roi assassiné était damné. C'est ce que quelques théologiens calvinistes avaient pensé de Poltrot; c'est ce que les catholiques avaient dit de l'assassin du prince d'Orange.

Il n'y eut aucun pays catholique, à l'exception de Venise, où le crime de Jacques Clément ne fût consacré. Le jésuite Mariana, qui passait pour un historien sage, s'exprime ainsi dans son livre de l'*Institution des rois* : « Jacques Clément se fit un grand nom; le meurtre fut expié par le meurtre, et le sang royal coula en sacrifice aux mânes du duc de Guise perfidement assassiné. Ainsi périt Jacques Clément, âgé de vingt-quatre ans, la gloire éternelle de la France. » Le fanatisme fut porté en France jusqu'à mettre le portrait de cet assassin sur les autels, avec ces mots gravés au bas : *Saint Jacques Clément, priez pour nous.*

Un fait très-longtemps ignoré, c'est la forme du jugement contre le cadavre du moine parricide : son procès fut fait par le marquis de Richelieu, grand prévôt de France, père du cardinal; et loin que le procureur général, La Guesle, témoin de l'assassinat, et qui avait amené frère Clément à Henri III, fît les fonctions de sa charge dans ce jugement, il ne fit que celle de témoin; il déposa comme les autres. Ce fut Henri IV qui porta lui-même l'arrêt, et qui condamna le corps du moine à être écartelé et brûlé, de l'avis de son conseil, signé *Ruzé* (à Saint-Cloud, 2 août 1589).

Ce qu'on ne savait pas encore, c'est qu'un autre jacobin nommé Jean Le Roi, ayant assassiné le commandant de Coutances en Normandie, Henri IV jugea aussi ce malheureux le jour même qu'il jugea Clément. Il condamna le moine Jean Le Roi à être mis dans un sac et à être jeté dans la rivière; ce qui fut exécuté à Saint-Cloud, deux jours après. C'était une chose très-rare qu'un tel jugement et un tel supplice; mais les crimes qu'on punissait étaient encore plus étonnants.

CHAP. CLXXIV. — *De Henri IV.*

En lisant l'histoire de Henri IV dans Daniel, on est tout étonné de ne le pas trouver un grand homme. On y voit à peine son caractère; très-peu de ces belles réponses qui sont l'image de son âme; rien de ce discours digne de l'immortalité, qu'il tint à l'assemblée des notables de Rouen; aucun détail de tout le bien qu'il fit à la patrie. Des manœuvres de guerre sèchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des jésuites, et enfin la vie du P. Coton, forment, dans Daniel, le règne de Henri IV.

Bayle, souvent aussi répréhensible et aussi petit quand il traite des points d'histoire et des affaires du monde, qu'il est judicieux et profond quand il manie la dialectique, commence son article de Henri IV par dire que « si on l'eût fait eunuque, il eût pu effacer la gloire des Alexandre et des César. » Voilà de ces choses qu'il eût dû effacer de son Dictionnaire. Sa dialectique même lui manque dans cette ridicule supposition; car César fut beaucoup plus débauché que Henri IV ne fut amoureux; et on ne voit pas pourquoi Henri IV eût été plus loin qu'Alexandre. Bayle a-t-il prétendu qu'il faille être un demi-homme pour être un grand homme? Ne savait-il pas, d'ailleurs, quelle foule de grands capitaines a mêlé l'amour aux armes? De tous les guerriers qui se sont fait un nom, il n'y a peut-être que le seul Charles XII qui ait renoncé absolument aux femmes; encore a-t-il eu plus de revers que de succès. Ce n'est pas que je veuille, dans cet ouvrage sérieux, flatter cette vaine galanterie qu'on reproche à la nation française, je ne veux que reconnaître une très-grande vérité : c'est que la nature, qui donne tout, ôte presque toujours la force et le courage à ceux qui sont dépouillés des marques de la virilité, ou en qui ces marques sont imparfaites. Tout est physique dans toutes les espèces; ce n'est pas le bœuf qui combat, c'est le taureau. Les forces de l'âme et du corps sont puisées dans cette source de la vie.

Il n'y a parmi les eunuques que Narsès de capitaine, et qu'Origène et Photius de savants. Henri IV fut souvent amoureux, et quelquefois ridiculement; mais jamais il ne fut amolli : la belle Gabrielle l'appelle dans ses lettres *mon soldat;* ce seul mot réfute Bayle. Il est à souhaiter, pour l'exemple des rois et pour la consolation des peuples, qu'on lise ailleurs, comme dans la grande Histoire de Mézerai, dans Péréfixe, dans les Mémoires de Sully, ce qui concerne les temps de ce bon prince[1].

Faisons, pour notre usage particulier, un précis de cette vie qui fut trop courte. Il est dès son enfance nourri dans les troubles et dans les malheurs. Il se trouve, à quatorze ans, à la bataille de Moncontour. Il est rappelé à Paris. Il n'épouse la sœur de Charles IX que pour voir ses amis assassinés autour de lui, pour courir lui-même risque de sa vie, et pour rester près de trois ans prisonnier d'État. Il ne sort de sa prison que pour essuyer toutes les fatigues et toutes les fortunes de la guerre, manquant souvent du nécessaire, n'ayant jamais de repos, s'exposant comme le plus hardi soldat, faisant des actions qui ne paraissent pas croyables, et qui ne le deviennent que parce qu'il les a répétées; comme lorsqu'à la prise de Cahors, en 1588, il fut sous les armes pendant cinq jours, combattant de rue en rue sans presque prendre de repos. La victoire de Coutras fut due principalement à son courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les cœurs.

Le meurtre de Henri III le fait roi de France : mais la religion sert de prétexte à la moitié des chefs de l'armée pour l'abandonner, et à la ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choisit pour roi un fantôme, un cardinal de Bourbon-Vendôme; et le roi d'Espagne, Philippe II, maître de la ligue par son argent, compte déjà la France pour une de ses provinces. Le duc de Savoie, gendre de Philippe, envahit la Provence et le Dauphiné. Le parlement de Languedoc défend, sous peine de la vie, de le reconnaître, et le déclare « incapable de posséder

1. Ce passage du Dictionnaire de Bayle, ainsi qu'un grand nombre d'autres, ne peut être regardé que comme une plaisanterie.

Il est certain qu'un prince qui profite de l'impunité que son rang lui assure, pour priver un de ses sujets de sa femme, commet un acte de tyrannie : l'adultère est un crime pour un souverain comme pour un particulier; mais les circonstances qui augmentent ou diminuent la gravité du crime, sans en changer la nature, rendent celui-ci bien plus grave dans un roi que dans un homme privé.

Il faut avouer encore qu'un prince dont les passions sont publiques peut s'avilir, soit par l'influence que sa faiblesse donne à ses maîtresses, soit par les actions indignes de lui où l'amour peut l'entraîner, soit même par le ridicule dont peuvent le couvrir les infidélités ou l'insolence de ses maîtresses.

Cependant, de toutes les passions des rois, l'amour est encore la moins funeste à leurs peuples. Ce n'est point Marie Touchet qui a conseillé la Saint-Barthélemy; Mme de Montespan n'a point contribué à la révocation de l'édit de Nantes; ce ne sont point les maîtresses de Louis XV ou de son premier ministre qui ont fait donner l'édit de 1724. Les confesseurs des rois ont fait bien plus de mal à l'Europe que leurs maîtresses.

Observons enfin que l'amour des plaisirs et la chasteté sont également compatibles avec toutes les vertus et tous les vices, toutes les grandes actions et tous les crimes. (*Ed. de Kehl.*)

jamais la couronne de France, conformément à la bulle de notre saint-père le pape. » Le parlement de Rouen (septembre 1589) déclare « criminels de lèse-majesté divine et humaine » tous ses adhérents[1].

Henri IV n'avait pour lui que la justice de sa cause, son courage, et quelques amis. Jamais il ne fut en état de tenir longtemps une armée sur pied; et encore quelle armée! elle ne se monta presque jamais à douze mille hommes complets : c'était moins que les détachements de nos jours. Ses serviteurs venaient tour à tour se ranger sous sa bannière, et s'en retournaient les uns après les autres au bout de quelques mois de service. Les Suisses, qu'à peine il pouvait payer, et quelques compagnies de lances, faisaient le fond permanent de ses forces. Il fallait courir de ville en ville, combattre et négocier sans relâche. Il n'y a presque point de provinces en France où il n'ait fait de grands exploits à la tête de quelques amis qui lui tenaient lieu d'armée.

D'abord, avec environ cinq mille combattants, il bat, à la journée d'Arques (octobre 1589), auprès de Dieppe, l'armée du duc de Mayenne, forte de vingt mille hommes; c'est alors qu'il écrivit cette lettre au marquis de Crillon : « Pends-toi, brave Crillon; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, mon ami, je vous aime à tort et à travers. » Ensuite il emporte les faubourgs de Paris, et il ne lui manque qu'assez de soldats pour prendre la ville. Il faut qu'il se retire, qu'il force jusqu'aux villages retranchés pour s'ouvrir des passages, pour communiquer avec les villes qui défendent sa cause.

Pendant qu'il est ainsi continuellement dans la fatigue et dans le danger, un cardinal Cajetan, légat de Rome, vient tranquillement à Paris donner des lois au nom du pape. La Sorbonne ne cesse de déclarer qu'il n'est pas roi (et elle subsiste encore!); et la ligue règne sous le nom de ce cardinal de Vendôme, qu'elle appelait Charles X, au nom duquel on frappait la monnaie, tandis que le roi le retenait prisonnier à Tours[2].

Les religieux animent les peuples contre lui. Les jésuites courent de Paris à Rome et en Espagne. Le P. Matthieu, qu'on nommait le *courrier de la ligue*, ne cesse de procurer des bulles et des soldats. Le roi d'Espagne (14 mars 1590) envoie quinze cents lances fournies, qui faisaient environ quatre mille cavaliers, et trois mille hommes de la vieille infanterie wallone, sous le comte d'Egmont, fils de cet Eg-

1. Les apologistes des jésuites ont reproché ces arrêts aux parlements, lorsqu'ils détruisaient les jésuites, en les accusant de ces mêmes excès. La justice oblige d'observer qu'on ne doit reprocher à un corps que les crimes qui lui ont été inspirés par l'intérêt ou par l'esprit de corps. On peut alors dire à ceux qui le composent : « Voilà ce que vos prédécesseurs ont fait, voilà ce que dans les mêmes circonstances on pourrait attendre de vous : l'esprit qui les animait n'est point éteint, votre intérêt n'a pas changé. » Mais il n'est pas plus raisonnable de reprocher à des corps séculiers les crimes du fanatisme ou de la superstition dont leurs prédécesseurs se sont souillés, que de reprocher les excès de la Saint-Barthélemy aux descendants des Tavanne ou des Guises. (*Ed. de Kehl.*)

2. Ce que nous avons dit dans la note précédente peut s'appliquer ici. La Sorbonne agissait alors d'après les principes d'intolérance admis par tous les théologiens, d'après l'intérêt de l'autorité ecclésiastique, l'esprit général du

mont à qui ce roi avait fait trancher la tête. Alors Henri IV rassemble le peu de forces qu'il peut avoir, et n'est pourtant pas à la tête de dix mille combattants. Il livre cette fameuse bataille d'Ivry aux ligueurs commandés par le duc de Mayenne, et aux Espagnols très-supérieurs en nombre, en artillerie, en tout ce qui peut entretenir une armée considérable. Il gagne cette bataille, comme il avait gagné celle de Coutras, en se jetant dans les rangs ennemis au milieu d'une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles de ces paroles : « Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire ! » « Sauvez les Français, » s'écria-t-il quand les vainqueurs s'acharnaient sur les vaincus.

Ce n'est plus comme à Coutras, où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le suit avec allégresse; elle est même renforcée : mais enfin il n'avait pas quinze mille hommes, et avec ce peu de troupes il assiége Paris, où il restait alors deux cent vingt mille habitants. Il est constant qu'il l'eût pris par famine, s'il n'avait pas permis lui-même, par trop de piété, que les assiégeants nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publiaient sous ses ordres des défenses, sous peine de mort, de fournir des vivres aux Parisiens; les soldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que, pour faire un exemple, on allait pendre deux paysans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne, Henri les rencontra en allant visiter ses quartiers : ils se jetèrent à ses genoux, et lui remontrèrent qu'ils n'avaient que cette manière pour gagner leur vie. *Allez en paix*, leur dit le roi, en leur donnant aussitôt l'argent qu'il avait sur lui. « Le Béarnais est pauvre, ajouta-t-il; s'il avait davantage, il vous le donnerait. » Un cœur bien né ne peut lire de pareils traits sans quelques larmes d'admiration et de tendresse.

Pendant qu'il pressait Paris, les moines armés faisaient des processions, le mousquet et le crucifix à la main, et la cuirasse sur le dos. Le parlement (juin 1590), les cours supérieures, les citoyens, faisaient serment sur l'Évangile, en présence du légat et de l'ambassadeur d'Espagne, de ne le point recevoir; mais enfin les vivres manquent, la famine fait sentir ses plus cruelles extrémités.

Le duc de Parme est envoyé par Philippe II au secours de Paris avec

clergé; ainsi, tant qu'elle n'enseignera pas dans ses écoles que tout acte de violence temporelle exercé contre l'hérésie ou l'impiété est contraire à la justice, et par conséquent à la loi de Dieu, tant qu'elle n'enseignera point que le clergé ne peut avoir d'autre juridiction que celle qu'il reçoit de la puissance séculière, et qui conserve le droit de l'en priver, on est en droit de croire que la Sorbonne a conservé ses principes d'intolérance et de révolte.

D'ailleurs il n'est que trop public qu'elle n'a point rougi d'avancer hautement dans la censure de *Bélisaire*, et plus récemment dans celle de l'*Histoire philosophique du commerce des Deux-Indes*, les principes des assassins et des bourreaux du XVIe siècle.

Ainsi, autant il serait injuste de reprocher aux parlements leurs arrêts contre Henri IV, autant est-il raisonnable de reprocher à la Sorbonne son décret contre Henri III, ses décisions contre Henri IV, ses instructions au P. Matthieu, etc., etc., etc. (*Éd. de Kehl.*)

une puissante armée : Henri IV court lui présenter la bataille. Qui ne connaît cette lettre qu'il écrivit, du champ où il croyait combattre, à cette Gabrielle d'Estrées, rendue célèbre par lui : « Si je meurs, ma dernière pensée sera à Dieu, et l'avant-dernière à vous (octobre 1590). » Le duc de Parme n'accepta point la bataille; il n'était venu que pour secourir Paris, et pour rendre la ligue plus dépendante du roi d'Espagne. Assiéger cette grande ville avec si peu de monde, devant une armée supérieure, était une chose impossible : voilà donc encore sa fortune retardée et ses victoires inutiles. Du moins il empêche le duc de Parme de faire des conquêtes, et le côtoyant jusqu'aux dernières frontières de la Picardie, il le fit rentrer en Flandre.

A peine est-il délivré de cet ennemi, que le pape Grégoire XIV, Sfondrat, emploie une partie des trésors amassés par Sixte-Quint à envoyer des troupes à la ligue. Le jésuite Jouvenci avoue dans son Histoire que le jésuite Nigri, supérieur des novices de Paris, rassembla tous les novices de cet ordre en France, et qu'il les conduisit jusqu'à Verdun au-devant de l'armée du pape; qu'il les enrégimenta, et qu'il les incorpora à cette armée, laquelle ne laissa en France que les traces des plus horribles dissolutions : ce trait peint l'esprit du temps.

C'était bien alors que les moines pouvaient écrire que l'évêque de Rome avait le droit de déposer les rois : ce droit était prêt d'être constaté à main armée.

Henri IV avait toujours à combattre l'Espagne, Rome, et la France; car le duc de Parme, en se retirant, avait laissé huit mille soldats au duc de Mayenne. Un neveu du pape entre en France avec des troupes italiennes et des monitoires; il se joint au duc de Savoie dans le Dauphiné. Lesdiguières, celui qui fut depuis le dernier connétable de France et le dernier seigneur puissant, battit les troupes savoisiennes et celles du pape. Il faisait la guerre comme Henri IV, avec des capitaines qui ne servaient qu'un temps : cependant il défit ces armées réglées. Tout était alors soldat en France, paysan, artisan, bourgeois : c'est ce qui la dévasta; mais c'est ce qui l'empêcha enfin d'être la proie de ses voisins. Les soldats du pape se dissipèrent, après n'avoir donné que des exemples d'une débauche inconnue au delà de leurs Alpes. Les habitants des campagnes brûlaient les chèvres qui suivaient leurs régiments.

Philippe II, du fond de son palais, continuait à entretenir et ménager la dissension, toujours donnant au duc de Mayenne de petits secours, afin qu'il ne fût ni trop faible ni trop puissant, et prodiguant l'or dans Paris, pour y faire reconnaître sa fille, Claire-Eugénie, reine de France, avec le prince qu'il lui donnera pour époux. C'est dans ces vues qu'il envoie encore le duc de Parme en France, lorsque Henri IV assiége Rouen, comme il l'avait envoyé pendant le siége de Paris. Il promettait à la ligue qu'il ferait marcher une armée de cinquante mille hommes dès que sa fille serait reine. Henri, après avoir levé le siége de Rouen, fait encore sortir de France le duc de Parme.

Cependant il s'en fallut peu que la faction des Seize, pensionnaire de Philippe II, ne remplît enfin les projets de ce monarque, et n'a-

chevât la ruine entière du royaume. Ils avaient fait pendre (novembre 1591) le premier président du parlement de Paris et deux magistrats qui s'opposaient à leurs complots. Le duc de Mayenne, prêt à être accablé lui-même par cette faction, avait fait pendre quatre de ces séditieux à son tour. C'était au milieu de ces divisions et de ces horreurs, après la mort du prétendu Charles X, que se tenaient à Paris les états généraux, sous la direction d'un légat du pape et d'un ambassadeur d'Espagne : le légat même y présida, et s'assit dans le fauteuil qu'on avait laissé vide, et qui marquait la place du roi qu'on devait élire. L'ambassadeur d'Espagne y eut séance : il y harangua contre la loi salique, et proposa l'infante pour reine. Le parlement fit des remontrances au duc de Mayenne en faveur de la loi salique (1593); mais ces remontrances n'étaient-elles pas visiblement concertées avec ce chef de parti? La nomination de l'infante ne lui ôtait-elle pas sa place? le mariage de cette princesse, projeté avec le duc de Guise son neveu, ne le rendait-il pas sujet de celui dont il voulait demeurer le maître?

Vous remarquerez qu'à ces états le parlement voulut avoir séance par députés, et ne put l'obtenir. Vous remarquerez encore que ce même parlement venait de faire brûler, par son bourreau, un arrêt du parlement du roi séant à Châlons, donné contre le légat et contre son prétendu pouvoir de présider à l'élection d'un roi de France.

A peu près dans le même temps, plusieurs citoyens ayant présenté requête à la ville et au parlement pour demander qu'on pressât au moins le roi de se faire catholique, avant de procéder à une élection, la Sorbonne déclara cette requête *inepte*, *séditieuse*, *impie*, *inutile*, *attendu qu'on connaît l'obstination de Henri le relaps*. Elle excommunie les auteurs de la requête, et conclut à les chasser de la ville. Ce décret, rendu en aussi mauvais latin que conçu par un esprit de démence, est du premier novembre 1592 : il a été révoqué depuis, lorsqu'il importait fort peu qu'il le fût. Si Henri IV n'eût pas régné, le décret eût subsisté, et on eût continué de prodiguer à Philippe II le titre de protecteur de la France et de l'Église.

Des prêtres de la ligue étaient persuadés et persuadaient aux peuples que Henri IV n'avait nul droit au trône; que la loi salique, respectée depuis si longtemps, n'est qu'une chimère; que c'est à l'Église seule à donner les couronnes.

On a conservé les écrits d'un nommé d'Orléans, avocat au parlement de Paris, et député aux états de la ligue. Cet avocat développe tout ce système dans un gros livre intitulé : *Réponse des vrais catholiques*.

C'est une chose digne d'attention que la fourberie et le fanatisme avec lesquels tous les auteurs de ce temps-là cherchent à soutenir leurs sentiments par les livres juifs : comme si les usages d'un petit peuple confiné dans les rochers de la Palestine devaient être, au bout de trois mille ans, la règle du royaume de France. Qui croirait que, pour exclure Henri IV de son héritage, on citait l'exemple d'un roitelet juif nommé *Oxias*, que les prêtres avaient chassé de son palais parce qu'il avait la lèpre, et qui n'avait la lèpre que pour avoir voulu

offrir de l'encens au Seigneur? « L'hérésie, dit l'avocat d'Orléans (page 230), est la lèpre de l'âme; par conséquent Henri IV est un lépreux qui ne doit pas régner. » C'est ainsi que raisonne tout le parti de la ligue; mais il faut transcrire les propres paroles de l'avocat au sujet de la loi salique.

« Le devoir d'un roi de France est d'être chrétien aussi bien que mâle. Qui ne tient la foi catholique, apostolique et romaine, n'est point chrétien, et ne croit point en Dieu, et ne peut être justement roi de France, non plus que le plus grand faquin du monde (page 224). »

Voici un morceau encore plus étrange :

« Pour être roi de France, il est plus nécessaire d'être catholique que d'être homme : qui dispute cela, mérite qu'un bourreau lui réponde plutôt qu'un philosophe (page 272). »

Rien ne sert plus à faire connaître l'esprit du temps. Ces maximes étaient en vigueur dans Rome depuis huit cents ans, et elles n'étaient en horreur dans la moitié de l'Europe que depuis un siècle. Les Espagnols, avec de l'argent et des prêtres, faisaient valoir ces opinions en France, et Philippe II eût soutenu les sentiments contraires, s'il y avait eu le moindre intérêt.

Pendant qu'on employait contre Henri les armes, la plume, la politique et la superstition; pendant que ces états, aussi tumultueux, aussi divisés qu'irréguliers, se tenaient dans Paris, Henri était aux portes, et menaçait la ville. Il y avait quelques partisans. Beaucoup de vrais citoyens, lassés de leurs malheurs et du joug d'une puissance étrangère, soupiraient après la paix; mais le peuple était retenu par la religion. La plus vile populace fait en ce point la loi aux grands et aux sages; elle compose le plus grand nombre; elle est conduite aveuglément, elle est fanatique; et Henri IV n'était pas en état d'imiter Henri VIII et la reine Élisabeth. Il fallut changer de religion : il en coûte toujours à un brave homme. Les lois de l'honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le reste change, attachent quelque honte à ces changements quand l'intérêt les dicte; mais cet intérêt était si grand, si général, si lié au bien du royaume, que les meilleurs serviteurs qu'il eût parmi les calvinistes lui conseillèrent d'embrasser la religion même qu'ils haïssaient. « Il est nécessaire, lui disait Rosny, que vous soyez papiste, et que je demeure réformé. » C'était tout ce que craignaient les factions de la ligue et de l'Espagne. Les noms d'*hérétique* et de *relaps* étaient leurs principales armes que sa conversion rendait impuissantes. Il fallut qu'il se fît instruire, mais pour la forme; car il était plus instruit en effet que les évêques avec lesquels il conféra. Nourri par sa mère dans la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, il les possédait tous deux. La controverse était, dans son parti, le sujet de toutes les conversations aussi bien que la guerre et l'amour. Les citations de l'Écriture, les allusions à ces livres, entraient dans ce qu'on appelait le bel esprit en ces temps-là; et la *Bible* était si familière à Henri IV, qu'à la bataille de Coutras il avait dit, en faisant prisonnier de sa main un officier, nommé Châteaurenard : « Rends-toi, Philistin. »

On voit assez ce qu'il pensait de sa conversion, par sa lettre (24 juillet 1593) à Gabrielle d'Estrées : « C'est demain que je fais le saut périlleux. Je crois que ces gens-ci me feront haïr Saint-Denys autant que vous haïssez Monceaux.... » C'est immoler la vérité à de très-fausses bienséances, de prétendre, comme le jésuite Daniel, que quand Henri IV se convertit, il était dès longtemps catholique dans le cœur. Sa conversion assurait sans doute son salut, je le veux croire; mais il paraît bien que l'amant de Gabrielle ne se convertit que pour régner; et il est encore plus évident que ce changement n'augmentait en rien son droit à la couronne.

Il avait alors auprès de lui un envoyé secret de la reine Élisabeth, nommé *Thomas Vilquézi*, qui écrivit ces propres mots, quelque temps après, à la reine sa maîtresse :

« Voici comme ce prince s'excuse sur son changement de religion, et les paroles qu'il m'a dites[1] : « Quand je fus appelé à la couronne, huit « cents gentilshommes et neuf régiments se retirèrent de mon service, « sous prétexte que j'étais hérétique. Les ligueurs se sont hâtés d'élire « un roi ; les plus notables se sont offerts au duc de Guise. C'est pourquoi « je me suis résolu, après mûre délibération, d'embrasser la religion « romaine : par ce moyen, je me suis entièrement adjoint le tiers parti ; « j'ai anticipé l'élection du duc de Guise ; je me suis acquis la bonne vo- « lonté du peuple français; j'ai eu parole du duc de Florence en choses « importantes; j'ai finalement empêché que la religion réformée n'ait « été flétrie. »

Henri[2] envoya le sieur Morland à la reine d'Angleterre pour certifier les mêmes choses, et faire comme il pourrait ses excuses. Morland dit qu'Élisabeth lui répondit : « Se peut-il faire qu'une chose mondaine lui ait fait mettre bas la crainte de Dieu? » Quand la meurtrière de Marie Stuart parlait de la crainte de Dieu, il est très-vraisemblable que cette reine faisait la comédienne, comme on le lui a tant reproché; mais, quand le brave et généreux Henri IV avouait qu'il n'avait changé de religion que par l'intérêt de l'État, qui est la souveraine raison des rois, on ne peut douter qu'il ne parlât de bonne foi. Comment donc le jésuite Daniel peut-il insulter à la vérité et à ses lecteurs au point d'assurer, contre tant de vraisemblance, contre tant de preuves, et contre la connaissance du cœur humain, que Henri IV était depuis longtemps catholique dans le cœur ? Encore une fois, le comte de Boulainvilliers a bien raison d'assurer qu'un jésuite ne peut écrire fidèlement l'histoire.

Les conférences qu'on eut avec lui rendirent sa personne chère à tous ceux qui sortirent de Paris pour le voir. Un des députés, étonné de la familiarité avec laquelle ses officiers se pressaient autour de lui, et faisaient à peine place : « Vous ne voyez rien, dit-il; ils me pressent bien autrement dans les batailles. » Enfin, ayant repris d'assaut la ville de Dreux, avant d'apprendre son nouveau catéchisme, ayant ensuite fait son abjuration dans Saint-Denys, s'étant fait sacrer à Char-

1. Tiré du tome III des manuscrits de Bèze, n° VIII. — 2. *Idem*

tres, et ayant surtout ménagé des intelligences dans Paris, qui avait une garnison de trois mille Espagnols, avec des Napolitains et des lansquenets, il y entre en souverain, n'ayant pas plus de soldats autour de sa personne qu'il n'y avait d'étrangers dans les murs.

Paris n'avait vu ni reconnu de roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent seuls cette révolution; le maréchal de Brissac, et un brave citoyen dont le nom était moins illustre, et dont l'âme n'était pas moins noble; c'était un échevin de Paris, nommé Langlois. Ces deux restaurateurs de la tranquillité publique s'associèrent bientôt les magistrats et les principaux bourgeois. Les mesures furent si bien prises, le légat, le cardinal de Pellevé, les commandants espagnols, les Seize, si artificieusement trompés, et ensuite si bien contenus, que Henri IV fit son entrée dans sa capitale, sans qu'il y eût presque du sang répandu (mardi 12 mars 1594). Il renvoya tous les étrangers, qu'il pouvait retenir prisonniers; il pardonna à tous les ligueurs. Les ambassadeurs de Philippe II partirent le jour même sans qu'on leur fît la moindre violence; et le roi, les voyant passer d'une fenêtre, leur dit : « Messieurs, mes compliments à votre maître; mais n'y revenez plus. »

Plusieurs villes suivirent l'exemple de Paris; mais Henri était encore bien éloigné d'être maître du royaume. Philippe II, qui, dans la vue d'être toujours nécessaire à la ligue, n'avait jamais fait de mal au roi qu'à demi, lui en faisait encore assez dans plus d'une province. Détrompé de l'espérance de régner en France sous le nom de sa fille, il ne songeait plus qu'à affaiblir pour jamais le royaume, en le démembrant; et il était très-vraisemblable que la France serait dans un état pire que quand les Anglais en possédaient la moitié, et quand les seigneurs particuliers tyrannisaient l'autre.

Le duc de Mayenne avait la Bourgogne; le duc de Guise, fils du *Balafré*, possédait Reims et une partie de la Champagne; le duc de Mercœur dominait dans la Bretagne, et les Espagnols y avaient Blavet, qui est aujourd'hui le Port-Louis. Les principaux capitaines même de Henri IV songeaient à se rendre indépendants; et les calvinistes qu'il avait quittés, se cantonnant contre les ligueurs, se ménageaient déjà des ressources pour résister un jour à l'autorité royale.

Il fallait autant d'intrigues que de combats pour que Henri IV regagnât peu à peu son royaume. Tout maître de Paris qu'il était, sa puissance fut quelque temps si peu affermie, que le pape Clément VIII lui refusait constamment l'absolution, dont il n'eût pas eu besoin dans des temps plus heureux. Aucun ordre religieux ne priait Dieu pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis, dans les prières, par la plupart des curés de Paris jusqu'en 1606; et il fallut que le parlement, rentré dans le devoir, et y faisant rentrer les prêtres, ordonnât, par un arrêt (16 juin 1606), que tous les curés rétablissent dans leur missel la prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatisme possédait encore tellement la populace catholique, qu'il n'y eut presque point d'années où l'on n'attentât contre sa vie. Il les passa toutes à combattre tantôt un chef, tantôt un autre, à vaincre, à pardonner, à

négocier, à payer la soumission des ennemis. Qui croirait qu'il lui en coûta trente-deux millions numéraires de son temps pour payer les prétentions de tant de seigneurs? les Mémoires du duc de Sully en font foi; et ces promesses furent fidèlement acquittées, lorsque enfin, étant roi absolu et paisible, il eût pu refuser de payer ce prix de la rébellion. Le duc de Mayenne ne fit son accommodement qu'en 1596. Henri se réconcilia sincèrement avec lui, et lui donna le gouvernement de l'Ile-de-France. Non-seulement il lui dit, après l'avoir lassé un jour dans une promenade : « Mon cousin, voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie; » mais il lui tint parole, et il n'en manqua jamais à personne.

Plusieurs politiques ont prétendu que quand ce prince fut maître, il devait alors imiter la reine Élisabeth, et séparer son royaume de la communion romaine. Ils disent que la balance penchait trop en Europe du côté de Philippe II et des catholiques; que pour tenir l'équibre il fallait rendre la France protestante; que c'était l'unique moyen de la rendre peuplée, riche et puissante.

Mais Henri IV n'était pas dans les mêmes conjonctures qu'Élisabeth; il n'avait point à ses ordres un parlement de la nation affectionné à ses intérêts; il manquait encore d'argent; il n'avait pas une armée assez considérable; Philippe II lui faisait toujours la guerre; la ligue était encore puissante et encore animée.

Il recouvra son royaume, mais pauvre, déchiré, et dans la même subversion où il avait été du temps de Philippe de Valois, Jean, et Charles VI. Plusieurs grands chemins avaient disparu sous les ronces, et on se frayait des routes dans les campagnes incultes. Paris, qui contient aujourd'hui environ sept cent mille habitants, n'en avait pas cent quatre-vingt mille quand il y entra [1]. Les finances de l'État, dissipées sous Henri III, n'étaient plus alors qu'un trafic public des restes du sang du peuple, que le conseil des finances partageait avec les traitants.

La reine d'Angleterre, le grand-duc de Florence, des princes d'Allemagne, les Hollandais, lui avaient prêté l'argent avec lequel il s'était soutenu contre la ligue, contre Rome et contre l'Espagne; et, pour payer ces dettes si légitimes, on abandonnait les recettes générales, les domaines, à des fermiers de ces puissances étrangères, qui géraient au cœur du royaume les revenus de l'État. Plus d'un chef de la ligue, qui avait vendu à son roi la fidélité qu'il lui devait, tenait aussi des receveurs des deniers publics, et partageait cette portion de la souveraineté. Les fermiers de ces droits pillaient sur le peuple le triple, le quadruple de ces droits aliénés; ce qui restait au roi était administré de même : et enfin, quand la déprédation générale força Henri IV à donner l'administration entière des finances au duc de Sully, ce ministre, aussi éclairé qu'intègre, trouva qu'en 1596 on levait cent cinquante millions sur le peuple pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

1. Il y avait deux cent vingt mille âmes à Paris au temps du siége que fit Henri IV, en 1590. Il ne s'en trouva que cent quatre-vingt mille en 1593.

Si Henri IV n'avait été que le plus brave prince de son temps, le plus clément, le plus droit, le plus honnête homme, son royaume était ruiné : il fallait un prince qui sût faire la guerre et la paix, connaître toutes les blessures de son État, et y apporter les remèdes; veiller sur les grandes et les petites choses, tout réformer et tout faire: c'est ce qu'on trouva dans Henri. Il joignit l'administration de Charles le Sage à la valeur et à la franchise de François Ier, et à la bonté de Louis XII.

Pour subvenir à tant de besoins, pour faire à la fois tant de traités et tant de guerres, Henri convoqua dans Rouen une assemblée des *notables* du royaume; c'était une espèce d'états généraux. Les paroles qu'il y prononça sont encore dans la mémoire des bons citoyens qui savent l'histoire de leur pays : « Déjà par la faveur du ciel, par les conseils de mes bons serviteurs, et par l'épée de ma brave noblesse, dont je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant notre plus beau titre, j'ai tiré cet État de la servitude et de la ruine. Je veux lui rendre sa force et sa splendeur; participez à cette seconde gloire, comme vous avez eu part à la première. Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, mais pour recevoir vos conseils, pour les suivre, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux victorieux, et aux barbes grises; mais l'amour que je porte à mes sujets me rend tout possible et tout honorable » Cette éloquence du cœur, dans un héros, est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité.

(Mars 1597) Au milieu de ces travaux et de ces dangers continuels, les Espagnols surprennent Amiens, dont les bourgeois avaient voulu se garder eux-mêmes. Ce funeste privilége qu'ils avaient, et dont ils se prévalurent si mal, ne servit qu'à faire piller leur ville, à exposer la Picardie entière, et à ranimer encore les efforts de ceux qui voulaient démembrer la France. Henri, dans ce nouveau malheur, manquait d'argent et était malade. Cependant il assemble quelques troupes, il marche sur la frontière de la Picardie, il revole à Paris, écrit de sa main aux parlements, aux communautés, « pour obtenir de quoi nourrir ceux qui défendaient l'État : » ce sont ses propres paroles. Il va lui-même au parlement de Paris : « Si on me donne une armée, dit-il, je donnerai gaiement ma vie pour vous sauver et pour relever la patrie. » Il proposait des créations de nouveaux offices pour avoir les promptes ressources qui étaient nécessaires; mais le parlement, ne voyant dans ces ressources mêmes qu'un nouveau malheur, refusait de vérifier les édits, et le roi eut besoin d'employer plusieurs jussions pour avoir de quoi aller prodiguer son sang à la tête de sa noblesse. Sa maîtresse, Gabrielle d'Estrées, lui prêta de l'argent pour hasarder ce sang, et son parlement lui en refusa.

Enfin, par des emprunts, par les soins infatigables et par l'économie de ce Rosny, duc de Sully, si digne de le servir, il vient à bout d'assembler une florissante armée. Ce fut la seule, depuis trente ans, qui fût pourvue du nécessaire, et la première qui eût un hôpital ré-

glé, dans lequel les blessés et les malades eurent le secours qu'on ne connaissait point encore. Chaque troupe auparavant avait soin de ses blessés comme elle pouvait, et le manque de soin avait fait périr autant de monde que les armes.

(Septembre 1597) Il reprend Amiens, à la vue de l'archiduc Albert, et le contraint de se retirer. De là il court pacifier le reste du royaume : enfin toute la France est à lui. Le pape, qui lui avait refusé une absolution aussi inutile que ridicule, quand il n'était pas affermi, la lui avait donnée quand il fut victorieux. Il ne restait qu'à faire la paix avec l'Espagne; elle fut conclue à Vervins (2 mai 1598), et ce fut le premier traité avantageux que la France eût fait avec ses ennemis depuis Philippe Auguste.

Alors il met tous ses soins à policer, à faire fleurir ce royaume qu'il avait conquis : les troupes inutiles sont licenciées; l'ordre dans les finances succède au plus odieux brigandage; il paye peu à peu toutes les dettes de la couronne, sans fouler les peuples. Les paysans répètent encore aujourd'hui qu'il voulait *qu'ils eussent une poule au pot tous les dimanches :* expression triviale, mais sentiment paternel. Ce fut une chose bien admirable que, malgré l'épuisement et le brigandage, il eût, en moins de quinze ans, diminué le fardeau des tailles de quatre millions de son temps, qui en feraient environ dix du nôtre; que tous les autres droits fussent réduits à la moitié, qu'il eût payé cent millions de dettes, qui aujourd'hui feraient environ deux cent cinquante millions. Il racheta pour plus de cent cinquante millions de domaines, aujourd'hui aliénés; toutes les places furent réparées, les magasins, les arsenaux remplis, les grands chemins entretenus : c'est la gloire éternelle du duc de Sully, et celle du roi, qui osa choisir un homme de guerre pour rétablir les finances de l'État, et qui travailla avec son ministre.

La justice est réformée, et, ce qui était beaucoup plus difficile, les deux religions vivent en paix, au moins en apparence. Le commerce, les arts, sont en honneur. Les étoffes d'argent et d'or, proscrites d'abord par un édit somptuaire dans le commencement d'un règne difficile et dans la pauvreté, reparaissent avec plus d'éclat, et enrichissent Lyon et la France. Il établit des manufactures de tapisseries de haute-lice, en laine et en soie rehaussée d'or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venise. C'est à lui seul qu'on doit les vers à soie, les plantations de mûriers, malgré les oppositions de Sully, plus estimable dans sa fidélité et dans l'art de gouverner et de conserver les finances, que capable de discerner les nouveautés utiles.

Henri fait creuser le canal de Briare, par lequel on a joint la Seine et la Loire. Paris est agrandi et embelli : il forme la place Royale; il restaure tous les ponts. Le faubourg Saint-Germain ne tenait point à la ville; il n'était point pavé : le roi se charge de tout. Il fait construire ce beau pont où les peuples regardent aujourd'hui sa statue avec tendresse. Saint-Germain, Monceaux, Fontainebleau, et surtout le Louvre, sont augmentés, et presque entièrement bâtis. Il donne

des logements dans le Louvre, sous cette longue galerie qui est son ouvrage, à des artistes en tous genres, qu'il encourageait souvent de ses regards comme par des récompenses. Il est enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale.

Quand don Pèdre de Tolède fut envoyé par Philippe III en ambassade auprès de Henri, il ne reconnut plus cette ville, qu'il avait vue autrefois si malheureuse et si languissante. « C'est qu'alors le père de la famille n'y était pas, lui dit Henri, et aujourd'hui qu'il a soin de ses enfants, ils prospèrent. » Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets introduits à la cour par Catherine de Médicis dans les temps même de troubles, ornèrent, sous Henri IV, les temps de la paix et de la félicité.

En faisant ainsi fleurir son État, il était l'arbitre des autres. Les papes n'auraient pas imaginé, du temps de la ligue, que le *Béarnais* serait le pacificateur de l'Italie, et le médiateur entre eux et Venise. Cependant Paul V fut trop heureux d'avoir recours à lui pour le tirer du mauvais pas où il s'était engagé en excommuniant le doge et le sénat, et en jetant ce qu'on appelle un interdit sur tout l'État vénitien, au sujet des droits incontestables que ce sénat maintenait avec sa vigueur accoutumée. Le roi fut l'arbitre du différend : celui que les papes avaient excommunié fit lever l'excommunication de Venise[1].

Il protégea la république naissante de la Hollande, l'aida de son épargne, et ne contribua pas peu à la faire reconnaître libre et indépendante par l'Espagne.

1. Daniel raconte une particularité qui paraît bien extraordinaire, et il est le seul qui la raconte. Il prétend que Henri IV, après avoir réconcilié le pape avec la république de Venise, gâta lui-même cet accommodement, en communiquant au nonce, à Paris, une lettre interceptée d'un prédicant de Genève, dans laquelle ce prêtre se vantait que le doge de Venise et plusieurs sénateurs étaient protestants dans le cœur, qu'ils n'attendaient que l'occasion favorable de se déclarer, que le P. Fulgentio, de l'ordre des Servites, le compagnon et l'ami du célèbre Sarpi, si connu sous le nom de fra-Paolo, « travaillait efficacement dans cette vigne. » Il ajoute que Henri IV fit montrer cette lettre au sénat par son ambassadeur, et qu'on en retrancha seulement le nom du doge accusé. Mais après que Daniel a rapporté la substance de cette lettre, dans laquelle le nom de fra-Paolo ne se trouve pas, il dit cependant que ce même fra-Paolo fut cité et accusé dans la copie de la lettre montrée au sénat. Il ne nomme point le pasteur calviniste qui avait écrit cette prétendue lettre interceptée. Il faut remarquer encore que dans cette lettre il était question des jésuites, lesquels étaient bannis de la république de Venise. Enfin Daniel emploie cette manœuvre, qu'il impute à Henri IV, comme une preuve du zèle de ce prince pour la religion catholique. C'eût été un zèle bien étrange dans Henri IV de mettre ainsi le trouble dans le sénat de Venise, le meilleur de ses alliés, et de mêler le rôle méprisable d'un brouillon et d'un délateur au personnage glorieux de pacificateur. Il se peut faire qu'il y ait eu une lettre vraie ou supposée d'un ministre de Genève, que cette lettre même ait produit quelques petites intrigues fort indifférentes aux grands objets de l'histoire; mais il n'est point du tout vraisemblable que Henri IV soit descendu à la bassesse dont Daniel lui fait honneur : il ajoute que « quiconque a des liaisons avec les hérétiques est de leur religion, ou n'en a point du tout. » Cette réflexion odieuse est même contre Henri IV, qui, de tous les hommes de son temps, avait le plus de liaisons avec les réformés. Il eût été à désirer que le P. Daniel fût entré plutôt dans les détails de l'administration de Henri IV et du duc de Sully que dans ces petitesses qui montrent plus de partialité que d'équité, et qui décèlent malheureusement un auteur plus jésuite que citoyen.

Sa gloire était donc affermie au dedans et au dehors de son royaume : il passait pour le plus grand homme de son temps. L'empereur Rodolphe n'eut de réputation que chez les physiciens et les chimistes. Philippe II n'avait jamais combattu; il n'était, après tout, qu'un tyran laborieux, sombre et dissimulé; et sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur et la franchise de Henri IV, qui, avec ses vivacités, était encore aussi politique que lui. Élisabeth acquit une grande réputation; mais n'ayant pas eu à surmonter les mêmes obstacles, elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu'elle mérite fut obscurcie par les artifices de comédienne qu'on lui reprochait, et souillée par le sang de Marie Stuart, dont rien ne la peut laver. Sixte-Quint se fit un nom par les obélisques qu'il releva, et par les monuments dont il embellit Rome; mais sans ce mérite, qui est bien loin d'être le premier, on ne l'aurait connu que pour avoir obtenu la papauté par quinze ans de fausseté, et pour avoir été sévère jusqu'à la cruauté.

Ceux qui reprochent encore à Henri IV ses amours si amèrement ne font pas réflexion que toutes ses faiblesses furent celles du meilleur des hommes, et qu'aucune ne l'empêcha de bien gouverner. Il y parut assez, lorsqu'il se préparait à être l'arbitre de l'Europe, à l'occasion de la succession de Juliers. C'est une calomnie absurde de Le Vassor et de quelques autres compilateurs, que Henri voulut entreprendre cette guerre pour la jeune princesse de Condé. Il faut en croire le duc de Sully, qui avoue la faiblesse de ce monarque, et qui, en même temps, prouve que les grands desseins du roi n'avaient rien de commun avec la passion de l'amour. Ce n'était pas certainement pour la princesse de Condé que Henri avait fait le traité de Quérasque, qu'il s'était assuré de tous les potentats d'Italie, de tous les princes protestants d'Allemagne, et qu'il allait mettre le comble à sa gloire en tenant la balance de l'Europe entière.

Il était prêt à marcher en Allemagne à la tête de quarante-six mille hommes. Quarante millions en réserve, des préparatifs immenses, des alliances sûres, d'habiles généraux formés sous lui, les princes protestants d'Allemagne, la nouvelle république des Pays-Bas, prêts à le seconder, tout l'assurait d'un succès solide. La prétendue division de l'Europe en quinze dominations est reconnue pour une chimère qui n'entra point dans sa tête. S'il y avait jamais eu de négociation entamée sur un dessein si extraordinaire, on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre, à Venise, en Hollande, avec lesquelles on suppose que Henri avait préparé cette révolution; il n'y en a pas le moindre vestige; le projet n'est ni vrai, ni vraisemblable : mais par ses alliances, par ses armes, par son économie, il allait changer le système de l'Europe, et s'en rendre l'arbitre.

Si on faisait ce portrait fidèle de Henri IV à un étranger de bon sens, qui n'eût jamais entendu parler de lui auparavant, et qu'on finît par lui dire : « C'est là ce même homme qui a été assassiné au milieu de son peuple, et qui l'a été plusieurs fois, et par des hommes auxquels il n'avait pas fait le moindre mal; » il ne le pourrait croire.

C'est une chose bien déplorable que la même religion qui ordonne, aussi bien que tant d'autres, le pardon des injures, ait fait commettre depuis longtemps tant de meurtres, et cela en vertu de cette seule maxime, que quiconque ne pense pas comme nous est réprouvé, et qu'il faut avoir les réprouvés en horreur.

Ce qui est encore plus étrange, c'est que des catholiques conspirèrent contre les jours de ce bon roi depuis qu'il fut catholique. Le premier qui voulut attenter à sa vie, dans le temps même qu'il faisait son abjuration dans Saint-Denys, fut un malheureux de la lie du peuple, nommé Pierre Barrière (27 août 1593). Il eut quelque scrupule quand le roi eut abjuré; mais il fut confirmé dans son dessein par le plus furieux des ligueurs, Aubri, curé de Saint-André-des-Arcs; par un capucin, par un prêtre habitué, et par Varade, recteur du collége des jésuites. Le célèbre Étienne Pasquier, avocat général de la chambre des comptes, proteste qu'il a su de la bouche même de ce Barrière que Varade l'avait encouragé à ce crime. Cette accusation reçoit un nouveau degré de probabilité par la fuite de Varade et du curé Aubri, qui se réfugièrent chez le cardinal légat, et l'accompagnèrent dans son retour à Rome, quand Henri IV entra dans Paris; et enfin ce qui rend la probabilité encore plus forte, c'est que Varade et Aubri furent depuis écartelés en effigie (25 janvier 1595), par un arrêt du parlement de Paris, comme il est rapporté dans le journal de Henri IV. Daniel fait des efforts pardonnables pour disculper le jésuite Varade : les curés n'en font aucun pour justifier les fureurs des curés de ce temps-là. La Sorbonne avoue les décrets punissables qu'elle donna; les dominicains conviennent aujourd'hui que leur confrère Clément assassina Henri III, et qu'il fut exhorté à ce parricide par le prieur Bourgoin. La vérité l'emporte sur tous les égards; et cette même vérité prononce qu'aucun des ecclésiastiques d'aujourd'hui ne doit ni répondre ni rougir des maximes sanguinaires et de la superstition barbare de ses prédécesseurs, puisqu'il n'en est aucun qui ne les abhorre; elle conserve seulement les monuments de ces crimes, afin qu'ils ne soient jamais imités[1].

L'esprit de fanatisme était si généralement répandu qu'on séduisit un chartreux imbécile, nommé Ouin, et qu'on lui mit en tête d'aller plus vite au ciel en tuant Henri IV. Le malheureux fut enfermé comme un fou par ses supérieurs. Au commencement de 1599, deux jacobins de Flandre, l'un nommé Arger, l'autre Ridicovi, originaire d'Italie,

1. M. de Voltaire connaissait mieux que personne la liaison étroite et nécessaire qui existe entre ces maximes séditieuses et celles de l'intolérance religieuse; mais il fait ici au clergé de France, à la Sorbonne, aux jacobins l'honneur de croire qu'ils les ont également abjurées.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que dans les ouvrages où les curés de Paris reprochèrent aux jésuites la doctrine de l'homicide, ils avancèrent que l'assassinat n'est permis que dans le cas d'une révélation particulière, et que le droit de vie et de mort est le plus illustre avantage des souverains; le génie de Pascal s'abaissait à mettre en bon français ces maximes non moins insensées qu'abominables.

Observons encore qu'avant les troubles religieux du XVIe siècle, les papes et

résolurent de renouveler l'action de Jacques Clément, leur confrère : le complot fut découvert; ils expièrent à la potence le crime qu'ils n'avaient pu exécuter. Leur supplice n'effraya pas un frère capucin de Milan, qui vint à Paris dans le même dessein, et qui fut pendu comme eux. (1595) Un vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, un tapissier (1596), méditèrent le même crime, et périrent du même supplice.

(27 décembre 1594) L'assassinat commis par Jean Châtel est celui de tous qui démontre le plus quel esprit de vertige régnait alors. Né d'une honnête famille, de parents riches, bien élevé par eux, jeune, sans expérience, n'ayant pas encore dix-neuf ans, il n'était pas possible qu'il eût formé de lui-même cette résolution désespérée. On sait que, dans le Louvre même, il donna un coup de couteau au roi, et qu'il ne le frappa qu'à la bouche, parce que ce bon prince, qui embrassait tous ses serviteurs lorsqu'ils venaient lui faire leur cour après quelque absence, se baissait alors pour embrasser Montigny.

Il soutint, à son premier interrogatoire, « qu'il avait fait une bonne action, et que, le roi n'étant pas encore absous par le pape, il pouvait le tuer en conscience : » par cela seul, la séduction était prouvée.

Il avait étudié longtemps au collége des jésuites. Parmi les superstitions dangereuses de ces temps, il y en avait une capable d'égarer les esprits; c'était une *chambre de méditations* dans laquelle on enfermait un jeune homme; les murs étaient peints de représentations de démons, de tourments, et de flammes, éclairés d'une lueur sombre : une imagination sensible et faible en était souvent frappée jusqu'à la démence. Cette démence fut au point dans la tête de ce malheureux, qu'il crut qu'il se rachèterait de l'enfer en assassinant son souverain : tant la fureur religieuse troublait encore les têtes ! tant le fanatisme inspirait une férocité absurde !

Il est indubitable que les juges auraient manqué à leur devoir, s'ils n'avaient pas fait examiner les papiers des jésuites, surtout après que Jean Châtel eut avoué qu'il avait souvent entendu dire, chez quelques-uns de ces religieux, qu'il était permis de tuer le roi.

On trouva dans les écrits du professeur Guignard ces propres paroles, de sa main : que « ni Henri III, ni Henri IV, ni la reine Élisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe, n'étaient point de véritables rois; que Henri III était un Sardanapale, le Béarnais un renard, Élisabeth une louve, le roi de Suède un griffon, et l'électeur de Saxe un porc. » Cela s'appelait de l'éloquence. « Jacques Clément, disait-il, a

le clergé exhortaient les princes à employer les supplices contre les novateurs, sous prétexte que de l'indépendance religieuse on voudrait passer à l'indépendance politique. Quelques années après, ils enseignèrent aux sujets à se révolter contre les princes hérétiques ou excommuniés. Maintenant ils sont revenus à la première maxime qu'ils cherchent à faire valoir contre les libres penseurs; nous laissons aux princes à tirer la conséquence, et à juger quelle confiance ils doivent avoir à une société d'hommes qui prêche tour à tour le pour et le contre, et n'a été constante que dans les principes qui font un devoir de conscience d'employer la guerre ou les supplices pour maintenir son autorité. (*Ed. de Kehl.*)

fait un acte héroïque, inspiré par le Saint-Esprit : si on peut guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroie; si on ne peut le guerroyer, qu'on l'assassine. »

Guignard était bien imprudent de n'avoir pas brûlé cet écrit dans le moment qu'il apprit l'attentat de Châtel. On se saisit de sa personne, et de celle de Guéret, professeur d'une science absurde qu'on nommait *philosophie*, et dont Châtel avait été longtemps l'écolier. Guignard fut pendu et brûlé; et Guéret, n'ayant rien avoué à la question, fut seulement condamné à être banni du royaume avec *tous les frères nommés jésuites*.

Il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais, puisque le jésuite Jouvenci, dans son *Histoire de la compagnie de Jésus*, compare Guignard et Guéret aux *premiers chrétiens persécutés par Néron*. Il loue surtout Guignard de n'avoir jamais voulu demander pardon au roi et à la justice, lorsqu'il fit amende honorable, la torche au poing, ayant au dos ses écrits. Il fait envisager Guignard comme un martyr qui demande pardon à Dieu, parce qu'après tout il pouvait être pécheur; mais qui ne peut, malgré sa conscience, avouer qu'il a offensé le roi. Comment aurait-il donc pu l'offenser davantage qu'en écrivant qu'il fallait le tuer, à moins qu'il ne l'eût tué lui-même? Jouvenci regarde l'arrêt du parlement comme un jugement très-inique : « *Meminimus*, dit-il, *et ignoscimus;* nous nous en souvenons, et nous le pardonnons. » Il est vrai que l'arrêt était sévère; mais assurément il ne peut paraître injuste, si on considère les écrits du jésuite Guignard, les emportements du nommé Hay, autre jésuite, la confession de Jean Châtel, les écrits de Tollet, de Bellarmin, de Mariana, d'Emmanuel Sa, de Suarès, de Salmeron, de Molina, les lettres des jésuites de Naples, et tant d'autres écrits dans lesquels on trouve cette doctrine du régicide. Il est très-vrai qu'aucun jésuite n'avait conseillé Châtel; mais aussi il est très-vrai que, tandis qu'il étudiait chez eux, il avait entendu cette doctrine, qui alors était trop commune. Il est encore très-vrai que les jésuites se *souvenaient* que le jésuite Guignard avait été pendu et brûlé; mais il est très-faux qu'ils le *pardonnassent*.

Comment peut-on trouver trop injuste, dans de pareils temps, le bannissement des jésuites, quand on ne se plaint pas de celui du père et de la mère de Jean Châtel, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir mis au monde un malheureux dont on aliéna l'esprit? Ces parents infortunés furent condamnés au bannissement et à une amende; on démolit leur maison, et on éleva à la place une pyramide, où l'on grava le crime et l'arrêt; il y était dit : « La cour a banni en outre cette société d'un genre nouveau et d'une superstition diabolique, qui a porté Jean Châtel à cet horrible parricide. » Ce qui est encore bien digne de remarque, c'est que l'arrêt du parlement fut mis à l'*Index* de Rome. Tout cela démontre que ces temps étaient ceux du fanatisme; que si les jésuites avaient, comme les autres, enseigné des maximes affreuses, ils paraissaient plus dangereux que les autres, parce qu'ils élevaient la jeunesse; qu'ils furent punis pour des fautes passées, qui, trois ans auparavant, n'étaient pas regardées dans Paris comme des

fautes, et qu'enfin le malheur des temps rendit cet arrêt du parlement nécessaire.

Il était tellement, qu'on vit paraître alors une apologie pour Jean Châtel dans laquelle il est dit que « son parricide est un acte vertueux, généreux, héroïque, comparable aux plus grands de l'histoire sacrée et profane, et qu'il faut être athée pour en douter. Il n'y a, dit cette apologie, qu'un point à redire, c'est que Châtel n'a pas mis à chef son entreprise, pour envoyer le méchant en son lieu, comme Judas. »

Cette apologie fait voir clairement que si Guignard ne voulut jamais demander pardon au roi, c'est qu'il ne le reconnaissait pas pour roi. « La constance de ce saint homme, dit l'auteur, ne voulut jamais reconnaître celui que l'Église ne reconnaissait pas; et, quoique les juges aient brûlé son corps, et jeté ses cendres au vent, son sang ne laissera de bouillonner contre ces meurtriers devant le dieu Sabaoth, qui saura le leur rendre. »

Tel était l'esprit de la ligue, tel l'esprit monacal, tel l'abus exécrable de la religion si mal entendue, et tel a subsisté cet abus jusqu'à ces derniers temps.

On a vu encore de nos jours un jésuite, nommé La Croix, théologien de Cologne, réimprimer et commenter je ne sais quel ouvrage d'un ancien jésuite nommé Busembaum[1]; ouvrage qui eût été aussi ignoré que son auteur et son commentateur, si on n'y avait pas déterré par hasard la doctrine la plus monstrueuse de l'homicide et du régicide.

Il est dit dans ce livre qu'un homme proscrit par un prince ne peut être assassiné légitimement que dans le territoire du prince; mais qu'un souverain proscrit par le pape doit être assassiné partout, parce que le pape est souverain de l'univers, et qu'un homme chargé de tuer un excommunié, quel qu'il soit, peut donner cette commission à un autre, et que c'est un acte de charité d'accepter cette commission.

Il est vrai que les parlements ont condamné ce livre abominable; il est vrai que les jésuites de France ont détesté publiquement ces propositions : mais enfin ce livre, nouvellement réimprimé avec des additions, prouve assez que ces maximes infernales ont été longtemps gravées dans plus d'une tête; que ces maximes mêmes ont été regardées comme sacrées, comme des points de religion; et que par conséquent les lois ne pouvaient s'élever avec trop de rigueur contre les docteurs du régicide.

(14 mai 1610, à 4 heures du soir) Henri IV fut enfin la victime de cette étrange théologie chrétienne. Ravaillac avait été quelque temps feuillant, et son esprit était encore échauffé de tout ce qu'il avait entendu dans sa jeunesse. Jamais, dans aucun siècle, la superstition n'a produit de pareils effets. Ce malheureux crut, précisément comme Jean Châtel, qu'il apaiserait la justice divine en tuant Henri IV. Le peuple disait que ce roi allait faire la guerre au pape, parce qu'il allait secourir les protestants d'Allemagne. L'Allemagne était divisée par

1. La *Medulla Theologiæ moralis*, dont la première édition est de 1645. (ÉD.)

deux ligues, dont l'une était l'*évangélique*, composée de presque tous les princes protestants : l'autre était la *catholique*, à la tête de laquelle on avait mis le nom du pape. Henri IV protégeait la ligue protestante; voilà l'unique cause de l'assassinat. Il faut en croire les dépositions constantes de Ravaillac. Il assura, sans jamais varier, qu'il n'avait aucun complice, qu'il avait été poussé à ce régicide par un instinct dont il ne put être le maître. Il signa son interrogatoire, dont quelques feuilles furent retrouvées, en 1720, par un greffier du parlement; je les ai vues : cet abominable nom est peint parfaitement, et il y a au-dessous, de la même main : « Que toujours dans mon cœur Jésus soit le vainqueur : » nouvelle preuve que ce monstre n'était qu'un furieux imbécile.

On sait qu'il avait été feuillant dans un temps où ces moines étaient encore des ligueurs fanatiques : c'était un homme perdu de crimes et de superstition. Le conseiller Matthieu, historiographe de France, qui lui parla longtemps au petit hôtel de Retz, près du Louvre, dit dans sa relation que ce misérable avait été tenté depuis trois ans de tuer Henri IV. Lorsqu'un conseiller du parlement lui demanda, dans cet hôtel de Retz, en présence de Matthieu, comment il avait pu mettre la main sur le roi très-chrétien : « C'est à savoir, dit-il, s'il est très-chrétien. »

La fatalité de la destinée se fait sentir ici plus qu'en aucun autre événement. C'est un maître d'école d'Angoulême, qui, sans conspiration, sans complice, sans intérêt, tue Henri IV au milieu de son peuple, et change la face de l'Europe.

On voit par les actes de son procès, imprimés en 1611, que cet homme n'avait en effet d'autres complices que les sermons des prédicateurs, et les discours des moines. Il était très-dévot, faisait l'oraison mentale et jaculatoire; il avait même des visions célestes. Il avoue qu'après être sorti des feuillants, il avait eu souvent l'envie de se faire jésuite. Son aveu porte que son premier dessein était d'engager le roi à proscrire la religion réformée, et que même, pendant les fêtes de Noël, voyant passer le roi en carrosse, dans la même rue où il l'assassina depuis, il s'écria : « Sire, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et de la sacrée vierge Marie, que je parle à vous ! » qu'il fut repoussé par les gardes; qu'alors il retourna dans Angoulême, sa patrie, où il avait quatre-vingts écoliers; qu'il s'y confessa et communia souvent. Il est prouvé que son crime ne fut conçu dans son esprit qu'au milieu des actes réitérés d'une dévotion sincère. Sa réponse, dans son second interrogatoire, porte ces propres mots : « Personne quelconque ne l'a conduit à ce faire que le commun bruit des soldats qui disaient que si le roi voulait faire la guerre contre le saint-père, ils l'y assisteraient et mourraient pour cela; à laquelle raison s'est laissé aller à la tentation qui l'a porté de tuer le roi, parce que faisant la guerre contre le pape, c'est la faire contre Dieu, d'autant que le pape est Dieu, et Dieu est le pape. » Ainsi tout concourt à faire voir que Henri IV n'a été en effet assassiné que par les préjugés qui depuis si longtemps ont aveuglé les hommes et désolé la terre. On osa imputer ce crime à la maison d'Autriche, à Marie de Médicis, épouse du roi, à Balzac d'En-

tragues, sa maîtresse, au duc d'Épernon : conjectures odieuses, que Mézerai et d'autres ont recueillies sans examen, qui se détruisent l'une par l'autre, et qui ne servent qu'à faire voir combien la malignité humaine est crédule.

Il est très-avéré qu'on parlait de sa mort prochaine dans les Pays-Bas avant le coup de l'assassin. Il n'est pas étonnant que les partisans de la ligue catholique, en voyant l'armée formidable qu'il allait commander, eussent dit qu'il n'y avait que la mort de Henri qui pût les sauver. Eux et les restes de la ligue souhaitaient quelque Clément, quelque Gérard, quelque Châtel. On passa aisément du désir à l'espérance : ces bruits se répandirent; ils allèrent aux oreilles de Ravaillac, et le déterminèrent.

Il est encore certain qu'on avait prédit à Henri qu'il mourrait en carrosse. Cette idée venait de ce que ce prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiété de la crainte de verser quand il était en voiture. Cette faiblesse fut regardée par les astrologues comme un pressentiment; et l'aventure la moins vraisemblable justifia ce qu'ils avaient dit au hasard.

Ravaillac ne fut que l'instrument aveugle de l'esprit du temps, qui n'était pas moins aveugle. Ce Barrière, ce Châtel, ce chartreux nommé Ouin, ce vicaire de Saint-Nicolas des Champs, pendu en 1595; enfin, jusqu'à un malheureux qui était ou qui contrefaisait l'insensé, d'autres dont le nom m'échappe, méditèrent le même assassinat, presque tous jeunes et tous de la lie du peuple : tant la religion devient fureur dans la populace et dans la jeunesse ! De tous les assassins de cette espèce que ce siècle affreux produisit, il n'y eut que Poltrot de Méré qui fût gentilhomme. J'en excepte ceux qui avaient tué le duc de Guise, par ordre de Henri III : ceux-là n'étaient pas fanatiques; ils n'étaient que de lâches mercenaires.

Il n'est que trop vrai que Henri IV ne fut ni connu ni aimé pendant sa vie. Le même esprit qui prépara tant d'assassinats souleva toujours contre lui la faction catholique; et son changement nécessaire de religion lui aliéna les réformés. Sa femme, qui ne l'aimait pas, l'accabla de chagrins domestiques. Sa maîtresse même, la marquise de Verneuil, conspira contre lui : la plus cruelle satire qui attaqua ses mœurs et sa probité fut l'ouvrage d'une princesse de Conti, sa proche parente. Enfin, il ne commença à devenir cher à la nation que quand il eut été assassiné. La régence inconsidérée, tumultueuse et infortunée de sa veuve, augmenta les regrets de la perte de son mari. Les Mémoires du duc de Sully développèrent toutes ses vertus, et firent pardonner ses faiblesses : plus l'histoire fut approfondie, plus il fut aimé. Le siècle de Louis XIV a été beaucoup plus grand sans doute que le sien; mais Henri IV est jugé beaucoup plus grand que Louis XIV. Enfin, chaque jour ajoutant à sa gloire, l'amour des Français pour lui est devenu une passion. On en a vu depuis peu un témoignage singulier à Saint-Denys. Un évêque du Puy en Velay[1] prononçait l'oraison funèbre de la reine,

1. Le Franc de Pompignan. (Éd.)

épouse de Louis XV : l'orateur n'attachant pas assez les esprits, quoiqu'il fît l'éloge d'une reine chérie, une cinquantaine d'auditeurs se détacha de l'assemblée pour aller voir le tombeau de Henri IV : ils se mirent à genoux autour du cercueil, ils répandirent des larmes, on entendit des exclamations : jamais il n'y eut de plus véritable apothéose.

ADDITION AU CHAPITRE CLXXIV.

Voici plusieurs lettres écrites de la main de Henri IV à Corisande d'Andouin, veuve de Philibert, comte de Grammont. Elles sont toutes sans date; mais on verra aisément, par les notes, dans quel temps elles furent écrites. Il y en a de très-intéressantes, et le nom de Henri IV les rend précieuses.

Première lettre. — Il ne se sauve point de laquais, ou pour le moins fort peu qui ne soient dévalisés, ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept ou huit gentilshommes de ceux qui étaient à l'armée étrangère, qui assurent comme est vrai (car l'un est M. de Monlouet, frère de Rambouillet, qui était un des députés pour traiter), qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui aient promis de ne porter les armes. M. de Bouillon n'a point promis : bref, il ne s'est rien perdu qui ne se recouvre pour de l'argent. M. de Mayenne a fait un acte de quoi il ne sera guère loué; il a tué Sacremore (lui demandant récompense de ses services) à coups de poignard : l'on me mande que ne le voulant contenter, il craignit qu'étant mal content, il ne découvrît ses secrets, qu'il savait tous, même l'entreprise contre la personne du roi, de quoi il était chef de l'exécution [1]. Dieu les veut vaincre par eux-mêmes, car c'était le plus utile serviteur qu'ils eussent : il fut enterré qu'il n'était pas encore mort. Sur ce mot vient d'arriver Morlans, et un laquais de mon cousin qui ont été dévalisés des lettres et des habillements. M. de Turenne sera ici demain ; il a pris autour de Syjac dix-huit forts en trois jours; je ferai peut-être quelque chose de meilleur bientôt, s'il plaît à Dieu. Le bruit de ma mort allant à Pau et à Meaux, a couru à Paris, et quelques *prêcheurs en leurs sermons la mettaient pour un des bonheurs* que Dieu leur avait promis. Adieu, mon âme. Je vous baise un million de fois les mains.

De Montauban, ce 14 janvier.

Deuxième lettre [2]. — Pour achever de me peindre, il m'est arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvais craindre, qui est la mort subite de M. le Prince. Je le plains comme ce qu'il me devait être, non comme ce qu'il m'était : je suis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné, les traîtres; si est-ce que Dieu demeurera le maître, et moi par sa grâce l'exécu-

1. Rien n'est si curieux que cette anecdote. Ce Sacremore était Birague de son nom. Cette aventure prouve que le duc de Mayenne était bien plus méchant et plus cruel que tous les historiens ne le dépeignent; ce qui n'est pas extraordinaire dans un chef de parti. La lettre est de 1587.

2. Mars 1588.

teur? Ce pauvre prince, non de cœur, jeudi ayant couru la bague, soupa se portant bien; à minuit lui prit un vomissement très-violent qui lui dura jusqu'au matin; tout le vendredi il demeura au lit, le soir il soupa, et ayant bien dormi, il se leva le samedi matin, dîna debout, et puis joua aux échecs; il se leva de sa chaise, se mit à se promener par sa chambre, devisant avec l'un et l'autre : tout d'un coup il dit : « Baillez-moi ma chaise, je sens une grande faiblesse; » il ne fut pas assis qu'il perdit la parole, et soudain après il rendit l'âme assis. Les marques du poison sortirent soudain; il n'est pas croyable l'étonnement que cela a apporté en ce pays-là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois en chemin d'avoir bien de la peine; priez Dieu hardiment pour moi; si j'en échappe, il faudra bien que ce soit lui qui m'ait gardé jusqu'au tombeau, dont je suis peut-être plus près que je ne pense. Je vous demeurerai fidèle esclave. Bonsoir, mon âme, je vous baise un million de fois les mains.

Troisième lettre[1]. — Il m'arriva hier, l'un à midi, l'autre au soir, deux courriers de Saint-Jean d'Angély : le premier rapportait comme Belcastel, page de Mme la Princesse, et son valet de chambre, s'en étaient fuis soudain, après avoir vu mort leur maître, avaient trouvé deux chevaux valant deux cents écus, à une hôtellerie du faubourg, que l'on y tenait, il y avait quinze jours, et avaient chacun une mallette pleine d'argent : enquis l'hôte, dit que c'était un nommé Brillant[2] qui lui avait baillé les chevaux, et lui allait dire tous les jours qu'ils fussent bien traités; que s'il baillait aux autres chevaux quatre mesures d'avoine, qu'il leur en baillât huit; qu'il payerait aussi le double. Ce Brillant[3] est un homme que Mme la Princesse a mis en la maison, et lui faisait tout gouverner. Il fut tout soudain pris, confessa avoir baillé mille écus au page, et lui avoir achepté ses chevaux par le commandement de sa maîtresse pour aller en Italie. Le second confirme, et dit de plus, que l'on avait fait écrire une lettre par ce Brillant au valet de chambre, qu'on savait être à Poitiers, par où il lui mandait être à deux cents pas de la porte, qu'il voulait parler à lui. L'autre sortit soudain; l'embuscade qui était là le prit, et fut mené à Saint-Jean. Il n'avait été encore ouï; mais bien disait-il à ceux qui le menaient : « Ah! que madame est méchante! que l'on prenne le tailleur, je dirai tout, sans gêne; » ce qui fut fait.

Voilà ce que l'on en sait jusqu'à cette heure; souvenez-vous de ce que je vous en ai dit autrefois, je ne me trompe guère en mes jugements; c'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. *Tous ces*

1. Celle-ci est du mois de mars 1588.
2. Brillant, contrôleur de la maison du prince de Condé, est mal à propos nommé Brillaud par les historiens.
3. Il fut écartelé à Saint-Jean d'Angély, sans appel, par sentence du prévôt; et par cette même sentence la princesse de Condé fut condamnée à garder la prison jusqu'après son accouchement. Elle accoucha au mois d'auguste de Henri de Condé, premier prince du sang. Elle appela à la cour des pairs; mais elle resta prisonnière, sous la garde de Sainte-Même, dans Angély, jusqu'en l'an 1596. Henri IV fit supprimer alors les procédures.

empoisonneurs sont papistes; voilà les instructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi[1], Dieu m'en gardera, et je vous en manderai bientôt davantage. Le gouverneur et les capitaines de Taillebourg m'ont envoyé deux soldats, et écrit qu'ils n'ouvriraient leur place qu'à moi, de quoi je suis fort aise. Les ennemis les pressent, et ils sont si empressés à la vérification de ce fait, qu'ils ne leur donnent nul empêchement; ils ne laissent sortir homme vivant de Saint-Jean que ceux qu'ils m'envoient. M. de La Trimouille y est, lui vingtième seulement. L'on m'a écrit que, si je tardais beaucoup, il y pourrait avoir du mal et grand; cela me fait hâter, de façon que je prendrai vingt maîtres, et m'y en irai jour et nuit pour être de retour à Sainte-Foy, à l'assemblée. Mon âme, je me porte assez bien du corps, mais fort affligé de l'esprit. Aimez-moi, et me le faites paraître; ce me sera une grande consolation; pour moi, je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée : sur cette vérité, je vous baise un million de fois les mains.

D'Aynset, ce 13 mars.

Quatrième lettre[2]. — J'arrivai hier au soir en ce lieu de Pons, où il m'arriva des nouvelles de Saint-Jean par où les soupçons croissent du côté que vous les avez pu juger. Je verrai tout demain; j'appréhende fort la vue des fidèles serviteurs de la maison, car c'est à la vérité le plus extrême deuil qui se soit jamais vu. Les prêcheurs romains prêchent tout haut par les villes d'ici autour qu'il n'y en a plus qu'un à avoir, canonisent ce bel acte et celui qui l'a fait, admonestent tout bon catholique de prendre exemple à une si chrétienne entreprise, et vous êtes de cette religion! Certes, mon cœur, c'est un beau sujet pour faire paraître votre piété et votre vertu; n'attendez pas à une autre fois à jeter le froc aux orties; mais je vous dis vrai. Les querelles de M. d'Espernon avec le maréchal d'Aumont et Crillon troublent fort la cour, d'où je saurai tous les jours des nouvelles, et vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé Brisquesière m'a fait de méchants tours que j'ai sus et avérés depuis deux jours. Je finis là, allant monter à cheval; je te baise, ma chère maîtresse, un million de fois les mains.

Ce 17 mars.

Cinquième lettre. — Dieu sait quel regret ce m'est de partir d'ici sans vous aller baiser les mains; certes, mon cœur, j'en suis au grabat. Vous trouverez étrange (et direz que je ne me suis point trompé) ce que Lyceran vous dira. Le diable est déchaîné, je suis à plaindre, et c'est merveille que je ne succombe sous le faix. Si je n'étais huguenot, je me ferais turc. Ah! les violentes épreuves par où l'on sonde ma

1. C'est à Nérac qu'on découvrit un assassin, Lorrain de nation, envoyé par les prêtres de la Ligue. On attenta plus de cinquante fois sur la vie de ce grand et bon prince :

« Tantum relligio potuit suadere malorum! »

Lucrèce, I, 102.

2. Celle-ci n'est point dans le Mercure.

cervelle ! je ne puis faillir d'être bientôt un fol ou habile homme; cette année sera ma pierre de touche; c'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les géhennes que peut recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien, je dis toutes ensemble. Plaignez-moi, mon âme, et n'y portez point votre espèce de tourment; c'est celui que j'appréhende le plus. Je pars vendredi, et vais à Clayrac : je retiendrai votre précepte de me taire. Croyez que rien qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer la résolution que j'ai d'être éternellement à vous, non toujours esclave, mais oui bien forçat. Mon tout, aimez-moi; votre bonne grâce est l'appui de mon esprit au choc de mon affliction; ne me refuse ce soutien. Bonsoir, mon âme, je te baise les pieds un million de fois.

De Nérac, le 8 mars à minuit.

Sixième lettre. — Ne vous manderé jamais que prises de villes et forts. En huit jours se sont rendus à moi Saint-Mexant et Maille-Saye, et espère devant la fin du mois, que vous oyerez parler de moi[1]. Le roi triomphe; il a fait garrotter en prison le cardinal de Guise, puis montre sur la place vingt-quatre heures le président de Neuilli, et le prévôt des marchands pendus, et le secrétaire de feu M. de Guise et trois autres. La reine sa mère lui dit : « Mon fils, octroyez-moi une requête que je vous veux faire. — Selon ce que sera, madame. — C'est que vous me donniez M. de Nemours et le prince de Guise; ils sont jeunes, ils vous feront un jour service. — Je le veux bien, dit-il, madame; je vous donne les corps et retiendrai les têtes. » Il a envoyé à Lyon pour attraper le duc de Mayenne, l'on ne sait ce qu'il en est réussi. L'on se bat à Orléans, et encore plus près d'ici, à Poitiers, d'où je ne serai demain qu'à sept lieues. Si le roi le voulait, je les mettrais d'accord. Je vous plains, s'il fait tel temps où vous êtes qu'ici, car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la reine de Navarre[2]; cela, avec la mort de sa mère, me ferait bien chanter le cantique de Siméon. C'est une trop longue lettre pour un homme de guerre. Bonsoir, mon âme, je te baise un million de fois; aimez-moi comme vous en avez sujet.

C'est le premier de l'an.

Le pauvre Caramburu est borgne, et Fleurimont s'en va mourir.

1. Cette lettre doit être écrite trois ou quatre jours après l'assassinat du duc de Guise; mais on le trompa sur l'exécution prétendue du président Neuilly et de La Chapelle-Marteau. Henri III les tint en prison; ils méritaient d'être pendus, mais ils ne le furent pas. Il ne faut pas toujours croire ce que les rois écrivent; ils ont souvent de mauvaises nouvelles. Cette erreur fut probablement corrigée dans les lettres qui suivirent, et que nous n'avons point. Ce Neuilly et ce Marteau étaient des ligueurs outrés, qui avaient massacré beaucoup de réformés et de catholiques attachés au roi, dans la journée de la Saint-Barthélemy. Rose, évêque de Senlis, ce ligueur furieux, séduisit la fille du président Neuilly, et lui fit un enfant. Jamais on ne vit plus de cruautés et de débauches.

2. C'est de sa femme qu'il parle; elle était liée avec les Guise; et la reine Catherine, sa mère, était alors malade à la mort.

Septième lettre[1]. — Mon âme, je vous écris de Blois[2], où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique, et indigne de succéder à la couronne, et j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de Dieu envers ceux qui se sont fiés en lui : car y avait-il rien qui eût tant d'apparence de force qu'un arrêt des états? cependant j'en appelais devant celui qui peut tout (ainsi font bien d'autres), qui a revu le procès, a cassé les arrêts des hommes, m'a remis en mon droit, et crois que ce sera aux dépens de mes ennemis; tant mieux pour vous! ceux qui se fient en Dieu et le servent ne sont jamais confus; voilà à quoi vous devriez songer. Je me porte très-bien, Dieu merci, vous jurant avec vérité que je n'aime ni honore rien au monde comme vous; il n'y a rien qui n'y paraisse, et vous garderai fidélité jusqu'au tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy, où je crois que vous oyerez bientôt parler de moi, je n'en doute point, d'une ou autre façon. Je fais état de faire venir ma sœur bientôt; résolvez-vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de la dame d'Auvergne; je crois que je lui ferai faire un mauvais saut. Bonjour, mon cœur, je te baise un million de fois. Ce 18 mai, celui qui est lié avec vous d'un lien indissoluble.

Huitième lettre. — Vous entendrez de ce porteur l'heureux succès que Dieu nous a donné au plus furieux combat[3] qui se soit fait de cette guerre : il vous dira aussi comme MM. de Longueville, de La Noue, et autres, ont triomphé près de Paris. Si le roi use de diligence, comme j'espère qu'il le fera, nous verrons bientôt les clochers de Notre-Dame de Paris. Je vous écrivis il n'y a que deux jours par Petit-Jean. Dieu veuille que cette semaine nous fassions encore quelque chose d'aussi signalé que l'autre! Mon cœur, aimez-moi toujours comme vôtre, car je vous aime comme mienne : sur cette vérité, je vous baise les mains. Adieu, mon âme.

C'est de Boisjeancy, le 20 mai.

Neuvième lettre — Renvoyez-moi Briquesière, et il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moi. Je suis très-affligé de la perte de mon petit[4], qui mourut hier : à votre avis ce que serait d'un légitime! Il commençait à parler. Je ne sais si c'est par acquit que vous m'avez écrit pour Doysit, c'est pourquoi je fais la réponse que vous verrez sur votre lettre, par celui que je désire qui vienne : mandez-m'en votre volonté. Les ennemis sont devant Montégu, où ils seront bien mouillés; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de Blois; je vous envoie un extrait des plus véritables : tout à cette heure me vient d'arriver un homme de Montégu; ils ont fait une

1. Celle-ci n'est point dans le Mercure.
2. C'est sûrement sur la fin d'avril 1589. Il était alors à Blois avec Henri III.
3. Ce combat est celui du 18 mai 1589, où le comte de Châtillon défit les ligueurs dans une mêlée très-acharnée.
4. C'était un fils qu'il avait de Corisande.

très-belle sortie, et tué force ennemis; je mande toutes mes troupes, et espère, si ladite place peut tenir quinze jours, y faire quelque bon coup. Ce que je vous ai mandé de ne vouloir mal à personne est requis pour votre contentement et le mien; je parle à cette heure à vous-même étant mienne. Mon âme, j'ai un ennui étrange de vous voir. Il y a ici un homme qui porte des lettres à ma sœur du roi d'Écosse; il me presse plus que jamais du mariage; il s'offre à me venir servir avec six mille hommes à ses dépens, et venir lui-même offrir son service; il s'en va infailliblement être roi d'Angleterre[1]; préparez ma sœur de loin à lui vouloir du bien, lui remontrant l'état auquel nous sommes, la grandeur de ce prince avec sa vertu. Je ne lui en écris point, ne lui en parlez que comme discourant, qu'il est temps de la marier, et qu'il n'y a parti que celui-là, car de nos parents, c'est pitié. Adieu, mon cœur, je te baise cent millions de fois.

Ce dernier décembre.

CHAP. CLXXV. — *De la France, sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. États généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné: sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luynes. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entre au conseil.*

On vit après la mort de Henri IV combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit d'une nation, dépendent souvent d'un seul homme. Il tenait, par une administration douce et forte, tous les ordres de l'État réunis, toutes les factions assoupies, les deux religions dans la paix, les peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans sa main par ses alliances, par ses trésors et par ses armes. Tous ces avantages sont perdus dès la première année de la régence de sa veuve, Marie de Médicis. Le duc d'Épernon, cet orgueilleux mignon de Henri III, ennemi secret de Henri IV, déclaré ouvertement contre ses ministres, va au parlement le jour même que Henri est assassiné. D'Épernon était colonel général de l'infanterie; le régiment des gardes était à ses ordres : il entre en mettant la main sur la garde de son épée, et force le parlement à se donner le droit de disposer de la régence (14 mai 1610), droit qui jusqu'alors n'avait appartenu qu'aux états généraux. Les lois de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône, quand il est vacant, nomment à la régence. Faire un roi est le premier des droits; faire un régent est le second, et suppose le premier. Le parlement de Paris jugea la cause du trône, et décida du pouvoir suprême pour avoir été menacé par le duc d'Épernon, et parce qu'on n'avait pas eu le temps d'assembler les trois ordres de l'État.

Il déclara, par un arrêt, Marie de Médicis seule régente. La reine

1. Voilà une anecdote bien singulière, et que tous les historiens ont ignorée : cela veut dire qu'il serait un jour roi d'Angleterre, parce que la reine Elisabeth n'avait point d'enfants. C'est ce même roi que Henri IV appela toujours depuis *maître Jacques*. Cette lettre doit être de 1588.

vint le lendemain faire confirmer cet arrêt en présence de son fils; et le chancelier de Sillery, dans cette cérémonie qu'on appelle *lit de justice*, prit l'avis des présidents avant de prendre celui des pairs et même des princes du sang, qui prétendaient partager la régence.

Vous voyez par là, et vous avez souvent remarqué comment les droits et les usages s'établissent, et comment ce qui a été fait une fois solennellement contre les règles anciennes devient une règle pour l'avenir, jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion l'abolisse.

Marie de Médicis, régente et non maîtresse du royaume, dépense en profusions, pour s'acquérir des créatures, tout ce que Henri le Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il allait combattre sont pour la plupart licenciées; les princes dont il était l'appui sont abandonnés (1610). Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, nouvel allié de Henri IV, est obligé de demander pardon à Philippe III, roi d'Espagne, d'avoir fait un traité avec le roi de France; il envoie son fils à Madrid implorer la clémence de la cour espagnole, et s'humilier comme un sujet, au nom de son père. Les princes d'Allemagne, que Henri avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne sont que faiblement secourus. L'État perd toute sa considération au dehors; il est troublé au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs remplissent la France de factions, ainsi que du temps de François II, de Charles IX, de Henri III, et depuis dans la minorité de Louis XIV.

(1614) On assemble enfin dans Paris les derniers états généraux qu'on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir séance. Ses députés avaient assisté à la grande assemblée des notables, tenue à Rouen en 1594 : mais ce n'était point là une convocation d'états généraux; les intendants des finances, les trésoriers, y avaient pris séance comme les magistrats.

L'université de Paris somma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des états; c'était, disait-elle, son ancien privilége; mais l'université avait perdu ses priviléges avec sa considération, à mesure que les esprits étaient devenus plus déliés, sans être plus éclairés. Ces états, assemblés à la hâte, n'avaient point de dépôts des lois et des usages, comme le parlement d'Angleterre, et comme les diètes de l'empire : ils ne faisaient point partie de la législation suprême; cependant ils auraient voulu être législateurs. C'est à quoi aspire nécessairement un corps qui représente une nation; il se forme de l'ambition secrète de chaque particulier une ambition générale.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces états, c'est que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France, et que le tiers état demanda, non moins vainement, la publication de la loi « qu'aucune puissance ni temporelle ni spirituelle n'a droit de disposer du royaume, et de dispenser les sujets de leur serment de fidélité; et que l'opinion, qu'il soit loisible de tuer les rois, est impie et détestable. »

C'était surtout ce même tiers état de Paris qui demandait cette loi, après avoir voulu déposer Henri III, et après avoir souffert les extré-

mités de la famine plutôt que de reconnaître Henri IV. Mais les factions de la ligue étant éteintes, le tiers état, qui compose le fond de la nation, et qui ne peut avoir d'intérêt particulier, aimait le trône et détestait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal Duperron oublia dans cette occasion ce qu'il devait au sang de Henri IV, et ne se souvint que de l'Église. Il s'opposa fortement à la loi proposée, et s'emporta jusqu'à dire « qu'il serait obligé d'excommunier ceux qui s'obstineraient à soutenir que l'Église n'a pas le pouvoir de déposer les rois. » Il ajouta que la puissance du pape était *pleine, plénissime, directe au spirituel, et indirecte au temporel.* La chambre du clergé, gouvernée par le cardinal Duperron, persuada la chambre de la noblesse de s'unir avec elle. Le corps de la noblesse avait toujours été jaloux du clergé; mais il affectait de ne pas penser comme le tiers état. Il s'agissait de savoir si les puissances *spirituelles et temporelles* pouvaient disposer du trône. Le corps des nobles assemblés se regardait au fond, et sans se le dire, comme une puissance temporelle. Le cardinal leur disait : « Si un roi voulait forcer ses sujets à se faire ariens ou mahométans, il faudrait le déposer. » Un tel discours était bien déraisonnable; car il y a eu une foule d'empereurs et de rois ariens, et on n'en a déposé aucun pour cette raison. Cette supposition, toute chimérique qu'elle était, persuadait les députés de la noblesse qu'il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détrôner leur souverain; et ce droit, quoique éloigné, était si flatteur pour l'amour-propre, que la noblesse voulait le partager avec le clergé. La chambre ecclésiastique signifia à celle du tiers état qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer son roi, mais elle tint ferme sur le reste.

Au milieu de cette étrange dispute, le parlement rendit un arrêt qui déclarait l'*indépendance absolue du trône, loi fondamentale du royaume.*

C'était, sans doute, l'intérêt de la cour de soutenir la demande du tiers état et l'arrêt du parlement, après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger sous les règnes précédents. La cour, cependant, céda au cardinal Duperron, au clergé, et surtout à Rome qu'on ménageait : elle étouffa elle-même une opinion sur laquelle sa sûreté était établie : c'est qu'au fond elle pensait alors que cette vérité ne serait jamais réellement combattue par les événements, et qu'elle voulait finir des disputes trop délicates et trop odieuses; elle supprima même l'arrêt du parlement, sous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien statuer sur les délibérations des états, qu'il leur manquait de respect, et que ce n'était pas à lui à faire des lois fondamentales : ainsi elle rejeta les armes de ceux qui combattaient pour elle, comptant n'en avoir pas besoin : enfin tout le résultat de cette assemblée fut de parler de tous les abus du royaume, et de n'en pouvoir réformer un seul.

La France resta dans la confusion, gouvernée par le Florentin Concini, favori de la reine, devenu maréchal de France sans jamais avoir tiré l'épée, et premier ministre sans connaître les lois du royaume. C'était assez qu'il fût étranger pour que les princes du sang eussent sujet de se plaindre.

Marie de Médicis était bien malheureuse; car elle ne pouvait partager son autorité avec le prince de Condé, chef des mécontents, sans la perdre, ni la confier à Concini, sans indisposer tout le royaume. Le prince de Condé, Henri, père du grand Condé, et fils de celui qui avait gagné la bataille de Coutras avec Henri IV, se met à la tête d'un parti et prend les armes. La cour conclut avec lui une paix simulée, et le fait mettre à la Bastille.

Ce fut le sort de son père, de son grand-père, et de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontents. Les Guises, autrefois ennemis si implacables des Condés, se joignent à présent avec eux. Le duc de Vendôme, fils de Henri IV, le duc de Nevers, de la maison de Gonzague, le maréchal de Bouillon, tous les seigneurs mécontents, se cantonnent dans les provinces; ils protestent qu'ils servent leur roi, et qu'ils ne font la guerre qu'au premier ministre.

Concini, qu'on appelait le maréchal d'Ancre, assuré de la faveur de la reine, les bravait tous. Il leva sept mille hommes à ses dépens pour maintenir l'autorité royale, ou plutôt la sienne, et ce fut ce qui le perdit. Il est vrai qu'il levait ces troupes avec une commission du roi; mais c'était un des grands malheurs de l'État, qu'un étranger, qui était venu en France sans aucun bien, eût de quoi assembler une armée aussi forte que celles avec lesquelles Henri IV avait reconquis son royaume. Presque toute la France soulevée contre lui ne put le faire tomber; et un jeune homme dont il ne se défiait pas, et qui était étranger comme lui, causa sa ruine et tous les malheurs de Marie de Médicis.

Charles-Albert de Luynes, né dans le comtat d'Avignon, admis avec ses deux frères parmi les gentilshommes ordinaires du roi attachés à son éducation, s'était introduit dans la familiarité du jeune monarque, en dressant des pies-grièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amusements d'enfance dussent finir par une révolution sanglante. Le maréchal d'Ancre lui avait fait donner le gouvernement d'Amboise, et croyait l'avoir mis dans sa dépendance : ce jeune homme conçut le dessein de faire tuer son bienfaiteur, d'exiler la reine, et de gouverner; et il en vint à bout sans aucun obstacle. Il persuade bientôt au roi qu'il est capable de régner par lui-même, quoiqu'il n'ait que seize ans et demi; il lui dit que la reine sa mère et Concini le tiennent en tutelle. Le jeune roi, à qui on avait donné dans son enfance le surnom de Juste, consent à l'assassinat de son premier ministre. Le marquis de Vitry, capitaine des gardes, du Hallier, son frère, Persan, et d'autres, l'assassinent à coups de pistolet dans la cour même du Louvre (1617). On crie *vive le roi*, comme si on avait gagné une bataille. Louis XIII se met à la fenêtre, et dit : *Je suis maintenant roi*. On ôte à la reine mère ses gardes; on les désarme : on la tient en prison dans son appartement; elle est enfin exilée à Blois. La place de maréchal de France qu'avait Concini est donnée à Vitry qui l'avait tué. La reine avait récompensé du même honneur Thémines, pour avoir arrêté le prince de Condé : aussi le maréchal duc de Bouillon disait qu'il rougissait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent et de celui d'assassin

La populace, toujours extrême, toujours barbare, quand on lui lâche la bride, va déterrer le corps de Concini, inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur; et il se trouva des hommes assez brutaux pour le griller publiquement sur des charbons, et pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait dans la nation un esprit de férocité que les belles années de Henri IV et le goût des arts apporté par Marie de Médicis avaient adouci quelque temps, mais qui, à la moindre occasion, reparaissait dans toute sa force. Le peuple ne traitait ainsi les restes sanglants du maréchal d'Ancre que parce qu'il était étranger, et qu'il avait été puissant.

L'histoire du célèbre Nani, les mémoires du maréchal d'Estrées, du comte de Brienne, rendent justice au mérite de Concini et à son innocence; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivants, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d'une manière si cruelle.

Cet emportement de haine n'était pas seulement dans le peuple; une commission est envoyée au parlement pour condamner le maréchal après sa mort, pour juger sa femme Éléonore Galigaï, et pour couvrir par une cruauté juridique l'opprobre de l'assassinat. Cinq conseillers du parlement refusèrent d'assister à ce jugement; mais il n'y eut que cinq hommes sages et justes.

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raison. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale; elle avait été favorite de la reine, c'était là tout son crime : on l'accusa d'être sorcière; on prit des *agnus Dei* qu'elle portait pour des talismans. Le conseiller Courtin lui demanda de quel charme elle s'était servie pour ensorceler la reine : Galigaï, indignée contre le conseiller, et un peu mécontente de Marie de Médicis, répondit : « Mon sortilége a été le pouvoir que les âmes fortes doivent avoir sur les esprits faibles. » Cette réponse ne la sauva pas; quelques juges eurent assez de lumières et d'équité pour ne pas opiner à la mort; mais le reste, entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, et plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à la fois le mari déjà mort et la femme, comme convaincus de sortilége, de judaïsme, et de malversations. La maréchale fut exécutée (1617), et son corps brûlé; le favori Luynes eut la confiscation.

C'est cette infortunée Galigaï qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal de Richelieu, lorsqu'il était jeune encore, et qu'il s'appelait l'abbé de Chillon; elle lui avait procuré l'évêché de Luçon, et l'avait enfin fait secrétaire d'État en 1616. Il fut enveloppé dans la disgrâce de ses protecteurs; et celui qui depuis en exila tant d'autres du haut du trône où il s'assit près de son maître, fut alors exilé dans un petit prieuré au fond de l'Anjou.

Concini, sans être guerrier, avait été maréchal de France; Luynes fut quatre ans après connétable, étant à peine officier. Une telle administration inspira peu de respect; il n'y eut plus que des factions dans les grands et dans le peuple, et on osa tout entreprendre.

(1619) Le duc d'Épernon, qui avait fait donner la régence à la reine, alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée, et la mena dans ses terres à Angoulême, comme un souverain qui secourait son alliée.

C'était là manifestement un crime de lèse-majesté, mais un crime approuvé de tout le royaume, et qui ne donnait au duc d'Épernon que de la gloire. On avait haï Marie de Médicis toute-puissante; on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le royaume, quand Louis XIII avait emprisonné sa mère au Louvre, quand il l'avait reléguée sans aucune raison; et alors on regardait comme un attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère à un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de Luynes et les cruautés de la faiblesse du roi, que son propre confesseur, le jésuite Arnoux, en prêchant devant lui avant l'accommodement, prononça ces paroles remarquables : « On ne doit pas croire qu'un prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettrez pas, sire, que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure, par les entrailles de Jésus-Christ, de ne point écouter les conseils violents, et de ne pas donner ce scandale à toute la chrétienté. »

C'était une nouvelle preuve de la faiblesse du gouvernement, qu'on osât parler ainsi en chaire. Le P. Arnoux ne se serait pas exprimé autrement si le roi avait condamné sa mère à la mort. A peine Louis XIII avait-il alors une armée contre le duc d'Épernon. C'était prêcher publiquement contre le secret de l'État, c'était parler de la part de Dieu contre le duc de Luynes. Ou ce confesseur avait une liberté héroïque et indiscrète, ou il était gagné par Marie de Médicis. Quel que fût son motif, ce discours public montre qu'il y avait alors de la hardiesse, même dans les esprits qui ne semblent faits que pour la souplesse. Le connétable fit, quelques années après, renvoyer le confesseur.

(1619) Cependant le roi, loin de s'emporter aux violences qu'on semblait craindre, rechercha sa mère, et traita avec le duc d'Épernon de couronne à couronne. Il n'osa pas même, dans sa déclaration, dire que d'Épernon l'avait offensé.

A peine le traité de réconciliation fut-il signé, qu'il fut rompu; c'était là l'esprit du temps. De nouveaux partisans de Marie armèrent, et c'était toujours contre le duc de Luynes, comme auparavant contre le maréchal d'Ancre, et jamais contre le roi. Tout favori traînait alors après lui la guerre civile. Louis XIII et sa mère se firent en effet la guerre. Marie de Médicis était en Anjou, à la tête d'une petite armée contre son fils; on se battit au pont de Cé, et l'État était au point de sa ruine.

(1620) Cette confusion fit la fortune du célèbre Richelieu. Il était surintendant de la maison de la reine mère, et avait supplanté tous les confidents de cette princesse, comme il l'emporta depuis sur tous les ministres du roi. La souplesse et la hardiesse de son génie devaient partout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea l'accommodement de la mère et du fils. La nomination au cardinalat que la reine demanda pour lui, et qu'elle obtint difficilement, fut la récompense de ce service Le duc d'Épernon fut le premier à poser les

armes, et ne demanda rien : tous les autres se faisaient payer par le roi pour lui avoir fait la guerre.

La reine et le roi son fils se virent à Brissac, et s'embrassèrent en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse, tant d'intrigues et de divisions à la cour, portaient l'anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l'État, qui l'attaquaient depuis longtemps, augmentèrent, et tous ceux que Henri IV avait extirpés renaquirent.

L'Église souffrait beaucoup, et était encore plus déréglée.

L'intérêt de Henri IV n'avait pas été de la réformer; la piété de Louis XIII, peu éclairée, laissa subsister le désordre; la règle et la décence n'ont été introduites que par Louis XIV. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des laïques, qui les faisaient desservir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du sang possédaient les riches abbayes. Plus d'un bien de l'Église était regardé comme un bien de famille. On stipulait une abbaye pour la dot d'une fille, et un colonel remontait son régiment avec le revenu d'un prieuré[1]. Les ecclésiastiques de cour portaient souvent l'épée; et, parmi les duels et les combats particuliers qui désolaient la France, on en comptait beaucoup où les gens d'Église avaient eu part, depuis le cardinal de Guise, qui tira l'épée contre le duc de Nevers-Gonzague en 1617, jusqu'à l'abbé depuis cardinal de Retz, qui se battait souvent en sollicitant l'archevêché de Paris.

Les esprits demeuraient en général grossiers et sans culture. Les génies dès Malherbe et des Racan n'étaient qu'une lumière naissante qui

1. Cet usage était moins un abus que le faible correctif d'un abus très-important. Le prince devrait sans doute réunir à son domaine et employer au service public les biens possédés par le clergé, en payant aux seuls ecclésiastiques utiles, même suivant les principes de la religion, c'est-à-dire aux évêques et aux curés, des appointements réglés par l'Etat, comme ceux de toutes les autres fonctions publiques, ou bien en laissant à la piété des fidèles le soin de pourvoir à leurs besoins, comme dans les premiers siècles de l'Eglise : mais tant que ce nouvel ordre ne sera point établi, n'est-il pas évident qu'il est plus raisonnable d'employer une abbaye à doter une fille ou à lever un régiment, qu'à enrichir un prêtre, un moine, ou une religieuse?

N'est-il pas étrange que la construction des églises et des presbytères, l'entretien des moines mendiants, les appointements des aumôniers des troupes ou des vaisseaux, soient à la charge des peuples; qu'un clergé d'une richesse immense ait recours, pour bâtir des églises, à la ressource honteuse des loteries; qu'il se fasse payer de toutes les fonctions qu'il exerce; qu'il vende pour douze ou quinze sous, à qui veut les acheter, les mérites infinis du corps et du sang de Jésus-Christ?

Une partie des biens de l'Eglise a été destinée par les donateurs au soulagement des pauvres : y aurait-il une meilleure manière de les soulager que de vendre ces biens pour payer les dettes de l'Etat, et pouvoir abolir des impôts onéreux?

Une autre partie a été donnée dans des vues d'instruction publique : pourquoi donc ne doterait-on pas avec des abbayes des établissements nécessaires pour l'éducation? pourquoi n'en donnerait-on pas aux académies, aux colléges de droit ou de médecine? pourquoi ne récompenserait-on pas avec une abbaye l'auteur d'un livre utile, d'une découverte importante, sans l'assujettir à la ridicule obligation de porter l'habit d'un état dont il ne fait aucune fonction, ou de se faire sous-diacre dans l'espérance d'avoir part aux grâces ecclésiastiques; ce qui est une véritable simonie? (*Ed. de Kehl.*)

ne se répandait pas dans la nation. Une pédanterie sauvage, compagne de cette ignorance qui passait pour science, aigrissait les mœurs de tous les corps destinés à enseigner la jeunesse, et même de la magistrature. On a de la peine à croire que le parlement de Paris, en 1621, défendit, sous peine de mort, de rien enseigner de contraire à Aristote et aux anciens auteurs, et qu'on bannit de Paris un nommé de Clave et ses associés, pour avoir voulu soutenir des thèses contre les principes d'Aristote, sur le nombre des éléments, et sur la matière et la forme.

Malgré ces mœurs sévères, et malgré ces rigueurs, la justice était vénale dans presque tous les tribunaux des provinces. Henri IV l'avait avoué au parlement de Paris, qui se distingua toujours autant par une probité incorruptible que par un esprit de résistance aux volontés des ministres et aux édits pécuniaires. « Je sais, leur disait-il, que vous ne vendez point la justice; mais dans d'autres parlements il faut souvent soutenir son droit par beaucoup d'argent : je m'en souviens, et j'ai boursaillé moi-même. »

La noblesse, cantonnée dans ses châteaux, ou montant à cheval pour aller servir un gouverneur de province, ou se rangeant auprès des princes qui troublaient l'État, opprimait les cultivateurs. Les villes étaient sans police, les chemins impraticables et infestés de brigands. Les registres du parlement font foi que le guet qui veille à la sûreté de Paris consistait alors en quarante-cinq hommes, qui ne faisaient aucun service. Ces déréglements, que Henri IV ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuses étaient le dérangement des finances, la dissipation des trésors amassés par Henri IV, la nécessité de mettre pendant la paix des impôts que Henri avait épargnés à son peuple, lorsqu'il se préparait à la guerre la plus importante; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichissaient que des traitants; les fortunes odieuses de ces traitants, que le duc de Sully avait éloignés, et qui, sous les ministères suivants, s'engraissèrent du sang du peuple.

A ces vices qui faisaient languir le corps politique, se joignaient ceux qui lui donnaient souvent de violentes secousses. Les gouverneurs des provinces, qui n'étaient que les lieutenants de Henri IV, voulaient être indépendants de Louis XIII. Leurs droits ou leurs usurpations étaient immenses : ils donnaient toutes les places; les gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très-peu au roi, et encore moins à l'État. Chaque gouverneur de province tirait de son gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que Henri IV leur avait ôtée. La Guyenne valait au duc d'Épernon un million de livres, qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui, et même à près de quatre, si on considère l'enchérissement de toutes les denrées.

Nous venons de voir ce sujet protéger la reine mère, faire la guerre au roi, en recevoir la paix avec hauteur. Le maréchal de Lesdiguières avait trois ans auparavant, en 1616, signalé sa grandeur et la faiblesse du trône d'une manière glorieuse. On l'avait vu lever une véritable armée à ses dépens, ou plutôt à ceux du Dauphiné, province dont il n'était pas même gouverneur, mais simplement lieutenant général; mener

cette armée dans les Alpes, malgré les défenses positives et réitérées de la cour; secourir contre les Espagnols le duc de Savoie que cette cour abandonnait, et revenir triomphant. La France alors était remplie de seigneurs puissants, comme du temps de Henri III, et n'en était que plus faible.

Il n'est pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuse occasion qui se fût présentée depuis le temps de Charles-Quint, de mettre des bornes à la puissance de la maison d'Autriche, en secourant l'électeur palatin élu roi de Bohême, en tenant la balance de l'Allemagne suivant le plan de Henri IV, auquel se conformèrent depuis les cardinaux de Richelieu et Mazarin. La cour avait conçu trop d'ombrage des réformés de France, pour protéger les protestants d'Allemagne. Elle craignait que les huguenots ne fissent en France ce que les protestants faisaient dans l'empire. Mais si le gouvernement avait été ferme et puissant comme sous Henri IV, dans les dernières années de Richelieu, et sous Louis XIV, il eût aidé les protestants d'Allemagne et contenu ceux de France. Le ministère de Luynes n'avait pas ces grandes vues; et quand même il eût pu les concevoir, il n'aurait pu les remplir : il eût fallu une autorité respectée, des finances en bon ordre, de grandes armées; et tout cela manquait.

Les divisions de la cour, sous un roi qui voulait être maître, et qui se donnait toujours un maître, répandaient l'esprit de sédition dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas tôt ou tard aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait, et sa faiblesse avait produit cette crainte; elle sentait qu'on désobéirait quand elle commanderait, et cependant elle voulut commander.

(1620) Louis XIII réunissait alors le Béarn à la couronne par un édit solennel : cet édit restituait aux catholiques les églises dont les réformés s'étaient emparés avant le règne de Henri IV, et que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté, si naturel aux hommes, flattait alors les réformés d'idées républicaines; ils avaient devant les yeux l'exemple des protestants d'Allemagne qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles : chaque cercle avait un général, comme en Allemagne, et ces généraux étaient un maréchal de Bouillon, un duc de Soubise, un duc de La Trimouille, un Châtillon, petit-fils de l'amiral Coligny; enfin, le maréchal de Lesdiguières. Le commandant général qu'ils devaient choisir, en cas de guerre, devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots : *Pour Christ et pour le roi;* c'est-à-dire, contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république, qui pouvait former un État dans l'État.

Les réformés dès lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissants, puisqu'ils offrirent la place de généralissime au maréchal de Lesdiguières, avec cent mille écus par mois. Lesdiguières, qui voulait être connétable de France, aima mieux les com-

battre que de les commander, et quitta même bientôt après leur religion; mais il fut trompé d'abord dans ses espérances à la cour. Le duc de Luynes, qui ne s'était jamais servi d'aucune épée, prit pour lui celle de connétable; et Lesdiguières, trop engagé, fut obligé de servir sous Luynes contre les réformés, dont il avait été l'appui jusqu'alors.

Il fallut que la cour négociât avec tous les chefs du parti pour les contenir, et avec tous les gouverneurs de province pour fournir des troupes. Louis XIII marche vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales : le prince de Condé est à la tête d'un corps de troupes; le connétable de Luynes commande l'armée royale.

On renouvela une ancienne formalité, aujourd'hui entièrement abolie. Lorsqu'on avançait vers une ville où commandait un homme suspect, un héraut d'armes se présentait aux portes; le commandant l'écoutait, chapeau bas, et le héraut criait : « A toi, Isaac ou Jacob tel : le roi, ton souverain seigneur et le mien, te commande de lui ouvrir, et de le recevoir comme tu le dois, lui et son armée; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèse-majesté au premier chef, et roturier, toi et ta postérité; tes biens seront confisqués, tes maisons rasées, et celles de tes assistants. »

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté Saint-Jean d'Angély, dont il démolit les remparts, et la petite ville de Clérac qui se rendit à discrétion. La cour, enflée de ce succès, fit pendre le consul de Clérac et quatre pasteurs.

(1621) Cette exécution irrita les protestants au lieu de les intimider. Pressés de tous côtés, abandonnés par le maréchal de Lesdiguières et par le maréchal de Bouillon, ils élurent pour leur général le célèbre duc Benjamin de Rohan, qu'on regardait comme un des plus grands capitaines de son siècle, comparable aux princes d'Orange, capable, comme eux, de fonder une république; plus zélé qu'eux encore pour sa religion, ou du moins paraissant l'être : homme vigilant, infatigable, ne se permettant aucun des plaisirs qui détournent des affaires, et fait pour être chef de parti, poste toujours glissant, où l'on a également à craindre ses ennemis et ses amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de chef de parti, étaient depuis longtemps, dans presque toute l'Europe, l'objet et l'étude des ambitieux. Les guelfes et les gibelins avaient commencé en Italie; les Guises et les Coligny établirent depuis en France une espèce d'école de cette politique, qui se perpétua jusqu'à la majorité de Louis XIV.

Louis XIII était réduit à assiéger ses propres villes. On crut réussir devant Montauban comme devant Clérac; mais le connétable de Luynes y perdit presque toute l'armée du roi sous les yeux de son maître.

Montauban était une de ces villes qui ne soutiendraient pas aujourd'hui un siége de quatre jours; elle fut si mal investie, que le duc de Rohan jeta deux fois du secours dans la place à travers les lignes des assiégeants. Le marquis de La Force, qui commandait dans la place,

se défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même Jacques Nompar de La Force, si singulièrement sauvé de la mort, dans son enfance, aux massacres de la Saint-Barthélemy, et que Louis XIII fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inspirait un courage désespéré, voulaient s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Le connétable, ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. Il fit venir un carme espagnol, qui avait, dit-on, aidé par ses miracles l'armée catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les protestants. Le carme, nommé Dominique, vint au camp; il bénit l'armée, distribua des *agnus*, et dit au roi : « Vous ferez tirer quatre cents coups de canon, et au quatre centième Montauban capitulera. » Il pouvait se faire que quatre cents coups de canon bien dirigés produisissent cet effet : Louis les fit tirer; Montauban ne capitula point, et il fut obligé de lever le siége.

(Décembre 1621) Cet affront rendit le roi moins respectable aux catholiques, et moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi se venger de la disgrâce de Montauban sur une petite ville de Guyenne nommée Monheur; une fièvre y termina sa vie. Toute espèce de brigandage était alors si ordinaire, qu'il vit, en mourant, piller tous ses meubles, son équipage, son argent, par ses domestiques et par ses soldats, et qu'il resta à peine un drap pour ensevelir l'homme le plus puissant du royaume, qui d'une main avait tenu l'épée de connétable, et de l'autre les sceaux de France : il mourut haï du peuple et de son maître.

Louis XIII était malheureusement engagé dans la guerre contre une partie de ses sujets. Le duc de Luynes avait voulu cette guerre pour tenir son maître dans quelque embarras, et pour être connétable. Louis XIII s'était accoutumé à croire cette guerre indispensable. On doit transmettre à la postérité les remontrances que Duplessis-Mornay lui fit à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il lui écrivait ainsi, après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses : « Faire la guerre à ses sujets, c'est témoigner de la faiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple; elle s'établit par la prudence et par la justice de celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers éléments de la politique ces nouveaux ministres d'État, qui, semblables aux chirurgiens ignorants, n'auraient point eu d'autres remèdes à proposer que le fer et le feu, et qui seraient venus lui conseiller de se couper un bras malade avec celui qui est en bon état. »

Ces raisons ne persuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulsions au corps; et Louis XIII, n'ayant pas cette force d'esprit de son père, qui retenait les protestants dans le devoir, crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encore contre eux dans les provinces au delà de la Loire, à la tête d'une petite armée d'environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement

des finances ne permettait pas des armées plus considérables, et les huguenots ne pouvaient en opposer de plus fortes.

(1622) Soubise, frère du duc de Rohan, se retranche avec huit mille hommes dans l'île de Riès, séparée du Bas-Poitou par un petit bras de mer. Le roi y passe à la tête de son armée, à la faveur du reflux, défait entièrement les ennemis, et force Soubise à se retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité, ni remporter une victoire plus complète. Ce prince n'avait guère d'autre faiblesse que celle d'être gouverné dans sa maison, dans son État, dans ses affaires, dans ses moindres occupations : cette faiblesse le rendit malheureux toute sa vie. A l'égard de sa victoire, elle ne servit qu'à faire trouver aux chefs calvinistes de nouvelles ressources.

On négociait encore plus qu'on ne se battait, ainsi que du temps de la Ligue et dans toutes les guerres civiles. Plus d'un seigneur rebelle, condamné par un parlement au dernier supplice, obtenait des récompenses et des honneurs, tandis qu'on l'exécutait en effigie. C'est ce qui arriva au marquis de La Force, qui avait chassé l'armée royale devant Montauban, et qui tenait encore la campagne contre le roi; il eut deux cent mille écus et le bâton de maréchal de France. Les plus grands services n'eussent pas été mieux payés que sa soumission fut achetée. Châtillon, ce petit-fils de l'amiral Coligny, vendit au roi la ville d'Aigues-Mortes, et fut aussi maréchal. Plusieurs firent acheter ainsi leur obéissance : le seul Lesdiguières vendit sa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, et y faisant encore profession du calvinisme, il se laissait ouvertement solliciter par les huguenots de revenir à leur parti, et faisait craindre au roi qu'il ne rentrât dans la faction.

(1622) On proposa dans le conseil de le tuer ou de le faire connétable : le roi prit ce dernier parti, et alors Lesdiguières devint en un instant catholique; il fallait l'être pour être connétable, et non pas pour être maréchal de France : tel était l'usage. L'épée de connétable aurait pu être dans les mains d'un huguenot, comme la surintendance des finances y avait été si longtemps; mais il ne fallait pas que le chef des armées et des conseils professât la religion des calvinistes en les combattant. Ce changement de religion dans Lesdiguières aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt; mais les grands objets de l'ambition ne connaissent point la honte.

Louis XIII était donc obligé d'acheter sans cesse des serviteurs, et de négocier avec des rebelles. Il met le siége devant Montpellier; et, craignant la même disgrâce que devant Montauban, il consent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'édit de Nantes et tous les priviléges. Il semble qu'en laissant d'abord aux autres villes calvinistes leurs priviléges, et en suivant les conseils de Duplessis-Mornay, il se serait épargné la guerre; et on voit que, malgré sa victoire de Riès, il gagnait peu de chose à la continuer.

Le duc de Rohan, voyant que tout le monde négociait, traita aussi. Ce fut lui-même qui obtint des habitants de Montpellier qu'ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama et il conclut à Privas la paix générale avec le connétable de Lesdiguières (1622). Le roi

le paya comme les autres, et lui donna le duché de Valois en engagement.

Tout resta dans les mêmes termes où l'on était avant la prise d'armes : ainsi il en coûta beaucoup au roi et au royaume pour ne rien gagner. Il y eut, dans le cours de la guerre, quelques malheureux citoyens de pendus, et les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le conseil de Louis XIII, pendant cette guerre civile, avait été aussi agité que la France. Le prince de Condé accompagnait le roi, et voulait conduire l'armée et l'État. Les ministres étaient partagés; ils n'avaient pressé le roi de donner l'épée de connétable à Lesdiguières que pour diminuer l'autorité du prince de Condé. Ce prince, lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome, dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu'il possédait fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfants, sans le bref qu'il demanda et qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'Altesse, et tous les cardinaux-prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut là tout le fruit de son voyage à Rome.

La cour, délivrée du fardeau d'une guerre civile, ruineuse, et infructueuse, fut en proie à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, et le roi se défiait d'eux tous.

Il parut bien, après la mort du connétable de Luynes, que c'était lui, plutôt que le roi, qui avait persécuté la reine mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré. Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal de Richelieu, son favori, son surintendant, et qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, et ne cessait de presser le roi de l'admettre dans le ministère. Presque tous les Mémoires de ce temps-là font connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance : il lui reprochait jusqu'à ses mœurs.

Ce prince, dévot, scrupuleux, et soupçonneux, avait plus que de l'aversion pour les galanteries du cardinal; elles étaient éclatantes, et même accompagnées de ridicule. Il s'habillait en cavalier; et, après avoir écrit sur la théologie, il faisait l'amour en plumet. Les Mémoires de Retz confirment qu'il mêlait encore de la pédanterie à ce ridicule. Vous n'avez pas besoin de ce témoignage du cardinal de Retz, puisque vous avez les thèses d'amour que Richelieu fit soutenir, chez sa nièce, dans la forme des thèses de théologie qu'on soutient sur les bancs de Sorbonne. Les Mémoires du temps disent encore qu'il porta l'audace de ses désirs, ou vrais ou affectés, jusqu'à la reine régnante, Anne d'Autriche, et qu'il en essuya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets sous les yeux ces anecdotes qui ont influé sur les grands événements. Premièrement, elles font voir que dans ce cardinal si célèbre, le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'État, et que les petitesses de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïsme de la vie publique. En second lieu, elles sont une espèce de démonstration, parmi bien d'autres, que le *Testament poli-*

tique qu'on a publié sous son nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas possible que le cardinal de Richelieu, trop connu de Louis XIII par ses intrigues galantes, et que l'amant public de Marion Delorme eût eu le front de recommander la chasteté au chaste Louis XIII, âgé de quarante ans, et accablé de maladies.

La répugnance du roi était si forte, qu'il fallut encore que la reine gagnât le surintendant La Vieuville, qui était alors le ministre le plus accrédité, et à qui ce nouveau compétiteur donnait plus d'ombrage encore qu'il n'inspirait d'aversion à Louis XIII.

(29 avril 1624) L'archevêque de Toulouse, Montchal, rapporte que le cardinal jura sur l'hostie une amitié et une fidélité inviolable au surintendant La Vieuville. Il eut donc enfin part au ministère, malgré le roi et malgré les ministres; mais il n'eut ni la première place que le cardinal de La Rochefoucauld occupait, ni le premier crédit que La Vieuville conserva quelque temps encore; point de département, point de supériorité sur les autres; *il se bornait*, dit la reine Marie de Médicis, dans une lettre au roi son fils, *à entrer quelquefois au conseil.* C'est ainsi que se passèrent les premiers mois de son introduction dans le ministère.

Je sais, encore une fois, combien toutes ces petites particularités sont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards; elles doivent être anéanties sous les grands événements : mais ici elles sont nécessaires pour détruire ce préjugé qui a subsisté si longtemps dans le public, que le cardinal de Richelieu fut premier ministre et maître absolu dès qu'il fut dans le conseil. C'est ce préjugé qui fait dire à l'imposteur auteur du *Testament politique :* « Lorsque Votre Majesté résolut de me donner en même temps l'entrée de ses conseils, et grande part dans sa confiance, je lui promis d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil des grands, ruiner les huguenots, et relever son nom dans les nations étrangères. »

Il est manifeste que le cardinal de Richelieu n'a pu parler ainsi, puisqu'il n'eut point d'abord la confiance du roi. Je n'insiste pas sur l'imprudence d'un ministre qui aurait débuté par dire à son maître : « Je relèverai votre nom, » et par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu n'est et ne peut être de lui; et je reviens à son ministère.

Ce qu'on a dit depuis à l'occasion de son mausolée élevé dans la Sorbonne, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie et de ses actions. Il est très-difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien, et ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les calvinistes, les grands du royaume, la reine mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante, dont il osa être l'amant, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire et souvent odieux. Il était impossible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles; il y faisait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres, mais se représenter les faits.

Pour être sûr des faits, autant qu'on le peut, on doit discerner les livres. Que penser, par exemple, de l'écrivain de la *Vie du P. Joseph*, qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin, écrite, dit-il, immédiatement après son entrée dans le conseil? « Comme vous êtes le principal agent dont Dieu s'est servi pour me conduire dans tous les honneurs où je me vois élevé, je me sens obligé de vous apprendre qu'il a plu au roi de me donner la charge de son premier ministre, à la prière de la reine. »

Le cardinal n'eut les patentes de premier ministre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une charge, et le capucin Joseph ne l'avait conduit ni aux honneurs, ni *dans les honneurs*.

Les livres ne sont que trop pleins de suppositions pareilles; et ce n'est pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Faisons-nous ici un précis du ministère orageux du cardinal de Richelieu, ou plutôt de son règne.

CHAP. CLXXVI. — *Du ministère du cardinal de Richelieu.*

Le surintendant La Vieuville, qui avait prêté la main au cardinal de Richelieu pour monter au ministère, en fut écrasé le premier au bout de six mois, et le serment sur l'hostie ne le sauva pas. On l'accusa secrètement des malversations dont on peut toujours charger un surintendant.

La Vieuville devait sa grandeur au chancelier de Silleri, et l'avait fait disgracier. Il est ruiné à son tour par Richelieu, qui lui devait sa place. Ces vicissitudes, si communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de Louis XIII que dans aucune autre. Ce ministre est mis en prison au château d'Amboise. Il avait commencé la négociation du mariage entre la sœur de Louis XIII, Henriette, et Charles, prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne : le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome et de Madrid.

Il favorise sous main les protestants d'Allemagne, et il n'en est pas moins dans le dessein d'accabler ceux de France.

Avant son ministère, on négociait vainement avec tous les princes d'Italie, pour empêcher la maison d'Autriche, si puissante alors, de demeurer maîtresse de la Valteline.

Cette petite province, alors catholique, appartenait aux ligues grises qui sont réformées. Les Espagnols voulaient joindre ces vallées au Milanais. Le duc de Savoie et Venise, de concert avec la France, s'opposaient à tout agrandissement de la maison d'Autriche en Italie. Le pape Urbain VIII avait enfin obtenu qu'on séquestrât cette province entre ses mains, et ne désespérait pas de la garder.

Marquemont, ambassadeur de France à Rome, écrit à Richelieu une longue dépêche, dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre : « Le roi a changé de conseil, et le ministère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus

traitables. » Aussitôt le marquis de Cœuvres entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, et on affranchit ce pays de l'invasion autrichienne. C'est là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

(1625) L'argent manquait sous les précédents ministères, et l'on en trouve assez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cent mille livres, afin qu'ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d'Autriche espagnole, leur ancienne souveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef Mansfeld, qui soutenait presque seul alors la cause de la maison palatine et des protestants contre la maison impériale.

Il fallait bien s'attendre, en armant ainsi les protestants étrangers, que le ministère espagnol exciterait ceux de France, et qu'il leur rendrait (comme disait Mirabel, ambassadeur d'Espagne) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots, en effet, animés et payés par l'Espagne, recommencent la guerre civile en France. C'est depuis Charles-Quint et François Ier que dure cette politique entre les princes catholiques, d'armer les protestants chez autrui, et de les poursuivre chez soi. Cette conduite prouve assez manifestement que le zèle de la religion n'a jamais été, dans les cours, que le masque de la religion et de la perfidie.

Pendant cette nouvelle guerre contre le duc de Rohan et son parti, le cardinal négocie encore avec les puissances qu'il a outragées; et ni l'empereur Ferdinand II, ni Philippe IV, roi d'Espagne, n'attaquent la France.

La Rochelle commençait à devenir une puissance; elle avait alors presque autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, et aurait pu y parvenir, si elle avait trouvé, parmi les peuples de sa religion, des alliés qui la secourussent. Mais le cardinal de Richelieu sut d'abord armer contre elle ces mêmes Hollandais qui, par les intérêts de leur secte, devaient prendre parti pour elle, et jusqu'aux Anglais, qui, par l'intérêt d'État, semblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-Unies, et ce qu'on devait leur donner encore, les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appelaient leurs frères; de sorte que le roi catholique secourait les calvinistes de son argent, et les Hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique, tandis que le cardinal de Richelieu (1625) chassait les troupes du pape de la Valteline en faveur des Grisons huguenots.

C'est un sujet de surprise que Soubise, à la tête de la flotte rochelloise, osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'île de Ré, et qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour les meilleurs marins du monde (1625). Ce succès, en d'autres temps, aurait fait de la Rochelle une république affermie et puissante.

Louis XIII alors avait un amiral et point de flotte. Le cardinal, en commençant son ministère, avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire, et il n'avait pu, dans l'espace d'une année, établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc de Montmorency, alors amiral, celui-là même qui

finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies; et ce ne fut qu'avec des vaisseaux hollandais et anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle.

Cette victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer et sur terre, quand on avait le parti calviniste à soumettre en France, et la puissance autrichienne à miner dans l'Europe. Le ministre accorda donc la paix aux huguenots pour avoir le temps de s'affermir (1626).

Le cardinal de Richelieu avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du sang ne l'aimait; Gaston, frère de Louis XIII, le détestait; Marie de Médicis commençait à voir son ouvrage d'un œil jaloux : presque tous les grands cabalaient.

Il ôte la place d'amiral au duc de Montmorency, pour se la donner bientôt à lui-même sous un autre nom, et par là il se fait un ennemi irréconciliable. (1626) Deux fils de Henri IV, César de Vendôme et le grand-prieur, veulent se soutenir contre lui, et il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal Ornano et Taleyrand-Chalais animent contre lui Gaston : il les fait accuser de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans l'accusation le comte de Soissons, prince du sang, Gaston, frère du roi, et jusqu'à la reine régnante, dont il avait osé être amoureux, et dont il avait été rebuté avec mépris. On voit par là combien il savait soumettre l'insolence de ses passions passagères à l'intérêt permanent de sa politique.

On dépose tantôt que le dessein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le dessein de le déclarer impuissant, de l'enfermer dans un cloître, et de donner sa femme à Gaston, son frère. Ces deux accusations se contredisaient, et ni l'une ni l'autre n'étaient vraisemblables. Le véritable crime était de s'être uni contre le ministre, et d'avoir parlé même d'attenter à sa vie. Des commissaires jugent Chalais à mort (1626); il est exécuté à Nantes. Le maréchal Ornano meurt à Vincennes; le comte de Soissons fuit en Italie; la duchesse de Chevreuse, courtisée auparavant par le cardinal, et maintenant accusée d'avoir cabalé contre lui, prête d'être arrêtée, poursuivie par ses gardes, échappe à peine, et passe en Angleterre[1]. Le frère du roi est maltraité et observé. Anne d'Autriche est mandée au conseil : on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en présence du roi son mari; et on la force de signer qu'elle est coupable.

Les soupçons, la crainte, la désolation, étaient dans la famille royale et dans toute la cour. Louis XIII n'était pas l'homme de son royaume le moins malheureux. Réduit à craindre sa femme et son frère; embarrassé devant sa mère, qu'il avait autrefois si maltraitée, et qui en laissait toujours échapper quelque souvenir; plus embarrassé encore devant le cardinal, dont il commençait à sentir le joug : la crise des affaires étrangères était encore pour lui un nouveau sujet de peine; le cardinal de Richelieu le liait à lui par la crainte et par les intrigues

1 Elle traversa la rivière de Somme à la nage pour aller gagner Calais.

domestiques, par la nécessité de réprimer les complots de la cour, et de ne pas perdre son crédit chez les nations.

Trois ministres également puissants faisaient alors presque tout le destin de l'Europe; Olivarès en Espagne, Buckingham en Angleterre, Richelieu en France : tous trois se haïssaient réciproquement, et tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de Richelieu se brouillait avec le duc de Buckingham, dans le temps même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la Rochelle, et il se liguait avec le comte-duc Olivarès, lorsqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Espagne.

De ces trois ministres, le duc de Buckingham passait pour être le moins ministre; il brillait comme un favori et un grand seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'État; ne gouvernant pas le roi Charles Ier par l'intrigue, mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père, et qu'il avait conservé sur le fils. C'était l'homme le plus beau de son temps, le plus fier, et le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enivré de ce double amour-propre, il avait conduit le roi Charles, encore prince de Galles, en Espagne pour lui faire épouser une infante, et pour briller dans cette cour. C'est là que, joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises, il attaqua la femme du premier ministre Olivarès, et fit manquer, par cette indiscrétion, le mariage du prince. Étant depuis venu en France, en 1625, pour conduire la princesse Henriette qu'il avait obtenue pour Charles Ier, il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscrétion plus hardie. Cet Anglais fit à la reine Anne d'Autriche une déclaration, et ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer. La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors en Espagne, ne regarda les témérités du duc de Buckingham que comme un hommage à sa beauté, qui ne pouvait offenser sa vertu.

L'éclat du duc de Buckingham déplut à la cour de France, sans lui donner de ridicule, parce que l'audace et la grandeur n'en sont pas susceptibles. Il mena Henriette à Londres, et y rapporta dans son cœur sa passion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc Olivarès, comme le cardinal en avait fait un avec Olivarès contre lui. La véritable raison qu'il laissait assez voir était de se rapprocher de la reine : non-seulement on lui en refusa la permission, mais le roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du duc de Buckingham. Cet Anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu'on lui refusa la permission d'y venir parler de son amour. Une telle aventure semblait être du temps des Amadis. Les affaires du monde sont tellement mêlées, sont tellement enchaînées, que les amours romanesques du duc de Buckingham produisirent une guerre de religion et la prise de la Rochelle (1627).

Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de Rohan, aussi profond dans ses desseins que Buckingham était vain dans les siens, obtient du dépit de l'Anglais l'armement d'une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle et tout le parti étaient tranquilles; il les anime, et engage les Rochellois à recevoir la flotte anglaise, non pas dans la ville même, mais dans l'île de Ré. Le duc de Buckingham descend dans l'île avec environ sept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'île, et pour séparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, et tous les projets du cardinal de Richelieu auraient été évanouis, si le duc de Buckingham avait été aussi grand homme de guerre, ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

(Juillet 1627) Le marquis, depuis maréchal de Thoiras, sauva la gloire de la France, en conservant l'île de Ré avec peu de troupes, contre les Anglais très-supérieurs. Louis XIII a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frère Gaston la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. Buckingham est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle, et n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de Rohan était absent de cette ville, qu'il avait armée et exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de Condé et le duc de Montmorency.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes : le duc de Rohan, pour être toujours chef de parti; le prince de Condé, à la tête des troupes royales, pour regagner à la cour son crédit perdu; le duc de Montmorency, à la tête des troupes levées par lui-même et de sa seule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc, dont il était gouverneur, et pour rendre sa fortune indépendante, à l'exemple de Lesdiguières. La Rochelle n'a donc qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens, animés par la religion et par la liberté, ces deux puissants motifs des peuples, élurent un maire nommé Guiton, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magistrature et le commandement des armes, prend un poignard, et le tenant à la main : « Je n'accepte, dit-il, l'emploi de votre maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre; et qu'on s'en serve contre moi, si jamais je songe à capituler. »

Pendant que la Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le cardinal de Richelieu emploie toutes les ressources pour la soumettre; vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne : et profitant avec célérité de la haine du duc Olivarès contre le duc de Buckingham, faisant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, et obtenant des vaisseaux du roi d'Espagne, alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Le comte-duc envoie Frédéric de Tolède avec quarante vaisseaux devant le port de la Rochelle.

L'amiral espagnol arrive (1628). Croirait-on que le cérémonial rendit ce secours inutile, et que Louis XIII, pour n'avoir pas voulu accorder à l'amiral de se couvrir en sa présence, vit la flotte espagnole retourner dans ses ports (1629)? Soit que cette petitesse décidât d'une affaire si importante, comme il n'arrive que trop souvent, soit qu'alors de nouveaux différends au sujet de la succession de Mantoue aigrissent la cour espagnole, sa flotte parut et s'en retourna; et peut-être le ministre espagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ses forces au ministre de France.

Le duc de Buckingham prépare un nouvel armement pour sauver la ville. Il pouvait en très-peu de temps rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été persuadée que le cardinal de Richelieu, pour parer ce coup, se servit de l'amour même de Buckingham pour Anne d'Autriche, et qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement; et on assure que la faiblesse de Buckingham l'emporta sur son honneur et sur sa gloire.

Cette anecdote singulière a acquis tant de crédit, qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de Buckingham, ni l'esprit de la cour; et en effet on ne peut comprendre comment le duc de Buckingham se borne à faire partir seulement quelques vaisseaux, qui se montrent inutilement, et qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics sont si souvent sacrifiés à des intrigues secrètes, qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible Charles Ier, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahît pour complaire à la passion romanesque et passagère de son favori. Le général Ludlow, qui examina les papiers du roi, lorsque le parlement s'en fut rendu maître, assure qu'il a vu la lettre signée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier Pennington, commandant de l'escadre, de suivre en tout les ordres du roi de France quand il serait devant la Rochelle, et de couler à fond les vaisseaux anglais dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque chose pouvait justifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce serait une telle lettre.

Il n'est pas moins singulier que le cardinal ait seul commandé au siége, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut son coup d'essai : il montra que la résolution et le génie suppléent à tout; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, et l'un et l'autre étant également difficiles. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises; il fallait le fermer et dompter la mer. Pompe Targon, ingénieur italien, avait, dans la précédente guerre civile, imaginé de construire une estacade, dans le temps que Louis XIII voulait assiéger cette ville et que la paix fut conclue. Le cardinal de Richelieu suit cette vue : la mer renverse l'ouvrage : il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue dans la mer d'environ quatre mille sept cents pieds de long; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, et ayant à la main son Quinte-

Curce et la description de la digue d'Alexandre devant Tyr, il recommence encore la digue. Deux Français, Métézeau et Tiriot, mettent la digue en état de résister aux vents et aux vagues.

(Mars 1628) Louis XIII vient au siége, et y reste depuis le mois de mars 1628 jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, et donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue; mais il est toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc de Buckingham, s'étant encore brouillé avec Richelieu, était prêt enfin de partir et de conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, (septembre 1628) lorsqu'un Anglais fanatique, nommé Felton, l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Cependant la Rochelle, sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère et la sœur du duc de Rohan, souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le maire Guiton, qui répondait : « Quand il ne restera plus qu'un seul homme, il faudra qu'il ferme les portes. »

L'espérance renaît dans la ville, à la vue de la flotte préparée par Buckingham, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral Lindsey. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon, établies sur un fort de bois, dans la mer, écartaient les vaisseaux. Louis se montrait sur ce fort exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

La famine vainquit enfin le courage des Rochellois, et, après une année entière d'un siége où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre (28 octobre 1628), malgré le poignard du maire, qui restait toujours sur la table de l'hôtel de ville, pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni Louis XIII comme roi, ni le cardinal de Richelieu comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne signèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp signèrent. La Rochelle ne perdit que ses priviléges; il n'en coûta la vie à personne. La religion catholique fut rétablie dans la ville et dans le pays, et on laissa aux habitants leur calvinisme, la seule chose qui leur restât.

Le cardinal de Richelieu ne voulait pas laisser son ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de sûreté, et où leur nombre les rendait encore puissants Il fallait abattre et désarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en sûreté toutes ses forces contre la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Flandre, et vers l'Espagne. Il importait que l'État fût uni et tranquille, pour troubler et diviser les autres États.

Déjà l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France et non de l'Espagne, après la mort du dernier souverain, appelait les armes de la France en Italie. Gustave-Adolphe voulait descendre déjà en Allemagne, et il fallait l'appuyer.

Dans ces circonstances épineuses, le duc de Rohan, ferme sur les

ruines de son parti, traite avec le roi d'Espagne, qui lui promet des secours, après en avoir donné contre lui un an auparavant. Philippe IV, roi catholique, ayant consulté son conseil de conscience, promet trois cent mille ducats par an au chef des calvinistes de France; mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi désolent le Languedoc. Privas est abandonné au pillage, et tout y est tué. Le duc de Rohan, ne pouvant soutenir la guerre, trouve encore le secret de faire une paix générale pour tout le parti, aussi bonne qu'on le pouvait. Le même homme qui venait de traiter avec le roi d'Espagne en qualité de chef de parti, traite de même avec le roi de France son maître, dans le temps qu'il est condamné par le parlement comme rebelle; et, après avoir reçu de l'argent de l'Espagne pour entretenir ses troupes, il exige et reçoit cent mille écus de Louis XIII (1628) pour achever de les payer et pour les congédier.

Les villes calvinistes sont traitées comme la Rochelle; on leur ôte leurs fortifications et tous les droits qui pouvaient être dangereux; on leur laisse la liberté de conscience, leurs temples, leurs lois municipales, les chambres de l'édit, qui ne pouvaient pas nuire. Tout est apaisé. Le grand parti calviniste, au lieu d'établir une domination, est désarmé et abattu sans ressource. La Suisse, la Hollande, n'étaient pas si puissantes que ce parti quand elles s'érigèrent en souverainetés indépendantes. Genève, qui était peu de chose, se donna la liberté et la conserva. Les calvinistes de France succombèrent : la raison en est que leur parti même était dispersé dans leurs provinces, que la moitié des peuples et les parlements étaient catholiques, que la puissance royale tombait sur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes supérieures et disciplinées, et qu'ils eurent affaire au cardinal de Richelieu.

Jamais Louis XIII, qu'on ne connaît point assez, ne mérita tant de gloire par lui-même; car tandis qu'après la prise de la Rochelle les armées forçaient les huguenots à l'obéissance, il soutenait ses alliés en Italie; il marchait au secours du duc de Mantoue (mars 1629) au travers des Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, et chassait les Espagnols de Casal. Le roi avait de la bravoure, mais n'avait nul courage d'esprit.

Cependant le cardinal de Richelieu négociait avec tous les souverains, et contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands, et pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même temps Charnacé était chargé d'encourager le roi de Suède, Gustave-Adolphe, à descendre en Allemagne : entreprise à laquelle Gustave était déjà très-disposé. Richelieu songeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de Gaston et des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encore plus de troubles dans le cabinet que ses intrigues n'en excitaient dans les autres États. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d'une profonde politique et de desseins bien concertés, qui unissent contre lui un parti habilement formé

pour le faire tomber, et pour lui donner un successeur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine souvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produisit en grande partie ces divisions si funestes. La reine mère, quoiqu'elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en deçà de la Loire pendant l'expédition de son fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de Richelieu, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les Mémoires composés pour la défense de cette princesse rapportent que le cardinal étant venu la voir, et Sa Majesté lui demandant des nouvelles de sa santé, il lui répondit, enflammé de colère et les lèvres tremblantes (1629) : « Je me porte mieux que ceux qui sont ici ne voudraient. » La reine fut indignée; le cardinal s'emporta : il demanda pardon; la reine s'adoucit; et deux jours après ils s'aigrirent encore : la politique, qui surmonte les passions dans le cabinet, n'en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

(21 novembre 1629) Marie de Médicis ôte alors au cardinal la place de surintendant de sa maison. Le premier fruit de cette querelle fut la patente de premier ministre que le roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur et sa magnanimité, et laissant en blanc les appointements de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand amiral de France, sous le nom de surintendant de la navigation; et ayant ôté aux calvinistes leurs places de sûreté, il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre de Grâce, d'Oléron, de l'île de Ré, qui devenaient ses places de sûreté contre ses ennemis : il avait des gardes; son faste effaçait la dignité du trône; tout l'extérieur royal l'accompagnait, et toute l'autorité résidait en lui.

Les affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais nécessaire à son maître et à l'État. L'empereur Ferdinand II, depuis la bataille de Prague, s'était rendu despotique en Allemagne, et devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoie hésitait entre la France et la maison d'Autriche. Le marquis de Spinola occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal veut lui-même combattre Spinola; il se fait nommer généralissime de l'armée qui marche en Italie, et le roi ordonne dans ses provisions qu'on lui obéisse comme à sa *propre personne*. Ce premier ministre faisant les fonctions de connétable, ayant sous lui deux maréchaux de France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, et veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon (1630); il ne peut l'obtenir. L'armée française s'empare de Pignerol et de Chambéry en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie; il amène avec lui les deux reines, son frère, et toute une cour ennemie du cardinal, mais qui n'est que témoin de ses triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble; ils marchent ensemble en Savoie. Une maladie contagieuse attaqua dans ce temps Louis XIII, et l'obligea de retourner à Lyon. C'est pendant ce temps-là que le duc de Montmorency remporte, avec peu de troupes, une victoire signalée, au combat de Végliane, sur les Impériaux, les Espagnols, et les Savoisiens : il blesse et prend

lui-même le général Doria. Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrivit (juillet 1630) : « Je me sens obligé envers vous autant qu'un roi le puisse être. » Cette obligation n'empêcha pas que Montmorency ne mourût deux ans après sur un échafaud.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour soutenir la gloire et les intérêts de la France, tandis que les Impériaux prenaient et saccageaient Mantoue, poursuivaient le duc protégé par Louis XIII, et battaient les Vénitiens ses alliés. Le cardinal, dont les plus grands ennemis étaient à la cour, laissait le duc de Montmorency combattre les ennemis de la France, et observait les siens auprès du roi. Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidents de la reine régnante, trop empressés, proposaient déjà à Gaston d'épouser la femme de son frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal se préparait à se retirer dans Avignon. Le roi guérit; et tous ceux qui avaient fondé des espérances sur sa mort furent confondus. Le cardinal le suivit à Paris; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Venise, la Savoie, Rome, et la France.

Mirabel, l'ambassadeur espagnol, était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères Marillac, l'un maréchal de France, l'autre garde des sceaux, qui lui devaient leur fortune, se flattaient de le perdre et de succéder à son crédit. Le maréchal de Bassompierre, sans prétendre à rien, était dans leur confidence; le premier valet de chambre, Beringhen, instruisait la cabale de ce qui se passait chez le roi. La reine mère ôte une seconde fois au cardinal la charge de surintendant de sa maison, qu'elle avait été forcée de lui rendre; emploi qui, dans l'esprit du cardinal, était au-dessous de sa fortune et de sa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce, depuis duchesse d'Aiguillon, est renvoyée; et Marie de Médicis, à force de plaintes et de prières redoublées, obtient de son fils qu'il dépouillera le cardinal du ministère.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maisons des particuliers qui ont un grand nombre de domestiques; ce sont des petitesses communes, mais ici elles entraînaient le destin de la France et de l'Europe. Les négociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède, Gustave-Adolphe, avec les Provinces-Unies et le prince d'Orange, contre l'empereur et l'Espagne, étaient dans les mains de Richelieu, et n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'État. (10 novembre 1630) Cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire; il promet sa disgrâce aux empressements opiniâtres et aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine : le roi sort sans lui parler; il se croit perdu, et prépare sa retraite au Havre de Grâce, comme il l'avait déjà préparée pour Avignon, quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre, que le roi, le jour même, donne pouvoir au maréchal de Marillac, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre et la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ : ses mulets avaient déjà porté ses

trésors à trente-cinq lieues, sans passer par aucune ville; précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles (11 novembre 1630), alors petite maison de chasse, achetée par Louis XIII vingt mille écus, devenue depuis, sous Louis XIV, un des plus grands palais de l'Europe et un abîme de dépenses. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains, et il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui est encore à présent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des sceaux est arrêté, et conduit prisonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même le cardinal dépêche un huissier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de La Force et Schomberg, pour faire arrêter le maréchal de Marillac au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'huissier arrive une heure après que ce maréchal de Marillac avait reçu la nouvelle de la disgrâce de Richelieu. Le maréchal est prisonnier, dans le temps qu'il se croyait maître de l'État avec son frère. Richelieu résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau; et ne pouvant l'accuser de trahison, il s'avisa de lui imputer d'être concussionnaire. Le procès dura près de deux années : il faut en rapporter ici les suites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, et pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, et colorée des apparences de la justice.

Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement assemblé, droit qu'on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espérait de la sévérité; ces premiers juges ayant, malgré les promesses et les menaces, conclu que l'accusé serait reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt : il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptait les plus violents ennemis de Marillac, et surtout ce Paul Hay du Châtelet, connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait méprisé davantage les formes de la justice et les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé, et de continuer le procès à Ruel, dans sa propre maison de campagne.

Il est expressément défendu par les lois du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance et pour l'autorité. Celles de l'Église ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'État et celle de la bienséance. Le nouveau garde des sceaux, Châteauneuf, qui venait de succéder au frère de l'accusé, présida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître; et, quoiqu'il fût sous-diacre et revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel : le cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainsi, un prêtre verse le sang avec le glaive de la justice, et il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du désir de

plaire aux hommes puissants. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal : on déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement; quelques anciens profits illicites et ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques, dans la construction de la citadelle de Verdun. « Chose étrange! disait-il à ses juges, qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice! il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre et de chaux. »

Cependant ce général, chargé de blessures et de quarante années de service, fut condamné à la mort (1632) sous le même roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles.

Pendant les premières instructions de ce procès étrange, le cardinal fait donner ordre à Beringhen de sortir du royaume; il met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Toutes ces cruautés, et en même temps toutes ces petitesses de la vengeance, ne semblaient pas faites pour une grande âme occupée de la destinée de l'Europe.

Il concluait alors avec Gustave-Adolphe le traité qui devait ébranler le trône de l'empereur Ferdinand II. Il n'en coûtait à la France que trois cent mille livres de ce temps-là une fois payées, et neuf cent mille par an pour diviser l'Allemagne, et pour accabler deux empereurs de suite, jusqu'à la paix de Westphalie; et déjà Gustave-Adolphe commençait le cours de ses victoires, qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté sa propre grandeur. La cour de France devait être alors paisible par les embarras des autres nations; mais le ministre, en manquant de modération, excita la haine publique, et rendit ses ennemis implacables. Le duc d'Orléans, Gaston, frère du roi, fuit de la cour, se retire dans son apanage d'Orléans, et de là en Lorraine (1632), et proteste qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le cardinal, son persécuteur et celui de sa mère, y régnera. Richelieu fait déclarer, par un arrêt du conseil, tous les amis de Gaston criminels de lèse-majesté. Cet arrêt est envoyé au parlement : les voix y furent partagées. Le roi, indigné de ce partage, manda au Louvre le parlement, qui vint à pied, et qui parla à genoux : sa procédure fut déchirée en sa présence, et trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal de Richelieu ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi; ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine, Marie de Médicis. C'était une entreprise délicate depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère, et de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'État pour étouffer la voix du sang, et fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion surtout qu'il employa le capucin Joseph du Tremblai, homme en son genre aussi singulier que Richelieu même, enthousiaste et artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croisade contre le Turc, fonder les religieuses du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, et s'élever à la pourpre et au ministère. Cet homme, admis dans un de ces conseils

secrets de conscience inventés pour faire le mal en conscience, remontra au roi qu'il pouvait et qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiègne. Le roi en part, et y laisse sa mère entourée de gardes qui la retiennent (février 1631). Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la Bastille et dans d'autres prisons. La Bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de Bassompierre, soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

(Juillet 1631) Depuis ce moment Marie ne revit plus ni son fils, ni Paris qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome, et la promenade publique qui porte encore le nom de *la Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de Henri le Grand, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que Louis XIII fût gouverné, et qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère.

Cette reine, qui avait si longtemps dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, et, de cet asile, elle crie à son fils; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, et qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès, tandis qu'elle fut régente : tant la manière de penser change avec la fortune! On voit encore aujourd'hui sa requête : « Supplie Marie, reine de France et de Navarre, disant que depuis le 23 février elle aurait été arrêtée prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée, etc. » Toutes ses plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies par cela même qu'elles étaient trop fortes, et que ceux qui les dictaient, mêlant leurs ressentiments à sa douleur, joignaient trop d'accusations fausses aux véritables; enfin, en déplorant ses malheurs, elle ne fit que les augmenter.

(1631) Pour réponse aux requêtes de la reine envoyées contre le ministre, il se fait créer duc et pair, et nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réussissait dans le royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Jules Mazarin, ministre du pape dans l'affaire de Mantoue, était devenu le ministre de la France par la dextérité heureuse de ses négociations; et en servant le cardinal de Richelieu, il jetait sans le prévoir les fondements de la fortune qui le destinait à devenir le successeur de ce ministre. Un traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoie; elle cédait pour jamais Pignerol à la France.

Vers les Pays-Bas, le prince d'Orange, secouru de l'argent de la France, faisait des conquêtes sur les Espagnols; et le cardinal avait des intelligences jusque dans Bruxelles.

En Allemagne, le bonheur extraordinaire des armes de Gustave-Adolphe rehaussait encore les services du cardinal en France. Enfin, toutes les prospérités de son ministère tenaient tous ses ennemis dans

l'impuissance de lui nuire, et laissaient un libre cours à ses vengeances, que le bien de l'État semblait autoriser. Il établit une chambre de justice, où tous les partisans de la mère et du frère du roi sont condamnés. La liste des proscrits est prodigieuse : on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé Gaston et la reine; on rechercha jusqu'à des médecins et des tireurs d'horoscopes qui avaient dit que le roi n'avait pas longtemps à vivre; et deux furent envoyés aux galères. Enfin, les biens, le douaire de la reine-mère, furent confisqués. « Je ne veux point vous attribuer, écrivit-elle à son fils (1631), la saisie de mon bien, ni l'inventaire qui en a été fait, comme si j'étais morte; il n'est pas croyable que vous ôtiez les aliments à celle qui vous a donné la vie. »

Tout le royaume murmurait, mais presque personne n'osait élever la voix : la crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère et du duc d'Orléans. Il n'y eut guère alors que le maréchal duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, qui crut pouvoir braver la fortune du cardinal. Il se flatta d'être chef de parti; mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle : il n'était point maître de sa province, comme Lesdiguières avait su l'être du Dauphiné. Ses profusions l'avaient mis hors d'état d'acheter un assez grand nombre de serviteurs; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux affaires : enfin, pour être chef d'un parti, il fallait un parti, et il n'en avait pas.

Gaston le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait sur un secours considérable du duc de Lorraine, Charles IV, dont Gaston avait épousé la sœur; mais ce duc ne pouvait se défendre lui-même contre Louis XIII, qui s'emparait alors d'une partie de ses États. La cour d'Espagne faisait espérer à Gaston, dans les Pays-Bas et vers Trèves, une armée qu'il conduirait en France; et il put à peine rassembler deux ou trois mille cavaliers allemands, qu'il ne put payer, et qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce secours, tous les peuples devaient se joindre à lui; et il n'y eut pas une ville qui remuât en sa faveur dans toute sa route, des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire et jusqu'en Languedoc. Il espérait que le duc d'Épernon, qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère, et qui avait soutenu la guerre et fait la paix en sa faveur, se déclarerait aujourd'hui pour la même reine, et pour un de ses fils, héritier présomptif du royaume, contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'Épernon. Cette ressource, qui était grande, manqua encore. Le duc d'Épernon s'était presque ruiné pour secourir la reine mère, et se plaignait d'avoir été négligé par elle après l'avoir si bien servie. Il haïssait le cardinal plus que personne, mais il commençait à le craindre.

Le prince de Condé, qui avait fait la guerre au maréchal d'Ancre, était bien loin de se déclarer contre Richelieu : il cédait au génie de ce ministre; et, uniquement occupé du soin de sa fortune, il briguait le commandement des troupes au delà de la Loire contre Montmorency

son beau-frère. Le comte de Soissons n'avait encore qu'une haine impuissante contre le cardinal, et n'osait éclater.

Gaston, abandonné parce qu'il n'était pas assez fort, traversa le royaume, plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers que comme un prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de Montmorency y a rassemblé, à ses dépens et à force de promesses, six à sept mille hommes que l'on compte pour une armée. La division, qui se met toujours dans les partis, affaiblit les forces de Gaston, dès qu'elles purent agir. Le duc d'Elbeuf, favori de Monsieur, voulait partager le commandement avec le duc de Montmorency, qui avait tout fait, et qui se trouvait dans son gouvernement.

(1er septembre 1632) La journée de Castelnaudary commença par des reproches entre Gaston et Montmorency. Cette journée fut à peine un combat; ce fut une rencontre, une escarmouche, où le duc se porta, avec quelques seigneurs du parti, contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le maréchal de Schomberg; soit impétuosité naturelle, soit dépit et désespoir, soit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé suivi seulement de cinq ou six personnes : c'était la manière de combattre de l'ancienne chevalerie, et non pas celle d'un général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, et fut pris à la vue de Gaston et de sa petite armée, qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

Gaston n'était pas le seul fils de Henri IV présent à cette journée; le comte de Moret, bâtard de ce monarque et de Mlle du Beuil, se hasarda plus que le fils légitime; il ne voulut point abandonner le duc de Montmorency, et fut tué à ses côtés. C'est ce même comte de Moret qu'on a fait revivre depuis, et qu'on a prétendu avoir été longtemps ermite : vaine fable mêlée à ces tristes événements.

Le moment de la prise de Montmorency fut celui du découragement de Gaston, et de la dispersion d'une armée que Montmorency seul lui avait donnée.

Alors ce prince ne put que se soumettre. La cour lui envoie le conseiller d'Etat Bullion, contrôleur général des finances, qui lui promet la grâce du duc de Montmorency. Cependant le roi ne stipula point cette grâce dans le traité qu'il fit avec son frère, ou plutôt dans l'amnistie qu'on lui accorda; ce n'est pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux et les faibles : mais le cardinal voulait, par tous les moyens, l'avilissement de Monsieur et la mort de Montmorency. Gaston même promit, par un article du traité, *d'aimer le cardinal de Richelieu.*

On n'ignore point la triste fin du maréchal duc de Montmorency. Son supplice fut juste, si celui de Marillac ne l'avait pas été : mais la mort d'un homme de si grande espérance, qui avait gagné des batailles, et que son extrême valeur, sa générosité, ses grâces, avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de Marillac. On a écrit que, lorsqu'il fut conduit en prison, on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine

Anne d'Autriche : cette particularité a toujours passé pour constante à la cour; elle est conforme à l'esprit du temps. Mme de Motteville, confidente de cette reine, avoue dans ses Mémoires que le duc de Montmorency, avait, comme Buckingham, fait vanité d'être touché de ses charmes; c'était le *galantear* des Espagnols, quelque chose d'approchant des sigisbés d'Italie, un reste de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de Louis XIII. Montmorency, avant d'aller à la mort (30 octobre 1632), légua un fameux tableau du Carrache au cardinal. Ce n'était pas là l'esprit du temps, mais un sentiment étranger inspiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un christianisme héroïque, et par les autres comme une faiblesse.

(15 novembre 1632) Monsieur n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaud son ami et son défenseur, réduit à n'être qu'exilé de la cour par grâce, et craignant pour sa liberté, sort encore du royaume, et va chez les Espagnols rejoindre sa mère à Bruxelles.

Sous un autre ministère, une reine, un héritier présomptif de la France, retirés chez les ennemis de l'État, tous les ordres du royaume mécontents, cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. Gustave-Adolphe, le fléau de la maison d'Autriche, fut tué alors (16 novembre 1632), au milieu de sa victoire de Lutzen, auprès de Leipsick; et l'empereur, délivré de cet ennemi, pouvait avec l'Espagne accabler la France. Mais, ce qui n'était presque jamais arrivé, les Suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu'auparavant, et l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues et sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, et qui, malgré tous les déguisements qui les cachent, décèlent les petitesses de la grandeur.

On prétend que la duchesse de Chevreuse, toujours intrigante et belle encore, engageait le cardinal ministre, par ses artifices, dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, et qu'elle le sacrifiait au garde des sceaux Châteauneuf. Le commandeur de Jars et d'autres entraient dans la confidence. La reine Anne, femme de Louis XIII, n'avait d'autre consolation, dans la perte de son crédit, que d'aider la duchesse de Chevreuse à rabaisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre La duchesse feignait du goût pour le cardinal, et formait des intrigues, dans l'attente de sa mort, que de fréquentes maladies faisaient voir aussi prochaine qu'on la souhaitait. Un terme injurieux dont on se servait dans cette cabale pour désigner le cardinal, fut ce qui l'offensa davantage [1].

Le garde des sceaux fut mis en prison sans forme de procès, parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de Jars et

1. La reine Anne et la duchesse l'appelaient *cul pourri*.

d'autres, qu'on accusa de conserver quelques intelligences avec le frère et la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud, mais les autres furent exécutés.

(1633) On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de Gaston; le duc de Lorraine, Charles IV, en fut la victime. Louis XIII s'empara de Nancy, et promit de lui rendre sa capitale, quand ce prince lui mettrait entre les mains sa sœur Marguerite de Lorraine, qui avait secrètement épousé Monsieur. Ce mariage était une nouvelle source de disputes et de querelles dans l'État et dans l'Église. Ces disputes même pouvaient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agissait de la succession à la couronne; et depuis la question de la loi salique, on n'en avait point débattu de plus importante.

Le roi voulait que le mariage de son frère avec Marguerite de Lorraine fût déclaré nul. Gaston n'avait qu'une fille de son premier mariage avec l'héritière de Montpensier. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard et incapable d'hériter.

C'était évidemment insulter les usages de la religion; mais la religion n'ayant pu être instituée que pour le bien des États, il est certain que quand ces usages sont nuisibles ou dangereux, il faut les abolir.

Le mariage de Monsieur avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le père et par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solennellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les universités étrangères regardaient ce mariage comme valide et indissoluble; la faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le casser, et que c'était un sacrement ineffaçable.

Le bien de l'État exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du sang de disposer d'eux sans la volonté du roi; ce même bien de l'État pouvait, dans la suite, exiger qu'on reconnût pour roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime : mais ce danger était éloigné, l'intérêt présent parlait; et il importait qu'il fût décidé, malgré l'Église, qu'un sacrement tel que le mariage doit être annulé, quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

(Septembre 1634) Un édit du conseil fit ce que Rome et les conciles n'eussent pas fait, et le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal parla dans ce lit de justice en qualité de premier ministre et de pair de France. Vous saurez quelle était l'éloquence de ces temps-là, par deux ou trois traits de la harangue du cardinal; il dit « que convertir une âme c'était plus que créer le monde; que le roi n'osait toucher à la reine sa mère non plus qu'à l'arche; et qu'il n'arrive jamais plus de deux ou trois rechutes aux grandes maladies, si les parties nobles ne sont gâtées. » Presque toute la harangue est dans ce style, et encore était-elle une des moins mauvaises qu'on prononçât alors. Ce faux goût, qui régna si longtemps, n'ôtait rien au

génie du ministre, et l'esprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fausse éloquence et le faux bel esprit. Le mariage de Monsieur fut solennellement cassé; et même l'assemblée générale du clergé, en 1635, se conformant à l'édit, déclara nuls les mariages des princes du sang contractés sans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'État et de l'Église de France.

L'état de la maison royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans un mariage réprouvé en France, les enfants nés de ce mariage étaient bâtards en France, et auraient besoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme, les enfants nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, et ils faisaient une guerre civile contre les enfants du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de Monsieur : il n'en eut qu'en cette occasion, et le roi consentit enfin, au bout de quelques années, à reconnaître la femme de son frère; mais l'édit qui casse tous les mariages des princes du sang contractés sans l'aveu du roi, est demeuré dans toute sa force.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de Lorraine, son beau-frère, à tenir la reine mère dans l'exil et dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes, et il y eut un complot de l'assassiner; on accusa juridiquement le P. Chanteloube de l'Oratoire, aumônier de Marie de Médicis, d'avoir suborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très-rares : on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de Henri IV; mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Le cardinal, mieux gardé que Henri IV, n'avait rien à craindre; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine Marie et de Monsieur, errante et désolée, était encore plongée dans les dissensions qui suivent la faction et le malheur.

Le cardinal de Richelieu avait de plus puissants ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force et la gloire de la France au dehors, et de remplir le grand projet de Henri IV, en faisant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, et auprès duquel on était souvent prêt à le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise; le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie et la Champagne étaient les bornes de la France : on pouvait les reculer, tandis que les Suédois étaient encore dans l'empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes à attaquer le roi d'Espagne dans la Flandre, pour peu que la France les secondât. Ce sont là les seuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Westphalie, et de celle contre le roi d'Espagne, qui dura longtemps après jusqu'au traité des Pyrénées : toutes les autres raisons ne furent que des prétextes.

(6 décembre 1634) La cour de France jusqu'alors, sous le nom d'alliée des Suédois et de médiatrice dans l'empire, avait cherché à profi-

ter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nordlingen; leur défaite même servit à la France, car elle les mit dans sa dépendance. Le chancelier Oxenstiern vint rendre hommage, dans Compiègne, à la fortune du cardinal, qui dès lors fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'Oxenstiern l'était auparavant. Il fait en même temps un traité avec les états généraux pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas espagnols, qu'il comptait subjuguer aisément.

Louis XIII envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait présenter un cartel au cardinal infant, fils de Philippe III, gouverneur des Pays-Bas. On peut observer que ce prince cardinal, suivant l'usage du temps, commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nordlingen contre les Suédois. On vit dans ce siècle les cardinaux de Richelieu, de La Valette et de Sourdis, endosser la cuirasse et marcher à la tête des troupes : tous ces usages ont changé. La déclaration de guerre par un héraut d'armes ne se renouvela plus depuis ce temps-là : on se contenta de publier la guerre chez soi, sans l'aller signifier à ses ennemis.

Le cardinal de Richelieu attira encore le duc de Savoie et le duc de Parme dans cette ligue : il s'assura surtout du duc Bernard de Weimar, en lui donnant quatre millions de livres par an, et lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des événements ne répondit aux arrangements qu'avait pris la politique. Cette Alsace, que Weimar devait posséder, tomba longtemps après dans les mains de la France; et Louis XIII, qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les Hollandais, perdit son armée, et fut près de voir toute la Picardie en proie aux Espagnols (1636). Ils avaient pris Corbie. Le comte de Galas, général de l'empereur, et le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les côtés. Il fallut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre.

Enfin le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur et pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. Gaston, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère, était revenu en France; et le cardinal fut obligé de laisser à ce prince et au comte de Soissons le commandement de l'armée qui reprit Corbie (1636). Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes qui depuis excitèrent, avec le cardinal de Retz, les premiers troubles de la fronde, et qui firent les barricades, embrassaient dès lors toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. Gaston et le comte de Soissons consentirent à tout ce que ces conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même; mais le duc d'Orléans, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le

signal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

Les Impériaux furent chassés de la Bourgogne; les Espagnols, de la Picardie : le duc de Weimar réussit en Alsace, et s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin, après plus d'avantages que de malheurs, la fortune qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire, qui dépendait des succès.

(1637) Cet amour de la gloire lui faisait rechercher l'empire des lettres et du bel esprit jusque dans la crise des affaires publiques et des siennes, et parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce temps-là même l'académie française, et donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur et sa fierté sévère dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, et qu'il écrivit au comte d'Estrades ce billet, avant-coureur des malheurs de Charles Ier : « Le roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser. »

(1638) Lorsque le siége de Fontarabie fut levé par le prince de Condé, son armée battue, et le duc de La Valette accusé de n'avoir pas secouru le prince de Condé, il fit condamner La Valette fugitif par des commissaires auxquels le roi présida lui-même. C'était l'ancien usage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs; mais sous un gouvernement purement monarchique, la présence, la voix du souverain dirigeait trop l'opinion des juges.

(1638) Cette guerre, excitée par le cardinal, ne réussit que quand le duc de Weimar eut enfin gagné une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, qu'il s'établit dans Fribourg et dans Brisach, et qu'enfin la branche d'Autriche espagnole eut perdu le Portugal par la seule conspiration heureuse de ces temps-là, et qu'elle perdit encore la Catalogne par une révolte ouverte, sur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût disposé de tous ces événements extraordinaires en faveur de la France, le pays était exposé à la ruine; les troupes commençaient à être mal payées. Grotius, ambassadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal administrées. Il avait bien raison, car le cardinal fut obligé, quelque temps après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conseillers du parlement et un président. Certainement on n'avait pas besoin de nouveaux juges; et il était honteux de n'en faire que pour tirer quelque argent de la vente des charges. Le parlement se plaignit. Le cardinal, pour toute réponse, fit mettre en prison cinq magistrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui résistait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était disgracié, exilé, ou emprisonné.

C'est une chose peu digne d'attention, qu'il ne se trouva que vingt personnes qui achetassent ces places de juges : mais ce qui fait connaître l'esprit des hommes, et surtout des Français, c'est que ces nou-

veaux membres furent longtemps l'objet de l'aversion et du mépris de tout le corps; c'est que, dans la guerre de la Fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres pour obtenir les bonnes grâces de leurs confrères, par cette contribution à la guerre contre le gouvernement; c'est, comme vous le verrez[1], qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-Vingts;* c'est qu'enfin, de nos jours, quand on a voulu supprimer des conseillers inutiles, le parlement, qui avait éclaté contre l'introduction des membres surnuméraires, a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues selon les temps, et qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

Louis XIII avait toujours besoin d'un confident, qu'on appelle un *favori*, qui pût amuser son humeur triste, et recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de Saint-Simon occupait ce poste; mais n'ayant pas assez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour et relégué à Blaye.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes : il aimait Mlle de La Fayette, fille d'honneur de la reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux et peu voluptueux, peut aimer. Le jésuite Caussin, confesseur du roi, favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeler la reine mère. Mlle de La Fayette, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines, contre le cardinal : mais le ministre l'emporta sur la maîtresse et sur le confesseur, comme il l'avait emporté sur les deux reines. Mlle de La Fayette, intimidée, fut obligée de se jeter dans un couvent (1637), et bientôt après le confesseur Caussin fut arrêté, et relégué en Basse-Bretagne.

Ce même jésuite Caussin avait conseillé à Louis XIII de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi et de Mlle de La Fayette, qui n'était regardé que comme une liaison du cœur à laquelle les sens avaient très-peu de part. Le conseil fut suivi, et le cardinal de Richelieu remplit cette idée l'année suivante, tandis que Caussin célébrait en mauvais vers, à Quimper-Corentin, l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'Autriche avait aussi Marie pour protectrice; de sorte que, sans les armes des Suédois et du duc de Weimar, protestants, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie, Christine, fille de Henri IV, veuve de Louis Amédée, et régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, et qui irritait sa pénitente contre le cardinal de Richelieu. Le ministre préféra la vengeance et l'intérêt de l'État au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les États de la duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour, dans lesquels les confesseurs des rois ne soient entrés, et que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'État

1. Chap. IV du *Siècle de Louis XIV*. (ÉD.)

(et c'est là le plus grand inconvénient de la confession auriculaire) : le confesseur, qui est presque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à son pénitent cette faction comme la volonté de Dieu; le ministre en est bientôt instruit; le confesseur est puni, et on en prend un autre qui emploie le même artifice.

(1637) Les intrigues de cour, les cabales, continuent toujours. La reine Anne d'Espagne, que nous nommons Anne d'Autriche, pour avoir écrit à la duchesse de Chevreuse, ennemie du cardinal et fugitive, est traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers sont saisis, et elle subit un interrogatoire devant le chancelier Séguier. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de Henri IV, à persécuter sa veuve dans les pays étrangers; à maltraiter Gaston, son fils; à soulever des partis contre la reine d'Angleterre, sa fille; à se rendre maître de la duchesse de Savoie, son autre fille; enfin, à humilier Louis XIII en le rendant puissant, et à faire trembler son épouse.

Tout le temps de son ministère se passa ainsi à exciter la haine et à se venger, et l'on vit presque chaque année des rébellions et des châtiments. La révolte du comte de Soissons fut la plus dangereuse : elle était appuyée par le duc de Bouillon, fils du maréchal, qui le reçut dans Sedan; par le duc de Guise, petit-fils du Balafré, qui, avec le courage de ses ancêtres, voulait en faire revivre la fortune; enfin, par l'argent du roi d'Espagne, et par ses troupes des Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celle de Gaston.

Le comte de Soissons et le duc de Bouillon avaient une bonne armée; ils savaient la conduire; et, pour plus grande sûreté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait assassiner le cardinal, et faire soulever Paris. Le cardinal de Retz, encore très-jeune, faisait dans ce complot son apprentissage de conspirations. (1641) La bataille de la Marfée, que le comte de Soissons gagna, près de Sedan, contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés : mais la mort de ce prince, tué dans la bataille, tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut, cette fois seule, dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, et l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de Bouillon, possesseur de Sedan. Le seul duc de Guise, le même qui depuis se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris.

Le duc de Bouillon, reçu en grâce à la cour, et raccommodé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidèle, et dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïssait le ministre, et qu'il fallait toujours au roi un favori, Richelieu lui avait donné lui-même le jeune d'Effiat Cinq-Mars, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand écuyer, prétendit entrer dans le conseil; et le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus Cinq-Mars à conspirer, ce fut le roi lui-

même. Souvent mécontent de son ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son favori, qu'il appelait *cher ami*, et parlait de Richelieu avec tant d'aigreur, qu'il enhardit Cinq-Mars à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner; et c'est ce qui est prouvé par une lettre de Louis XIII lui-même au chancelier Séguier. Mais ce même roi fut ensuite si mécontent de son favori, qu'il le bannit souvent de sa présence; de sorte que bientôt Cinq-Mars haît également Louis XIII et Richelieu. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de Soissons : il les continuait avec le duc de Bouillon; et enfin Monsieur, qui, après ses entreprises malheureuses, se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, et pressé par ses confidents, entra dans le complot. Il ne s'en faisait point qui n'eût pour base la mort du cardinal; et ce projet, tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais.

(1642) Louis XIII et Richelieu, tous deux attaqués déjà d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, et qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Roussillon, pour achever d'ôter cette province à la maison d'Autriche. Le duc de Bouillon, à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les Espagnols; et c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec Monsieur et avec Cinq-Mars. Les conjurés faisaient un traité avec le comte-duc Olivarès pour introduire une armée espagnole en France, et pour y mettre tout en confusion dans une régence qu'on croyait prochaine, et dont chacun espérait profiter. Cinq-Mars alors, ayant suivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes grâces; et Richelieu, malade à Tarascon, avait perdu toute sa faveur, et ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

(1642) Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, et qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à Cinq-Mars. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, et dit : « Je crois que *cher ami* fait à présent une vilaine mine. » Le duc de Bouillon fut arrêté au milieu de son armée à Casal. Il sauva sa vie, parce qu'on avait plus besoin de sa principauté de Sedan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'État conserva sa dignité de prince, et eut en échange de Sedan des terres d'un plus grand revenu. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, et qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, et que, s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'État dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal, son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de Louis XI, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle[1]. La reine elle-

1. Le fils de Barnevelt fut condamné en Hollande sur une semblable accu-

même était dans le secret de la conspiration; mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Pour Gaston, duc d'Orléans, il accusa ses complices à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois, sans gardes, sans honneurs; et sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand écuyer à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De là le cardinal se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit : ses gardes se relayaient; on abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes : c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris (4 décembre 1642), à cinquante-huit ans, et qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu et embarrassé d'être le maître.

On dit que ce ministre régna encore après sa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort; et ce qui prouve sans réplique qu'il avait trop régné, et qu'il ne régnait plus, c'est que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Bastille en sortirent, comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui, à cinquante livres le marc, somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence; ses gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre, quand il allait chez son maître; il précédait partout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne; et même, lorsqu'il était mourant, et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de Henri IV l'avait précédé de cinq mois (3 juillet 1642), et Louis XIII le suivit cinq mois après.

(Mai 1643) Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine-mère, longtemps errante, mourut à Cologne dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité; toujours sous le joug, et toujours voulant le secouer; malade, triste, sombre,

sation; le Florentin Nera l'avait été de même à Florence en 1497 ; cependant le jurisconsulte milanais Gigas s'était élevé contre cette excessive sévérité : *Qui tales condemnant*, dit-il, *non sunt judices, sed carnifices*. Huygens de Zuilichem, père du célèbre Huygens, fit sur la mort de M. de Thou ce distique latin :

« O legum subtile nefas! quibus inter amicos
« Nolle fidem frustra prodere, proditio est. »

Le duc de Bouillon était neveu du stathouder, allié de la France, et qui de plus avait servi le cardinal auprès de Louis XIII. (*Ed. de Kehl.*)

insupportable à lui-même; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé; se défiant de sa femme; haï de son frère; quitté par ses maîtresses, sans avoir connu l'amour; trahi par ses favoris, abandonné sur le trône; presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfants : le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Le cardinal de Richelieu fut peut-être le plus malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, et qu'avec une mauvaise santé il avait à soutenir, de ses mains teintes de sang, un fardeau immense dont il fut souvent prêt d'être écrasé.

Dans ce temps de conspirations et de supplices le royaume fleurit pourtant; et, malgré tant d'afflictions, le siècle de la politesse et des arts s'annonçait. Louis XIII n'y contribua en rien; mais le cardinal de Richelieu servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scolastique; mais Corneille commença, en 1636, par la tragédie du *Cid*, le siècle qu'on appelle celui de Louis XIV. Le Poussin égala Raphaël d'Urbin dans quelques parties de la peinture. La sculpture fut bientôt perfectionnée par Girardon, et le mausolée même du cardinal de Richelieu en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables, surtout par les grâces et les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis; ni le commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler; nulle belle ville, excepté Paris, qui manquait encore de bien des choses nécessaires, comme on peut le voir ci-après dans le *Siècle de Louis XIV*[1]. Tout était aussi différent dans la manière de vivre que dans les habillements, de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les moustaches, et une petite barbe en pointe, les rendraient aussi méconnaissables pour nous que leurs passions pour les complots, leur fureur des duels, leurs festins au cabaret, leur ignorance générale, malgré leur esprit naturel.

La nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnayées et en argent travaillé : aussi le ministère, qui tirait ce qu'il pouvait du peuple, n'avait guère, par année, que la moitié du revenu de Louis XIV. On était encore moins riche en industrie. Les manufactures grossières de draps de Rouen et d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapisseries, point de cristaux, point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible, et consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre : on n'avait point encore appliqué le pendule aux horloges. Le commerce maritime, dans les échelles du Levant, était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaisseau

1. Chap. XXIX. (ÉD.)

TAYLOR INST. OXFORD

n'allait aux Indes orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes, et l'Angleterre de grands établissements.

Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous Louis XIV. Le gouvernement empruntait à un plus haut prix; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes étaient de sept et demi pour cent à la mort du cardinal de Richelieu. On peut tirer de là une preuve invincible, parmi tant d'autres, que le testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant et absurde qui a pris son nom, dit, au chapitre Ier de la seconde partie, que la jouissance fait le remboursement entier de ces rentes en sept années et demie : il a pris le denier sept et demi pour la septième et demie partie de cent; et il n'a pas vu que le remboursement d'un capital supposé sans intérêt, en sept années et demie, ne donne pas sept et demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre est d'un homme qui n'entend pas mieux les premiers éléments de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail, seulement pour faire voir combien les noms en imposent aux hommes : tant que cette œuvre de ténèbres a passé pour être du cardinal de Richelieu, on l'a louée comme un chef-d'œuvre; mais quand on a reconnu la foule des anachronismes, des erreurs sur les pays voisins, des fausses évaluations, et l'ignorance absurde avec laquelle il est dit que la France avait plus de ports sur la Méditerranée que la monarchie espagnole, quand on a vu enfin que, dans un prétendu testament politique du cardinal de Richelieu, il n'était pas dit un seul mot de la manière dont il fallait se conduire dans la guerre qu'on avait à soutenir, alors on a méprisé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré sans examen.

Chap. CLXXVII. — *Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne depuis Philippe II jusqu'à Charles II.*

On voit, depuis la mort de Philippe II, les monarques espagnols affermir leur pouvoir absolu dans leurs États, et perdre insensiblement leur crédit dans l'Europe. Le commencement de la décadence se fit sentir dès les premières années du règne de Philippe III : la faiblesse de son caractère se répandit sur toutes les parties de son gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des soins vigilants sur l'Amérique, sur les vastes possessions en Asie, sur celles d'Afrique, sur l'Italie, et les Pays-Bas; mais son père avait vaincu ces difficultés, et les trésors du Mexique, du Pérou, du Brésil, des Indes orientales, devaient surmonter tous les obstacles. La négligence fut si grande, l'administration des deniers publics si infidèle, que, dans la guerre qui continuait toujours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes espagnoles; elles se mutinèrent, elles passèrent, au nombre de trois mille hommes, sous les drapeaux du prince Maurice. (1604) Un simple stathouder, avec un esprit d'ordre, payait mieux ses troupes que le souverain de tant de royaumes. Philippe III aurait pu couvrir les mers de vaisseaux, et les petites provinces de Hollande

et de Zélande en avaient plus que lui : leur flotte lui enlevait les principales îles Moluques (1606), et surtout Amboine, qui produit les plus précieuses épiceries, dont les Hollandais sont restés en possession. Enfin, ces sept petites provinces rendaient sur terre les forces de cette vaste monarchie inutiles, et sur mer elles étaient plus puissantes.

(1609) Philippe III, en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naissante, est obligé de conclure avec elle une trêve de douze années, de lui laisser tout ce qui était en sa possession, de lui assurer la liberté du commerce dans les grandes Indes, et de rendre enfin à la maison de Nassau ses biens situés dans les terres de la monarchie. Henri IV eut la gloire de conclure cette trêve par ses ambassadeurs. C'est d'ordinaire le parti le plus faible qui désire une trêve, et cependant le prince Maurice ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire consentir que d'y résoudre le roi d'Espagne.

(1609) L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. Philippe III ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de Hollandais, et il put malheureusement chasser six à sept cent mille Maures de ses États. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart désarmés, occupés du commerce et de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestants ne l'étaient en France, et beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la paresse. On les forçait à paraître chrétiens; l'inquisition les poursuivait sans relâche. Cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles et bientôt apaisées (1609). Henri IV voulut prendre ces peuples sous sa protection; mais ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d'un commis du bureau des affaires étrangères. Cet incident hâta leur dispersion. On avait déjà pris la résolution de les chasser; ils proposèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or la permission de respirer l'air de l'Espagne. Le conseil fut inflexible : vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des montagnes; mais n'ayant pour armes que des frondes et des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé, deux années entières, à transporter des citoyens hors du royaume, et à dépeupler l'État. Philippe se priva ainsi des plus laborieux de ses sujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui savent contenir les Grecs, et qui sont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie des Maures espagnols se réfugièrent en Afrique, leur ancienne patrie; quelques-uns passèrent en France, sous la régence de Marie de Médicis : ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion s'embarquèrent en France pour Tunis. Quelques familles, qui firent profession du christianisme, s'établirent en Provence, en Languedoc; il en vint à Paris même, et leur race n'y a pas été inconnue : mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l'Espagne, et qui ensuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'est ainsi que tous les peuples se mêlent, et que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous Isabelle, et aux colonies que l'avarice transplantait dans le Nouveau-Monde, épuisait insensiblement l'Espagne d'habitants, et bientôt la monarchie ne fut plus qu'un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des âmes faibles, avilit encore le règne de Philippe III; sa cour ne fut qu'un chaos d'intrigues, comme celle de Louis XIII. Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de Lerme, depuis cardinal, gouverna longtemps le roi et le royaume : la confusion où tout était le chassa de sa place. Son fils lui succéda, et l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

(1621) Le désordre augmenta sous Philippe IV, fils de Philippe III. Son favori, le comte-duc Olivarès, lui fit prendre le nom de grand à son avénement; s'il l'avait été, il n'eût point eu de premier ministre. L'Europe et ses sujets lui refusèrent ce titre; et, quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé, avec ces mots : « Plus on lui ôte, plus il est grand. »

Ce beau royaume était alors peu puissant au dehors, et misérable au dedans. On n'y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient : ce qui avait été autrefois une loi regardée comme nécessaire devenait un abus onéreux. On ne sut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France; mais il était porté en Espagne à un tel excès, qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de province à province. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présents de la nature : ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie et de la Castille, n'étaient préparées par les mains espagnoles. Les toiles fines étaient un luxe très-peu connu. Les manufactures flamandes, reste des monuments de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence. Les étoffes d'or et d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le seraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du Nouveau-Monde, l'Espagne était si pauvre, que le ministère de Philippe IV se trouva réduit à la nécessité de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix presque aussi fort qu'à l'argent : il fallut que le maître du Mexique et du Pérou fît de la fausse monnaie pour payer les charges de l'État. On n'osait, si on en croit le sage Gourville, imposer des taxes personnelles, parce que ni les bourgeois ni les gens de la campagne, n'ayant presque point de meubles, n'auraient jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit Charles-Quint ne se trouva si vrai : « En France tout abonde, tout manque en Espagne. »

Le règne de Philippe IV ne fut qu'un enchaînement de pertes et de disgrâces; et le comte-duc Olivarès fut aussi malheureux dans son administration que le cardinal de Richelieu fut heureux dans la sienne.

(1625) Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trêve de douze années, enlèvent le Brésil à l'Espagne; il leur en est resté Surinam. Ils prennent Maestricht, qui leur est enfin demeuré. Les armées de Philippe sont chassées de la Valteline et du Piémont par les Français, sans déclaration de guerre; et enfin, lorsque la guerre est déclarée en 1635, Philippe IV est malheureux de tous côtés. L'Artois est envahi (1639); la Catalogne entière, jalouse de ses priviléges auxquels il attentait, se révolte, et se donne à la France (1640); le Portugal secoue le joug (1641); une conspiration, aussi bien exécutée que bien conduite, mit sur le trône la maison de Bragance. Le premier ministre, Olivarès, eut la confusion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution en envoyant de l'argent au duc de Bragance, pour ne point laisser de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même servit à payer les conjurés.

La révolution n'était pas difficile. Olivarès avait eu l'imprudence de retirer une garnison espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt; et enfin, le premier ministre, qui croyait tromper le duc de Bragance, lui avait donné le commandement des armées (11 décembre 1640). La duchesse de Mantoue, vice-reine, fut chassée, sans que personne prît sa défense. Un secrétaire d'État espagnol, et un de ses commis, furent les seules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne presque dans le même jour. Jean de Bragance fut partout proclamé roi sans le moindre tumulte : un fils ne succède pas plus paisiblement à son père. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Asie et de l'Afrique, pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal : il n'y en eut aucune qui hésitât à chasser les gouverneurs espagnols. Tout ce qui restait du Brésil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais sur les Espagnols, retourna aux Portugais; et enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi, don Jean de Bragance, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Espagne dans le Brésil

Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même esprit que Lisbonne. Il semblait que la conspiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit partout combien une domination étrangère est odieuse, et en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'États.

On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont Olivarès annonça à Philippe IV la perte du Portugal est célèbre. « Je viens vous annoncer, dit-il, une heureuse nouvelle : Votre Majesté a gagné tous les biens du duc de Bragance : il s'est avisé de se faire proclamer roi, et la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime. » La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable, surtout lorsque les richesses du Brésil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très-avantageux, si l'amour du travail avait pu animer l'industrie de la nation portugaise.

Le comte-duc Olivarès, longtemps le maître de la monarchie espa-

gnole, et l'émule du cardinal de Richelieu, fut enfin disgracié pour avoir été malheureux. Ces deux ministres avaient été longtemps également rois, l'un en France, l'autre en Espagne, tous deux ayant pour ennemis la maison royale, les grands et le peuple : tous deux très-différents dans leurs caractères, dans leurs vertus et dans leurs vices; le comte-duc aussi réservé, aussi tranquille, et aussi doux, que le cardinal était vif, hautain, et sanguinaire. Ce qui conserva Richelieu dans le ministère, et ce qui lui donna presque toujours l'ascendant sur Olivarès, ce fut son activité. Le ministre espagnol perdit tout par sa négligence; il mourut de la mort des ministres déplacés : on dit que le chagrin les tue; ce n'est pas seulement le chagrin de la solitude après le tumulte, mais celui de sentir qu'ils sont haïs et qu'ils ne peuvent se venger. Le cardinal de Richelieu avait abrégé ses jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de sa puissance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche espagnole, il lui resta encore plus d'États que le royaume d'Espagne n'en possède aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, la Franche-Comté, le Roussillon, Naples, et Sicile, appartenaient à cette monarchie; et, quelque mauvais que fût son gouvernement, elle fit encore beaucoup de peine à la France jusqu'à la paix des Pyrénées.

La dépopulation de l'Espagne a été si grande, que le célèbre Ustariz, homme d'État, qui écrivait en 1723 pour le bien de son pays, n'y compte qu'environ sept millions d'habitants, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France; et en se plaignant de la diminution des citoyens, il se plaint aussi que le nombre des moines soit toujours resté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or et d'argent ne se montaient pas à quatre-vingts millions de nos livres d'aujourd'hui.

Les Espagnols, depuis le temps de Philippe II jusqu'à Philippe IV, se signalèrent dans les arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait sur celui des autres nations; il servit de modèle à celui d'Angleterre; et lorsque ensuite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la scène espagnole. L'histoire, les romans agréables, les fictions ingénieuses, la morale, furent traités en Espagne avec un succès qui passa beaucoup celui du théâtre; mais la saine philosophie y fut toujours ignorée. L'inquisition et la superstition y perpétuèrent les erreurs scolastiques : les mathématiques furent peu cultivées, et les Espagnols, dans leurs guerres, employèrent presque toujours des ingénieurs italiens. Ils eurent quelques peintres du second rang, et jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands progrès : l'Escurial fut bâti sur les dessins d'un Français. Les arts mécaniques y étaient tous très-grossiers. La magnificence des grands seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d'argent, et dans un nombreux domestique. Il régnait chez les grands une générosité d'ostentation qui en imposait aux étrangers, et qui n'était en usage que dans l'Espagne : c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les assistants, de

quelque condition qu'ils fussent. Montrésor rapporte que quand le duc de Lerme reçut Gaston, frère de Louis XIII, et sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus singulière. Ce premier ministre, chez qui Gaston resta plusieurs jours, faisait mettre après chaque repas deux mille louis d'or sur une grande table de jeu. Les suivants de Monsieur, et ce prince lui-même, jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats de taureaux étaient très-fréquentes, comme elles le sont encore aujourd'hui; et c'était le spectacle le plus magnifique et le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette disette de l'utile et de l'agréable augmenta depuis l'expulsion des Maures. De là vient qu'on voyage en Espagne comme dans les déserts de l'Arabie, et que dans les villes on trouve peu de ressource. La société ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes, presque aussi renfermées qu'en Afrique, comparant cet esclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuses. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s'expliquait pas autrement sous les fenêtres de sa maîtresse, qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jalousies, tenant lieu de vitres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitare, et la tristesse n'en était pas moins répandue sur la face de l'Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens désœuvrés.

On disait alors que la fierté, la dévotion, l'amour, et l'oisiveté, composaient le caractère de la nation; mais aussi il n'y eut aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtiments cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de Lerme, ni le comte Olivarès, ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échafauds : les rois n'y furent point assassinés comme en France, et ne périrent point par la main du bourreau, comme en Angleterre. Enfin, sans les horreurs de l'inquisition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne.

Après la mort de Philippe IV, arrivée en 1666, l'Espagne fut très-malheureuse. Marie d'Autriche, sa veuve, sœur de l'empereur Léopold, fut régente dans la minorité de don Carlos, ou Charles II du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'Anne d'Autriche en France; mais elles eurent ces tristes conformités, que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols pour avoir donné le ministère à un prêtre étranger, comme la reine de France révolta l'esprit des Français pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien; les grands de l'État s'élevèrent dans l'une et dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, et l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le premier ministre qui gouverna quelque temps l'Espagne, dans la minorité de don Carlos, ou Charles II, était le jésuite Évrard Nitard, Allemand, confesseur de la reine, et grand inquisiteur. L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques

et les intrigues du ministère excita d'abord les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. Nitard, capable de dominer sur sa pénitente, ne l'était pas de gouverner un État, n'ayant rien d'un ministre et d'un prêtre que la hauteur et l'ambition, et pas même la dissimulation. Il avait osé dire un jour au duc de Lerme, même avant de gouverner : « C'est vous qui me devez du respect; j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, et votre reine à mes pieds. » Avec cette fierté si contraire à la vraie grandeur, il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui sussent commander : c'est là surtout ce qui contribua aux premiers succès de Louis XIV, quand il attaqua son beau-frère et sa belle-mère, en 1667, et qu'il leur ravit la moitié de la Flandre et toute la Franche-Comté.

On se souleva contre le jésuite, comme en France on s'était soulevé contre Mazarin. Nitard trouva surtout dans don Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV, un ennemi aussi implacable que le grand Condé le fut du cardinal. Si Condé fut mis en prison, don Juan fut exilé. Ces troubles produisirent deux factions qui partagèrent l'Espagne : cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était sur le point d'éclater, lorsque la reine la prévînt, en chassant, malgré elle, le P. Nitard, ainsi que la reine Anne d'Autriche fut obligée de renvoyer Mazarin, son ministre : mais Mazarin revint plus puissant que jamais; le P. Nitard, renvoyé en 1669, ne put revenir en Espagne. La raison en est que la régente d'Espagne eut un autre confesseur qui s'opposait au retour du premier, et la régente de France n'eut point de ministre qui lui tînt lieu de Mazarin.

Nitard alla à Rome, où il sollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des ministres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ses confrères, qui marquent toujours quelque ressentiment à quiconque s'est élevé au-dessus d'eux. Mais enfin il obtint par ses intrigues, et par la faveur de la reine d'Espagne, cette dignité de cardinal, que tous les ecclésiastiques ambitionnent; alors ses confrères les jésuites devinrent ses courtisans.

Le règne de don Carlos, Charles II, fut aussi faible que celui de Philippe III et de Philippe IV, comme vous le verrez dans le *Siècle de Louis XIV*[1].

CHAP. CLXXVIII. — *Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias, et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Westphalie, etc.*

Pendant que la France reprenait une nouvelle vie sous Henri IV, que l'Angleterre florissait sous Élisabeth, et que l'Espagne était la puissance prépondérante de l'Europe sous Philippe II, l'Allemagne et le Nord ne jouaient pas un si grand rôle.

1. Chap. XVII (ÉD.)

Si on regarde l'Allemagne comme le siége de l'empire, cet empire n'était qu'un vain nom; et on peut observer que, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'au règne de Léopold, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnements à Rome et à Milan furent supprimés comme des cérémonies inutiles : on les regardait auparavant comme essentielles; mais depuis que Ferdinand Ier, frère et successeur de l'empereur Charles-Quint, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en passer. Les prétentions des empereurs sur Rome, celles des papes de donner l'empire, tombèrent insensiblement dans l'oubli : tout s'est réduit à une lettre de félicitation que le souverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne resta avec le titre d'empire, mais faible, parce qu'elle fut toujours divisée. Ce fut une république de princes, à laquelle présidait l'empereur; et ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretinrent presque toujours une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés, et par les trois religions de l'Allemagne, plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste État, partagé en tant de principautés désunies, sans commerce alors et sans richesses, influât beaucoup sur le système de l'Europe. Il n'était point fort au dehors, mais il l'était au dedans, parce que la nation fut toujours laborieuse et belliqueuse. Si la constitution germanique avait succombé, si les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, et que l'autre eût appelé des maîtres étrangers, les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne, déjà déchirée par elle-même, ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions, ne pouvaient que préparer une ruine et un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien empire romain n'étaient pas, à beaucoup près, si palpables; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire; il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul, et Verdun, en 1552, sous l'empereur Charles-Quint; mais ce territoire, qui était l'ancienne France, pouvait être regardé plutôt comme une excroissance du corps germanique, que comme une partie naturelle de cet État. Ferdinand Ier ni ses successeurs ne firent aucune tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d'Autriche, devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, et ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût depuis François II jusqu'à Henri IV. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, et le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

Ferdinand Ier voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'empire, et les princes qui se faisaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *diviser pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant; mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie, réputée

province impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe et du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement de l'État, mais un grand changement qui rendit ces princes plus puissants, et l'empereur plus faible.

Maximilien II fut encore moins souverain que Ferdinand Ier. Si l'empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas, qui étaient réellement une province impériale. L'empereur et la diète étaient les juges naturels; ces peuples, qu'on appela rebelles si longtemps, devaient être mis par les lois au ban de l'empire : cependant Maximilien II laissa le prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, faire la guerre dans les Pays-Bas, à la tête des troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet empereur se fit élire roi de Pologne, en 1575, après le départ du roi de France Henri III; départ regardé comme une abdication : Battori, vaivode de Transylvanie, vassal de l'empereur, l'emporta sur son souverain; et la protection de la Porte ottomane, sous laquelle était ce Battori, fut plus puissante que la cour de Vienne.

Rodolphe II, successeur de son père Maximilien II, tint les rênes de l'empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur, roi de Bohême et de Hongrie; et il n'influa en rien ni sur la Bohême, ni sur la Hongrie, ni sur l'Allemagne, et encore moins sur l'Italie. Les temps de Rodolphe semblent prouver qu'il n'est point de règle générale en politique.

Ce prince passait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France Henri III. La conduite du roi de France lui coûta la vie, et perdit presque le royaume; la conduite de Rodolphe, beaucoup plus faible, ne causa aucun trouble en Allemagne. La raison en est qu'en France tous les seigneurs voulurent s'établir sur les ruines du trône, et que les seigneurs allemands étaient déjà tout établis.

Il y a des temps où il faut qu'un prince soit guerrier. Rodolphe, qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors si mal administrée, qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'opposer aux conquérants ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les églises : c'est la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes; elle fut regardée comme sainte, et n'en fut pas plus heureuse; sans les troubles du sérail, il est vraisemblable que la Hongrie restait pour jamais sous le pouvoir de Constantinople.

On vit précisément en Allemagne, sous cet empereur, ce qu'on venait de voir en France sous Henri III, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La religion, qui avait été si longtemps la cause de tant de troubles dans l'empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agissait de la succession aux duchés de Clèves et de Juliers. C'était encore une suite du gouvernement féodal; on ne pouvait guère décider que par les armes à qui ces fiefs appartenaient. Les maisons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, les disputaient. L'archiduc Léopold, cousin de l'empereur, s'était mis en possession de Clèves, en attendant

que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu, l'unique cause de la mort de Henri IV. Il allait marcher au secours de la ligue protestante. Ce prince victorieux, suivi de troupes aguerries, des plus grands généraux et des meilleurs ministres de l'Europe, était près de profiter de la faiblesse de Rodolphe et de Philippe III.

La mort de Henri IV, qui fit avorter cette grande entreprise, ne rendit pas Rodolphe plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, à son frère Mathias, lorsque le roi de France se préparait à marcher contre lui; et lorsqu'il fut délivré d'un ennemi si redoutable, il fut encore obligé de céder la Bohême à ce même Mathias; et en conservant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

Tout se fit sans lui sous son empire : il ne s'était pas même mêlé de la singulière affaire de Gerhard de Truchsès, électeur de Cologne, qui voulut garder son archevêché et sa femme, et qui fut chassé de son électorat par les armes de ses chanoines et de son compétiteur. Cette inaction singulière venait d'un principe plus singulier encore dans un empereur. La philosophie qu'il cultivait lui avait appris tout ce qu'on pouvait savoir alors, excepté à remplir ses devoirs de souverain. Il aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux Tycho-Brahé que tenir les États de Hongrie et de Bohême.

Les fameuses tables astronomiques de Tycho-Brahé et de Képler portent le nom de cet empereur; elles sont connues sous le nom de Tables Rodolphines, comme celles qui furent composées au XIIe siècle, en Espagne, par deux Arabes, portèrent le nom du roi Alfonse. Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencements de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût comme les Italiens; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits patients et laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis longtemps en Allemagne, et s'étendait à leurs voisins du Nord. Tycho-Brahé était Danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, surtout dans ce temps-là, de voir un gentilhomme danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec le secours de Frédéric II, roi de Danemark, non-seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savants : elle fut nommée Uranibourg, *la ville du ciel*. Tycho-Brahé avait, à la vérité, la faiblesse commune d'être persuadé de l'astrologie judiciaire; mais il n'en était ni moins bon astronome, ni moins habile mécanicien. Sa destinée fut celle des grands hommes; il fut persécuté dans sa patrie après la mort du roi son protecteur, mais il en trouva un autre dans l'empereur Rodolphe, qui le dédommagea de toutes ses pertes et de toutes les injustices des cours.

Copernic avait trouvé le vrai système du monde, avant que Tycho-Brahé inventât le sien, qui n'est qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde partit de la petite ville de Thorn, dans la Prusse polonaise, dès le milieu du XVIe siècle.

Képler, né dans le duché de Virtemberg, devina, au commencement du XVIIe siècle, les lois mathématiques du cours des astres, et fut regardé comme un législateur en astronomie. Le chancelier Bacon pro-

posait alors de nouvelles sciences; mais Copernic et Képler en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, et la Grèce n'avait pas été illustrée par de plus belles découvertes; mais les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la physique seule fut cultivée par un petit nombre de sages inconnus à la multitude : cette multitude était grossière; il y avait de vastes provinces où les hommes pensaient à peine, et on ne savait que se haïr pour la religion.

Enfin, la ligue catholique et la protestante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduisit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France avant le règne paisible et heureux de Henri IV

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur Mathias, successeur de Rodolphe, l'empire allait échapper à la maison d'Autriche; mais Ferdinand, archiduc de Gratz, réunit enfin les suffrages en sa faveur. Maximilien de Bavière, qui lui disputait l'empire, le lui céda : il fit plus, il soutint le trône impérial aux dépens de son sang et de ses trésors, et affermit la grandeur d'une maison qui depuis écrasa la sienne. Deux branches de la maison de Bavière réunies auraient pu changer le sort de l'Allemagne : ces deux branches sont celles des électeurs palatins et des ducs de Bavière. Deux grands obstacles s'opposaient à leur intelligence, la rivalité et la différence des religions. L'électeur palatin, Frédéric, était réformé, le duc de Bavière catholique. Cet électeur palatin fut un des plus malheureux princes de son temps, et la cause des longs malheurs de l'Allemagne.

Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. La Hongrie, la Bohême et l'Autriche même étaient aussi jalouses que les Anglais de leurs priviléges. Cet esprit dominait en Allemagne depuis les derniers temps de Charles-Quint. L'exemple des sept Provinces-Unies était sans cesse présent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, et qui croyaient avoir plus de force que la Hollande.

Quand l'empereur Mathias fit élire, en 1618, son cousin Ferdinand de Gratz, roi désigné de Hongrie et de Bohême; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche, se plaignirent également qu'on n'eût pas assez d'égard au droit des États. La religion entra dans les griefs des Bohémiens, et alors la fureur fut extrême. Les protestants voulurent rétablir des temples que les catholiques avaient fait abattre. Le conseil d'État de Mathias et de Ferdinand se déclara contre les protestants; ceux-ci entrèrent dans la chambre du conseil, et précipitèrent de la salle dans la rue trois principaux magistrats. Cet emportement ne caractérise que la violence du peuple, violence toujours plus grande que les tyrannies dont il se plaint : mais ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que les révoltés prétendirent, par un manifeste, qu'ils n'avaient fait que suivre les lois, et qu'ils avaient le droit de jeter par les fenêtres des conseillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohême, et ce fut parmi ces troubles que Ferdinand de Gratz fut élu empereur.

Sa nouvelle dignité n'en imposa point aux protestants de Bohême, qui étaient alors très-redoutables : ils se crurent en droit de destituer le roi qu'ils avaient élu, et ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin, gendre du roi d'Angleterre, Jacques Ier. Il accepta ce trône (19 novembre 1620), sans avoir assez de force pour s'y maintenir. Son parent, Maximilien de Bavière, avec les troupes impériales et les siennes, lui fit perdre la bataille de Prague et sa couronne et son palatinat.

Cette journée fut le commencement d'un carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque temps l'ancienne querelle des princes de l'empire et de l'empereur : elle rendit Ferdinand II despotique (1621). Il mit l'électeur palatin au ban de l'empire, par un simple arrêt de son conseil aulique, et proscrivit tous les princes et tous les seigneurs de son parti, au mépris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

L'électeur palatin fuyait en Silésie, en Danemark, en Hollande, en Angleterre, en France; il fut au nombre des princes malheureux à qui la fortune manqua toujours, privé de toutes les ressources sur lesquelles il devait compter. Il ne fut point secouru par son beau-père, le roi d'Angleterre, qui se refusa aux cris de sa nation, aux sollicitations de son gendre et aux intérêts du parti protestant, dont il pouvait être le chef; il ne fut point aidé par Louis XIII, malgré l'intérêt visible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. Louis XIII n'était point alors gouverné par le cardinal de Richelieu. Il ne resta bientôt à la maison palatine, et à l'union protestante d'Allemagne, d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *condottieri* d'Italie. L'un était un prince de Brunswick, qui n'avait pour tout État que l'administration ou l'usurpation de l'évêché d'Halberstadt; il s'intitulait *ami de Dieu, et ennemi des prêtres*, et méritait ce dernier titre, puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises. L'autre, soutien de ce parti alors ruiné, était un aventurier, bâtard de la maison de *Mansfeld*, aussi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunswick. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin et l'équilibre des princes.

(1623). L'empereur, affermi alors en Allemagne, assemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que « l'électeur palatin s'étant rendu criminel de lèse-majesté, ses États, ses biens, ses dignités, sont dévolus au domaine impérial; mais que, ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande et ordonne que Maximilien de Bavière soit investi de l'électorat palatin. » Il donna en effet cette investiture du haut du trône, et son vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de *sa pleine puissance*.

La ligue protestante, près d'être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière. Elle mit à sa tête le roi de Danemark, Christiern IV. L'Angleterre fournit quelque argent; mais ni l'argent des Anglais, ni les troupes de Danemark, ni Brunswick, ni Mansfeld, ne prévalurent contre l'empereur, et ne servirent qu'à dévaster l'Alle-

magne. Ferdinand II triomphait de tout par les mains de ses deux généraux, le duc de Valstein et le comte Tilly. Le roi de Danemark était toujours battu à la tête de ses armées, et Ferdinand, sans sortir de sa maison, était victorieux et tout-puissant.

Il mettait au ban de l'empire le duc de Mecklembourg, l'un des chefs de l'union protestante, et donnait ce duché à Valstein, son général. Il proscrivait de même le duc Charles de Mantoue, pour s'être mis en possession, sans ses ordres, de son pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent et saccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'empire, et qui était relâchée depuis si longtemps. Cent cinquante mille soldats, qui vivaient à discrétion dans l'Allemagne, rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s'exerçait alors sur un peuple bien malheureux; on en peut juger par la monnaie, dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, et qui était encore altérée. Le duc de Valstein disait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs et pairs de France, et les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même Valstein qui voulut depuis se rendre indépendant, et qui ne voulait asservir ses supérieurs que pour s'élever sur eux.

L'usage que Ferdinand II faisait de son bonheur et de sa puissance, fut ce qui détruisit l'un et l'autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède et de la Pologne, et prendre parti contre le jeune Gustave-Adolphe, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne, Sigismond, son parent. Ainsi ce fut lui-même qui, en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur, en réduisant les princes protestants au désespoir.

Ferdinand II se crut, avec raison, assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par Charles-Quint, pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés et les bénéfices dont ils s'étaient emparés (1629). Cet édit est encore plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous Louis XIV. Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différents. Gustave-Adolphe, appelé alors par les princes protestants que le roi de Danemark n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

L'empereur voulait rétablir l'Église pour en être le maître; et le cardinal de Richelieu se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le ministre du roi très-chrétien, et la cour de Rome même, soutinssent le parti protestant contre un empereur redoutable, qu'il ne l'avait été de voir François Ier et Henri II ligués avec les Turcs contre Charles-Quint. C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle.

On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme quand il en a fait quelques-unes. C'est un préjugé fort commun en

France, que le cardinal de Richelieu attira les armes de Gustave-Adolphe en Allemagne, et prépara seul cette révolution; mais il est évident qu'il ne fit autre chose que profiter des conjonctures. Ferdinand II avait en effet déclaré la guerre à Gustave; il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s'était emparé; il soutenait contre lui Sigismond, son compétiteur au royaume de Suède; il lui refusait le titre de roi. L'intérêt, la vengeance, et la fierté, appelaient Gustave en Allemagne; et quand même, lorsqu'il fut en Poméranie, le ministère de France ne l'eût pas assisté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée.

(1631) Il était vainqueur en Poméranie, quand la France fit son traité avec lui. Trois cent mille francs une fois payés, et neuf cent mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un secours suffisant. Gustave-Adolphe fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en faisant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau et tous les passages; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

L'armée impériale commandée par Tilly est entièrement défaite aux portes de Leipsick (17 septembre 1631). Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Mecklembourg dans ses États, à un bout de l'Allemagne; et il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

L'empereur, immobile dans Vienne, tombé en moins d'une campagne de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape Urbain VIII de l'argent et des troupes : on lui refusa l'un et l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre Gustave; le saint-père promet un jubilé au lieu de croisade. Gustave traverse en victorieux toute l'Allemagne; il amène dans Munich l'électeur palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, et même dans le royaume de Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipsick, dans les plaines de Lutzen, Gustave fut tué au milieu de sa victoire (16 novembre 1632). Cette mort fut fatale au palatin, qui étant alors malade, et croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Si l'on demande comment autrefois des essaims venus du Nord conquirent l'empire romain, qu'on voie ce que Gustave a fait en deux ans contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet empire, et l'on ne sera point étonné.

C'est un événement bien digne d'attention, que ni la mort de Gustave, ni la minorité de sa fille Christine, reine de Suède, ni la sanglante défaite des Suédois à Nordlingen, ne nuisit point à la conquête. Ce fut alors que le ministère de France joua en effet le rôle principal;

il fit la loi aux Suédois et aux princes protestants d'Allemagne, en les soutenant; et ce fut ce qui valut depuis l'Alsace au roi de France, aux dépens de la maison d'Autriche.

Gustave-Adolphe avait laissé après lui de très-grands généraux qu'il avait formés : c'est ce qui est arrivé à presque tous les conquérants. Ils furent secondés par un héros de la maison de Saxe, Bernard de Weimar, descendant de l'ancienne branche électorale dépossédée par Charles-Quint, et respirant encore la haine contre la maison d'Autriche. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces temps de trouble, formée et aguerrie par lui, et dont la solde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, et payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne sortait point de son cabinet, n'avait plus de grand général à leur opposer; il s'était défait lui-même du seul homme qui pouvait rétablir ses armes et son trône : il craignit que ce fameux duc de Valstein, auquel il avait donné un pouvoir sans bornes sur ses armées, ne se servît contre lui de ce pouvoir dangereux; (3 février 1634) il fit assassiner ce général qui voulait être indépendant.

C'est ainsi que Ferdinand Ier s'était défait, par un assassinat, du cardinal Martinusius, trop puissant en Hongrie, et que Henri III avait fait périr le cardinal et le duc de Guise.

Si Ferdinand II avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjonctures critiques, il n'eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut nécessaire, et qui ne le rendit pas plus heureux.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce temps : un chancelier suédois y dominait et y tenait sous sa main tous les princes protestants. Ce chancelier Oxenstiern, animé d'abord de l'esprit de Gustave-Adolphe, son maître, ne voulait point que les Français partageassent le fruit des conquêtes de Gustave; mais, après la bataille de Nordlingen, il fut obligé de prier le ministre français de daigner s'emparer de l'Alsace sous le titre de protecteur. Le cardinal de Richelieu promit l'Alsace à Bernard de Weimar, et fit ce qu'il put pour l'assurer à la France. Jusque-là ce ministre avait temporisé et agi sous main; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne et dans l'empire. C'est là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie, attaquaient à la fois la maison d'Autriche, et le vrai système de Henri IV était suivi.

(15 février 1637) Ferdinand II mourut dans ces tristes circonstances, à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines et étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très-malheureux, puisque dans ses succès il se crut obligé d'être sanguinaire, et qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui, ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois et les Français, éprouvant la famine, la disette, et plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue et si malheureuse.

Ferdinand II a été loué comme un grand empereur, et l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement; elle avait été heureuse sous ce Rodolphe II qu'on méprise.

Ferdinand II laissa l'empire à son fils, Ferdinand III, déjà élu roi des Romains; mais il ne lui laissa qu'un empire déchiré, dont la France et la Suède partagèrent les dépouilles.

Sous le règne de Ferdinand III, la puissance autrichienne déclina toujours. Les Suédois, établis dans l'Allemagne, n'en sortirent plus : la France, jointe à eux, soutenait toujours le parti protestant de son argent et de ses armes; et, quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne, quoique le ministère eût souvent des conspirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'empire, comme un homme blessé terrasse avec du secours un ennemi plus blessé que lui.

Le duc Bernard de Weimar, descendant de l'infortuné duc de Saxe, dépossédé par Charles-Quint, vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des généraux de Gustave, et il n'y eut pas un seul de ces généraux qui, depuis sa mort, ne soutînt la gloire de la Suède. Le duc de Weimar fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé, à la vérité, par perdre la grande bataille de Nordlingen; mais ayant depuis rassemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaissait que lui, il gagna quatre batailles, en moins de quatre mois, contre les Impériaux. Il comptait se faire une souveraineté le long du Rhin. La France même lui garantissait, par son traité, la possession de l'Alsace.

(1639) Ce nouveau conquérant mourut à trente-cinq ans, et légua son armée à ses frères, comme on lègue son patrimoine; mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de Weimar, acheta l'armée, et continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de Guébriant, le vicomte de Turenne, et le duc d'Enghien, depuis le grand Condé, achevèrent ce que le duc de Weimar avait commencé. Les généraux suédois Bannier et Torstenson pressaient l'Autriche d'un côté, tandis que Turenne et Condé l'attaquaient de l'autre.

Ferdinand III, fatigué de tant de secousses, fut obligé de conclure enfin la paix de Westphalie. Les Suédois et les Français furent, par ce fameux traité, les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion. La querelle des empereurs et des princes de l'empire, qui durait depuis sept cents ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande aristocratie, composée d'un roi, des électeurs, des princes et des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne épuisée payât encore cinq millions de rixdales aux Suédois, qui l'avaient dévastée et pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'empire, en se faisant céder la plus belle partie de la Poméranie, Stetin, Vismar, Rugen, Verden, Brême, et des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alsace, sans être prince de l'empire.

La maison palatine fut enfin rétablie dans ses droits, excepté dans le Haut-Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent discutées devant les plénipoten-

tiaires, comme dans une cour suprême de justice. Il y eut cent quarante restitutions d'ordonnées, et qui furent faites. Les trois religions, la romaine, la luthérienne, et la calviniste, furent également autorisées. La chambre impériale fut composée de vingt-quatre membres protestants, et de vingt-six catholiques, et l'empereur fut obligé de recevoir six protestants jusque dans son conseil aulique à Vienne.

L'Allemagne, sans cette paix, serait devenue ce qu'elle était sous les descendants de Charlemagne, un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées de la Silésie jusqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déserts; la ville de Magdebourg, réduite en cendres par le général impérial Tilly, n'était point rebâtie; le commerce d'Augsbourg et de Nuremberg avait péri. Il ne restait guère de manufactures que celles de fer et d'acier; l'argent était d'une rareté extrême; toutes les commodités de la vie ignorées; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, et c'est de tous les pays celui qui a retiré le plus d'avantages de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même et avec le temps. Les arts se communiquent toujours de proche en proche; et enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au XVIe siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence et la politesse.

CHAP. CLXXIX. — *De l'Angleterre jusqu'à l'année* 1641.

Si l'Espagne s'affaiblit après Philippe II, si la France tomba dans la décadence et dans le trouble après Henri IV jusqu'aux grands succès du cardinal de Richelieu, l'Angleterre déchut longtemps depuis le règne d'Élisabeth. Son successeur, Jacques Ier, devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Écosse; et cependant son règne fut bien moins glorieux.

Il est à remarquer que les lois de la succession au trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction et cette force incontestable qu'elles ont en France et en Espagne. (1603) On compte pour un des droits de Jacques le testament d'Élisabeth qui l'appelait à la couronne; et Jacques avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pu diriger la nation.

Malgré ce qu'il devait au testament d'Élisabeth, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin; il se faisait traiter, par cette raison, de *sacrée majesté*. Ce fut là le premier fondement du mécontentement de la nation, et des malheurs inouïs de son fils et de sa postérité.

Dans le temps paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain; tous les autres complots qu'ont produits la vengeance, la

politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux; quelques-uns, possédés plus que les autres de cette fureur de parti, et de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale, et tous les pairs du royaume. (Février 1605) Un Piercy, de la maison de Northumberland, un Catesby, et plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, et jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe; aucun empêchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre, achetés en Hollande, en divers temps, étaient déjà placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par Piercy. On n'attendait que le jour de l'assemblée : il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré; mais les jésuites Garnet et Oldcorn, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. Piercy, qui allait sans pitié faire périr la noblesse et le roi, eut pitié d'un de ses amis, nommé Monteagle, pair du royaume; et ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : « Si vous aimez votre vie, n'assistez point à l'ouverture du parlement; Dieu et les hommes concourent à punir la perversité du temps : le danger sera passé en aussi peu de temps que vous en mettrez à brûler cette lettre. »

Piercy, dans sa sécurité, ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre. Cependant la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, et personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y n'avait pas le moindre indice, le roi, réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte, avec une mèche, et un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

Piercy et les chefs, au premier avis de la découverte, eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques, et vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris et exécutés; les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés; leur ordre les soutint innocents, et en fit des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient et pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde sous le règne de Jacques Ier. Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient

alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années : le commerce florissait; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant méprisé au dehors et au dedans. Il le fut au dehors, parce qu'étant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti catholique, dans la grande crise de la guerre de Bohême, et que Jacques abandonna son gendre, l'électeur palatin; négociant quand il fallait combattre, trompé à la fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid, envoyant toujours de célèbres ambassades, et n'ayant jamais d'alliés.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même, en voulant lui donner trop de poids et trop d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que Dieu l'avait fait maître absolu, que tous leurs priviléges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par là il excita les parlements à examiner les bornes de l'autorité royale, et l'étendue des droits de la nation. On chercha dès lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

L'éloquence du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. Henri IV ne l'appelait jamais que *Maître Jacques*, et ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs. Aussi il disait à son parlement : « Je vous ai joué de la flûte, et vous n'avez point dansé; je vous ai chanté des lamentations, et vous n'avez point été attendris. » Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités et son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités et des titres que la vanité paye toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs; et le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle.

Ce qui aliéna surtout les Anglais de lui, ce fut son abandonnement à ses favoris. Louis XIII, Philippe III, et Jacques, avaient en même temps le même faible; et, tandis que Louis XIII était absolument gouverné par Cadenet, créé duc de Luynes, Philippe III par Sandoval, fait duc de Lerme, Jacques l'était par un Écossais nommé *Carr*, qu'il fit comte de Sommerset; et depuis il quitta ce favori pour Georges Villiers, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce Georges Villiers est ce même Buckingham, fameux alors dans l'Europe par les agréments de sa figure, par ses galanteries, et par ses prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre sans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'esprit humain, qu'un roi théologien, écrivant sur la controverse, se livrât sans réserve à un héros de roman. Buckingham mit dans la tête du

prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné Charles Ier, d'aller déguisé, et sans aucune suite, faire l'amour, dans Madrid, à l'infante d'Espagne, dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince; s'offrant à lui servir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. Jacques, que l'on appelait *le Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hasardait la sûreté de son fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put servir la cause protestante et celle du palatin son gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de Buckingham, amoureux de la duchesse d'Olivarès, outragea de paroles le duc son mari, premier ministre, rompit le mariage avec l'infante, et ramena le prince de Galles en Angleterre aussi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia aussitôt le mariage de Charles avec Henriette, fille de Henri IV et sœur de Louis XIII; et, quoiqu'il se laissât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Espagne, il réussit : mais Jacques ne regagna jamais dans sa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majesté royale, qu'il mêlait dans tous ses discours, et qu'il ne soutint point par ses actions, firent naître une faction qui renversa le trône, et en disposa plus d'une fois après l'avoir souillé de sang. Cette faction fut celle des puritains, qui a subsisté longtemps sous le nom de *whigs;* et le parti opposé, qui fut celui de l'Église anglicane et de l'autorité royale, a pris le nom de *torys*. Ces animosités inspirèrent dès lors à la nation un esprit de dureté, de violence et de tristesse, qui étouffa le germe des sciences et des arts à peine développé.

Quelques génies, du temps d'Élisabeth, avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte jusqu'alors en Angleterre. Shakspeare, et après lui ben-Johnson, paraissaient dégrossir le théâtre barbare de la nation. Spencer avait ressuscité la poésie épique. François Bacon, plus estimable dans ses travaux littéraires que dans sa place de chancelier, ouvrait une carrière toute nouvelle à la philosophie. Les esprits se polissaient, s'éclairaient. Les disputes du clergé, et les animosités entre le parti royal et le parlement, ramenèrent la barbarie.

Les limites du pouvoir royal, des priviléges parlementaires, et des libertés de la nation, étaient difficiles à discerner, tant en Angleterre qu'en Écosse. Celles des droits de l'épiscopat anglican et écossais ne l'étaient pas moins. Henri VIII avait renversé toutes les barrières; Élisabeth en trouva quelques-unes nouvellement posées, qu'elle abaissa et qu'elle releva avec dextérité. Jacques Ier disputa : il ne les abattit point, mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes; et la nation, avertie par lui, se préparait à les défendre. (1625 et suiv.) Charles Ier, bientôt après son avénement, voulut faire ce que son père avait trop proposé, et qu'il n'avait point fait.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemark, d'accorder à ses souverains les subsides comme un don libre et volontaire. Charles Ier voulut secourir l'électeur palatin, son beau-frère, et les protestants, contre l'empereur. Jacques, son

père, avait enfin entamé ce dessein, la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le Bas-Palatinat; il en fallait pour les autres dépenses : ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit; et avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. Charles Ier était déterminé par sa sœur, la princesse palatine, à cet arrangement; c'était elle qui avait forcé le prince son mari à recevoir la couronne de Bohême, qui ensuite avait, pendant cinq ans entiers, sollicité le roi son père à la secourir, et qui enfin obtenait, par les inspirations du duc de Buckingham, un secours si longtemps différé. Le parlement ne donna qu'un très-léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui, ne voulant point assembler de parlement, et ayant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé : celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, et celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions où un roi affermi et armé pouvait exercer impunément quelques vexations. Charles Ier se servit de cette voie, qu'il adoucit; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte et des soldats, qui revinrent sans avoir rien fait.

(1626) Il fallut assembler un parlement nouveau. La chambre des communes, au lieu de secourir le roi, poursuivit son favori, le duc de Buckingham, dont la puissance et la fierté révoltaient la nation. Charles, loin de souffrir l'outrage qu'on lui faisait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre des plus ardents à l'accuser. Cet acte de despotisme, qui violait les lois, ne fut pas soutenu; et la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un pair du royaume, et le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides; aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, et cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de Buckingham augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle (1627). Un nouveau parlement fut convoqué, mais c'était assembler des citoyens irrités; ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation et du parlement : ils votèrent que la fameuse loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement; et que c'était violer la liberté et la propriété, de loger les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi, s'opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, et à demander de l'argent, affaiblissait l'une, et n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès au duc de Buckingham. (1628) Un fanatique nommé *Felton*, comme

on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animosité générale, assassina le premier ministre dans sa propre maison et au milieu de ses courtisans. Ce coup fit voir quelle fureur commençait dès lors à saisir la nation.

Il y avait un petit droit sur l'importation et l'exportation des marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage et de pontage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, et Charles croyait n'avoir pas besoin d'un second acte. Trois marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre, ayant à soutenir à la fois ses libertés et celles du peuple, poursuivit les commis du roi. Le roi irrité cassa le parlement, et fit emprisonner quatre membres de la chambre. Ce sont là les faibles et premiers principes qui bouleversèrent tout l'État, et qui ensanglantèrent le trône.

A ces sources du malheur public se joignit le torrent des dissensions ecclésiastiques en Écosse. Charles voulut remplir les projets de son père dans la religion comme dans l'État. L'épiscopat n'avait point été aboli en Écosse au temps de la réformation, avant Marie Stuart; mais ces évêques protestants étaient subjugués par les presbytériens. Une république de prêtres égaux entre eux gouvernait le peuple écossais. C'était le seul pays de la terre où les honneurs et les richesses ne rendaient pas les évêques puissants. La séance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur siége, leur étaient conservés; mais ils étaient pasteurs sans troupeau, et pairs sans crédit. Le parlement écossais, tout presbytérien, ne laissait subsister les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains de séculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. Jacques Ier rétablit l'épiscopat dans tous ses droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Église en Écosse; mais étant né dans le pays, et prodiguant l'argent anglais, les pensions et les charges à plusieurs membres, il était plus maître à Édimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se choquèrent toujours, et la république synodale l'emporta toujours sur la monarchie épiscopale. Jacques, qui regardait les évêques comme attachés au trône, et les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait le peuple écossais aux évêques en faisant recevoir une liturgie nouvelle, qui était précisément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein, que Charles son fils voulut exécuter.

La liturgie consistait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les célébrants devaient porter à l'église. A peine l'évêque d'Édimbourg eut fait lecture dans l'église des canons qui établissaient ces usages indifférents, que le peuple s'éleva contre lui en fureur et lui jeta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renversement de toutes les lois divines et humaines. D'un côté cette

passion si naturelle aux grands de soutenir leurs entreprises, et de l'autre la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Écosse.

On ne sut pas alors ce qui la fomentait, et ce qui prépara la fin tragique de Charles; c'était le cardinal de Richelieu. Ce ministre-roi, voulant empêcher Marie de Médicis de trouver un asile en Angleterre chez sa fille, et engager Charles dans les intérêts de la France, essuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent (1637). On lit, dans une lettre du cardinal au comte d'Estrades. alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : « Le roi et la reine d'Angleterre se repentiront, avant qu'il soit un an, d'avoir négligé mes offres; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser. »

Il avait parmi ses secrétaires un prêtre irlandais, qu'il envoya à Londres et à Édimbourg semer la discorde avec de l'argent parmi les puritains; et la lettre au comte d'Estrades est encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt et à la vengeance.

Les Écossais armèrent. Charles eut recours au clergé anglican, et même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïssaient également les puritains. Ils ne lui fournirent de l'argent que parce que c'était une guerre de religion; et il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guère qu'à négocier; et quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée, faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. (1638 et suiv.) Il fallut donc se résoudre encore à la guerre. On trouve peu d'exemples dans l'histoire d'une grandeur d'âme pareille à celle des seigneurs qui composaient le conseil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre Laud, archevêque de Cantorbéry, le marquis Hamilton surtout, se signalèrent dans cette générosité; et le fameux comte de Strafford donna seul vingt mille livres sterling; mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près suffisantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

La chambre des communes ne regardait pas les Écossais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enseignaient à défendre ses priviléges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés furent déclarés abusifs : impôt de tonnage et pontage, impôt de marine, vente de priviléges exclusifs à des marchands, logement de soldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaignit surtout d'une cour de justice nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop sévèrement plusieurs citoyens. Charles cassa ce nouveau parlement, et aggrava ainsi les griefs de la nation.

Il semblait que Charles prît à tâche de révolter tous les esprits; car, au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée* pour quelques terres en Irlande, et la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement

s'était récrié. Un roi despotique qui en aurait usé ainsi aurait révolté ses sujets; à plus forte raison un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais, secrètement inquiété par les intrigues du cardinal de Richelieu, il ne put empêcher l'armée des puritains écossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. Ayant ainsi préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement qui acheva sa ruine (1640).

Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, suppression des impôts arbitraires, et particulièrement de celui de la marine; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. Charles, ne pouvant plus résister, accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, et il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Écossais, qui avaient fait une irruption en Angleterre; et ce même parlement leur fit présent de trois cent mille livres sterling pour les récompenser de la guerre civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains, et presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de Strafford, dévoué si généreusement à son service; et la chambre des communes, pour ce dévouement même, accusa Strafford de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces temps de troubles, mais commises toutes pour le service du roi, et surtout effacées par la grandeur d'âme avec laquelle il l'avait secouru. Les pairs le condamnèrent, il fallait le consentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce sang à grands cris. (1641) Strafford poussa la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort; et le roi poussa la faiblesse jusqu'à signer cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un sang plus précieux. On ne voit point dans les grands hommes de Plutarque une telle magnanimité dans un citoyen, ni une telle faiblesse dans un monarque.

CHAP. CLXXX. — *Des malheurs et de la mort de Charles Ier.*

L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, étaient alors partagées en factions violentes, ainsi que l'était la France : mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes et de seigneurs contre un premier ministre qui les écrasait; et les partis qui divisaient le royaume de Charles Ier étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente et réfléchie de changer la constitution de l'État, un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique, la fureur de la liberté dans la nation, la soif de l'autorité dans la chambre des communes, le désir vague dans les évêques d'écraser le parti calviniste-puritain; le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques; et enfin le plan suivi et caché de ceux qu'on appelait *indépendants*, qui consistait à se servir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

(Octobre 1641) Au milieu de tous ces troubles, les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de secouer le joug de l'Angleterre. La religion et la liberté, ces deux sources des plus grandes

actions, les précipitèrent dans une entreprise horrible dont il n'y a d'exemples que dans la Saint-Barthélemy. Ils complotèrent d'assassiner tous les protestants de leur île, et en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas dans l'histoire des crimes la même célébrité que la Saint-Barthélemy; il fut pourtant aussi général et aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette dernière conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre, pour cause de religion, se faisait dans une île alors peu connue des autres nations; elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qu'une Catherine de Médicis, un roi de France, un duc de Guise : les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres, quoique aussi nombreuses. La scène ne fut pas moins souillée de sang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthélemy, et les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Si l'on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'Athanase et d'Arius jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre : car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toujours plus nombreuse que la femelle; mais dans les massacres faits pour la religion, les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre, le roi Charles Ier était en Écosse, à peine pacifiée, et la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes; et Charles, qui demandait du secours contre eux à l'Écosse et à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Écosse le renvoie avec raison au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, et non pas à l'Écosse. Il retourne donc à Londres. La chambre basse, croyant ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent et peu de troupes dans cette île, pour ne pas dégarnir le royaume, et fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui signifie « qu'il faut désormais qu'il n'ait pour conseil que ceux que le parlement lui nommera; et en cas de refus elle le menace de prendre des mesures. » Trois membres de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. Olivier Cromwell était déjà dans ce temps-là admis dans la chambre basse; et il dit que, « si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, et se retirerait de l'Angleterre. »

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

(1641) Charles n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Écosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques et les seigneurs catholiques épars dans Londres;

eux qui avaient voulu, dans la conspiration des poudres, exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts : tout le reste était contre le roi. Déjà le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions; il criait à la porte de la chambre des pairs : « Point d'évêques! point d'évêques! » Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, et protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la Tour; et, bientôt après, les autres évêques se retirèrent du parlement.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord Digby, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était précisément le temps qu'il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, et qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés; toute la chambre se récria sur la violation de ses priviléges. Le roi, comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel de ville lui demander du secours; le conseil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Windsor; et là, ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée, il écrit à la chambre basse « qu'il se désiste de ses procédures contre ses membres, et qu'il prendra autant de soin des priviléges du parlement que de sa propre vie. » Sa violence l'avait rendu odieux, et le pardon qu'il en demandait le rendait méprisable.

La chambre basse commençait alors à gouverner l'État. Les pairs sont en parlement *pour eux-mêmes;* c'est l'ancien droit des barons et des seigneurs de fiefs; les communes sont en parlement pour les villes et les bourgs dont elles sont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ses députés, qui le représentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement, entraient dans les sentiments de la nation, et soutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie, les rebelles d'Irlande triomphent, et, teints du sang de leurs compatriotes, ils s'autorisent encore du nom du roi, et surtout de celui de la reine sa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume, bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendants du parlement. On ne pouvait rien faire, selon la loi, au sujet des milices sans le consentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt fuit vers le nord de l'Angleterre. Sa femme, Henriette de France, fille de Henri IV, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité et l'intrépidité, l'insinuation et même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidèle. Elle vend ses meubles et ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse Marie, sa fille, femme du prince d'Orange.

Elle négocie dans les cours du Nord; elle cherche partout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de Richelieu, son ennemi, et le roi son frère, étaient mourants.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de son autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier Hotham, dans Hull, petite ville maritime de la province d'York. Il y avait depuis longtemps des magasins d'armes et de munitions. Le roi s'y transporte, et veut y entrer. Hotham fait fermer les portes, et conservant encore du respect pour la personne du roi, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi et du parlement inondent l'Angleterre. Les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume, sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les lois que le parlement faisait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin avec les secours que lui fournit la reine sa femme, avec les présents de l'université d'Oxford, qui lui donna toute son argenterie, et avec tout ce que ses amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement, qui disposait de l'argent de la nation, en avait une plus considérable. Charles protesta d'abord, en présence de la sienne, qu'il « maintiendrait les lois du royaume, et les priviléges mêmes du parlement armé contre lui, et qu'il vivrait et mourrait dans la véritable religion protestante. » C'est ainsi que les princes, en fait de religion, obéissent plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on appelle *dogme* est enraciné dans une nation, il faut que le souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple [1].

Les armées du roi furent presque toujours commandées par le prince Robert, frère de l'infortuné Frédéric, électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

(1642) Les combats de Worcester et d'Edge-hill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusqu'auprès de Londres. La reine

1. Le dernier parti serait le plus noble et le plus sûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique, en se parant d'un zèle religieux; et ils n'ont fait par là que se mettre dans la dépendance des fanatiques de leur secte, et assurer aux partis politiques, soulevés contre eux, l'appui du fanatisme de toutes les autres; or cet appui seul a pu donner à ces partis la force de résister à l'autorité royale, ou de la détruire.

Il n'est pas même nécessaire, pour la sûreté et l'indépendance d'un prince, qu'il s'occupe directement du soin d'éclairer ses sujets; il suffit qu'il cesse de protéger, et surtout de payer ceux dont le métier est de le tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe, toute révolution prompte est impossible, à moins que le fanatisme religieux n'en soit un des mobiles. Ainsi tous les soins que prend un prince pour protéger la religion, et empêcher le peuple de secouer le joug des prêtres, n'ont d'autre effet que de conserver aux factieux de ses Etats le seul moyen de renverser son trône qu'ils puissent employer avec succès. *(Éd. de Kehl.)*

sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repartit sur-le-champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait dans cette activité courageuse la fille de Henri IV. Les parlementaires ne furent point découragés; ils sentaient leurs ressources : tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort, pour crime de haute trahison, les sujets qui voulaient rendre au roi des villes; et le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier, aux yeux de la postérité, celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait, selon eux, profiter d'un premier succès, et n'employer que ce courage actif et intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

(1643) Charles et le prince Robert, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui est très-rare, une compagnie plus ferme et plus inébranlable dans ses vues qu'un roi à la tête de son armée.

Les puritains, qui dominaient dans les deux chambres, levèrent enfin le masque; ils s'unirent solennellement avec l'Écosse, et signèrent (1643) le fameux *convenant*, par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiscopat. Il était visible, par ce *convenant*, que l'Écosse et l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république : c'était l'esprit du calvinisme. Il tenta longtemps en France cette grande entreprise; il l'exécuta en Hollande : mais en France et en Angleterre, on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'Angleterre et l'Écosse, le catholicisme servait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui, teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion, sous Louis XIII, étaient toutes récentes, et l'invasion des Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion, durait encore dans toute sa force. C'était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché, durant tant de siècles, dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre et atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi Jacques Ier, dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était permis de se divertir le dimanche après le service divin. On croyait par là servir la religion et outrager le roi régnant. Quelque temps après, ce même parlement s'avisa d'indiquer un jour de jeûne par semaine, et d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile. L'empereur Rodolphe avait cru se soutenir contre les Turcs par des aumônes. Le parti parlementaire essaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable et heureuse qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, jusqu'à la mort du roi, furent les seuls où l'excès du ridicule se mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques se conduisirent en lâches; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste : mais les presbytériens se conduisirent en insensés; leurs habillements, leurs discours, leurs basses allusions aux passages de l'Évangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureusement l'absurdité de ces fanatiques se joignait à la fureur : les mêmes hommes dont les enfants se seraient moqués, imprimaient la terreur en se baignant dans le sang; et ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes et les plus redoutables.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Écosse, ni auprès du roi, ni parmi ses ennemis, il y eût beaucoup de ces esprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, se servent des erreurs et du fanatisme des autres pour les gouverner; ce n'était pas là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient pour des mécontentements particuliers, changeaient presque tous avec hauteur. Les indépendants étaient les seuls qui cachassent leurs desseins : premièrement, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes; en second lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, et que ce système d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible répandue alors dans les esprits, c'est le supplice de l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume Laud, qui, après avoir été quatre ans en prison, fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Église romaine en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu'il serait pendu, et qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues; supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grâce en lui coupant la tête.

Charles, voyant les parlements d'Angleterre et d'Écosse réunis contre lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trêve avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à sa cause une partie des troupes anglaises qui servaient dans cette île. Cette politique lui réussit. Il eut à son service non-seulement beaucoup d'Anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'Irlandais, qui vinrent grossir son armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rébellion d'Irlande et du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement défaites par le lord Fairfax, l'un des généraux parlementaires (1644); et il ne resta au roi que la douleur d'avoir

donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince Robert, ayant soutenu longtemps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'York, et son armée est dissipée par Manchester et Fairfax (1644). Charles se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite, à la vérité, ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siége d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux Essex, Manchester, et Waller, attaquèrent Charles à Newbury, sur le chemin d'Oxford. Cromwell était colonel dans leur armée; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à cette bataille de Newbury (27 octobre 1644), le corps que Manchester commandait ayant plié, et Manchester lui-même étant entraîné dans la fuite, Cromwell courut à lui, tout blessé, et lui dit : « Vous vous trompez, milord, ce n'est pas de ce côté que sont les ennemis; » qu'il le ramena au combat, et qu'enfin on ne dut qu'à Cromwell le succès de cette journée. Ce qui est certain, c'est que Cromwell, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes qu'il avait de réputation dans l'armée, accusa son général de n'avoir pas fait son devoir.

Le penchant des Anglais pour des choses inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère de Cromwell, et qui fut à la fois l'origine de sa grandeur, de la chute du parlement et de l'épiscopat, du meurtre du roi, et de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendants* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils ressemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'Évangile que celle de leurs propres lumières; ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulents que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes : mais ils allaient à cette égalité par la violence. Olivier Cromwell les regarda comme des instruments propres à favoriser ses desseins.

La ville de Londres, partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. Cromwell fit proposer à la chambre des communes, par quelques indépendants, de réformer l'armée, et de s'engager, eux et les pairs, à renoncer à tous les emplois civils et militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels et des majors, des trésoriers, des munitionnaires, des commissaires de toute espèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes puissants à sacrifier leurs dignités et leurs revenus ? C'est pourtant ce qui arriva dans une seule séance. La chambre des communes surtout fut éblouie de l'idée de régner sur les esprits du peuple par un désintéressement

sans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à soi-même*. Les pairs hésitèrent; mais la chambre des communes les entraîna. Les lords *Essex*, *Denbigh*, *Fairfax*, *Manchester*, se déposèrent eux-mêmes du généralat (1645); et le chevalier Fairfax, fils du général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé seul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait Cromwell; il avait un empire absolu sur le chevalier Fairfax. Il en avait un si grand dans la chambre, qu'on lui conserva un régiment, quoiqu'il fût membre du parlement; et même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme qui avait eu l'adresse d'ôter à tous les sénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conserver dans leurs postes les officiers du parti des indépendants, et dès lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général Fairfax, aidé de Cromwell, réforma toute l'armée, incorpora des régiments dans d'autres, changea tous les corps, établit une discipline nouvelle : ce qui, dans tout autre temps, eût excité une révolte, se fit alors sans résistance.

Cette armée, animée d'un nouvel esprit, marcha droit au roi, près d'Oxford; et alors se donna la bataille décisive de Naseby, non loin d'Oxford. Cromwell, général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire son infanterie, et eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée (14 juin 1645). L'armée royale, après un grand carnage, fut ou prisonnière ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à Fairfax et à Cromwell. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis Charles II, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilly. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, et demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrâce. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse et de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortification, entre l'armée victorieuse des Anglais et celle des Écossais, payée par les Anglais. Il crut trouver sa sûreté dans l'armée écossaise, moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écossaise deux cent mille livres sterling d'arrérages, et lui en devant encore autant, le roi cessa dès lors d'être libre.

(16 février 1645) Les Écossais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d'abord ne sut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie; l'armée d'Écosse payée retournait en son pays : le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée qui l'avait rendu victorieux. Cromwell et ses indépendants y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puissante encore à Londres, et sentant que l'armée allait l'être,

voulut se débarrasser de cette armée devenue si dangereuse à ses maîtres : elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, et de licencier l'autre. On peut bien croire que Cromwell ne le souffrit pas. C'était là le moment de la crise; il forma un conseil d'officiers, et un autre de simples soldats nommés *agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, et qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre les mains de quelques commissaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des soldats du conseil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, et le conduisirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité, l'armée marcha vers Londres. Cromwell, voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser par l'armée onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus, dès ce moment, rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard et trop inutilement, sur tant de malheurs; elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices, on entoure à la hâte Londres de retranchements; mais l'armée étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit, et se tut. Le parlement remit la Tour au général Fairfax (1647), remercia l'armée d'avoir désobéi, et lui donna de l'argent.

Il restait toujours à savoir ce qu'on ferait du roi prisonnier, que les indépendants avaient transféré à la maison royale de Hampton-court. Cromwell d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrètement avec lui. Les Écossais lui proposaient de l'enlever. Charles, craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hampton-court et de passer dans l'île de Wight, où il crut trouver un asile, et où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux et méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif et prisonnier, le même esprit qui animait depuis longtemps les indépendants saisit tout à coup plusieurs soldats de l'armée; ils se nommèrent les *aplanisseurs*, nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'État, ni dans l'Église. Ils ne faisaient que ce qu'avait fait la chambre des communes : ils imitaient leurs officiers, et leur droit paraissait aussi bon que celui des autres; leur nombre était considérable. Cromwell, voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils se servaient de ses principes, et qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique et de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assemblaient, il marche à eux, à la tête de son régiment des *Frères rouges*, avec lesquels il avait toujours été victorieux, leur demande au nom de Dieu ce qu'ils veulent, et les charge avec tant d'impétuosité, qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, et dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

Cette action augmenta encore son pouvoir dans l'armée, dans le parlement, et dans Londres. Le chevalier Fairfax était toujours géné-

ral, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi, prisonnier dans l'île de Wight, ne cessait de faire des propositions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre, et comme si l'on eût voulu l'écouter. Le duc d'York, un de ses fils, qui fut depuis Jacques II, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de Saint-James, se sauva plus heureusement de sa prison que son père ne s'était sauvé de Hampton-court : il se retira en Hollande; et quelques partisans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille, où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère, et lui, montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père, et ce secours hâta sa perte.

Les Écossais, honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. Cromwell marche à eux à grandes journées, avec une partie de l'armée. Il les défait entièrement à Preston, (1648) et prend prisonnier le duc Hamilton, général des Écossais. La ville de Colchester, dans le comté d'Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général Fairfax; et ce général fit exécuter à ses yeux, comme des traîtres, plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

Pendant que Fairfax et Cromwell achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement, qui craignait encore plus Cromwell et les indépendants qu'il n'avait craint le roi, commençait à traiter avec lui, et cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée, qui revenait triomphante, demande enfin qu'on mette le roi en justice, comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfants de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien; Cromwell se fait présenter des requêtes par tous les régiments de son armée, pour qu'on fasse le procès au roi. Le général Fairfax, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour Cromwell, fait transférer le monarque prisonnier de l'île de Wight au château de Hurst, et de là à Windsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler; elle trouve des soldats à la porte, qui chassent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes; on ne laisse entrer que les indépendants et les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent ; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois esclaves de l'armée; les officiers, membres de cette chambre, y dominaient; la ville était asservie à l'armée; et ce même conseil de ville, qui naguère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fît son procès.

La chambre des communes établit un comité de trente-huit per-

sonnes, pour dresser contre le roi des accusations juridiques : on érige une cour de justice nouvelle, composée de Fairfax, de Cromwell, d'Ireton, gendre de Cromwell, de Waller, et de cent quarante-sept autres juges. Quelques pairs qui s'assemblaient encore dans la chambre haute seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale; aucun d'eux n'y voulut consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

Alors la chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, et que les représentants du peuple avaient l'autorité légitime : c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes; mais elle l'est aussi par un roi et par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres États, quand on a vu des particuliers jugés par des commissaires; et c'étaient ici des commissaires, nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit; elle était composée d'indépendants, qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi et eux, et que la seule qui subsistait était celle de la victoire. Les Mémoires de Ludlow, colonel alors dans l'armée, et l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret de condamner en maîtres celui qui avait été le leur. Ce même Ludlow, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du temps, en citant ce passage de l'ancien Testament : « Le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l'a répandu. »

(Janvier 1648) Enfin Fairfax, Cromwell, les indépendants, les presbytériens, croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république. Cromwell ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi; il n'était que lieutenant général dans une armée pleine de factions. Il espérait, avec grande raison, dans cette armée et dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires et à son ascendant sur les esprits; mais s'il avait formé dès lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain, dans tous les genres, ne marche que par degrés, et ces degrés amenèrent nécessairement l'élévation de Cromwell, qui ne la dut qu'à sa valeur et à la fortune.

Charles Ier, roi d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau, dans la place de Whitehall (10 février 1649); son corps fut transporté à la chapelle de Windsor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts du parlement; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice; des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Écosse, Marie Stuart, sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains : mais on n'avait vu encore aucun peuple faire périr son propre roi sur un

échafaud, avec l'appareil de la justice. Il faut remonter jusqu'à trois cents ans avant notre ère pour trouver dans la personne d'Agis, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille catastrophe [1].

Chap. CLXXXI. — *De Cromwell.*

Après le meurtre de Charles Ier, la chambre des communes défendit, sous peine de mort, de reconnaître pour roi ni son fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre haute, où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, et resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre et de l'Irlande.

Cette chambre, qui devait être composée de cinq cent treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand sceau, sur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre.* On avait déjà abattu la statue du roi, élevée dans la Bourse de Londres, et l'on avait mis en sa place cette inscription : *Charles, le dernier roi et le premier tyran.*

Cette même chambre condamna à mort plusieurs seigneurs qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre, après avoir violé celles des nations; et pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc Hamilton, Écossais, fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie servit beaucoup à déterminer les Écossais à reconnaître pour leur roi Charles II; mais en même temps, l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs, qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. Cromwell alors se fit nommer gouverneur d'Irlande (1649) : il partit avec l'élite de son armée, et fut suivi de sa fortune ordinaire.

Cependant Charles II était rappelé en Écosse par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement écossais avait faites au roi son père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Parisiens avaient voulu que Henri IV, son grand-père, fût catholique. On restreignait en tout l'autorité royale; Charles la voulait pleine et entière. L'exemple de son père n'affaiblissait point en lui des idées qui sem-

1. On a conservé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de Bicêtre, sur une pareille instruction, commettrait un acte de tyrannie : et si on ajoute que ni suivant le droit particulier d'Angleterre, ni (en supposant alors les Anglais absolument libres) suivant aucun principe de droit public qu'un homme de bon sens puisse admettre, ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime, on aura une idée juste de ce jugement extraordinaire.

Charles répondit avec une modération et une fermeté qui honorent sa mémoire, et qui contrastent avec la dureté et la mauvaise foi de ses juges.

On prétend que des voleurs de grands chemins se sont avisés quelquefois de condamner en cérémonie, avant de les assassiner, des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne ressemble mieux à la conduite de Cromwell et de ses amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatisme pour que cette sentence ne soulevât point tous les partis, et que l'indignation générale n'en rendît pas l'exécution impossible; et le fanatisme seul en a pu faire l'apologie. (*Éd. de Kehl.*)

blent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomination au trône d'Écosse était déjà une guerre civile. Le marquis de Montrose, homme célèbre dans ces temps-là par son attachement à la famille royale et par sa valeur, avait amené d'Allemagne et du Danemark quelques soldats dans le nord d'Écosse; et, suivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête. Il fut défait, pris, et condamné par le parlement d'Écosse à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être ensuite écartelé, et ses membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait *la loi nouvelle*, ou *convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ses juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monuments de sa fidélité pour son roi. Il mit même cette pensée en assez beaux vers, en allant au supplice. C'était un des plus agréables esprits qui cultivassent alors les lettres, et l'âme la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduisit à la mort en l'insultant et en prononçant sa damnation.

(1650) Charles II, n'ayant pas d'autre ressource, vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général et son appui, et entra dans Édimbourg par la porte où les membres de Montrose étaient exposés.

La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Écosse, ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouïe, de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement et dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize mille combattants et autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, et payer exactement toutes les dépenses, sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais, on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne, et les terres des évêques et des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres sterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que Charles Ier s'était arrogé, et qui avait été la première cause de tant de désastres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par Cromwell, qui alors était en Irlande avec son gendre Ireton; mais il était dirigé par la faction des indépendants, dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher une armée contre l'Écosse, et d'y faire servir Cromwell sous le général Fairfax. Cromwell reçut ordre de quitter l'Irlande, qu'il avait presque soumise. Le général Fairfax ne voulut point marcher contre l'Écosse : il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ses frères, qui n'attaquaient point l'Angle-

terre. Quelques représentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, et se démit du généralat pour passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps et dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

(Juin 1650) C'est là l'époque de la grande fortune de Cromwell. Il est nommé général à la place de Fairfax. Il se rend en Écosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Écossais à Dunbar, et se rend maître de la ville d'Édimbourg. De là il suit Charles II, qui s'était avancé jusqu'à Worcester, en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes sans discipline. (13 septembre 1650) Cromwell l'attaqua sur les bords de la Saverne, et remporta presque sans résistance la victoire la plus complète qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, et vendus pour aller travailler aux plantations anglaises en Amérique. C'est, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves, chez les chrétiens, depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Écosse entière. Cromwell poursuit le roi partout.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aventures plus singulières, ni des dangers plus pressants, ni des extrémités plus cruelles, que tout ce que Charles II essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son père. Il fallut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue et de faim, jusque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de Cromwell, il se cacha dans le creux d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour et une nuit. Ce chêne se voyait encore au commencement de ce siècle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du pôle austral, et ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. (Novembre 1650) Ce prince, errant de village en village, déguisé, tantôt en postillon, tantôt en bûcheron, se sauva enfin dans une petite barque, et arriva en Normandie, après six semaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que son petit-neveu, Charles Édouard, a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, et encore plus inouïes. On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaisirs.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à leur tête, le conseil de ville, précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Écosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, et abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet sin-

gulier de joindre les sept Provinces-Unies à l'Angleterre, comme il venait d'y joindre l'Écosse (1651). Le stathouder, Guillaume II, gendre de Charles Ier, venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme Charles en Angleterre, et n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau, et le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stathouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, et que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Écosse, et de la Hollande, pourrait tenir la balance de l'Europe : mais les partisans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces temps-là, ce même enthousiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement, redoutant le grand crédit de Cromwell, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, et de détruire ainsi peu à peu la puissance dangereuse du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout son caractère. « Je suis, dit-il au major général Vernon, poussé à un dénoûment qui me fait dresser les cheveux à la tête. » Il se rendit au parlement (30 avril 1653), suivi d'officiers et de soldats choisis qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : « Je crois, dit-il, que ce parlement est assez mûr pour être dissous. » Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre : « Le Seigneur, dit-il, n'a plus besoin de vous; il a choisi d'autres instruments pour accomplir son ouvrage. » Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, que l'Évangile les condamne, et qu'ils aient à se dissoudre sur-le-champ. Ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre. « Qu'on emporte la masse du parlement, dit-il; qu'on nous défasse de cette marotte. » Son major général, Harrisson, va droit à l'orateur, et le fait descendre de la chaire avec violence. « Vous m'avez forcé, s'écria Cromwell, à en user ainsi; car j'ai prié le Seigneur, toute la nuit, qu'il me fît plutôt mourir que de commettre une telle action. » Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, et emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, et nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. Cromwell assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'État; et il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. Cromwell fit nommer par ce conseil cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques et dans les ateliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre était un marchand de cuir, nommé Barebone; c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée *le parlement des Barebones*[1]. Cromwell, en qualité de général, écrivit une lettre

1. Cela signifie *os décharnés*.

circulaire à tous ces députés, et les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Au bout de cinq mois, ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, et de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors Cromwell protecteur des trois royaumes (22 décembre 1653). On envoya chercher le maire de Londres et les aldermans. Cromwell fut installé à Whitehall, dans le palais des rois, où il prit dès lors son logement. On lui donna le titre d'*altesse*, et la ville de Londres l'invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi, sous un autre nom, par sa valeur secondée de son hypocrisie.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, et en avait passé quarante sans aucun emploi ni civil ni militaire. A peine était-il connu en 1642, lorsque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de là qu'il parvint à gouverner la chambre et l'armée, et que, vainqueur de Charles Ier et de Charles II, il monta en effet sur leur trône, et régna sans être roi, avec plus de pouvoir et plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord, parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires, quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout; le trésor public, dont il disposait, était rempli de trois cent mille livres sterling : il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, et il en dicta les conditions[1], qui furent, qu'on lui payerait trois cent mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux anglais, et que le jeune prince d'Orange ne serait jamais rétabli dans les charges de ses ancêtres. C'est ce même prince qui détrôna depuis Jacques II, dont Cromwell avait détrôné le père.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre l'Espagne, et lui livra la ville de Dunkerque[2]. Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement soumise, et traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, et ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell, gouvernant en roi, assemblait des parlements; mais il s'en rendait le maître, et les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, et prévint tous les soulèvements. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlements qu'il convoquait : tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces parlements à lui offrir le titre de roi (1656), afin de le refuser et de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre et retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le

1. En 1653. Voy. chap. CLXXXVII. (ED.)
2. Voy. le *Siècle de Louis XIV* (chap. VI).

général Ludlow, son lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya son fils, Henri Cromwell, il l'envoya avec un seul domestique. Ses mœurs furent toujours austères; il était sobre, tempérant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux, et exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques ni les anglicans, qui alors à peine osaient paraître; il avait des chapelains de tous les partis; enthousiaste avec les fanatiques, maintenant les presbytériens qu'il avait trompés et accablés, et qu'il ne craignait plus; ne donnant sa confiance qu'aux indépendants qui ne pouvaient subsister que par lui, et se moquant d'eux quelquefois avec les théistes. Ce n'est pas qu'il vît de bon œil la religion du théisme, qui, étant sans fanatisme, ne peut guère servir qu'à des philosophes, et jamais à des conquérants.

Il y avait peu de ces philosophes, et il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'Évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang, et maintenue par la force et par l'artifice.

La nature, malgré sa sobriété, avait fixé la fin de sa vie à cinquante-cinq ans. (13 septembre 1658) Il mourut d'une fièvre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers temps il craignait toujours d'être assassiné; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé Richard Cromwell son successeur. A peine eut-il expiré qu'un de ses chapelains, presbytérien, nommé Herry, dit aux assistants : « Ne vous alarmez pas; s'il a protégé le peuple de Dieu tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel où il sera assis à la droite de Jésus-Christ. » Le fanatisme était si puissant, et Cromwell si respecté, que personne ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits, Richard Cromwell fut déclaré paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choisit pour modèle les solennités pratiquées à la mort du roi d'Espagne, Philippe II. Il est à remarquer qu'on avait représenté Philippe II en purgatoire pendant deux mois, dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, et qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel, le corps sur un lit brillant d'or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumière, renvoyée par des plaques d'argent, égalait l'éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour Olivier Cromwell : on le vit sur son lit de parade, la couronne en tête et un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profusion. Le cadavre embaumé, que Charles II fit exhumer depuis, et porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAP. CLXXXII. — *De l'Angleterre sous Charles II.*

Le second protecteur, Richard Cromwell, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son sceptre n'était point soutenu par l'épée; et n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'Olivier, il ne sut ni se faire craindre de l'armée, ni en imposer aux partis et aux sectes qui divisaient l'Angleterre. Le conseil guerrier d'Olivier Cromwell brava d'abord Richard. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre, composée d'officiers, représentait les pairs d'Angleterre, et dont l'autre, formée de députés anglais, écossais et irlandais, représentait les trois royaumes; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à Charles Ier, et qu'ensuite Olivier Cromwell avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi bien que l'armée. On ne voulait point de roi, mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion* (*rump*), semblait idolâtre de la liberté; et, malgré son enthousiasme fanatique, il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, de protecteur, d'évêques, et de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple. (12 mai 1659) Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux, que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois et que Richard Cromwell fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, et huit mille pour sa mère; mais le parlement ne donna à Richard Cromwell que deux mille livres une fois payées, et lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois; il obéit sans murmure, et vécut en particulier paisible.

On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. Charles II paraissait abandonné de tout le monde, aussi bien que Richard Cromwell; et l'on croyait dans toutes les cours de l'Europe que la république anglaise subsisterait. Le célèbre Monk, officier général sous Cromwell, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Écosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de Monk, restée en Écosse, ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie, qui suivait Monk en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, et voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monk, ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein de rétablir la famille royale; et au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations, qu'il augmenta l'anarchie, et mit la nation au point de désirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. Lambert, un des généraux de Cromwell, et des plus ardents républicains, voulut en vain renouveler la guerre, il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez

grand nombre des anciennes troupes de Cromwell, et fut battu et pris par celles de Monk. On assembla un nouveau parlement. Les pairs, si longtemps oisifs et oubliés, revinrent enfin dans la chambre haute. Les deux chambres reconnurent Charles II pour roi, et il fut proclamé dans Londres.

(8 mai 1660) Charles II, rappelé ainsi en Angleterre, sans y avoir contribué que de son consentement, et sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda, où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre; il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'Olivier Cromwell, d'Ireton son gendre, d'un nommé Bradshaw, président de la chambre qui avait jugé Charles Ier. On les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de Charles Ier, qui vivaient encore, il n'y en eut que dix qu'on exécuta. Aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir; aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent Dieu *de mourir martyrs pour la plus juste et la plus noble des causes*. Non-seulement ils étaient de la faction intraitable des indépendants, mais de la secte des anabaptistes qui attendaient fermement le second avénement de Jésus-Christ, et la cinquième monarchie[1].

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre, le roi en compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli : on vit les plaisirs et la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si longtemps. Charles II introduisit la galanterie et ses fêtes dans le palais de Whitehall, souillé du sang de son père. Les indépendants ne parurent plus; les puritains furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé, que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres et sévères, qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse.

Le théisme, dont le roi faisait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de Shaftesbury, le petit-fils du ministre, l'un des plus grands soutiens de cette religion, dit formellement, dans ses *Caractéristiques*, qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *théiste*. Une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, et d'avoir secoué le joug de la foi : il n'est pas possible à un chrétien d'excuser leur indocilité; mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine ne permet pas qu'en

1. Charles II eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces misérables, et en ne leur laissant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre Cromwell, que de faire traîner son cadavre sur la claie. On a prétendu que Charles II avait même payé des assassins pour faire périr quelques-uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrôné son père, parti dont les restes troublèrent son règne, et contribuèrent à l'expulsion de sa famille. (*Ed. de Kehl.*)

condamnant leur erreur on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes, c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes; la seule qui, en se trompant, ait toujours été sans fanatisme : il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes dans le principe commun à tous les siècles et à tous les pays, dans l'adoration d'un seul Dieu; ils diffèrent des autres hommes en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne croyant qu'un Dieu juste, tolérant tout le reste, et découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde; qu'elle était celle du peuple hébreu avant que Moïse lui donnât un culte particulier. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, et les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, chacun adorant Dieu en particulier et ne faisant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques : du moins il n'y a eu jusqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés; mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes.

La Société royale de Londres, déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent et se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu, du temps de Cromwell, d'autre science et d'autre littérature que celle d'appliquer des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament aux dissensions publiques et aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, et à suivre la route que le chancelier Bacon avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les Archimède n'auraient pu même deviner. Un grand homme[1] a connu enfin les lois primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers; et, tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient appris en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides et immenses en vingt ans; c'est là un mérite, une gloire, qui ne passeront jamais. Le fruit du génie et de l'étude reste; et les effets de l'ambition, du fanatisme, et des passions, s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit sous le règne de Charles II une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

L'esprit français qui régnait à la cour la rendit aimable et brillante; mais, en l'assujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'asservit aux intérêts de Louis XIV : et le gouvernement anglais, vendu longtemps à celui de France, fit quelquefois regretter le temps où l'usurpateur Cromwell rendait sa nation respectable.

Le parlement d'Angleterre et celui d'Écosse rétablis s'empressèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de réparation du meurtre

1. Newton. (Éd.)

de son père. Le parlement d'Angleterre surtout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cent mille livres sterling, pour lui et pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte; jamais Élisabeth n'en avait eu tant. Cependant Charles II, prodigue, fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cent quarante mille livres sterling Dunkerque, acquise par les négociations et les armes de Cromwell.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très-onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions et demi de livres sterling au peuple; et elle fut honteuse, puisque l'amiral Ruyter entra jusque dans le port de Chatham, et y brûla les vaisseaux anglais.

Des accidents funestes se mêlèrent à ces désastres : (1665) une peste ravagea Londres au commencement de ce règne, (1666) et la ville presque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion, et au fort d'une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années, beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode, qu'elle n'était auparavant. Un seul impôt sur le charbon, et l'ardeur des citoyens, suffirent à ce travail immense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, et qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Asie et de l'Égypte, construites avec tant de célérité.

Ni ces accidents, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour et le parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaisirs et à la gaieté que Charles II avait amenés en Angleterre, comme les productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse française, l'esprit français, et surtout l'argent de la France, dominaient à la cour.

Malgré tant de changements dans les esprits, ni l'amour de la liberté et de la faction ne changea dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le roi et dans le duc d'York son frère. On vit enfin, au milieu des plaisirs, la confusion, la division, la haine des partis et des sectes, désoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du temps de Cromwell, mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des lois interprétées par la haine, et enfin plusieurs assassinats, auxquels la nation n'était point encore accoutumée, funestèrent quelque temps le règne de Charles II. Il semblait, par son caractère doux et aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il faisait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique Charles fût très-philosophe.

Il n'avait point d'enfant; et son frère, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement et de la nation. Dès qu'on sut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour

roi aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncèrent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par serment que les papistes devaient tuer le roi, et donner la couronne à son frère; que le pape Clément X, dans une congrégation qu'on appelle de *la Propagande*, avait déclaré, en 1675, que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes par un droit imprescriptible; qu'il en donnait la lieutenance au jésuite Oliva, général de l'ordre; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'York, vassal du pape; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner Charles II; que le jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations; que le jésuite Conyers avait acheté un poignard une livre sterling pour assassiner le roi, et qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoisonner. Ils produisaient les noms et les commissions de tous les officiers que le général des jésuites avait nommés pour commander l'armée papiste.

Jamais accusation ne fut plus absurde. Le fameux Irlandais qui voyait à cinquante pieds sous terre; la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres; celui qui promit à la ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes; et, parmi nous, l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulsions, et nos accusations contre les philosophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés, plus une opinion est impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la sévérité la plus prompte. Il se mêla une vérité à tous ces mensonges incroyables, et dès lors tous ces mensonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'État en Angleterre un nommé Coleman, attaché au duc d'York : on saisit les papiers de ce Coleman, on trouva des lettres de lui au P. La Chaise, conçues en ces termes :

« Nous poursuivons une grande entreprise; il s'agit de convertir trois royaumes, et peut-être de détruire à jamais l'hérésie; nous avons un prince zélé, etc.... Il faut envoyer beaucoup d'argent au roi : l'argent est la logique qui persuade tout à notre cour. »

Il est évident, par ces lettres, que le parti catholique voulait avoir le dessus; qu'il attendait beaucoup du duc d'York; que le roi lui-même favoriserait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent; qu'enfin les jésuites faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour servir le pape en Angleterre. Tout le reste était manifestement faux; les contradictions des délateurs étaient si grossières, qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de Coleman, et l'assassinat d'un de ses juges, firent tout croire des papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud : cinq jésuites furent pendus et écartelés. Si l'on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correspondances illicites, et voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles; mais il ne fallait pas

les pendre en qualité de capitaines et d'aumôniers de l'armée papale qui devait subjuguer trois royaumes. Le zèle contre le papisme fut porté si loin, que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'York, et le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop, quelques années après, la sentence de la chambre des communes.

L'Angleterre, ainsi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les sept Provinces-Unies, et les trois quarts de la Suisse, s'étaient contentés jusque-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie : mais cette flétrissure n'avait encore passé nulle part en loi de l'État. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien serment du test l'obligation d'abhorrer le papisme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'esprit humain ! Les premiers chrétiens accusèrent le sénat de Rome d'adorer des statues qu'il n'adorait certainement pas. Le christianisme subsista trois cents ans sans images; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de saints. Ce culte fut reçu ensuite dans l'Occident et dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde sa gloire sur la destruction de l'idolâtrie, est mise au rang des païens par les lois d'une nation puissante, respectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthousiasme de la nation ne se borna pas à des démonstrations de haine et d'horreur contre le papisme; les accusations, les supplices, continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord Stafford, vieillard zélé pour l'État, attaché au roi, mais retiré des affaires, et achevant sa carrière honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour papiste, et ne l'était pas. Les délateurs l'accusèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accusateur ne lui avait jamais parlé, et cependant il fut cru; l'innocence du lord Stafford parut en vain dans tout son jour; il fut condamné, et le roi n'osa lui donner sa grâce : faiblesse infâme, dont son père avait été coupable, et qui perdit son père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable que celle d'un roi : il y a mille moyens d'apaiser un prince; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit et la redouble dans les autres membres, et se porte à l'inhumanité sans crainte, parce que personne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papistes et les anglicans donnaient à Londres cette sanglante scène, les presbytériens d'Écosse en donnèrent une non moins absurde et plus abominable. Ils assassinèrent l'archevêque de Saint-André, primat d'Écosse; car il y avait encore des évêques dans ce pays, et l'archevêque de Saint-André avait conservé ses prérogatives. Les presbytériens assemblèrent le peuple après cette belle action, et la comparèrent hautement dans leurs sermons à celles de Jahel, d'Aod, et de Judith, auxquelles elle ressemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs, au sortir du sermon, tambour battant, à Glascow,

dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef suprême de l'Église anglicane, de ne reconnaître jamais son frère pour roi, de n'obéir qu'au Seigneur, et d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'opposeraient aux saints.

(1679) Le roi fut obligé d'envoyer contre les saints le duc de Monmouth, son fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des ministres du saint Évangile. Cette armée s'appelait l'*armée du Seigneur*. Il y avait un vieux ministre qui monta sur un petit tertre, et qui se fit soutenir les mains comme Moïse, pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prisonniers. Le duc de Monmouth les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres, et donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de Dieu : neuf cents firent le serment; trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans et les papistes. On les transporta en Amérique, et leur vaisseau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyre.

Cet esprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Écosse, en Irlande : mais enfin le roi apaisa tout, moins par sa prudence, peut-être, que par son caractère aimable, dont la douceur et les grâces prévalurent, et changèrent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secrètes les suffrages des membres du parlement; du moins, dans un pays où il n'y a presque rien de secret, cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui abrége les difficultés, et qui prévient les contradictions.

Le second parlement, convoqué en 1679, procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions; mais, comme il n'y avait point de loi qui défendît de recevoir des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre.

Cependant Charles II, voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné et fait mourir son père, voulait déshériter son frère de son vivant, et craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise, cassa le parlement, et régna sans en assembler désormais.

(1681) Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale et parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, et d'une pension de cent mille livres sterling, que lui faisait Louis XIV. Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes, et on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient communément, avant lui, que cent hommes pour leur garde ordinaire.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des torys qui embrassaient une soumission entière aux rois, et celui

des whigs qui soutenaient les droits des peuples, et qui limitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l'a presque toujours emporté sur l'autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également concouru, depuis le temps d'Élisabeth, à favoriser le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi, fut occupé d'établissements maritimes, comme si on eût été dans les temps les plus paisibles. Le sang de Charles Ier était encore fumant quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, fit en 1650 le fameux acte de navigation qu'on attribue au seul Cromwell, et auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet acte, très-préjudiciable aux Hollandais, fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre et les sept Provinces, et que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre, dont Cromwell était général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau[1].

Il y eut dès le temps de la reine Élisabeth une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, et on en forma encore une nouvelle du temps du roi Guillaume. Depuis 1597 jusqu'en 1612, les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne surent que vendre les laines; mais depuis Élisabeth ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture, longtemps négligée, leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été surtout encouragée, lorsqu'on a commencé, en 1689, à donner des récompenses à l'exportation des grains. Le gouvernement a

1. On voulut par cet acte punir les Hollandais des gains qu'ils faisaient en fournissant à l'Angleterre les marchandises étrangères. L'économie qu'ils savaient mettre dans les frais de transport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négociants nationaux ou les commerçants du pays même dont les denrées étaient tirées ; ainsi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandises étrangères un peu plus cher, et d'augmenter le prix des transports par mer. La jalousie des marchands anglais fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. M. de Voltaire, qui n'avait point fait son étude principale des principes du commerce, se conforme ici à l'opinion commune; mais, en partageant cette opinion, il n'en assigne pas moins, dans l'article suivant, les véritables causes de la richesse de l'Angleterre.

Quant à la prime proposée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvénients : l'un d'être un impôt levé sur la nation, l'autre d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparé aux autres nations; mais ces deux inconvénients sont peu sensibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage qu'une liberté absolue n'eût procuré plus sûrement et plus complétement encore. Il est possible cependant que la faiblesse du gouvernement anglais contre toute insurrection populaire rende les emmagasinements peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture; mais elle serait alors un remède qu'on oppose à un vice regardé comme incurable; et quelque bon que puisse être ce remède, il vaudrait mieux n'en avoir pas besoin. (*Éd. de Kehl.*)

toujours accordé depuis ce temps-là cinq schellings pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sous sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion; et dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cent trente mille livres de France.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes ressources du temps de Charles II : elle était encore tributaire de l'industrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais : c'est la révocation de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de Louis XIV ont eu raison de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi, en 1687, la nation anglaise, sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cent mille francs d'aumônes, et a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce, dans une nation guerrière, l'a mise enfin en état de soudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié son crédit, sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l'État aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de France, dans lequel l'État, sous le nom du roi, doit à peu près la même somme par année aux rentiers et à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre, inconnue à tant d'autres nations, et surtout à celles de l'Asie, a été le triste fruit de nos guerres, et le dernier effort de l'industrie politique; industrie non moins dangereuse que la guerre même. Ces dettes de la France et de l'Angleterre se sont depuis augmentées prodigieusement.

CHAP. CLXXXIII. — *De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du* XVI*e siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, etc.*

Autant la France et l'Allemagne furent bouleversées à la fin du XVI*e* et au commencement du XVII*e* siècle, languissantes, sans commerce, privées des arts et de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples de l'Italie commencèrent en général à jouir du repos et cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples et Sicile furent sans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape Paul IV, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à Philippe II, par les armes de Henri II, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, moyennant vingt mille ducats de tribut an-

nuel au lieu de six mille, et surtout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables et indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, et qu'il fût enfin réuni au saint-siége; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissants pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni Paul IV ni toute l'Italie ensemble, ôtassent Naples à Philippe II, pour l'ôter ensuite au roi de France, et dépouiller les deux plus puissants monarques de la chrétienté. L'entreprise de Paul IV ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'Albe, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife, en faisant fondre les cloches et tout le bronze de Bénévent qui appartenait au saint-siége, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussitôt finie que commencée. Le duc d'Albe se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous Charles-Quint, et du temps des Othon, et d'Arnoud, et de tant d'autres; mais il alla, au bout de quelques mois, baiser les pieds du pontife; on rendit les cloches à Bénévent, et tout fut fini.

(1560) Ce fut un spectacle affreux, après la mort de Paul IV, que la condamnation de ses deux neveux, le prince de Palliano, et le cardinal Caraffa : le sacré collége vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de Pie IV, mourir par la corde, comme était mort le cardinal Soli[1] sous Léon X. Mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, et la nation romaine ne fut pas tyrannisée : elle se plaignit seulement que le pape vendît les charges du palais, abus qui augmenta dans la suite.

(1563) Le concile de Trente fut terminé sous Pie IV d'une manière paisible[2]. Il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques, qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce concile, ni parmi les protestants, qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux usages des nations catholiques qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile.

La France surtout conserva ce qu'on appelle les libertés de son Église, qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïques en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs États avec le plus grand respect et les plus grandes modifications, mais secrètes et sans éclat : Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe et le mariage des prêtres. Pie IV accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs, à l'empereur Maximi-

1. Soli s'étant racheté, ainsi que Voltaire l'a dit au chapitre CXXVII, ce fut le cardinal Petrucci qu'on pendit dans sa prison. (*Note de M. Beuchot.*)
2. La relation des disputes et des actes de ce concile se trouve au chapitre CLXXII.

lien II et à l'archevêque de Mayence; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'*Histoire des papes* en donne pour raison que Pie IV, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : « De là vient, ajoute l'auteur, que ce pape, qui violait les lois divines et humaines, faisait le scrupuleux sur le célibat. » Il est très-faux que Pie IV violât les lois divines et humaines; et il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si longtemps établie dans l'Occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Église.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique particulière à l'Allemagne subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines, entre la cour de Rome et les cours catholiques, mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous Paul V a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne et en France occupaient alors assez; et la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne devinssent protestants. Malheur seulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puissant comme Philippe, qui était le maître au conclave!

Il manqua à l'Italie la police générale : ce fut là son véritable fléau. Elle fut infestée longtemps de brigands au milieu des arts et dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits, courant sans cesse d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'État du saint-siége jusqu'au règne de Sixte-Quint; et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat : l'usage du stylet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passants sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient désolée depuis le règne du roi de France Charles VIII, ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, et de ville contre ville; on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence, attiraient les étrangers par leur magnificence et par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité; et Saint-Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses, de fausses traditions, des miracles supposés, subsistaient encore, les sages les méprisaient, et savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre

ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple et ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome parce que les malades guéris par la nature tapissaient de leurs offrandes les temples d'Esculape, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient ou défiguraient les autels de Neptune, et que dans Egnatia l'encens brûlait et fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui se font à jour nommé dans cette ville, quand le sang de saint Janvier, de saint Jean-Baptiste et de saint Étienne, conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant et sage Addison dit qu'il n'a jamais vu *a more bungling trick*, un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile et ecclésiastique; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité; et qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère [1].

A Pie IV succéda ce dominicain Ghisleri, Pie V, si haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle *In cœna Domini*, émanée sous Paul III, et publiée par Pie V, dans laquelle on brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs cours, et fit élever contre elle les voix de plusieurs universités.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événe-

1. Ces superstitions ne nous paraissent pas aussi indifférentes qu'à M. de Voltaire. Comme le miracle réussit ou manque au gré du charlatan qui est chargé de le faire, et que le peuple entre en fureur lorsqu'il ne réussit pas, le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à son gré des séditions parmi une populace nombreuse, dénuée de toute morale, que le sang n'effraye pas, et qui n'a rien à perdre; en sorte que la cérémonie de la liquéfaction met absolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplaît aux prêtres devient impossible à établir. Il faudrait éclairer le peuple; mais si un ministre était soupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, et il se verrait exposé à toute la fureur du peuple.

Un seigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui; ce moyen était un des plus sûrs pour le faire tomber; mais le gouvernement eut peur des prêtres, et on lui défendit de continuer. Son secret se trouve décrit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris, 1757 (page 383); mais il n'est pas sûr que ce soit exactement le même que celui des prêtres.

Espérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour assez de véritable piété et de courage pour avouer que ses prédécesseurs et son clergé ont abusé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, et en exposer le secret au grand jour.

Il est bon de savoir que, si le miracle est retardé, il arrive souvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui se trouvent dans l'église, et qu'il soupçonne d'être des hérétiques. Alors ils sont obligés de se retirer, et quelquefois le peuple les poursuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de S. et M. le comte de C. essuyèrent ce traitement, sans se l'être attiré par aucune indiscrétion. (*Ed. de Kehl.*)

ments de son pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le scandale. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, voulut les réformer : quatre d'entre eux conspirèrent contre sa vie; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuse dans son palais, pendant qu'il faisait sa prière (1571). Ce saint homme, qui ne fut que légèrement blessé, demanda au pape la grâce des coupables; mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, et abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi Charles IX contre les huguenots de son royaume. Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de subvertissement, que deux mille soldats du pape étaient un secours utile.

Mais ce qui consacra la mémoire de Pie V, ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre les Turcs, et l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Grégoire XIII, Buoncompagno, successeur de Pie V, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom; et en cela, il imita Jules César. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir su connaître les temps et régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires et une année de trois cent quatre jours; ensuite leur année fut de trois cent cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis Numa Pompilius, furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Égyptiens, chez les Perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple, rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, Jules César, en qualité de pontife, réforma le calendrier autant qu'il le put; il se servit de Sosigène, mathématicien, Grec d'Alexandrie. Alexandre avait transporté dans cette ville les sciences et le commerce; c'était la plus célèbre école de mathématiques, et c'était là que les Égyptiens, et même les Hébreux, avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les Égyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux-arts, ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet, on ne compte, chez ce peuple d'esclaves efféminés, aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année, ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée, en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de César, consulta, comme

lui, les Grecs d'Alexandrie : ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars; et les pères réglèrent le temps de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de Jules César, et dans celui des astronomes consultés par le concile, augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'Athénien Méthon; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure et demie; méprise insensible dans un siècle, et considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps, au siècle du concile de Nicée, arrivait le 21 mars; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours : cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la terre; mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul Newton a connu et calculé les phénomènes, qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain [1].

Il ne s'agissait pas, du temps de Grégoire XIII, de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. Grégoire fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin, nommé Lilio, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siècles à venir par une précaution aisée. Ce Lilio a été depuis ignoré; et le calendrier porte le nom du pape Grégoire, ainsi que le nom de Sosigène fut couvert par celui de César. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs; la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Grégoire XIII eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois; et enfin, sur un édit de Henri III, enregistré au parlement de Paris (3 novembre 1582), on s'accoutuma à compter comme il le fallait; mais l'empereur Maximilien II ne put persuader à la diète d'Ausgbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome, en instruisant les hommes, ne prît le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestants de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée.

1. Voltaire confond ici l'anticipation de l'année julienne sur l'année tropique avec la précession des équinoxes. (*Note de M. Beuchot.*)

(1575) Les derniers jours du pontificat de Grégoire XIII furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parents saluer le roi d'Espagne, Philippe II, comme le plus puissant de tous les rois chrétiens; et le pape comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première, du roi de Bungo, était écrite : « A l'adorable qui tient sur terre la place du roi du ciel; » elle finit par ces mots : « Je m'adresse avec crainte et respect à Votre Sainteté, que j'adore, et dont je baise les pieds très-saints. » Les deux autres disent à peu près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces, et le saint-siége voyait déjà le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Le peuple romain eût été très-heureux sous le gouvernement de Grégoire XIII, si la tranquillité publique de ses États n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, et ne démembra point l'État en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs [1].

CHAP. CLXXXIV. — *De Sixte-Quint.*

Le règne de Sixte-Quint a plus de célébrité que ceux de Grégoire XIII et de Pie V, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses : l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante, dont il fut le premier mobile, et l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme et la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de Sixte-Quint, fils d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation : cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure et basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion et dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite [2], quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue. Pie V n'était guère d'une famille plus relevée; Adrien VI fut le fils d'un artisan; Nicolas V était né dans l'obscurité; le père du fameux Jean XXII, qui ajouta un troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors; c'était le métier du père d'Urbain IV.

1. Grégoire XIII approuva le massacre de la Saint-Barthélemy, l'annonça dans un consistoire comme un événement consolant pour la religion, et voulut en consacrer et en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécrable.

Il fit aussi frapper une médaille sur ce sujet horrible. Elle porte le nom et le portrait de ce pape, et au revers des figures allégoriques avec ces mots : *Ugonotorum strages*, 1572. J'ai une de ces médailles entre mes mains. (*Ed. de Kehl.*)

2. Voy. la fin du chap. XLVII. (ED.)

Adrien IV, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Église est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de Sixte-Quint n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Église. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, et sur des panégyriques qui n'apprennent rien. Le cordelier qui a écrit la vie de Sixte-Quint commence par dire « qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes, et des sages, du glorieux et de l'immortel Sixte. » Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

L'esprit de Sixte-Quint et de son règne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il est un simple moine; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère dès qu'il est cardinal; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, et surtout de régner, afin de déterminer un jour en sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône; mettre dans son pontificat une sévérité inouïe, et de la grandeur dans toutes ses entreprises; embellir Rome, et laisser le trésor pontifical très-riche; licencier d'abord les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs, et dissiper les bandits par la seule force des lois, sans avoir de troupes; se faire craindre de tout le monde par sa place et par son caractère : c'est là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de Henri et d'Élisabeth. Les autres souverains risquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées, qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainsi des souverains de Rome qui, réunissant le sacerdoce et l'empire, n'avaient pas même besoin d'une garde.

Sixte-Quint se fit une grande réputation en embellissant et en poliçant Rome, comme Henri IV embellissait et poliçait Paris; mais ce fut là le moindre mérite de Henri, et c'était le premier de Sixte. Aussi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible, et alors infiniment plus industrieux; et il avait dans les ruines et dans les exemples de l'ancienne Rome, et encore dans les travaux de ses prédécesseurs, tout l'encouragement à ses grands desseins.

Du temps des Césars romains, quatorze aqueducs immenses, soutenus sur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome l'espace de plusieurs milles, et y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jaillissantes, et cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles, sur lesquelles on représentait des batailles navales. Cent mille statues ornaient les places publiques,

les carrefours, les temples, les maisons. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques : quarante-huit obélisques de marbre de granit, taillés dans la Haute-Égypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu transporter du tropique aux bords du Tibre ces masses prodigieuses. Il restait au pape de restaurer quelques aqueducs, de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres, de déterrer quelques statues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine Mazia, dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneste, et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de sept milles de longueur; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l'empire romain, était beaucoup pour Rome pauvre et resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'architecte Fontana, qui les rétablit, est encore célèbre à Rome; celui des artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, et dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du Vatican, les cordes employées à cet usage se trouvèrent trop longues, et que, malgré la défense sous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria : *Mouillez les cordes*. Ces contes, qui rendent l'histoire ridicule, sont le fruit de l'ignorance; les cabestans dont on se servait ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne fut la coupole de Saint-Pierre de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monuments antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople, autrefois Sainte-Sophie, ouvrage de Justinien. Mais ces coupoles, assez élevées dans l'intérieur, étaient trop écrasées au dehors. Le Brunelleschi, qui rétablit l'architecture en Italie au XIVe siècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, et n'étaient pas dans les nobles proportions. Michel-Ange Buonarotti, peintre, sculpteur, et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna, dès le temps de Jules II, le dessin des deux dômes de Saint-Pierre; et Sixte-Quint fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche.

La bibliothèque, commencée par Nicolas V, fut tellement augmentée alors, que Sixte-Quint peut passer pour en être le vrai fondateur. Le vaisseau qui la contient est encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni si ample, ni si curieuse; mais la ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point; et si l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'est pas comparable à celle du Vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une tout autre facilité.

Le malheur de Sixte-Quint et de ses États fut que toutes ces grandes fondations appauvrirent son peuple, au lieu que Henri IV soulagea le sien. L'un et l'autre, à leur mort, laissèrent à peu près la même somme en argent comptant; car quoique Henri IV eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait que environ vingt dans les caves de la Bastille; et les cinq millions d'écus d'or que Sixte mit dans le château Saint-Ange revenaient à peu près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation dans un État presque sans commerce et sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitants. Sixte, pour amasser ce trésor, et pour subvenir à ses dépenses, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois, que n'avaient fait ses prédécesseurs. Sixte IV, Jules II, Léon X, avaient commencé; Sixte aggrava beaucoup ce fardeau; il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome; il sentit seulement qu'il l'appauvrissait : et ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects, comme souverains d'un État, et comme chefs de l'Église. Sixte-Quint, en qualité de premier pontife, voulut renouveler les temps de Grégoire VII. Il déclara Henri IV, alors roi de Navarre, incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine Élisabeth de ses royaumes par une bulle; et si la *flotte invincible* de Philippe II eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec Henri III, après l'assassinat du duc de Guise et du cardinal son frère, ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter saint Ambroise; c'était agir comme Alexandre III, qui exigea une pénitence publique du meurtre de Becket, canonisé sous le nom de Thomas de Cantorbéry. Il était avéré que le roi de France, Henri III, venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait de procès, et qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles; et, sans entrer ici dans les justifications prises de la politique et du malheur des temps, la sûreté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. Sixte-Quint perdit le fruit de sa démarche austère et inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare et du sacré collége, et non ceux de l'humanité; en ne blâmant pas le meurtre du duc de Guise autant que celui du cardinal; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Église, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'État les plus fortes; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que Sixte-Quint, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : « Purgez-vous devant Dieu d'un double homicide; »

mais il ne pouvait pas lui dire : « C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques; c'est à moi de vous juger dans ma cour. »

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur et l'impartialité de son ministère, quand, après le parricide du moine Jacques Clément, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le secrétaire du consistoire : « Cette mort, dit-il, qui donne tant d'étonnement et d'admiration, sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi, entouré d'une forte armée qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes, ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugements de Dieu. » Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la Providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à Henri III, qu'il regardait comme exclu de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire : « Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent. »

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement Élisabeth et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi Henri III qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue et de l'Espagne contre Henri IV, alors hérétique. Il sentait que si Philippe II réussissait, ce prince, maître à la fois de la France, du Milanais et de Naples, le serait bientôt du saint-siége et de toute l'Italie. Sixte-Quint fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place; il aima mieux s'exposer à tous les ressentiments de Philippe II que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de Henri IV. Il mourut dans ces inquiétudes (26 auguste 1590), n'osant secourir Henri IV, et craignant Philippe II. Le peuple romain, qui gémissait sous le fardeau des taxes, et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de Sixte-Quint; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de Henri IV : destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

CHAP. CLXXXV. — *Des successeurs de Sixte-Quint.*

On voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés, gouvernent les hommes. Grégoire XIV, né Milanais et sujet du roi d'Espagne, fut gouverné par la faction espagnole, à laquelle Sixte, né sujet de Rome, avait résisté. Il immola tout à Philippe II. Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même trésor que Sixte-Quint avait amassé pour défendre l'Italie, et cette armée ayant été battue et dissipée, il ne resta à Grégoire XIV que la honte de s'être appauvri pour Philippe II, et d'être dominé par lui.

Clément VIII, Aldobrandin, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit et d'adresse : il connut très-bien que l'intérêt du

saint-siége était de tenir, autant qu'il pouvait, la balance entre la France et la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare : c'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses et si contestées, et c'était une suite évidente de la faiblesse de l'empire. La comtesse Mathilde, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène et Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent, malgré l'empire, fiefs du saint-siége, comme Naples, qui relevait du pape, après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène et Reggio ont été enfin solennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis Grégoire VII, ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendants de Rome, et la maison de Modène, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du saint-siége. En vain la cour de Vienne et les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. (1597) Clément VIII enleva Ferrare à la maison d'Este, et ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps, Ferrare fut presque déserte[1].

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution et la discipline à Henri IV, en la personne des cardinaux du Perron et d'Ossat; mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours Philippe II, par les ménagements et les artifices dont usa Clément VIII pour parvenir à réconcilier Henri IV avec l'Église. (1595) Ce prince avait abjuré solennellement la religion réformée; et cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : « Nous réhabilitons Henri dans sa royauté. » Le ministère de Rome voulait bien reconnaître Henri pour roi de France et opposer ce prince à la maison d'Autriche; mais en même temps Rome soutenait, autant qu'elle pouvait, son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Sous Borghèse, Paul V, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière et de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. (1605) Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, et surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence, et un abbé de Nervèse, convaincus de rapines et de meurtres.

Le pape écrivit à la république que les décrets et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de Dieu; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, et qu'on lui rendît aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

Paul V, qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gênes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour

1. Voy. l'article FERRARE dans le *Dictionnaire philosophique*.

soutenir ses droits. Paul répondit à l'ambassadeur que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, et qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge et les sénateurs furent excommuniés (17 avril 1606), et tout l'État de Venise mis en interdit, c'est-à-dire qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, et de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que Grégoire VII et ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, et comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : Paul V, par cette violence, hasardait qu'on lui désobéît, que Venise fît fermer toutes les églises, et renonçât à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste, et parlait, en effet, alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que Dieu lui inspirerait; mais le podestat ayant répliqué que Dieu avait inspiré au conseil des Dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part; et la cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins; ils leur dirent que, « dans cette grande affaire, l'univers avait les yeux sur les capucins, et qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre. » Les capucins, qui se crurent en spectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui, depuis leur fondation, avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen, et qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines; ce fut le célèbre Sarpi, si connu sous le nom de fra Paolo. Il était théologien de la république : ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison, et avec une modération et une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape et un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer fra Paolo. Ils le percèrent de trois coups de stylet, et s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée par tant de précautions et de frais, marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissants. On accusa les jésuites; on soupçonna le pape; le crime fut désavoué par la cour romaine et par les jésuites. Fra Paolo,

qui réchappa de ses blessures, garda longtemps un des stylets dont il avait été frappé, mit au-dessous cette inscription : *Stilo della chiesa romana.*

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens, et le roi Henri IV se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Brescia; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape, de son côté, ordonna la levée de quatre mille Corses et de quelques Suisses catholiques. Le cardinal Borghèse devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent Dieu solennellement de la discorde qui divisait le pape et Venise. Le roi Henri IV eut la gloire, comme je l'ai déjà dit[1], d'être l'arbitre du différend, et d'exclure Philippe III de la médiation. Paul V essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fît à Rome. Le cardinal de Joyeuse, envoyé par le roi de France à Venise, révoqua, au nom du pape, l'excommunication et l'interdit (1609). Le pape, abandonné par l'Espagne, ne montra plus que de la modération, et les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape Alexandre VII; mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

Paul V, depuis ce temps, ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité : on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la sainte Vierge; il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très-puissants en Espagne et en Italie.

Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture et de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de Vespasien, et celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'Auguste, que Paul V rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de Sixte-Quint : c'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monuments. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome, embellie sous chaque pape, devenait la plus belle ville du monde. Urbain VIII construisit ce grand autel de Saint-Pierre, dont les colonnes et les ornements paraîtraient partout ailleurs des ouvrages immenses, et qui n'ont là qu'une juste proportion : c'est le chef-d'œuvre du Florentin Bernini, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote Michel-Ange.

Cet Urbain VIII, dont le nom était Barberini, aimait tous les arts; il réussissait dans la poésie latine. Les Romains, dans une profonde paix, jouissaient de toutes les douceurs que les talents répandent dans la société, et de la gloire qui leur est attachée. (1644) Urbain réunit à l'État ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison de La Rovère, qui tenait ses principautés en fief du

1. Chap. CLXXIV. (ED.)

saint-siége. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis Alexandre VI. Rien ne troubla plus la tranquillité publique : à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'Urbain VIII, ou plutôt ses deux neveux, firent à Édouard, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante et passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal Barberin, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie : cette artillerie consistait en deux couleuvrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées, occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de Trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples et du roi coulait en Angleterre, et que bientôt après la guerre civile de la fronde désola la France.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, et illustre par ses monuments, le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains, et qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui; il y a des États que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux et des parents des papes servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant, à la vue de tant de beaux édifices, semblaient s'enorgueillir, dans leur pauvreté, d'être habitants de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes et de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissants, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome, d'ailleurs, est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui est à peine navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines; et lorsque le dictateur Camille eut pris Véies, à quelques lieues de Rome, dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile et ses sept montagnes, pour se transplanter au pays de Véies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, et

par le travail d'une foule d'esclaves; mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le saint-siége possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, Burnet, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes et à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu'un prince électif, qui règne peu d'années, n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissements utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé de relever les obélisques, et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise et Naples, et fort au-dessous de Paris et Londres; elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence, et pour les arts nécessaires qui la produisent. On en comptait, à la fin du XVIIe siècle, qu'environ cent vingt mille habitants dans Rome, par le dénombrement imprimé des familles; et ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait, année commune, trois mille six cents enfants: ce nombre de naissances, multiplié par trente-quatre, donne toujours à peu près la somme des habitants; et cette somme est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. Paul Jove, dans son Histoire de Léon X, rapporte que, du temps de Clément VII, Rome ne possédait que trente-deux mille habitants. Quelle différence de ces temps avec ceux des Trajan et des Antonin! Environ huit mille Juifs, établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces Juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne et en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts et de la politesse jusqu'au siècle de Louis XIV, et c'est ce qui détermina la reine Christine à y fixer son séjour; mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, et surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités et des travaux qui la distinguèrent depuis Jules II.

CHAP. CLXXXVI. — *Suite de l'Italie au XVIIe siècle.*

La Toscane était, comme l'État du pape, depuis le XVIe siècle, un pays tranquille et heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de Henri IV et le cheval qui porte la statue de Louis XIII, avaient été fondues à Florence, et c'étaient des présents des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante et ses souverains

si riches, que le grand-duc Cosme II fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue contre le duc de Savoie, en 1613, sans mettre aucun impôt sur ses sujets; exemple rare chez les nations plus puissantes.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier, c'est que depuis le XIIIe siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monuments des beaux-arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs; et on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellents morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissements : elle avait fait la paix avec les Turcs, après la bataille de Lépante, et son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le Levant : elle possédait Candie, et plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

(1618) Au milieu de ses prospérités, elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de Saint-Réal, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de Salluste, y a mêlé quelques embellissements de roman; mais le fond en est très-vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne, Philippe III, possesseur du Milanais, était toujours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples, don Pèdre de Tolède, gouverneur de Milan, et le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de la Cueva, s'unirent tous trois pour anéantir la république : les mesures étaient si extraordinaires, et le projet si hors de vraisemblance, que le sénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation, et par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le chemin ouvert aux vaisseaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie, où elle faisait la guerre à l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, qui fut depuis l'empereur Ferdinand II. Il paraissait impossible d'entrer dans Venise : cependant le marquis de Bedmar rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différents prétextes, et s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de soldats que le duc d'Ossone a envoyées à quelques lieues de Venise; le capitaine Jacques-Pierre, un des conjurés, officier de marine au service de la république, et qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire brûler ces vaisseaux, et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reste de la

flotte de venir à temps au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'est pas surprenant que le complot ait été découvert. Le procurateur Nani, historien célèbre de la république, dit que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes : il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés, nommé Jaffier, quand Renaud, leur chef, les harangua pour la dernière fois, et qu'il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise, que ce Jaffier, au lieu d'être encouragé, se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains : on doit s'en défier en lisant l'histoire : il n'est ni dans la nature des choses, ni dans aucune vraisemblance, qu'un chef de conjurés leur fasse une description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, et qu'il effraye les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans Bedmar le caractère d'ambassadeur, qu'on pouvait ne pas ménager; et le sénat le fit sortir secrètement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise, échappée à ce danger, fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siége de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes, deux ans et demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fût rendu aux Turcs avec l'île presque tout entière, en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain se civilise, et la société se perfectionne! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, étaient presque barbares : c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile et si agréable sous l'empire romain; c'était cette terre délicieuse que Dioclétien avait choisie pour sa retraite, dans un temps où ni la ville de Venise ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques, surtout, passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse, ne se ressentaient ni des mœurs ni de la culture de l'esprit, qui faisaient la gloire des autres Italiens : il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Les chevaliers de Malte se soutenaient dans cette île, que Charles-Quint leur donna après que Soliman les eut chassés de Rhodes en 1523. Le grand maître Villiers L'Isle-Adam, ses chevaliers, et les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errants de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. L'Isle-Adam alla jusqu'à Madrid implorer Charles-Quint; il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever partout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. Charles-Quint fit présent de Malte aux chevaliers en 1525, aussi bien

que de Tripoli; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de Soliman. Malte n'était qu'un rocher presque stérile : le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois : car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois; les Arabes s'en emparèrent au IXe siècle; et le Normand Roger, comte de Sicile, l'annexa à la Sicile vers la fin du XIIe siècle. Quand Villiers L'Isle-Adam eut transporté le siége de son ordre dans cette île, le même Soliman, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malte comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. (1565) Le grand maître, Jean de La Valette, âgé de soixante et onze ans, soutint quatre mois le siége.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différents; on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention : c'étaient de grands cercles de bois, couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre et de poudre à canon, et on jetait ces cercles enflammés sur les assaillants. Enfin, environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siége. Le principal bourg de Malte, qui avait soutenu le plus d'assauts, fut nommé *la cité victorieuse*, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand maître de La Valette fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de La Valette, et qui rendit Malte imprenable. Cette petite île a toujours, depuis ce temps, bravé toute la puissance ottomane; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les États catholiques, et il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAP. CLXXXVII. — *De la Hollande au XVIIe siècle.*

La Hollande mérite d'autant plus d'attention, que c'est un État d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitants, et considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. (1609) Vous voyez cette république reconnue libre et souveraine par le roi d'Espagne, son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de Spinola et le président Richardot allant à la Haye, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes qui s'assirent sur l'herbe, et firent un repas de pain, de fromage et de

bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan qui étaient ces voyageurs. Le paysan répondit : « Ce sont les députés des États, nos souverains seigneurs et maîtres. » Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent : « Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, et avec lesquels il faut faire la paix. » C'est à peu près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, et à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l'État riche; au lieu que depuis, les citoyens sont devenus riches, et l'État pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance, dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais, ni Cochin et ses dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont les Hollandais sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encore du Portugal. Mais ils avaient déjà conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java; et la compagnie des Indes, depuis 1602 jusqu'en 1609, avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçants, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à Louis XIV. Des ambassadeurs du Japon vinrent, en 1609, conclure un traité à la Haye, sans que les États célébrassent cette ambassade par des médailles. L'empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un secours d'hommes et de vaisseaux. Ils augmentaient, depuis quarante ans, leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, et la tolérance de toutes les manières d'adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs, mais là nécessaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, et surtout de Wallons que l'inquisition persécutait dans leur patrie, et qui d'esclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, servit encore à sa puissance. Ce pays, alors si pauvre, n'aurait pu ni suffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux; et cette terre, où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr, autant qu'il est en eux, l'espèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les ministres des autels jouissaient de la douceur du mariage, et que les espérances des familles n'étaient point ensevelies dans le célibat du cloître.

Amsterdam, malgré les incommodités de son port, devint le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creusés dans toutes les villes furent revêtus de pierres; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandises abordèrent aux portes des particu-

liers, et les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier, formé par les faîtes de maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, et que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. (1609 et suiv.) Gomar et Armin disputèrent dans Leyde avec fureur sur ce qu'ils n'entendaient pas, et ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable, en plusieurs points, à celles des thomistes et des scotistes, des jansénistes et des molinistes, sur la prédestination, sur la grâce, sur la liberté, sur des questions obscures et frivoles, dans lesquelles on ne sait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trêve donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; et enfin, d'une controverse scolastique il se forma deux partis dans l'État. Le prince d'Orange, Maurice, était à la tête des gomaristes; le pensionnaire Barnevelt favorisait les arminiens. Du Maurier dit avoir appris de l'ambassadeur son père, que Maurice ayant fait proposer au pensionnaire Barnevelt de concourir à donner au prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux États que le danger et l'injustice, et que dès lors la ruine de Barnevelt fut résolue. Ce qui est avéré, c'est que le stathouder prétendait accroître son autorité par les gomaristes, et Barnevelt la restreindre par les arminiens : c'est que plusieurs villes levèrent des soldats qu'on appelait *Attendants*, parce qu'ils attendaient les ordres du magistrat, et qu'ils ne prenaient point l'ordre du stathouder; c'est qu'il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes (1618), et que le prince Maurice poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht, composé de toutes les Églises réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permission de son roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce synode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de plusieurs conciles, et contre leur autorité, condamnèrent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept Provinces. Le prince Maurice tira du corps de la noblesse et des magistrats vingt-six commissaires pour juger le grand pensionnaire Barnevelt, le célèbre Grotius, et quelques autres du parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès.

L'un des grands motifs de la révolte des sept Provinces et des princes d'Orange contre l'Espagne, fut d'abord que le duc d'Albe faisait languir longtemps des prisonniers sans les juger, et qu'enfin il les faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole renaquirent dans le sein de la liberté. Barnevelt eut la tête tranchée dans la Haye (1619), plus injustement

encore que les comtes d'Egmont et de Horn à Bruxelles. C'était un vieillard de soixante et douze ans, qui avait servi quarante ans sa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que Maurice et ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait *qu'il avait contristé au possible l'Église de Dieu.* Grotius, depuis ambassadeur de Suède en France, et plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de Barnevelt résolut de venger le sang de son père sur celui de Maurice (1623). Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de Barnevelt eut le bonheur d'échapper tandis qu'on saisissait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir su la conspiration. De Thou mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'Albe. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestants avaient si souvent reprochées aux catholiques, et que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam, quoique remplie de gomaristes, favorisa toujours les arminiens, et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince Maurice laissèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais, et le souvenir de la mort de Barnevelt ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathoudérat le jeune prince d'Orange, Guillaume III, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau, lorsque le pensionnaire Witt stipula, dans le traité de paix des États généraux avec Cromwell, en 1653, qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. Cromwell poursuivait encore, dans cet enfant, le roi Charles Ier, son grand-père, et le pensionnaire de Witt vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de Witt fut enfin la cause funeste de sa mort et de celle de son frère : mais voilà à peu près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition.

La compagnie des Indes, indépendante de ces factions, n'en bâtit pas moins Batavia, dès l'année 1618, malgré les rois du pays, et malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse et stérile en plus d'un canton, se faisait, sous le cinquième degré de latitude septentrionale, un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de cannelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, et en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernements dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoique à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trêve de douze annés avec l'Espagne. La compagnie d'Occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil, depuis 1623 jusqu'en 1636. On vit avec étonnement, par les registres de cette compagnie, qu'elle avait, dans ce court espace de temps, équipé huit cents vaisseaux, tant pour la guerre que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cent quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes orientales; mais enfin, lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne, il défendit mieux qu'eux ses possessions, et regagna le Brésil, où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral Pierre Hein, qui enleva tous les galions d'Espagne revenant de la Havane, et rapporta, dans ce seul voyage, vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du nouveau monde, conquis par les Espagnols, servaient à fortifier contre eux leurs anciens sujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république, pendant quatre-vingts ans, si vous en exceptez une trêve de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les Grandes-Indes, et dans le nouveau monde; et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster, en 1647, indépendamment de la France, son alliée et longtemps sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après, en 1652, et dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son alliée, l'Angleterre; elle a autant de vaisseaux qu'elle; son amiral Tromp ne cède au fameux amiral Blake qu'en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Danemark, assiégé dans Copenhague par le roi de Suède, Charles X. Sa flotte, commandée par l'amiral Obdam, bat la flotte suédoise, et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre sous Charles II comme sous Cromwell, et avec de bien plus grands succès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. Louis XIV est obligé par elle de faire la paix avec l'Espagne. Cette même république, auparavant si attachée à la France, est depuis ce temps-là jusqu'à la fin du XVIIe siècle l'appui de l'Espagne contre la France même. Elle est longtemps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle se relève de ses chutes; et enfin, quoique affaiblie, elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maëstricht et d'un très-petit et mauvais pays, qui ne sert qu'à défendre ses frontières; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munster : en cela plus semblable à l'ancienne république de Tyr, puissante par le seul commerce, qu'à celle de Carthage, qui eut tant de possessions en Afrique, et à celle de Venise, qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAP. CLXXXVIII. — *Du Danemark, de la Suède, et de la Pologne, au* XVII*e siècle.*

Vous ne voyez point le Danemark entrer dans le système de l'Europe au XVI*e* siècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la déposition solennelle du tyran Christiern II. Ce royaume, composé du Danemark et de la Norvége, fut longtemps gouverné à peu près comme la Pologne. Ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais, dans l'année 1660, les états assemblés défèrent au roi Frédéric III le droit héréditaire et la souveraineté absolue. Le Danemark devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte solennel. La Norvége, qui a six cents lieues de long, ne rendait pas cet État puissant. Un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Danemark sont plus fertiles; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, et un établissement à Tranquebar; que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernements sont comme les hommes : ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie, s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemark a si souvent soutenues contre la Suède; elles n'ont presque point laissé de grandes traces; et vous aimez mieux considérer les mœurs et la forme des gouvernements, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événements dignes de la postérité.

Les rois, en Suède, n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemark aux XVI*e* et XVII*e* siècles. Les quatre états, composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois, et d'environ deux cent cinquante paysans, faisaient les lois du royaume. On n'y connaissait, non plus qu'en Danemark et dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquents dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi Éric, fils de Gustave Vasa, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet Éric cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, et il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique, et l'incapacité de l'être. (1569) Le fils du restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes par-devant les états assemblés, et déposé par une sentence unanime, comme le roi Christiern II l'avait été en Danemark : on le condamna à une prison perpétuelle, et on donna la couronne à Jean son frère.

Comme votre principal dessein, dans cette foule d'événements, est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs et à l'esprit du temps, il faut savoir que ce roi Jean, qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de sa prison et ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec solennité, le visage

découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, et qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau règne.

(1580) Le jésuite Possevin, que le pape Grégoire XIII envoya dans la Suède et dans tout le Nord, en qualité de nonce, imposa au roi Jean, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi Éric avaient été punis plus rigoureusement.

Ni le roi Jean, ni le nonce Possevin, ne purent réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi Jean, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était presque le seul dans son royaume qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudiants. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du temps de Gustave Vasa; les autres arts étaient si inconnus, que, quand ce roi Jean tomba malade en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans presque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

Cependant la Suède pouvait alors devenir très-puissante. Sigismond, fils du roi Jean, avait été élu roi de Pologne (1587), cinq ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande et de l'Esthonie. (1600) Sigismond, roi de Suède et de Pologne, pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien gouvernée ni bien armée; mais Sigismond étant catholique et la Suède luthérienne, il ne conquit rien, et perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle Éric le déposèrent aussi (1604), et déclarèrent roi un autre de ses oncles qui fut Charles IX, père du grand Gustave-Adolphe. Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres et les conspirations qui accompagnent de tels changements. Charles IX n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de Sigismond : mais en Suède il était roi légitime.

(1611) Gustave-Adolphe, son fils, lui succéda sans aucun obstacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des rois de Suède et de Danemark, ainsi que des princes de l'empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces : elle avait été cédée au Danemark dès le XIVe siècle, de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois et les Danois. La première chose que fit Gustave-Adolphe, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuses : il fut obligé de faire la paix avec le Danemark (1613). Il

avait tant de penchant pour la guerre, qu'il alla attaquer les Moscovites au delà de la Newa, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait aux Polonais; et, attaquant partout Sigismond, son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur Ferdinand II était allié de Sigismond, et craignait Gustave-Adolphe. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir Gustave en Allemagne. Il fit avec Sigismond et la Pologne une trêve pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de Ferdinand II, et comme il mourut à la fleur de son âge, au milieu de ses victoires.

(1632) Christine, sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, et ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne, à l'âge de vingt-sept ans. Puffendorf dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même temps il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat, en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, et qu'enfin ayant assemblé les états (21 mai 1654), elle quitta la Suède, malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux-arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts, de la politesse, et de la société perfectionnée, sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles X, son cousin, duc des Deux-Ponts, fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marcha en Pologne, et la conquit avec la même rapidité que nous avons vu Charles XII, son petit-fils, la subjuguer, et il la perdit de même. Les Danois, alors défenseurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de la Suède, tombèrent sur elle (1658) : mais Charles X, quoique chassé de la Pologne, marcha sur la mer glacée, d'île en île, jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois siècles.

Son fils, Charles XI, fut le premier roi absolu, et son petit-fils, Charles XII, fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose, qui montre combien l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord, et combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de Charles XII que la Suède, toujours guerrière, s'est enfin tournée à l'agriculture et au commerce, autant qu'un terrain ingrat et la médiocrité de ses richesses peuvent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes; et leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gothembourg aux provinces méridionales du Mogol et de la Chine.

Voici une nouvelle vicissitude et un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède, despotiquement gouvernée, est devenue de nos jours le

royaume de la terre le plus libre, et celui où les rois sont le plus dépendants. Le Danemark, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, et le peuple esclave, devint, dès l'an 1661, un royaume entièrement monarchique. Le clergé et les bourgeois aimèrent mieux un gouvernement absolu que cent nobles qui voulaient commander; ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, et à déférer au roi Frédéric III une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers qui, par un consentement formel de tous les ordres de l'État, fut reconnu pour souverain absolu des hommes et des lois, *pouvant les faire, les abroger et les négliger à sa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles, contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé. Ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suède et le Danemark sont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement opposées, la Suède en se rendant libre, et le Danemark en cessant de l'être[1].

CHAP. CLXXXIX. — *De la Pologne au* XVII*e siècle, et des sociniens ou unitaires.*

La Pologne était le seul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête, occupé seulement de défendre ses frontières contre les Turcs et contre les Moscovites.

Les factions catholique et protestante, qui avaient troublé tant d'États, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestants furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience en 1587; et leur parti était déjà si fort, que le nonce du pape, Annibal de Capoue, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe II. En effet, les protestants polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le Suédois Sigismond, petit-fils de Gustave Vasa, dont nous avons parlé. Sigismond devait être roi de Suède, si les droits du sang avaient été consultés : mais vous avez vu que les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède, que Gustave-Adolphe, son cousin, fut sur le point de le détrôner en Pologne, et ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les Turcs, bien plus puissants, n'aient jamais pénétré beaucoup au delà de ses frontières. Le sultan Osman attaqua les Polonais avec deux cent mille hommes, au temps de Sigismond, du côté de la Moldavie : les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république et sous sa protection, rendirent par une résistance

1. Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772. (ÉD.)

opiniâtre, l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'Osman ne savaient pas faire la guerre ?

(1632) Sigismond mourut la même année que Gustave-Adolphe. Son fils Ladislas, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces Cosaques qui, ayant été longtemps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes et aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Borysthène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes et des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes, se bornant au nécessaire, pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques Cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, et désola longtemps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, et ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à conditition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, et ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie, qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer aussi.

Le roi Ladislas mourut sans laisser d'enfants de sa femme Marie-Louise de Gonzague, la même qui avait aimé le grand écuyer Cinq-Mars. Ladislas avait deux frères, tous deux dans les ordres : l'un jésuite et cardinal, nommé Jean Casimir; l'autre évêque de Breslau et de Kiovie. Le cardinal et l'évêque disputèrent le trône. (1648) Casimir fut élu. Il renvoya son chapeau, prit la couronne de Pologne, et épousa la veuve de son frère; mais après avoir vu, pendant vingt années, son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède, Charles X, tantôt par les Moscovites et par les Cosaques, il suivit l'exemple de la reine Christine : il abdiqua comme elle (1668), mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris abbé de Saint-Germain des Prés.

La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur Michel Coribut. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolensko, s'emparèrent encore de presque toute la Kiovie et de l'Ukraine. Les Turcs prirent, sous le règne de Michel, la Podolie et la Volhinie (1672). La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte Ottomane. Le grand maréchal de la couronne, Jean Sobieski, lava cette honte, à la vérité, dans le sang des Turcs à la bataille de Chokzim : (1674) cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut et valut à Sobieski la couronne; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante et aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs

gardèrent alors la Podolie et une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kaminieck qu'ils avaient prise.

Il est vrai que Sobieski, devenu roi, rendit depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne; mais il ne put jamais reprendre Kaminieck, et les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort, à la paix de Carlowitz, en 1699. La Pologne, dans toutes ces secousses, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs, ne devint ni plus riche ni plus pauvre; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, et le czar Pierre ayant enfin, par le moyen des étrangers, introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée en 1733 à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, et que dix mille Russes ont imposé des lois à la noblesse polonaise assemblée.

L'impératrice-reine Marie-Thérèse, l'impératrice de Russie Catherine II, et Frédéric, roi de Prusse, ont imposé des lois plus dures à cette république, au moment que nous écrivons [1].

Quant à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des églises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du XVIIe siècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *sociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient soutenir la cause de Dieu même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eusébéiens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature et à la profession des armes. Des citoyens qui se faisaient un scrupule de combattre ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là, parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec Ragotzki, prince de Transylvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentiments.

Le déclamateur Maimbourg prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où « il n'y a, dit-il, que la religion catholique qu'on ne tolère pas. » Le déclamateur Maimbourg se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies, qu'ils y composent le tiers de la nation, et jamais les unitaires ou les sociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue sourdement en Hollande, en Transylvanie, en Silésie, en Pologne, mais surtout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Église à diverses fois pendant trois cent cinquante années depuis Constantin, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siècles, et soit répandue

1. Cet alinéa est une des additions posthumes. Il a trait au premier partage de la Pologne en 1772. (*Note de M. Beuchot.*)

dans tant de provinces, sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du christianisme une secte qui avait autrefois triomphé si longtemps de toutes les autres communions.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe, en effet, que les chrétiens reconnaissent dans Jésus-Christ un Dieu portion indivisible de Dieu, et pourtant séparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de Dieu ? Ces deux systèmes sont également incompréhensibles; mais les lois de la morale, l'amour de Dieu et celui du prochain, sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

CHAP. CXC. — *De la Russie aux* XVIe *et* XVIIe *siècles.*

Nous ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, et nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui faisait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions [1].

La Moscovie ou Russie se gouvernait au XVIe siècle à peu près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitants de leurs terres; les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur, ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en usage au XVIe siècle dans toute cette partie du monde, la discipline militaire inconnue : chaque boyard amenait ses paysans au rendez-vous des troupes, et les armait de flèches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, et de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magasins, point d'hôpitaux : tout se faisait par incursion; et quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainsi que le staroste polonais et le mirza tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux, et combattre, voilà la vie des Russes jusqu'au temps de Pierre le Grand; et c'est là vie des trois quarts des habitants de la terre.

Les Russes conquirent aisément, au milieu du XVIe siècle, les royaumes de Casan et d'Astracan sur les Tartares affaiblis et plus mal disciplinés qu'eux encore; mais jusqu'à Pierre le Grand, ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis Jean Basilowitz, ou Basilides, qui conquit Astracan et Casan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu'au czar Pierre, il n'y a rien eu de considérable.

Ce Basilides eut une étrange ressemblance avec Pierre Ier; c'est que tous deux firent mourir leur fils. Jean Basilides, soupçonnant son fils

1. Voy. l'*Histoire de Pierre le Grand*, chap. Ier.

d'une conspiration pendant le siége de Pleskou, le tua d'un coup de pique; et Pierre ayant fait condamner le sien à la mort, ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation et à sa grâce.

L'histoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des fameux Demetrius (Dmitri), qui agita si longtemps la Russie après la mort de Jean Basilides (1584). Ce czar laissa deux fils, l'un nommé Fédor ou Théodor, l'autre Demetri ou Demetrius. Fédor régna; Demetri fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans et des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre, nommé Boris-Gudenou [1], dont Fédor avait épousé la sœur, persuada au czar Fédor qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, et en assassinant son frère. Ce premier ministre, Boris, envoya un officier dans le village où était élevé le jeune Demetri, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, et demanda la récompense qu'on lui avait promise. Boris, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que Boris, quelque temps après, empoisonna le czar Fédor; et, quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône.

(1597) Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince Demetri échappé à l'assassin. Plusieurs personnes, qui l'avaient vu auprès de sa mère, le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince; il montrait la croix d'or, enrichie de pierreries, qu'on avait attachée au cou de Demetri, à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de Jean Basilides, et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, et les ayant trouvées incontestables, lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur Boris, et pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

Cependant on traitait en Russie Demetri d'imposteur, et même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que Demetri, présenté par des Polonais catholiques, et ayant deux jésuites pour conseil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur, que le czar Boris étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de Boris, âgé de quinze ans.

(1605) Cependant Demetri s'avançait en Russie avec l'armée polonaise. Ceux qui étaient mécontents du gouvernement moscovite se déclarèrent en sa faveur. Un général russe, étant en présence de l'armée de Demetri, s'écria : « Il est le seul légitime héritier de l'empire, » et passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine et entière; Demetri ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château, et traîna en prison le fils de Boris et sa mère. Demetri fut proclamé czar sans aucune contradiction. On publia que le jeune Boris et sa mère s'étaient tués en prison; il est plus vraisemblable que Demetri les fit mourir.

1. Godonoff. (Éd.)

La veuve de Jean Basilides, mère du vrai ou faux Demetri, était depuis longtemps reléguée dans le nord de la Russie; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espèce de carrosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle; tous deux se reconnurent avec des transports et des larmes, en présence d'une foule innombrable; personne alors dans l'empire ne douta que Demetri ne fût le véritable empereur. (1606) Il épousa la fille du palatin de Sandomir, son premier protecteur; et ce fut ce qui le perdit.

Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, et surtout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. Demetri dès lors ne passa plus pour un Russe.

Un boyard, nommé Zuski, se mit à la tête de plusieurs conjurés; au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar, il entre dans le palais, le sabre dans une main et une croix dans l'autre. On égorge la garde polonaise : Demetri est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine, veuve de Jean Basilides, qui l'avait reconnu si solennellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, et de déclarer enfin si Demetri était son fils ou non. Alors, soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment et l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils; que le véritable Demetri avait été, en effet, assassiné dans son enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, et pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que Demetri était un homme du peuple, nommé Griska Utropoya, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de son pays; et alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe et un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés, Zuski, le tua de sa main (1606), et se mit à sa place.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de Polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône ni d'autre mérite que d'avoir assassiné Demetri, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il était le véritable Demetri, et que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de Demetri devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses blessures, et qu'il reparaîtrait à la tête de ses fidèles sujets.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui, dans une litière, un jeune homme auquel il donnait le nom de Demetri, et qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent; il se donna des batailles au nom de ce Demetri qu'on ne voyait pas : mais le parti du chancelier ayant été battu, ce second Demetri disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom, qu'un troisième Demetri se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres; il fut soutenu par le roi de Pologne Sigismond, et vint as-

siéger le tyran Zuski dans Moscou même. Zuski, enfermé dans Moscou, tenait encore en sa puissance la veuve du premier Demetri, et le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troisième redemanda la princesse comme sa femme. Zuski rendit la fille et le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier Demetri ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux : et si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était là son gendre, et les peuples ne doutèrent plus. Les boyards, partagés entre l'usurpateur Zuski et l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent Zuski, et le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne Église grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Église latine. Zuski ne reparut plus, et Demetri fut assassiné dans un festin par des Tartares.

(1610) Les boyards alors offrirent leur couronne au prince Ladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne. Ladislas se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième Demetri pour la lui disputer. Celui-ci publia que Dieu l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran Boris, à Moscou par l'usurpateur Zuski, et ensuite par des Tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar; il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais, les chassaient de tous côtés, et que Sigismond renonçait à voir son fils Ladislas sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles, on mit sur le trône le fils du patriarche Fédor Romanow : ce patriarche était parent, par les femmes, du czar Jean Basilides. Son fils, Michel Fédérowitz, c'est-à-dire de Fédor, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le crédit du père. Toute la Russie reconnut ce Michel, et la ville de Pleskou lui livra le quatrième Demetri, qui finit par être pendu.

Il en restait un cinquième : c'était le fils du premier, qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir. Sa mère l'enleva de Moscou lorsqu'elle alla trouver le troisième Demetri, et qu'elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. (1633) Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de Jean Basilides, et qui, en effet, pouvait bien l'être. Mais dès que Michel Fédérowitz fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mère et l'enfant, et les fit noyer l'un et l'autre.

On ne s'attendait pas à un sixième Demetri. Cependant, sous l'empire de Michel Fédérowitz en Russie, et sous le règne de Ladislas en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un Cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères russes, imprimés avec une aiguille; on y lisait : *Demetri, fils du czar Demetri.* Celui-ci passa

pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar Fédérowitz avait fait noyer dans un étang glacé. Dieu avait opéré un miracle pour le sauver; il fut traité en fils du czar à la cour de Ladislas, et on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de Ladislas, son protecteur, lui ôta toute espérance : il se retira en Suède, et de là dans le Holstein; mais malheureusement pour lui le duc de Holstein avait envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soie de Perse, et son ambassadeur n'ayant réussi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier Demetri, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces aventures, qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar Alexis, fils de Michel Fédérowitz, et petit-fils du patriarche Fédor Romanow, couronné en 1645, n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de Pierre le Grand. La Russie, jusqu'au czar Pierre, resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, et des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées, auraient été des lois divines pour les Russes. Il y a quelques règlements parmi nous qui excitent les murmures des commerçants et des manufacturiers; mais dans ces pays du Nord il était très-rare d'avoir un lit : on couchait sur des planches, que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de Carlisle, ambassadeur de Charles II d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'empire russe d'Archangel en Pologne, en 1663, il trouva partout cet usage, et la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l'or et les pierreries brillaient à la cour, au milieu d'une pompe grossière.

Un Tartare de la Crimée, un Cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, et qu'il était défendu au Russe de sortir de son pays. Vous connaissez, par l'histoire de Charles XII, et par celle de Pierre Ier, qui s'y trouve renfermée, quelle différence immense un demi-siècle a produite dans cet empire. Trente siècles n'auraient pu faire ce qu'a fait Pierre en voyageant quelques années.

CHAP. CXCI. — *De l'empire ottoman au* XVIIe *siècle. Siége de Candie. Faux messie.*

Après la mort de Sélim II (1585), les Ottomans conservèrent leur supériorité dans l'Europe et dans l'Asie. Ils étendirent encore leurs frontières sous le règne d'Amurat III. Ses généraux prirent, d'un côté, Raab en Hongrie, et de l'autre, Tibris en Perse. Les janissaires, redoutables aux ennemis, l'étaient toujours à leurs maîtres; mais Amurat III leur fit voir qu'il était digne de leur commander. (1593) Ils vinrent un jour lui demander la tête du tefterdar, c'est-à-dire du grand

trésorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du sérail, et menaçaient le sultan même. Il leur fait ouvrir la porte : suivi de tous les officiers du sérail, il fond sur eux le sabre à la main, il en tue plusieurs; le reste se dissipe et obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute : mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de combattre! On pouvait quelquefois la réprimer; mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la discipliner, ni l'abolir, et elle disposa souvent de l'empire.

Mahomet III, fils d'Amurat, méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et par faire noyer douze femmes de son père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine; il n'y a que les faibles de punis : ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transylvanie contre l'empereur Rodolphe II, qui abandonnait le soin de ses États et de l'empire; il dévasta la Hongrie; il prit Agria en personne (1596), à la vue de l'archiduc Mathias; et son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Pendant le règne d'Achmet Ier, son fils, depuis 1603 jusqu'en 1631, tout dégénère. Sha-Abbas le Grand, roi de Perse, est toujours vainqueur des Turcs. (1603) Il reprend sur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs et les Persans; il les chasse de leurs conquêtes, et par là il délivre Rodolphe, Mathias et Ferdinand II d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens sans le savoir. Achmet conclut, en 1615, une paix honteuse avec l'empereur Mathias; il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe-Royale conquise par ses ancêtres. Tel est le contrepoids de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu Ussum Cassan, Ismaël Sophi, arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne et contre Venise; et, dans les temps antérieurs, Tamerlan sauver Constantinople.

Ce qui se passe après la mort d'Achmet nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchants qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était souvent, comme le dit le comte Marsigli [1], une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi. Les janissaires et le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d'Achmet qui s'appelait Osman, mais Mustapha, frère d'Achmet (1617). Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de Mustapha, qu'on disait incapable de régner; ils le mirent en prison et proclamèrent le jeune Osman, son neveu, âgé de douze ans : ils régnèrent en effet sous son nom.

Mustapha, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune Osman avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa Osman sur ce pré-

1. Voy. chap. XCIII. (ÉD.)

texte; on l'enferma aux Sept-Tours, et le grand vizir Daout alla lui-même égorger son empereur (1622). Mustapha fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, et au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux Sept-Tours, et étranglé dans sa prison.

Tout change sous Amurat IV, surnommé *Gasi*, l'Intrépide. Il se fait respecter des janissaires en les occupant contre les Persans, en les conduisant lui-même. (12 décembre 1628) Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après, il prend d'assaut Bagdad, cette ancienne Séleucie, capitale de la Mésopotamie, que nous appelons Diarbekir, et qui est demeurée aux Turcs, ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en sûreté qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par delà Bagdad, et en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres peuples défendent leurs frontières par des citadelles; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au secours du Grand Mogol, Sha-Gean, contre son fils Aurengzeb. Si ce torrent qui se débordait en Asie fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois et les Français, et déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, et que la débauche augmentait encore sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours et déshonora sa mémoire (1639).

Ibrahim, son fils, eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, et nul courage. Cependant c'est sous ce règne que les Turcs conquirent l'île de Candie, et qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale et quelques forteresses qui se défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète, si célèbre dans l'antiquité par ses lois, par ses arts, et même par ses fables, avait déjà été conquise par les mahométans arabes au commencement du IXe siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans; mais, lorsque du temps des croisades les princes latins, ligués pour secourir Constantinople, envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie, et assez heureuse pour la conserver.

Une aventure singulière, et qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malte s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du Grand-Seigneur. Ce qui le fit croire, c'est que le kislar-aga, chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers

assurèrent que l'enfant appartenait à Ibrahim, et que sa mère l'envoyait en Égypte. Il fut longtemps traité à Malte comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malte, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Maltais, se fit dominicain : on l'a connu longtemps sous le nom du P. Ottoman; et les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malte, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malte. La flotte turque aborda en Candie : (1645) on prit la Canée, et en peu de temps presque toute l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres du temps d'Ibrahim : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux et pour l'empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti, et sur un arrêt du divan. (1648) L'empire turc fut alors une véritable démocratie; car après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur; l'administration continua au nom du sultan qui ne régnait plus.

(1649) Nos historiens prétendent qu'Ibrahim fut enfin étranglé par quatre muets, dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le sérail; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons et des nains; on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets; les annales turques ne disent point comment il mourut : ce fut un secret du sérail. Toutes les faussetés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs, dont nous sommes si voisins, doivent bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites et les Celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événements publics dans l'histoire des nations, et qu'on perd son temps à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires et accrédités.

Par une fatalité singulière, ce temps funeste à Ibrahim l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France, et forçait la mère de Louis XIV à fuir de sa capitale avec ses enfants. Charles Ier, à Londres, était condamné à mort par ses sujets. Philippe IV, roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du XVIIe siècle était le temps des usurpateurs presque d'un bout du monde à l'autre. Crom-

well subjuguait l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande. Un rebelle, nommé Listching, forçait le dernier empereur de la race chinoise à s'étrangler avec sa femme et ses enfants, et ouvrait l'empire de la Chine aux conquérants tartares. Aurengzeb, dans le Mogol, se révoltait contre son père; il le fit languir en prison, et jouit paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans, Mulei-Ismaël, exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, Aurengzeb et Mulei-Ismaël, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement et le plus longtemps. La vie de l'un et de l'autre a passé cent années. Cromwell, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, et l'univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troie. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville; quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution et de courage; ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de Saint-Marc fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin, en 1667, Achmet Cuprogli, ou Kieuperli[1], grand vizir de Mahomet IV, et fils d'un grand vizir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine général Francesco Morosini, et par du Puy-Montbrun Saint-André, officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité Louis XIV, qui, en 1669, envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de Beaufort et du duc de Navailles. Le port de Candie fut toujours libre, il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de Beaufort, le même qui avait joué du temps de la Fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer et renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France: mais un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, et le duc de Beaufort fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de Navailles, qui les commandait après la mort du duc de Beaufort, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine général, Francesco Morosini, qui soutint si longtemps ce

1. Couprougli. (Éd.)

fameux siége, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer dont il fut toujours le maître : mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le vizir Achmet Cuprogli mettait toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

(Sept. 1669) Ce vizir et Morosini firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, et où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à Morosini de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le vizir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, et deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs et les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie, Cuprogli, était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, et en même temps juste et humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où, de l'aveu des Turcs, il périt deux cent mille de leurs soldats.

Les Morosini (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée), les Cornaro, les Gustiniani, les Benzoni, le marquis de Montbrun Saint-André, le marquis de Frontenac, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troie. Le grand vizir avait un Grec auprès de lui qui mérita le surnom d'Ulysse; il s'appelait Payanotos, ou Payanoti. Le prince Cantemir prétend que ce Grec détermina le conseil de Candie à capituler, par un stratagème digne d'Ulysse. Quelques vaisseaux français, chargés de provisions pour Candie, étaient en route. Payanotos fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane et furent reçus avec des cris d'allégresse. Payanotos, qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié; et cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine général Morosini fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, et surtout avec la romaine. Morosini se justifia depuis en faisant sur les Turcs la conquête du Péloponèse, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand homme mourut doge, et laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'*Apocalypse* était la source de cette

opinion. Jamais l'attente de l'antechrist ne fut si universelle. Les juifs, de leur côté, prétendirent que leur messie devait naître cette année.

Un juif de Smyrne, nommé Sabatei-Sevi, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale, et s'annonça pour le messie. Il était éloquent et d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant partout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne, et la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les juifs une tradition constante, que leur Shilo, leur Messiah, leur vengeur et leur roi, ne doit venir qu'avec Élie. Ils se persuadent qu'ils ont eu un Éliah qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet Éliah, que nous nommons Élie, a été pris par quelques savants pour le soleil, à cause de la conformité du mot Ἥλιος qui signifie le soleil chez les Grecs, et parce que Élie, ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du Soleil et ses quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, et sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après Alexandre, et après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent Élie de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour Élie, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. Élie doit amener le grand sabbat, le grand messie, et la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. Élie doit venir annoncer la fin de ce monde et un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un Élie. Les prophètes des Cévennes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707, avaient vu Élie; ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait Élie à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux Élies qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que Sabatei-Sevi fût annoncé chez ses frères par un Élie, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin, nommé Nathan, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. Sabatei déclara aux juifs de l'Asie Mineure et de Syrie que Nathan était Élie, et Nathan assura que Sabatei était le messie, le Shilo, l'attente du peuple saint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, et y réformèrent la synagogue. Nathan expliquait les prophètes, et faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, et que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions On se fondait sur ces paroles d'Isaïe [1] : « Levez-vous, Jérusalem,

1. Isaïe, LII, 1. (ÉD.)

levez-vous dans votre force et dans votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous. » Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage[1] : « Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, sur des litières, sur des mulets, sur des charrettes. » Enfin cent passages, que les femmes et les enfants répétaient, nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de juif qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte, que les juifs abandonnaient partout leur commerce, et se tenaient prêts pour le voyage de Jésusalem.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. Sabatei-Sevi alla se montrer à ses frères de Smyrne, et Nathan lui écrivait : « Roi des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne ? Je me prosterne pour être foulé sous la plante de vos pieds. » Sabatei déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, et en établit de plus dociles. Un de ses plus violents ennemis, nommé Samuel Pennia, se convertit à lui publiquement, et l'annonça comme le fils de Dieu. Sabatei s'étant un jour présenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ses suivants, tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadi. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or et leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. Sabatei partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand vizir Achmet Cuprogli, qui partait alors pour le siége de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, et le fit mettre en prison. Tous les juifs obtenaient aisément l'entrée de la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie: ils vinrent se prosterner à ses pieds et baiser ses fers. Il les prêchait, les exhortait, les bénissait, et ne se plaignait jamais. Les juifs de Constantinople, persuadés que la venue d'un messie abolissait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver Sabatei dans sa prison; ils lui dirent qu'en qualité de roi des juifs il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. Sabatei écrivit ces mots à ceux dont on se plaignait : « A vous qui attendez le salut d'Israël, etc., satisfaites à vos dettes légitimes; si vous le refusez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joie et dans notre empire. »

La prison de Sabatei était toujours remplie d'adorateurs. Les juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très-mécontent de Mahomet IV. On craignait que la prédiction des juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël* : cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

1. Isaïe, LXVI, 20. (ÉD.)

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam; ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds, et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la terre sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand, que le sultan Mahomet eut la curiosité de voir cet homme, et de l'interroger lui-même. On amena le roi des juifs au sérail. Le sultan lui demanda en turc *s'il était le messie*. Sabatei répondit modestement *qu'il l'était;* mais comme il s'exprimait incorrectement en turc : « Tu parles bien mal, lui dit Mahomet, pour un messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? — Quelquefois, répondit l'autre. — Eh bien, dit le sultan, qu'on le dépouille tout nu : il servira de but aux flèches de mes icoglans; et s'il est invulnérable, nous le reconnaîtrons pour le messie. » Sabatei se jeta à genoux, et avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman, et d'aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas, et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encore longtemps en lui; et cette scène, qui ne fut point sanglante, augmenta partout leur confusion et leur opprobre.

Quelque temps après que les juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'Église latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du saint-sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, et surtout le roi d'Espagne; mais ce même Payanotos, qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand vizir, Achmet Cuprogli (1674), que l'Église grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, et ensuite au grand divan de Constantinople. On décida que l'Église grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent, en vertu de l'arrêt du divan, se mettre en possession, les mêmes Latins résistèrent, et il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du vizir Achmet Cuprogli, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs, en 1638, avait fait étrangler Cyrille, fameux patriarche grec de Constantinople, sur les accusations réitérées de son Église. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAP. CXCII. — *Progrès des Turcs. Siége de Vienne.*

Le torrent de la puissance ottomane ne se répandait pas seulement en Candie et dans les îles de la république vénitienne; il pénétrait souvent en Pologne et en Hongrie. Le même Mahomet IV, dont le grand vizir avait pris Candie, marcha en personne contre les Polonais, sous prétexte de protéger les Cosaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix (1672) qu'en leur imposant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont Jean Sobieski les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleversa l'Allemagne. Ils possédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube à peu de chose près, jusqu'à Bude inclusivement. Les conquêtes d'Amurat IV en Perse l'avaient empêché de porter ses armes vers l'Allemagne. La Transylvanie entière appartenait à des princes que les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur Léopold : la haute Hongrie et la Transylvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique et la protestante, et entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que Ragotzki, prince de la Transylvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes. L'empereur Léopold envoya contre les Turcs ce Montécuculli, qui depuis fut l'émule de Turenne. (1663) Louis XIV fit marcher six mille hommes au secours de l'empereur d'Allemagne, son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de Saint-Gothard (1664), où Montécuculli battit les Turcs. Mais, malgré cette victoire, l'empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même, et la Transylvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre Léopold; et cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune Émerik Tékéli, seigneur hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis et de ses parents, répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur Léopold. Il se donna à l'empereur Mahomet IV, qui le déclara roi de la haute Hongrie. La Porte Ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Transylvanie, de la Valachie, et de la Moldavie.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de Tékéli, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coûtât Vienne et l'Autriche à Léopold et à sa maison. Le grand vizir Kara Mustapha, successeur de d'Achmet Cuprogli, fut chargé par Mahomet IV d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger Tékéli. Le sultan

Mahomet vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuse; elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières. Les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques, composaient avec l'armée environ trois cent mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de Kara Mustapha. Il avança sans résistance jusqu'aux portes de Vienne (16 juillet 1683), et en forma aussitôt le siége.

Le comte de Staremberg, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne; on arma jusqu'à l'Université. Les professeurs, les écoliers, montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur Léopold augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le septième juillet, avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme, et toute sa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir longtemps. Les annales turques prétendent que Kara Mustapha avait dessein de se former dans Vienne et dans la Hongrie un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor qui fait leur ressource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires dont les traitants avancent l'argent, ni les créations et les ventes de charges, ni les rentes foncières et viagères sur l'État; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain, sont ignorés; les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent et les pierreries : c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de Cyrus. Le vizir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; et, dans cette idée, il ne poussa pas le siége assez vivement, de peur que, la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ces trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, et que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand vizir, son luxe et sa mollesse, sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne, Jean Sobieski, le temps de venir au secours; au duc de Lorraine, Charles V, et aux princes de l'empire, celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient; le découragement succéda à leur indignation; ils s'écriaient : « Venez, infidèles; la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir. »

En effet, dès que le roi de Pologne et le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. Kara Mustapha, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de Sobieski, et bientôt après il fut étranglé (12 septembre 1683). Tékéli, que ce vizir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la Porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau vizir, et en-

voyé, les fers aux pieds et aux mains, à Constantinople (1685). Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

(1687) Le règne de Mahomet IV ne fut plus fameux que par des disgrâces. Morosini prit tout le Péloponèse, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent, dans cette conquête, plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, et entre autres, le fameux temple d'Athènes dédié *aux dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, Mustapha Cuprogli, le shérif de la mosquée de Sainte-Sophie, et le nakif, garde de l'étendard de Mahomet, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, et que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla longtemps pour se justifier. Le nakif lui répliqua qu'il était venu pour lui commander, de la part du peuple, d'abdiquer l'empire, et de le laisser à son frère Soliman. Mahomet IV répondit : « La volonté de Dieu soit faite; puisque sa colère doit tomber sur ma tête, allez dire à mon frère que Dieu déclare sa volonté par la bouche du peuple. »

La plupart de nos historiens prétendent que Mahomet IV fut égorgé par les janissaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le sérail. Le même Mustapha Cuprogli, qui avait déposé Mahomet IV, fut grand vizir sous Soliman III. Il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l'empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet empire ne dépassèrent jamais Belgrade ou Témesvar. Les sultans conservèrent Candie; mais ils ne sont rentrés dans le Péloponèse qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince Eugène a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement, qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que sous Mahomet II, Soliman, et Sélim II, qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres padishas ou empereurs, et surtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis; vous voyez en 1703 le padisha, Mustapha II[1], juridiquement déposé par la milice et par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfants pour lui succéder, mais son frère Achmet III. Ce même empereur Achmet est condamné en 1730, par les janissaires et par le peuple, à résigner le trône à son neveu Mahmoud, et il obéit sans résistance, après avoir inutilement sacrifié son grand vizir et ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus! On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, et ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa nation, et il est plus souvent opprimé qu'oppresseur.

1. Voy. aussi chap. CXCI, p. 344. (ÉD.)

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste : ils sont à la fois féroces et charitables, intéressés et ne commettant presque jamais de larcin; leur oisiveté ne les porte ni au jeu, ni à l'intempérance; très-peu usent du privilége d'épouser plusieurs femmes, et de jouir de plusieurs esclaves; et il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens : ils les regardent comme des idolâtres : et cependant ils les souffrent, ils les protégent dans tout leur empire et dans la capitale : on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, et on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers, et ne connaissent point la noblesse : ils sont braves, et n'ont point l'usage du duel; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie, et cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs et des Romains; et l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie et de chevalerie, où l'on se fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, et de se mettre à table ou de prier Dieu avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume, bientôt suivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, et mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

CHAP. CXCIII. — *De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution, et de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.*

La Perse était alors plus civilisée que la Turquie; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan, et plusieurs autres grandes villes : les Turcs, au contraire, n'en ont bâti aucune, et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts; et quand la famille des Sophis régna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité longtemps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragements; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs colléges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane, plus douce et plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était, au XVIe et au XVIIe siècle, à peu près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, et ils s'y attachaient plus

qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué[1]. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, et de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer et à planter indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, et qui, en conservant la santé et la force, met le plus aisément l'homme en état de former et d'entretenir plusieurs enfants.

Cependant Ispahan, avant les dernières révolutions, était aussi grand et aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cent mille habitants. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse, et de tous les États de l'Asie, excepté de la Chine : mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d'hommes nécessaire.

La cour de Perse étalait plus de magnificence que la Porte Ottomane. On croit lire une relation du temps de Xerxès, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnais brillants d'or et de pierreries, et ces quatre mille vases d'or dont parle Chardin, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, et surtout les comestibles, étaient trois fois meilleur marché à Ispahan et à Constantinople que parmi nous. Ce bas prix est la démonstration de l'abondance, quand il n'est pas une suite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme Chardin, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins qué toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme partout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse nous persuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré, plus qu'en aucun pays de l'Orient, des ressources contre l'ennui, qui est partout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses, qu'on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du XVIIe siècle; les autres jouaient, ou lisaient, ou écoutaient des faiseurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle un ecclé-

1. Chap. CLVIII. (ÉD.)

siastique prêchait pour quelque argent, et qu'à un autre bout ces espèces d'hommes qui se sont fait un art de l'amusement des autres, déployaient tous leurs talents. Tout cela annonce un peuple sociable, et tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, sous le règne de Sha-Abbas, qu'on a appelé *le Grand*. Ce prétendu grand homme était très-cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran, et ce tyran est quelquefois par ses lois le bienfaiteur de la patrie.

Sha-Abbas, descendant d'Ismaël-Sophi, se rendit despotique en détruisant une milice telle à peu près que celle des janissaires, et que les gardes prétoriennes. C'est ainsi que le czar Pierre a détruit la milice des strélits pour établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps disposer du trône et le renverser. Sha-Abbas transporta des peuples d'un pays dans un autre; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente mille familles chrétiennes que Sha-Abbas transporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mazanderan, vers la mer Caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq cents : mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations; il reprit sur les Turcs tout ce que Soliman et Sélim avaient conquis sur la Perse : il chassa les Portugais d'Ormus; et toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *Grand ;* il mourut en 1629. Son fils Sha-Sophi, plus cruel que Sha-Abbas, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le Grand Mogol Sha-Gean enleva Candahar à la Perse, et le sultan Amurat IV prit d'assaut Bagdad en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie persane décliner insensiblement, jusqu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des Sophis a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le sérail et l'empire sous Muza-Sophi, et sous Hussein, le dernier de cette race.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine, et l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité; et c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux. Partout où leur pouvoir a été excessif, la décadence et la ruine sont arrivées. La faiblesse de Sha-Hussein faisait tellement languir l'empire, et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs, que si Myri-Veis [1] et ses aguans n'avaient pas détruit cette dynastie, elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse que toutes ses dynasties commencent par la force et finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de Serdan-pull, que nous nommons Sardanapale.

Ces aguans, qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitant les montagnes de Candahar, entre l'Inde et la Perse. Presque toutes

1. Miriwitz. (ÉD.)

les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol, vers l'an 1650, sous Sha-Abbas II, et ce fut pour leur malheur. Le ministère de Sha-Hussein, petit-fils de Sha-Abbas II, traita mal les aguans. Myri-Veis, qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux et entreprenant, se mit à leur tête.

C'est encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car Myri-Veis ayant été assassiné et remplacé par un autre barbare, nommé Maghmud, son propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, et qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de Hussein était méprisé; et la province de Candahar ayant commehcé les troubles, les provinces du Caucase, du côté de la Géorgie, se révoltèrent aussi. Enfin Maghmud assiégea Ispahan en 1722. Sha-Hussein lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, et le reconnut pour son maître, trop heureux que Maghmud daignât épouser sa fille.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de Charlemagne, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. Maghmud crut ne pouvoir s'affermir qu'en faisant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Westphalie, ce que fut la France du temps de Charles VI, l'Angleterre dans les guerres de la *rose rouge* et de la *rose blanche;* mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abîme de malheurs.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour Omar, comme les Persans pour Ali; et ce Maghmud, chef des aguans, mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés : il mourut en démence, en 1725, après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda; il s'appelait Asraf. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ses provinces, du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné, Sha-Hussein. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays.

Un des fils de cet empereur, nommé Thamas, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince Thamas, et le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérants, s'appelait Nadir. Il gardait les moutons de son père dans les

plaines du Corassan, partie de l'ancienne Hyrcanie et de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres : la vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence; les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. Nadir vendit plusieurs grands troupeaux de son père, et se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays, où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince Thamas; et à force d'ambition, de courage et d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors Thamas Kouli-kan, *le kan esclave de Thamas;* mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible et aussi efféminé que son père Hussein. (1729) Il reprit Ispahan et toute la Perse, poursuivit le nouveau roi Asraf jusqu'à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince Thamas sur le trône de ses aïeux, et l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan, et agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Érivan, reprit tout ce pays, et assura ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes. (1736) Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse, sous le nom de Sha-Nadir. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain Thamas. Les mêmes armées qui avaient servi à désoler la Perse servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. Kouli-kan mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdad et son territoire.

Kouli-kan, chargé de crimes et de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore; et, au milieu de ces nouveaux troubles, il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été Myri-Veis, le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce et les arts, en détruisant une partie du peuple : mais, quand le terrain est fertile et la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

CHAP. CXCIV. — *Du Mogol.*

Cette prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du Grand Mogol Gean-Guir lui faire la guerre l'un après l'autre, au commencement du XVIIe siècle. L'un de ces deux princes, nommé Sha-Gean, s'empare de l'empire, en 1627, après la mort de son père, Gean-Guir, au pré-

judice d'un petit-fils à qui Gean-Guir avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfants soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfants de lever contre eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des provinces de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernements, et on donnait des vice-royautés aux enfants des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi, dès que la santé de l'empereur Sha-Gean devint languissante, ses quatre enfants, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui succéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, et se faisaient la guerre entre eux : c'était précisément l'aventure de Louis le Débonnaire ou le Faible. Aurengzeb, le plus scélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocrisie que nous avons vue dans Cromwell se retrouve dans ce prince indien; la même dissimulation et la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il se ligua d'abord avec un de ses frères, et se rendit maître de la personne de son père, Sha-Gean, qu'il tint toujours en prison; ensuite il assassina ce même frère, dont il s'était servi comme d'un instrument dangereux qu'il fallait exterminer; il poursuit ses deux autres frères, dont il triomphe, et qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Cependant le père d'Aurengzeb vivait encore. Son fils le retenait dans la prison la plus dure; et le nom du vieil empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à son père, attaqué d'une indisposition légère, et le vieillard mourut (1666) : Aurengzeb passa dans toute l'Asie pour l'avoir empoisonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'est pas le prix de la vertu. Cet homme, souillé du sang de ses frères, et coupable de la mort de son père, réussit dans toutes ses entreprises : il ne mourut qu'en 1707, âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière si longue et si fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Visapour et de Golconde, tout le pays de Carnate, et presque toute cette grande presqu'île que bordent les côtes de Coromandel et de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier supplice, s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse, tout éblouissante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'Aurengzeb.

De tous temps les princes asiatiques ont accumulé des trésors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient, au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs États. Le trésor

de Tamerlan subsistait encore, et tous ses successeurs l'avaient augmenté. Aurengzeb y ajouta des richesses étonnantes : un seul de ses trônes a été estimé par Tavernier cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or, qui soutenaient le dais de ce trône, étaient entourées de grosses perles : le dais était de perles et de diamants, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or, en présence du peuple; et, ce jour-là, il recevait pour plus de cinquante millions de présents.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde : les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle Quinte Curce; et les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs, et devinrent Indiens.

Tout cet excès d'opulence et de luxe n'a servi qu'au malheur de l'Indoustan. Il est arrivé, en 1739, au petit-fils d'Aurengzeb, Mahamad-Sha, la même chose qu'à Crésus. On avait dit à ce roi de Lydie : « Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui se servira du fer mieux que vous, vous enlèvera tout cet or. »

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perse après avoir détrôné son maître, vaincu les aguans et pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du Grand Mogol Mahamad, levée contre Thamas Kouli-kan, ni d'une plus grande faiblesse. Il opposa douze cent mille hommes, dix mille pièces de canon et deux mille éléphants armés en guerre au vainqueur de la Perse, qui n'avait pas avec lui soixante mille combattants. Darius n'avait pas armé tant de forces contre Alexandre.

On ajoute encore que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchements de six lieues d'étendue, du côté que Thamas Kouli-kan pouvait attaquer; c'était bien sentir sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication et les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut, au contraire, la petite armée persane qui assiégea la grande, lui coupa les vivres, et la détruisit en détail. Le Grand Mogol Mahamad semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, et pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant Thamas Kouli-kan, qui lui parla en maître, et le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Delhi, ville qu'on nous représente plus grande et plus peuplée que Paris et Londres. Il traînait à sa suite ce riche et misérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, et se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d'une nuit où les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. Thamas Kouli-kan livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu et à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Delhi que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces

richesses, amassées par un brigandage de quatre siècles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, et n'ont pas empêché les Persans d'être longtemps le plus malheureux peuple de la terre : elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce Mahamad-Sha qu'il avait détrôné; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le Grand Mogol, et qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Caboul et Múltan, pour les incorporer à la Perse, et imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, et par un conseil que Thamas Kouli-kan avait établi. Le petit-fils d'Aurengzeb garda le titre de roi des rois et de souverain du monde, et ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire quand Kouli-kan a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut; les provinces enlevées par le vainqueur persan sont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce Mahamad, roi des rois, ait été despotique avant son malheur; Aurengzeb l'avait été à force de soins, de victoires, et de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que, dans un empire où des vice-rois soudoient des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéissent longtemps et aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul. Plusieurs castes indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux raïas, aux nababs, aux omras. Ces terres sont cultivées, comme ailleurs, par des fermiers qui s'y enrichissent, et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainsi que dans presque tous les pays du monde; mais il n'est point serf et attaché à la glèbe, ainsi qu'il l'a été dans notre Europe, et qu'il l'est encore en Pologne, en Bohême, et dans plusieurs pays de l'Allemagne. Le paysan, dans toute l'Asie, peut sortir de son pays quand il en est mécontent, et en chercher un meilleur, s'il en trouve.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général, c'est qu'elle est gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans qui reconnaissent un empereur amolli comme eux dans les délices, et qui dévorent la substance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanents, dépositaires des lois, qui protégent le faible contre le fort.

C'est un problème qui paraît d'abord difficile à résoudre, que l'or et l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, et que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple; il va aux marchands, qui payent des droits immenses aux gouverneurs; ces gouverneurs en ren-

dent beaucoup au Grand Mogol, et enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que partout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre, parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guère leur subsistance et leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, et la chaleur du climat, font que cette subsistance et ce vêtement ne coûtent presque rien. L'ouvrier qui cherche des diamants dans les mines gagne de quoi acheter un peu de riz et une chemise de coton. Partout la pauvreté sert à peu de frais la richesse.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens [1] : leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'Alexandre; les bramins y enseignent la même religion; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négociants, en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se sont fait aussi quelquefois un point d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. Tavernier rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que le grand bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié sous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde, et se laissa mourir de faim, quelque effort qu'on fît pour lui persuader de vivre.

Une chose digne d'observation, c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés; les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères : c'est une coutume très-ancienne en Asie, et qui avait passé autrefois en loi dans l'Égypte.

La loi de l'Asie et de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'est pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puisse faire usage. Les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, et ils ont pris des eunuques pour les garder : c'est un usage immémorial, établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les Juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, Samuel, leur magistrat et leur prêtre, qui s'opposait à l'établissement de la royauté, remontra aux Juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès longtemps bien pliés à l'esclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Lorsqu'on finissait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes tributaires, les vice-rois, ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue, comme la Perse, le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais, et en même temps que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des Grands Mogols, parce qu'Aurengzeb avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, et que ce despotisme, qui détruit tout, se détruit enfin

1. Chap. III et IV. (ÉD.)

de lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute règle; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée; et ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé : il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, et l'État ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

CHAP. CXCV. — *De la Chine au* XVIIe *siècle et au commencement du* XVIIIe.

Il vous est fort inutile, sans doute, de savoir que, dans la dynastie chinoise qui régnait après la dynastie des Tartares de Gengis-kan, l'empereur Quancum succéda à Kinkum, et Kicum à Quancum. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques; mais, vous attachant toujours aux événements et aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse et l'Inde fit à la Chine, dans le siècle passé, une révolution plus complète que celle de Gengis-kan et de ses petits-fils. L'empire chinois était, au commencement du XVIIe siècle, bien plus heureux que l'Inde, la Perse, et la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces; la seconde dirige les finances; la troisième a l'intendance des rites, des sciences, et des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préside aux juridictions chargées des affaires criminelles; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux, il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin, dans sa province, dans sa ville, est assisté d'un tribunal. Il est impossible que, dans une telle administration, l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui; mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois, et élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilége, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique et arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, sans forme et sans autre raison que sa volonté. Or, s'il y eut jamais un État dans lequel la vie, l'honneur, et le bien des hommes, aient été protégés par les lois, c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; et si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'ex-

pose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude, qui lui est inconnue, et qui vit sous la protection des lois.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés à donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on faisait venir les théâtres dans sa maison; l'art de la tragédie, de la comédie, était commun, sans être perfectionné; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit : mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient; et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Ce bonheur fut suivi, vers l'an 1630, de la plus terrible catastrophe et de la désolation la plus générale. La famille des conquérants tartares, descendants de Gengis-kan, avait fait ce que tous les conquérants ont tâché de faire; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre, sur le trône des vaincus, la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des Iven ayant été enfin dépossédée par la dynastie Ming, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au delà de la grande muraille est le royaume de Leaotong, incorporé par la famille de Gengis-kan à l'empire de la Chine, et devenu entièrement chinois. Au nord-est de Leaotong étaient quelques hordes de Tartares mantchoux, que le vice-roi de Leaotong traita durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invasion de Cyrus; car le génie des peuples est toujours le même, jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponse, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, et voulut transplanter les habitants. (1622) Alors ces Tartares, qui étaient libres, se choisirent un chef pour faire la guerre. Ce chef, nommé Taïtsou, se fit bientôt roi; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Leaotong, et prit d'assaut la capitale.

Cette guerre se fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la massue, le cimeterre, étaient en usage : on se servait peu de boucliers et de casques, encore moins de brassards et de bottines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours; on sapait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire; et les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Taïtsou, ce premier chef des hordes tartares, étant mort en 1626, dans le commencement de ses conquêtes, son fils, Taïtsong, prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, et s'égala à l'empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire et écrire, et il paraît qu'il reconnais-

sait un seul Dieu, comme les lettrés chinois; il l'appelait Tien, comme eux. Il s'exprime ainsi dans une lettre circulaire aux magistrats des provinces chinoises : « Le Tien élève qui lui plaît; et il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître. » En effet, depuis l'année 1628, le Tien lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile; il policait son peuple féroce pour le rendre obéissant, et établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes; et l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, et qui s'appelait Hoaitsong, restait dans son palais avec ses femmes et ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois. Il n'avait pas su empêcher que Taïtsong et ses Tartares lui prissent ses provinces du Nord; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé Li-tsé-tching, lui prît celles du Midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient et le septentrion de la Chine, ce Li-tsé-tching s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cent mille hommes de cavalerie et quatre cent mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne sortit jamais de son palais; il ignorait une partie de ce qui se passait. Li-tsé-tching le rebelle (on l'appelle ainsi, parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, et combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang, et d'une foule de mandarins que Li-tsé-tching avait entre ses mains, répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, Li-tsé-tching était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques-uns de ses enfants mâles; après quoi elle s'enferma dans sa chambre et se pendit. L'empereur y accourut; et ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le P. de Mailla, jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même, au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, aperçut, après cette exécution, sa fille unique, âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais; il l'exhorta à se pendre comme sa mère et ses belles-mères : mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit Mailla, lui donna un grand coup de sabre, et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles; enfin, ayant appris que tout était désespéré, et que Li-tsé-tching était dans son palais, il s'étrangla, et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva

l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le P. Adam Schall, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur par ses connaissances en physique et en mathématiques, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, et qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'empire. Le mandarin Schall quitta Pékin avant la révolution.

Après la mort de l'empereur, les Tartares et les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis et aguerris; les Chinois étaient divisés et indisciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de Mahomet, qui furent pendant plus de trois cents ans si redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur Taïtsong, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encore enfant; c'est Chun-tchi, père du célèbre Kang-hi, sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre; ensuite ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit et devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérants, et ce fut pendant cette minorité de Chun-tchi que les Tartares achevèrent de subjuguer la Chine. L'usurpateur Li-tsé-tching fut tué par un autre usurpateur chinois qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces les enfants vrais ou faux du dernier prince détrôné et étranglé, comme on avait produit des Demetri en Russie. Des mandarins chinois tâchèrent d'usurper des provinces, et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelque temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite Schall les eût fait fondre. Il est très-remarquable que les Tartares, dépourvus d'artillerie, l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, et une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquirent pied à pied tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités; car leur jeune empereur Chun-tchi étant mort, en 1661, à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils Kang-ki, au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son père, et ce Kang-ki a rétabli l'empire de la Chine, ayant été assez sage et assez heureux pour se faire également obéir des Chinois et des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et surtout Le Gentil, qui n'ont

point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide, et plein de caprices : mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde; il suffit que l'empire ait été heureux sous ce prince : c'est par là qu'il faut regarder et juger les rois.

Pendant le cours de cette révolution, qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar Pierre Ier les a obligés à se couper leur barbe : tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre, et ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages, et la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le règne de ce Kang-ki les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération; plusieurs furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églises; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique en enseignant à des sauvages les arts nécessaires : ils réussirent à la Chine en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse; et cet esprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux connaissances et aux talents, renversa les plus grands desseins.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient et s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome[1], et qui faisaient décider dans des congrégations de cardinaux si l'empereur de la Chine entendait aussi bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie et de France.

Ces querelles allèrent si loin, que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon[2]. Le successeur de Kang-ki défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la musulmane et les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour, sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens en leur imposant silence sur le reste, et en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé Yongtching, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses et édifiantes :*

« Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de bonzes et de lamas dans votre pays? comment les recevriez-vous? Si vous avez su tromper mon père, n'espérez pas me tromper de même. Vous voulez que les Chinois

1. Voy. le chap. XXXIX, des *Disputes sur les cérémonies chinoises*, etc., à la fin du *Siècle de Louis XIV*.
2. Voy. le chapitre suivant concernant le Japon.

embrassent votre loi. Votre culte n'en tolère point d'autre, je le sais : en ce cas que deviendrons-nous? les sujets de vos princes. Les disciples que vous faites ne connaissent que vous. Dans un temps de troubles ils n'écouteraient d'autre voix que la vôtre. Je sais bien qu'à présent il n'y a rien à craindre; mais quand les vaisseaux viendront par milliers, il pourrait y avoir du désordre. »

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages et des plus généreux princes qui aient jamais régné; toujours occupé du soin de soulager les pauvres et de les faire travailler, exact observateur des lois, réprimant l'ambition et le manége des bonzes, entretenant la paix et l'abondance, encourageant tous les arts utiles, et surtout la culture des terres. De son temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire, furent entretenus avec une magnificence et une économie qui n'a rien d'égal que chez les Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699, sous l'empereur Kang-hi. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima et Lisbonne; il fit périr, dit-on, environ quatre cent mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée et la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, et qu'elle est remplie de matières inflammables. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité et l'ambition en ont causé parmi les peuples.

CHAP. CXCVI. — *Du Japon au XVIIe siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.*

Dans la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes, comme les vents poussent les sables et les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais, sans puissance, sans richesses, imagine au XVe siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce, et, à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape Grégoire XIII. Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, et bientôt l'unique, lorsque sa puissance même servit à la détruire. Nous avons déjà remarqué[1] que les missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très-puissant. Les bonzes crai-

1. Chap. CXLII. (ÉD.)

gnirent pour leurs anciennes possessions, et l'empereur enfin craignit pour l'État. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines, voisines du Japon : on savait ce qu'ils avaient fait en Amérique; il n'est pas étonnant que les Japonais fussent alarmés.

L'empereur du Japon, dès l'an 1586, proscrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais sous peine de mort : mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais et aux Espagnols, leurs missionnaires faisaient dans le peuple autant de prosélytes qu'on en condamnait aux supplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays : malgré cette défense, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambassade à l'empereur japonais. Ces ambassadeurs commencèrent par faire construire une chapelle publique dans la ville capitale, nommée Méaco; ils furent chassés, et la persécution redoubla. Il y eut longtemps des alternatives de cruauté et d'indulgence. Il est évident que la raison d'État fut la seule cause des persécutions, et qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises des Espagnols; car jamais on ne persécuta au Japon la religion de Confucius, quoique apportée par un peuple dont les Japonais sont jaloux, et auquel ils ont souvent fait la guerre.

Le savant et judicieux observateur Kempfer, qui a si longtemps été sur les lieux, nous dit que, l'an 1674, on fit le dénombrement des habitants de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix; et ces douze sectes composaient plus de quatre cent mille habitants, sans compter la cour nombreuse du daïri, souverain pontife. Il paraît que, si les Portugais et les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encore en 1636 le commerce le plus avantageux; Kempfer dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cent cinquante caisses d'argent.

Les Hollandais, qui trafiquaient au Japon depuis 1600, étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent en 1637, vers le cap de Bonne-Espérance, un vaisseau espagnol qui faisait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais, nommé Moro, espèce de consul de la nation; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur; on spécifiait le nombre des vaisseaux et des soldats qu'on attendait de l'Europe et des établissements d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : Moro reconnut son crime, et fut brûlé publiquement.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur Jemitz, dans une assemblée de tous les grands, porta ce fameux édit, que désormais aucun Japonais ne pourrait sortir du pays, sous peine de mort; qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire; que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison, et qu'on donnerait environ mille écus à

quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques Portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638, et se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando; leurs vaisseaux étaient déjà partis : il en restait un, que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais Kokbeker rendit ce funeste service : les chrétiens furent bientôt forcés, et périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais, nommé Moro, et un capitaine hollandais, nommé Kokbeker, suscitant dans le Japon de si étranges événements, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européans, et de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grâce qu'ils espéraient d'y commercer et de s'y établir librement; mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite île nommée Désima, près du port de Nangazaki; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Il fallut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, et jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île, qui leur sert de prison : dès qu'ils y arrivent, on s'empare de leurs vaisseaux et de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent; ceux qui sont rois à Batavia et dans les Moluques, se laissent ainsi traiter en esclaves : on les conduit, il est vrai, de la petite île où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur; et ils sont partout reçus avec civilité et avec honneur, mais gardés à vue et observés; leurs conducteurs et leurs gardes font un serment par écrit signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, et qu'ils en rendront un compte fidèle.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon : cette opinion a sa source dans l'aventure d'un Hollandais qui, s'étant échappé et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu; il dit, pour sauver sa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais Hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles et à rames pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus

grand des crimes; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation; ni avec la grandeur de l'empire; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier, et extrême dans ses résolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité; et quand ils se sont crus outragés et trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Lorsque le ministre Colbert, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestants, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais : mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein; et les Japonais, contents de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu'il n'est; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* (chap. XIV) le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance; et dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, et d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai seulement qu'avant le XVIe siècle, plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain et du vin; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale, l'ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mystères de notre religion.

Les anthropophages sont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. Il y a beaucoup d'espèces d'hommes manifestement différentes les unes des autres. Plusieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature; et, tandis que nous faisons le tour du monde pour découvrir si leurs terres n'ont rien qui puisse assouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il existe d'autres hommes qu'eux, et passent leurs jours dans une heureuse indolence qui serait un malheur pour nous.

Il reste beaucoup à découvrir pour notre vaine curiosité; mais si l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

CHAP. CXCVII. — *Résumé de toute cette histoire jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.*

J'ai parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis Charlemagne, et même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de Louis XIV. Quel sera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'histoire? On y a vu les faits et les mœurs; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns et des autres.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événements qui ont quelque vraisemblance, et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque, et la crédulité, ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

Constantin triomphe de l'empereur Maxence : mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées, en Picardie, avec une inscription grecque.

Clovis, souillé d'assassinats, se fait chrétien, et commet des assassinats nouveaux; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clairvaux peut prêcher une croisade; mais il faut être imbécile pour écrire que Dieu fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade, qui fut aussi malheureuse que follement entreprise et mal conduite.

Le roi Louis VIII peut mourir de phthisie; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassements d'une jeune fille l'auraient guéri, et qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; et lorsque enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs, qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monuments, établis pour constater des mensonges.

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de Jupiter Stator, que Jupiter n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? Quel philosophe eût pu nier, dans le temple de Castor et de Pollux, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux conservée sur le marbre? Les prêtres de Jupiter et de Pollux n'auraient-ils pas dit à ce philosophe : « Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne est le monument : avouez donc que les dieux sont descendus sur terre pour nous défendre, et ne blasphémez point nos miracles en présence des monuments qui les attestent. » C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie et l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le desservant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient existé, et il fait lapider le sage qui en doute.

Les monuments ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de Philippe-Auguste et l'abbaye de la Victoire sont des preuves de la bataille de Bovines : mais quand vous verrez à Rome le groupe du Laocoon, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troie? et quand vous verrez les hideuses statues d'un saint Denis sur le chemin de Paris, ces monuments de barbarie vous prouveront-ils que saint Denis, ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière portant sa tête entre ses bras, et la baisant de temps en temps?

La plupart des monuments, quand ils sont érigés longtemps après l'action, ne prouvent que des erreurs consacrées; il faut même quelquefois se défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais trompés par une fausse nouvelle, graver sur l'exergue d'une médaille : *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène;* et à peine cette médaille fut-elle frappée, qu'on apprit que l'amiral Vernon avait levé le siége. Si une nation dans laquelle il y a tant de philosophes a pu hasarder de tromper ainsi la postérité, que devons-nous penser des peuples et des temps abandonnés à la grossière ignorance?

Croyons les événements attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains, vivant dans une capitale, éclairés les uns par les autres, et écrivant sous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obscurs et romanesques, écrits par des hommes obscurs dans le fond de quelque province ignorante et barbare; pour ces contes chargés de circonstances absurdes; pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à Voragine[1], au jésuite Caussin, à Maimbourg, et à leurs semblables.

Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre depuis les inondations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts, qui adoucissent les esprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le XIIe siècle; mais les plus lâches et les plus absurdes superstitions, étouffant ce germe, abrutissaient presque tous les esprits; et ces superstitions, se répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorants et féroces, mêlaient partout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique, et une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, et enfin chassés par les Espagnols; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre; des mœurs dures et sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus, pendant plusieurs siècles, que les armes à la main; et les peuples, les princes même, étaient si imbéciles, qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de Dieu, et un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur; et ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs et empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, et donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois, et faisant la guerre, excommuniant, déposant les rois, et vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur, et la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu[2], aux XIIe et XIIIe siècles, les moines devenir princes, ainsi que les évêques; ces évêques et ces moines partout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par

1. Voragine est l'auteur de la *Légende dorée*. (ÉD.) — 2. Chap. XXXIII. (ÉD.)

les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs et les rois, commencée dès le temps de Louis le Faible, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après Charles-Quint; en Angleterre, que par la constance d'Élisabeth; en France, que par la soumission forcée de Henri IV à l'Église romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang a été la fureur dogmatique; elle a bouleversé plus d'un État, depuis les massacres des Albigeois au XIIIe siècle, jusqu'à la petite guerre des Cévennes au commencement du XVIIIe. Le sang a coulé dans les campagnes et sur les échafauds, pour des arguments de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années, presque sans interruption; et ce fléau n'a duré si longtemps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette histoire est un ramas de crimes, de folies, et de malheurs, parmi lesquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans les déserts sauvages.

L'homme peut-être qui, dans les temps grossiers qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III. Ce fut lui qui, dans un concile, au XIIe siècle, abolit autant qu'il le put la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de la violence de l'empereur Frédéric Barberousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, de demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becket. Il ressuscita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué[1] qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux sortes d'hommes, les seigneurs des terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, et les esclaves. Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers, les baillis, les maîtres d'hôtel des fiefs dans leurs jugements, n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre III qu'ils en sont redevables; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur : cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue partout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne; le cultivateur y est encore serf, attaché à la glèbe, ainsi qu'en Bohême, en Souabe, et dans plusieurs autres pays de l'Allemagne; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des restes de cet esclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des paysans appartiennent.

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique, et chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le paysan polonais est serf dans la

1. Chap. LXXXIII. (Éd.)

terre, et non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les nègres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ses enfants est encore plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre notre supériorité ; celui qui se donne un maître était né pour en avoir.

Plusieurs princes, en délivrant les sujets des seigneurs, ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes ; et c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait, sur la foi de quelques dissertateurs qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuses, plus heureuses que les monarchies ; mais, sans compter les guerres opiniâtres que se firent si longtemps les Vénitiens et les Génois à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans, quels troubles Venise, Gênes, Florence, Pise, n'éprouvèrent-elles pas ? combien de fois Gênes, Florence et Pise, ont-elles changé de maîtres ? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspirations, de crimes et de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles et les arts agréables en Italie, et ensuite dans les autres États chrétiens. C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs et dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace, où les Turcs ont établi le siége de leur empire, ni dans la Tartarie, dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes, le climat, le gouvernement, et la religion : c'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

On a pu remarquer, dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'est formé des peuples presque sauvages, tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui florissait autrefois est réduite aujourd'hui au sort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, et sur quelques montagnes, au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés ; mais nous ne connaissons presque aucune ville bâtie par eux : ils ont laissé dépérir les plus beaux établissements de l'antiquité ; ils règnent sur des ruines.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens distingués des autres par des titres héréditaires, par des exemptions et des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui aient dans les races de leurs Mirzas quelque faible image de cette institution : on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie européane. Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution : en-

core est-elle très-différente; c'est une tribu entière qui est toute destinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou castes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des lois* dit qu'il n'y a point de république en Asie. Cependant cent hordes de Tartares, et des peuplades d'Arabes, forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-florissantes et supérieures à celles de la Grèce, comme Tyr et Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raison dans les vastes plaines de l'Asie. Il prétend que la liberté trouve plus d'asiles dans les montagnes; mais il y a bien autant de pays montueux en Asie qu'en Europe. La Pologne, qui est une république, est un pays de plaines. Venise et la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres, à la vérité, dans une partie des Alpes; mais leurs voisins sont assujettis de tout temps dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des gouvernements; mais surtout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous et les Orientaux est la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, si ce n'est une princesse de Mingrélie dont nous parle Chardin, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont régentes; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'empire et de la Pologne.

Une autre différence qui natt de nos usages avec les femmes, c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité; usage immémorial de l'Asie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres; les sérails des Orientaux en sont remplis.

Tout diffère entre eux et nous; religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtements, manière d'écrire, de s'exprimer, de penser. La plus grande ressemblance que nous ayons avec eux est cet esprit de guerre, de meurtre et de destruction, qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons surtout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitants du Nord : ils valent en cela mieux que nous; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur, les a perdus; ils ont été subjugués.

Au milieu de ces saccagements et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain, et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force; c'est lui qui a formé le code des nations; c'est par lui qu'on révère la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et dans l'île Formose, comme à Rome. Les enfants respectent leurs pères en tout pays; et le fils en tout pays, quoi qu'on en dise, hérite de son père : car si en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui

de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui est un bénéfice à vie n'est en aucun lieu du monde un héritage; mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen, et l'étranger même, de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'État, et la laisser à sa famille. J'apprends, par des personnes dignes de foi, qu'un Français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, et qu'un Anglais vient d'en acheter une dans le Bengale[1].

C'est dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ et un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son père au fisc royal, subsiste encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières[2].

Nous pensons encore que dans tout l'Orient les femmes sont esclaves, parce qu'elles sont attachées à une vie domestique. Si elles étaient esclaves, elles seraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris; c'est ce qui n'arrive point : elles ont partout une portion réglée par la loi, et elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a partout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les usages, ou par les mœurs. Le sultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des sérails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On essuie dans tous les États de rudes violences. Les grands vizirs et les itimadoulets exercent le meurtre et la rapine; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes et les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples sans aucune exception : les cérémonies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le faquir, le bonze, le

1. Ceci était écrit longtemps avant que les Anglais eussent conquis le Bengale.

2. On proposa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'Aguesseau s'y refusa, parce que c'était, disait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puissances chez qui il était réciproque. Il subsiste encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas aboli chez eux, et que tous les inconvénients de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France. (*Ed. de Kehl.*) — Nous rappelons ici que les éditeurs de Kehl sont Decroix et Condorcet. Le droit d'aubaine, consacré en 1803 par l'article 726 du Code civil, a été de nouveau aboli par la loi du 14 juillet 1819, dont voici le texte :

Art. 1er. Les articles 726 et 912 du Code civil sont abrogés : en conséquence les étrangers auront le droit de succéder, de disposer, et de recevoir de la même manière que les Français, dans toute l'étendue du royaume.

Art. 2. Dans le cas de partage d'une même succession entre des cohéritiers étrangers et français, ceux-ci prélèveront sur les biens situés en France une portion égale à la valeur des biens situés en pays étranger dont ils seraient exclus, à quelque titre que ce soit, en vertu des lois et coutumes locales. (Éd.)

talapoin, disent partout : « Soyez équitables et bienfaisants. » On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce : ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achète de ses bonzes pour la plus vile monnaie l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne ; l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuse.

En vain quelques voyageurs et quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité ; c'est calomnier la nature humaine : il n'est pas possible qu'il y ait jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si dans presque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'est une barbarie abolie dans l'ancien monde ; elle était encore en usage dans le nouveau. Mais cette superstition détestable n'est point un précepte religieux qui influe sur la société. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une prison, après les avoir traînés derrière un char au Capitole, cela est fort égal, c'est la suite de la guerre ; et quand la religion se joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux. Je dis seulement que jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite institué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'est servi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle est partout instituée pour porter au bien ; et si le dogme apporte le fanatisme et la guerre, la morale inspire partout la concorde.

On ne se trompe pas moins quand on croit que la religion des musulmans ne s'est établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs missionnaires aux Indes et à la Chine, et la secte d'Omar combat la secte d'Ali par la parole jusque sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre ; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, et que c'est un hasard s'il se ressemble. L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature ; il s'étend sur les mœurs, sur tous les usages ; il répand la variété sur la scène de l'univers : la nature y répand l'unité ; elle établit partout un petit nombre de principes invariables : ainsi le fonds est partout le même, et la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil, et toutes les passions, il n'est pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix siècles, une suite presque continue de crimes et de désastres. Si nous remontons aux temps précédents, ils ne sont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré partout d'une manière différente.

Il est aisé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de Charlemagne jusqu'à nos jours, que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée, plus civilisée, plus riche, plus éclairée, qu'elle ne l'était alors, et que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'était l'empire romain, si vous en exceptez l'Italie.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des *Lettres persanes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités

d'un ton plus sérieux, de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on considère, depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes, bâties dans des lieux qui étaient déserts il y a six cents ans; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer Baltique, et jusqu'au milieu de la France; il est bien évident que, quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en dise, et le commerce, ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'est que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont essuyées, on n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Wéser; mais c'est un petit canton, qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises et dalmatiennes; aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés; et la Pologne ne manque d'habitants que parce que le peuple y est encore esclave.

Dans quel état florissant serait donc l'Europe, sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, et souvent pour de petits caprices! Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, et combien les arts qui manufacturent ces productions n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours et d'aisance dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes et de femmes inutiles! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, et qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal à la vérité très-déplorable, que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les princes; mais aussi, comme on l'a déjà remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant; ils sont seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons, et d'argent.

Les guerres civiles ont très-longtemps désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France; mais ces malheurs ont été bientôt réparés, et l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, et se rétablit toujours.

FIN DE L'ESSAI SUR LES MOEURS.

SIÈCLE
DE LOUIS XIV.

LISTE RAISONNÉE

DES ENFANTS DE LOUIS XIV,
DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS,
DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARÉCHAUX DE FRANCE,
DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS
ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIÈCLE.

Louis XIV n'eut qu'une femme, Marie-Thérèse d'Autriche, née comme lui en 1638, fille unique de Philippe IV, roi d'Espagne, de son premier mariage avec Élisabeth de France, et sœur de Charles II et de Marguerite-Thérèse, que Philippe IV eut de son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche. Ce second mariage de Philippe IV est très-remarquable. Marie-Anne d'Autriche était sa nièce, et elle avait été fiancée, en 1648, à Philippe-Balthazar, infant d'Espagne ; de sorte que Philippe IV épousa à la fois sa nièce et la fiancée de son fils.

Les noces de Louis XIV furent célébrées le 9 juin 1660. Marie-Thérèse mourut en 1683. Les historiens se sont fatigués à dire quelque chose d'elle. On a prétendu qu'une religieuse lui ayant demandé si elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père, elle répondit : « Non, il n'y avait point de rois. » On ne nomme point cette religieuse, elle aurait été plus qu'indiscrète. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour, et lorsque Charles Ier, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouser la fille de Philippe III, il ne put même lui parler. Ce discours de Marie-Thérèse semble d'ailleurs supposer que s'il y avait eu des rois à la cour de son père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponse eût été convenable à la sœur d'Alexandre, mais non pas à la modeste simplicité de Marie-Thérèse. La plupart des historiens se plaisent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le seul enfant de ce mariage de Louis XIV qui vécut fut Louis, dauphin, nommé *Monseigneur*, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, longtemps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait sur lui : « Fils de roi, père de roi, jamais roi. » L'événement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions ; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de Philippe de Valois, et était fondé d'ailleurs sur la santé de Louis XIV, plus robuste que celle de son fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres

scandaleux sur la vie privée de ce prince. Les *Mémoires de Mme de Maintenon*, compilés par La Beaumelle, sont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes est que Monseigneur fut amoureux de sa sœur, et qu'il épousa Mlle Choin. Ces sottises doivent être réfutées, puisqu'elles ont été imprimées.

Il épousa Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, le 8 mars 1680; morte le 20 avril 1690 : il en eut :

1° Louis, duc de Bourgogne, né le 6 auguste 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique; lequel eut de Marie-Adélaïde de Savoie, fille du premier roi de Sardaigne, morte le 12 février 1712,

Louis, duc de Bretagne, né en 1705, mort en 1712;

Et Louis XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de Bourgogne causa des regrets à la France et à l'Europe. Il était très-instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de Beauvilliers et du célèbre Fénelon. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre Louis XIV, son fils Monseigneur, le duc d'Orléans son neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célèbre s'il n'eût été que particulier.

2° Philippe, duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 19 décembre 1683, mort le 9 juillet 1746;

3° Charles, duc de Berry, né le 31 auguste 1686, mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles, morts jeunes.

ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

Louis XIV eut de Mme la duchesse de La Vallière, laquelle s'étant rendue religieuse carmélite, le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans :

Louis de Bourbon, né le 27 décembre 1663, mort le 15 juillet 1666;

Louis de Bourbon, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667, mort en 1683;

Marie-Anne, dite Mademoiselle *de Blois*, née en 1666, mariée à Louis-Armand, prince de Conti, morte en 1739.

AUTRES ENFANTS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

De Françoise-Athénaïs de Rochechouart Mortemar, femme de Louis de Gondrin, marquis de Montespan. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de Montespan, le nom de la mère ne se trouve point dans les actes relatifs à leur naissance et leur légitimation :

Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, né le 31 mars 1670, mort en 1736;

Louis-César, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés, né en 1672, mort en 1683;

Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, mort en 1737;

Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle *de Nantes*, née en 1673, mariée à Louis III, duc de Bourbon-Condé, morte en 1743;

LOUISE-MARIE DE BOURBON, dite Mademoiselle *de Tours*, morte en 1681;

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite Mademoiselle *de Blois*, née en 1677, mariée à Philippe II, duc d'Orléans, régent de France, morte en 1749.

Deux autres fils, morts jeunes, dont l'un de Mlle de Fontanges.

LOUIS, dauphin, a laissé une fille naturelle. Après la mort de son père on voulut la faire religieuse; Mme la duchesse de Bourgogne, apprenant que cette vocation était forcée, s'y opposa, lui donna une dot, et la maria.

PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL,

QUI VÉCURENT DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON, duc d'Orléans, second fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau en 1608, presque toujours infortuné, haï de son frère, persécuté par le cardinal de Richelieu, entrant dans toutes les intrigues, et abandonnant souvent ses amis. Il fut la cause de la mort du duc de Montmorency, de Cinq-Mars, du vertueux de Thou. Jaloux de son rang et de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les personnes de la cour à une fête qu'il donnait; et prenant le duc de Montbazon par la main pour le faire descendre d'un gradin, le duc de Montbazon lui dit : « Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud. » Il joua un rôle considérable, mais triste, pendant la régence, et mourut relégué à Blois, en 1660.

ÉLISABETH, fille de Henri IV, née en 1602, épouse de Philippe IV, très-malheureuse en Espagne, où elle vécut sans crédit et sans consolation. Morte en 1644.

CHRISTINE, seconde fille de Henri IV, femme de Victor-Amédée; duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les affaires. On lui disputa la tutelle de son fils, on attaqua son pouvoir et sa réputation. Morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouse de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureuse princesse de cette maison; elle avait presque toutes les qualités de son père. Morte en 1669.

Mademoiselle DE MONTPENSIER, nommée *la Grande Mademoiselle*, fille de Gaston et de Marie de Bourbon-Montpensier, dont nous avons les *Mémoires*, et dont il est beaucoup parlé dans cette histoire. Morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de Cosme de Médicis, laquelle abandonna son mari et se retira en France.

FRANÇOISE-MAGDELEINE, femme de Charles-Emmanuel, duc de Savoie.

PHILIPPE, *Monsieur*, frère unique de Louis XIV, mort le 9 juin 1701. Il épousa Henriette, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, princesse chère à la France par son esprit et par ses grâces, morte à la fleur de son âge en 1670. Il eut de cette prin-

cesse Marie-Louise, mariée à Charles II, roi d'Espagne, en 1679, morte à 27 ans, en 1689; et Anne-Marie, mariée à Victor-Amédée, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. C'est à cause de ce mariage que, dans la plupart des mémoires sur la guerre de la succession, on nomme le duc d'Orléans oncle de Philippe V.

Ce fut lui qui commença la nouvelle maison d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722,

PHILIPPE D'ORLÉANS, régent de France, célèbre par le courage, par l'esprit, et les plaisirs; né pour la société encore plus que pour les affaires; et l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa sœur a été la dernière duchesse de Lorraine. Mort en 1723.

LA BRANCHE DE CONDÉ EUT UN TRÈS-GRAND ÉCLAT.

HENRI, prince DE CONDÉ, second du nom, premier prince du sang, jouit d'un crédit solide pendant la régence, et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Possédant environ deux millions de rente selon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans sa maison l'exemple d'une économie que le cardinal Mazarin aurait dû imiter dans le gouvernement de l'État, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand Condé. Mort en 1646.

Le GRAND CONDÉ, LOUIS, II du nom, fils du précédent et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, neveu de l'illustre et malheureux duc de Montmorency, décapité à Toulouse, réunit en sa personne tout ce qui avait caractérisé pendant tant de siècles ces deux maisons de héros. Né le 8 septembre 1621 : mort le 11 décembre 1686.

Il eut de Clémence de Maillé de Brézé, nièce du cardinal de Richelieu,

HENRI-JULES, nommé communément *Monsieur le Prince*, mort en 1709.

Henri-Jules eut d'Anne de Bavière, palatine du Rhin,

LOUIS DE BOURBON, nommé *Monsieur le Duc*, père de celui qui fut le premier ministre sous Louis XV. Mort en 1710.

BRANCHE DE CONTI.

Le premier prince DE CONTI, ARMAND, était frère du grand Condé; il joua un rôle dans la Fronde. Mort en 1666.

Il laissa d'Anne Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin,

LOUIS, mort sans enfant de sa femme Marie-Anne, fille de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, en 1685 ;

Et FRANÇOIS-LOUIS, prince de la Roche-sur-Yon, puis de Conti, qui fut élu roi de Pologne en 1697; prince dont la mémoire a été longtemps chère à la France, ressemblant au grand Condé par l'esprit et le courage, et toujours animé du désir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand Condé. Mort en 1709.

Il eut d'Adélaïde de Bourbon, sa cousine,

LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui survécut à Louis XIV.

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que Louis, comte de Soissons, tué à la bataille de La Marfée, en 1641.

Toutes les autres branches de la maison de Bourbon étaient éteintes.

Les Courtenai n'étaient reconnus princes du sang que par la voix publique, et ils n'en avaient point le rang. Ils descendaient de Louis le Gros; mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de Courtenai, ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la maison royale, dans un temps où les grands terriens ne connaissaient de prérogative que celle des grands fiefs et de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Constantinople, et ne put fournir un prince du sang reconnu. Le cardinal Mazarin voulut, pour mortifier la maison de Condé, faire donner aux Courtenai le rang et les honneurs qu'ils demandaient depuis longtemps; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce dessein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

Barberini, Urbain VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jésuitesses : il n'était pas encore question d'abolir les jésuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'Arioste et le Tasse ont mieux réussi. Mort en 1644.

Pamphilo, Innocent X, connu pour avoir chassé de Rome les deux neveux d'Urbain VIII, auxquels il devait tout; pour avoir condamné les cinq propositions de Jansénius sans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia*, sa belle-sœur, qui vendit sous son pontificat tout ce qui pouvait se vendre. Mort en 1655.

Chigi, Alexandre VII. C'est lui qui demanda pardon à Louis XIV, par un légat *a latere*. Il était plus mauvais poëte qu'Urbain VIII. Longtemps loué pour avoir négligé le népotisme, il finit par le mettre sur le trône. Mort en 1667.

Rospigliosi, Clément IX, ami des lettres sans faire de vers, pacifique, économe, et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choses dont il ne put venir à bout : d'empêcher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Église de France. Mort en 1669.

Altieri, Clément X, honnête homme et pacifique comme son prédécesseur, mais gouverné. Mort en 1676.

Odescalchi, Innocent XI, fier ennemi de Louis XIV, oubliant les intérêts de l'Église en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire. Mort en 1689.

Ottoboni, Vénitien, Alexandre VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ses parents. Mort en 1691.

Pignatelli, Innocent XII. Il condamna l'illustre Fénelon; d'ailleurs il fut aimé et estimé. Mort en 1700.

Albani, Clément XI. Sa bulle contre Quesnel, qui n'a qu'une feuille,

est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes in-folio. Mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'est lui dont Racine dit avec juste raison

L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

Tiré de sa prison pour régner après la mort d'Amurat, son frère. Tout imbécile qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie sous son règne. Étranglé en 1649.

MAHOMET IV, fils d'Ibrahim, déposé et mort en 1687.

SOLIMAN III, fils d'Ibrahim, et frère de Mahomet IV, après des succès divers dans ses guerres contre l'Allemagne, meurt de sa mort naturelle en 1691.

ACHMET II, frère du précédent, poëte et musicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince Louis de Bade. Mort en 1695.

MUSTAPHA II, fils de Mahomet IV, vainqueur à Témeswar, vaincu par le prince Eugène à la bataille de Zenta sur le Tibisk, en septembre 1697, déposé dans Andrinople, et mort dans le sérail de Constantinople en 1703.

ACHMET III, frère du précédent, battu encore par le prince Eugène à Peterwaradin et à Belgrade, déposé en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III, mort en 1657.
LÉOPOLD Ier, mort en 1705.
JOSEPH Ier, mort en 1711.
CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

Idem.

PHILIPPE IV, mort en 1665.
CHARLES II, mort en 1700.
PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV, duc de Bragance, surnommé *le Fortuné*. Sa femme, Louise de Gusman, le fit roi de Portugal. Mort en 1656.

ALFONSE VI, fils du précédent. Si Jean fut roi par le courage de sa femme, Alfonse fut détrôné par la sienne en 1667; confiné dans l'île de Terceire, où il mourut en 1683.

DON PÈDRE, frère du précédent, lui ravit sa couronne et sa femme; et, pour l'épouser légitimement, le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était. Mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE ET D'IRLANDE,

DONT IL EST PARLÉ DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

CHARLES Ier, assassiné juridiquement sur un échafaud, en 1649.

CROMWELL (Olivier), protecteur, le 22 décembre 1653, plus puissant qu'un roi : mort le 13 septembre 1658.

CROMWELL (Richard), protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de juin 1659 : mort en 1685 [1].

CHARLES II, mort en 1685.

JACQUES II, détrôné en 1688 : mort en 1701.

GUILLAUME III, mort en 1702.

ANNE STUART, morte en 1714.

GEORGE Ier, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARK.

CHRISTIAN IV, mort en 1648.

FRÉDÉRIC III, reconnu en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour souverain absolu, supérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger, à sa volonté. La noblesse fut obligée de se conformer aux vœux des deux autres ordres de l'État. Par cette étrange loi, les rois de Danemark ont été les seuls princes despotiques de droit; et ce qui est encore plus étrange, c'est que ni ce roi ni ses successeurs n'en ont abusé que rarement. Mort le 19 février 1670.

CHRISTIAN V, mort en 1699.

FRÉDÉRIC IV, mort en 1730.

ROIS DE SUÈDE.

CHRISTINE. Il en est parlé beaucoup dans le siècle de Louis XIV. Elle avait abdiqué en 1654. Morte à Rome en 1689.

CHARLES X, plus communément appelé *Charles-Gustave :* il était de la maison palatine, et neveu de Gustave-Adolphe par sa mère. Il voulut établir en Suède la puissance arbitraire. Mort en 1660.

CHARLES XI, qui établit cette puissance : mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abusa, et qui, par cet abus, fut cause de la liberté du royaume : mort en 1718.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambassade pour épouser par procureur la princesse Marie de Gonzague de Nevers. Les personnes, les habits, les chevaux, les carrosses des ambassadeurs polonais, éclipsèrent la splendeur de la cour de France, à qui Louis XIV n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipsa depuis toutes les autres cours du monde. Mort en 1648.

1. En 1712. (ÉD.)

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jésuite, puis cardinal, puis roi, épousa la veuve de son frère, s'ennuya de la Pologne, la quitta en 1670[1], se retira à Paris, fut abbé de Saint-Germain des Prés, vécut beaucoup avec Ninon. Mort en 1672.

MICHEL VIESNOVIESKI, élu en 1670. Il laissa prendre par les Turcs Kaminieck, la seule ville fortifiée et la clef du royaume, et se soumit à être leur tributaire : mort en 1673.

JEAN SOBIESKI, élu en 1664, vainqueur des Turcs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé Coyer, homme d'esprit et philosophe. Il épousa une Française, ainsi que Ladislas et Casimir; c'était Mlle d'Arquien. Mort en 1696.

AUGUSTE Ier, électeur de Saxe, élu en 1697, par une partie de la noblesse, pendant que le prince de Conti était choisi par l'autre. Bientôt seul roi; détrôné par Charles XII, rétabli par le czar Pierre Ier : mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par Charles XII, et détrôné par Pierre Ier : mort en 1765[2].

ROIS DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC, le premier roi : mort en 1700[3].

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée et qui la disciplina, père de Frédéric le Grand, le premier qui vainquit avec cette armée : mort en 1740.

CZARS DE RUSSIE, DEPUIS EMPEREURS.

MICHEL ROMANOW, fils de Philarète, archevêque de Rostou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De son temps les czars n'épousaient que leurs sujettes; ils faisaient venir à leur cour un certain nombre de filles, et choisissaient. Ce sont les anciennes mœurs asiatiques. C'est ainsi que Michel épousa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ses champs lui-même : mort en juillet 1645.

ALEXIS, fils de Michel, qui combattit les Ottomans avec succès : mort en février 1676.

FÉDOR, fils d'Alexis, qui voulut policer les Russes, ouvrage réservé à Pierre le Grand : mort en 1682.

IVAN, frère de Fédor, et aîné de Pierre, incapable du trône : mort en 1696.

PIERRE LE GRAND, vrai fondateur : mort en janvier 1725.

GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.

Le marquis FRANCISCO DE MELLO D'ASUMAR, le même qui fut battu par le grand Condé : démis en 1644.

1. En 1668. (ED.) — 2. En 1766. (ED.) — 3. En 1713. (ED.)

Le grand commandeur CASTEL RODRIGO : mort en 1647[1].

LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, c'est-à-dire portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de Ferdinand II. Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal Mazarin. Mort en 1656.

DON JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de Philippe IV, fameux ennemi du premier ministre d'Espagne, le jésuite Nitard, comme le prince de Condé du cardinal Mazarin, mais plus heureux que le prince de Condé, en ce qu'il fit chasser Nitard pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par Turenne à la bataille des Dunes. Mort en 1659[2].

Le marquis DE CARACÈNE : mort en 1664.

Le marquis DE CASTEL RODRIGO, qui soutint mal la guerre contre Louis XIV, et qui ne pouvait pas la bien soutenir : mort en 1668.

FERNANDÈS DE VELASCO, connétable de Castille : mort en 1669.

Le comte DE MONTÉREY, qui secourut sous main les Hollandais contre Louis XIV : mort en 1675.

Le duc DE VILLA HERMOSA, l'homme le plus généreux de son temps : mort en 1678.

ALEXANDRE FARNÈSE, second fils du duc de Parme. Ce nom d'Alexandre était difficile à soutenir : démis en 1682.

Le marquis DE GRANA : mort en 1685.

Le marquis DE CASTANAGA : mort en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas, après la bataille d'Hochstedt, et en garda le titre jusqu'à la paix d'Utrech en 1714. Mort la même année.

Le prince EUGÈNE, vicaire général des Pays-Bas. Il n'y résida jamais. Mort en 1736.

MARÉCHAUX DE FRANCE

MORTS SOUS LOUIS XIV, OU QUI ONT SERVI SOUS LUI.

ALBRET (César-Phœbus D'), de la maison des rois de Navarre, maréchal de France en 1653[3]. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite. Saint-Évremond l'a célébrée. Il fut amant de Mme de Maintenon et de la fameuse Ninon; chéri dans la société, estimé à la guerre. Mort en 1676.

ALÈGRE (Yves D'), ayant servi près de soixante ans sous Louis XIV, n'a été maréchal qu'en 1724 : mort en 1733.

ASFELD (Claude-François Bidal D') s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défense des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza : maréchal en 1734 : mort en 1743.

1. Dans cet article et dans quelques-uns des suivants, Voltaire donne pour date de la mort, la date de la retraite ou du rappel des gouverneurs de Flandre. (*Note de M. Beuchot.*)

2. La bataille des Dunes est du 14 juin 1658. Don Juan mourut le 17 septembre 1679. (ÉD.)

3. Connu d'abord sous le nom de comte de Miossens. (ÉD.)

Aubusson de La Feuillade (François d'), maréchal en 1675. C'est lui qui, par reconnaissance, fit élever la statue de Louis XIV à la place des Victoires. Mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que longtemps après, en 1725.

Aumont (Antoine d'), petit-fils du célèbre Jean, maréchal d'Aumont, l'un des grands capitaines de Henri IV. Antoine contribua beaucoup au gain de la bataille de Rethel en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, et mourut en 1669.

Balincourt (Testu de), maréchal en 1746.

Barwick, ou plutôt Berwick (Jacques Fitzjames, duc de), fils naturel du roi d'Angleterre, Jacques II, et d'une sœur du duc de Marlborough. Son père le fit duc de Barwick en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706; tué au siége de Philipsbourg en 1734. Il a laissé des Mémoires que M. l'abbé Hook a publiés en 1778; on y trouve des anecdotes curieuses, et des détails instructifs sur ses campagnes.

Bassompierre (François de), né en avril 1579, colonel général des Suisses, maréchal en 1622; détenu à la Bastille depuis 1631 jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu. Il y composa ses Mémoires qui roulent sur des intrigues de cour et ses galanteries. César, dans ses Mémoires, ne parle point de ses bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierres, à ses dépens, le fossé du Cours-la-Reine, qu'on vient de combler. Mort en 1646.

Bellefonds (Bernardin Gigault, marquis de), maréchal en 1668; il gagna une bataille en Catalogne, en 1684. Mort en 1694.

Belle-Isle (Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de), petit-fils du surintendant, distingué dans les guerres de 1701; duc et pair, prince de l'empire, maréchal en 1741. Il fit avec son frère (Louis-Charles) tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie, où son frère fut tué. Mort ministre et secrétaire d'État de la guerre, en 1761.

Bezons (Jacques Bazin de), maréchal en 1709 : mort en 1733.

Biron (Armand-Charles de Gontaut, duc de), qui a fait revivre le duché de sa maison. Ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, et perdu un bras au siége de Landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

Boufflers (Louis-François duc de), l'un des meilleurs officiers de Louis XIV; maréchal en 1693 : mort en 1711.

Bourg (Éléonor-Marie du Maine, comte du), gagna un combat important sous Louis XIV, et ne fut maréchal qu'en 1725. Mort la même année.

Brancas (Henri de), ayant servi longtemps sous Louis XIV, fut maréchal en 1734.

Brézé (Urbain de Maillé, marquis de), beau-frère du cardinal de Richelieu, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne : mort en 1650.

Broglio (Victor-Maurice), ayant servi dans toutes les guerres de Louis XIV, maréchal en 1724 : mort en 1727.

Broglio (François-Marie, duc de), fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenants généraux dans les guerres de Louis XIV, maréchal

en 1734; père d'un autre maréchal de Broglio[1], qui a réuni les talents de ses ancêtres.

CASTELNAU (Jacques DE), maréchal en 1658, blessé à mort la même année[2], au siége de Calais.

CATINAT (Nicolas DE), maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talents de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* et *Saint-Gratien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu, en 1712.

CHAMILLI (Noël Bouton, marquis DE), avait été au siége de Candie; maréchal en 1703, il s'est rendu célèbre par la défense de Grave en 1675; le siége de cette petite place dura quatre mois, et coûta seize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défense comme un modèle. Mort en 1715.

CHATEAU-REGNAUD (François-Louis Rousselet, comte DE), vice-amiral de France, servit également bien sur terre et sur mer, nettoya la mer des pirates, battit les Anglais dans la baie de Bantri, bombarda Alger en 1688, mit en sûreté les îles de l'Amérique. Maréchal en 1703 : mort en 1716.

CHAULNES (Honoré d'Albert, duc DE), maréchal en 1620 : mort en 1649.

CHOISEUL-FRANCIÈRES (Claude, comte DE), troisième maréchal de France de ce nom, en 1693 : mort en 1711.

CLÉREMBAULT (Philippe DE), comte de Palluau, maréchal en 1653 : mort en 1665.

CLERMONT-TONNERRE (Gaspard, marquis DE), ayant servi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

COIGNI (François de Franquetot, duc DE), longtemps officier général sous Louis XIV, maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI (Gaspard DE), petit-fils de l'amiral; maréchal en 1622; il commanda l'armée de Louis XIII contre les troupes rebelles du comte de Soissons. Tué à La Marfée : mort en 1646.

CRÉQUI (François de Bonne DE), maréchal en 1668; mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne, en 1687. Il était de la maison de Blanchefort.

DURAS (Jacques-Henri de Durfort, duc DE), neveu du vicomte de Turenne, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle : mort en 1704.

DURAS (Jean-Baptiste de Durfort, duc DE), maréchal de camp sous Louis XIV; maréchal de France en 1741[3]; fils de Jacques-Henri, et père du maréchal de Duras actuellement vivant.

1. Victor-François, mort à Munster en 1804. (ÉD.)
2. Au camp devant Dunkerque, et transporté à Calais, où il mourut de sa blessure. (ÉD.)
3. La fin de cet alinéa est posthume. J. B. de Duras est mort en 1770; son fils Emmanuel-Félicité, créé maréchal le 24 mars 1775, est mort en 1789. (*Note de M. Beuchot.*)

ESTAMPES (Jacques de La Ferté-Imbaut D'), maréchal en 1651 : mort en 1683[1].

ESTRÉES (François-Annibal, duc D'), maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier, c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il se remaria avec Mlle de Manicamp, qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

ESTRÉES (Jean, comte D'), vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681 : mort en 1707.

ESTRÉES (Victor-Marie, duc D'), fils de Jean d'Estrées, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France il commandait les flottes française et espagnole en 1701; maréchal en 1703. Mort en 1737.

FABERT (Abraham), maréchal en 1658. On s'est obstiné à vouloir attribuer sa fortune et sa mort à des causes surnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite, et d'avoir refusé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le dispensât de faire des preuves. On prétend que le cardinal Mazarin lui proposant de lui servir d'espion dans l'armée, il lui dit : « Peut-être faut-il à un ministre des braves gens et des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers. » Mort en 1662.

FARE (DE LA), fils du marquis de La Fare, célèbre par ses poésies agréables; officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746.

FERTÉ-SENNECTERRE (Henri, duc DE LA), fait maréchal de camp sur la brèche de Hesdin, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi; maréchal en 1651 : mort en 1681.

FORCE (Jacques Nompar de Caumont, duc DE LA), maréchal en 1622. C'est lui qui échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, et qui a écrit cet événement dans des Mémoires conservés dans sa maison. Mort à quatre-vingt-dix-sept ans, en 1652.

FOUCAULT (Louis), comte de Daugnon, maréchal en 1653 : mort en 1659.

GASSION (Jean DE), élève du grand Gustave, maréchal en 1643. Il était calviniste. Il ne voulut jamais se marier, disant qu'il faisait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Tué au siége de Lens, en 1647.

GRAMMONT (Antoine DE), maréchal en 1641 : mort en 1678.

GRAMMONT (Antoine DE), petit-fils du précédent, maréchal en 1724, père du duc de Grammont, tué à la bataille de Fontenoi : mort en 1725.

GRANCEI (Jacques Rouxel, comte DE), maréchal en 1651 : mort en 1680.

GUÉBRIANT (Jean-Baptiste Budes, comte DE), maréchal en 1642, l'un des grands hommes de guerre de son temps; tué, en 1643, au siége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

HARCOURT (Henri, duc D'). On peut dire que c'est lui qui mit fin à

1. Après ESTAMPES aurait dû être placé ESTRADES, qui, oublié ici comme maréchal, ne l'a pas été dans le *Catalogue des écrivains*. (*Note de M. Beuchot.*)

l'ancienne inimitié des Français et des Espagnols, lorsqu'il était ambassadeur à Madrid. Sa dextérité et son art de plaire disposèrent si favorablement la cour d'Espagne, qu'enfin Charles II n'eut point de répugnance à instituer son héritier un petit-fils de Louis XIV. Il devait commander à la place du maréchal de Villars, l'année de la belle campagne de Denain; mais il lui aurait été difficile de mieux faire. Maréchal en 1703 : mort en 1718. Son fils maréchal depuis, en 1746.

Hocquincourt (Charles de Monchi), maréchal en 1651 : tué en servant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

Hospital-Vitri (Nicolas de L'), capitaine des gardes de Louis XIII; maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'Ancre : mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous Louis XIV, en 1644.

Humières (Louis de Crevant, duc d'), maréchal en 1668 : mort en 1694.

Isenghien (d'), de la maison de Gand, officier sous Louis XIV, maréchal en 1741.

Joyeuse (Jean-Armand de), maréchal de France en 1693 : mort en 1710.

Lorges (Gui-Aldonce de Durfort, duc de), neveu du vicomte de Turenne; maréchal en 1676 : mort en 1702.

Luxembourg (François-Henri de Montmorency, duc de), l'élève du grand Condé; maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; et depuis le xie siècle, on n'a guère vu de règne sans un homme de cette maison à la tête des armées. Mort en 1695.

Luxembourg (Christian-Louis de Montmorency), petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701. Maréchal en 1747.

Maillebois (Jean-Baptiste-François, marquis de), fils du ministre d'État Desmarets, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701; fait maréchal en 1741.

Marsin ou Marchin (Ferdinand, comte de), ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de France; maréchal en 1703 : tué à Turin en 1706.

Matignon (Charles-Auguste Goyon de Gacé de), maréchal en 1708 : mort en 1729.

Maulevrier-Langeron, maréchal en 1745.

Médavi (Jacques-Léonor Rouxel de Grancei, comte de), n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706 : mort en 1725.

Meilleraye (Charles de la Porte, duc de la), fait maréchal en 1639, sous Louis XIII, qui lui donna le bâton de maréchal sur la brèche de la ville de Hesdin. Il était grand maître de l'artillerie, et avait la réputation d'être le meilleur général pour les siéges. Mort en 1664.

Montesquiou-d'Artagnan (Pierre de), maréchal en 1709 : mort en 1725.

Montrevel (Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de), maréchal en 1703 : mort en 1716.

MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe DE LA), maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-Encise en 1645; et il est à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les ministères de Richelieu et de Mazarin. Mort en 1657. Son petit-fils maréchal en 1747.

NANGIS (Louis-Armand de Brichanteau, marquis DE), servit avec distinction, sous le maréchal de Villars, dans la guerre de 1701. Maréchal sous Louis XIV : mort en 1742.

NAVAILLES (Philippe de Montault-Bénac, duc DE), maréchal en 1675, commanda à Candie sous le duc de Beaufort, et après lui. Mort en 1684.

NOAILLES (Anne-Jules, duc DE), maréchal en 1693. Il se signala en Espagne, où il gagna la bataille du Ter. Mort en 1708.

NOAILLES (Adrien-Maurice DE), fils du précédent, général d'armée dans le Roussillon, en 1706, grand d'Espagne en 1711, après avoir pris Girone. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis ministre d'État. Personne n'a écrit des dépêches mieux que lui. M. l'abbé Millot a publié, en 1777, des *Mémoires* tirés de ses manuscrits; on y trouve des anecdotes curieuses sur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France en 1755. Mort en 1766.

PLESSIS-PRASLIN (César, duc de Choiseul, comte DE), maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de Turenne à Rethel, en 1650. Mort en 1675.

PUYSÉGUR (Jacques de Chastenet, marquis DE), maréchal en 1734, fils de Jacques, lieutenant général sous Louis XIII et Louis XIV, qui s'est acquis beaucoup de considération, et qui a laissé des Mémoires. Le maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

RANTZAU (Josias, comte DE), d'une famille originaire du duché de Holstein, maréchal en 1645, catholique la même année, mis en prison en 1649, pendant les troubles, relâché ensuite : mort en 1650. Il avait été souvent blessé; et Bautru disait de lui « qu'il ne lui était resté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux. » On lui fit une épitaphe qui finissait par ces vers :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

RICHELIEU (Louis-François-Armand du Plessis, duc DE), brigadier sous Louis XIV, général d'armée à Gênes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque sur les Anglais, en 1756.

ROCHEFORT (Henri-Louis d'Aloigni, marquis DE), maréchal en 1675 : mort en 1776.

ROQUELAURE (Gaston-Jean-Baptiste-Antoine, duc DE), maréchal en 1724.

ROSEN ou ROSE (Conrad DE), d'une ancienne maison de Livonie, vint d'abord servir simple cavalier dans le régiment de Brinon; mais son mérite et sa naissance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. Jacques II le fit général de ses troupes en Irlande.

Maréchal de France en 1703 : mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en 1715.

SAINT-LUC (Timoléon d'Épinai, seigneur DE), fils du brave Saint-Luc, dont l'éloge est dans Brantôme; maréchal en 1628 : mort en 1644.

SCHOMBERG (Frédéric-Armand), élève de Frédéric-Henri, prince d'Orange; maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et généralissime de Prusse, duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé, et quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes. Tué à la bataille de La Boyne, en 1690.

SCHULEMBERG (Jean DE), comte de Mondejeu, originaire de Prusse; maréchal en 1658 : mort en 1671.

TALLARD (Camille de Hostun, duc DE). Ce fut lui qui conclut les deux traités de partage. Maréchal en 1703, ministre d'État en 1726 : mort en 1728.

TESSÉ (René de Froulai, comte DE), maréchal en 1703 : mort en 1725.

TOURVILLE (Anne-Hilarion de Costentin, comte DE), se fit connaître, étant chevalier de Malte, par ses exploits contre les Turcs et les Barbaresques. Vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète sur les flottes d'Angleterre et de Hollande, et perdit, en 1692, celle de La Hogue; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ses victoires. Maréchal de France en 1693 : mort en 1701.

TURENNE (Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte DE), né en 1611; maréchal de France en 1644, maréchal général en 1660 : mort en 1675.

UXELLES (Nicolas Châlon du Blé, marquis D'), maréchal en 1703, président du conseil des affaires étrangères en 1718 : mort en 1730.

VAUBAN (Sébastien Le Prêtre, marquis DE), maréchal en 1703 : mort en 1707[1].

VILLARS (Louis-Claude, duc DE), qui prit le nom d'Hector, maréchal en 1702, président du conseil de guerre en 1718[2], représenta le connétable au sacre de Louis XV en 1722. Mort en 1734. Il est assez mention de lui dans cette histoire, ainsi que de Turenne.

VILLEROI (Nicolas de Neuville, duc DE), gouverneur de Louis XIV en 1646; maréchal la même année : mort en 1685.

VILLEROI (François de Neuville, duc DE), fils du précédent, gouverneur de Louis XV, maréchal en 1693. Son père et lui ont été chefs du conseil des finances, titre sans fonction qui leur donnait entrée au conseil. Mort en 1730.

VIVONNE (Louis-Victor de Rochechouart, duc DE), gonfalonier de l'Église, général des galères, vice-roi de Messine; maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il servit longtemps sur terre : mort en 1688.

1. En 1715.
2. En 1718 il entra au conseil de régence. Voy. les *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Hachette.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Armand DE MAILLÉ, marquis de BRÉZÉ, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France en 1643 : tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646.

Anne D'AUTRICHE, reine régente, surintendante des mers de France en 1646 : elle s'en démit en 1650.

César, duc DE VENDÔME et de Beaufort, grand maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France en 1650.

François DE VENDÔME, de Beaufort, fils de César, tué au combat de Candie, le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon, comte DE VERMANDOIS, légitimé de France, amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans : mort en 1683.

Louis-Alexandre DE BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683, et mort en 1737.

GÉNÉRAUX DES GALÈRES DE FRANCE

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

Armand-Jean du Plessis, duc DE RICHELIEU, pair de France en 1643, du vivant de François son père; et se démit de cette charge en 1661.

François, marquis DE CRÉQUI, lui succéda, et se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor DE ROCHECHOUART, comte, puis duc DE VIVONNE, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis DE ROCHECHOUART duc DE MORTEMAR, en survivance de son père : mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguste DE BOURBON, légitimé de France, prince de Dombes, duc du Maine et d'Aumale, en 1688; et s'en démit en 1694.

Louis-Joseph, duc DE VENDÔME, en 1694 : mort en 1712.

René, sire DE FROULAI, comte DE TESSÉ, maréchal de France en 1712, et s'en démit en 1716.

Le chevalier D'ORLÉANS [1], en 1716 : mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRES D'ÉTAT.

Giulio MAZARINI, cardinal, premier ministre, d'une ancienne famille de Sicile transplantée à Rome, fils de Pietro Mazarini et d'Hortenzia Bufalini, né en 1602; employé d'abord par le cardinal Sacchetti. Il arrêta les deux armées française et espagnole prêtes à se charger auprès de Casal, et fit conclure la paix de Quérasque, en 1631. Vice-légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France en 1634. Il apaisa

1. Jean-Philippe, dit le chevalier d'Orléans, né en 1702, enfant naturel de Philippe d'Orléans, régent, et d'une demoiselle Lebel, fille d'honneur de la duchesse d'Orléans. (ED.)

les troubles de Savoie, en 1640, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de Louis XIII. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au conseil suprême, le 5 décembre 1642, sous le nom de *spécial conseiller*. Il y prit place au-dessus du chancelier. Déclaré seul conseiller de la reine régente pour les affaires ecclésiastiques, par le testament de Louis XIII. Parrain de Louis XIV avec la princesse de Condé-Montmorency. Il se désista d'abord de la préséance sur les princes du sang, que le cardinal de Richelieu avait usurpée; mais il précédait les maisons de Vendôme et de Longueville : après le traité des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers sur le grand Condé. Il n'eut point de lettres patentes de premier ministre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal Dubois. Philippe d'Orléans, petit-fils de France, a daigné en recevoir après sa régence. Le cardinal de Fleuri n'a jamais eu ni la patente, ni le titre. Le cardinal Mazarin, mort en 1661.

CHANCELIERS.

Charles DE L'AUBESPINE, marquis de Châteauneuf, longtemps employé dans les ambassades. Garde des sceaux en 1630, mis en prison en 1633 au château d'Angoulême, où il resta dix ans prisonnier. Garde des sceaux en 1650, démis en 1651, vécut et mourut dans les orages de la cour. Mort en 1653.

Pierre SÉGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il apaisa les troubles de la Normandie en 1639, hasarda sa vie à la journée des barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne contesta point au père du grand Condé la préséance dans les cérémonies, quand il y assistait avec le parlement. Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'Académie française, avant que ce corps libre, composé des premiers seigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi. Mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

Mathieu MOLÉ, premier président du parlement de Paris en 1641, garde des sceaux en 1651, magistrat juste et intrépide. Il n'est pas vrai, comme le disent deux nouveaux dictionnaires[1], que le peuple voulut l'assassiner; mais il est vrai qu'il en imposa toujours aux séditieux par son courage tranquille. Mort en 1656.

Étienne D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre Étienne, chancelier sous Louis XIII. Mort en 1677.

Michel LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illustre marquis de Louvois. Sa mémoire a été honorée d'une oraison funèbre par le grand Bossuet. Mort en 1685.

Louis BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa devise était un coq sous un soleil, par allusion à la devise de Louis XIV. Les paroles étaient : *Sol reperit vigilem*. Mort en 1699.

1. Le Dictionnaire de Barral et Guibaud, et celui de Chaudon. (ÉD.)

Louis Phelypaux, comte de Pontchartrain, descendant de plusieurs secrétaires d'État, chancelier en 1699. Se retira à l'institution de l'Oratoire en 1714. Mort en 1727.

Daniel-François Voisin, mort en 1717, prédécesseur du célèbre D'Aguesseau.

SURINTENDANTS DES FINANCES.

Claude Le Bouthillier, d'abord surintendant, conjointement avec Claude de Bullion, en 1632; seul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit imposer les tailles par les intendants. Retiré en 1643. Mort en 1655.

Nicolas Bailleul, marquis de Château-Gontier, président du parlement, surintendant des finances, en 1643, jusqu'en 1648; mort en 1652 : plus versé dans la connaissance du barreau que dans celle des finances. Il eut sous lui, pour contrôleur général, Particelli, dit Émeri, connu par ses déprédations.

Cet Émeri était le fils d'un paysan de Sienne, placé par le cardinal Mazarin. Il disait que les ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Émeri imagina bien des sortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés mesureurs et porteurs de charbon; de mouleurs, chargeurs et porteurs de bois; de premiers commis de la taille et des ponts et chaussées, du sou pour livre, d'augmentations de gages; de contrôleurs des amendes et des épices, etc.

Le même Émeri fut surintendant en 1648; mais, quelques mois après, on le sacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal duc de La Meilleraye, surintendant en 1648, pendant l'exil d'Émeri. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de Sully, mais non pas ses ressources. Il vint dans le temps le plus difficile, et le duc de Sully n'avait eu la surintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitants. La plupart firent banqueroute, et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la surintendance en 1649. Mort en 1664.

Émeri reprit la surintendance immédiatement après la démission du maréchal. Un Italien, nommé Tonti, imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant de chaque classe. Elles furent appelées Tontines, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui forma un revenu prodigieux pour le dernier qui survécut; invention qui charge l'État pour un siècle, mais moins onéreuse que celle des rentes perpétuelles, qui chargent l'État pour toujours. Mort en 1650.

Claude de Mesme, comte d'Avaux, d'une ancienne maison en Guyenne, homme de lettres qui unissait l'esprit et les grâces à la science; plénipotentiaire avec Servien; chéri de tous les négociateurs autant que Servien en était redouté. Surintendant en 1650 ; mort la même année.

Charles, duc de La Vieuville, le même que le cardinal de Richelieu avait fait chasser du conseil, et enfermer dans le château d'Am-

boise, en 1624, qui, échappé de ce château, avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc et pair en 1651, et surintendant la même année. Mort en 1653.

René DE LONGUEIL, marquis DE MAISONS, président à mortier, surintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maisons, qui est un des plus beaux de l'Europe; mais il fut construit un an auparavant. C'est le coup d'essai et le chef-d'œuvre de François Mansard, qui était alors un jeune homme, et simple maçon. Il y a sur cela une singulière anecdote, que plusieurs personnes ont apprise comme moi du petit-fils du surintendant. Son hôtel, démoli aujourd'hui, formait un impasse dans la rue des Prouvaires. Un jour, en faisant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de Charles IX. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut bâti. Mort en 1677.

On voit que les surintendants se succédaient rapidement dans ces troubles.

Abel SERVIEN, après avoir négocié la paix de Westphalie avec le duc de Longueville et le comte d'AVAUX, et en ayant eu le principal honneur, surintendant en 1653, conjointement avec Nicolas Fouquet, administra jusqu'à sa mort, arrivée en 1659. Mais Fouquet eut toujours la principale direction.

Nicolas FOUQUET, marquis DE BELLE-ISLE, surintendant en 1653, quoiqu'il fût procureur général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépensa dix-huit cent mille francs à bâtir son palais de Vaux, aujourd'hui Villars; c'est une erreur de typographie : il y prodigua dix-huit millions de son temps, qui en feraient près de trente-six du nôtre.

Le cardinal Mazarin, depuis son retour en 1653, se faisait donner, par le surintendant, vingt-trois millions par an pour les dépenses secrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, et se faisait payer la somme entière. Ce fut ce qui perdit Fouquet. Jamais dissipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce surintendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis personnels, et jamais homme persécuté ne fut mieux servi dans son malheur. Condamné cependant au bannissement perpétuel, par commissaires, en 1664; mort ignoré en 1680.

Après sa disgrâce, la place de surintendant fut supprimée.

Sous les surintendants il y avait des contrôleurs généraux. Le cardinal Mazarin nomma à cette place un étranger, calviniste d'Augsbourg, nommé Barthélemy Hervart, qui était son banquier. Cet Hervart avait en effet rendu les plus grands services à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc Bernard de Saxe-Weimar, donna son armée à la France, en avançant tout l'argent nécessaire. Ce fut lui qui retint cette même armée et d'autres régiments dans le service du roi, lorsque le vicomte de Turenne voulut la faire révolter en 1648. Il avança deux millions cinq cent mille livres de la monnaie d'alors pour

la retenir dans le devoir; deux importants services qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le surintendant Fouquet, il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, et perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raison plus de confiance en Colbert. Hervart, mort simple conseiller d'État, en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, et porta des biens immenses dans les pays étrangers.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT ET CONTRÔLEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES.

Henri-Auguste DE LOMÉNIE, comte DE BRIENNE, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de Louis XIV. Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée sur des sentiments d'honneur. Nous avons de lui des *Mémoires* instructifs. Mort en 1666.

François SUBLET DES NOYERS, retiré en 1643, mort en 1645.

Léon LE BOUTHILLIER DE CHAVIGNI, fils de Claude Le Bouthillier, eut le département de la guerre : mort en 1652.

Louis PHELYPEAUX, marquis DE LA VRILLIÈRE, eut le département des affaires du royaume : mort en 1681.

Louis PHELYPEAUX, son fils, fut reçu en survivance; mais la charge fut donnée à un autre de ses enfants, Balthasar Phelypeaux, qui eut pour successeur un autre Louis Phelypeaux, son fils. Balthasar Phelypeaux, reçu en survivance en 1669, entre en exercice en 1676 : mort en 1700. Tous trois estimés pour leurs vertus, et aimés pour leur douceur. Cette charge de secrétaire d'État est restée sans interruption dans la famille des Phelypeaux pendant cent soixante-cinq ans, depuis Paul Phelypeaux, fait secrétaire d'État en 1610, jusqu'à Louis Phelypeaux, duc de La Vrillière, retiré en 1775[1].

Henri-Louis DE LOMÉNIE, comte DE BRIENNE, fils de Henri-Auguste, eut la vivacité de son père, mais n'en eut pas les autres qualités. Étant conseiller d'État dès l'âge de seize ans, et destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il alla jusqu'en Finlande, et écrivit ses voyages en latin. Il exerça la charge de secrétaire d'État des affaires étrangères à vingt-trois ans; mais ayant perdu sa femme, Henriette de Chavigni, il en fut si affligé que son esprit s'aliéna; on fut obligé de l'éloigner de la société. Le reste de sa vie fut très-malheureux. On a déchiré sa mémoire dans les derniers Dictionnaires historiques; on devait montrer de la compassion pour son état, et de la considération pour son nom.

HUGUES, marquis DE LYONNE, d'une ancienne maison de Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. On a de lui des *Mémoires*. C'était un homme aussi laborieux qu'aimable : son fils avait obtenu la survivance de sa charge; mais à la mort du père elle fut donnée à M. de Pomponne. Mort en 1671.

1. Mort en 1777, successivement comte de Saint-Florentin, et duc de La Vrillière. (ED.)

Jean-Baptiste COLBERT s'avança uniquement par son mérite. Il parvint à être intendant du cardinal Mazarin. S'étant instruit à fond de toutes les parties du gouvernement et particulièrement des finances, il devint un homme nécessaire dans le délabrement où le cardinal Mazarin, le surintendant Fouquet, et encore plus les malheurs des temps, avaient mis les finances. Louis XIV le fit travailler secrètement avec lui pour s'instruire. Il perdit Fouquet de concert avec Le Tellier, alors secrétaire d'État; mais il se fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances, et par des services dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664, on peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts : il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ses soins ne pouvaient négliger cette partie essentielle. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger restât libre. Mort en 1683.

Jean-Baptiste COLBERT, marquis de SEIGNELAI, fils du précédent, d'un esprit plus vaste encore que son père, beaucoup plus brillant et plus cultivé : secrétaire d'État de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe. Mort en 1690.

Charles COLBERT DE CROISSI, frère du grand Colbert ; secrétaire d'État des affaires étrangères, en 1679, après plusieurs ambassades glorieuses. Il eut la place de secrétaire d'État d'Arnauld de Pomponne, mais on le place ici pour ne pas interrompre la liste des Colbert. Mort en 1696.

Jean-Baptiste COLBERT, marquis de TORCI, fils du précédent, secrétaire d'État des affaires étrangères, à la mort de son père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesses qu'il ne tint, fut aimé et respecté des étrangers. Mort en 1746.

Simon ARNAULD DE POMPONNE, secrétaire d'État des affaires étrangères en 1671, homme savant et de beaucoup d'esprit, ainsi que presque tous les Arnauld, chéri dans la société, et préférant quelquefois les agréments de cette société aux affaires, renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de Croissi. Il ne fut point secrétaire d'État toute sa vie, comme le disent les nouveaux Dictionnaires historiques; mais le roi lui conserva le titre de ministre d'État, avec la permission d'entrer au conseil, permission dont il n'usa pas. Mort en 1699.

Michel LE TELLIER, le chancelier, secrétaire d'État jusqu'en 1666.

François-Michel LE TELLIER, marquis de Louvois, le plus grand ministre de la guerre qu'on eût vu jusqu'alors, secrétaire d'État en 1666. Il fut plus estimé qu'aimé du roi, de la cour et du public; il eut le bonheur, comme Colbert, d'avoir des descendants qui ont fait honneur à sa maison, et même des maréchaux de France; il n'est pas vrai qu'il mourut subitement au sortir du conseil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires. Il prenait les eaux de Balarue, et voulait travailler en les prenant : cette ardeur indiscrète de travail causa sa mort, en 1691.

Louis-François-Marie LE TELLIER, marquis de BARBESIEUX, fils du

marquis de Louvois, secrétaire d'État de la guerre, après la mort de son père, jeune homme qui commença par préférer les plaisirs et le faste au travail. Mort à trente-trois ans, en 1701.

Claude Le Pelletier, président aux enquêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modeste, retiré, travailla au code de droit canon. Cette étude ne paraissait pas le désigner pour successeur du grand Colbert; cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette place parce qu'il n'était pas assez dur : « C'est pour cela que je le choisis, » répondit Louis XIV. Il quitta le ministère et la cour au bout de six ans. Toute sa famille a été renommée, comme lui, pour son intégrité. Mort en 1711.

Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier président du parlement de Bretagne; contrôleur général en 1690, après la retraite du contrôleur général Le Pelletier; secrétaire d'État après la mort du marquis de Seignelai, la même année 1690. C'est lui qui, par l'avis de l'abbé Bignon, soumit toutes les académies aux secrétaires d'État, excepté l'Académie française, qui ne pouvait dépendre que du roi.

Jérôme Phelypeaux, comte de Pontchartrain, fils du précédent, secrétaire d'État du vivant de son père, le chancelier, exclu par le duc d'Orléans, à la mort de Louis XIV.

Michel de Chamillart, conseiller d'État, contrôleur général en 1699, secrétaire d'État de la guerre en 1701, homme modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles, obligé bientôt de les quitter : son fils, qui avait la survivance du ministère de la guerre, se démit en 1709, en même temps que lui. Mort en 1721.

Daniel Voisin, secrétaire d'État de la guerre en 1709, exerça le ministère, quoique chancelier, en 1714, jusqu'à la mort de Louis XIV.

Nicolas Desmarets, contrôleur général en 1708, zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de Louis XIV. En quittant sa place, il donna au régent une apologie de son administration qu'on a imprimée depuis. Il parle avec franchise des opérations injustes en elles-mêmes auxquelles il a été forcé, par le malheur des temps, pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injustices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talents, une grande modestie, et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière simple, noble, respectueuse, et ferme, qui convient à un ministre obligé de rendre compte de son administration. Il fut immolé à la haine publique, et ses successeurs le firent regretter. Mort en 1721.

CATALOGUE

DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS QUI ONT PARU DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XIV,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE CE TEMPS.

ABADIE ou LABADIE[1] (Jean), né en Guyenne, en 1610, jésuite, puis janséniste, puis protestant, voulut faire enfin une secte et s'unir avec Antoinette Bourignon, qui lui répondit que chacun avait son Saint-Esprit, et que le sien était fort supérieur à celui d'Abadie. On a de lui trente et un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples. Mort à Altena, en 1674.

ABBADIE (Jacques), né en Béarn, en 1658, célèbre par son traité *de la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de l'*Ouverture des sept sceaux*. Mort en Irlande[2], en 1727.

ACHERI (Dom Jean-Luc D'), bénédictin, grand et judicieux compilateur. Né en 1608, mort en 1685.

ALEXANDRE (Noël), né à Rouen, en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine, contre les jésuites qui en revenaient. Mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE (Nicolas) né à Orléans, en 1634. Ses traductions avec des notes politiques et ses histoires sont fort recherchées; ses *Mémoires*, par ordre alphabétique, sont très-fautifs. Il est le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au sénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des mystères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de mystères, et que la politique consiste à être riche et à entretenir de bonnes armées. Amelot traduisit et commenta *le Prince de Machiavel*, livre longtemps cher aux petits seigneurs qui se disputaient de petits États mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puissances, toujours armées, étouffent l'ambition des faibles. Amelot se croyait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne sut jamais se tirer de la médiocrité; et il mourut dans la misère : c'est qu'il était politique par son esprit, et non par son caractère. Mort en 1706.

AMELOTTE (Denys), né en Saintonge, en 1606, de l'Oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du *Nouveau Testament*. Mort en 1678.

AMONTONS (Guillaume), né à Paris, en 1663, excellent mécanicien : mort le 11 octobre en 1705.

ANCILLON (David), né à Metz, en 1617, calviniste, et son fils Charles, mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

1. Labadie. (ÉD.) — 2. A Londres. (ÉD.)

ANSÉLME[1], moine augustin, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée et augmentée par Dufourni, auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui constitue les grands officiers. On s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand*, comme *grand écuyer*, *grand échanson;* mais le connétable, les maréchaux, le chancelier, sont grands officiers, et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont devenus réellement de grands officiers, et ne sont pas comptés par le P. Anselme. Rien n'est décidé sur cette matière, et il y a autant de confusion et d'incertitude sur tous les droits et sur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'administration. Mort en 1694.

ARNAULD (Antoine), vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites, docteur en Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition, et ses disputes, qui le rendirent si célèbre et en même temps si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis, et une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le supplément au *Moréri* qu'Arnauld, en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi Guillaume, intitulé : « Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron. » Ce style, qui ressemble à celui du P. Garasse, n'est guère celui d'Arnauld. Il ne songea jamais à flatter la cour. Louis XIV eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé; et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux Arnauld ne savent pas qu'on ne réussit point à la cour par des livres. Mort à Bruxelles, en 1694.

L'auteur du *Dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste*, dit, à l'article *Arnauld*, « qu'aussitôt que son livre sur *la Fréquente communion* parut, l'enfer en frémit, et que le jésuite Nouet fit la première attaque. » Il est difficile de savoir au juste quelle est l'opinion de l'enfer sur un livre nouveau; et, à l'égard des hommes, ils ont entièrement oublié le P. Nouet. Il est très-vrai que la plupart des écrits polémiques d'Arnauld ne sont plus connus aujourd'hui. C'est le sort de presque toutes les disputes. Le *Dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste*, s'emporte un peu contre cette vérité; il a raison : mais l'auteur devrait savoir que les injures prodiguées au sujet des querelles théologiques sont aujourd'hui aussi méprisées que ces querelles mêmes, et c'est beaucoup dire.

ARNAULD-D'ANDILLY (Robert), frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il présenta à Louis XIV, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sa traduction de *Josèphe*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut père de Simon Arnauld, marquis de Pomponne, ministre d'État; et ce ministre ne put empê-

1. Pierre de Guibours, en religion le P. Anselme de Sainte-Marie. (ÉD.)

cher ni les disputes ni les disgrâces de son oncle le docteur de Sorbonne. Mort en 1674.

AUBERI (Antoine), né en 1616. On a de lui les Vies des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire. Mort en 1695. C'est lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du *Testament politique du cardinal de Richelieu*.

AUBIGNAC (François D'), né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de Richelieu, il était l'ennemi de Corneille. Sa *Pratique du théâtre* est peu lue; il prouva par sa tragédie de *Zénobie* que les connaissances ne donnent pas les talents. Mort en 1676.

AULNOI (La comtesse D'). Son *Voyage* et ses *Mémoires d'Espagne*, et des romans écrits avec légèreté, lui firent quelque réputation. Morte en 1705.

AVRIGNY (Hyacinthe Robillard D'), jésuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis* 1601 *jusqu'à* 1715. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe exactement discuté, et en peu de mots; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux su discerner le vrai, le faux, et le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires ecclésiastiques;* mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. Marcel et lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire chronologique de France* du président Hénault, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET (Adrien), né près de Beauvais, en 1649; critique célèbre. Mort en 1706.

BALUZE (Étienne), du Limousin, né en 1630. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Colbert. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit sept volumes d'anciens monuments. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui se croyait indépendant du roi, et qui fondait son droit sur ce qu'il était né d'une maison souveraine, et dans la principauté de Sedan, avant que l'échange de cette souveraineté avec le roi eût été consommé. Mort en 1718.

BALZAC (Jean-Louis Guer DE), né en 1594. Homme éloquent, et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'historiographe de France et de conseiller d'État, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue française lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la prose. Il eut de son vivant tant de réputation, qu'un nommé Goulu, général des feuillants, écrivit contre lui deux volumes d'injures. Mort en 1754.

BARATIER, le plus singulier peut-être de tous les enfants célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne[1]. Son père était un prédicant réfugié. Il sut le grec à six ans, et l'hébreu à neuf. C'est à lui que nous devons la traduction des voyages du Juif

1. Né en 1721, plus de cinq ans après la mort de Louis XIV; il n'est pas de son siècle. (*Note de M. Beuchot.*)

Benjamin de Tudèle, avec des dissertations curieuses. Le jeune Baratier était déjà savant en histoire, en philosophie, en mathématiques. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant sa vie, et en fut regretté à sa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde; il est vrai que son père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

Barbeyrac (Jean), né à Béziers, en 1674; calviniste, professeur en droit et en histoire à Lausanne, traducteur et commentateur de *Puffendorf* et de *Grotius*. Il semble que ces *Traités du droit des gens, de la guerre, et de la paix*, qui n'ont jamais servi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples des maux qu'ont faits la politique et la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits des personnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue : il y prouve que la morale des Pères est fort inférieure à celle des philosophes modernes. Mort en 1729.

Barbier d'Aucour (Jean), connu chez les jésuites sous le nom de l'*Avocat Sacrus*, et dans le monde par sa *Critique des entretiens du P. Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question et mort dans ce supplice; il fut longtemps protégé par Colbert, qui le fit contrôleur des bâtiments du roi; mais ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misère, en 1694.

Barbier (Mlle) a fait quelques tragédies.

Baron (Michel). On ne croit pas que les pièces qu'il donna sous son nom soient de lui [1]. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très-rare, et qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et surtout cet art si rare de se transformer en la personne qu'on représente. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans une loge grillée étudier Baron, et de là ils allaient déclamer contre la comédie. C'est la coutume que les confesseurs exigent des comédiens mourants qu'ils renoncent à leur profession. Baron avait quitté le théâtre en 1691, par dégoût. Il y avait remonté en 1720, à l'âge de soixante-huit ans : et il y fut encore admiré, jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante et dix-huit ans : il se retira encore et mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs de la nation : et que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

Basnage (Jacques), né à Rouen en 1653. Calviniste, pasteur à la Haye, plus propre à être ministre d'État que d'une paroisse. De tous ses livres, son *Histoire des Juifs*, celles *des Provinces-Unies* et *de l'Église*, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du temps

1. On les attribue au jésuite Larue et à D'Alègre. (Éd.)

meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale subsistent. Mort en 1723.

Basnage de Beauval (Henri), de Rouen, frère du précédent, avocat en Hollande, mais encore plus philosophe, qui a écrit *De la tolérance des religions*. Il était laborieux, et nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté. Mort en 1710.

Bassompierre (François, maréchal de). Quoique ses *Mémoires* appartiennent au siècle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

Baudrand (Michel-Antoine), né à Paris en 1633, géographe, moins estimé que Sanson. Mort en 1700.

Bayle (Pierre), né au Carlat dans le comté de Foix, en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste, persécuté pendant sa vie par Jurieu, et après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que Louis Racine appelle un *homme affreux*, donnait aux pauvres son superflu : et quand Jurieu lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait Reiniers Leers, son imprimeur. S'il avait prévu combien son Dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, et en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est surtout recommandable, non par sa manière d'écrire, trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse. Dialecticien admirable, plus que profond philosophe, il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand Newton. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue : ses autres propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles, et des doutes nouveaux : de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique Bayle n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu et il est mort en sage. Des-Maizeaux a écrit sa vie en un gros volume; elle ne devait pas contenir six pages : la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits. Mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique Jurieu suscita dans un pays libre à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, et surtout à l'occasion du fameux article de David. Bayle avait fortement relevé les excès, les trahisons, et les barbaries, que ce prince juif avait commises dans les temps où la grâce de Dieu l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce consistoire d'engager Bayle à célébrer ce prince juif qui fit une si belle pénitence, et qui obtint de Dieu que soixante et dix mille de ses sujets mourussent de la peste, pour expier le crime de leur roi qui avait osé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces pasteurs, dans leur censure, le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais justifier aucun pape, parce que, disent-ils expressément, ils ne sont pas de leur Église. Ce trait est un

de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste, on a voulu continuer son Dictionnaire; mais on n'a pu l'imiter [1]. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de Bayle pour oser travailler dans le même genre.

Beaumont de Péréfixe (Hardouin), précepteur de Louis XIV, archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. On crut que Mézeray y avait eu part; en effet, il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler; mais Mézeray n'avait pas ce style touchant et digne, en plusieurs endroits, du prince dont Péréfixe écrivait la vie, et de celui à qui il l'adressait. Les excellents conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même ne furent insérés que dans la seconde édition, après la mort du cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connaître Henri IV beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de Daniel, écrite un peu sèchement, et où il est trop parlé du P. Coton, et trop peu des grandes qualités de Henri IV, et des particularités de la vie de ce bon roi. Péréfixe émeut tout cœur né sensible, et fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme. Mort en 1670.

Beausobre (Isaac de), né à Niort en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux, et les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de Manès, qui était la suite des dogmes de l'ancien Zoroastre et de l'ancien Hermès: religion qui séduisit longtemps saint Augustin. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines. Mort à Berlin, en 1738.

Benserade (Isaac de), né en Normandie, en 1612. Sa petite maison de Gentilly, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages; c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies. Mort en 1691.

Bergier (Nicolas) a eu le titre d'historiographe de France; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, surpassée aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer sous Louis XIV [2]. Mort en 1623.

Bernard (Mlle), auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre *Bernard* de Fontenelle, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'imagination et du bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de Nîmes, La Parisière, successeur de Fléchier.

Bernard (Jacques), du Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés. Mort en Hollande, en 1718.

1. J. G. de Chauffepié. (Éd.) — 2. Sous Louis XIII, en 1622. (Éd.)

BERNIER (François), surnommé *le Mogol;* né à Angers, vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses Voyages sont curieux. Il voulut, avec Gassendi, renouveler en partie le système des atomes d'Épicure; en quoi cèrtes il avait très-grande raison, les espèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, si les premiers principes ne sont invariables : mais alors les romans de Descartes prévalaient. Mort en vrai philosophe, en 1688.

BIGNON (Jérôme), né en 1589. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat général, chérit avec raison sa mémoire. Mort en 1656.

BILLAUT (Adam), connu sous le nom de *Maître Adam*, menuisier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme singulier qui, sans aucune littérature, devint poëte dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de Benserade :

Pour te guérir de cette sciatique
Qui te retient comme un paralytique
Dedans ton lit sans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de sarment,
Puis lis comment on le met en pratique.

Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
Dessus l'externe où la douleur te pique;
Et tu boiras le reste promptement
Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique;
Car je te fais un serment authentique
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton soulagement,
Fera l'essai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

Il eut des pensions du cardinal de Richelieu, et de Gaston frère de Louis XIII. Mort en 1662.

BOCHART (Samuel), né à Rouen, en 1599, calviniste, un des plus savants hommes de l'Europe dans les langues et dans l'histoire, mais systématique, comme tous les savants. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède instruire et admirer la reine Christine. Mort en 1667.

BOILEAU DESPRÉAUX (Nicolas) de l'Académie, né au village de Crône auprès de Paris, en 1636. Il essaya du barreau, et ensuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne se livra qu'à son talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ses ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici serait superflu.

On fera seulement une remarque qui paraît essentielle; c'est qu'il faut distinguer soigneusement dans ses vers ce qui est devenu proverbe d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes sont nobles,

sages, et utiles. Elles sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire, et l'on sait que le vulgaire est de tous les états.

Pour paraître honnête homme, en un mot, il faut l'être.
On me verra dormir au branle de sa roue[1].
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit, et ses mœurs.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.
Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
Aimez-vous la muscade? on en a mis partout.
La raison dit Virgile, et la rime Quinault;

ce sont là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaisseurs. Mort en 1711.

Boileau (Gilles), né à Paris, en 1631, frère aîné du fameux Boileau. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers. Mort en 1669.

Boileau (Jacques), autre aîné de Despréaux, docteur de Sorbonne : esprit bizarre, qui a fait des livres bizarres, écrits dans un latin extraordinaire, comme l'*Histoire des flagellants*, *les Attouchements impudiques*, *les Habits des prêtres*, etc. On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin : « C'est, dit-il, de peur que les évêques ne me lisent; ils me persécuteraient. » Mort en 1716.

Boindin (Nicolas), trésorier de France et procureur du roi de sa compagnie, de l'Académie des belles-lettres, connu par d'excellentes recherches sur les théâtres anciens, et sur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer*. C'était un critique dur; le *Dictionnaire historique et janséniste*[2] le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit sur la religion. Pourquoi insulter ainsi à la mémoire d'un magistrat que les auteurs de ce Dictionnaire n'ont point connu? Quelle insolence punissable! Comme il était mort sans sacrements, les prêtres de sa paroisse voulaient lui refuser la sépulture, espèce de juridiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer; mais le gouvernement et les magistrats, qui veillent au maintien des lois, de la décence, et des mœurs, répriment avec soin ces actes de superstition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutassent le petit peuple contre le convoi de Boindin, ainsi qu'ils l'avaient ameuté contre celui de Molière; et Boindin fut enterré sans cérémonie. Mort en 1751.

Boisrobert (François Le Metel de), plus célèbre par sa faveur auprès du cardinal de Richelieu, et par sa fortune, que par son mé-

1. La roue de la Fortune.
2. Le Dictionnaire de Barral et Guibaud. (Éd.)

rite. Il composa dix-huit pièces de théâtre qui ne réussirent guère qu'auprès de son patron. Mort en 1662.

Boivin (Jean), né en Normandie, en 1663, frère de Louis Boivin, et utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs. Mort en 1726.

Bossuet (Jacques-Bénigne), de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, et ensuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'Histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié; et Saint-Hyacinthe[1], connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de Mathanasius, a passé pour son fils; mais c'est une fausseté reconnue. La famille des Secousses, considérée dans Paris, et qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet, encore très-jeune, et Mlle Desvieux; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Église; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration; que Bossuet, cessant ainsi d'être son mari, entra dans les ordres; et qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon, à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de Mauléon, et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV : « On sait que je ne suis pas janséniste, » La Chaise répondit : « On sait que vous n'êtes que mauléoniste. » Au reste, on a prétendu que ce grand homme avait des sentiments philosophiques différents de sa théologie, à peu près comme un savant magistrat qui, jugeant selon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie. Mort en 1704.

Boudier (Réné), de La Jousselinière, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant, à quatre-vingt-dix ans, son épitaphe :

J'étais poëte, historien;
Et maintenant je ne suis rien.

Bouhier (Jean), président du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile. Mort en 1746[2].

Bouhours (Dominique), jésuite, né à Paris, en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons

1. Hyacinthe Cordonnier, connu sous le nom de Thémiseuil de Saint-Hyacinthe, né à Orléans le 24 septembre 1684, mort en 1746. (Ed.)
2. Voltaire lui succéda à l'Académie. (Ed.)

ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *Ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de saint *Ignace* de Loyola, qu'il composa, n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savants, ni chez les philosophes. Celle de Xavier a été plus mal reçue. Ses *Remarques sur la langue*, et surtout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché et le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le Tasse et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de *la Manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint une querelle de nation; on sentait que les opinions de Bouhours, appuyées de celles de Boileau, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis Orsi et quelques autres composèrent deux gros volumes pour justifier quelques vers du Tasse.

Remarquons que le P. Bouhours ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare Ignace de Loyola à César, et François Xavier à Alexandre, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes. Mort en 1702.

Bouillaud[1] (Ismaël), de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le voit dans les lettres que lui écrivait Desnoyers, ambassadeur en Pologne, et depuis secrétaire d'État; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissants. *Confugiendum ad astrologiam, astronomiæ altricem*, disait Képler. Mort en 1694.

Boulainvilliers (Henri, comte de), de la maison de Crouï, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain.* Le système féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne; mais en France, il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorants et barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété; et il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre et ennemis du roi, composaient le plus parfait des gouvernements. Malgré ce système, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, et qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds et utiles. On a imprimé, à la fin de ses ouvrages, un gros Mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que tous les autres monarques ensemble.* Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de Boulainvilliers; cependant tous ces petits écrivains politiques, qui gouvernent l'État dans leur grenier, citent cette rapsodie. Mort en 1720[2].

Bourchenu (Jean-Pierre Moret de), marquis de Valbonais, né à

1. Boulliau. (Éd.) — 2. 1722. (Éd.)

Grenoble, en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse, et se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il y fit, et aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le temps qu'il était aveugle, et sur les lectures qu'on lui faisait. Mort en 1730.

Bourdaloue (Louis), né à Bourges, en 1632, jésuite; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe. Mort en 1704.

Boursault (Edme), né en Bourgogne, en 1638. Ses *Lettres à Babet*, estimées de son temps, sont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes provinciaux. On joue encore sa comédie d'*Ésope*[1]. Mort en 1701.

Boursier (Laurent-François), de la société de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de l'*Action de Dieu sur les créatures*, ou de la *prémotion physique*. C'est un ouvrage profond par les raisonnements, fortifié par beaucoup d'érudition, et orné quelquefois d'une grande éloquence; mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de sa solidité et de sa force. L'auteur ressemble à un homme d'État qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il est trop difficile d'allier les systèmes sur la grâce avec le grand système de l'action éternelle et immuable de Dieu sur tout ce qui existe. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philosophiques d'expliquer la machine du monde : ou Dieu a ordonné une fois, et la nature obéit toujours; ou Dieu donne continuellement à tout l'être et toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau *Dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste*, que « Boursier, semblable à l'aigle, s'élève en haut, et trempe sa plume dans le sein de Dieu. » On ne voit pas trop comment Dieu peut servir de cornet à M. Boursier. Voilà la première fois qu'on ait comparé Dieu à la bouteille à l'encre. Mort en 1749.

Bourzeis (Amable de), né en Auvergne, en 1606, auteur de plusieurs ouvrages de politique et de controverse. Silhon[2] et lui sont soupçonnés d'avoir composé le *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu. Mort en 1672.

Brébeuf (Guillaume de), né en Normandie, en 1618. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale;* mais on ignore communément qu'il a fait le *Lucain travesti*[3]. Mort en 1661.

Breteuil (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de), marquise du Châtelet, née en 1706. Elle a éclairci Leibnitz, traduit et commenté Newton, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et de son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France,

1. Deux comédies : *Ésope à la ville*, et *Ésope à la cour*. (Éd.)
2. Jean Silhon, conseiller d'Etat, l'un des premiers membres de l'Académie française, mort en 1667. (Éd.)
3. Il n'en a fait que le premier livre. (Éd.)

c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, et qui a moins affecté le bel esprit. Morte en 1749.

Brienne (Henri-Auguste de Loménie de), secrétaire d'État. Il a laissé des Mémoires. Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais non tels que ceux qui sont rédigés depuis peu[1] sous le nom du duc de Sully. Mort en 1666.

Brueys (l'abbé de), né en Languedoc, en 1639[2]. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de Molière, et celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. Palaprat l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient composés ensemble. Mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-singulier qui se trouve dans un *recueil d'Anecdotes littéraires*[3], 1750, chez Durand, tome II, page 369. Voici les paroles de l'auteur : « Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, Louis XIV voulut faire jouer aussi celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torcy de faire la pièce; mais quoique applaudie, elle ne fut pas jouée. »

Remarquez que ce *recueil d'Anecdotes*, qui est rempli de pareils contes, est imprimé avec approbation et privilége; jamais on ne joua les amours de Louis XIV sur aucun théâtre de Londres, et on sait que le roi Guillaume n'eut jamais de maîtresse. Quand il en aurait eu, Louis XIV était trop attaché aux bienséances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de Guillaume; M. de Torcy n'était pas homme à proposer une chose si impertinente; enfin l'abbé Brueys ne songea jamais à composer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces *ana*, de ces mémoires secrets, dont le public est inondé, ne sont que des compilations faites au hasard par des écrivains mercenaires.

Brumoy (Pierre), jésuite, né à Rouen, en 1688. Son *Théâtre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ses fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ses poésies qu'il est bien plus aisé de traduire et de louer les anciens, que d'égaler par ses propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre français sur le grec, et la prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misanthrope* et les *Grenouilles*. Mort en 1742.

Buffier (Claude), jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présents à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poésie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événements dont on voulait garder le souvenir. Il y a dans ses traités de métaphysique des morceaux que Locke n'aurait pas désavoués, et c'est le seul jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages. Mort en 1737.

1. Publiés en 1745. (Éd.) — 2. 1640. (Éd. — 3. Par l'abbé Raynal. (Éd.)

BUSSY-RABUTIN (Roger de Rabutin, comte DE), né dans le Nivernais, en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ses malheurs et ses ouvrages. Ses *Amours des Gaules* passent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita Pétrone que de fort loin. La manie des Français a été longtemps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtisans ont écrit l'histoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtresses. Mort à Autun, en 1693.

CAILLI (le chevalier DE), qui n'est connu que sous le nom d'*Aceilli*, était attaché au ministre Colbert. On ignore le temps de sa naissance et de sa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, et quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

CALMET (Augustin), bénédictin, né en 1672. Rien n'est plus utile que la compilation de ses recherches sur la Bible. Les faits y sont exacts, les citations fidèles. Il ne pense point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penser. Mort en 1757.

CALPRENÈDE (Gautier-Coste de LA), né à Cahors[1] vers l'an 1612, gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art et qui n'étaient pas impossibles, quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le Boiardo, l'Arioste, le Tasse, au contraire, avaient chargé leurs romans poétiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature : mais les charmes de leur poésie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, surtout celles de l'Arioste, tout cela rend ces poëmes immortels, et les ouvrages de La Calprenède, ainsi que les autres grands romans, sont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies et dans les opéras beaucoup plus de sentiments qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces sentiments y sont bien mieux exprimés, et la connaissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi Racine et Quinault, qui ont un peu imité le style de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre, et plus harmonieux. Mort en 1663.

CAMPISTRON (Jean-Galbert DE), né à Toulouse en 1656, élève et imitateur de Racine. Le duc de Vendôme, dont il fut secrétaire, fit sa fortune, et le comédien Baron une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pièces; elles sont faiblement écrites, mais au moins le langage est assez pur : après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre, qu'on a fini par écrire d'un style entièrement barbare. C'est ce que Boileau déplorait en mourant. Mort en 1723.

CASSANDRE (François), a rendu, aussi bien que Dacier, plus de services à la réputation d'Aristote que tous les prétendus philosophes en-

1. C'est-à-dire dans le diocèse de Cahors. (*Note de M. Beuchot.*)

semble. Il traduisit la *Rhétorique*, comme Dacier a traduit la *Poétique* de ce fameux Grec. On ne peut s'empêcher d'admirer Aristote et le siècle d'Alexandre, quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la physique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poésie. Où est le physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours et une tragédie ? Cassandre vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talents, mais de son caractère intraitable, farouche, et solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes. Mort en 1695.

Cassini (Jean-Dominique), né dans le comté de Nice en 1625, appelé par Colbert en 1666. Il a été le premier des astronomes de son temps, du moins suivant les Italiens et les Français; mais il commença comme les autres par l'astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfants, et qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de Saint-Pétrone* à Bologne; elle servit à faire voir les variations de la vitesse du mouvement de la terre autour du soleil. On lui doit les premières tables des satellites de Jupiter, la connaissance de la rotation de Jupiter et de Mars, ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des satellites de Saturne. Huyghens n'en avait aperçu qu'un; et cette découverte de Cassini fut célébrée par une médaille dans l'histoire métallique de Louis XIV. Il a le premier observé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un astre par des observations faites dans un même lieu, et s'en servir pour déterminer la distance des astres à la terre, avec plus de précision qu'on ne l'avait encore fait; mais la première idée de cette méthode est due à Morin.

Le fils, le petit-fils de Cassini, ont été de l'Académie des sciences, et son arrière-petit-fils y est entré en 1772 : cette espèce d'illustration est plus réelle et sera plus durable que celle dont la famille de Cassini avait joui en Italie, quelques siècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre. Mort en 1712.

Catrou (François), né en 1659, jésuite. Il a fait avec le P. Rouillé vingt tomes de l'*Histoire romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la précision. Mort en 1737.

Cerisi (Germain Habert de) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établissement de l'Académie française. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en astres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, et a cessé de le paraître dès que les bons auteurs sont venus. Mort en 1655.

Chantereau Le Fèvre (Louis), né en 1588. Très-savant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'histoire de France; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues Capet. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912, cela suffirait pour détruire l'opinion de Chantereau, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain que Charlemagne institua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gou-

vernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie. Mort en 1658.

CHAPELAIN (Jean), né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que *l'Iliade* à Homère. Chapelain fut pourtant utile par sa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de Racine. Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre. Mort en 1674.

CHAPELLE (Jean de LA). Voy. LA CHAPELLE.

CHAPELLE[1] (Claude-Emmanuel Luillier), fils naturel de François Luillier, maître des comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées; Dassouci[2] s'en servait avant lui, et même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au teint de rose,
Quand la charité vous impose
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr sans cause,
Moi qui ne vous fis jamais rien?
Ah! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chose, etc.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans Voiture. Chapelle réussit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie et de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée et au tour. Sa vie voluptueuse et son peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de ces petits ouvrages. On sait qu'il y a dans son *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de Bachaumont[3], fils du président Le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de son temps. Chapelle était d'ailleurs un des meilleurs élèves de Gassendi. Au reste, il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à Chapelle et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dus aux grands maîtres. Le caractère de Chapelle, de Bachaumont, de Broussin, et de toute cette société du Marais, était la facilité, la gaieté, la liberté. On peut juger de Chapelle par cet impromptu, que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que Boileau eut récité une épigramme.

Qu'avec plaisir de ton haut style
Je te vois descendre au quatrain;
Et que je t'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main!

Mort en 1686.

CHARAS (Moyse), de l'Académie des sciences, le premier qui ait bien

1. Né en 1626. (ÉD.) — 2. Né en 1604. (ÉD.)
Né en 1624, mort en 1702. (ÉD.)

écrit sur la pharmacie; tant il est vrai que sous Louis XIV tous les arts élargirent leur sphère. Ce pharmacien, voyageant à Madrid, fut mis dans les cachots de l'inquisition, parce qu'il était calviniste. Une prompte abjuration et les sollicitations de l'ambassadeur de France lui sauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa longtemps d'expériences sur les vipères, et des moyens d'empêcher les effets souvent mortels de leur morsure : mais il se trompa en soutenant contre Redi que le venin des vipères n'était pas contenu dans le suc jaune qui sort de deux vésicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ses expériences, il fut mordu plusieurs fois, sans qu'il en résultât d'accidents très-graves. Mort en 1698.

CHARDIN (Jean), né à Paris en 1643. Nul voyageur n'a laissé des Mémoires plus curieux. Mort à Londres en 1713.

CHARLEVAL (Charles Faucon de Ris), l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye* imprimée dans les *OEuvres de Saint-Évremond*, est de Charleval, jusqu'à la petite Dissertation sur le jansénisme et sur le molinisme que Saint-Évremond y a ajoutée. Le style de cette fin est très-différent de celui du commencement. Feu M. de Caumartin[1], le conseiller d'État, avait l'écrit de Charleval, de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri* que le président de Ris, neveu de Charleval, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille.* Il faut être d'un état et d'un esprit bien abject pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes; et c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude. Mort en 1693.

CHARPENTIER (François), né à Paris en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de la *Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monuments publics de France doivent être en français. En effet, c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait, et les noms de Rocroy et de Fontenoy font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* et *Fonteniacum*. Mort en 1702.

CHASTRE (Edme de La Chastre-Nançay, comte de LA), a laissé des Mémoires. Mort en 1645.

CHAULIEU (Guillaume Anfrayde), né en Normandie en 1639, connu par ses poésies négligées, et par les beautés hardies et voluptueuses qui s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir, et une philosophie au-dessus des préjugés; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité en 1720.

1. Il s'agit d'Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin, né en 1696, mort en 1748. (ED.)

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi :

Le destructeur impitoyable
Et des marbres et de l'airain;

mais surtout l'Épître sur la Mort, au marquis de La Fare :

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute;
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus le doute;
Je ne suis libertin, ni dévot à demi.
Exempt des préjugés, j'affronte l'imposture
Des vaines superstitions,
Et me ris des préventions
De ces faibles esprits dont la triste censure
Fait un crime à la créature
De l'usage des biens que lui fit son auteur.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit; elle commence ainsi :

J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Euménides;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides
Les affreux cris du chien de l'empire des morts;
Et les noires vapeurs, et les brûlants transports
Allaient de ma raison offusquer la lumière !
C'est lors que j'ai senti mon âme tout entière,
Se ramenant en soi, faire un dernier effort
Pour braver les erreurs que l'on joint à la mort.
Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être;
Que ces fantômes vains sont enfants de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorsque de loups-garoux, qu'elle-même elle pense,
De démons et d'enfers elle endort notre enfance.

Ces pièces ne sont pas châtiées; ce sont des statues de Michel-Ange ébauchées. Le stoïcisme de ces sentiments ne lui attira point de persécution; car, quoique abbé, il était ignoré des théologiens, et ne vivait qu'avec ses amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ses ouvrages, mais il ne savait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de société; c'est le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en est cause. Les préfaces qui sont à la tête du recueil sont de ces gens obscurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaises d'un homme de bonne compagnie.

Cheminais, jésuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs, et Bourdaloue le *Corneille*. Mort en 1689.

Cheron (Élisabeth-Sophie), née à Paris en 1648, célèbre par la musique, la peinture, et les vers, et plus connue sous son nom que sous celui de son mari, le sieur Le Hay. Morte en 1711.

CHEVREAU (Urbain), né à Loudun en 1613, savant et bel esprit qui eut beaucoup de réputation. Mort en 1701.

CHIFFLET (Jean-Jacques), né à Besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherches. Mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

CHOISY (François-Timoléon DE), de l'Académie, né à Paris en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ; mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, dédiée à Mme de Maintenon, avec cette épigraphe, *Concupiscet rex decorem tuum*[1]; et des *Mémoires de la comtesse des Barres*. Cette comtesse des Barres, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta, sous le nom de la comtesse des Barres, une terre auprès de Tours. Ces Mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'histoire de l'Église. Dans ses Mémoires sur la cour on trouve des choses vraies, quelques-unes fausses, et beaucoup de hasardées; ils sont écrits dans un style trop familier. Mort en 1724.

CLAUDE (Jean), né en Agénois en 1619, ministre de Charenton, et l'oracle de son parti, émule digne des Bossuet, des Arnauld, et des Nicole. Il a composé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps. Les fables de La Fontaine, l'Arioste, passeront à la dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés. Mort à la Haye en 1687.

COLBERT (Jean-Baptiste), marquis de Torcy, neveu du grand Colbert, ministre d'État sous Louis XIV, a laissé des Mémoires depuis la paix de Risvick jusqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet *Essai sur le siècle de Louis XIV*. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces Mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les Mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la cour de Louis XIV. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même, qui ont conduit sa plume. Mort en 1746.

COLLET (Philibert), né à Châtillon-les-Dombes, en 1643, jurisconsulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication, il combattit la clôture des religieuses; et, dans son *Traité de l'usure*, il soutint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, et reçu dans l'autre par tous les négociants, malgré les lois qu'on élude. Il assura aussi que les dîmes qu'on paye aux ecclésiastiques ne sont pas de droit divin. Mort en 1718.

1. Cette anecdote est inexacte. La traduction de l'*Imitation* était dédiée à Louis XIV. (ED.)

Colomiez (Paul). Le temps de sa naissance est inconnu[1] : la plupart de ses ouvrages commencent à l'être; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires. Mort à Londres, en 1692.

Commire (Jean), jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'Auguste dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer. Mort en 1702.

In silvam non ligna feras.
Hor., *Sat.* x, lib. I.

Conti (Armand de Bourbon, prince de), frère du grand Condé, destiné d'abord pour l'état ecclésiastique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal supérieure à celle d'un prince du sang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généralissime de la Fronde contre la cour, et même contre son frère. Il fut depuis dévot et janséniste. Nous avons de lui *le Devoir des grands*. Il écrivit sur la grâce contre le jésuite de Champs, son ancien préfet. Il écrivit aussi contre la comédie; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* et *Polyeucte* étaient aussi utiles et aussi respectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambre était injuste et ridicule.

Cordemoy (Géraud de), né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France; on doit cette utile entreprise au duc de Montausier, qui chargea Cordemoy de faire l'histoire de Charlemagne, pour l'éducation de Monseigneur. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des absurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races. Mort en 1684.

Corneille (Pierre), né à Rouen, en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept pièces de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le père du théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ses pièces qui sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le style, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et insipides, et par un entassement de raisonnements alambiqués qui sont l'opposé du tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvre, et non par ses fautes. On dit que sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* a été imprimée trente-deux fois : il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa dernière maladie. Mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle, qu'on se levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les comédiens du roi refusèrent de jouer ses dernières pièces, et qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

1. Il est né à la Rochelle en 1638. (*Note de M. Beuchot.*)

CORNEILLE (Thomas), né à Rouen, en 1625, homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre. Mort pauvre, en 1709.

COURTILZ DE SANDRAS (Gratien DE), né à Paris, en 1644. On ne place ici son nom que pour avertir les Français, et surtout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux Mémoires imprimés en Hollande. Courtilz fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui et ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé la *Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, et la *Réponse* au même livre; l'*État de la France sous Louis XIII et sous Louis XIV*; la *Conduite de Mars dans les guerres de Hollande*; les *Conquêtes amoureuses du grand Alcandre*; les *Intrigues amoureuses de la France*; la *Vie de Turenne*; celle *de l'amiral Coligny*; les *Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Montbrun, de Vordac, de la marquise de Fresne*; le *Testament politique de Colbert*, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé et trompé les ignorants. Il a été imité par les auteurs de ces misérables brochures contre la France, *le Glaneur*, *l'Épilogueur*, et tant d'autres bêtises périodiques que la faim a inspirées, que la sottise et le mensonge ont dictées, à peine lues de la canaille. Mort à Paris, en 1712.

COUSIN (Louis), né à Paris, en 1627, président de la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection byzantine et d'Eusèbe de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs, que lui seul a fait connaître. Mort en 1707.

CRÉBILLON (Prosper Jolyot DE), né à Dijon, en 1674. Nous ignorons si un procureur, nommé Prieur, le fit poète, comme il est dit dans le *Dictionnaire historique portatif*, en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre son fils soit vraie. On ne peut trop se défier de tous ces petits contes. Il faut ranger Crébillon parmi les génies qui illustrèrent le siècle de Louis XIV, puisque sa tragédie de *Rhadamiste*, la meilleure de ses pièces, fut jouée en 1710[1]. Si Despréaux, qui se mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaise que celle de Pradon, c'est qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'est sensible qu'aux défauts, et insensible aux beautés. Mort à quatre-vingt-huit ans, en 1762.

DACIER (André), né à Castres, en 1651, calviniste comme sa femme, et devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne subsiste plus. Homme plus savant qu'écrivain

1. En janvier 1711. (ÉD.)

élégant, mais à jamais utile par ses traductions et par quelques-unes de ses notes. Mort au Louvre, en 1722. Nous devons à Mme Dacier la traduction d'Homère la plus fidèle par le style, quoiqu'elle manque de force, et la plus instructive par les notes, quoiqu'on y désire la finesse du goût. On remarque surtout qu'elle n'a jamais senti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps grossiers, et ce qu'on respectait déjà comme ancien dans des temps postérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de Platon et de Démosthène; mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de services aux lettres. Mme Dacier est un des prodiges du siècle de Louis XIV.

Dacier (Anne Lefèvre, Mme), née calviniste à Saumur, en 1651, illustre par sa science. Le duc de Montausier la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. Le *Florus* avec des notes latines est d'elle. Ses traductions de *Térence* et d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. La Motte ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition. Morte en 1720, au Louvre.

D'Aguesseau (Henri-François), chancelier, le plus savant magistrat que jamais la France ait eu, possédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec, et un peu d'hébreu; très-instruit dans l'histoire, profond dans la jurisprudence, et, ce qui est plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui on faisait des phrases. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un seul homme ne peut suffire à ce travail immense que Louis XIV avait entrepris avec le secours d'un grand nombre de magistrats. Mort en 1750.

Danchet (Antoine), né à Riom, en 1671, a réussi à l'aide du musicien dans quelques opéras, qui sont moins mauvais que ses tragédies. Son prologue des jeux séculaires au devant d'*Hésione* passe même pour un très-bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'*Amadis*. On a retenu ces beaux vers imités d'Horace :

Père des saisons et des jours,
Fais naître en ces climats un siècle mémorable.
Puisse à ses ennemis ce peuple redoutable
Être à jamais heureux et triompher toujours!
Nous avons à nos lois asservi la victoire;
Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire.
Fais dans tout l'univers craindre notre pouvoir.
Toi, qui vois tout ce qui respire,
Soleil, puisses-tu ne rien voir
De si puissant que cet empire!

TAYLOR INST. OXFORD

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui servirent depuis de canevas au poëte Rousseau pour composer les couplets effrénés qui causèrent sa disgrâce. Les couplets originaux de Danchet valent peut-

être mieux que les parodies de Rousseau. Voici surtout celui de Danchet qu'on a le plus retenu :

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidèle!
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle!
Que les soupirs et les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère!
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les goûter et les taire!

Mort en 1748.

Dancourt (Florent Carton), avocat, né à Fontainebleau, en 1661, aima mieux se livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que Regnard était à l'égard de Molière dans la haute comédie, le comédien Dancourt l'était dans la farce. Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours; elles sont gaies; le dialogue en est naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile est immense; elles sont plus du goût du peuple que des esprits délicats; mais l'amusement est un des besoins de l'homme, et cette espèce de comédie, aisée à représenter, plaît, dans Paris et dans les provinces, au grand nombre, qui n'est pas susceptible de plaisirs plus relevés. Mort en 1726.

Danet (Pierre), l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses Dictionnaires de la langue latine et des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin, Monseigneur, et qui, s'ils ne firent pas de ce prince un savant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France. Mort en 1709.

Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de), né en 1643, excellent académicien[1]. Mort en 1723.

Daniel (Gabriel), jésuite, historiographe de France, né à Rouen, en 1649, a rectifié les fautes de Mézerai sur la première et seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours pure, que son style est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les lois; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours. Mort en 1728.

Le comte de Boulainvilliers dit, dans ses Mémoires sur le gouvernement de France, qu'on peut reprocher à Daniel dix mille erreurs : c'est beaucoup; mais heureusement la plupart de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place; car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéry? Qu'importe par quel endroit Louis le Gros entra dans les masures du Puiset[2]? Un citoyen veut savoir par quels degrés le

1. Frère du marquis. (Éd.)
2. Le Puiset est un bourg entre Orléans et Chartres. (Éd.)

gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les usurpations des différents corps, ce qu'ont fait les états généraux, quel a été l'esprit de la nation. Le grand défaut de Daniel est de n'avoir pas été instruit des droits de la nation, ou de les avoir dissimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et surtout du grand et bon roi Henri IV, qu'en jésuite; nulle connaissance des finances, nulle de l'intérieur du royaume ni des mœurs.

Il prétend dans sa préface, et le président Hénault a dit après lui, que les premiers temps de l'histoire de France sont plus intéressants que ceux de Rome, parce que Clovis et Dagobert avaient plus de terrain que Romulus et Tarquin. Il ne s'est pas aperçu que les faibles commencements de tout ce qui est grand intéressent toujours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'était qu'une province, et qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger. Il faut avouer que notre histoire et celle des autres peuples, depuis le ve siècle de l'ère vulgaire jusqu'au xve, n'est qu'un chaos d'aventures barbares, sous des noms barbares.

D'Argonne (Noël), né à Paris, en 1634, chartreux à Gaillon. C'est le seul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de *Vigneul de Marville*, sont remplis d'anecdotes curieuses et hasardées. Mort en 1704.

Delisle (Guillaume), né à Paris, en 1675, a réformé la géographie, qui aura longtemps besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à Louis XV la géographie, et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un *Traité du cours de tous les fleuves*. Guillaume Delisle est le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi. Mort en 1726.

Descartes (René), né en Touraine, en 1596, fils d'un conseiller au parlement de Bretagne, le plus grand mathématicien de son temps, mais le philosophe qui connut moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France, pour philosopher en liberté, à l'exemple de Saumaise qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné, conseiller au parlement de Bretagne, qui le méprisait beaucoup, et qui disait qu'il était indigne du frère d'un conseiller de s'abaisser à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des solitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé Voët, et un nommé Shockius, deux professeurs du galimatias scolastique qu'on enseignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. En vain Descartes avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles; ses infâmes ennemis le comparèrent à Vanini dans un écrit public : ce n'est pas que Vanini eût été athée, le contraire est démontré; mais il avait été brûlé comme tel, et on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. Descartes eut beaucoup de peine à obtenir une très-légère satisfaction par sentence de l'Académie de Groningue. Ses *Méditations*, son *Discours sur la méthode*, sont encore estimés;

toute sa physique est tombée, parce qu'elle n'est fondée ni sur la géométrie, ni sur l'expérience. Ses *Recherches sur la dioptrique*, où l'on trouve la loi fondamentale de cette science soupçonnée par Snellius, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très-grand géomètre; ses travaux sur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, seront toujours, malgré les erreurs qui lui sont échappées, des monuments d'un génie extraordinaire; et le petit livre connu sous le nom de *Géométrie* de Descartes, lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. Il a eu longtemps une si prodigieuse réputation, que La Fontaine, ignorant à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les siècles passés, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

L'abbé Genest, dans le siècle présent, s'est donné la malheureuse peine de mettre en vers français la physique de Descartes.

Ce n'est guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette philosophie chimérique, quand la géométrie et la physique expérimentale ont été plus cultivées. Le sort de Descartes en physique a été celui de Ronsard en poésie. Mort à Stockholm, en 1650.

Des Barreaux (Jacques de La Vallée, seigneur) est connu des gens de lettres et de goût par plusieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de Sarasin et de Chapelle. Il était conseiller au parlement. On sait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu, et se démit de sa charge. Ses petites pièces de poésie sont encore entre les mains des curieux; elles sont toutes assez hardies. La voix publique lui attribua un sonnet aussi médiocre que fameux, qui finit par ces vers :

Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre;
J'adore en périssant la raison qui t'aigrit;
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Il est très-faux que ce sonnet soit de Des Barreaux, il était très-fâché qu'on le lui imputât. Il est de l'abbé de Lavau, qui était alors jeune et inconsidéré; j'en ai vu la preuve dans une lettre de Lavau à l'abbé Servien. Des Barreaux est mort en 1673.

Des Coutures (le baron) traduisit en prose et commenta Lucrèce, vers le milieu du règne du Louis XIV. Il pensait comme ce philosophe sur la plupart des premiers principes des choses[1]; il croyait la matière

1. L'article Des Coutures fut ajouté dans l'édition de 1752, et tel qu'il est ici. Au lieu de ce qui le termine, on lit ces mots dans un manuscrit que je possède de la main de Voltaire : « Le nombre de ceux qui, à l'exemple des

éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a seule combattu cette opinion.

DESHOULIÈRES (Antoinette du Ligier de La Garde). De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. C'est dommage qu'elle soit l'auteur du mauvais sonnet contre l'admirable *Phèdre* de Racine. Ce sonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était satirique. N'est-ce pas assez que les femmes soient jalouses en amour? faut-il encore qu'elles le soient en belles-lettres? Une femme satirique ressemble à Méduse et à Scylla, deux beautés changées en monstres. Morte en 1694.

DESLYONS (Jean), né à Pontoise, en 1616, docteur de Sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouissances à la fête des rois sont des profanations, et que le monde allait bientôt finir. Mort en 1700.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (Jean), né à Paris, en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de Richelieu. Sa comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-d'œuvre, mais c'est que Molière n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de sa vie, il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages. Mort en 1676.

DESTOUCHES (Philippe Néricault), né à Tours, en 1680, avait été comédien dans sa jeunesse. Après avoir fait plusieurs comédies, il fut chargé longtemps des affaires de France en Angleterre; et ayant rempli ce ministère avec succès, il se remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ses pièces la force et la gaieté de Regnard, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaisanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable Molière; mais il n'a pas laissé de se faire de la réputaion après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du succès, quoique le comique en soit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'est que langoureuse, de cette espèce de tragédie bourgeoise, qui n'est ni tragique, ni comique, monstre né de l'impuissance des auteurs et de la satiété du public après les beaux jours du siècle de Louis XIV. Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, et probablement restera au théâtre, quoique le personnage du *Glorieux* soit, dit-on, manqué; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement. Mort en 1754.

D'HOSIER (Pierre), né à Marseille, en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies et en fit une science. Louis XIII le fit gentilhomme servant, maître d'hôtel, et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Louis XIV lui donna un brevet de conseiller d'État. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés; leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine. Mort en 1660.

anciens, ont cru la matière éternelle, est étonnant. » Jacques Parrain, baron Des Coutures, né à Avranches, est mort en 1702. Sa traduction de Lucrèce, qui avait paru en 1685, deux volumes in-12, a été effacée par celle de Lagrange. (*Note de M. Beuchot.*)

D'Olivet (Joseph Thoulier), abbé, conseiller d'honneur de la chambre des comptes de Dôle, de l'Académie française, né à Salins, en 1682; célèbre dans la littérature par son *Histoire de l'Académie*, lorsqu'on désespérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de Pellisson. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidèles des ouvrages philosophiques de Cicéron, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de Cicéron imprimées par ses soins et ornées de ses remarques, sont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'est point abandonnée dans ce siècle. Il a parlé sa langue avec la même pureté que Cicéron parlait la sienne, et il a rendu service à la grammaire française par les observations les plus fines et les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre de *la Faiblesse de l'Esprit humain*, composé par l'évêque d'Avranches, Huet, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des siècles barbares. Les jésuites auteurs du *Journal de Trévoux* se déchaînèrent contre l'abbé d'Olivet, et soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque Huet, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la scolastique est ridicule et que les légendes ressemblent aux quatre fils Aimon, comme s'il était nécessaire pour l'édification publique qu'un évêque normand fût imbécile. C'est ainsi à peu près qu'ils avaient soutenu que les Mémoires du cardinal de Retz n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'Olivet leur répondit, et sa meilleure réponse fut de montrer à l'Académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches, écrit de la main de l'auteur. Son âge et son mérite sont notre excuse de l'avoir placé, ainsi que le président Hénault, dans une liste où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts[1].

Domat (Jean), célèbre jurisconsulte. Son livre des *Lois civiles* a eu beaucoup d'approbation. Mort en 1696.

Dorléans (Pierre-Joseph), jésuite, le premier qui ait choisi dans l'histoire les révolutions pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit sont d'un style éloquent; mais depuis le règne de Henri VIII il est plus disert que fidèle. Mort en 1698.

Doujat (Jean), né à Toulouse, en 1609, jurisconsulte et homme de lettres. Il faisait tous les ans un enfant à sa femme, et un livre. On en dit autant de Tiraqueau. Le *Journal des Savants* l'appelle *grand homme;* il ne faut pas prodiguer ce titre. Mort en 1688, à soixante-dix-neuf ans.

Dubois (Gérard), né à Orléans, en 1629, de l'Oratoire. Il a fait l'*Histoire de l'Église de Paris*. Mort en 1696.

Dubos (L'abbé). Son *Histoire de la ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante; elle fait connaître les usages et les mœurs du temps, et est un modèle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *Réflexions sur la poésie, la peinture et la musique*. C'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y

1. Il mourut le 8 octobre 1768. (Éd.)

a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique; mais l'auteur pense, et fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau; mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. Il publia, pendant la guerre de la succession, un ouvrage intitulé *les Intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. Il y prédit la séparation des colonies anglaises, comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, du besoin qu'aurait l'Angleterre d'imposer des taxes sur ses colonies, et du refus qu'elles feraient de se soumettre à ces taxes. Mort en 1712.

Ducange (Charles Dufresne), né à Amiens, en 1610. On sait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les usages du Bas-Empire et des siècles suivants. On est effrayé de l'immensité de ses connaissances et de ses travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaissance, après ceux qui ont fait servir leur génie à nos plaisirs. Il fut un de ceux que Louis XIV récompensa. Mort en 1688.

Ducerceau (Jean-Antoine), né en 1670, jésuite. On trouve dans ses poésies françaises, qui sont du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siècle le langage marotique, qui énerve la poésie par sa malheureuse facilité, et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours surannés. Mort en 1730.

Du Chatelet (madame). Voyez Breteuil.

Duché de Vancy (Joseph-François), valet de chambre de Louis XIV, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'*Écriture*, à l'exemple de Racine, non avec le même succès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* est son meilleur ouvrage. Il est dans le grand goût; et, quoique ce ne soit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté longtemps; même bientôt après on s'est réduit aux simples ballets, composés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danses; ainsi l'opéra même a dégénéré dans le temps que presque tout le reste tombait dans la décadence.

Mme de Maintenon fit la fortune de cet auteur : elle le recommanda si fortement à M. de Pontchartrain, secrétaire d'État, que ce ministre, prenant Duché pour un homme considérable, alla lui rendre visite. Duché, homme alors très-obscur, voyant entrer chez lui un secrétaire d'État, crut qu'on allait le conduire à la Bastille. Mort en 1704.

Duchesne (André), né en Touraine, en 1584; historiographe du roi, auteur de beaucoup d'histoires et de recherches généalogiques. On l'appelait *le Père de l'Histoire de France*. Mort en 1640.

Dufresnoy (Charles-Alfonse), né à Paris en 1611, peintre et poëte. Son poëme *de la Peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du siècle d'Auguste. Mort en 1665.

Dufresny (Charles Rivière), né à Paris en 1648. Il passait pour petit-fils de Henri IV, et lui ressemblait. Son père avait été valet de

garde-robe de Louis XIII, et le fils l'était de Louis XIV, qui lui fit toujours du bien, malgré son dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des scènes jolies et singulières. Mort en 1724.

Duguay-Trouin (René), né à Saint-Malo en 1673, d'armateur devenu lieutenant général des armées navales, l'un des plus grands hommes en son genre, a donné des Mémoires écrits du style d'un soldat, et propres à exciter l'émulation chez ses compatriotes. Mort en 1736.

Duguet (Jacques-Joseph), né en Forez en 1649; l'une des meilleures plumes du parti janséniste. Son livre de l'*Éducation d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le style de Duguet est formé sur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands services aux lettres; trois volumes sur vingt-cinq chapitres d'*Isaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de son temps ni de sa plume. Mort en 1733.

Duhalde (Jean-Baptiste), jésuite, quoiqu'il ne soit point sorti de Paris, et qu'il n'ait point su le chinois, a donné sur les Mémoires de ses confrères la plus ample et la meilleure description de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde. Mort en 1743.

L'insatiable curiosité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'est point encore satisfaite : un bourgmestre de Middelbourg, nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette seule curiosité, alla à la Chine vers l'an 1700. Il employa une grande partie de son bien à s'instruire de tout. Il apprit si parfaitement la langue, qu'on le prenait pour un Chinois. Heureusement pour lui la forme de son visage ne le trahissait pas. Enfin il sut parvenir au grade de mandarin; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint ensuite en Europe avec un recueil de trente années d'observations; elles ont été perdues dans un naufrage : c'est peut-être la plus grande perte qu'ait faite la république des lettres.

Duhamel (Jean-Baptiste), de Normandie, né en 1624, secrétaire de l'Académie des sciences. Quoique philosophe, il était théologien. La philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages, mais son nom a subsisté. Mort en 1706.

Dumarsais (César Chesneau), né à Marseille en 1676. Personne n'a connu mieux que lui la métaphysique de la grammaire; personne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* est devenu insensiblement nécessaire, et tout ce qu'il a écrit sur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* beaucoup d'articles de lui, qui sont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. La

foule de ces hommes sages est une suite de l'esprit du siècle. Mort en 1756.

Dupin (Louis Ellies), né en 1657, docteur de Sorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis. Mort en 1719.

Dupleix (Scipion), de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le siècle de Louis XIV, ayant encore vécu sous son règne. Il est le premier historien qui ait cité en marge ses autorités, précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus son *Histoire de France*, parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit. Mort en 1661.

Dupuy (Pierre), fils de Claude Dupuy, conseiller au parlement, très-savant homme, naquit en 1583. La science de Pierre Dupuy fut utile à l'État. Il travailla plus que personne à l'inventaire des chartes, et aux recherches des droits du roi sur plusieurs États. Il débrouilla, autant qu'on le peut, la *loi Salique*, et défendit les libertés de l'Église gallicane, en prouvant qu'elles ne sont qu'une partie des anciens droits des anciennes Églises. Il résulte de son *Histoire des Templiers* qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier et le supplice de tant de chevaliers furent une des plus horribles injustices qu'on ait jamais commises. Mort en 1651.

Duryer (André), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, longtemps employé à Constantinople et en Égypte. Nous avons de lui la traduction de *l'Alcoran* et de *l'Histoire de Perse*[1].

Duryer (Pierre), né à Paris en 1605, secrétaire du roi, historiographe de France, pauvre malgré ses charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre, et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de son temps. Mort en 1658.

Esprit (Jacques), né à Béziers en 1611, auteur du livre *de la Fausseté des vertus humaines*, qui n'est qu'un commentaire du duc de La Rochefoucauld. Le chancelier Séguier, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brevet de conseiller d'État. Mort en 1678.

Estrades (Godefroi, maréchal d'). Ses *Lettres* sont aussi estimées que celles du cardinal d'Ossat; et c'est une chose particulière aux Français, que de simples dépêches aient été souvent d'excellents ouvrages. Mort en 1686.

Félibien (André), né à Chartres en 1619. Il est le premier qui, dans les inscriptions de l'hôtel de ville, ait donné à Louis XIV le nom de *Grand*. Ses *Entretiens sur la vie des peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il est élégant, profond, et il respire le goût : mais il dit trop peu de choses en trop de paroles, et est absolument sans méthode. Mort en 1695.

Fénelon (François de Salignac de La Mothe), archevêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages

1. La traduction donnée par Duryer est celle de *Gulistan, ou l'Empire des roses, composé par Saadi, prince des poëtes turcs et persans*, 1634, in-8°. (Éd.)

différents. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement blâmé par Gueudeville, et par l'abbé Faydit. Mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de Fénelon, Louis XIV brûla lui-même tous les manuscrits que le duc de Bourgogne avait conservés de son précepteur. Ramsay, élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots : « S'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie, et donné l'essor sans crainte à ses principes, que personne n'a connus. »

Ferrand (Antoine), conseiller de la cour des aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joutait avec Rousseau dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût Ferrand écrivait :

D'amour et de mélancolie
Célemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé;
Et qui boit de ses eaux oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Égérie,
J'y courus hier vainement;
A force de changer d'amant,
L'infidèle l'avait tarie.

On voit que Ferrand mettait plus de naturel, de grâce, et de délicatesse, dans ses sujets galants, et Rousseau plus de force et de recherche dans des sujets de débauche. Mort en 1719.

Feuquières (Antoine de Pas, marquis de), né à Paris en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il est critique trop sévère. Mort en 1711.

Fléchier (Esprit), du comtat d'Avignon, né en 1632, évêque de Lavaur et puis de Nîmes; poëte français et latin, historien, prédicateur, mais connu surtout par ses belles oraisons funèbres. Son *Histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de Monseigneur. Le duc de Montausier avait engagé les meilleurs esprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation. Mort en 1710.

Fleury (Claude), né en 1640, sous-précepteur du duc de Bourgogne, et confesseur de Louis XV son fils, vécut à la cour dans la solitude et dans le travail. Son *Histoire de l'Église* est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. Ils sont presque d'un philosophe, mais l'histoire n'en est pas. Mort en 1723.

Fontaine (Jean de La). Voy. La Fontaine.

Fontenelle (Bernard Le Bovier de), né à Rouen le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pélée*, dans lequel il imita beaucoup Quinault, et qui eut un grand succès. Celui d'*Énée et Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au théâtre tragique; il aida

Mlle Bernard dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée[1]. Elle lui attira trop longtemps de très-injustes reproches : car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que son esprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de Pierre Corneille, son oncle, pour la tragédie.

En 1686, il fit l'allégorie de *Méro* et d'*Énégu;* c'est Rome et Genève. Cette plaisanterie si connue, jointe à l'*Histoire des oracles*, excita depuis contre lui une persécution. Il en essuya une moins dangereuse, et qui n'était que littéraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. Racine et Boileau, qui avaient pourtant intérêt que Fontenelle eût raison, affectèrent de le mépriser, et lui fermèrent longtemps les portes de l'Académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contre eux, et ils furent toujours ses ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déjà cette finesse et cette profondeur qui décèlent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes. On remarqua dans ses vers et dans ses *Dialogues des morts* l'esprit de Voiture, mais plus étendu et plus philosophique. Sa *Pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en son genre. Il sut faire, des *Oracles* de Van Dale, un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violents, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. Il se tourna vers la géométrie et vers la physique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudissement universel. Son *Histoire de l'Académie* jette très-souvent une clarté lumineuse sur les mémoires les plus obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épis.

Cette *Histoire de l'Académie des sciences* serait aussi utile qu'elle est bien faite, s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes : mais il fallait souvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite singulier de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé Desfontaines et d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation; c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologie des tourbillons de Descartes, on a pardonné ces comédies en faveur de sa vieillesse, et son cartésianisme en faveur des anciennes opinions qui, dans sa jeunesse, avaient été celles de l'Europe.

Enfin, on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces sur les sciences abstraites,

1. *Aspar* et *Brutus*, cette dernière attribuée à Mlle Bernard, sa parente. (ÉD.)

et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talents ont été soutenus par la connaissance des langues et de l'histoire; et il a été, sans contredit, au-dessus de tous les savants qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *Histoire des Oracles*, qui n'est qu'un abrégé très-sage et très-modéré de la grande histoire de Van Dale, lui fit une querelle assez violente avec quelques jésuites compilateurs de la *Vie des saints*, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur manière contre le sentiment raisonnable de Van Dale et de Fontenelle. Le philosophe de Paris ne répondit point[1]; mais son ami, le savant Basnage, philosophe de Hollande, répondit, et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le jésuite Le Tellier, confesseur de Louis XIV, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déféra Fontenelle à Louis XIV, comme un athée, et rappela l'allégorie de *Méro* et d'*Énégu*. *Marc-René* de Paulmy, marquis d'Argenson, alors lieutenant de police, et depuis garde des sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre Fontenelle, et ce philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du garde des sceaux d'Argenson, prononcé dans l'Académie des sciences. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé Trublet de Fontenelle. Mort le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours[2].

Forbin (Claude, chevalier de), chef d'escadre en France, grand amiral du roi de Siam. Il a laissé des Mémoires curieux qu'on a rédigés, et l'on peut juger entre lui et Duguay-Trouin. Mort en 1733.

Fraguier (Claude), né à Paris, en 1666, bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philosophie de Platon en bon vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes dissertations dans le recueil utile de l'Académie des belles-lettres. Mort en 1728.

Furetière (Antoine), né en 1620, fameux par son Dictionnaire et par sa querelle. Mort en 1688.

Gacon (François), né à Lyon, en 1667, mis par le P. Nicéron dans le Catalogue des hommes illustres, et qui n'a été fameux que par de grossières plaisanteries, qu'on appelle *brevets de la calotte*. Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appelait *le régiment des fous et de la calotte*. Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels

1. Basnage pressa longtemps Fontenelle de répondre à Baltus. « Mon parti est pris, répondit Fontenelle, je ne répondrai point au livre du jésuite; je consens que le diable ait été prophète, puisque Baltus le veut, et qu'il trouve cela plus orthodoxe. »

2. Lorsque la première édition du *Siècle de Louis XIV* devint publique, Fontenelle vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre M. de Voltaire. « Comment suis-je traité dans cet ouvrage? demanda Fontenelle à un de ses amis. — Monsieur, répondit-il, M. de Voltaire commence par dire que vous êtes le seul homme vivant pour lequel il se soit écarté de la loi qu'il s'est faite de ne parler que des morts. — Je n'en veux pas savoir davantage, reprit Fontenelle; quelque chose qu'il ait pu ajouter, je dois être content. »

Ce qu'on trouve ici sur l'*Histoire des Oracles*, et sur *Méro et Énégu*, a été ajouté depuis la mort de Fontenelle. (*Éd. de Kehl.*)

ouvrages et leurs auteurs, qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. Gacon n'écrivit presque que de mauvaises satires en mauvais vers contre les auteurs les plus estimés de son temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour inspirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter. Mort en 1725.

GALLAND (Antoine), né en Picardie, en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, et traduisit une partie des *Contes arabes*, qu'on connaît sous le titre de *Mille et une nuits;* il y mit beaucoup du sien : c'est un des livres les plus connus en Europe; il est amusant pour toutes les nations. Mort en 1715.

GALLOIS (l'abbé Jean), né à Paris, en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *Journal des savants* avec le conseiller-clerc Sallo, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'État Colbert, qui malgré ses occupations, crut avoir assez de temps pour apprendre cette langue; il prenait surtout ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait, avec vraisemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut observer que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne savaient pas le latin, Louis XIV et M. Colbert. On prétend que l'abbé Gallois disait : « M. Colbert veut quelquefois se familiariser avec « moi, mais je le repousse par le respect. » On attribue ce même mot à Fontenelle à l'égard du régent : il est plus dans le caractère de Fontenelle, et le régent avait dans le sien plus de familiarité que Colbert. Mort en 1707.

GASSENDI (Pierre-Gassend, plus connu sous le nom de), né en Provence, en 1592, restaurateur d'une partie de la physique d'Épicure. Il sentit la nécessité des atomes et du vide. Newton et d'autres ont démontré depuis ce que Gassendi avait affirmé. Il eut moins de réputation que Descartes, parce qu'il était plus raisonnable, et qu'il n'était pas inventeur; mais on l'accusa, comme Descartes, d'athéisme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide, comme Épicure, niait un Dieu, comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. Gassendi en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *saint Prêtre;* à Paris, quelques envieux l'appelaient l'*athée*. Il est vrai qu'il était sceptique, et que la philosophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'existence d'un Être suprême. Il avait avancé longtemps avant Locke, dans une grande lettre à Descartes, qu'on ne connaît point du tout l'âme, que Dieu peut accorder la pensée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conserver éternellement. Mort en octobre 1655.

GÉDOIN (Nicolas), chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, auteur d'une excellente traduction de Quintilien et de Pausanias. Il était entré chez les jésuites à l'âge de quinze ans, et en sortit dans un âge mûr. Il était si passionné pour les bons auteurs de l'antiquité, qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie : il trouvait dans la Fable une philosophie naturelle, admirable, et des emblèmes frappants de toutes

les opérations de la Divinité. Il croyait que l'esprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poésie et la grande éloquence avaient disparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de Milton lui paraissait un poëme barbare et d'un fanatisme sombre et dégoûtant, dans lequel le diable hurle sans cesse contre le Messie. Il écrivit sur ce sujet quatre dissertations très-curieuses : on croit qu'elles seront bientôt imprimées. Mort en 1744.

N. B. On a imprimé dans quelques dictionnaires que Ninon lui accorda ses faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé Gédoin lui accorda les siennes; mais c'est un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de Châteauneuf que Ninon donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait soixante ans accomplis.

GENEST (Charles-Claude), né en 1635 [1], aumônier de la duchesse d'Orléans, philosophe et poëte. Sa tragédie de *Pénélope* a encore du succès sur le théâtre, et c'est la seule de ses pièces qui s'y soit conservée. Elle est au rang de ces pièces écrites d'un style lâche et prosaïque, que les situations font tolérer dans la représentation. Son laborieux ouvrage *de la Philosophie de Descartes*, en rimes plutôt qu'en vers, signala plus sa patience que son génie ; et il n'eut guère rien de commun avec Lucrèce que de versifier une philosophie erronée presque en tout : il eut part aux bienfaits de Louis XIV. Mort en 1719.

GIRARD (l'abbé Gabriel), de l'Académie. Son livre des *Synonymes* est très-utile; il subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister. Mort fort vieux, en 1748.

GODEAU (Antoine), l'un de ceux qui servirent à l'établissement de l'Académie française, poëte, orateur et historien. On sait que, pour faire un jeu de mots, le cardinal de Richelieu lui donna l'évêché de Grasse pour le *Benedicite* mis en vers. Son *Histoire ecclésiastique* en prose fut plus estimée que son poëme sur les *Fastes de l'Église*. Il se trompa en croyant égaler les *Fastes d'Ovide :* ni son sujet ni son génie n'y pouvaient suffire. C'est une grande erreur de penser que les sujets chrétiens puissent convenir à la poésie comme ceux du paganisme, dont la mythologie aussi agréable que fausse animait toute la nature. Mort en 1672.

GODEFROI (Théodore), fils de Denys Godefroi, Parisien; homme savant, né à Genève, en 1580, historiographe de France sous Louis XIII et Louis XIV. Il s'appliqua surtout aux titres et au cérémonial. Mort en 1648.

N. B. Son père, Denys, a rendu un service important à l'Europe par son travail immense sur le *Corpus juris civilis.*

GODEFROI (Denys), son fils, né à Paris, en 1615, historiographe de France, comme son père : mort en 1681. Toute cette famille a été illustre dans la littérature.

GOMBAULD (Jean Ogier DE), quoique né sous Charles IX [2], vécut long-

1. 1639. (ED.)
2. En 1576, sous Henri III. (ÉD.)

temps sous Louis XIV. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers. Mort en 1666.

GOMBERVILLE (Marin Le Roi DE), né à Paris, en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et sa réputation mourut avec lui. Mort en 1674.

GONDI (Jean-François-Paul DE), cardinal de Retz[1], né en 1613, qui vécut en Catilina dans sa jeunesse, et en Atticus dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses Mémoires sont dignes de Salluste; mais tout n'est pas égal. Mort en 1679.

GOURVILLE, valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, devenu son ami et même celui du grand Condé; dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministère. Nous avons de lui des Mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses. Né en 1625, mort en 1703.

GRÉCOURT, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, et dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en est très-heureux; mais la suite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans grâces, sans finesse, sans pureté de style, sans imagination dans l'expression; et ce n'est enfin qu'une histoire satirique de la bulle *Unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très-plaisants. Mort en 1743.

GUERET (Gabriel), né à Paris, en 1641, connu dans son temps par son *Parnasse réformé*, et par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût; mais son discours, *Si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais*, conjointement avec Blondeau: ce journal du palais est un recueil des arrêts des parlements de France, jugements souvent différents dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la jurisprudence a besoin d'être réformée, que cette nécessité où l'on est de recueillir des arrêts. Mort en 1688.

HAMILTON (Antoine, comte D'), né à Caen[2]. On a de lui quelques jolies poésies, et il est le premier qui ait fait des romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron. Ses *Mémoires du comte de Grammont*, son beau-frère, sont de tous les livres celui où le fond le plus mince est paré du style le plus gai, le plus vif et le plus agréable. C'est le modèle d'une conversation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ses mémoires que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres.

1. Né à Montmirail en Brie, en octobre 1614. (ÉD.)
2. Hamilton est né en Irlande. (ED.)

HARDOUIN (Jean), jésuite, né à Quimper en 1646, profond dans l'histoire et chimérique dans les sentiments. *Il faut s'enquérir*, dit Montaigne, *non quel est le plus savant, mais le mieux savant.* Hardouin poussa la bizarrerie jusqu'à prétendre que l'*Énéide* et les Odes d'Horace ont été composées par des moines du XIIIe siècle : il veut qu'Énée soit Jésus-Christ, et Lalagé, la maîtresse d'Horace, la religion chrétienne. Le même discernement qui faisait voir au P. Hardouin le Messie dans Énée, lui découvrait des athées dans les PP. Thomassin, Quesnel, Malebranche, dans Arnauld, dans Nicole et Pascal. Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité; mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages ne sont pas toujours reconnus pour fous, et sont souvent très-dangereux. On a vu des hommes abuser de leur ministère, en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre, sans ressource, des personnes respectables auprès des princes trop peu instruits. Mort en 1729.

HECQUET (Philippe), médecin, mit au jour, en 1722, le système raisonné de la *Trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la manière dont se fait la digestion. Les autres médecins y ont joint le suc gastrique et la chaleur des viscères; mais nul n'a pu découvrir le secret de la nature, qui se cache dans toutes ses opérations.

HELVÉTIUS (Jean-Claude-Adrien), fameux médecin, qui a très-bien écrit sur l'économie animale et sur la fièvre. Mort en 1755. Il était père d'un vrai philosophe qui renonça à la place de fermier général pour cultiver les lettres, et qui a eu le sort de plusieurs philosophes; persécuté pour un livre et pour sa vertu.

HÉNAULT (Charles-Jean-François), président aux enquêtes du parlement, surintendant de la maison de la reine, de l'Académie française, né à Paris le 8 février 1685. Nous avons déjà parlé de son livre utile de l'*Abrégé de l'Histoire de la France*. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûtées ne l'ont pas empêché de sacrifier aux Grâces, et il a été du très-petit nombre de savants qui ont joint aux travaux utiles les agréments de la société qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'histoire ce que Fontenelle a été dans la philosophie. Il l'a rendue familière; aussi lui avons-nous rendu, comme à Fontenelle, justice de son vivant. Mort en 1770.

HESNAULT (Jean), connu par le sonnet de *l'Avorton*, par d'autres pièces, et qui aurait une très-grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage. Mort en 1682. Au reste, la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, et d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte et la meilleure histoire de France, et peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes histoires; car la multiplicité des faits et des écrits devient si grande qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires : mais il sera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé Chronologique*, d'approfondir tant de choses, en paraissant les effleurer

HERBELOT (Barthélemi D'), né à Paris en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et les histoires orientales : peu célèbre d'abord dans sa patrie; reçu par le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite; rappelé ensuite et encouragé par Colbert, qui encourageait tout. Sa *Bibliothèque orientale* est aussi curieuse que profonde. Mort en 1695.

HERMANT (Godefroi), né à Beauvais, en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantissent avec la dispute. Mort en 1690.

HERMANT (Jean), né à Caen, en 1650, auteur de l'*Histoire des conciles, des ordres religieux, des hérésies*. Cette *Histoire des hérésies* ne vaut pas celle de M. Pluquet. Mort en 1725.

HUET (Pierre-Daniel), né à Caen, en 1630, savant universel, et qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine Christine, à Stockholm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. Huet se fit prêtre à quarante ans; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua ensuite pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres, *le Commerce et la Navigation des anciens*, et *l'Origine des Romans*, sont le plus d'usage. Son *Traité sur la Faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit et a paru démentir sa *Démonstration évangélique*. Mort en 1721.

JACQUELOT (Isaac), né en Champagne, en 1647, calviniste, pasteur à la Haye, et ensuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion. Mort en 1708.

JOLY (Gui), conseiller au Châtelet, secrétaire du cardinal de Retz, a laissé des Mémoires qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître; mais il y a des particularités curieuses.

JOUVENCY (Joseph), jésuite, né à Paris, en 1643. C'est encore un homme qui a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *De ratione discendi et docendi* est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis Quintilien. Il publia en 1710, à Rome, une partie de l'histoire de son ordre. Il l'écrivit en jésuite, et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome et des jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le P. Guignard, condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'assassinat commis sur la personne de Henri IV par l'écolier Châtel. Il est vrai que Guignard n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était nécessaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatisme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois et le meilleur des hommes. Mort en 1719.

LABADIE. Voy. ABADIE.

LABBE (Philippe), né à Bourges, en 1607, jésuite. Il a rendu de grands services à l'histoire. On a de lui soixante et seize ouvrages. Mort en 1667.

La Bruyère (Jean de), né à Dourdan, en 1644. Il est certain qu'il peignit dans ses *Caractères* des personnes connues et considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées est estimé; mais quand il se mêle de théologie, il est au-dessous même des théologiens. Mort en 1696.

La Chambre (Marin Cureau de), né au Mans, en 1594. L'un des premiers membres de l'Académie française, et ensuite de celle des sciences : mort en 1669. Lui, et son fils, curé de Saint-Barthélemy, et académicien, ont eu de la réputation.

La Chapelle (Jean de), receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine; car Racine forma, sans le vouloir, une école, comme les grands peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules Romain : mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage; et, dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des tragédies entières où il n'y a pas douze vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossières. Voilà d'où l'on est tombé, et à quels excès on est parvenu après avoir eu de si grands modèles. Mort en 1723.

La Chaussée. Voy. Nivelle.

La Croze (Mathurin Veissière de), né à Nantes, en 1661, bénédictin à Paris. Sa liberté de penser, et un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter son ordre et sa religion. C'était une bibliothèque vivante, et sa mémoire était un prodige. Outre les choses utiles et agréables qu'il savait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut savoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage estimé, c'est *le Christianisme des Indes*. Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que les bramins croient l'unité d'un Dieu, en laissant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire est telle, qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume aussi gros que la *Vie d'Alexandre*. Ce petit extrait, encore trop long, aurait suffi. Mort à Berlin en 1739.

La Fare (Charles-Auguste, marquis de), connu par ses Mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poésie ne se développa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut Mme de Caylus, l'une des plus aimables personnes de ce siècle par sa beauté et par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui :

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance et même sans désirs,
Je regrettais les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
« Sont-ils perdus, disais-je, sans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour!
Toi que je fis, dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laisser terminer le cours
A l'ennuyeuse indifférence? »

Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit en souriant : « Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Caylus. »

Né en 1644, mort le 22 mai 1712.

La Fayette (Marie-Magdeleine Pioche de La Vergne, comtesse de). Sa *Princesse de Clèves* et sa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle, on écrivait d'un style ampoulé des choses peu vraisemblables. Morte en 1693.

La Fontaine (Jean), né à Château-Thierry, en 1621; le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique négligé et inégal. Il fut le seul des grands hommes de son temps qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV. Il y avait droit par son mérite et par sa pauvreté. Dans la plupart de ses fables, il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui, en quelque langue que ce puisse être. Dans les contes qu'il a imités de l'Arioste, il n'a pas son élégance et sa pureté; il n'est pas, à beaucoup près, si grand peintre, et c'est ce que Boileau n'a pas aperçu dans sa *Dissertation sur Joconde*, parce que Despréaux ne savait presque pas l'italien : mais dans les contes puisés chez Boccace, La Fontaine lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces, de finesse. Boccace n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa langue, et La Fontaine a souvent corrompu la sienne. Mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et surtout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec son beau naturel, le familier, le bas, le négligé, le trivial; défauts dans lesquels il tombe trop souvent. Il commence par dire au Dauphin dans son prologue :

Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On sent assez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agréer. La pensée est aussi fausse que l'expression est mauvaise.

Vous chantiez! j'en suis fort aise;
Hé bien! dansez maintenant.
Livre I, fable I.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale?

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire!
Tout cela c'est la mer à boire.
Livre VIII, XXV.

Il faut avouer que Phèdre écrit avec une pureté qui n'a rien de cette bassesse.

Le gibier du lion, ce ne sont pas moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.
Livre II, XIX.

Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou;
Livre VII, IV.

Et le renard qui a *cent tours dans son sac;* et le chat qui *n'en a qu'un dans son bissac*[1].

Distinguons bien ces négligences, ces puérilités, qui sont en très-grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui sont en plus grand nombre encore.

Quel est donc le pouvoir naturel des vers naturels, puisque, par ce seul charme, La Fontaine, avec de grandes négligences, a une réputation si universelle et si méritée, sans avoir jamais rien inventé! mais aussi quel mérite dans les anciens Asiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable!

La Fosse (Antoine de), né en 1653. *Manlius* est sa meilleure pièce de théâtre. Mort en 1708.

La Hire (Philippe de), né à Paris, en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un savant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuse Méridienne de France. Mort en 1718.

Lainé ou Lainez (Alexandre), né dans le Hainaut, en 1650, poëte singulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme[2] qui s'est donné la peine de faire élever à grands frais un *Parnasse* en bronze, couvert de figures en relief de tous les poëtes et musiciens dont il s'est avisé, a mis ce Lainez au rang des plus illustres. Les seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux qu'il fit pour Mme Martel :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés;
Et, prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas! s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'Arioste :

Non avea da torre altra, che costei,
Che tutte le bellezze erano in lei.
C. XI, Ott. LXXI.

Mort en 1710.

Lainet ou Lenet (Pierre), conseiller d'État, natif de Dijon, attaché

1. Livre IX, fable XIV, vers 15 et 16. (Éd.
2. Titon du Tillet. Ce *Parnasse* est encore à la bibliothèque de la rue Richelieu. (Éd.)

au grand Condé, a laissé des Mémoires sur la guerre civile. Tous les Mémoires de ce temps sont éclaircis et justifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'histoire dans le plus grand jour. Ceux de Lenet ont une anecdote très-remarquable. Une dame de qualité, de Franche-Comté, se trouvant à Paris, grosse de huit mois, en 1664, son mari absent depuis un an, arrive : elle craint qu'il ne la tue; elle s'adresse à Lenet sans le connaître. Celui-ci consulte l'ambassadeur d'Espagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari, par lettre de cachet, à la Bastille, jusqu'à ce que sa femme soit relevée de couche. Ils s'adressent à la reine. Le roi, en riant, fait et signe la lettre de cachet lui-même; il sauve la vie de la femme et de l'enfant; ensuite il demande pardon au mari, et lui fait un présent.

La Loubère (Simon de), né à Toulouse en 1642, et envoyé à Siam en 1687. On a de lui des Mémoires de ce pays, meilleurs que ses sonnets et ses odes. Mort en 1729.

Il y a un jésuite du même pays et du même nom, savant mathématicien, mais qui n'est plus connu que pour avoir voulu partager avec Pascal la gloire d'avoir résolu les problèmes sur la cycloïde.

La Mare (Nicolas de), né à Paris, en 1641[1], commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort, l'*Histoire de la police*. Il n'est bon que pour les Parisiens, et meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense une part sur le produit de la Comédie, dont il ne jouit jamais; il aurait autant valu assigner aux comédiens une pension sur les gages du guet.

Lambert (Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de), née en 1647, dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une morale utile et d'un style agréable. Son traité *De l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré ce beau siècle est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain :

Le donne son venute in eccellenza
Di ciascun'arte ove hanno posto cura.
Orl. fur., c, XX, ott. II.

Morte à Paris, en 1733.

Lami (Bernard), né au Mans, en 1645, de l'Oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *Éléments de Mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. Mort en 1715.

La Monnoye (Bernard de), né à Dijon, en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poésie à l'Académie française; et même son poëme du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, est à peu de chose près un des meilleurs ouvrages de poésie qu'on ait faits en France. Mort en 1728. Je ne sais pourquoi le docteur de Sorbonne Ladvocat, dans son Dictionnaire, dit que les *Noëls* de La Monnoye, en patois bourguignon, sont ce qu'il a fait de mieux : est-ce parce que la Sorbonne, qui ne sait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre sans l'entendre ?

1. Né à Noisy-le-Grand en 1639. (Ed.)

La Mothe Le Vayer (François de), né à Paris, en 1588. Précepteur de Monsieur, frère de Louis XIV, et qui enseigna le roi un an; historiographe de France, conseiller d'État, grand pyrrhonien, et connu pour tel. Son pyrrhonisme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation si précieuse. On trouve beaucoup de science et de raison dans ses ouvrages trop diffus. Il combattit le premier avec succès cette opinion qui nous sied si mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité *de la Vertu des païens* est estimé des sages. Sa devise était :

De las cosas mas seguras
La mas segura es dudar,

comme celle de Montaigne était : *Que sais-je?* Mort en 1672.

La Motte-Houdart (Antoine de), né à Paris, en 1672, célèbre par sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre, par de très-jolis opéras, et surtout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation; il y a presque autant de choses que de vers; il est philosophe et poëte. Sa prose est encore très-estimée. Il fit les Discours du marquis de Mimeure et du cardinal Dubois, lorsqu'ils furent reçus à l'Académie française; le Manifeste de la guerre de 1718; le Discours que prononça le cardinal de Tencin au petit concile d'Embrun. Ce fait est mémorable : un archevêque condamne un évêque; et c'est un auteur d'opéras et de comédies qui fait le sermon de l'archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir, sans qu'il eût personne auprès de son lit, en 1731. L'abbé Trublet dit qu'il y avait du monde; apparemment il y vint à d'autres heures que moi.

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent Rousseau en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. Nicolas Boindin, procureur du roi des trésoriers de France, en mourant, en 1751, laisse un Mémoire très-circonstancié, dans lequel il charge, après plus de quarante années, La Motte-Houdart, de l'Académie française, Joseph Saurin, de l'Académie des sciences, et Malafer, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le Châtelet et le parlement d'avoir rendu consécutivement les jugements les plus injustes.

1° Si N. Boindin était en effet persuadé de l'innocence de Rousseau, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne pas la manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis? pourquoi ne pas donner ce Mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2° Qui ne voit clairement que le Mémoire de Boindin est un libelle diffamatoire, et que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité ?

3° Il commence par des faits dont on connaît toute la fausseté. Il prétend que le comte de Nocé, et M. Melon, secrétaire du régent, étaient les associés de Malafer, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie. Ensuite il confond N. La Faye, secrétaire du cabinet du roi, avec son frère le capitaine aux gardes. Enfin comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets ?

4° Boindin prétend que ce joaillier et Saurin le géomètre s'unirent avec La Motte pour empêcher Rousseau d'obtenir la pension de Boileau, qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes de professions si différentes se fussent unies et eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infâme, et si difficile, pour priver un citoyen, alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que Rousseau n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre ?

5° Après être convenu que Rousseau avait fait les cinq premiers couplets suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrâce, il fait tomber sur La Motte-Houdart le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; et, pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez N. de Villiers furent apportés par La Motte-Houdart lui-même chez le sieur de Villiers, une heure après que Rousseau avait été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison. Or, dit-il, Rousseau n'avait pu en une heure de temps composer et transcrire ces vers diffamatoires. C'est La Motte qui les apporta; donc La Motte en est l'auteur. Au contraire, c'est, ce me semble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être soupçonné de la scélératesse de les avoir faits. On les a jetés à sa porte, ainsi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet; il a trouvé des injures atroces contre tous ses amis et contre lui-même; il vient en rendre compte : rien n'a plus l'air de l'innocence.

6° Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce mystère d'iniquité doivent savoir que l'on s'assemblait depuis un mois chez N. de Villiers, et que ceux qui s'y assemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que Rousseau avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques personnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait assez que les intéressés s'assemblaient tantôt au café, tantôt chez Villiers.

Sots assemblés chez de Villiers,
Parmi les sots troupe d'élite,
D'un vil café dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.
Je vais vous poursuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux;

Je veux que partout on vous chante;
Vous percer et rire à vos yeux
Est une douceur qui m'enchante.

7° Il est très-faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de Rousseau, ne fissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le Mémoire; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau, par son valet,
Fasse un jour serrer le sifflet
De Bérin et de sa séquelle;
Que Pécourt, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'est là le style des cinq premiers couplets avoués par Rousseau. Certainement ce n'est pas là de la fine plaisanterie. C'est le même style que celui de tous les couplets qui suivirent.

8° Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent, en 1710, la matière du procès intenté à Saurin, de l'Académie des sciences, le Mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis longtemps. Il prétend seulement que le malheureux qui fut condamné au bannissement, pour avoir été suborné par Rousseau, devait être condamné aux galères, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le sieur Boindin se trompe : car, en premier lieu, il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborné, quand on ne décernait que la peine du bannissement au suborneur; en second lieu, ce malheureux ne s'était pas porté accusateur contre Saurin. Il n'avait pu être entièrement suborné. Il avait fait plusieurs déclarations contradictoires; la nature de sa faute et la faiblesse de son esprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9° N. Boindin fait entendre expressément dans son Mémoire que la maison de Noailles et les jésuites servirent à perdre Rousseau dans cette affaire, et que Saurin fit agir le crédit et la faveur. Je sais avec certitude, et plusieurs personnes vivantes encore le savent comme moi, que ni la maison de Noailles ni les jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord tout entière pour Rousseau : car, quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux secrétaires d'État, M. de Pontchartrain et M. Voisin, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres, en forme de sollicitations, que le lieutenant-criminel Lecomte décréta et emprisonna Saurin, l'interrogea, le confronta, le récola, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant-criminel sur cette procédure violente et inusitée.

Quant aux jésuites, il est si faux qu'ils se fussent déclarés contre Rousseau, qu'immédiatement après la sentence contradictoire du Châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jésuites, sous la direction du P. Sanadon, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux

choses : la première, qu'ils n'étaient pas ses ennemis; la seconde, qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs psaumes, en même temps que ses épigrammes licencieuses, qu'il appelait les *Gloria patri* de ses psaumes, et Danchet lui avait adressé ces vers :

A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour, etc.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cynique, il eût depuis conservé le premier, qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction; il n'y a que Dieu qui connaisse le cœur de l'homme.

10° Il est important d'observer que pendant plus de trente années que La Motte-Houdart, Saurin, et Malafer, ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légère satire. La Motte-Houdart n'a jamais même répondu à ces invectives atroces, connues sous le nom de *Calottes*, et sous d'autres titres, dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent si longtemps. Il ne déshonora jamais son talent par la satire, et même, lorsqu'en 1709, outragé continuellement par Rousseau, il fit cette belle ode :

On ne se choisit point son père;
Par un reproche populaire
Le sage n'est point abattu.
Oui, quoi que le vulgaire pense,
Rousseau, la plus vile naissance
Donne du lustre à la vertu, etc.;

quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philosophie qu'une satire. Il exhortait Rousseau, qui reniait son père, à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie et de satire. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse.

Mais Rousseau, après une condamnation qui devait le rendre sage, soit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter son penchant. Il outragea souvent, par des épigrammes, les mêmes personnes attaquées dans les couplets, La Faye, Danchet, La Motte-Houdart, etc. Il fit des vers contre ses anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres, peu dignes d'être connues, qu'on a imprimées; et la plupart de ces vers sont du style de ces couplets pour lesquels le parlement l'avait condamné; témoin ceux-ci contre l'illustre musicien Rameau :

Distillateur d'accords baroques,
Dont tant d'idiots sont férus,

Chez les Thraces et les Iroques
Portez vos opéras bourrus, etc.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé *Portefeuille de Rousseau*, contre l'abbé d'Olivet, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin, lorsque, sur la fin de sa vie, il vint se cacher quelque temps à Paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son style, mais il ne réforma point son caractère, soit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité à la dévotion, soit que, par une méchanceté non moins ordinaire, cette dévotion fût hypocrisie.

11° Si Saurin, La Motte, et Malafer, avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes ayant été depuis assez mal ensemble, il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur crime. Cette réflexion n'est pas une preuve; mais, jointe aux autres, elle est d'un grand poids.

12° Si un garçon aussi simple et aussi grossier que le nommé *Guillaume Arnoult*, condamné comme témoin suborné par Rousseau, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute sa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuisine de mon père, ainsi qu'il est dit dans le factum de Saurin; et sa mère et lui ont dit plusieurs fois à toute ma famille, en ma présence, qu'il avait été justement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarante-deux ans, N. Boindin a-t-il voulu laisser, en mourant, cette accusation authentique contre trois hommes qui ne sont plus? C'est que le Mémoire était composé il y a plus de vingt ans; c'est que Boindin les haïssait tous trois; c'est qu'il ne pouvait pardonner à La Motte de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'Académie française, et de lui avoir avoué que ses ennemis, qui l'accusaient d'athéisme, lui donneraient l'exclusion. Il s'était brouillé avec Saurin, qui était, comme lui, un esprit altier et inflexible. Il s'était brouillé de même avec Malafer, homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de Lériget de La Faye, qui avait fait contre lui cette épigramme :

Oui, Vadius, on connaît votre esprit;
Savoir s'y joint; et quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit?
Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux esprits font cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on pense?
Eh quoi! qu'ils sont connaisseurs délicats?
Pas n'en voudrais tirer la conséquence;
Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était là en effet le caractère de Boindin, et c'est lui qui est peint

dans le *Temple du goût*, sous le nom de Bardou. Il fut dans son Mémoire la dupe de sa haine, incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, et incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait. Ses mœurs étaient irréprochables : il vécut toujours en philosophe rigide; il fit des actions de générosité; mais cette humeur dure et insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire, qui a eu de si longues suites, et dont il n'y a guère d'hommes plus instruits que moi, dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société, de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement, et de simples impolitesses donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

On a dit qu'il se pourrait à toute force que Saurin eût été l'auteur des derniers couplets attribués à Rousseau. Il se pourrait que Rousseau ayant été reconnu coupable des cinq premiers, qui étaient de la même atrocité, Saurin eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique Saurin fût alors plongé dans les calculs de l'algèbre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les offensés les imputassent unanimement à Rousseau, enfin quoiqu'un jugement solennel eût déclaré Saurin innocent. Mais, si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles, elle n'est nullement vraisemblable. Rousseau l'en accusa toute sa vie : il le chargea de ce crime par son testament; mais le professeur Rollin, auquel Rousseau montra ce testament quand il vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. Rousseau se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort; mais il n'osa jamais accuser La Motte, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie, ni à ses derniers moments. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (Voy. l'article *Joseph* SAURIN.)

LANCELOT (Claude), né à Paris, en 1616. Il eut part à des ouvrages très-utiles que firent les solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse. Mort en 1695.

LAPLACETTE (Jean DE), de Béarn, né en 1639, ministre protestant à Copenhague et en Hollande; estimé par ses divers ouvrages. Mort à Utrecht, en 1718.

LA PORTE (Pierre DE), premier valet de chambre de la reine mère, et quelque temps de Louis XIV; mis en prison par le cardinal de Richelieu, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les secrets de sa maîtresse, qu'il ne trahit point. Dans la foule des Mémoires qui developpent l'histoire de cet âge, ceux de La Porte ne sont pas à mépriser; ils sont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, sévère jusqu'au pédantisme. Il avoue qu'il avertissait la reine que sa familiarité avec le cardinal Mazarin diminuait le respect des grands et des peuples pour elle. Il y a dans ses Mémoires une anecdote sur l'enfance de Louis XIV, qui rendrait la mémoire du cardinal Mazarin exé-

crable, s'il avait été coupable du crime honteux que La Porte semble lui imputer. Il paraît que La Porte fut trop scrupuleux et trop mauvais physicien; il ne savait pas qu'il y a des tempéraments fort avancés. Il devait surtout se taire; il se perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel. Mort à Paris, vers la fin de 1680.

La Quintinie (Jean de), né près de Poitiers, en 1526. Il a créé l'art de la culture des arbres, et celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe, et ses talents récompensés magnifiquement par Louis XIV. Mort vers 1700.

La Rochefoucauld (François, duc de), né en 1613. Ses Mémoires sont lus, et on sait par cœur ses *Pensées*. Mort en 1680.

Larrey (Isaac de), né en Normandie, en 1638. Son *Histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de Rapin de Thoiras, et son *Histoire de Louis XIV* ne le fut jamais. Mort à Berlin, en 1719.

La Rue (Charles de), né en 1643, jésuite, poëte latin, poëte français, et prédicateur, l'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies et comédies; sa tragédie de *Sylla* fut présentée aux comédiens, et refusée. Il a fait encore celle de *Lysimachus*. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'*Andrienne*. Il était très-lié avec le comédien Baron, dont il apprit à déclamer. Il y avait deux sermons de lui qui étaient fort en vogue : l'un était *le Pécheur mourant*, et l'autre *le Pécheur mort ;* on les affichait quand il devait les prononcer. Mort en 1725.

Launay (François de), né à Angers, en 1612, jurisconsulte et homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit français à Paris. Mort en 1693.

Launoy (Jean de), né en Normandie, en 1603, docteur en théologie, savant laborieux, et critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, et surtout de l'existence de plusieurs saints. On sait qu'un curé de Saint-Eustache disait : « Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache. » Mort en 1678.

Laurière (Eusèbe-Jacob de), né à Paris, en 1659, avocat. Personne n'a plus approfondi la jurisprudence et l'origine des lois. C'est lui qui dressa le plan du Recueil des ordonnances, ouvrage immense qui signale le règne de Louis XIV. C'est un monument de l'inconstance des choses humaines. Un recueil d'ordonnances n'est que l'histoire des variations. Mort en 1728.

Lebœuf (l'abbé), né en 1787, l'un des plus savants hommes dans les détails de l'histoire de France. Il aurait été employé par un Colbert, mais il vint trop tard. Mort en 1760.

Lebossu (René), né à Paris, en 1631, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il voulut concilier Aristote avec Descartes; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre. Son *Traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes. Mort en 1680.

Lebrun (Pierre), né à Aix, en 1661, de l'Oratoire. Son livre critique

des Pratiques superstitieuses a été recherché; mais c'est un médecin qui ne parle que de très-peu de maladies, et qui est lui-même malade. Mort en 1729.

Le Clerc (Jean), né à Genève, en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul savant de sa famille, mais il était le plus savant. Sa *Bibliothèque universelle*, dans laquelle il imita la *République des lettres* de Bayle, est son meilleur ouvrage. Son plus grand mérite est d'avoir alors approché de Bayle, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire et d'instruire, qui est si au-dessus de la science. Mort à Amsterdam, en 1736.

Lecointe (Charles), né à Troyes, en 1611; de l'Oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques*, imprimées au Louvre par ordre du roi, sont un monument utile. Mort en 1681.

Lefèvre (Tanneguy), né à Caen, en 1615, calviniste, professeur à Saumur, méprisant ceux de sa secte, et demeurant parmi eux; plus philosophe que huguenot, écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, faisant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres est d'avoir produit Mme Dacier. Mort en 1673.

Lefèvre (Anne). Voy. *Mme* Dacier.

Legendre (Louis), né à Rouen, en 1659, a fait une *Histoire de France*. Pour bien écrire cette histoire, il faudrait la plume et la liberté du président de Thou; et il serait encore très-difficile de rendre les premiers siècles intéressants. Mort en 1733.

Legrand (Joachim), né en Normandie, en 1653, élève du P. Lecointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire. Mort en 1733.

Le Laboureur (Jean), né à Montmorency, en 1623, gentilhomme servant de Louis XIV, et ensuite son aumônier. Sa relation du voyage de Pologne, qu'il fit avec Mme la maréchale de Guébriant, la seule femme qui ait jamais eu le titre et fait les fonctions d'ambassadrice plénipotentiaire, est assez curieuse. Les commentaires historiques dont il a enrichi les Mémoires de Castelnau ont répandu beaucoup de jour sur l'histoire de France. Le mauvais poëme de *Charlemagne* n'est pas de lui, mais de son frère. Mort en 1675.

Le Long (Jacques), né à Paris, en 1665; de l'Oratoire. Sa *Bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche et d'une grande utilité, à quelques fautes près. Mort en 1721.

Lémery (Nicolas), né à Rouen, en 1645, fut le premier chimiste raisonnable, et le premier qui ait donné une *Pharmacopée universelle*. Mort en 1715.

Le Moyne (Pierre), jésuite, né en 1602. Sa *Dévotion aisée* le rendit ridicule; mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas? C'est qu'il n'avait ni goût, ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères. Mort en 1671.

Lenain de Tillemont (Louis-Sébastien), fils de Jean Lenain, maître

des requêtes, né à Paris, en 1637, élève de Nicole, et l'un des plus savants écrivains de Port-Royal. Son *Histoire des empereurs*, et ses seize volumes de l'*Histoire ecclésiastique*, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens historiens; car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte. Mort en 1698.

Lenfant (Jacques), né en Beauce, en 1661, pasteur calviniste à Berlin. Il contribua plus que personne à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. Son *Histoire du concile de Constance*, bien faite et bien écrite, sera, jusqu'à la dernière postérité, un témoignage du bien et du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées, et que du sein des passions, de l'intérêt, et de la cruauté même, il peut encore sortir de bonnes lois. Mort en 1728.

Le Quien (Michel), né en 1661, dominicain; homme très-savant. Il a beaucoup travaillé sur les Églises d'Orient et sur celle d'Angleterre. Il a surtout écrit contre Le Courayer sur la validité des évêques anglicans : mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Église grecque. Mort en 1733.

Le Sage, né à Vannes[1], en Basse-Bretagne, en 1667. Son roman de *Gil Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel; il est entièrement pris du roman espagnol intitulé : *La Vida del escudero don Marcos de Obrego*. Mort en 1747.

Le Tourneux (Nicolas), né en 1640. Son *Année chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise. Mort en 1686.

Levassor (Michel), de l'Oratoire, réfugié en Angleterre. Son *Histoire de Louis XIII*, diffuse, pesante, et satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent; mais c'est un déclamateur odieux, qui, dans l'*Histoire de Louis XIII*, ne cherche qu'à décrier Louis XIV, qui attaque les morts et les vivants; il ne se trompe que sur peu de faits, et passe pour s'être trompé dans tous ses jugements. Mort en 1718.

L'Hospital (François, marquis de), né en 1661, le premier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par Newton, qu'il appela *les infiniment petits*; c'était alors un prodige. Mort en 1704.

Longepierre (Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de), né en Bourgogne, en 1658. Il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très-rare en ce temps-là; on a de lui des traductions en vers d'Anacréon, Sapho, Bion, et Moschus. Sa tragédie de *Médée*, quoique inégale et trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de Pierre Corneille : mais la *Médée* de Corneille n'était pas de son bon temps. Longepierre fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, et il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères et terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux

1. A Sarzeau, à quatre lieues de Vannes le 8 mai 1668. (Éd.)

communs, et dans le vide d'action et d'intrigue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poëtes. Il n'a donné au théâtre que *Médée* et *Électre*. Mort en 1721.

LONGUERUE (Louis Dufour DE), né à Charleville, en 1652, Abbé du Jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années; parler purement et éloquemment la sienne, le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle, et on prétend qu'il composa de mémoire la description historique et géographique de la France ancienne et moderne. Mort vers l'an 1733.

LONGUEVAL (Jacques), né en 1680, jésuite. Il a fait huit volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*, continuée par le P. Fontenay. Mort en 1735.

MABILLON (Jean), né en Champagne, en 1632, bénédictin. C'est lui qui, étant chargé de montrer le trésor de Saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité*. Il a fait de profondes recherches. Colbert l'employa à rechercher les anciens titres.

MAIGNAN (Emmanuel), né à Toulouse, en 1601, minime, l'un de ceux qui ont appris les mathématiques sans maître. Professeur de mathématiques à Rome, où il y a toujours eu depuis un professeur minime français. Mort à Toulouse, en 1676.

MAILLET (Benoît DE), consul au Grand-Caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Égypte, et des ouvrages manuscrits d'une philosophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed* est de lui, ou du moins a été fait d'après ses idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de Buffon, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles; mais ce n'est et ce ne sera longtemps qu'une opinion. Il est même certain qu'il existe de grands espaces où l'on ne trouve aucun vestige du séjour des eaux; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laissés par les eaux terrestres. Mort en 1738.

MAIMBOURG (Louis), jésuite, né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les jésuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France. Mort à Saint-Victor, en 1686.

MAINTENON[1] (Françoise d'Aubigné Scarron, marquise DE). Elle est auteur, comme Mme de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses *Lettres* après sa mort. Les unes et les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de Mme de Sévigné; elles ont plus de gaieté, plus de liberté : celles de Mme de Maintenon sont plus contraintes; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Mme de Sévigné, en écrivant à sa fille, n'écrivait que pour sa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit par celles de Mme de Maintenon, qu'elle avait épousé Louis XIV, qu'elle influait

1. Née en 1635; femme de Scarron en 1652, de Louis XIV en 1685. (ÉD.)

dans les affaires d'État, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne pressa point la révocation de l'*Édit de Nantes* et ses suites, mais qu'elle ne s'y opposa point; qu'elle prit le parti des molinistes parce que Louis XIV l'avait pris, et qu'ensuite elle s'attacha à ce parti; que Louis XIV sur la fin de sa vie portait des reliques; et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil sont trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme: défaut commun à tous ces recueils. Si on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres. Morte à Saint-Cyr, en 1719.

Un nommé La Beaumelle, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des *Mémoires de Maintenon* remplis de fausseïés.

MALEBRANCHE (Nicolas), né à Paris, en 1638; de l'Oratoire, l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il en eut : de son temps il y avait des *malebranchistes*. Il a montré admirablement les erreurs des sens et de l'imagination; et quand il a voulu sonder la nature de l'âme, il s'est perdu dans cet abîme comme les autres. Il est, ainsi que Descartes, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de chose; et il n'était pas un grand géomètre comme Descartes. Mort en 1715.

MALEZIEU (Nicolas), né à Paris, en 1650. Les *Éléments de géométrie du duc de Bourgogne* sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Mme la duchesse du Maine fit sa fortune. Mort en 1727.

MALLEVILLE (Claude DE), l'un des premiers académiciens. Le seul sonnet de *la Belle matineuse* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage; mais le bon en tout genre était alors aussi rare qu'il est devenu commun depuis. Mort en 1647.

MARCA (Pierre DE), né en 1594. Étant veuf et ayant plusieurs enfants, il entra dans l'Église, et fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre de *la Concorde de l'empire et du sacerdoce* est estimé. Mort en 1662.

MAROLLES (Michel DE), né en Touraine, en 1600, fils du célèbre Claude de Marolles, capitaine des cent suisses, connu par son combat singulier, à la tête de l'armée de Henri IV, contre Marivault. Michel, abbé de Villedoin, composa soixante-neuf ouvrages, dont plusieurs étaient des traductions très-utiles dans leur temps. Mort en 1681.

MARSOLLIER (Jacques), né à Paris, en 1647, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, connu par plusieurs histoires bien écrites. Mort en 1724.

MARTIGNAC (Étienne Algaï DE), né en 1628, le premier qui donna une traduction supportable en prose de Virgile, d'Horace, etc. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir leur génie : la différence des langues est un obstacle presque invincible. Mort en 1698.

MASCARON (Jules), de Marseille, né en 1634, évêque de Tulle, et puis d'Agen. Ses *Oraisons funèbres* balancèrent d'abord celles de Bossuet; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien Bossuet était un grand homme. Mort en 1703.

MASSILLON (Jean-Baptiste), né à Hyères, en Provence, en 1633; de l'Oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde; plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, et l'homme d'esprit; de plus, philosophe modéré et tolérant. Mort en 1742.

MAUCROIX (François DE), né à Noyon en 1619, historien, poëte et littérateur. On a retenu quelques-uns de ses vers, tels que ceux-ci, qu'il fit à l'âge de plus de quatre-vingts ans :

Chaque jour est un bien que du ciel je reçoi;
Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
Et celui de demain n'appartient à personne.

Mort en 1708.

MAYNARD (François), président d'Aurillac, né à Toulouse, vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siècle de Louis XIV. Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux purement écrits. C'est un des auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talents. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste; que, si les princes et les ministres veulent se faire honneur en récompensant cette espèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs sans les demander; et que, si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire soi-même.

Rien n'est plus connu que son beau sonnet[1] pour le cardinal de Richelieu; et cette réponse dure du ministre, ce mot cruel, *rien*. Le président Maynard, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers[2] qui méritent autant d'être connus que son sonnet :

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage :
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le ciel, qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran est mort, et qu'il n'en est pas plus heureux. Si le cardinal lui avait fait du bien, ce ministre eût été un dieu pour lui : il n'est un tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'est trop ressembler à ces mendiants qui ap-

1. Ce n'est point un sonnet; la pièce a vingt vers, et est intitulée : *Épigramme*, à la page 204 de l'édition des *Œuvres de Maynard*, 1646, in-4°. (*Note de M. Beuchot.*)

2. Ces vers sont intitulés : *Sonnet*, page 31 de l'édition des *Œuvres*, citée

pellent les passants monseigneur, et qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de Maynard étaient fort beaux. Il eût été plus beau de passer sa vie sans demander et sans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui est dans la bouche de tout le monde :

Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands, et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Les deux derniers vers sont la traduction de cet ancien vers latin :

Summum nec metuas diem, nec optes.
MART., lib. X, ep. XLVII.

La plupart des beaux vers de morale sont des traductions. Il est bien commun de ne pas désirer la mort; il est bien rare de ne pas la craindre, et il eût été grand de ne pas seulement songer s'il y a des grands au monde. Mort en 1646.

MÉNAGE (Gilles), d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens sont estimés même en Italie; et notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. Sa *Requête des dictionnaires* l'empêcha d'entrer à l'Académie. Il adressa au cardinal Mazarin, sur son retour en France, une pièce latine, où l'on trouve ce vers :

Et puto, tam viles despicis ipse togas.

Le parlement, qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, se crut désigné par ce vers, et voulait sévir contre l'auteur; mais Ménage prouva au parlement que *toga* signifiait un habit de cour. Mort en 1692. Lamonnoie a augmenté et rectifié le *Menagiana*.

dans ma note précédente; mais c'est un sonnet irrégulier. En voici le texte, qui est bien différent de celui que donne Voltaire :

Par vos humeurs le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit village.

Cléomédon, mes désirs sont contents :
Je trouve beau le désert où j'habite,
Et connais bien qu'il faut céder au temps,
Fuir l'éclat, et devenir ermite

Je suis heureux de vivre sans emploi,
De me cacher, de vivre tout à moi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance.

Et si le ciel, qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Il paraît que cette pièce de Maynard circula en 1756, sous le titre de *Compliment à la chèvre*, et qu'on l'attribua à Voltaire : voyez sa lettre à Mme de Lutzelbourg, du 13 août 1756. (*Note de M. Beuchot.*)

MÉNESTRIER (Claude-François), né en 1631, a beaucoup servi à la science du blason, des emblèmes et des devises. Mort en 1705.

MÉRY (Jean), né en Berry, en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles. Mort en 1722.

MÉZERAY (François-Eudes de), né à Argentan[1], en Normandie, en 1610. Son *Histoire de France* est très-connue; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions, pour avoir dit ce qu'il croyait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans son style. Son nom de famille était Eudes; il était frère du P. Eudes, fondateur de la congrégation très-répandue et très-peu connue des eudistes. Mort en 1683.

MIMEURE (le marquis DE), menin de Monseigneur, fils de Louis XIV. On a de lui quelques morceaux de poésies qui ne sont pas inférieures à celles de Racan et de Maynard : mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très-rare, et le marquis de Mimeure dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son *Ode à Vénus*, imitée d'Horace, n'est pas indigne de l'original.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste Poquelin DE), né à Paris, en 1620, le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que si l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre avec ces scènes décousues des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que Molière a tiré la comédie du chaos, ainsi que Corneille en a tiré la tragédie; et que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. Molière avait d'ailleurs une autre sorte de mérite, que ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine, n'avaient pas. Il était philosophe, et il l'était dans la théorie et dans la pratique. C'est à ce philosophe que l'archevêque de Paris, Harlay, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture : il fallut que le roi engageât ce prélat à souffrir que Molière fût enterré secrètement dans le cimetière de la petite chapelle de Saint-Joseph, rue Montmartre Mort en 1673.

On s'est piqué à l'envi dans quelques dictionnaires nouveaux de décrier les vers de Molière, en faveur de sa prose, sur la parole de l'archevêque de Cambrai, Fénelon, qui semble en effet donner la préférence à la prose de ce grand comique, et qui avait ses raisons pour n'aimer que la prose poétique; mais Boileau ne pensait pas ainsi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, Molière est plein de vers admirables, qui s'impriment facilement dans la mémoire. *Le Misanthrope*, *les Femmes savantes*, *le Tartuffe*, sont écrits comme les satires de Boileau. L'*Amphitryon* est un recueil d'épigrammes et de madrigaux faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poésie est à la bonne prose ce que la danse est à une simple démarche noble, ce que la musique est au récit ordinaire,

1. A Ry, ou Rye, près d'Argentan. (ÉD.)

ce que les couleurs d'un tableau sont à des desseins au crayon. De là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en prose.

MONGAULT (l'abbé de). La meilleure traduction qu'on ait faite des Lettres de Cicéron est de lui. Elle est enrichie de notes judicieuses et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'Orléans, régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de son élève la même fortune que l'abbé Dubois. Il ignorait apparemment que c'est par le caractère, et non par l'esprit, que l'on fait fortune.

MONTESQUIEU (Charles de Secondat, baron de La Brède et DE), président au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres persanes*, ouvrage de plaisanterie, plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du *Siamois* de Dufresny, et de *l'Espion Turc*, mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec succès dans la bouche d'un Asiatique la satire de notre pays, qui serait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote : ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui règne dans les *Lettres persanes* ouvrit au président de Montesquieu les portes de l'Académie française, quoique l'Académie fût maltraitée dans son livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement, et des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du cardinal de Fleury. Il prit un tour très-adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre[1], dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de Montesquieu porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra dans l'Académie.

Il donna ensuite le traité *sur la Grandeur et la Décadence des Romains*, matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines et des peintures très-fortes : c'est une histoire politique de l'empire romain. Enfin on vit son *Esprit des lois*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans Grotius et dans Puffendorf. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté que les *Lettres persanes*, et cette liberté n'a pas peu servi au succès : elle lui attira des ennemis qui augmentèrent sa réputation, par la haine qu'ils inspiraient contre eux : ce sont ces hommes nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques, qui regardent leurs opinions comme sacrées, et ceux qui les méprisent comme sacriléges. Ils

1. Voltaire est le seul auteur qui parle de cette édition, faite spécialement pour le cardinal, et que personne encore n'a pu se procurer. Mais il ne faut pas se hâter d'en conclure que l'anecdote soit fausse. Voltaire a eu, sur beaucoup de faits contemporains, des renseignements particuliers. (*Note de M. Beuchot.*)

écrivirent violèmment contre le président de Montesquieu; ils engagèrent la Sorbonne à examiner son livre, mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la Sorbonne. Le principal mérite de l'*Esprit des lois* est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage; et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y trouve contre l'inquisition a charmé tout le monde, hors les inquisiteurs. Ses réflexions, presque toujours profondes, sont appuyées d'exemples tirés de l'histoire de toutes les nations. Il est vrai qu'on lui a reproché de prendre trop souvent des exemples dans de petites nations sauvages et presque inconnues, sur les relations trop suspectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude; il fait dire, par exemple, à l'auteur du *Testament politique* attribué au cardinal de Richelieu, « que s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir. » Le *Testament politique* dit seulement, à l'endroit cité, qu'il vaut mieux se servir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils sont moins corruptibles. Montesquieu s'est trompé dans d'autres citations, jusqu'à dire que François Ier (qui n'était pas né lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique) avait refusé les offres de Christophe Colomb. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la singulière affectation de ne mettre souvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaisanterie, ont indisposé beaucoup de lecteurs; on s'est plaint de trouver trop souvent des saillies où l'on attendait des raisonnements; on a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuses pour des idées certaines : mais, s'il n'instruit pas toujours son lecteur, il le fait toujours penser; et c'est là un très-grand mérite. Ses expressions vives et ingénieuses, dans lesquelles on trouve l'imagination de Montaigne, son compatriote, ont contribué surtout à la grande réputation de l'*Esprit des lois;* les mêmes choses dites par un homme savant, et même plus savant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin, il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'esprit, plus d'idées profondes, plus de choses hardies, et où l'on trouve plus à s'instruire, soit en approuvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de Louis XIV [1], et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il est mort en 1755, en philosophe, comme il avait vécu.

MONTFAUCON (Bernard DE), né en 1655, bénédictin, l'un des plus savants antiquaires de l'Europe. Mort en 1741.

MONTFAUCON DE VILLARS (l'abbé), né en 1635, célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses. L'auteur fut tué, en 1675, d'un coup de pistolet. On dit que les sylphes l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mystères.

1. Le premier ouvrage imprimé de Montesquieu est de 1721; ce sont les *Lettres Persanes;* Louis XIV était mort en 1715. Montesquieu, Voltaire, J. J. Rousseau et Buffon, sont les quatre grands hommes du XVIIIe siècle, (*Note de M. Beuchot.*)

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'Orléans), connue sous le nom de *Mademoiselle*, fille de Gaston d'Orléans, née à Paris en 1627. Ses Mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands événements; mais il s'y trouve des choses très-curieuses; on a aussi quelques petits romans d'elle, qu'on ne lit guère. Les princes, dans leurs écrits, sont au rang des autres hommes. Si Alexandre et Sémiramis avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils seraient négligés. On trouve plus aisément des courtisans que des lecteurs. Morte en 1693.

MONTREUIL (Mathieu DE), né à Paris, en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles dont le siècle de Louis XIV a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies; mais l'esprit du temps et l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables. Mort à Aix, en 1692 [1].

MORÉRI (Louis), né en Provence, en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, et le traducteur de *Rodriguez*, entreprît dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé et très-augmenté porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort surtout à cet ouvrage si utile. Mort en 1680. On a fait des suppléments remplis d'erreurs.

MORIN (Michel-Jean-Baptiste), né en Beaujolais, en 1583, médecin, mathématicien, et, par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de Louis XIV. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer; mais cette méthode exigeait dans les tables des mouvements de cette planète ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. Voy. l'article CASSINI. Mort en 1656.

MORIN (Jean), né à Blois, en 1591, très-savant dans les langues orientales et dans la critique. Mort à l'Oratoire, en 1659.

MORIN (Simon), né en Normandie, en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer sa fatale folie et celle de Desmarets Saint-Sorlin, son accusateur. Saint-Sorlin fut un fanatique qui en dénonça un autre. Morin, qui ne méritait que les Petites-Maisons, fut brûlé vif en 1663, avant que la philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savants de dogmatiser, et les juges d'être si cruels.

MOTTEVILLE (Françoise Bertaut DE), née en 1615, en Normandie. Cette dame a écrit des Mémoires qui regardent particulièrement la reine Anne, mère de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité. Morte en 1689.

NAUDÉ (Gabriel), né à Paris, en 1600; médecin, et plus philosophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal Barberin, à Rome, puis au

1. Son vrai nom est *Montereul*; mais celui de *Montreuil*, que Boileau lui donna dans sa satire VII, pour la mesure d'un vers, et pour mieux rimer avec *recueil*, lui est resté. Né en 1620; mort à Valence. (ED.)

cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin, et ensuite à la reine Christine, dont il alla quelque temps grossir la cour savante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *Apologie des grands hommes accusés de magie* est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accusés d'impiété depuis Socrate.

> .....*Populus nam* solos credit habendos
> Esse deos quos ipse colit.
> Juv., sat. XV, v. 37.

Mort en 1653.

Nemours (Marie de Longueville, duchesse de), née en 1625. On a d'elle des Mémoires où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la Fronde. Morte en 1707.

Nevers (Philippe-Julien Mazarin Mancini, duc de). On a de lui des pièces de poésie d'un goût très-singulier. Il ne faut pas s'en rapporter au sonnet parodié par Racine et Despréaux :

> Dans un palais doré, Nevers jaloux et blême
> Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en faisait qu'on entendait très-aisément et avec grand plaisir, comme ceux-ci contre Rancé, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque Fénelon :

> Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
> Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
> Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
> Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence;
> Et, contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
> Du fond de ses déserts déclame contre lui;
> Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
> Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit et ses talents se sont perfectionnés dans son petit-fils. Mort en 1707.

Nicéron (Jean-Pierre), barnabite, né à Paris, en 1685, auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les lettres*. Tous ne sont pas illustres, mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfévre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les savants utiles. Mort en 1738.

Nicole (Pierre), né à Chartres, en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jésuites n'est guère lu aujourd'hui; et ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre, surtout, des moyens de conserver la paix dans la société, est un chef-d'œuvre auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité; mais cette paix est peut-être aussi difficile à établir que celle de l'abbé de Saint-Pierre. Mort en 1695.

Nivelle de La Chaussée (Pierre-Claude). Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendrissant, qui ont eu du succès. Il est vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique.

Beaucoup de personnes de goût ne peuvent souffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaisanterie; mais il y a du mérite à savoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purement écrits : c'est le mérite de cet auteur. Il était né sous Louis XIV. On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ses pièces n'est pas toujours assez intéressant, et que ce qui est du ton de la comédie n'est pas plaisant. L'alliage de ces deux métaux est difficile à trouver. On croit que La Chaussée est un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il est mort vers l'année 1750[1].

Nodot, n'est connu que par ses fragments de Pétrone, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade, en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraissent pas d'un aussi mauvais latin que ses adversaires le disent. Il y a des expressions, à la vérité, dont ni Cicéron, ni Virgile, ni Horace, ne se servent; mais le vrai Pétrone est plein d'expressions pareilles, que de nouvelles mœurs et de nouveaux usages avaient mises à la mode. Au reste, je ne fais cet article touchant Nodot que pour faire voir que la satire de Pétrone n'est point du tout celle que le consul Pétrone envoya, dit-on, à Néron, avant de se faire ouvrir les veines : « Flagitia principis sub nominibus exoletorum feminarumque et novitate cujusque stupri perscripsit, atque obsignata misit Neroni. »

On a prétendu que le professeur Agamemnon est Sénèque; mais le style de Sénèque est précisément le contraire de celui d'Agamemnon, *turgida oratio;* Agamemnon est un plat déclamateur de collége.

On ose dire que Trimalcion est Néron. Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'esprit et des talents, peut-il être représenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des parasites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de sottise que le Bourgeois gentilhomme de Molière?

Comment la crasseuse et idiote Fortunata, qui est fort au-dessous de Mme Jourdain, pourrait-elle être la femme ou la maîtresse de Néron? quel rapport des polissons de collége, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obscurs, peuvent-ils avoir avec la cour magnifique et voluptueuse d'un empereur? Quel homme sensé, en lisant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il est d'un homme effréné, qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encore formé; qui fait tantôt des vers très-agréables, et tantôt de très-mauvais; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, et qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint?

La clef qu'on a donnée de Pétrone ressemble à celle des *Caractères de La Bruyère;* elle est faite au hasard.

Ozanam (Jacques), juif d'origine, né près de Dombes, en 1642. Il apprit la géométrie sans maître, dès l'âge de quinze ans. Il est le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et physiques* ont toujours un grand débit; mais ce n'est

1. La Chaussée est né en 1692, et mort le 14 mai 1754. (Ed.)

plus l'ouvrage d'Ozanam, comme les dernières éditions de Moréri ne sont plus son ouvrage. Mort en 1717.

PAGI (Antoine), Provençal, né en 1624, franciscain. Il a corrigé Baronius, et a eu pension du clergé pour cet ouvrage. Mort en 1699.

PAPIN (Isaac), né à Blois en 1657, calviniste. Ayant quitté sa religion, il écrivit contre elle. Mort en 1709.

PARDIES (Ignace-Gaston), jésuite, né à Pau, en 1636, connu par ses *Éléments de géométrie*, et par son livre *sur l'Ame des bêtes*[1]. Prétendre avec Descartes que les animaux sont de pures machines privées du sentiment dont ils ont les organes, c'est démentir l'expérience et insulter la nature. Avancer qu'un esprit pur les anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux sont doués de sensations et de mémoire, sans savoir comment cela s'opère, ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel est l'ouvrage de la nature dont on connaisse les premiers principes? Mort en 1673.

PARENT (Antoine), né à Paris, en 1666, bon mathématicien. Il est encore un de ceux qui apprirent la géométrie sans maître. Ce qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il vécut longtemps à Paris, libre et heureux, avec moins de deux cents livres de rente. Mort en 1716.

PASCAL (Blaise), fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut se servir de la supériorité de ce génie comme les rois de leur puissance; il crut tout soumettre et tout abaisser par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ses *Pensées*, c'est l'air despotique et méprisant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. Au reste la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de Pascal et d'Arnauld firent supprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illustres* de Perrault. Sur quoi on cita ce passage de Tacite (*Ann.* III, LXXVI), « Præfulgebant « Cassius atque Brutus eo ipso quod effigies eorum non visebantur. » Mort en 1662.

PATIN (Gui), né à Houdan, en 1601, médecin, plus fameux par ses Lettres médisantes que par sa médecine. Son recueil de Lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour sont des guides infidèles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité; d'ailleurs, cette multitude de petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits. Mort en 1672.

PATIN (Charles), né à Paris, en 1633, fils de Gui Patin. Ses ouvrages sont lus des savants, et les Lettres de son père le sont des gens oisifs. Charles Patin, très-savant antiquaire, quitta la France, et mourut professeur en médecine à Padoue, en 1693.

1. L'ouvrage de Pardies parut à Paris en 1672, in-12, sous le titre de *Discours sur la connaissance des bêtes*. Le petit volume intitulé : *De l'âme des bêtes*, Lyon, 1766, est de A. Dilli, prêtre d'Embrun. (ED.)

PATRU (Olivier), né à Paris, en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de Louis XIV, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche. Mort en 1681.

PAVILLON (Étienne), né à Paris, en 1632, avocat général au parlement de Metz, connu par quelques poésies écrites naturellement. Mort en 1705.

PELLISSON-FONTANIER (Paul), né calviniste à Béziers, en 1624; poëte médiocre, à la vérité, mais homme très-savant et très-éloquent; premier commis et confident du surintendant Fouquet; mis à la Bastille en 1661. Il y resta quatre ans et demi, pour avoir été fidèle à son maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion, et fit sa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée. Son *Histoire de l'Académie* fut très-applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité sur l'Eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à Olympe. Cette Olympe était Mlle Desvieux, qu'on prétend avoir épousé le célèbre Bossuet avant qu'il entrât dans l'Église. Mais ce qui a fait le plus d'honneur à Pellisson, ce sont ses excellents discours pour M. Fouquet, et son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*. Les protestants ont prétendu qu'il était mort avec indifférence; les catholiques ont soutenu le contraire, et tous sont convenus qu'il mourut sans sacrements. Mort en 1693.

PERRAULT (Claude), né à Paris, en 1613[1]. Il fut médecin, mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont rapport au dessin, et dans les mécaniques. Bon physicien, grand architecte, il encouragea les arts sous la protection de Colbert, et eut de la réputation malgré Boileau. Il a publié plusieurs Mémoires sur l'anatomie comparée, dans les recueils de l'Académie des sciences, et une magnifique édition de Vitruve. La traduction et les dessins qui l'embellissent sont également ses ouvrages. Mort en 1688.

PERRAULT (Charles), né en 1633, frère de Claude, contrôleur général des bâtiments sous Colbert, donna la forme aux Académies de peinture, de sculpture, et d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués maladroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait opposer aux anciens. Cette dispute a été et sera longtemps une affaire de parti, comme elle l'était du temps d'Horace. Que de gens encore en Italie qui, ne pouvant lire Homère qu'avec dégoût, et lisant tous les jours

1. Le 12 janvier 1628. (ED.)

l'Arioste et le Tasse avec transport, appellent encore Homère incomparable! Mort en 1703.

N. B. Il est dit dans les *Anecdotes littéraires*, tome II, page 27, qu'Addison ayant fait présent de ses ouvrages à Despréaux, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre Perrault, s'il eût vu de si excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel mensonge? Boileau ne savait pas un mot d'anglais, aucun Français n'étudiait alors cette langue. Ce n'est que vers l'an 1730 qu'on commença à se familiariser avec elle. Et d'ailleurs, quand même Addison, qui s'est moqué de Boileau, aurait été connu de lui, pourquoi Boileau n'aurait-il pas écrit contre Perrault, en faveur des anciens, dont Addison fait l'éloge dans tous ses ouvrages? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des sottises est de répéter au hasard ce qu'on a entendu dire.

Perrot d'Ablancourt (Nicolas), d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitry[1] en 1606, traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidèle :* mort pauvre en 1664.

Petau (Denys), né a Orléans, en 1583, jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante et dix ouvrages. Mort en 1652.

Petis de La Croix (François), l'un de ceux dont le grand ministre Colbert encouragea et récompensa le mérite. Louis XIV l'envoya en Turquie et en Perse, à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de Louis XIV en arabe, et que ce livre est estimé dans l'Orient? On a de lui l'*Histoire de Gengis-Kan*[2] *et de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, et plusieurs livres utiles; mais sa traduction des *Mille et un jours* est ce qu'on lit le plus :

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour les mensonges.
La Fontaine, IX, vi.

Mort en 1713.

Petit (Pierre), né à Paris, en 1617, philosophe et savant. Il n'a écrit qu'en latin. Mort en 1687.

Pezron (Paul), de l'ordre de Cîteaux, né en Bretagne, en 1639, grand antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Celtes. Mort en 1706.

Polignac (Melchior de), cardinal, né au Puy en Velay, en 1661, aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne; l'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. Malheureusement pour lui, en combattant Lucrèce il combat Newton. Mort en 1741.

Pontis (Louis de). Ses *Mémoires* ont été tellement en vogue, qu'il est nécessaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choses pour le service du roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses

1. A Châlons-sur-Marne. (Ed.)
2. Cet ouvrage est de son père François Petis, mort en 1695, et il n'en fut que l'éditeur au commencement du XVIIIe siècle. (Ed.)

Mémoires ne sont pas de lui; ils sont de Dufossé, écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que Pontis ait existé[1]. Le *Dictionnaire historique portatif*, en quatre volumes, assure que ces Mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le P. d'Avrigny, dans la préface de ses *Mémoires historiques*.

Porée (Charles), né en Normandie[2], en 1675, jésuite; du petit nombre de professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde; éloquent dans le goût de Sénèque; poëte, et très-bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples. Mort en 1741.

Puysegur (Jacques de Chastenet, maréchal de). Il nous a laissé l'*Art de la guerre*, comme Boileau a donné l'*Art poétique*.

Quesnel (Pasquier), né en 1634, de l'Oratoire. Il a été malheureux, en ce qu'il s'est vu le sujet d'une grande division parmi ses compatriotes. D'ailleurs, il a vécu pauvre et dans l'exil. Ses mœurs étaient sévères comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes. Trente pages changées et adoucies dans son livre auraient épargné des querelles à sa patrie; mais il eût été moins célèbre. Mort en 1719.

Quinault (Philippe), né à Paris, en 1636, auditeur des comptes, célèbre par ses belles poésies lyriques, et par la douceur qu'il opposa aux satires très-injustes de Boileau. Quinault était, dans son genre, très-supérieur à Lully. On le lira toujours; et Lully, à son récitatif près, ne peut être chanté. Cependant on croyait, du temps de Quinault, qu'il devait à Lully sa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna Louis XIV, mais une part médiocre; les grandes grâces furent pour Lully. Mort en 1688.

N. B. Il est rapporté dans les *Anecdotes littéraires* que Boileau, étant à la salle de l'Opéra de Versailles, dit à l'officier qui plaçait : « Monsieur, mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'estime fort la musique de Lully, mais je méprise souverainement les vers de Quinault. »

Il n'y a nulle apparence que Boileau ait dit cette grossièreté. S'il s'était borné à dire : « Mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la musique, » cela n'eût été que plaisant, mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement Lully dans tout ce qui n'est pas récitatif; mais personne n'a jamais égalé Quinault.

Quincy (le marquis de), lieutenant général d'artillerie, auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affai-

1. Pontis n'est point un personnage imaginaire. Né en 1583, il est mort en 1670. P. Thomas Dufossé fut le rédacteur de ses *Mémoires*. (*Note de M. Beuchot.*)

2. A Vendes, près de Caen. (Ed.)

res, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; et les jours d'action sont quelquefois des jeux de hasard.

RACINE (Jean), né à la Ferté-Milon, en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagène*, qu'il présenta à Molière, et celle des *Frères ennemis*, dont Molière lui donna le sujet. Il est intitulé prieur de l'Épinay dans le privilége de l'*Andromaque*. Louis XIV fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre, dans une de ses maladies, et le combla de gratifications. Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi philosophe que grand poëte. On lui a rendu justice fort tard. « Nous avons été touchés, dit Saint-Évremond, de *Mariamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcyonée*, d'*Andromaque*, et de *Britannicus*. » C'est ainsi qu'on mettait non-seulement la mauvaise *Sophonisbe* de Corneille, mais encore les impertinentes pièces d'*Alcyonée* et de *Mariamne*, à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare.

Il est à remarquer que Racine ayant consulté Corneille sur sa tragédie d'*Alexandre*, Corneille lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire[1]. N'oublions pas qu'il écrivit contre les jansénistes, et qu'il se fit ensuite janséniste. Mort en 1699.

RACINE[2] (Louis), fils de l'immortel Jean Racine, a marché sur les traces de son père, mais dans un sentier plus étroit et moins fait pour les muses. Il entendait la mécanique des vers aussi bien que son père, mais il n'en avait ni l'âme ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janséniste comme son père, il ne fit des vers que pour le jansénisme. On en trouve de très-beaux dans le poëme de *la Grâce*, et dans celui de *la Religion*, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des *Pensées de Pascal*, mais rempli de beaux détails, tels que ces vers du chant second, dans lequel il traduit Lucrèce pour le réfuter :

Cet esprit, ô mortels, qui vous rend si jaloux,
N'est qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec nous.
Quand par d'affreux sillons l'implacable vieillesse
A sur un front hideux imprimé la tristesse;
Que, dans un corps courbé sous un amas de jours,
Le sang, comme à regret, semble achever son cours;
Lorsqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage
Il n'entre des objets qu'une infidèle image;

1. Fontenelle donna le même conseil à M. de Voltaire, après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. Corneille trouvait Racine trop simple, et Fontenelle trouvait Voltaire trop brillant. (*Éd. de Kehl.*)
2. Né en 1692, mort en 1763. (ED.)

Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt :
En ruines *aussi* je vois tomber l'esprit.
L'âme mourante alors, flambeau sans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obscure.
Triste destin de l'homme ! il arrive au tombeau
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'est au berceau.
La mort d'un coup fatal frappe enfin l'édifice ;
Dans un dernier soupir, achevant son supplice,
Lorsque, vide de sang, le cœur reste glacé,
Son âme s'évapore, et tout l'homme est passé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre le *tout est bien* des lords Shaftesbury et Bolingbroke, si bien mis en vers par Pope.

Sans doute qu'à ces mots, des bords de la Tamise,
Quelque abstrait raisonneur, qui ne se plaint de rien,
Dans son flegme anglican répondra : « Tout est bien. »

Racine, en qualité de janséniste, croyait que presque tout est mal depuis longtemps; il accuse Pope d'irréligion. Pope était fils d'un papiste, c'est ainsi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. Pope, élevé dans cette religion, qu'il tourne quelquefois en ridicule dans ses épîtres, ne voulut cependant pas la quitter quoiqu'il fût philosophe, ou plutôt parce qu'il était assez philosophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très-piqué des accusations de Louis Racine. Ramsay entreprit de les concilier. C'était un Écossais du clan des Ramsay, et qui en avait pris le nom, suivant l'usage de ce pays. Il était venu en France après avoir essayé du presbytérianisme, de l'Église anglicane, et du quakerisme, et s'était attaché à l'illustre Fénelon, dont il a depuis écrit la vie. C'est lui qui est l'auteur des *Voyages de Cyrus*, très-faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à Louis Racine une lettre sous le nom de Pope, dans laquelle celui-ci semble se justifier.

J'avais vécu une année entière avec Pope; je savais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs; c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis Louis Racine que cette lettre était de Ramsay, et non de Pope. Je voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie : j'en instruisis même le public dans un chapitre sur Pope, qui a été imprimé plusieurs fois du vivant de Pope même. Cependant, après sa mort, l'abbé Ladvocat a imprimé cette lettre, forgée par Ramsay, et l'a imputée à Pope, dans son *Dictionnaire historique portatif*, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des écrivains du siècle de Louis XIV, mais où il insère des anecdotes entièrement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

Rancé (Armand-Jean Le Bouthillier de), né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, et institua la réforme effrayante de la Trappe, en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il

écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme! Après avoir fondé et gouverné son institut, il se démit de sa place, et voulut la reprendre. Mort en 1700.

RAPIN (Réné), né à Tours, en 1621, jésuite, connu par le *Poëme des jardins* en latin, et par beaucoup d'ouvrages de littérature. Mort en 1687.

RAPIN DE THOIRAS (Paul), né à Castres, en 1661, réfugié en Angleterre, et longtemps officier. L'Angleterre lui fut longtemps redevable de la seule bonne histoire complète qu'on eût de ce royaume, et de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti; c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe comme approchante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages, jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre Hume, qui a su écrire l'histoire en philosophe. Mort à Vésel, en 1725.

RÉGIS (Pierre-Silvain), né en Agenois, en 1632. Ses livres de philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. Mort et 1707.

REGNARD (Jean-François), né à Paris, en 1656[1]. Il eût été célèbre par ses seuls voyages. C'est le premier Français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers :

Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

Pris sur la mer de Provence par des corsaires, esclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de trésorier de France et de lieutenant des eaux et forêts, il vécut en voluptueux et en philosophe. Né avec un génie vif, gai, et vraiment comique, sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de Molière. Il faut se connaître peu aux talents et au génie des auteurs pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à Dufresny. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à Despréaux, et ensuite il écrivit contre lui, parce que Boileau ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme si gai mourut de chagrin à cinquante-quatre ans. On prétend même qu'il avança ses jours. Mort en 1710.

REGNIER DESMARETS (François-Séraphin), né à Paris, en 1632. Il a rendu de grands services à la langue, et est auteur de quelques poésies françaises et italiennes. Il fit passer une de ses pièces italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poëte. Mort en 1713.

RENAUDOT (Théophraste), médecin, très-savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France[2]. Mort en 1658.

RENAUDOT (Eusèbe) né en 1646, très-savant dans l'histoire, et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le Dictionnaire de Bayle ne fût imprimé en France. Mort en 1720.

RETZ. Voy. GONDI.

REYNAU (Charles-Réné), de l'Oratoire, de l'Académie des sciences,

1. Né à Paris le 8 février 1655, mort à Dourdan en 1709. (ED.)
2. En mai 1631. (ED.)

né en 1656, auteur de l'*Analyse démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'Euclide de la haute géométrie. Mort en 1728.

Richelet (César-Pierre), né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dangereux qu'utile. Il est aussi le premier auteur des dictionnaires de rimes, tristes ouvrages, qui font voir combien il est peu de rimes nobles et riches dans notre poésie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue. Mort en 1698.

Richelieu (Armand-Jean Duplessis, cardinal de), né à Paris, en 1585. Puisque Louis XIV naquit pendant son ministère, on doit mettre parmi les écrivains de ce siècle illustre le fondateur de l'Académie française, auteur lui-même de plusieurs ouvrages. Il fit la *Méthode des controverses* dans son exil à Avignon, après l'assassinat du maréchal d'Ancre et de la Galigaï, ses protecteurs. *Les principaux points de la Religion catholique défendus*, l'*Instruction du Chrétien*, et la *Perfection du Chrétien*, sont à peu près de ce temps-là. Il est bien sûr qu'il ne composait pas la *Perfection du Chrétien* du temps qu'il faisait condamner à mort le maréchal de Marillac dans sa propre maison de Ruel, et qu'il était avec Marion Delorme dans un appartement, lorsque les commissaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On sait aussi qu'il y a beaucoup de vers de sa façon dans la tragi-comédie-allégorique intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On sait qu'il donnait à cinq auteurs les sujets des pièces représentées au palais-cardinal, et qu'il eût mieux fait de s'en tenir au seul Corneille, sans même lui fournir de sujet. Le plus beau de ses ouvrages est la digue de la Rochelle.

L'abbé Ladvocat, bibliothécaire de Sorbonne, prétend, dans son *Dictionnaire historique*, que le cardinal de Richelieu est l'auteur de ce testament qui a fait tant de bruit, et qui est supposé. Il croit devoir ce respect à la mémoire du bienfaiteur de la Sorbonne; mais c'est rendre un mauvais service à sa mémoire, que de l'accuser d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute espèce. Si malheureusement un ministre d'État avait pu composer un si mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'est qu'on pourrait être un grand ministre, ou plutôt un ministre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs grossières, et des projets ridicules. C'est donc venger la mémoire du cardinal de Richelieu, que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce testament qui, sans son nom, aurait été ignoré à jamais.

L'abbé Ladvocat, tout bibliothécaire qu'il était de la Sorbonne, s'est trompé en disant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuscrit de cet ouvrage apostillé de la main du cardinal. Le seul manuscrit apostillé ainsi est au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'est point le testament qui est apostillé, c'est une narration succincte composée par l'abbé de Bourzeis, à laquelle on avait, longtemps après, ajouté ce testament prétendu : et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration succincte n'était pas de lui; elles indiquent les omissions

de l'abbé de Bourzeis, et ce qu'il devait résoudre. Voyez la réponse à M. de Foncemagne.

On attribue encore au cardinal de Richelieu une *Histoire de la mère et du fils;* c'est un récit assez infidèle des malheureux démêlés de Louis XIII avec sa mère. Cette histoire faible et tronquée est probablement de Mézeray : mais dans la multitude des livres dont nous sommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main soit un ouvrage médiocre[1]? Mort en 1642.

ROHAULT (Jacques), né à Amiens, en 1620. Il abrégea et il exposa avec clarté et méthode la philosophie de Descartes : mais aujourd'hui cette philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes. Mort en 1675.

ROLLIN (Charles), né à Paris, en 1661, recteur de l'université. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté et noblesse. Quoique les derniers tomes de son *Histoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquents et que Rollin l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux si l'auteur avait été philosophe. Il y a beaucoup d'histoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroyable du vraisemblable, et qui sacrifie l'inutile. Mort en 1740.

ROTROU (Jean), né en 1609, le fondateur du théâtre. La première scène et une partie du quatrième acte de *Venceslas* sont des chefs-d'œuvre. Corneille l'appelait son père. On sait combien le père fut surpassé par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après *le Cid;* il est tiré entièrement, comme *le Cid*, d'une tragédie espagnole. Mort en 1650.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste), né à Paris, en 1669[2]. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut, ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblales à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre Rousseau. Peu d'hommes ont autant excité et senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son bannissement, et même encore quelques années après; mais enfin les succès de La Motte, son rival, l'accueil qu'on lui faisait, sa réputation qu'on croyait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, et les ramenèrent à Rousseau, qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque

1. Il est difficile de ne pas regarder cette Histoire comme un ouvrage du cardinal de Richelieu. Elle renferme des anecdotes curieuses sur les premières années de Louis XIII, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté et de franchise que Mézeray n'aurait pas saisi, et des opinions absolument opposées à celles de cet historien. Il n'en a paru que deux volumes; le reste est demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal. (*Ed. de Kehl.*)

2. Le 6 avril 1671. (ED.)

tout le public. La Motte leur parut trop heureux, parce qu'il était riche et accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans Rousseau un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux; l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux servent à faire voir combien les hommes sont injustes, combien ils varient dans leurs jugements, et qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages. Mort à Bruxelles, en 1740[1].

Rousseau eut rarement dans ses ouvrages de l'aménité, des grâces, du sentiment, de l'invention; il savait très-bien tourner une épigramme licencieuse et une stance. Ses épîtres sont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle Mlles Louvancourt, qui étaient trois sœurs très-aimables, *trio de louves acharnées:* il appelle le conseiller d'État Rouillé *tabarin mordant, caustique et rustre*, après lui avoir prodigué des louanges dans une ode assez médiocre[2]. Les mots de *maroufles*, de *béltres*, salissent ses épîtres. Il faut, sans doute, opposer une noble fierté à ses ennemis; mais ces basses injures sans gaieté, sans agréments, sont le contraire d'une âme noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, voy. les articles La Motte et Saurin.

On se contentera de remarquer ici que Rousseau ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur; on a entre les mains des lettres du sieur Médine de Bruxelles, du 7 mai 1737, conçues en ces termes: « Rousseau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre asile que chez moi; il m'avait baisé et embrassé cent fois le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter. »

Qu'on joigne à cela un pèlerinage fait par Rousseau à Notre-Dame de Hall, et qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets[3].

Ruinart (Thierri), bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a soutenu contre Dodwell l'opinion que *Église eut dans les premiers temps une foule prodigieuse de martyrs.* Peut-être n'a-t-il pas assez distingué les martyrs et les morts ordinaires; les persécutions pour cause de religion, et les persécutions politiques. Quoi qu'il en soit, il est au nombre des savants hommes du temps. C'est principalement dans ce siècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme

1. Le 17 mars 1741. (Ed.)
2. C'est l'ode III du livre II, en tête de laquelle on lit : *A M. de Caumartin*, mais que Rousseau avait d'abord adressée à M. Rouillé du Coudray. (*Note de M. Beuchot.*)
3. On pourrait ajouter que Rousseau, ayant été maltraité en public par La Faye, insulté dans les couplets, consentit à recevoir de l'argent, et renonça aux poursuites qu'il avait commencées; cet excès de bassesse le rend indigne de toute croyance. (*Ed. de Kehl.*)

Martène sur les anciens rites de l'Église. Thuillier et tant d'autres ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge. C'est encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de Louis XIV; et ce n'est qu'en France que les bénédictins y ont excellé. Mort en 1709.

SABLIÈRE (Antoine Rambouillet de LA). Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel. Mort en 1680.

SACY (Louis-Isaac Le Maistre DE), né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'est de lui qu'est la *Bible de Royaumont*[1], et une traduction des comédies de Térence. Mort en 1684. Son frère, Antoine Le Maistre, se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat; on le croyait un homme très-éloquent, mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre Sacy, avocat, et de l'Académie française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres de Pline*, en 1701.

SAINT-AULAIRE (François-Joseph de Beaupoil, marquis DE). C'est une chose très-singulière que les plus jolis vers qu'on ait de lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poésie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de La Fare. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à La Fare :

O muse légère et facile,
Qui, sur le coteau d'Hélicon,
Vîntes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile
Qui sait rendre douce et tranquille
La plus incommode saison;
Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse écloses,
Orniez à ses côtés les Grâces et les Ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, etc.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'Académie; et Boileau alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec Mme la duchesse du Maine : elle l'appelait Apollon, et lui demandait je ne sais quel secret; il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse;
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vains; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

1. De lui et de Fontaine. (ED.)

SAINTE-MARTHE (Gaucher DE). Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savants. Le premier Gaucher de Sainte-Marthe fut Charles, qui fut éloquent pour son temps. Mort en 1555.

Scévole, neveu de Charles, se distingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de Henri IV. Il mourut à Loudun, en 1623, et le fameux Urbain Grandier prononça son oraison funèbre.

Abel de Sainte-Marthe, son fils, cultiva les lettres comme son père, et mourut en 1652. Son fils, nommé Abel comme lui, marcha sur ses traces. Mort en 1706.

Scévole et Louis de Sainte-Marthe, frères jumeaux, fils du premier Scévole, enterrés tous deux à Paris, dans le même tombeau, à Saint-Severin, furent illustres par leur savoir. Ils composèrent ensemble la *Gallia christiana*. Scévole, mort en 1650; Louis, mort en 1656.

Denys de Sainte-Marthe, leur cousin, acheva cet ouvrage[1]. Mort à Paris, en 1725.

Pierre-Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné[2] du dernier Scévole, fut historiographe de France. Mort en 1690.

SAINT-ÉVREMOND (Charles de Saint-Denys, DE) né en Normandie, en 1613. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres, qu'on appelle vers de *société*, faits dans des sociétés illustres, tout cela avec beaucoup d'esprit, contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé Desmaizeaux les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient seule un gros volume; et dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les *OEuvres* de Saint-Évremond : c'est un artifice du libraire, un abus du métier d'éditeur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini, sans multiplier les connaissances. On connaît son exil, sa philosophie et ses ouvrages. Quand on lui demanda, à sa mort, s'il voulait se *réconcilier*, il répondit : « Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. » Il est enterré à Westminster, avec les rois et les hommes illustres d'Angleterre. Mort en 1703.

SAINT-PAVIN (Denys Sanguin DE). Il était au nombre des hommes de mérite que Despréaux confondit dans ses satires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui Fieubet, le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin;
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être?
Pleure sur ton sort et le sien :

1. Cet ouvrage, continué de nos jours par M. Barthélemy Hauréau, n'est pas encore terminé (novembre 1858). (ED.)
2. Fils aîné. (ED.)

Tu n'en fus pas? pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

SAINT-PIERRE (Charles-Irénée Castel, abbé DE), né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres Varignon et Fontenelle. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait faite en général de ses ouvrages, est ce qu'en disait le cardinal Dubois, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre, dans ses livres, les vérités les plus triviales de la morale, et, par une autre simplicité, il proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, et d'une espèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle la *diète europaine*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi Henri IV, et l'abbé de Saint-Pierre, pour appuyer ses idées, prétendait que cette *diète europaine* avait été approuvée et rédigée par le dauphin, duc de Bourgogne, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet. Il rapporte, avec bonne foi, la lettre par laquelle le cardinal de Fleury répondit à ses propositions : « Vous avez oublié, monsieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit des princes. » Cependant l'abbé de Saint-Pierre ne laissa pas enfin d'être très-utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire; il écrivit et il agit en homme d'État sur cette seule matière. Il fut unanimement exclu de l'Académie française, pour avoir, sous la régence du duc d'Orléans, préféré un peu durement, dans sa *Polysynodie*, l'établissement des conseils, à la manière de gouverner de Louis XIV, protecteur de l'Académie [1]. Ce fut le cardinal de Polignac qui fit une brigue pour l'exclure, et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, dans ce temps-là même, le cardinal de Polignac conspirait contre le régent, et que ce prince, qui donnait un logement au Palais-Royal à Saint-Pierre, et qui avait toute sa famille à son service, souffrit cette exclusion. L'abbé de Saint-Pierre ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, son confrère, empêcha qu'à sa mort on ne prononçât son éloge à l'Académie, selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite; mais le refus fut un outrage; et les services que l'abbé de Saint-Pierre avait rendus, sa probité, et sa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut en 1743, âgé de quatre-vingt-six

1. L'exclusion fut unanime, à une voix près, celle de Fontenelle. Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'Académie, s'attribuer, devant l'abbé de Saint-Pierre, et devant lui-même le mérite de cette action de justice.

L'exemple de l'abbé de Saint-Pierre prouve qu'en France il est également dangereux pour un homme de lettres, qui ne veut que dire la vérité, de soutenir les opinions du gouvernement, ou de les combattre. (*Ed. de Kehl.*)

ans. Je lui demandai, quelques jours avant sa mort, comment il regardait ce passage; il me répondit : « Comme un voyage à la campagne. »

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages est l'anéantissement futur du mahométisme. Il assure qu'un temps viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse, et de la bienfaisance, pour plaire à Dieu. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies, des choses absurdes opposées au sens commun, des louanges données à des actions injustes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront éclairés sur ce livre : que le grand muphti même et les cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus respectés en rendant la religion plus simple. Ce traité est curieux. Dans ses *Annales* de Louis XIV, il dit que l'État devrait bâtir des loges aux Petites-Maisons pour les théologiens intolérants, et qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre.

C'est ici l'occasion d'observer que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liste des écrivains et des artistes qui ont fleuri sous Louis XIV, qu'après avoir vu leurs ouvrages, et souvent connu leurs personnes, recherchant tous les moyens de s'instruire sur ce siècle célèbre, depuis qu'il fut nommé historiographe de France. Il ne pouvait, dans cette liste, parler des *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre sous Louis XIV, puisque le *Siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *Annales*, il le faut avouer, sont une satire continuelle du gouvernement de ce monarque qui méritait plus d'estime; et cette satire n'est pas assez bien écrite pour faire pardonner son injustice. La famille de l'abbé, sentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea son auteur à le dérober au public : il ne fut imprimé qu'après sa mort. Comment donc l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui a donné depuis la liste des écrivains de *Trois siècles*, a-t-il pu dire « que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* en a puisé l'idée mal remplie dans ces *Annales politiques* qui offrent un tableau frappant des progrès de l'esprit chez notre nation? »

Premièrement, il est impossible que l'auteur du *Siècle* ait pu rien prendre des *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, qu'il ne pouvait connaître, et desquelles il a vengé la mémoire de Louis XIV, dès qu'il les a connues. Secondement, il est très-faux que l'abbé de Saint-Pierre se soit étendu dans son livre sur les progrès de l'esprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots; et quand il parle des beaux-arts, c'est pour les avilir.

Voici comme il s'explique, page 155 : « La peinture, la sculpture, la musique, la poésie, la comédie, l'architecture, prouvent le nombre des fainéants, leur goût pour la fainéantise, qui suffit à nourrir et à

entretenir d'autres espèces de fainéants, gens qui se piquent d'esprit agréable, mais non pas d'esprit utile, etc. »

Il est rare, sans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus assidu sont des occupations de fainéants.

Quant à la personne de Louis XIV, il veut l'avilir aussi bien que les arts dont le roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit, page 265 : « Louis se gouvernait à l'égard de ses voisins et de ses sujets comme s'il eût adopté la maxime d'un célèbre tyran : « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent. » Il sacrifiait tout au plaisir de se venger, et de montrer au public qu'il était redoutable; c'est le goût des âmes médiocres, de tous les enfants, et de tous les hommes du commun. »

Il traite enfin Louis XIV, en vingt endroits, de grand enfant. Et lui, qui était sans contredit un vieil enfant, finit son livre par cette formule, *Paradis aux bienfaisants;* mais il n'ose pas dire, *Paradis aux médisants.*

A l'égard de l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui est venu à Paris faire le métier de calomniateur pour quelque argent, il est difficile d'espérer pour lui le paradis. C'est même un grand effort que de le lui souhaiter.

SAINT-RÉAL (César Vichard DE), né à Chambéry, mais élevé en France. Son *Histoire de la conjuration de Venise* est un chef-d'œuvre. Sa *Vie de Jésus-Christ* est bien différente. Mort en 1692.

SALLO (Denys DE), né en 1626, conseiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. Bayle perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties, et de mensonges. Enfin on est parvenu jusqu'à faire un trafic public d'éloges et de censures, surtout dans des feuilles périodiques; et la littérature a éprouvé le plus grand avilissement par ces infâmes manéges. Mort en 1669.

SANDRAS. Voy. COURTILZ.

SANLECQUE (Louis), né à Paris en 1650[1], chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siècle de Louis XIV que le nombre prodigieux de poëtes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie. Mort en 1714.

SANSON (Nicolas), né à Abbeville en 1600; le père de la géographie, avant Guillaume Delisle. Mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

SANTEUL (Jean-Baptiste), né à Paris en 1630. Il passe pour excellent poëte latin, si on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées dans l'Église. Comme je n'ai point vécu chez Mécène entre Horace et Virgile, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit; si, par exemple, *Orbis redemptor, nunc redemptus*

1. En 1652. (ED.)

n'est pas un jeu de mots puéril. Je me défie beaucoup des vers modernes latins. Mort en 1697.

SARASIN (Jean-François), né près de Caen[1] en 1603, a écrit agréablement en prose et en vers. Mort en 1654.

SAUMAISE (Claude), né en Bourgogne en 1588, retiré à Leyde pour être libre, homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de Richelieu lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, et même qu'il écrirait sa vie; mais Saumaise aimait trop la liberté, et haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté, pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre, Charles II, l'engagea à composer *le Cri du sang royal* contre les parricides de Charles Ier. Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur : Milton, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'Adam, et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'Ancien Testament, réfuta Saumaise; mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages, d'un pédantisme dégoûtant, sont tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri. Mort en 1653.

SAURIN (Jacques), né à Nîmes en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur des Églises réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ses confrères, ce qu'on appelle le style réfugié. « Il est difficile, dit-il, que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté, etc. » De son temps, cependant, le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. Bayle n'avait point le style réfugié; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs; de plus, presque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conservaient les manières de parler vicieuses de la province. On créa pour Saurin une place de ministre de la noblesse à la Haye. Il était savant, et homme de plaisir. Mort en 1730.

SAURIN (Joseph), né près d'Orange en 1659, de l'Académie des sciences. C'était un génie propre à tout; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des savants*, quelques Mémoires de mathématiques, et son fameux *Factum* contre Rousseau. Ce procès, si malheureusement célèbre, fit rechercher toute sa vie, et servit à susciter contre lui les plus infâmes accusations. Rousseau, réfugié en Suisse, et sachant que son ennemi avait été pasteur de l'Église réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut savoir que Joseph Saurin, dégoûté de son ministère, livré à la philosophie et aux mathématiques, avait préféré la France sa patrie, la ville de Paris, et l'Académie des sciences, au village de Bercher. Pour remplir ce dessein, il avait fallu rentrer dans le sein de

1. A Hermanville. (ED.)

l'Église romaine, et il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux, Bossuet, crut avoir converti un ministre, et il ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe. Saurin retourna en Suisse plusieurs années après, pour y recueillir quelques biens de sa femme, qu'il avait persuadée de quitter aussi la religion réformée. Les magistrats le décrétèrent de prise de corps, comme un pasteur apostat qui avait fait apostasier sa femme. Cela se passait en 1712, après le fameux procès de Rousseau; et Rousseau était à Soleure précisément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accusations les plus flétrissantes éclatèrent contre Saurin. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produisit ensuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, disait-on, la confession de ses crimes à un pasteur de ses amis. Enfin, pour comble d'indignité, on eut la bassesse cruelle d'imprimer ces accusations et cette lettre dans plusieurs journaux, dans le supplément de Bayle, dans celui de Moréri; nouveau moyen malheureusement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'est étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, et de souiller d'opprobres scandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des sciences; ce n'était pas, sans doute, l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions aussi erronées qu'odieuses. L'art d'écrire est devenu souvent un vil métier, dans lequel des libraires qui ne savent pas lire payent des mensonges et des futilités, à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des professions. Il n'est pas permis au moins de consigner dans un dictionnaire des accusations criminelles, et de s'ériger en délateur sans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accusations contre Joseph Saurin; j'ai parlé au seigneur de la terre de Bercher, dans laquelle Saurin avait été pasteur; je me suis adressé à toute la famille du seigneur de cette terre : lui et tous ses parents m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vu l'original de la lettre imputée à Saurin : ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus scandaleux dont on a chargé les suppléments aux dictionnaires de Bayle et de Moréri; et cette juste indignation qu'ils m'ont témoignée doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les attestations de trois pasteurs, qui avouent « qu'ils n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de Saurin, ni connu personne qui l'eût vue, ni ouï dire qu'elle eût été adressée à aucun pasteur du pays de Vaud, et qu'ils ne peuvent qu'improuver l'usage qu'on a fait de cette pièce[1]. »

Joseph Saurin mourut en 1737, en philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, et plein du plus

1. Il est bon de remarquer que ce certificat est de 1757, vingt ans après la mort de Saurin; cependant les prédicants suisses voulurent déposer les trois dignes pasteurs qui avaient signé suivant leur conscience : tant la haine théologique est implacable, et tant l'hypocrite intolérance de Calvin a jeté de profondes racines dans les pays qu'il a infectés de son esprit (*Éd. de Kehl.*)

profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine[1].

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de Corneille.

SAUVEUR (Joseph), né à la Flèche, en 1663. Il apprit sans maître les éléments de la géométrie. Il est un des premiers qui aient calculé les avantages et les désavantages des jeux de hasard. Il disait que tout ce que peut un homme en mathématiques, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans. Mort en 1716.

SAVARY (Jacques), né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été longtemps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1673, dans tout ce qui regarde le négoce, et il en rédigea presque tous les articles. Le *Dictionnaire de commerce*, qui est de lui[2] et de Philémon, son frère, chanoine de Saint-Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets et les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de Savary. Mort en 1690.

SCARRON (Paul), fils d'un conseiller de la grand'chambre, né en 1610. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile*

1. Dans l'édition de 1757, l'article se terminait ainsi :

« Depuis que cet article a été composé, j'ai en main la déclaration suivante: elle doit fermer la bouche à ceux qui ont voulu décrier un philosophe :

« Nous, les pasteurs de l'Eglise de Lausanne, canton de Berne, en Suisse, déclarons que, requis de dire ce que nous pouvons savoir d'une accusation intentée contre feu M. Joseph Saurin, ci-devant pasteur de la baronnie de Bercher, au bailliage d'Yverdun, et touchant une lettre imputée audit sieur Saurin, dans laquelle il paraît s'accuser d'actions criminelles et honteuses; ladite lettre et ladite imputation étant imprimées dans les *Suppléments aux Dictionnaires de Bayle et de Moréri*, nous déclarons n'avoir jamais vu l'original de cette prétendue lettre, ni connu personne qui l'ait vue, ni ouï dire qu'elle ait été adressée à aucun pasteur de ce pays; en sorte que nous ne pouvons qu'improuver l'usage qu'on a fait de ladite pièce. En foi de quoi nous nous sommes signés. Ce 30 mars 1757, à Lausanne.

Signés : ABRAHAM DE CROUSAZ, premier pasteur de l'Eglise de Lausanne, et doyen.
N. POLIER DE BOTTENS, premier pasteur de l'Eglise de Lausanne.
DANIEL POVILLARD, pasteur. »

Ce certificat fut attaqué dans le *Journal helvétique:* et Voltaire publia la *Réfutation d'un écrit anonyme*, etc., que l'on trouvera dans les *Mélanges*. (*Note de M. Beuchot.*)

2. Le *Dictionnaire de commerce* n'est pas de Jacques Savary, mort en 1690, mais de Jacques Savary, son fils, mort en 1716, et connu sous le nom de Savary des Brulons. Ce ne fut qu'en 1723 que parut la première édition, par les soins de l'abbé Savary, qui avait été le collaborateur de son frère, et qui, lors de sa mort, en 1727, laissa un volume de supplément, qui fut publié en 1730. (*Note de M. Beuchot.*)

travesti n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amusant, et médiocre. C'est ce que Boileau avait prédit. Louis XIV épousa sa veuve en 1685. Mort en 1660.

SCUDÉRI (Georges DE), né au Havre de Grâce, en 1601. Favorisé du cardinal de Richelieu, il balança quelque temps la réputation de Corneille. Son nom est plus connu que ses ouvrages. Mort en 1667.

SCUDÉRI (Magdeleine), sœur de Georges, née au Havre en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. Louis XIV lui donna une pension, et l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'Académie. Morte en 1701.

SEGRAIS (Jean Regnault DE), né à Caen, en 1625. Mademoiselle l'appelle *une manière de bel esprit :* mais c'était en effet un très-bel esprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le comte de Lauzun. Ses églogues et sa traduction de *Virgile* furent estimées; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la *Pharsale* de Brébeuf, et aucun de *l'Énéide* de Segrais. Cependant Boileau loue Segrais et dénigre Brébeuf. Mort en 1701.

SENAULT (Jean-François), né en 1601, général de l'Oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du P. Bourdaloue ce que Rotrou est pour Corneille, son prédécesseur et rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquents. Mort en 1672.

SÉNECÉ (Antoine Bauderon DE), né en 1643, premier valet de chambre de Marie-Thérèse; poëte d'une imagination singulière. Son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que La Fontaine. On peut observer que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singulières et neuves. Mort en 1737.

SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin-Chantal, marquise DE), femme du marquis de Sévigné, née en 1626 [1]. Ses lettres, remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, et d'un style qui peint et anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, et encore plus de ces lettres supposées dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en étalant de faux sentiments et de fausses aventures à des correspondants imaginaires [2]. C'est dommage qu'elle manque ab-

1. Le 5 février 1627. (ÉD.)
2. Ce qui précède est de 1756, et conséquemment antérieur à la *Nouvelle Héloïse* de J. J. Rousseau. (*Note de M. Beuchot.*)

solument de goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, qu'elle égale l'Oraison funèbre de Turenne, prononcée par Mascaron, au grand chef-d'œuvre de Fléchier. Morte en 1696.

SILVA (Jean-Baptiste), né à Bordeaux, très-célèbre médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la saignée; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces médecins que Molière n'eût pu ni osé rendre ridicules. Né en 1684. Mort vers l'an 1746[1].

SIMON (Richard), né en 1638, de l'Oratoire; excellent critique. Son *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques*, son *Histoire critique du vieux Testament*, etc., sont lues de tous les savants. Mort à Dieppe, en 1712.

SIRMOND (Jacques), jésuite, né vers l'an 1559. L'un des plus savants et des plus aimables hommes de son temps. On sait à peine qu'il fut confesseur de Louis XIII, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savants d'Italie pour faire la Préface de la Collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, et sont très-peu lus. Mort en 1651.

SIRMOND (Jean), neveu du précédent. Historiographe de France, avec le brevet de conseiller d'État, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'historiographe. L'un de ses principaux ouvrages est la Vie du cardinal d'Amboise, qu'il ne composa que pour mettre ce ministre au-dessous du cardinal de Richelieu, son protecteur. Il fut un des premiers académiciens. Mort en 1649.

SORBIÈRE (Samuel), né en Dauphiné, en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de France. Ami du pape Clément IX, avant son exaltation; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit : « Saint-Père, vous envoyez des manchettes à celui qui n'a point de chemise. » Il effleura beaucoup de genres de science. Mort en 1670.

SUZE (Henriette de Coligny, comtesse DE LA), célèbre dans son temps par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique parce que son mari était huguenot, et qui s'en sépara, afin, disait la reine Christine, de ne voir son mari dans ce monde-ci ni dans l'autre. Née à Paris, en 1618. Morte dans la même ville, en 1673.

TALLEMANT (François), né à la Rochelle, en 1620 : second traducteur de *Plutarque*. Mort en 1693.

TALLEMANT (Paul), né à Paris, en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche Montauron, et fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cent mille livres de rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'Histoire du roi par médailles. Mort en 1712[2].

TALON (Omer), avocat général du parlement de Paris, a laissé

1. 1742. (ÉD.)
2. Gédéon Tallemant des Réaux, l'auteur des *Historiettes*, est né à la Rochelle vers 1619 d'une autre branche de la même famille. (ÉD.)

des Mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps. Mort en 1652.

TARTERON (Jérôme), jésuite. Il a traduit les satires d'Horace, de Perse, et de Juvénal, et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que Juvénal, et surtout Horace, aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse, pour laquelle il croyait travailler; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots. Mort en 1720.

TERRASSON (l'abbé Jean), né en 1669[1], philosophe pendant sa vie et à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Séthos*. Sa traduction de *Diodore* est utile : son examen d'Homère passe pour être sans goût. Mort en 1750.

THIERS (Jean-Baptiste), né à Chartres, en 1641[2]. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de Reims : *A Dieu et à saint François, tous deux crucifiés*. Mort en 1703.

THOMASSIN (Louis), de l'Oratoire, né en Provence, en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les Pères, sur les conciles, et sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit. Mort en 1695.

THOYNARD (Nicolas), né à Orléans, en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal Noris sur les *Époques syriennes*. Sa *Concordance des quatre évangélistes*, en grec, passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément. Mort en 1706.

TORCY (Jean-Baptiste Colbert DE). Voy. COLBERT.

TOURNEFORT (Joseph Pitton DE), né en Provence, en 1656, le plus grand botaniste de son temps. Il fut envoyé par Louis XIV en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce, et en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres. Mort en 1708.

TOURNEIL (Jacques DE), né à Toulouse, en 1656, célèbre par sa traduction de *Démosthène*. Mort en 1715[3].

TRISTAN (François), surnommé *l'Ermite*, gentilhomme de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Le prodigieux et long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux; et, quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que Tristan ait mis en vers l'office

1. Né à Lyon en 1670. (ED.)
2. Le 11 novembre 1636. (ED.)
3. Le 11 octobre 1714. (ED.)

de la Vierge, et il n'est pas étrange qu'on l'ignore. Mort en 1655. Voici son épitaphe, qu'il composa :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur;
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître :
Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre, en attendant mon maître.

TURENNE. Ce grand homme nous a laissé aussi des Mémoires qu'on trouve dans sa vie écrite par Ramsay. Nous avons beaucoup de Mémoires de nos généraux; mais ils n'ont pas écrit comme Xénophon et César.

VAILLANT (Jean-Foy), né à Beauvais, en 1632. Le public lui doit la science des médailles; et le roi, la moitié de son cabinet. Le ministre Colbert le fit voyager en Italie, en Grèce, en Égypte, en Turquie, en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent en 1674, avec l'architecte Desgodets. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuya plus de dangers. Mort en 1706.

VAILLANT (Jean-François-Foy), né à Rome, en 1665, pendant les voyages de son père : antiquaire comme lui. Mort en 1708.

VALINCOURT (Jean-Baptiste-Henri du Trousset DE), né en 1653. Une épître que Despréaux lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse et méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'Académie, est celui dans lequel M. de Valincourt tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens qui, prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont présenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, et qui accusent l'ingratitude du siècle, parce qu'ils sont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée. Mort en 1730.

VALOIS (Adrien DE), né à Paris, en 1607, historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules*, et son Histoire de la première race[1]. Mort en 1692.

VALOIS (Henri DE), frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frère. Mort en 1676.

VARIGNON (Pierre), né à Caen, en 1654 : mathématicien célèbre. Mort en 1722.

VARILLAS (Antoine), né dans la Marche, en 1624, historien plus agréable qu'exact. Mort en 1696.

VAVASSEUR (François), né dans le Charolais, en 1605, jésuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs et les Romains n'ont jamais connu le style burlesque, qui n'est qu'un reste de barbarie. Mort en 1681.

1. *Gesta Francorum*. (ED.)

VAUBAN (Sébastien Le Prestre, maréchal DE), né en 1633. La *Dîme royale* qu'on lui a imputée n'est pas de lui, mais de Boisguillebert[1]. Elle n'a pu être exécutée, et est en effet impraticable. On a de lui plusieurs Mémoires dignes d'un bon citoyen. Il contribua beaucoup par ses conseils à la construction du canal de Languedoc. Observons qu'il était très-ignorant, qu'il l'avouait avec franchise, mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les sciences de combinaisons, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occasions, qui ne se trouve pas toujours ni avec les connaissances ni avec le talent; telles furent les qualités auxquelles il dut sa réputation. Il a prouvé, par sa conduite, qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement absolu. Mort en 1707.

VAUGELAS (Claude Favre DE), né à Bourg-en-Bresse, en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré et réglé la langue, et de ceux qui pouvaient faire des vers italiens sans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de Quinte-Curce. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie. Mort en 1650.

VERGIER (Jacques), né à Paris, en 1657[2]. Il est, à l'égard de La Fontaine, ce que Campistron est à Racine, imitateur faible, mais naturel : mort assassiné à Paris par des voleurs, en 1720. On laisse entendre, dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux.

VERTOT (René Aubert DE), né en Normandie[3], en 1655. Historien agréable et élégant. Mort en 1735.

VILLARS (le maréchal, Louis-Claude duc DE), né en 1652. Le premier tome des Mémoires qui portent son nom est entièrement de lui[4]. Il savait par cœur les beaux endroits de Corneille, de Racine, et de Molière. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'État fort célèbre, qui était étonné qu'il sût tant de vers de comédie : « J'en ai moins joué que vous, mais j'en sais davantage. » Mort en 1734.

VILLEDIEU[5] (Marie-Catherine Desjardins, plus connue sous le nom de Mme DE). Ses romans lui firent de la réputation. Au reste, on est bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et est encore inondée; ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits faibles qui écrivent avec facilité des choses indignes d'être lues par les esprits solides : ils sont même pour la plupart dénués d'imagination; et il y en a plus dans quatre

1. Vauban est l'auteur du *Projet de dixme royale*; Boisguillebert conçut des plans analogues. (ED.)
3. Né à Lyon, le 3 janvier 1655. (ÉD.)
3. Au château de Bernetot, arrondissement d'Ivetot. (ED.)
4. Les *Mémoires du duc de Villars, maréchal de France*, 1734, trois volumes in-12, ont été publiés par l'abbé Margon, qui fabriqua les deux derniers volumes; c'est le même qui, trois ans après, donna les faux *Mémoires de Berwick*. (*Note de M. Beuchot.*)
5. Née en 1632 à Alençon. (ÉD.)

pages de l'Arioste que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. Née à Alençon, vers 1640; morte en 1683.

VILLIERS (Pierre DE), né à Cognac, en 1648, jésuite. Il cultiva les lettres, comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons, et son *Poëme sur l'art de prêcher*, eurent de son temps quelque réputation. Ses stances sur la solitude sont fort au-dessus de celles de Saint-Amant, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encore tout à fait dignes d'un siècle si au-dessus de celui de Saint-Amant. Mort en 1728.

VOITURE (Vincent), né à Amiens, en 1598. C'est le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Autriche, et qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs lassèrent la douceur et la bonté.

. . . . . .
. . . . . .
Je pensois si le cardinal,
J'entends celui de La Valette,
Pouvoit voir l'éclat sans égal
Dans lequel maintenant vous ête [1];
J'entends celui de la beauté
Car auprès je n'estime guère,
Cela soit dit sans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers italiens et espagnols avec succès. Mort en 1648.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des savants. Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des savants universels, parce que chaque science est devenue immense. Il faudra nécessairement que chacun se réduise à cultiver une petite partie du vaste champ que le siècle de Louis XIV a défriché.

1. Alors on était dans l'usage de retrancher, dans les vers, les lettres finales qui incommodaient; *vous ête* pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens et les Anglais. La poésie française est trop gênée, et très-souvent trop prosaïque.

ARTISTES CÉLÈBRES.

MUSICIENS.

La musique française, du moins la vocale, n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe, et toutes les autres nations pèsent sur la pénultième ou sur l'antépénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e* muets, et ces *e*, qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, et le sont d'une manière uniforme *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*.... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue longtemps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela, joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers qui ont été longtemps en France conviennent que nos musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leurs airs à nos paroles, et que cette déclamation notée a souvent une expression admirable; mais elle ne l'a que pour des oreilles très-accoutumées, et il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs : en Italie, il ne faut que des chanteurs.

La musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais plusieurs de nos symphonies, et surtout nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissements chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéras italiens; il n'y en a presque jamais d'autres chez un roi[1] qui entretient un des meilleurs Opéras de l'Europe, et qui, parmi ses autres talents singuliers, a cultivé avec un très-grand soin celui de la musique.

Lulli (Jean-Baptiste), né à Florence, en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, et ne sachant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue; c'est l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité et de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de Lulli.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de Luigi, chanté en Italie avec tant de succès dans le XVIIe siècle, et qui commence ainsi :

Sunt breves mundi rosæ,
Sunt fugitivi flores;

1. Le grand Frédéric. (Éd.)

Frondes veluti annosæ
Sunt labiles honores.

Il faut bien observer que dans cette musique de pure déclamation, qui est la *mélopée* des anciens, c'est principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'est à quoi on se méprit beaucoup du temps de Quinault et de Lulli. Les poëtes étaient jaloux du poëte, et ne l'étaient pas du musicien. Boileau reproche à Quinault

..... ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

Les passions tendres que Quinault exprimait si bien, étaient, sous sa plume, la peinture vraie du cœur humain bien plus qu'une morale lubrique. Quinault, par sa diction, échauffait encore plus la musique que l'art de Lulli n'échauffait ses paroles. Il fallait ces deux hommes et des acteurs pour faire de quelques scènes d'*Atys*, d'*Armide*, et de *Roland*, un spectacle tel que ni l'antiquité ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés, les ariettes, ne répondirent pas à la perfection de ces grandes scènes. Ces airs, ces petites chansons, étaient dans le goût de nos *Noëls;* ils ressemblaient aux *barcarolles* de Venise: c'était tout ce que l'on voulait alors. Plus cette musique était faible, plus on la retenait aisément; mais le récitatif est si beau, que Rameau n'a jamais pu l'égaler. « Il me faut des chanteurs, disait-il, et à Lulli des acteurs. » Rameau a enchanté les oreilles, Lulli enchantait l'âme; c'est un des grands avantages du siècle de Louis XIV, que Lulli ait rencontré un Quinault.

Après Lulli, tous les musiciens, comme Colasse, Campra, Destouches, et les autres, ont été ses imitateurs, jusqu'à ce qu'enfin Rameau est venu, qui s'est élevé au-dessus d'eux par la profondeur de son harmonie, et qui a fait de la musique un art nouveau.

A l'égard des musiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

PEINTRES.

Il n'en est pas de la peinture comme de la musique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle, parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres; mais les peintres doivent représenter la nature, qui est la même dans tous les pays, et qui est vue avec les mêmes yeux.

Il faut, pour qu'un peintre ait une juste réputation, que ses ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti, et d'être loué dans de petits livres; il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talents des peintres est ce qui semblerait devoir les étendre; c'est le goût académique; c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont, sans doute, très-utiles pour former des élèves, surtout quand les directeurs

travaillent dans le grand goût : mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride et léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails; les élèves, subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies : aucun ouvrage qu'on appelle académique n'a été encore, en aucun genre, un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confrères, ses productions seront compassées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissements des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, Racine, Despréaux, Lesueur, Lemoine, non-seulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

Poussin (Nicolas), né aux Andelys, en Normandie, en 1594, fut l'élève de son génie; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était, dans son temps, le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie et aux cabales; il se retira : c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Le Poussin retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune. Mort en 1665.

Lesueur (Eustache), né à Paris, en 1617, n'ayant eu que Vouët pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut à l'âge de trente-huit ans, en 1655.

Bourdon et le Valentin[1] ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'église de Saint-Pierre de Rome sont du Poussin, du Bourdon et du Valentin.

Lebrun (Charles), né à Paris, en 1619. A peine eut-il développé son talent, que le surintendant Fouquet, l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau de *la Famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de Paul Véronèse, qu'on voit à côté, et le surpasse de beaucoup par les dessins, la composition, la dignité, l'expression, et la fidélité du costume. Les estampes de ses tableaux des *batailles d'Alexandre* sont encore plus recherchées que les *batailles de Constantin*, par Raphaël et par Jules Romain. Mort en 1690.

Mignard (Pierre), né à Troyes, en Champagne, en 1610, fut le rival de Lebrun pendant quelque temps; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité. Mort en 1695.

1. Sébastien Bourdon, né en 1616, mort en 1671. Moïse Valentin, né en 1600, mort en 1632. (Ed.)

GELEE (Claude), dit LE LORRAIN. Son père qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers paysagistes de l'Europe. Mort à Rome, en 1678.

CAZES[1] (Pierre-Jacques). On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice, en France, aux bons artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens, au contraire, passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

PARROCEL (Joseph), né en 1648, bon peintre, et surpassé par son fils. Mort en 1704.

JOUVENET (Jean), né à Rouen en 1644[2], élève de Lebrun, inférieur à son maître, quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, et on a de lui de grandes compositions exécutées de cette manière. Mort en 1717.

SANTERRE (Jean-Baptiste). Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'Adam et d'Ève est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de sainte Thérèse, dans la chapelle de Versailles, est un chef-d'œuvre de grâces; et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel. Né en 1651. Mort en 1717.

LA FOSSE[3] (Charles DE) s'est distingué par un mérite à peu près semblable.

BOULLONGNE[4] (Bon), excellent peintre; la preuve en est que ses tableaux sont vendus fort cher.

BOULLONGNE[5] (Louis). Ses tableaux, qui ne sont pas sans mérite, sont moins recherchés que ceux de son frère.

RAOUX[6], peintre inégal; mais, quand il a réussi, il a égalé le Rembrandt.

RIGAUD (Hyacinthe), né à Perpignan en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de Bouillon ouvrant l'année sainte, est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de Rubens. Mort en 1743.

DETROY[7] (François) a travaillé dans le goût de Rigaud. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

WATTEAU[8] (Antoine) a été dans le gracieux à peu près ce que Téniers a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

1. Né à Paris en 1676, mort en 1754. (ED.) — 2. En 1647. (ED.)
3. Né en 1640; et mort à Paris, sa ville natale, en 1716. (ED.)
4. Né à Paris, en 1649; mort dans sa ville natale, en 1717. (ED.)
5. Né à Paris, en 1654; mort en 1733. (ED.)
6. Né à Montpellier, en 1677; mort en 1734. (ÉD)
7. Né à Toulouse, en 1645; mort à Paris, en 1730. (ÉD.)
8. Né à Valenciennes, en 1684; il était âgé d'environ trente-sept ans quand il mourut, en 1721, à Nogent-sur-Marne. (ED.)

LEMOINE, né à Paris, en 1688, a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition du salon *d'Hercule*, à Versailles. Cette apothéose d'Hercule était une flatterie pour le cardinal Hercule de Fleury, qui n'avait rien de commun avec l'Hercule de la fable. Il eût mieux valu, dans le salon d'un roi de France, représenter l'apothéose de Henri IV. Lemoine, envié de ses confrères, et se croyant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES et OUDRY[1]; d'autres ont réussi dans la miniature; plusieurs dans le portrait. Quelques peintres, et surtout le célèbre VANLOO[2], se sont distingués depuis dans de plus grands genres; et il est à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, ETC.

La sculpture a été poussée à sa perfection sous Louis XIV, et s'est soutenue dans sa force sous Louis XV.

SARASIN (Jacques), né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le pape Clément VIII. Il travailla à Paris avec le même succès. Mort en 1660.

PUGET (Pierre), né à Marseille en 1623, architecte, sculpteur, et peintre; célèbre par plusieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marseille et à Versailles. Mort en 1694.

LEGROS et THÉODON[3] ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun, à Rome, deux modèles qui l'emportèrent au concours sur tous les autres, et qui sont comptés parmi les chefs-d'œuvre. Legros mourut à Rome en 1719.

GIRARDON (François), né en 1630, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'*Apollon*, et par le tombeau du cardinal de Richelieu. Mort en 1715[4].

Les COISEVOX[5] et les COUSTOU[6], et beaucoup d'autres, se sont très-distingués, et sont encore surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos sculpteurs modernes.

CHAUVEAU[7], NANTEUIL[8], MELLAN[9], AUDRAN[10], ÉDELINCK[11], LE

1. François Desportes, né en 1661; mort en 1743. Jean-Baptiste Oudry, né en 1686; mort en 1755. (ED.)
2. Charles-André Vanloo, né en 1705, mourut en 1765. Son frère aîné, Jean-Baptiste, cessa de vivre en 1745. (ED.)
3. Pierre Legros, né à Paris en 1666. Jean-Baptiste Théodon, mort à Paris, en 1713. (ED.)
4. Le même jour que Louis XIV. Né en 1630. (ED.)
5. Antoine Coisevox, originaire d'Espagne, né à Lyon, en 1640; mort, à Paris, en 1720. (ED.)
6. Trois frères : Nicolas, né à Lyon, en 1658, mort en 1733; Guillaume, le plus célèbre des trois, né en 1678, mort en 1746; et Guillaume, né à Paris, en 1716, mort en 1777. (ED.)
7. François Chauveau, mort en 1676. (ED.)
8. Robert Nanteuil, né à Reims, en 1630, gendre d'Édelinck, mort à Paris, en 1678. (ED.)
9. Claude Mellan, né à Abbeville, en 1598; mort à Paris, en 1688. (ED.)
10. Gérard Audran, né à Lyon, en 1640, mort à Paris, en 1703. (ED.)
11. Gérard Edelinck, né à Anvers, en 1649, et appelé en France par Colbert, mort en 1707. (ED.)

CLERC[1], les DREVET[2]. POILLY[3], PICART[4], DUCHANGE[5], suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces; et leurs estampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De simples orfévres, tels que Claude BALLIN et Pierre GERMAIN[6], ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin et par l'élégance de leur exécution.

MANSARD[7] (François) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de Maisons, auprès de Saint-Germain, est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de se livrer à son génie.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le bon goût de l'architecture de faire valoir ses talents, qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monuments que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talents inutiles.

MANSARD[8] (Jules-Hardouin), son neveu, mort en 1708, fit une fortune immense sous Louis XIV, et fut surintendant des bâtiments. La belle chapelle des Invalides est de lui. Il ne put déployer tous ses talents dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrain et par la disposition du petit château qu'il fallut conserver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût; l'ancienne de Jean Goujon; et la nouvelle, de Bouchardon : encore sont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du Louvre, dont on ne fait point d'usage, et de ne s'assembler que dans des salles de spectacle sans goût, sans proportion, sans ornement, et aussi défectueuses dans l'emplacement que dans la construction; tandis que les villes de provinces donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore suivis[9].

La France a été distinguée par d'autres ouvrages publics d'une grande importance : ce sont les vastes hôpitaux, les magasins, les ponts de pierre, les quais, les immenses levées qui retiennent les rivières dans

1. Sébastien Leclerc, né à Metz, en 1637; mort à Paris, en 1714. (ÉD.)
2. Pierre Drevet, né à Lyon, en 1664, eut pour fils Pierre Drevet, né à Paris, en 1697; morts tous deux en 1739. (ED.)
3. François de Poilly, né en 1622, à Abbeville, mort en 1693. Deux de ses neveux furent des graveurs de mérite.
4. Bernard Picart, né à Paris en 1673, mort à Amsterdam, en 1733. (ÉD.)
5. Gaspard Duchange, né à Paris, en 1662; mort en 1756. (ED.)
6. Claude Ballin mourut à Paris au commencement de 1678; et Pierre Germain en 1682. (ED.)
7. Né à Paris, en 1598; mort en 1666. (ÉD.)
8. Né en 1645, à Paris, où son père, nommé aussi Jules Hardouin, était premier peintre du cabinet du roi; mort à Marly en 1708. (ED.)
9. On a construit, depuis que M. de Voltaire a écrit cet article, trois théâtres pour les trois grands spectacles de Paris. (*Ed. de Kehl.*) — Les trois théâtres dont parlent les éditeurs de Kehl, étaient, pour l'Opéra, la salle de la Porte Saint-Martin; pour les Français, la salle de l'Odéon, consumée par les flammes le 28 ventôse an VII (18 mars 1799), reconstruite, brûlée de nouveau le 22 mars 1818, et reconstruite encore; pour l'Opéra-comique, ou les Italiens, la salle qui est entre le boulevard et la place des Italiens. (*Note de M. Beuchot.*)

leur lit, les canaux, les écluses, les ports, et surtout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la solidité se joint à la beauté. On connaît assez les ouvrages élevés sur les dessins de PERRAULT, de LEVAU, et de DORBAY [1].

L'art des jardins a été créé et perfectionné par LE NOSTRE [2] pour l'agréable, et par LA QUINTINIE pour l'utile. Il n'est pas vrai que Le Nostre ait poussé la simplicité jusqu'à embrasser familièrement le roi et le pape. Son élève Collineau m'a protesté que ces historiettes, rapportées dans tant de dictionnaires, sont fausses; et on n'a pas besoin de ce témoignage pour savoir qu'un intendant des jardins ne baise point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, et même l'or qui les embellit, avec une intelligence et un goût si rare, que telle étoffe, qui n'a été portée que par le luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

Enfin le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler dans un corps, et de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences et de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller; et c'est à quoi a travaillé une société de savants remplis d'esprits et de lumières. Cet ouvrage immense et immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes. Il a été commencé par messieurs d'Alembert et Diderot, traversé et persécuté par l'envie et par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

CHAP. I. — *Introduction.*

Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques : tous les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais

1. Claude Perrault, auquel on doit la colonnade du Louvre, né à Paris en 1613, mort en 1688. Louis Levau, mort en 1670, eut pour élève François Dorbay, mort en 1697. (ED.)

2. André Le Nostre, fils d'un jardinier du roi, né en 1613, à Paris, mort en 1700. (ED.)

quiconque pense, et, ce qui est plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.

Le premier de ces siècles, à qui la véritable gloire est attachée, est celui de Philippe et d'Alexandre, ou celui des Périclès, des Démosthène, des Aristote, des Platon, des Apelles, des Phidias, des Praxitèle; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce; le reste de la terre alors connue était barbare.

Le second âge est celui de César et d'Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par Mahomet II. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les Médicis appelèrent à Florence les savants, que les Turcs chassaient de la Grèce : c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux-arts y avaient déjà repris une vie nouvelle; les Italiens les honorèrent du nom de vertu, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de sagesse. Tout tendait à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifièrent tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits : mais ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite.

François Ier encouragea des savants, mais qui ne furent que savants : il eut des architectes; mais il n'eut ni des Michel-Ange, ni des Palladio : il voulut en vain établir des écoles de peinture; les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. Rabelais était notre seul livre de prose à la mode, du temps de Henri II.

En un mot les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philosophie expérimentale, inconnue partout également, et qu'enfin Galilée fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de Louis XIV; et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps; et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éter-

nelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts cultivés par des citoyens paisibles n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être séditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuants et fourbes. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes; mais je ne connais que ces quatre âges distingués par les grands talents.

Avant le siècle que j'appelle de Louis XIV, et qui commence à peu près à l'établissement de l'Académie française[1], les Italiens appelaient les ultramontains du nom de barbares; il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures à la grossièreté gothique. Ils n'avaient presque aucun des arts aimables, ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés; car lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable; et il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, la philosophie, fussent presque inconnues à une nation qui, ayant des ports sur l'Océan et sur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures grossières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais, firent tout à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. Louis XIII, à son avénement à la couronne, n'avait pas un vaisseau : Paris ne contenait pas quatre cent mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au delà de la Loire. Toute la noblesse, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables; les villes étaient sans police, l'état sans argent, et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas se dissimuler que depuis la décadence de la famille de Charlemagne, la France avait langui plus ou moins dans cette faiblesse, parce qu'elle n'avait presque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un État soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France, les peuples furent esclaves jusque vers le temps de Philippe-Auguste; les seigneurs furent tyrans jusqu'à

1. Louis XIV est né le 5 septembre 1638; l'établissement de l'Académie française est de 1635. (*Note de M. Beuchot.*)

Louis XI; et les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais ni le temps de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres, et tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France, et tous périrent avec lui. Henri le Grand allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de Richelieu, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme, et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi, pendant neuf cents années, le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique, au milieu des divisions et des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux siècles en deux siècles un langage toujours grossier; les nobles sans discipline, ne connaissant que la guerre et l'oisiveté; les ecclésiastiques vivant dans le désordre et dans l'ignorance; et les peuples sans industrie, croupissant dans leur misère.

Les Français n'eurent part ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations : l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur appartiennent point; ils faisaient des tournois, pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'orient et à l'occident du monde connu. Charles-Quint prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique, avant que quelques sujets de François Ier eussent découvert la contrée inculte du Canada; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du XVIe siècle, on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous Louis XIV.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des siècles précédents, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts, et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les autres États de l'Europe avant la naissance de Louis XIV; on décrira ici les grands événements politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part,

La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne, tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Église, qui depuis si longtemps est liée au gouvernement; qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie; et qui, instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines.

CHAP. II. — *Des États de l'Europe avant Louis XIV.*

Il y avait déjà longtemps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne, à la Russie près, comme une espèce de grande république partagée en plusieurs États, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires, mais tous correspondants les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européanes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois, et des autres moindres potentats, et qu'elles s'accordent surtout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours prêt d'entreprendre.

Depuis Charles-Quint la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était, vers l'an 1630, maîtresse de l'Espagne, du Portugal, et des trésors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même, si on peut le dire, étaient devenus son patrimoine; et si tant d'États avaient été réunis sous un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'ait la France : il est d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robustes et patients dans le travail. La nation allemande est gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France sous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs, souvent mal obéis, de plusieurs grands vassaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres, et qu'on nomme impériales, environ autant de souverains séculiers, près de quarante princes ecclésiastiques, soit abbés, soit évêques, neuf électeurs parmi lesquels on peut

compter aujourd'hui quatre rois[1], enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, composent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait subsister jusqu'à nos jours, avec presque autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confusion dans le gouvernement français.

Chaque membre de l'empire a ses droits, ses priviléges, ses obligations; et la connaissance difficile de tant de lois, souvent contestées, fait ce que l'on appelle en Allemagne l'*étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique est si renommée.

L'empereur, par lui-même, ne serait guère à la vérité plus puissant ni plus riche qu'un doge de Venise. Vous savez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laisse au chef de tant d'États que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, sans domaines, sans argent, et par conséquent sans pouvoir.

Il ne possède pas, à titre d'empereur, un seul village. Cependant cette dignité, souvent aussi vaine que suprême, était devenue si puissante entre les mains des Autrichiens, qu'on a craint souvent qu'ils ne convertissent en monarchie absolue cette république de princes.

Deux partis divisaient alors, et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et surtout l'Allemagne.

Le premier est celui des catholiques, plus ou moins soumis au pape; le second est celui des ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de protestants, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes, et autres, qui se haïssent entre eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les États de la maison de Brunswick, le Wirtemberg, la Hesse, suivent la religion luthérienne, qu'on nomme *évangélique*. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes, répandus parmi les luthériens, qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre; les catholiques composent le reste de l'empire, et ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissants.

Non-seulement l'Allemagne, mais tous les États chrétiens, saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion, fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si longtemps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aient causé une guerre civile; et les nations étrangères (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères se soient égorgés mutuellement, pendant tant d'années, en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment Ferdinand II[2] fut près de changer

1. Il n'y a plus dans ce moment (juillet 1782) que huit électeurs, les deux électorats de la maison de Bavière étant réunis; et de ces huit électeurs trois sont rois. (*Éd. de Kehl.*)

2. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, et comment il fut sur le point d'être détrôné par Gustave-Adolphe. Son fils, Ferdinand III, qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent; la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différents, les mettait à peu près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir longtemps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par Charles-Quint, et soutenu par Philippe II.

La grandeur espagnole ne fut plus, sous Philippe III, qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être longtemps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal servir; les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Aragonais disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. Jean, duc de Bragance, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce, que l'Espagne négligeait par fierté; ils venaient de se liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal, secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce, et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit État des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, était, depuis environ un demi-siècle, un exemple presque unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, Philippe II, éludèrent les desseins de plusieurs princes, qui voulaient les secourir pour les asservir, et fondèrent une puissance que nous avons vue balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés : la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellents soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet État, d'une espèce si nouvelle, était, depuis sa fondation, attaché intimement à la France : l'intérêt les réunissait; ils avaient les mêmes ennemis; Henri le Grand et Louis XIII avaient été ses alliés et ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais Charles Ier, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main : il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Écosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, et trop faible pour les exécuter, bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin, comme

nous l'avons déjà dit, le trône et la vie sur un échafaud, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur; son commerce fut interrompu; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais, sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'Évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui, dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était longtemps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés : celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce; son autorité spirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, est détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté; et si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfants qui lui résistent quelquefois avec raison et avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avénement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, et *par celle du saint-siége*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (Stuart Fitz-James, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité; mandement, ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait pas osé dire, que tous les hommes, et les infidèles mêmes, sont nos frères.

Enfin le pape a conservé, dans tous les États catholiques, des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant

de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les États. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque; c'est dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps, n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, et qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois et aux peuples; et un des grands changements qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs sous Louis XIV, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi avant que d'être serviteurs du pape. La juridiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'Église gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, et non à son évêque, qu'on s'adresse; les grâces y sont taxées, et les particuliers de tous les États y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, et par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps. Les papes sont presque toujours des Italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique : il embrasse en ce sens l'univers; et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome : « J'ai vu un consistoire de rois. » La plupart de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si longtemps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues; toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité; mais Rome, employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante sous Charles-Quint, terrible au roi de France Henri III, ennemie et amie tour à tour de Henri IV, adroite avec Louis XIII, opposée ouvertement à

Louis XIV dans le temps qu'il fut à craindre, et souvent ennemie secrète des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique, et de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance qui, six siècles auparavant, avait voulu soumettre l'empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des royaumes ; mais le roi d'Espagne, possesseur de cet État, ne laissait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'État du pape était dans une paix heureuse qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé entre les cardinaux Barberin, neveux du pape Urbain VIII, et le duc de Parme[1].

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venise craignait les Turcs et l'empereur; elle défendait à peine ses États de terre ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du Grand Seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'État de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance sous le gouvernement des Médicis; les lettres, les arts, et la politesse, que les Médicis avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie tout entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître; mais ils étaient sages et heureux[2].

1. *Essai sur les mœurs*, chap. CLXXXV.

2. Vers le milieu du règne de Louis XIV, les sciences ont été cultivées en Suisse. Ce pays a produit depuis quatre grands géomètres du nom de Bernouilli, dont les deux premiers appartiennent au siècle passé, et le célèbre anatomiste Haller. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique, y ont fait moins de progrès; mais leur marche doit nécessairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies. (*Éd. de Kehl.*)

DES ÉTATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemark, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles; point de villes fortifiées; presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution, qui admet les paysans mêmes dans les états généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque partout. Le Danemark, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois Frédéric III et Frédéric IV. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les Sélim, les Mahomet, et les Soliman : la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps et les plus despotiques des souverains dans leur sérail, et les moins assurés de leur trône et de leur vie. Osman et Ibrahim venaient de mourir par le cordeau. Mustapha avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans; mais, quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté; car depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux États de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs; et dès l'an 1644, ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation, les forces et l'intérêt des principales nations européanes vers le temps de la mort du roi de France Louis XIII.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France, alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, et funeste à la maison d'Autriche. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées pour obtenir enfin quelques petites villes frontières dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Roussillon; les Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas empêché que

les ennemis n'eussent pris Corbie en 1636, et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitants; et le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

Forces de la France après la mort de Louis XIII, et mœurs du temps. — Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un Gustave-Adolphe, un Valstein, un duc de Weimar, Piccolomini, Jean de Vert, le maréchal de Guébriant, les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des ministres d'État ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier Oxenstiern, le comte-duc d'Olivarès, mais surtout le cardinal de Richelieu, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siècle qui n'ait eu des hommes d'État et de guerre célèbres : la politique et les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme : il faut toujours ou négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se faisait pas comme nous l'avons vu faire du temps de Louis XIV; les armées n'étaient pas si nombreuses : aucun général, depuis le siége de Metz par Charles-Quint, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes; on assiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans son enfance. Les piques et les arquebuses étaient en usage : on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore des anciennes lois des nations celle de déclarer la guerre par un héraut. Louis XIII fut le dernier qui observa cette coutume : il envoya un héraut d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Espagne en 1635.

Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, La Valette, Sourdis, archevêque de Bordeaux, le cardinal Théodore Trivulce, commandant de la cavalerie espagole, avaient endossé la cuirasse et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mende avait été souvent intendant d'armées. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de La Valette qu'il le dépouillerait du cardinalat s'il ne quittait les armes; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne faisaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées auprès desquelles ils étaient employés. Charnacé, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637, et depuis même l'ambassadeur d'Estrades fut colonel à leur service.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes

effectifs sur pied. La marine anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée sous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire; mais l'argent était à vingt-six livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sous; valeur que l'intérêt public et la justice demandent qui ne soit jamais changée[1].

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains; la police du royaume était entièrement négligée, preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le cardinal de Richelieu, occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'État, avait com-

1. Comme, dans la suite, il sera souvent question de cette opération sur les monnaies, et que M. de Voltaire n'en a discuté les effets dans aucun de ses ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'est qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette proposition, le marc d'argent vaut cinquante livres, est l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainsi, un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait autre chose que déclarer que, dans la suite, on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération est donc absolument indifférente en elle-même; mais elle ne l'est pas dans ses effets.

Il est d'un usage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagements pécuniaires; si donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'est engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainsi, ce changement, purement grammatical, devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il résulte pour un Etat qui ferait une opération semblable :

1° Une réduction de la dette publique à la moitié de sa valeur, ce qui est faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte.

2° Une diminution de moitié dans ce que l'Etat paye en gages, en appointements, en pensions, ce qui fait une économie de moitié sur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution sur les places utiles et trop payées : car on sent que, pour les places utiles, une augmentation de gages devient une suite nécessaire de cette opération.

3° Une diminution aussi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent : on les augmente proportionnellement dans la suite; mais cette augmentation se fait moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire, dans la forme des impôts, des changements qu'il n'aurait osé tenter directement.

4° Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers; injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'Etat.

5° Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur-le-champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi, cette opération est une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ses engagements, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très-grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'Etat, une secousse dans le commerce, et du désordre dans la perception des impôts.

Mais si, dans quelque État de l'Europe, on établissait un système plus rai-

mencé à rendre la France formidable au dehors, sans avoir encore pu la rendre bien florissante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés; les brigands les infestaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées, et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les registres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de François II, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux

sonnable sur les monnaies que celui qui est adopté chez presque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce système plus de perfection et de simplicité, de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvénients dont nous venons de parler, et on se mettrait à l'abri de toute injustice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant, non le même nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui représenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient consister les changements dans les monnaies :

1° A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un seul des deux métaux précieux, à l'argent, par exemple, et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal et celle de l'autre, de l'or, par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce est une source de profit pour quelques particuliers, et de perte pour les autres.

2° A changer les dénominations et les monnaies, de manière que chaque monnaie répondît à un nombre exact des divisions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les divisions de la livre numéraire et celles du marc d'argent eussent entre elles des rapports exprimés par des nombres entiers et ronds. L'usage contraire a concentré entre un petit nombre de personnes la connaissance de la valeur réelle des monnaies; et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obscurité, toute complication est un avantage accordé au petit nombre sur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, sur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait son poids, et sur celle d'argent (voy. n° 1), sa valeur numéraire.

3° A faire les monnaies d'un métal pur : 1° parce que c'est un moyen de faciliter la connaissance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, et de procurer à sa monnaie la préférence dans le commerce sur toutes les autres; 2° parce que c'est le seul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations, uniformité qui serait d'un grand avantage. L'uniformité, dans un seul Etat, s'établit par la loi; elle ne peut s'établir entre plusieurs que lorsque la loi ne s'appuie que sur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire.

4° A ne prendre de profit sur les monnaies que ce qui est nécessaire pour faire la dépense de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties : les opérations nécessaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui réduisent le métal en pièces de monnaie. Ainsi on rendrait, pour cent marcs d'argent en lingots, cent marcs d'argent monnayé, moins le prix de l'essai et celui de leur conversion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième quatre-vingt-dix-neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais nécessaires pour l'affiner et le réduire ensuite en monnaie.

Ces moyens très-simples auraient l'avantage de rendre si clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et d'argent, et la monnaie, que les mauvaises lois sur ce commerce, et les opérations pernicieuses sur les monnaies, deviendraient absolument impossibles. (*Ed. de Kehl.*)

moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume : on se disputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé : il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains; les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la Sainte-Chapelle : le parlement et la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas dans l'église de Notre-Dame, le jour que Louis XIII mit son royaume sous la protection de la vierge Marie[1].

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorisée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les sciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place. On remarquera seulement que la nation française était plongée dans l'ignorance, sans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On consultait les astrologues, et on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'*Histoire du président de Thou*, sont remplis de prédictions. Le grave et sévère duc de Sully rapporte sérieusement celles qui furent faites à Henri IV. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était si accréditée qu'on eut soin de tenir un astrologue caché près de la chambre de la reine Anne d'Autriche au moment de la naissance de Louis XIV.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui est pourtant rapporté par l'abbé Vittorio Siri, auteur contemporain très-instruit, c'est que Louis XIII eut dès son enfance le surnom de *Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la balance.

La même faiblesse, qui mettait en vogue cette chimère absurde de l'astrologie judiciaire, faisait croire aux possessions et aux sortiléges : on en faisait un point de religion; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, composés de magistrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des sorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de Richelieu la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condamné au feu comme magicien par une commission du conseil. On s'indigne que le ministre et les juges aient eu la faiblesse de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On se souviendra avec étonnement jusqu'à la dernière

1. Les lettres patentes sont du 10 février 1638; ce fut le 15 août, jour de la procession, qu'eut lieu la bataille entre le parlement et la cour des comptes. (*Note de M. Feuchot.*)

postérité que la maréchale d'Ancre fut brûlée en place de Grève comme sorcière[1].

On voit encore, dans une copie de quelques registres du Châtelet, un procès commencé en 1610, au sujet d'un cheval qu'un maître industrieux avait dressé à peu près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval[2].

En voilà assez pour faire connaître en général les mœurs et l'esprit du siècle qui précéda celui de Louis XIV.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'État fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses qui déshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on faisait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Église. Ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches, une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où des gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières; point d'académies, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la paix et la guerre, n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le *siècle de Louis XIV*.

CHAP. III. — *Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.*

Le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très-inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. Louis XIII, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais la première démarche de sa veuve Anne d'Autriche fut de faire annuler les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, longtemps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous Louis XIII la liberté de faire des remontrances, cassa le testament de son roi avec la même facilité qu'il au-

1. VARIANTE : « Et que le conseiller Courtin, interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel sortilége elle s'était servie pour gouverner l'esprit de Marie de Médicis, que la maréchale lui répondit : « Je me suis servie du « pouvoir qu'ont les âmes fortes sur les esprits faibles ; » et qu'enfin cette réponse ne servit qu'à précipiter l'arrêt de sa mort. »
« On voit encore, » etc. (ED.)

2. VARIANTE : « Accusés tous deux de sortiléges. Dans cette disette d'arts, de police, de raison, de tout ce qui fait fleurir un empire, il s'élevait de temps en temps des hommes de talent, et le gouvernement se signalait par des efforts qui rendaient la France redoutable. Mais ces hommes rares et ces efforts passagers, sous Charles VIII, sous François Ier, à la fin du règne de Henri le Grand, servaient à faire remarquer davantage la faiblesse générale.
« Ce défaut de lumières, etc. (ED.)

rait jugé la cause d'un citoyen[1]. Anne d'Autriche s'adressa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV; et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés, et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt, Gaston, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant général du royaume sous la régente absolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on faisait cette guerre; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635 parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu, et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire[2]. Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc Bernard de Saxe-Weimar, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'est-à-dire qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé don Francisco de Mello. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de grand

1. Riancourt, dans son *Histoire de Louis XIV*, dit que le testament de Louis XIII fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'est qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé : mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé.

2. Le cardinal pouvait avoir en secret le motif que lui prête M. de Voltaire; mais cette guerre avait un objet très-important, celui d'empêcher la maison d'Autriche de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie. (*Ed. de Kehl.*)

Condé. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le Suédois Torstenson qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience [1].

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder de bataille. Le maréchal de l'Hospital, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

(19 mai 1643) On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner, qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit « qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu. »

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre; car la sanglante journée de Marignan, disputée plutôt que gagnée par François Ier contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore

1. Torstenson était page de Gustave-Adolphe, en 1624. Le roi, prêt d'attaquer un corps de Lithuaniens, en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya Torstenson porter ses ordres à un officier général, pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis; Torstenson part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche; le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné : « Sire, dit Torstenson, daignez me pardonner; voyant les ennemis faire un mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. » Le roi ne dit mot; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. Torstenson fut un des grands capitaines de l'Europe.

des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les États, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé. Il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hasarder; et, au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Le prince de Condé passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général Beck, et prit enfin Thionville (8 août 1643). De là il courut mettre le siége devant Syrck, et s'en rendit maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands; il le passa après eux; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de Guébriant. Il trouva Fribourg pris, et le général Merci sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Grammont, et l'autre ce Turenne, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondements de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Merci, retranché sur deux éminences. (31 août 1644) Le combat recommença trois fois, à trois jours différents. On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philippsbourg et Mayence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

Le duc d'Enghien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour; il laisse son armée au prince maréchal de Turenne. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. (Avril 1645) Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite. Il attaque Merci dans les plaines de Nordlingen. Il y gagne une bataille complète (3 août 1645), le maréchal de Grammont y est pris; mais le général Glen, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, et Merci est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille; et on grava sur sa tombe, STA, VIATOR; HEROEM CALCAS : *Arrête, voyageur; tu foules un héros.* Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms. (7 octobre 1646) Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea Lérida, et fut obligé de lever le siége (1647). On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé[1] en Flandre. L'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III, assiégeait Lens en Artois. Condé, rendu à ses troupes qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles : « Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg, et de Nordlingen. »

(10 août 1648) Il dégagea lui-même le maréchal de Grammont, qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les Impériaux et les Espagnols, qui composaient cette armée, furent dissipés; ils perdirent plus de cent drapeaux, et trente-huit pièces de canon, ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné tant de batailles, et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

Tandis que le prince de Condé comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de Henri IV et celle de la France par la prise de Gravelines (juillet 1644), par celle de Courtray et de Mardick (novembre 1644)[2], le vicomte de Turenne avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves, et rétabli l'électeur.

(Novembre 1647) Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses États à l'âge de près de quatre-vingts ans. (1645) Le comte d'Harcourt prit Balaguer, et battit les Espagnols. Ils perdirent en Italie Porto-Longone (1646). Vingt vaisseaux et vingt galères de France, qui composaient presque toute la marine rétablie par Richelieu, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, im-

1. Son père était mort en 1646.
2. La prise de Courtray est de juin 1646; la prise de Mardick est de août 1646. (*Note de M. Beuchot.*)

prudent, et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son État par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols. Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna (mai 1644) contre l'Espagne la bataille de Badajoz. Torstenson défit les Impériaux près de Tabor (mars 1645), et remporta une victoire complète. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui-ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans États. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, et nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ses prospérités apparentes.

CHAP. IV. — *Guerre civile.*

La reine Anne d'Autriche, régente absolue, avait fait du cardinal Mazarin le maître de la France, et le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là que la reine ne donna sa confiance à Mazarin qu'au défaut de Potier, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que Potier eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais « qu'il fallait qu'ils se fissent catholiques s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France. » Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal Mazarin était ministre désigné depuis longtemps

dans l'esprit de la reine, et même du vivant de Louïs XIII. On ne peut en douter quand on a lu les Mémoires de La Porte, premier valet de chambre d'Anne d'Autriche. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlements et les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner[1].

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu longtemps avec un ministre pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi, sans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencements de sa grandeur, autant de simplicité que Richelieu avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité et même de la mollesse partout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le prince de Condé, appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'État.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand Henri, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne. La régie était un chaos; l'ignorance extrême; le brigandage au comble : mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'État était huit fois moins endetté[2]; on n'avait point des armées de deux cent mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'État montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère : mais en 1646 et 47 on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un paysan siennois, nommé Particelli Émery, dont l'âme était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel de ville de Paris ne se montaient alors qu'à près d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers; on augmenta les droits d'entrée; on créa quelques charges de maîtres des requêtes; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux Italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameu-

1. Les Mémoires manuscrits du duc de La Rochefoucauld confirment le même fait. Il était un des confidents de la reine dans les derniers temps de la vie de Louis XIII. (*Éd. de Kehl.*)

2. Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755. (*Éd. de Kehl.*)

tèrent. En vain Mazarin ôta la surintendance à son confident Émery, et le relégua dans une de ses terres : on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal Mazarin en horreur, quoique, dans ce temps-là même, il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster : car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

(1647) Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la révolte; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes, et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples[1] : mais des magistrats, des hommes d'État procèdent avec plus de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Le cardinal Mazarin avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles; mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire en les exemptant de payer la taxe inventée par Paulet sous Henri IV, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. (1648) Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. Mazarin, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*ognon* le rendit ridicule; et, comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendants, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magistrature de nouvelle espèce, instituée sous Louis XIII sans l'appareil des formes ordinaires; c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en prison, sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste.

Le parlement fit plus; il abolit (14 mai 1648) les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux.

Ainsi la haine contre le ministre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de casser les intendants, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois : elle fut refusée.

1. Révolte de Masaniello, 7 juillet 1647. (Éd.)

(20 août 1648) Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement sera bien fâché.* Ces paroles faisaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles.

Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils faisaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement, Novion Blancménil, président qu'on appelle à mortier, Charton, président d'une chambre des enquêtes, et Broussel, ancien conseiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instruments des chefs. Charton, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en faisaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Charton s'esquiva; on prit Blancménil sans peine; il n'en fut pas de même de Broussel. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par Comminges, lieutenant des gardes du corps, ameute le peuple; on entoure le carrosse; on le brise; les gardes françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades, quatre cent mille voix crient : « Liberté et Broussel ! »

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de Retz, Mme de Motteville, l'avocat général Talon, et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine faisait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier Séguier se transportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de Retz, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille, la duchesse de Sully, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans

l'hôtel de Luynes, pressé et insulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, et le mène au Palais-Royal, escorté de deux compagnies suisses, et d'une escouade de gendarmes; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués : la duchesse de Sully est blessée au bras (26 août 1648). Deux cents barricades sont formées en un instant; on les pousse jusqu'à cent pas du Palais-Royal. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre, et, par cela même, elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal de Retz se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même dans ses Mémoires écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. C'était un homme qui, du sein de la débauche, et languissant encore des suites infâmes qu'elle entraîne, prêchait le peuple et s'en faisait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'âme d'une conspiration contre la vie de Richelieu : il fut l'auteur des barricades : il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les séditions. Son extrême vanité lui faisait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui lui a fait répéter tant de fois : « Je suis d'une maison de Florence aussi ancienne que celle des plus grands princes; » lui, dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ses compatriotes.

Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie, depuis longtemps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice faite pour juger les causes des citoyens : il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois, il n'avait sur les autres parlements du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté et d'un ressort plus considérable; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlements qui représentaient autrefois la nation française; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom; et pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation; et le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlements tenus par nos premiers rois, qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérants des Gaules, et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier tribunal toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre Charles VII, et le bannir du royaume; il avait commencé un procès criminel contre Henri III[1] : il avait, en tous les temps, résisté, autant qu'il l'avait pu, à ses souverains; et dans cette minorité de Louis XIV, sous le plus doux des gouvernements, et sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'État, et qui l'aimait au péril de sa fortune, qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus incontestable : quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre les ministres détestés, on l'appelait *le père de l'État;* et on faisait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juste était impossible à trouver; car, enfin, il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de Guémené, quand cette compagnie se plaignit, sous Louis XIII, d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : « Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité. »

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, et copier des livres pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importants, et aujourd'hui presque oubliés; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui distingue celle de la Fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes uniquement pour le maintien de la paix, un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportements justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée, on ne l'appelait que *Dame Anne;* et si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'État à son

1. Voy. *Histoire du Parlement*, chap. XXX.

amitié pour Mazarin; et, ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monuments de plaisanterie et de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Mme de Motteville dit, avec sa noble et sincère naïveté, que « ces insolences faisaient horreur à la reine, et que les Parisiens trompés lui faisaient pitié. »

(6 janvier 1649) Elle s'enfuit de Paris avec ses enfants, son ministre, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de Louis XIV, fille de Henri le Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Longtemps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de Richelieu, elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de Louis XIV, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser, selon l'usage, et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, Marie de Médicis, avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroy, de Fribourg, de Lens et de Nordlingen, ne put démentir tant de services passés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la Fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de Conti, frère du grand Condé, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler; le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'État, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvements aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma, dans la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes : il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est sus-

ceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de Richelieu; ils les accablaient de dégoûts, et ne les regardaient pas comme membres du parlement : il fallut qu'ils donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cent mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement (15 février 1649) : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment à lui, qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la Fronde eût été aussi ridicule que celle des Barberins; on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens*.

Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Le duc de Beaufort-Vendôme, petit-fils de Henri IV, l'idole du peuple, et l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la Fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

La duchesse de Nemours rapporte dans ses Mémoires que le prince de Condé présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap : « Voilà, dit-il, le généralissime de l'armée parisienne. » Il voulait par là désigner son frère, le prince de Conti, qui était en effet bossu, et que les Parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même Condé fut ensuite général des mêmes troupes; et Mme de Nemours ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des

chansons, et de la gaieté la plus dissolue. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde, ayant rencontré le saint sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être Mazarin, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.*

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions (1649). Le parlement ne voulut point le recevoir; mais il admit dans la grand'chambre un envoyé de l'archiduc Léopold, qui faisait alors la guerre à la France.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, et pour assembler les états généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Mme de Pons; peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre, précisément en même temps, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique et une fureur raisonnée : ils donnaient de sanglantes batailles; le fer décidait tout; les échafauds étaient dressés pour les vaincus; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout son peuple (9 février 1649[1]), avec autant d'ordre, et avec le même appareil de justice, que si l'on avait condamné un citoyen criminel, sans que, dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français, au contraire, se précipitaient dans les séditions par caprice, et en riant : les femmes étaient à la tête des factions; l'amour faisait et rompait les cabales. La duchesse de Longueville engagea Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de Saxe-Weimar avait rassemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de Weimar, par le comte d'Erlach, d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'Erlach qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de Turenne voulut le séduire; l'Alsace eût été perdue pour Louis XIV, mais il fut inébranlable; il contint les troupes weimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal Mazarin d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse,

1. Le 9 février d'après l'ancien calendrier que les Anglais ont conservé jusqu'en 1752. Cette date correspond au 30 janvier 1649. (Éd.)

fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion : il devint, de général du roi de France, lieutenant de don Estevan de Gamare, avec lequel il fut battu à Réthel par le maréchal du Plessis-Praslin.

On connaît ce billet du maréchal d'Hocquincourt à la duchesse de Montbazon : *Péronne est à la belle des belles.* On sait ces vers du duc de La Rochefoucauld pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut, au combat de Saint-Antoine, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurais faite aux dieux[1].

On voit, dans les Mémoires de Mademoiselle, une lettre de Gaston, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est : *A mesdames les comtesses maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre Mazarin.*

La guerre finit et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement, qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all' illustrissimo signor Faquino.* Il lui dit un jour : *Adieu, Mars.* Il encouragea un marquis de Jersay à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la Fronde. On avait appelé la cabale du duc de Beaufort, au commencement de la régence, celle des *importants;* on appelait celle de Condé le *parti des petits-maîtres*, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'État. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maître*, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. Joly, conseiller au Châtelet, depuis secrétaire du cardinal de Retz, imagina de se faire une incision au bras, et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse, pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de Condé et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé, et on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait une *jolyade renforcée.* Qui fit cette étrange

1. Ces vers sont tirés d'une tragédie de du Ryer; le duc de La Rochefoucauld les écrivit au-dessous d'un portrait de Mme de Longueville : s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémistiches :

Pour mériter son cœur, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois; j'en ai perdu les yeux.
(*Éd. de Kehl.*)

entreprise? est-ce le parti du cardinal Mazarin? Il en fut très-soupçonné. On en accusa le cardinal de Retz, le duc de Beaufort, et le vieux Broussel, en plein parlement, et ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. Gaston était jaloux de la gloire du grand Condé et du crédit de Mazarin. Condé ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était la force du préjugé, que le prince de Conti, frère du grand Condé, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était en même temps le pouvoir des intrigues, qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé La Rivière, disputait ce chapeau romain au prince. Ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre : le prince, parce qu'enfin il sut le mépriser; La Rivière, parce qu'on se moqua de son ambition; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de Condé au ressentiment de la reine.

Ces ressentiments n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand Condé et Mazarin. Nul crime d'État ne pouvait être imputé à Condé; cependant on l'arrêta dans le Louvre, lui, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité, et uniquement parce que Mazarin le craignait (18 janvier 1650). Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois; mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis[1].

Le cardinal, pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de Condé; Mazarin lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'est à Son Altesse à signer l'ordre aux gendarmes de la garde de se tenir prêts au Louvre. Le grand Condé signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

1. Le prince de Condé fut d'abord conduit à Vincennes, avec une escorte commandée par le comte de Miossens. L'abbé de Choisy rapporte dans ses Mémoires que, la voiture du prince ayant cassé, Condé dit à Miossens : « Voilà une belle occasion pour un cadet de Gascogne; » mais que Miossens fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie : Miossens était d'Albret, du même nom que la mère de Henri IV, et ce n'était pas du prince de Condé qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est le même que le maréchal d'Albret, qui fut depuis un des premiers protecteurs de Mme de Maintenon.

Le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, conduisit ensuite Condé au Havre; le prince, étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanson :

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal, et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

(*Ed. de Kehl.*)

On lit dans la *Vie de la duchesse de Longueville* que la reine mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent Dieu dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si Mazarin en avait usé ainsi, c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans Anne d'Autriche qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion chez elles s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petitesses.

Le prince de Condé eût pu gouverner l'État s'il avait seulement voulu plaire; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller clerc presque imbécile, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événements trompent les hommes, c'est que cette prison de trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de Condé, exilée, resta dans Paris malgré la cour, et porta sa requête au parlement (1650). Sa femme après mille périls, se réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, elle souleva cette ville, et arma l'Espagne.

Toute la France redemandait le grand Condé. S'il avait paru alors, la cour était perdue. Gourville, qui, de simple valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la Fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand Condé. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les Mémoires du conseiller d'État Lenet, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de Condé, offrit pour tout secours de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que lorsque la femme du grand Condé alla se réfugier dans Bordeaux, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld allèrent au-devant d'elle à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes qui crièrent à ses oreilles: *vive Condé!* ajoutant un mot obscène pour Mazarin, et la priant de joindre sa voix aux leurs.

(13 février 1651) Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. Mazarin alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à

Liége. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions, et les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains : il semblait devoir succomber; mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple : il osa en même temps servir la reine, en tenant tête à ce prince, et l'outrager, en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernements faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale et à l'assiéger.

CHAP. V. — *Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion, en* 1653.

Enfin le prince de Condé se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la Fronde, s'il avait voulu être le maître de l'État, ou qu'il n'aurait dû jamais faire, s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guyenne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le dérèglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à Augerville. La lettre vint trop tard. Condé dit que, s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

(Décembre 1651) Alors le cardinal Mazarin, qui, du fond de son exil à Cologne, avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettait en possession de ses États; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire avec l'argent du royaume, qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent; ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hocquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe : la blanche était celle

du roi; l'isabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal Mazarin, qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de son maître; mais il ne put résister à cette vanité : c'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'Ancre, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal Mazarin : la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et son frère, allèrent au-devant de lui.

(Décembre 1651) Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris sans savoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts; il proscrivit Mazarin, et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous Charles IX on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral de Coligny mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation, et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les Blot et les Marigny, beaux esprits, qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt; cet argent était destiné à payer un assassin; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis ni le poison ni l'assassinat; et, malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de parti furent moins cruels, et les peuples moins furieux que du temps de la ligue; car ce n'était pas une guerre de religion.

(Décembre 1651) L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin, c'est-à-dire contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudents pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer : l'un d'eux, nommé Bitaut, fut fait prisonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis.

(6 août 1652) Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoise. Quatorze membres, attachés à la cour, obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlements qui, pour mettre le

comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme au temps de Henri IV et de Charles VI.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de Condé, qui n'était armé que contre ce ministre; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaston, duc d'Orléans, marcheraient contre Mazarin; et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de Condé; mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols avec lesquels il avait été battu à Réthel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'État. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes : il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère, et le cardinal Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes et grossissait partout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieues, sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de Condé lui-même, qui

venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

(7 avril 1652) L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'Hocquincourt; et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. Turenne, par sa fermeté, rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté; il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si longtemps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi le cardinal Mazarin. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre Turenne, comme il avait surpris d'Hocquincourt, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à Mazarin, le nom et la présence du grand Condé, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale : mais dans le fond tous les esprits étaient divisés; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à Condé. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans, et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers; le peuple était une mer orageuse, dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châsse de sainte Geneviève, pour obtenir l'expulsion du cardinal ministre; et la populace ne douta pas que cette sainte n'opérât ce miracle; comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, assemblées de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastères. Le prince avait appelé les Espagnols à son secours. Charles IV, ce duc de Lorraine chassé de ses États, et à qui il restait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit (juillet 1652) de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses, que la réputation de l'un et de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de Monsieur le Prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de La Rochefoucauld, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal Mazarin y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de Gaston, prenant le parti de Condé, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : Condé n'acquit que de la gloire; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente; et le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La plupart de nos historiens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique : mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles bassesses on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les seuls traits que rapporte Gourville.

homme attaché à Monsieur le Prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette; et qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes, à qui il fit payer une rançon : et il rapporte ces violences comme des choses ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous. Le peuple souffrait, les aumônes ne suffisaient pas; plusieurs provinces étaient dans la disette.

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de La Rochefoucauld fait pendre par représailles un gentilhomme du parti du roi; et ce duc de La Rochefoucauld passe pourtant pour un philosophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand Condé baiser la châsse de sainte Geneviève dans une procession, y frotter son chapelet, le montrer au peuple, et prouver, par cette facétie, que les héros sacrifient souvent à la canaille?

Nulle décence, nulle bienséance, ni dans les procédés, ni dans les paroles. Omer Talon rapporte qu'il entendit des conseillers appeler, en opinant, le cardinal premier ministre, *faquin*. Un conseiller, nommé Quatre-Sous, apostropha rudement le grand Condé en plein parlement; on se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les présidents des enquêtes disputaient au doyen de la grand'chambre en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

(1652) Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux, fils du prince d'Elbeuf, chez le duc d'Orléans : ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingen, et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien; Monsieur fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'Elbeuf à la Bastille, et il n'en fut plus parlé[1].

La querelle du duc de Beaufort et du duc de Nemours, son beau-frère, fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de Nemours fut tué par le duc de Beaufort; et le marquis

1. Des hommes très-instruits des anecdotes de ce temps prétendent que le prince de Condé n'avait insulté Rieux que de paroles ou de gestes : celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec usure. Les deux avocats généraux du parlement, Omer Talon et Jérôme Bignon, furent consultés : Talon voulait poursuivre le comte de Rieux; Bignon, plus sage, s'y opposa, et fit revenir son collègue à son avis. (*Ed. de Kehl.*)

de Villars[1], surnommé *Orondate*, qui secondait Nemours, tua son adversaire, Héricourt, qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquents, les déprédations continuelles, les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces désordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funestes.

Après le sanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer longtemps. Une émotion populaire, et le meurtre de plusieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore sa brigue au parlement. (20 juillet 1652) Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante et chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Mayenne du temps de la Ligue. Le prince de Condé fut nommé généralissime des armées. Les deux parlements de Paris et de Pontoise, se contestant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par là se seraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion de Mazarin : tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français.

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible : celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent et les forces manquaient à tous; les factions se multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore Mazarin, que tout le monde appelait la cause des troubles, et qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume (12 août 1652) : pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services et en se plaignant de son exil[2].

Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Strafford, son ami, à son parlement; Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois; et Louis XIV, ou plutôt la reine mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

(20 octobre 1652) Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra; et tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Gaston

1. C'est le père du maréchal de Villars, à qui Louis XIV, dans ses malheurs a dû la victoire et la paix. *Ed. de Kehl.*

2. Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivit au roi : « Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières. » (*Ed. de Kehl.*

d'Orléans, malheureux dans ses entreprises, qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de Henri le Grand qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de Retz, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le Louvre, et, après avoir été conduit de prison en prison, il mena longtemps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers qui avaient le plus abusé de leur ministère payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que Fouquet, procureur général et surintendant des finances, leur fit donner sous main[1].

Le prince de Condé, cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin; cependant, à peine fut-il chassé par le cri général des Français et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir (3 février 1653). Il fut étonné de rentrer dans Paris tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'hôtel de ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace; mais on dit que, dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie (27 mars 1653); changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si longtemps partagé les fautes.

On vit le cardinal, qui pressait cette condamnation de Condé, marier au prince de Conti, son frère, l'une de ses nièces (22 février 1654) : preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlements de Paris et de Pontoise : il défendit les assemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres; le parlement se tut : tout était déjà changé.

CHAP. VI. — *État de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.*

Pendant que l'État avait été ainsi déchiré au dedans, il avait été attaqué et affaibili au dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroy, de Lens, et de Nordlingen, fut perdu. (1651) La place importante de Dun-

1. *Mémoires de Gourville.*

kerque fut reprise par les Espagnols; ils chassèrent les Français de Barcelone; ils reprirent Casal en Italie[1].

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal Mazarin avait été assez habile et assez heureux pour conclure cette célèbre paix de Westphalie par laquelle l'empereur et l'empire vendirent au roi et à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire pour environ six millions d'aujourd'hui. (1648) Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière. Les droits de tous les princes et des villes impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands, furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut restreint dans des bornes étroites, et les Français, joints aux Suédois, devinrent les législateurs de l'empire. Cette gloire de la France était due, au moins en partie, aux armes de la Suède. Gustave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'empire. Ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs conquêtes sous le gouvernement de sa fille Christine. Son général Vrangel était prêt d'entrer en Autriche. Le comte de Kœnigsmarck était maître de la moitié de la ville de Prague, et assiégeait l'autre, lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Aussi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France; elle eut la Poméranie, beaucoup de places, et de l'argent. Elle força l'empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété, et dit que la cause de Dieu était trahie. Les protestants se vantèrent qu'ils avaient sanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des papistes. L'intérêt seul fit parler tout le monde.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, et avec assez de raison : car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le ministère espagnol espéra profiter des divisions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Espagnols un nouveau secours. L'empereur, depuis la paix de Munster, fit passer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des traités; mais ils ne sont presque jamais exécutés autrement.

Les ministres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Westphalie, l'adresse de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis, et de reconnaître pour souverains, ceux qu'elle avait traités si longtemps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, et affermirent leur grandeur et leur tranquillité, en traitant avec l'Espagne, sans rompre avec la France.

1. Dunkerque fut perdue en septembre 1652; Barcelone et Casal en octobre. (*Note de M. Beuchot.*)

(1653) Ils étaient si puissants, que dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne; et la victoire demeura souvent indécise entre Blake, l'amiral anglais, et Tromp, l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mer ce que les Condé et les Turenne étaient sur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

Louis XIV se trouva donc, en 1653, maître absolu d'un royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues, rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources, n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français qui avaient fait la guerre civile étaient soumis, hors le prince de Condé et quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles par amitié et par grandeur d'âme, comme le comte de Coligny et Bouteville; et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroy et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régiments français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par Turenne.

Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Réthel, lorsque de général du roi de France il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol : le prince de Condé eut le même sort devant Arras. (25 août 1654) L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. Turenne les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. Condé, avec deux régiments de Français et de Lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de Turenne; et, tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'Hocquincourt, il repoussa le maréchal de La Ferté, et se retira victorieux, en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : « J'ai su que tout était perdu, et que vous avez tout conservé. »

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles; mais il est certain que Condé était un des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, et que l'archiduc et son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que Condé avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite, comblèrent Turenne de gloire; et on observa que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement[1] sur cette victoire, on y attribua le succès de toute

1. Datée de Vincennes, du 11 septembre 1654.

la campagne au cardinal Mazarin, et qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé, en effet, à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siége de Stenay, que Turenne avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événements, et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, et aurait pu y être : il était allé à la tranchée au siége de Stenay; mais le cardinal Mazarin ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'État et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté Mazarin, maître absolu de la France et du jeune roi; de l'autre don Louis de Haro, qui gouvernait l'Espagne et Philippe IV, continuaient sous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de Louis XIV, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : la seule Christine, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri, ou inconnu dans les autres États.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Cromwell, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de *protecteur*, et non celui de roi, parce que les Anglais savaient jusqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos : il n'entreprit point sur les priviléges dont le peuple était jaloux; il ne logea jamais des gens de guerre dans la Cité de Londres; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer; il n'offensa point les yeux par trop de faste; il ne se permit aucun plaisir; il n'accumula point de trésors; il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable, qui ne distingue point les grands des petits.

Le frère de Pantaléon Sâ, ambassadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que sa licence serait impunie parce que la personne de son frère était sacrée, insulta des citoyens de Londres, et en fit assassiner un pour se venger de la résistance des autres; il fut condamné à être pendu. Cromwell, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter, et signa ensuite un traité avec l'ambassadeur.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant; jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flottes victorieuses faisaient respecter son nom sur toutes les mers; tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine, et même les finances. Maître de la France, comme Cromwell l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait ce que Cromwell avait fait pour le sien; mais il était étranger, et l'âme de Mazarin, qui n'avait

pas la barbarie de celle de Cromwell, n'en avait pas aussi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jacques Ier, et sous Charles Ier, la briguèrent sous le protecteur. La reine Christine elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de Charles Ier, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin et don Louis de Haro prodiguèrent à l'envi leur politique pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissants royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais; Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. Cromwell avait à choisir entre les clefs de la France et celle de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par Condé; mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus pour lui que son nom, et qui était sans parti en France, et sans pouvoir chez les Espagnols.

Le protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier, et sans partager des conquêtes par avance : il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols; mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de Cromwell leur prirent du moins la Jamaïque (mai 1655), île que les Anglais possèdent encore, et qui assure leur commerce dans le Nouveau-Monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que Cromwell signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. (8 novembre 1655) Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui resta en Angleterre; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses États Charles II et le duc d'York, petit-fils de Henri IV, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Tandis que Mazarin faisait ce traité, Charles II lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de Cromwell celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que, lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage; mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri le Grand, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de Cromwell qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses, de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. Mazarin fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta à Paris dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwell,

tandis que ses enfants allaient dans l'armée de Condé et de don Juan d'Autriche apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfants de Charles Ier, chassés de France, se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et surtout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France Charles II et le duc d'York, cousins de Louis XIV, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. Turenne, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de La Ferté, éprouva le même revers que Condé avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de don Juan d'Autriche, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de La Ferté, le fit prisonnier, et délivra Valenciennes. Turenne fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille. (17 juillet 1656) Il sauva l'armée battue, et fit tête partout à l'ennemi; il alla même, un mois après, assiéger et prendre la petite ville de La Capelle : c'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége.

Cette marche de Turenne, si estimée, après laquelle il prit La Capelle, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de Condé (avril 1657). Turenne assiégeait à peine Cambrai, que Condé, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeants; et ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville[1]. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talents arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

La ligue faite avec Cromwell donna enfin à la France une supériorité plus marquée : d'un côté, l'amiral Blake alla brûler les galions d'Espagne auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir; de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de Turenne.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. Condé et don Juan d'Autriche, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que

1. Mai 1657. (Éd.)

Cromwell lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, le lord Falconbridge. Le roi lui envoya le duc de Créqui et Mancini, duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable; Mazarin lui dit « qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand homme du monde. » C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de Henri IV, et de l'oncle de Louis XIV, son maître.

Cependant le prince maréchal de Turenne attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV et d'une comédienne[1], et qui devint deux ans après beau-frère de Louis IV. Le prince de Condé était dans cette armée, mais il ne commandait pas : ainsi, il ne fut pas difficile à Turenne de vaincre. Les six mille Anglais contribuèrent à la victoire, elle fut complète (14 juin 1658). Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois[2], virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de Cromwell.

Le génie du grand Condé ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt après. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître Louis XIV ni comme guerrier ni comme roi; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats; à peine était-il servi : il allait manger chez Mazarin ou chez le maréchal de Turenne, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell. Mazarin essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place : mais Lockhart menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne.

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. Du Bec-Crépin, comte de Moret, vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée et le ridicule d'un homme d'Église. Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne.

Au milieu de ce premier triomphe le roi tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort. Aussitôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère Monsieur. Mazarin prodigua les ménagements, les flatteries, et les promesses, au maréchal Du Plessis-Praslin, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de Guiche, son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le

1. La Calderona. (Éd.) — 2. Charles II et Jacques II. (Éd.)

cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du royaume, et pour mettre à couvert ses richesses immenses. Un empirique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poison. Ce bonhomme s'asseyait sur le lit du roi, et disait : « Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. » Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

(13 septembre 1658) Peu de mois après, mourut Cromwell, à l'âge de cinquante-cinq ans[1], au milieu des projets qu'il faisait pour l'affermissement de sa puissance et pour la gloire de sa nation. Il avait humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ses amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : « Je veux qu'on respecte la république anglaise autant qu'on a respecté autrefois la république romaine. » Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne sais s'il est vrai qu'il fit dans ce moment l'enthousiaste et le prophète, et s'il leur répondit que Dieu ferait un miracle en sa faveur. Thurloe, son secrétaire, prétend qu'il leur dit : *La nature peut plus que les médecins*. Ces mots ne sont pas d'un prophète, mais d'un homme très-sensé. Il se peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par là sa personne plus respectable, et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier Temple prétend que Cromwell avait voulu, avant sa mort, s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainsi l'une après l'autre deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie, et la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de Cromwell à la cour de France, et que Mademoiselle fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vu déjà[2] que Richard Cromwell succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. Richard fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'État. Il avait un génie bien contraire à celui d'Olivier Cromwell, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de

1. Cinquante-neuf. Né à Huntingdon, le 25 avril 1599. (Ed.)
2. Dans l'*Essai sur les mœurs*, chap. CLXXXI.

l'armée qui s'opposaient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats; il vécut particulier et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France : on sait qu'à Montpellier le prince de Conti, frère du grand Condé, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : « Olivier Cromwell était un grand homme; mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas su jouir du fruit des crimes de son père. » Cependant ce Richard vécut heureux, et son père n'avait jamais connu le bonheur.

Quelque temps auparavant la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine, reine de Suède, vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-sept ans avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestants d'avoir osé dire, sans la moindre preuve, qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution si supérieure aux idées vulgaires, et si longtemps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle : « J'ai possédé sans faste, je quitte avec facilité. Après cela ne craignez pas pour moi; mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. » Elle écrivit au prince de Condé : « Je me tiens autant honorée par votre estime que par la couronne que j'ai portée. Si, après l'avoir quittée, vous m'en jugez moins digne, j'avouerai que le repos que j'ai tant souhaité me coûte cher; mais je ne me repentirai pourtant point de l'avoir acheté au prix d'une couronne, et je ne noircirai jamais une action qui m'a semblé si belle par un lâche repentir; et s'il arrive que vous condamniez cette action, je vous dirai pour toute excuse que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune m'a donnés, si je les eusse crus nécessaires à ma félicité, et que j'aurais prétendu à l'empire du monde, si j'eusse été aussi assurée d'y réussir, ou de mourir, que le serait le grand Condé. »

Telle était l'âme de cette personne si singulière; tel était son style dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle savait huit langues; elle avait été disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockholm, dans son palais, après n'avoir pu obtenir seulement une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits pour les seules bonnes choses qui y fussent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de régner sur un peuple qui n'était que soldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui pensent que de commander à des hommes sans lettre ou sans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son

dessein était d'aller se retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique; indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point scrupule de se conformer en apparence aux sentiments du peuple chez lequel elle voulut passer sa vie. Elle avait quitté son royaume en 1654, et fait publiquement à Inspruck la cérémonie de son abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne s'y trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs; mais il lui parla à peine. Élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide.

La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de Monaldeschi, son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice, et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un Italien qui en faisait assassiner un autre par l'ordre d'une Suédoise dans un palais d'un roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois. Christine, en Suède, n'aurait eu le droit de faire assassiner personne; et certes ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de Christine, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent : mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité[1].

Après la mort de Cromwell, et la déposition de son fils, l'Angleterre resta un an dans la confusion de l'anarchie. Charles Gustave, à qui la

1. Un nommé La Beaumelle, qui falsifia le *Siècle de Louis XIV*, et qui le fit imprimer à Francfort avec des notes aussi scandaleuses que fausses, dit à ce sujet que Christine était en droit de faire assassiner Monaldeschi, parce qu'elle ne voyageait pas incognito; et il ajoute que Pierre le Grand, entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, disait-il, un de ses généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de sabre; qu'alors un marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné Sa Majesté à être pendue.

On est obligé de relever ici l'insolence absurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar Pierre aille dire, dans un café, qu'un de ses généraux lui a menti? fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de sabre? un empereur va-t-il se plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti? en quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne savait pas l'anglais? comment ce faiseur de notes peut-il dire que Christine, après son abdication, était en droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau, et ajouter, pour le prouver, qu'on aurait pendu Pierre le Grand à Londres? On sera forcé de remarquer quelquefois les absurdités de ce même éditeur. En fait d'histoire, il ne faut pas dédaigner de répondre; il n'y a que trop de lecteurs qui se laissent séduire par les mensonges d'un écrivain sans pudeur, sans retenue, sans science, et sans raison.

reine Christine avait donné le royaume de Suède, se faisait redouter dans le Nord et dans l'Allemagne. L'empereur Ferdinand III était mort en 1657; son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohême, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. Mazarin voulut essayer de faire Louis XIV empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'empire, ni assez riche pour l'acheter; aussi les premières ouvertures, faites à Francfort par le maréchal de Grammont et par Lyonne, furent-elles abandonnées aussitôt que proposées. Léopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'empire (auguste 1658).

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au dehors par la gloire de ses armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations : mais le dedans souffrait; il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Des armées mercenaires, levées par ordre d'un ministre, et conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom desquels elles combattent aient l'espérance ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu : il paye tout; il souffre dans la prospérité des armes, comme dans l'adversité; et la paix lui est presque aussi nécessaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ses places frontières.

Il fallait deux choses au cardinal pour consommer heureusement son ministère : faire la paix, et assurer le repos de l'État par le mariage du roi. Les cabales pendant sa maladie lui faisaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire à la grandeur du ministre. Toutes ces considérations le déterminèrent à marier Louis XIV promptement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne et la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement; il aimait éperdument Mlle Mancini, l'une des nièces du cardinal; né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience, il aurait pu se résoudre à épouser sa maîtresse.

Mme de Motteville, favorite de la reine mère, dont les Mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Mazarin fut tenté de laisser agir l'amour du roi, et de mettre sa nièce sur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de Conti, une au duc de Mercœur : celle que Louis XIV aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine mère : « Je crains bien, lui dit-il, que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce. » La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse

du sang d'Autriche, fille, femme, et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque temps un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : « Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation contre le roi et contre vous. »

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine; mais il prit le parti sage de penser comme elle : il se fit lui-même un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de Louis XIV. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa nièce; et il crut affermir encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656 il avait envoyé Lyonne en Espagne solliciter la paix, et demander l'infante; mais don Louis de Haro, persuadé que, quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune Léopold. Le roi d'Espagne, Philippe IV, n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance malsaine faisait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'États, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie : mais enfin Philippe IV ayant eu un autre fils, don Philippe Prosper, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'île des Faisans (1659). Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains. La France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances. Cependant don Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin et don Louis y déployèrent toute leur politique : celle du cardinal était la finesse; celle de don Louis, la lenteur. Celui-ci ne donnait presque jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : « Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper. »

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il aurait toujours conservé sans cette paix : mais à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais si don Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir.

Il méditait dès longtemps l'alliance des maisons de France et d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi très-chrétien pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot, en épousant l'infante, alors nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fît faire à l'infante : et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en pût exclure. » Ce prince était alors Balthasar, qui mourut en 1649[1].

Le cardinal se trompait évidemment en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde, et d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne se trompa point en croyant que la renonciation serait un jour inutile; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction, lui font donc prévoir que le prince don Balthasar mourrait en 1649; qu'ensuite les trois enfants du second mariage seraient enlevés au berceau; que Charles, le cinquième de tous ces enfants mâles, mourrait sans postérité; et que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe IV s'éteignît; et des événements étranges l'ont justifié après plus de cinquante années[2].

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta, par son contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage, présent et réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune des terres de son père; et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au parlement.

Ces renonciations et ces cinq cent mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Autriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions; et quand on avait donné Isabelle, fille de Henri le Grand, à Philippe IV, roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot, dont

1. Né le 17 octobre 1629, mort le 9 octobre 1646. (Éd.)
2. La renonciation d'Anne d'Autriche avait été présentée aux états de Castille et d'Aragon, et acceptée par eux. Celle de Marie Thérèse ne leur fut pas présentée; et c'est une des principales raisons sur lesquelles les casuistes et les jurisconsultes, auxquels Charles II s'adressa, se fondèrent pour décider que les descendants de Marie-Thérèse étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Espagne. (*Éd. de Kehl.*)

même on ne lui paya jamais rien; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages : on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine, Charles IV, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux qu'on punissait, parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses États, en démolissant Nancy, et en lui défendant d'avoir des troupes. Don Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grâce le prince de Condé, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroy, le Catelet, et d'autres places dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes et le grand Condé. Il perdit sa charge de grand maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire.

Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de don Louis et de Mazarin. Il se flattait que leurs rois, ses cousins germains, réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisque enfin Cromwell n'était plus; il ne put seulement obtenir une entrevue, ni avec Mazarin, ni avec don Louis. Lockhart, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean de Luz; il se faisait respecter encore, même après la mort du protecteur; et les deux ministres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusèrent de voir Charles II. Ils pensaient que son rétablissement était impossible, et que toutes les factions anglaises, quoique divisées entre elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux : la fortune fit, peu de mois après, ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. Charles fut rappelé dans ses États par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir, ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui se jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards qui étaient de ce nombre m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite (juin 1660). Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées ne fut conclu; et Charles II était déjà paisible possesseur de l'Angleterre, que Louis XIV n'était pas même encore marié par procureur.

(Août 1660) Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien, n'en eût pas usé autrement que Mazarin; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même des honneurs, que jamais. Il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang, en lieu

tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité don Louis de Haro en égal, voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires, qui est aujourd'hui la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre : si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine mère, si longtemps protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans crédit dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi, son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé, aussi bien qu'à elle-même; elle respectait son ouvrage, et Louis XIV n'osait pas encore régner du vivant de Mazarin.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'État est forcé dans sa main par les tempêtes; mais dans le calme il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien qu'à lui, et à sa famille par rapport à lui. Huit années de puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collége des Quatre-Nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, il n'y a rien dans les coffres de Votre Majesté; mais monsieur le cardinal vous en prêtera. » Mazarin était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs Mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de Richelieu.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoique au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut (9 mars 1661); et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal Mazarin, honneur peu ordinaire, et que Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Estrées.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal Mazarin a été un grand ministre ou non : c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, et un génie presque divin, dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'État, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne en sait sur ce point autant que

Séjan, Ximénès, Buckingham, Richelieu, ou Mazarin : mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre âme, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie tel que le pape Alexandre VI, ou Borgia son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs, sous un serment sacré, et se serait défait d'eux; Mazarin serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois; don Louis de Haro n'eût pas hasardé l'entreprise. Richelieu fit une digue sur la mer, à l'exemple d'Alexandre, et entra dans la Rochelle en conquérant; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, et faisaient passer Richelieu pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'âme de Richelieu respirait la hauteur et la vengeance; que Mazarin était sage, souple, et avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'État ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans; celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse, et de suite, réussit.

En lisant les Lettres du cardinal Mazarin, et les Mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout-puissant, et Retz fut accablé. Enfin il est très-vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens, et de la fortune; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'État est celui dont il reste de grands monuments utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il y était persécuté que dans la tranquillité d'une puissance absolue.

CHAP. VII. — *Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux États-Généraux, et rend son royaume florissant et redoutable.*

Jamais il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'espérances que durant l'agonie du cardinal Mazarin. Les femmes qui prétendaient à la beauté se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà séduit jusqu'à lui faire offrir sa couronne à sa maîtresse. Les jeunes courtisans croyaient renouveler le règne des favoris. Chaque ministre espérait la première place. Aucun d'eux ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement. Mazarin avait prolongé l'enfance de ce mai-

narque autant qu'il l'avait pu. Il ne l'instruisait que depuis fort peu de temps, et parce que le roi avait voulu être instruit.

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain, que de tous ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : « A qui nous adresserons-nous ? » et Louis XIV leur répondit : *A moi*. On fut encore plus surpris de le voir persévérer. Il y avait quelque temps qu'il consultait ses forces, et qu'il essayait en secret son génie pour régner. Sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère; et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser.

Mme de Motteville nous apprend que la réputation de Charles II, roi d'Angletrre, qui passait alors pour gouverner par lui-même, inspira de l'émulation à Louis XIV. Si cela est, il surpassa beaucoup son rival, et il mérita toute sa vie ce qu'on avait dit d'abord de Charles.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. La discipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence et la décence embellirent sa cour. Les plaisirs même eurent de l'éclat et de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'est pas ici le lieu de le représenter dans sa vie privée, ni dans l'intérieur de son gouvernement; c'est ce que nous ferons à part[1]. Il suffit de dire que ses peuples, qui depuis la mort de Henri le Grand n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un premier ministre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait sans péril avoir ou n'avoir pas de premier ministre. Il ne restait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloires, et qu'il voulait être aussi considéré au dehors qu'absolu au dedans.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui est très-naturel : mais les rois de France ont toujours réclamé la préséance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume; et s'ils ont cédé aux empereurs, c'est parce que les hommes ne sont presque jamais assez hardis pour renverser un long usage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif et peu puissant par

1. Chap. XXV à XXX. (ÉD.)

lui-même, a le pas, sans contredit, sur tous les souverains, à cause de ce titre de César et d'héritier de Charlemagne. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux empereurs, puisque la France avait fondé le véritable empire d'Occident, dont le nom seul subsiste en Allemagne. Ils avaient pour eux non-seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue, de souverains qui régnaient sur une grande monarchie plusieurs siècles avant que, dans le monde entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de *très-chrétien*. Les rois d'Espagne opposaient le titre de *catholique;* et depuis que Charles-Quint avait eu un roi de France prisonnier à Madrid, la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes, qui donnaient les États avec une bulle, se croyaient, à plus forte raison, en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonies, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eu toujours la supériorité quand elle était plus puissante que l'Espagne; mais depuis le règne de Charles-Quint, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité. La dispute restait indécise; un pas de plus ou de moins dans une procession, un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, et établissaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors sur cet article entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

(1661) Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres, le comte d'Estrades, ambassadeur de France, et le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, se disputèrent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuse suite, avait gagné la populace anglaise: il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français; et bientôt les gens du comte d'Estrades, blessés et dispersés, laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue comme en triomphe.

Louis XIV, informé de cette insulte, rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites, et fit dire au roi Philippe IV, son beau-père, que s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France et ne réparait cet affront par une satisfaction solennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de Fuentes déclarer au roi, à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France (24 mars 1662), « que les ministres espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France. » Ce n'est

était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi; mais c'en était assez pour un aveu authentique de la faiblesse espagnole. Cette cour, encore fière, murmura longtemps de son humiliation. Depuis, plusieurs ministres espagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimègue; mais Louis XIV acquit alors, par sa fermeté, une supériorité réelle dans l'Europe, en faisant voir combien il était à craindre.

A peine sorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encore davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes Français, dans les guerres faites depuis longtemps en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens, circonspects et jaloux, l'idée d'une nation impétueuse. L'Italie regardait toutes les nations dont elle était inondée comme des barbares, et les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, et la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints partout, et surtout à Rome.

Le duc de Créqui, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur : ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se faisait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

Quelques laquais du duc de Créqui s'avisèrent de charger, l'épée à la main, une escouade des Corses (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice). Tout le corps des Corses offensé, et secrètement animé par don Mario Chigi, frère du pape Alexandre VII, qui haïssait le duc de Créqui, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur (20 août 1662). Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentrait alors dans son palais; ils lui tuèrent un page, et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome, accusant les parents du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie. Il fit pendre un Corse et un sbire au bout de quatre mois; et il fit sortir de Rome le gouverneur, soupçonné d'avoir autorisé l'attentat : mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome, qu'il faisait déjà passer des troupes en Italie, et que le maréchal du Plessis-Praslin était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV : mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape. L'empire était attaqué par les Turcs : l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape et fit saisir le comtat d'Avignon.

Dans d'autres temps les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages : mais c'étaient des armes usées et devenues ridicules : il fallut que le pape pliât; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère, d'envoyer son neveu le cardinal Chigi, en qualité de légat *a latere*, faire satisfaction au roi; de casser la garde corse, et d'élever dans Rome une pyramide, avec une inscription qui contenait l'injure et la réparation. Le cardinal Chigi fut le premier légat de la cour romaine qui fut jamais envoyé pour demander pardon. Les légats, auparavant, venaient donner des lois, et imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies passagères et par des monuments qui le sont aussi (car il permit, quelques années après, la destruction de la pyramide); mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ses droits sur Comacchio; et il tira ainsi d'une insulte l'honneur solide d'être le protecteur des princes d'Italie.

En soutenant sa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter son pouvoir. (27 octobre 1662) Ses finances, bien administrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardick du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sous le marc. Charles II, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du sang des Anglais. Son chancelier Hyde, accusé d'avoir ou conseillé ou souffert cette faiblesse, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit souvent les fautes des favoris, et qui quelquefois juge même ses rois.

(1663) Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creusa entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre, de sorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

(30 août 1663) Quelque temps après le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marsal. Ce malheureux Charles IV, guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant, et imprudent, venait de faire un traité par lequel il donnait la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million sur l'État qu'il abandonnait, et que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine; trop heureux ensuite de donner Marsal, et de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses États même pendant la paix, et se tenait toujours prêt pour la guerre, faisant fortifier ses frontières, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, faisant des revues fréquentes.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis François Ier, d'être alliés des empereurs turcs, non-seulement pour les avantages du commerce, mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir. Cependant, un roi

chrétien ne pouvait refuser du secours à l'empereur, trop en danger; et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent : enfin ses traités avec l'empire lui faisaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de Coligny[1], seul reste de la maison de ce Coligny autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage et par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, et toutes les offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, et entre autres le jeune La Feuillade, homme entreprenant et avide de gloire et de fortune. (1664) Ces Français allèrent servir en Hongrie sous le général Montecuculli, qui tenait tête alors au grand vizir Kiuperli ou Kouprogli, et qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de Turenne. Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice; mais ce n'est pas la rendre aux Allemands, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire.

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, et à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrètement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais, par le traité des Pyrénées; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie et décisive : le maréchal de Schomberg, étranger et huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de Louis XIV, et qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille soldats français, joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa (17 juin 1665) une victoire complète, qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi Louis XIV passait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait même avant qu'il eût encore fait la guerre.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1662. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au sujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de son commerce dans les Indes. Louis voyait avec plaisir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, et se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours

1. Né le 17 décembre 1617, mort le 16 avril 1686, laissant un fils, Alexandre-Gaspard, qui mourut en 1694, sans postérité. (Ed.)

entiers (11, 12, et 13 juin 1666). Ce fut dans ces combats que le Hollandais Ruyter acquit la réputation du plus grand homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusque dans ses ports, à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où Louis XIV n'était rien encore.

La domination de l'Océan était partagée, depuis quelque temps, entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, et de s'en servir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministère de Richelieu, se croyait puissante sur mer, parce que d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante et dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la construction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable : mais, en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait contre les pirates de Barbarie; et lorsque les États-Généraux pressèrent Louis XIV de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva dans le port de Brest qu'un seul brûlot, qu'on eut honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer sur leurs instances réitérées. Ce fut une honte que Louis XIV s'empressa bien vite d'effacer.

(1665) Il donna aux États un secours de ses forces de terre plus essentiel et plus honorable. Il leur envoya six mille Français pour les défendre contre l'évêque de Munster, Christophe-Bernard Van Galen, prélat guerrier et ennemi implacable, soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande; mais il leur fit payer chèrement ce secours, et les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulents. Colbert mit sur leur compte non-seulement la solde de ses troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Le roi ayant ainsi aguerri ses troupes, et formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peste; Londres réduite en cendres[1] par un incendie attribué injustement aux catholiques; la prodigalité et l'indigence continuelle de Charles II, aussi dangereuse pour ses affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en sûreté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuisement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Espagne, Philippe IV, mourant, et sa monarchie aussi faible que

1. Le 13 septembre 1666. (Éd.)

lui, laissait Louis XIV le seul puissant et le seul redoutable. Il était jeune, riche, bien servi, obéi aveuglément, et marquait l'impatience de se signaler et d'être conquérant.

CHAP. VIII. — *Conquête de la Flandre.*

L'occasion se présenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV, son beau-père, mourut (1665) : il avait eu de sa première femme, sœur de Louis XIII, cette princesse Marie-Thérèse, mariée à son cousin Louis XIV; mariage par lequel la monarchie espagnole est enfin tombée dans la maison de Bourbon, si longtemps son ennemie. De son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche était né Charles II, enfant faible et malsain, héritier de sa couronne, et seul reste de trois enfants mâles, dont deux étaient morts en bas âge. Louis XIV prétendit que la Flandre, le Brabant et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Espagne, devaient, selon la jurisprudence de ces provinces, revenir à sa femme, malgré sa renonciation. Si les causes des rois pouvaient se juger par les lois des nations à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

Louis fit examiner ses droits par son conseil, et par des théologiens, qui les jugèrent incontestables; mais le conseil et le confesseur de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de Charles-Quint; mais les lois de Charles-Quint n'étaient guère suivies par la cour de France.

Un des prétextes que prenait le conseil du roi était que les cinq cent mille écus donnés en dot à sa femme n'avaient point été payés; mais on oubliait que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat; mais la seule raison d'État était écoutée. Cette raison d'État fut bien extraordinaire. Louis XIV allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur Léopold, regardé comme le chef de la maison d'Autriche, le laisserait opprimer cette maison, et s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'empereur et le roi de France eussent déjà partagé en idée les dépouilles du jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne? On trouve quelques traces de cette triste vérité dans les Mémoires du marquis de Torcy[1], mais elles sont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce mystère, qui prouve qu'entre les rois la convenance et le droit du plus fort tiennent lieu de justice, surtout quand cette justice semble douteuse.

Tous les frères de Charles II, roi d'Espagne, étaient morts. Charles était d'une complexion faible et malsaine. Louis XIV et Léopold firent, dans son enfance, à peu près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à sa mort. Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du Louvre, Léopold devait laisser Louis XIV se mettre déjà en

1. Tome I, p. 16, édition supposée de la Haye.

possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de Charles, l'Espagne passerait sous la domination de l'empereur. Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire, ce principal article de tant de traités demeure secret.

Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit : il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaissance; qu'on n'en fît point une double copie, selon l'usage; et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette de métal, dont l'empereur aurait une clef et le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes du corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier de peur que l'empereur ne changeât d'avis et ne fît enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles, et non à Florence; ce qui laisse soupçonner que Léopold avait reçu de l'argent, puisqu'il n'osa se plaindre.

Voilà comment l'empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées. (1667) Il était à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque; un de quatre mille vers Luxembourg. Turenne était sous lui le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'État pour fournir à ces dépenses. Louvois, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins; quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logements des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée et chère. Le grade militaire commença dès lors à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance. Les services et non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore : par là l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre, depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Les maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin, ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait avec tous ses avantages une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré. Il n'avait à faire qu'à sa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jésuite, dont l'administration mé-

prisée et malheureuse laissait la monarchie espagnole sans défense. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications et sans garnisons.

Louis n'eut qu'à se présenter devant elles. (Juin 1667) Il entra dans Charleroy comme dans Paris; Ath, Tournay furent prises en deux jours; Furnes, Armentières, Courtray, ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, qui se rendit le lendemain (6 juillet). Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une garnison de six mille hommes, capitula (27 août) après neuf jours de siége. Les Espagnols n'avaient que huit mille hommes à opposer à l'armée victorieuse; encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces (31 août) par le marquis depuis maréchal de Créqui. Le reste se cacha sous Bruxelles et sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne chère, le luxe, et les plaisirs, s'introduisirent alors dans les armées, dans le temps même que la discipline s'affermissait. Les officiers faisaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de Turenne n'avait eu longtemps que des assiettes de fer en campagne. Le marquis d'Humières fut le premier, au siége d'Arras[1], en 1658, qui se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, et qui y fit manger des ragoûts et des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi, aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité et de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richesse d'un grand État, et souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encore très-peu de chose auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux, et ses ministres, allaient au rendez-vous de l'armée à cheval; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de secrétaire d'officier général qui ne fasse ce voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts, plus commodément et plus tranquillement qu'on ne faisait alors une visite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicatesse des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée avec le pot en tête et la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple : il alla ainsi à la tranchée devant Douai et devant Lille. Cette conduite sage conserva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, et qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles; les ci-

1. Louis de Crévant, marquis, puis duc d'Humières, nommé maréchal en 1668, n'assiégea jamais Arras, qui appartenait aux Français depuis 1640; mais, en 1676, il assiégea Aire, dont il se rendit maître le 31 juillet. (*Note de M. Beuchot.*)

toyens transportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, et de les fortifier. Vauban, l'un de ces grands hommes et de ces génies qui parurent dans ce siècle pour le service de Louis XIV, fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut donc étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes (1668). On n'avait point encore en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de Vauban; il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore observer que le premier de ces plans en relief qu'on voit dans la galerie du Louvre[1] fut celui des fortifications de Lille.

Le roi se hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans et de ses maîtresses, et des fêtes qu'il donna à sa cour.

CHAP. IX. — *Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle.*

(1668) On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les Trois-Évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions, s'arrêtaient, sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, et les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures : l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin le 2 février il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes assemblés de vingt routes différentes se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant général Montmorency-Boutteville, son ami, devenu duc de Luxembourg, toujours attaché à lui dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Luxembourg était l'élève de Condé dans l'art de la guerre; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

1. Aujourd'hui aux Invalides. (ED.)

Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue : le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, et Louvois de sa faveur auprès du roi; Condé était jaloux en héros, et Louvois en ministre. Le prince, gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que Turenne n'en avait mis l'été précédent à conquérir la Flandre française. Il communiqua d'abord son projet à Louvois, qui l'embrassa avidement, pour éloigner et rendre inutile Turenne, et pour servir en même temps son maître.

Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues et large de vingt, avait le nom de Franche, et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands priviléges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations; mais cet amour était, au fond, celui de leur liberté. Enfin la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre, et puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pellisson, on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présents et des espérances. On s'assura l'abbé Jean de Vatteville, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis longtemps musulman chez les Turcs, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers; et à la fin même, le marquis d'Yenne, gouverneur général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement, après la guerre, une grosse pension et le grade de lieutenant général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de Condé; Luxembourg court à Salins : le lendemain Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un saint suaire fort révéré dans cette ville; ce qu'on lui accorda très-aisément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui faisait tout pour lui.

Il alla assiéger Dôle en personne. Cette place était réputée forte; elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'âme aux Espagnols, qu'il haïssait, et au parlement, qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents

soldats et les citoyens, et il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivaient le roi, courut attaquer la contrescarpe, et s'y logea : le prince de Condé, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils, et venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour, qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône qu'en faisant manger à sa table ses officiers généraux et ses aides de camp. On ne lui voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François Ier et de Henri IV, qui cherchaient toutes les espèces de danger. Il se contentait de ne les pas craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dôle (14 février 1668) au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain; et enfin, en moins de trois semaines, toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le conseil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur « que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne. »

Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe assoupie; l'empire commença à se remuer, et l'empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable et rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de Witt, qui dès l'âge de vingt-huit ans avait été élu grand pensionnaire, homme amoureux de la liberté de son pays, autant que de sa grandeur personnelle : assujetti à la frugalité et à la modestie de sa république, il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans la Haye, tandis que dans les négociations de l'Europe, son nom était compté avec les noms des plus puissants rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, et qui, cependant, fut depuis très-malheureux [1].

Il avait contracté avec le chevalier Temple, ambassadeur d'Angle-

1. Jean de Witt avait été, en Hollande, un des premiers et un des meilleurs disciples de Descartes. On a de lui un *Traité des courbes*, ouvrage de sa première jeunesse, rempli de choses ingénieuses et nouvelles, qui annonçaient un véritable géomètre. Il paraît être le premier qui ait imaginé de calculer la probabilité de la vie humaine, et d'employer ce calcul pour déterminer quel denier des rentes viagères répond à un intérêt donné en rentes perpétuelles. (*Éd. de Kohl.*)

terre à la Haye, une amitié bien rare entre des ministres. Temple était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque Burnet lui a faits d'athéisme; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la Hollande comme son propre pays, parce qu'elle était libre, et aussi jaloux de cette liberté que le grand pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de Dhona, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce temps était marqué pour les événements rapides. La Flandre, qu'on nomme Flandre française, avait été prise en trois mois; la Franche-Comté en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre, et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition de Louis XIV, fut proposé et conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur Léopold n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande; mais il ne prenait aucunes mesures ouvertes.

Louis XIV fut indigné qu'un petit État tel que la Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes, et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puissant, et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il proposa lui-même la paix. La France et l'Espagne choisirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, et le nouveau pape Rospigliosi, Clément IX, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer sa faiblesse d'un crédit apparent, rechercha par toutes sortes de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pyrénées : elle parut l'avoir au moins au traité d'Aix-la-Chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout se traitait, en effet, à Saint-Germain, par le ministère de leur ambassadeur Van Beuning. Ce qui était accordé en secret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle, pour être signé avec appareil par les ministres assemblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Espagne à recevoir sa médiation?

Ce Van Beuning, échevin d'Amsterdam, avait la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Il se plaisait à choquer, dans toutes les occasions, la hauteur impérieuse du roi, et opposait une inflexibilité républicaine au ton de supériorité que les ministres de France commençaient à prendre. « Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi? » lui disait M. de Lyonne dans une conférence. « J'ignore ce que veut le roi, dit Van Beuning, je considère ce qu'il peut. » Enfin, à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourgmestre conclut avec auto-

rité (2 mai 1668) une paix par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté. Les Hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être délivrés d'un voisin si redoutable; mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre, et il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait.

CHAP. X. — *Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.*

Louis XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier, et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui faisaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qu'il pouvait armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire dont les siècles précédents n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire et de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire[1]; il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

Le Portugal donnait en ce temps un spectacle étrange à l'Europe. Don Alphonse, fils indigne de l'heureux don Jean de Bragance, y régnait : il était furieux et imbécile. Sa femme, fille du duc de Nemours, amoureuse de don Pèdre, frère d'Alphonse, osa concevoir le projet de détrôner son mari, et d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire; il avait eu publiquement d'une courtisane un enfant qu'il avait reconnu : enfin, il avait couché très-longtemps avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accusa d'impuissance; et ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perdue par ses fureurs, elle le fit enfermer (novembre 1667). Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle; mais il l'est que des personnes toutes-puissantes en aient eu besoin. Ce que Jules II avait accordé sans dif-

1. Chap. XXXII et XXXIII. (ÉD.)

ficulté au roi d'Angleterre Henri VIII, Clément IX l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous les droits des rois et des peuples; et ces deux mesures étaient au Vatican depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. Il serait impossible de comprendre comment tant de nations avaient laissé une si étrange autorité au pontife de Rome, si l'on ne savait combien l'usage a de force.

Cet événement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, et non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. (1668) Jean-Casimir, roi de Pologne, renouvela l'exemple de la reine Christine. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris dans l'abbaye de Saint-Germain, dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société, et qui aimait les lettres. Il avait été jésuite et cardinal avant d'être roi; et, dégoûté également de la royauté et de l'Église, il ne cherchait qu'à vivre en particulier et en sage, et ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de Majesté[1].

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du temps des Mahomet, des Sélim, et des Soliman, mais dangereux encore et forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'assiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur empire. On ne sait s'il était plus étonnant que les Vénitiens se fussent défendus si longtemps, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les temps sont bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine, envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire : nos États s'épuisaient d'hommes et d'argent pour aller conquérir la misérable et stérile province de Judée; et maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevard de la chrétienté, était inondée de soixante mille Turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malte et du pape étaient le seul secours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait, avec ses soldats mercenaires et des secours si faibles, résister au grand vizir Kiuperli, bon ministre, meilleur géné-

1. Il avait épousé Marie de Gonzague, veuve de son frère, avec toutes les dispenses dont pouvait avoir besoin un jésuite cardinal pour se marier avec sa belle-sœur; et on a prétendu qu'en France il épousa secrètement Marie Mignot, fille d'une blanchisseuse, mais déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble, et du second maréchal de L'Hospital. Cette anecdote n'est rien moins que certaine. (*Éd. de Kehl.*)

ral, maître de l'empire de la Turquie, suivi de troupes formidables, et qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de secourir Candie. Ses galères, et les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de Beaufort : secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée de personne.

La Feuillade, simple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie à ses dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelque autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de La Feuillade, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours, et à verser du sang inutilement. Le duc de Beaufort périt dans une sortie[1], et Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines (16 septembre 1669).

Les Turcs, dans ce siége, s'étaient montrés supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'est d'eux que nous avons pris cet usage; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il est certain que des vainqueurs tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, et cette constance dans le travail qui faisait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie et prendre Rome en bien peu de temps : mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, et le vice de leur gouvernement, ont été le salut de la chrétienté.

Le roi, peu touché de ces événements éloignés, laissait mûrir son grand dessein de conquérir tous les Pays-Bas, et de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers : mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne et avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités et sur les avantages d'un commerce immense. Autant que ses armées navales étaient disciplinées et invincibles, autant ses troupes de terre étaient mal tenues et méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sortaient jamais de leurs maisons, et qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le service en leur place. L'infanterie était à peu près sur le même pied; les officiers, les commandants même des places de guerre, étaient les enfants ou les parents des bourgmestres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oisiveté, regardant leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le pensionnaire Jean de Witt avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas assez voulu, et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

(1670) Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet

1. 25 juin 1669. (ÉD.)

appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ses desseins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort sensible à la honte que son règne et sa nation avaient reçue, lorsque ses vaisseaux furent brûlés jusque dans la rivière de la Tamise par la flotte hollandaise. Il ne respirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaisirs, et régner avec un pouvoir moins gêné; c'est par là qu'on le pouvait séduire. Louis, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui n'en pouvait avoir sans son parlement. Cette liaison secrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à Madame, sœur de Charles II et épouse de Monsieur, frère unique du roi, à Turenne, et à Louvois.

(Mai 1670) Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi; les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses, et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil, qui couvrait son voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets, et éblouir ses voisins, répandait partout ses libéralités avec profusion; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais, pour voir son frère qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéry. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes.

La perte de Madame, morte à son retour d'une manière soudaine et affreuse, jeta des soupçons injustes sur Monsieur, et ne changea rien aux résolutions des deux rois[1]. Les dépouilles de la république qu'on devait détruire étaient déjà partagées par le traité secret entre les cours de France et d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la

1. On trouve des anecdotes curieuses sur toutes ces négociations dans les pièces justificatives des *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, par le chevalier Dalrymple. On y voit comment l'argent de Louis XIV gouverna l'Angleterre depuis 1669 jusqu'en 1677; comment il servait à déterminer Charles II à se convertir, et puis à l'engager à différer sa conversion, et qu'il était le contre-poids des autres intérêts qui conduisaient ce roi et ses ministres. Ces détails de corruption sont honteux; mais il est utile que les peuples les connaissent, et que les princes apprennent que ces mystères de la politique sont toujours révélés. Au reste, ces *Mémoires* prouvent qu'à cette époque Louis XIV avait beaucoup plus de politique que de zèle pour la religion. Après avoir acheté la nation anglaise de Charles II, Louis XIV, peu satisfait de lui, se lia avec les mécontents, et leur fournit également de l'argent contre Charles

Flandre avec les Hollandais. Ainsi on change de vues, d'alliés et d'ennemis, et on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre; mais l'Europe les écoutait en silence. L'empereur, occupé des séditions de la Hongrie; la Suède, endormie par des négociations; l'Espagne, toujours faible, toujours irrésolue, et toujours lente, laissaient une libre carrière à l'ambition de Louis XIV.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions : l'une, des républicains rigides à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité; l'autre, des républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, si célèbre depuis sous le nom de Guillaume III. Le grand pensionnaire Jean de Witt, et Corneille son frère, étaient à la tête des partisans austères de la liberté; mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissensions domestiques que de son danger, contribuait elle-même à sa ruine.

Des mœurs étonnantes, introduites depuis plus de sept cents ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fussent seigneurs temporels et guerriers. Louis soudoya l'archevêque de Cologne, Maximilien de Bavière, et ce même Van Galen, évêque de Munster, abbé de Corbie[1] en Westphalie, comme il soudoyait le roi d'Angleterre, Charles II. Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque, et maintenant il le paye pour les écraser. C'était un homme singulier que l'histoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier, et né dans la prison où son père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munster par des intrigues secondées de la fortune. A peine élu évêque, il avait voulu dépouiller la ville de ses priviléges. Elle résista, il l'assiégea; il mit à feu et à sang le pays qui l'avait choisi pour son pasteur. Il traita de même son abbaye de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais pour faire la guerre à ses voisins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ses anciennes liaisons avec la France, moyennant quelques subsides. Tout conspirait à la destruction de la Hollande.

Il est singulier et digne de remarque, que de tous les ennemis qui

et contre ce même Jacques, qu'il protégea depuis avec tant d'opiniâtreté. Dalrymple a imprimé la liste de ces pensionnaires du roi de France, avec les sommes données à chacun. On y trouve le nom d'Algernon Sydney, avec une somme qui n'aurait pas suffi pour séduire son secrétaire. Il est vraisemblable, ou que Barillon trompait Louis XIV avec ces listes, comme d'autres gens le trompèrent depuis avec des listes de conversions; ou (ce qui est plus probable encore) que quelque intrigant subalterne trompa Barillon, et garda pour lui-même l'argent qu'il prétendait avoir fait accepter à Sydney. (*Éd. de Kehl.*)

1. Corwei, en latin *Corbeia nova*, pour la distinguer de *Corbeia vetus*, Corbie, en Picardie. (Ed.)

allaient fondre sur ce petit État, il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entreprise à peu près semblable à cette ligue de Louis XII, de l'empereur Maximilien, et du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise, parce qu'elle était riche et fière.

Les États-Généraux consternés écrivirent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il faisait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens et fidèles alliés; en quoi ils l'avaient offensé; quelle réparation il exigeait. Il répondit : « qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait sa dignité, dont il ne devait de compte à personne. » Ses ministres alléguaient pour toute raison que le gazetier de Hollande avait été trop insolent, et qu'on disait que Van Beuning avait fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV. Le goût des devises régnait alors en France. On avait donné à Louis XIV la devise du soleil avec cette légende : *Nec pluribus impar*. On prétendait que Van Beuning s'était fait représenter avec un soleil, et ces mots pour âme : IN CONSPECTU MEO STETIT SOL; *A mon aspect le soleil s'est arrêté* [1]. Cette médaille n'exista jamais. Il est vrai que les États avaient fait frapper une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : « Assertis legibus; emendatis sa« cris; adjutis, defensis, conciliatis regibus; vindicata marium liber« tate; stabilita orbis Europæ quiete. » « Les lois affermies; la religion épurée; les rois secourus, défendus, et réunis; la liberté des mers vengée; l'Europe pacifiée. »

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser Louis XIV.

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau, où Corneille de Witt, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond du tableau. Ce Corneille de Witt, qui, en effet, avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures*. Les États, qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français, ayant traduit *abusive* par le mot *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces *tableaux trom-*

1. Il est vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a crue être celle de Van Beuning; mais elle ne porte point de date. Elle représente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattants. La légende est : *Stetit sol in medio cœli*. Cette médaille, que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la bataille d'Hochstedt, en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors :

« Alter in egregio nuper certamine Josue
« Clamavit : *Sta, sol Gallice!* solque stetit. »

Or, Van Beuning ne s'appelait point Josué, mais Conrad.

peurs. En effet, ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit État des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-dix-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaise, forte de cent voiles. Le roi, avec son frère, alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Maestricht et Charleroy, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne. Luxembourg commandait sous eux. Vauban devait conduire les siéges. Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire. Jamais on n'avait vu un armée si magnifique, et en même temps mieux disciplinée. C'était surtout un spectacle imposant, que la maison du roi nouvellement réformée. On y voyait quatre compagnies des gardes du corps, chacune composée de trois cents gentilshommes, entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* sans paye, assujettis comme les autres à la régularité du service; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevau-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize; les Cent-Suisses même accompagnaient le roi, et ses régiments des gardes-françaises et suisses montaient la garde devant sa maison, ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline devenue encore plus exacte avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis; mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en faisaient les fonctions. Martinet mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui. Le chevalier de Fourilles faisait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la baïonnette en usage dans quelques régiments. Avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien qui devait écrire ses victoires; c'était Pellisson, homme dont il a été parlé dans l'article des beaux-arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de Louvois avait fait acheter chez eux par le comte de Bentheim, secrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, et avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des marchands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince Maurice, qui le réprimandait sur un tel négoce : « Monseigneur, si on pouvait par mer faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y aller brûler mes voiles. » Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on a imprimé que le marquis de Louvois alla lui-même, déguisé, conclure ses marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure si déplacée, si dangereuse, et si inutile?

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats en quoi consistait alors la garde du pays. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine-général des forces de terre par les vœux de la nation : Jean de Witt, le grand pensionnaire, y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait, sous le flegme hollandais, une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité, enfin presque en tout l'opposé de Louis XIV.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les États. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on est mécontent du pape.

Cependant le roi faisait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne, et à la Flandre. Il faisait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une représentation au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi

son portrait enrichi de diamants, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes : Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilly, faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement : Rhinberg, Orsoy, Vésel, Burick. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon; et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se vendre, et l'imprudence de se retirer ensuite à Maestricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Issel se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs, dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français : plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au delà de ce fleuve, et, après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Tollhuys*, *la maison du péage*, dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres Pellisson, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitants. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aisé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers, et deux faibles régiments d'infanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent, sans risque, au nombre d'environ quinze mille hommes (12 juin 1672), le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre, ils s'enfuirent l'instant d'après devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quel-

ques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant : *Point de quartier pour cette canaille.* Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise, désespérée, reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé Ossembrœk [1], qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main-basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans, enfin le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes; tout cela fit regarder, à Paris, le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée *le Tholus.* Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse.

Dès qu'on eut passé le Rhin on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimègue, Schenck, Bommel, Crèvecœur, etc. Il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé Mazel mandait à M. de Turenne : « Si vous voulez m'envoyer cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places. »

(20 juin 1672) Utrecht envoya ses clefs, et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville (30 juin), menant avec lui son grand aumônier, son confesseur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle [2]. La reli-

1. On prononce Ossembrouck; l'*œ* fait *ou* chez les Hollandais.

2. Peu de temps après un de ces archevêques titulaires d'Utrecht, se trouvant par hasard ce qu'on appelait janséniste, se retira dans son diocèse, où les jansénistes sont tolérés comme toutes les autres communions chrétiennes. Il se fit élire un successeur par le clergé et le peuple de son Eglise, suivant l'usage des premiers siècles; ensuite il le sacra. Au moyen de cette précaution, il s'est établi en Hollande une succession d'évêques jansénistes, qui ne sont, à la vérité, reconnus que dans leur Eglise. (*Ed. de Kehl.*)

gion de Louis XIV faisait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande dans l'esprit des catholiques.

Les provinces d'Utrecht, d'Over-Issel, de Gueldre, étaient soumises: Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers allant en maraude s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non-seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ses provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses, et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitants comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'État était augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand pensionnaire de Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclu de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, lièrent de Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que de Witt, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat, et s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les États résolu-

rent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat[1] malgré les de Witt.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse[2] française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. Louvois, dur et altier, né pour bien servir plutôt que pour faire aimer son maître, reçut les suppliants avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les États lui cédassent tout ce qu'ils avaient au delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forêts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût partout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire avec une médaille d'or, sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin, qu'à ces satisfactions ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'empire, tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces séditions se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand pensionnaire Jean de Witt, ensuite on accuse Corneille, son frère, d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourments le commencement de cette ode d'Horace, *Justum et tenacem*, etc., convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin :

Les torrents impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.

(20 août 1672) Enfin la populace effrénée massacra dans la Haye les deux frères de Witt, l'un qui avait gouverné l'État pendant dix-

1. Il fut stathouder le 1er juillet. Comment La Beaumelle, dans son édition subreptice du *Siècle de Louis XIV*, a-t-il pu dire dans ses notes qu'il ne fut déclaré que capitaine et amiral?

2. La Beaumelle, dans ses notes, dit : « C'est un être de raison que cette politesse. » Comment cet écrivain ose-t-il démentir ainsi l'Europe?

neuf ans avec vertu, et l'autre qui l'avait servi de son épée[1]. On exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable : horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à l'amiral de Coligny, etc. ; car la populace est presque partout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire. Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Au milieu de ces désordres et de ces désolations, les magistrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam ; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve. On le trouva tout entier tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans ; l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps, sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft, furent inondés. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples, ils manquèrent surtout d'eau douce ; elle se vendait six sous la pinte ; mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un État, demeurât encore redoutable sur mer : c'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin, et prenait trois provinces,

1. On avait d'abord tenté d'assassiner le grand pensionnaire dans la Haye ; mais il échappa et eut le crédit de faire punir l'assassin. On n'osa condamner son frère à la mort, parce que les tourments n'avaient pu lui arracher l'aveu d'aucun des crimes qu'on lui avait imputés ; on se contenta de le bannir. Ce fut dans le moment où le grand pensionnaire allait délivrer son frère de la prison après ce jugement, que tous deux furent massacrés. Cette mort a répandu sur le nom de Guillaume III un opprobre ineffaçable. (*Ed. de Kehl.*)

l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. (7 juin 1672) Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie, dura un jour entier. Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'York, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter. Le duc d'York, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action; et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille, Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel, défendant ainsi et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait; on ne voyait que leurs pavillons dans les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande : « Comment cela peut-il être, répondit ce monarque persan, puisqu'il y a toujours au port d'Ormus vingt vaisseaux hollandais pour un français? »

Le prince d'Orange, cependant, avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'État le revenu de ses charges, et tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin, le roi était entré au mois de mai en Hollande, et dès le mois de juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régiments au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur Léopold envoya Montecuculli à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

(Juillet 1672) Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été; et laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monuments de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

CHAP. XI. — *Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.*

On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage, qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cet essai est de peindre les principaux caractères de ces révolutions, et d'écarter la multitude des petits faits, pour laisser voir les seuls considérables, et, s'il se peut, l'esprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de sa gloire. Le nom de ses généraux imprimait la vénération. Ses ministres étaient regardés comme des génies supérieurs aux conseillers des autres princes; et Louis était en Europe comme le seul roi. En effet, l'empereur Léopold ne paraissait pas dans ses armées; Charles II, roi d'Espagne, fils de Philippe IV, sortait à peine de l'enfance; celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans sa vie que celle des plaisirs.

Tous ces princes et leurs ministres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raison d'État en s'unissant avec la France pour élever une puissance que son intérêt était d'affaiblir. L'empereur, l'empire, le conseil espagnol, firent encore plus mal de ne pas s'opposer d'abord à ce torrent. Enfin Louis lui-même commit une aussi grande faute qu'eux tous, en ne poursuivant pas avec assez de rapidité des conquêtes si faciles. Condé et Turenne voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaises. Ils disaient que ce n'était point avec des garnisons que l'on prend des États, mais avec des armées; et qu'en conservant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. Louvois, au contraire, voulait que tout fût place et garnison; c'était aussi le goût du roi. Louvois avait par là plus d'emplois à sa disposition; il étendait le pouvoir de son ministère; il s'applaudissait de contredire les plus grands capitaines du siècle. Louis le crut, et se trompa, comme il l'avoua depuis; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande; il affaiblit son armée en la divisant dans trop de places; il laissa à son ennemi le temps de respirer. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Westphalie, pour s'opposer aux Impériaux. Le gouverneur de Flandre, Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hiver. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint: les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, aussi terrible que les précédents.

Il assemble, une nuit, près de douze mille fantassins tirés des gar-

nisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête, et marche sur la glace vers Leyde et vers la Haye. Un dégel survint : la Haye fut sauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite et fangeuse, où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue. Luxembourg était sans ressource; mais la fortune, qui avait sauvé la Haye, sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événements dans la guerre, comme dans la vie civile, qui sont incompréhensibles : celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodegrave et Svammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; et, à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont avec justice la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde, que, plus de quarante ans après, j'ai vu les livres hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfants, retracer cette aventure, et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

(1673) Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc de Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où Louis n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise indignée de servir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de Louis. Enfin il ne put empêcher que l'empereur, l'empire, et l'Espagne, ne s'alliassent avec la Hollande, et ne lui déclarassent solennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses, que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Autriche. L'empereur Léopold envoyait des secours lents; mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Égra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela Dieu à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du temps des croisades : et la prière de Léopold n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

Il parut d'abord combien sa marine était déjà perfectionnée. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la

flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des Hollandais, leurs ennemis. C'était le duc d'York, depuis Jacques II, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvements divers des pavillons. Avant ce temps les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert et à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soutiennent et se secourent mutuellement. Ils firent à peu près comme les Romains, qui en une année apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mer, et égalèrent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'Estrées et son lieutenant Martel firent honneur à l'industrie militaire de la nation française, dans trois batailles navales consécutives, au mois de juin (les 7, 14 et 21 juin 1673), entre la flotte hollandaise et celle de France et d'Angleterre. L'amiral Ruyter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Estrées écrivit à Colbert : « Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir. » D'Estrées méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. La valeur et la conduite furent si égales de tous côtés que la victoire resta toujours indécise.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encore l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban. Il vint en personne assiéger Mastricht dans le même temps que ces trois batailles navales se donnaient. Mastricht était pour lui une clef des Pays-Bas et des Provinces-Unies ; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide, nommé Fariaux, né Français, qui avait passé au service d'Espagne, et depuis à celui de Hollande. La garnison était de cinq mille hommes. Vauban, qui conduisit ce siége, se servit, pour la première fois, des parallèles inventées par des ingénieurs italiens au service des Turcs devant Candie [1]. Il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les tranchées pour y mettre les troupes en bataille, et pour les mieux rallier en cas de sorties. Louis se montra, dans ce siége, plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore. Il accoutumait, par son exemple, à la patience dans le travail, sa nation accusée jusqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant que la fatigue épuise bientôt. Mastricht se rendit au bout de huit jours (29 juin 1673).

Pour mieux affermir encore la discipline militaire, il usa d'une sévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu pour opposer à ces conquêtes rapides que des officiers sans émulation et des soldats sans courage, les avait formés à force de rigueurs, en faisant passer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poste. Le roi employa aussi les châtiments la première fois qu'il perdit une place. Un très-brave officier, nommé Du-Pas, rendit Naerden au prince d'Orange (14 septembre 1673). Il ne tint à la vérité que

1. Voy. ci-dessus. (Éd.)

quatre jours; mais il ne remit sa ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, et pour éviter un assaut général, qu'une garnison faible et rebutée n'aurait point soutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ses armes, fit condamner Du-Pas[1] à être traîné dans Utrecht, une pelle à la main; et son épée fut rompue : ignominie inutile pour les officiers français, qui sont assez sensibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité les provisions des commandants des places les obligent à soutenir trois assauts; mais ce sont de ces lois qui ne sont jamais exécutées. Du-Pas se fit tuer, un an après, au siége de la petite ville de Grave, où il servit volontaire. Son courage et sa mort durent laisser des regrets au marquis de Louvois, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer.

Les soins du roi, le génie de Vauban, la vigilance sévère de Louvois, l'expérience et le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée, et de manquer Amsterdam.

Le prince de Condé voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put ni mettre obstacle à la jonction de Montecuculli et du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des États généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations de paix, et de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaises avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize cent soixante et huit mille florins. On était si pressé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et les autres monuments de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déjà abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, et l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. Louis XIV passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de fierté de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'empire, et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster, de Cologne même, et de laisser dans les pays qu'il avait envahis et quittés plus de haine que d'admiration pour lui.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La pré-

1. La Beaumelle dit qu'il fut condamné à une prison perpétuelle. Comment cela pourrait-il être, puisque, l'année suivante, il fut tué au siége de Grave?

voyance de son gouvernement et la force de son État parurent bien davantage encore lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées et contre de grands généraux, que quand il avait pris, en voyageant, la Flandre française, la Franche-Comté, et la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à Turenne contre les Impériaux, une de quarante mille à Condé contre le prince d'Orange : un corps de troupes était sur la frontière du Roussillon; une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine : lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait, et il attaquait partout en même temps.

D'abord, dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-Comté, la supériorité de son gouvernement parut tout entière. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir Louis XIV une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur et l'Espagne sollicitaient les treize cantons de permettre au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministère espagnol. Le roi, de son côté, pressait les Suisses de refuser ce passage; mais l'empire et l'Espagne ne prodiguaient que des raisons et des prières; le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suisses à ce qu'il voulut : le passage fut refusé. Louis, accompagné de son frère et du fils du grand Condé, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siéges, et pouvait croire l'entendre aussi bien que les Condé et les Turenne; mais, tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs, il n'assiégea jamais une ville sans être moralement sûr de la prendre. Louvois faisait si bien les préparatifs, les troupes étaient si bien fournies, Vauban, qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sûreté. Vauban dirigea les attaques de Besançon : elle fut prise en neuf jours (15 mai 1674); et au bout de six semaines toute la Franche-Comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, et semble y être pour jamais annexée : monument de la faiblesse du ministère autrichien-espagnol, et de la force de celui de Louis XIV.

CHAP. XII. — *Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. — Dernière bataille du grand Condé à Senef.*

Tandis que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité et cet éclat attaché encore à sa destinée, Turenne, qui ne faisait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile. L'es-

time des hommes se mesure par les difficultés surmontées, et c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de Turenne.

(Juin 1674) D'abord il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville; et en même temps il attaque et met en fuite Caprara, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine, Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses États et à lever des troupes, et qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit, et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg (juillet 1674); de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille (octobre 1674).

L'empire rassemble contre lui toutes ses forces; soixante et dix mille Allemands sont dans l'Alsace; Brisach et Philipsbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. (Décembre) Le prince de Condé lui envoya de Flandre quelque secours de cavalerie; alors il traverse, par Tanne et par Béfort, des montagnes couvertes de neige; il se trouve tout d'un coup dans la Haute-Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la campagne était finie. Il bat à Mulhausen les quartiers qui résistent; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand électeur, alors général des armées de l'empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ce prince et les autres généraux se mettaient à table; ils n'eurent que le temps de s'échapper; la campagne était couverte de fuyards.

Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encore auprès de Turkheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre : il défait cette infanterie (5 janvier 1675). Enfin une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, et les généraux de l'empire sont obligés de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemment digérées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de Turenne reçut un nouvel accroissement, quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour, et malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Résister à Louvois tout-puissant, et se charger de l'événement malgré les cris de la cour, les ordres de Louis XIV, et la haine du ministre, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne si glorieuse. Elle

fut célèbre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu et à sang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulents. L'électeur palatin vit, du haut de son château de Manheim, deux villes et vingt-cinq villages embrasés. Ce prince, désespéré, défia Turenne à un combat singulier, par une lettre pleine de reproches[1]. Turenne ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes et au défi de l'électeur que par un compliment vague, et qui ne signifiait rien. C'était assez le style et l'usage de Turenne, de s'exprimer toujours avec modération et ambiguité.

Il brûla avec le même sang-froid les foyers et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordre, que l'intendant, qui, de son côté, désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit et lui parla souvent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : « Je le ferai dire à l'ordre. » Il aimait mieux être appelé le père des soldats qui lui étaient confiés, que des peuples qui, selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il faisait paraissait nécessaire; sa gloire couvrait tout : d'ailleurs les soixante et dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France, y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine, et au Palatinat.

Telle a été depuis le commencement du XVIe siècle la situation de la France, que, toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois vers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne, et l'Italie. Le

1. Pendant le cours de cette édition, M. Colini, secrétaire intime et historiographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'histoire du cartel par des raisons très-spécieuses, énoncées avec beaucoup d'esprit et de sagacité. Il montre très-judicieusement que l'électeur Charles-Louis ne put écrire les lettres que Courtils de Sandras et Ramsay ont imputées à ce prince. Plus d'un historien, en effet, attribue souvent à ses héros des écrits et des harangues de son imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur Charles-Louis, ni la réponse du maréchal de Turenne. Il a seulement toujours passé pour constant que l'électeur, justement outré des ravages et des incendies que Turenne commettait dans son pays, lui proposa un duel par un trompette, nommé Petit-Jean. J'ai vu la maison de Bouillon persuadée de cette anecdote. Le grand prieur de Vendôme et le maréchal de Villars n'en doutaient pas. Les *Mémoires* du marquis de Beauvau, contemporain, l'affirment. Cependant il se peut que le duel n'ait pas été expressément proposé dans la lettre amère que l'électeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de Turenne. Plût à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embrasé deux fois ! Voilà ce qui n'est que trop constant, ce qui est essentiel, et ce qu'on reproche à la mémoire de Louis XIV.

M. Colini reproche à M. le président Hénault d'avoir dit, dans son *Abrégé chronologique*, que le prince de Turenne répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade*. La honte était dans l'incendie, lorsqu'on n'était pas encore en guerre ouverte avec le Palatinat, et ce n'était point une bravade dans un prince justement irrité, de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très-vif : l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit dans les *Lettres* de Pellisson que Louis XIV lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur Léopold.

prince de Condé faisait tête en Flandre au jeune prince d'Orange, tandis que Turenne chassait les Allemands de l'Alsace. La campagne du maréchal de Turenne fut heureuse, et celle du prince de Condé sanglante. Les petits combats de Sintzheim et de Turkheim furent décisifs : la grande et célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand Condé, qui la donna pendant les marches sourdes de Turenne en Alsace, n'en tira aucun succès, soit que les circonstances des lieux lui fussent moins favorables, soit qu'il eût pris des mesures moins justes, soit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles et de meilleures troupes à combattre. Le marquis de Feuquières veut qu'on ne donne à la bataille de Senef que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée si vive et si meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient, ne serait qu'un combat. C'est toujours l'importance qui décide du nom.

Le prince de Condé avait à tenir la campagne, avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons. Il attaqua (11 août 1674) une partie de l'arrière-garde, composée d'Espagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du défilé; mais on admira la manière dont il rétablit le désordre, et on n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui; il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de Condé *qui eût envie de se battre*. Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite le soir par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts et cinq mille prisonniers du côté des Français; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes, que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiégea Oudenarde; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en faisant aussitôt lever le siége et en poursuivant le prince d'Orange.

On observa également en France et chez les alliés la vaine cérémonie de rendre grâces à Dieu d'une victoire qu'on n'avait point remportée : usage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toujours tromper.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général Montecuculli, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré Turenne et Condé, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'empire ont souvent été tirés d'Italie. Ce pays, dans sa décadence et dans son esclavage, porte encore des hommes qui font souvenir de ce qu'il était autrefois. Montecuculli était seul digne d'être opposé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campements plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeait de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place; et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse, et l'activité; enfin, ils étaient prêts d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach, lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon (27 juillet 1675). Il n'y a personne qui ne sache les circonstances de cette mort; mais on ne peut se défendre d'en retracer les principales, par le même esprit qui fait qu'on en parle encore tous les jours.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même boulet qui le tua ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie son fils, se jetant en larmes auprès de lui : *Ce n'est pas moi*, lui dit Saint-Hilaire, *c'est ce grand homme qu'il faut pleurer;* paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de Turenne. Il est très-rare que sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public. Cependant Turenne fut pleuré des soldats et des peuples. Louvois fut le seul qui ne le regretta pas : la voix publique l'accusa même lui et son frère, l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, et qu'il fut enterré à Saint-Denis comme le connétable Du Guesclin, au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de Turenne est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre; il avait été battu à Mariendal, à Rethel, à Cambrai; aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre; mais ayant toujours réparé ses défaites et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même,

quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la Fronde; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler le secret de l'État; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires, il conserva la réputation d'un homme de bien, sage, et modéré, parce que ses vertus et ses grands talents, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oserait dire que de tous les généraux des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé *le grand capitaine*, est celui auquel il ressemblait davantage.

Né calviniste, il s'était fait catholique l'an 1668. Aucun protestant, et même aucun philosophe ne pensa que la persuasion seule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années[1], qui avait encore des maîtresses. On sait que Louis XIV, en le créant maréchal-général de ses armées, lui avait dit ces propres paroles rapportées dans les lettres de Pellisson et ailleurs : « Je voudrais que vous m'obligeassiez à faire quelque chose de plus pour vous. » Ces paroles, selon eux, pouvaient, avec le temps, opérer une conversion. La place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il était possible aussi que cette conversion fût sincère. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentiments de la religion. Enfin il était très-vraisemblable que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique; mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'âme de Turenne capable de feindre.

Ce qui arriva en Alsace, immédiatement après la mort de Turenne, rendit sa perte encore plus sensible. Montecuculli, retenu par l'habileté du général français trois mois entiers au delà du Rhin, passa ce fleuve dès qu'il sut qu'il n'avait plus Turenne à craindre. Il tomba sur une partie de l'armée qui demeurait éperdue entre les mains de Lorges et de Vaubrun, deux lieutenants généraux désunis et incertains. Cette armée, se défendant avec courage, ne put empêcher les Impériaux de pénétrer dans l'Alsace, dont Turenne les avait tenus écartés. Elle avait besoin d'un chef non-seulement pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de Créqui, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

Créqui venait d'être vaincu, par sa faute, à Consarbruck. (11 août 1675) Un corps de vingt mille Allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappe à peine lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves, qu'il aurait dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'ensevelir sous les ruines de la place; la brèche était praticable : il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine Bois-Jourdain, à la tête des séditieux, va capituler sur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il

1. Cinquante-sept ans. (ÉD.)

menace le maréchal de le tuer s'il ne signe. Créqui se retire, avec quelques officiers fidèles, dans une église : il aima mieux être pris à discrétion que de capituler[1].

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de siéges et de combats, Louis XIV fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban et l'arrière-ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre pour le service de leur seigneur suzerain, et de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe; il n'y a aucun État qui ne lève des soldats, qu'on retient toujours sous le drapeau, et qui forment des corps disciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume. Louis XIV suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha sous les ordres du marquis depuis maréchal de Rochefort, sur les frontières de Flandre; et après sur celles d'Allemagne; mais ce corps ne fut ni considérable ni utile, et ne pouvait l'être. Les gentilshommes aimant la guerre et capables de bien servir, étaient officiers dans les troupes; ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement, sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace, dans nos armées réglées, qu'on ait vue de l'ancienne chevalerie, qui composait autrefois ces armées, et qui, avec le courage naturel à la nation, ne fit jamais bien la guerre.

(Août et septembre 1675) Turenne mort, Créqui battu et prisonnier, Trèves prise, Montecuculli faisant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de Condé pouvait seul ranimer la confiance des troupes, que décourageait la mort de Turenne. Condé laissa le maréchal de Luxembourg soutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de Montecuculli. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploya le même art que Turenne. Deux seuls campements arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à Montecuculli les siéges d'Haguenau et de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef, et plus estimée, ce prince cessa de paraître à la guerre. Il eût voulu que son fils commandât; il offrait de lui servir de conseil; mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes; c'était avec quelque peine qu'il s'était servi même du

1. Reboulet dit que le marquis de Créqui eut la faiblesse de signer la capitulation : rien n'est plus faux; il aima mieux se laisser prendre à discrétion, et il eut ensuite le bonheur d'échapper. Qu'on lise tous les mémoires du temps; que l'on consulte l'*Abrégé chronologique* du président Hénault; « Bois-Jourdain, dit-il, fit la capitulation à l'insu du maréchal, » etc.

prince de Condé. La jalousie de Louvois contre Turenne avait contribué, autant que le nom de Condé, à le mettre à la tête des armées.

Ce prince se retira à Chantilly, d'où il vint très-rarement à Versailles voir sa gloire éclipsée dans un lieu où le courtisan ne considère que la faveur. Il passa le reste de sa vie tourmenté de la goutte, se consolant de ses douleurs et de sa retraite dans la conversation des hommes de génie en tout genre, dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, et n'était étranger dans aucune des sciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans sa retraite : mais enfin ce feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps, né plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le temps, et son esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé, les deux dernières années de sa vie : il mourut en 1686. Montecuculli se retira du service de l'empereur, en même temps que le prince de Condé cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu et bien méprisable que Montecuculli renonça au commandement des armées après la mort de Turenne, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un Condé. Loin de dire cette sottise dont on lui fait honneur, il combattit contre les Français, et leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs, quel général d'armée aurait jamais dit à son maître : « Je ne veux plus vous servir, parce que vos ennemis sont trop faibles, et que j'ai un mérite trop supérieur ? »

CHAP. XIII. — *Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en* 1678.

Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'empire, l'Espagne, et la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait Louvois, qui lui valait plus qu'un général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, longtemps victorieuses, étaient animées du même esprit qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne, dans le cours de cette guerre, (26 avril 1676) Condé, (11 mai 1676) Bouchain, (17 mars 1677) Valenciennes, (5 avril 1677) Cambrai. On l'accusa, au siége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes pour tenter de jeter du secours dans la place. On reprocha aussi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à Louis XIV, et de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois et des généraux, qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille, quoiqu'il le voulût, parce que Monterey, gouverneur des Pays-Bas, qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hasard d'un événement dé-

cisif; la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut, et qu'il prit une ville en présence de son ennemi.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut, par un de ces événements singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi faisait ce siége, ayant avec lui son frère et cinq maréchaux de France, d'Humières, Schomberg, La Feuillade, Luxembourg, et de Lorge. Les maréchaux commandaient chacun leur jour l'un après l'autre. Vauban dirigeait toutes les opérations.

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à couronne, palissadé et fraisé, entouré d'un fossé coupé de plusieurs traverses. Dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre fossé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchements, franchir un bras de l'Escaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derrière ce pâté coulait le grand cours de l'Escaut, profond et rapide, qui sert de fossé à la muraille. Enfin la muraille était soutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canons. Une garnison de trois mille hommes préparait une longue résistance.

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être aperçu, et d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition. Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous voulez, dit-il, ménager le sang du soldat : vous l'épargnerez bien davantage quand il combattra de jour, sans confusion et sans tumulte, sans craindre qu'une partie de nos gens tire sur l'autre, comme il n'arrive que trop souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi, il s'attend toujours aux attaques de nuit : nous le surprendrons en effet, lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veille il soutienne les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette raison que s'il y a dans cette armée des soldats de peu de courage, la nuit favorise leur timidité; mais que pendant le jour l'œil du général inspire la valeur, et élève les hommes au-dessus d'eux-mêmes. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois et cinq maréchaux de France.

(17 mars 1677) A neuf heures du matin les deux compagnies de mousquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était simplement de s'y loger, et c'était beaucoup : mais quelques mousquetaires noirs, ayant pénétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps, les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les suivent : on tue et on poursuit les assiégés : les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres : ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras

de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mousquetaires sont déjà dans la ville, avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteraient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée : mais ces jeunes gens, conduits par un cornette, nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes; et, tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par le feu ceux qui étaient dans la rue : on donnait des otages de part et d'autre : le conseil de ville s'assemblait : on députait vers le roi : tout cela se faisait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

(9 mars 1678) Il eut encore la gloire de prendre Gand [1] en quatre jours, et Ypres en sept (25 mars). Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses succès furent encore plus grands par ses généraux.

(Septembre 1676) Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de Luxembourg laissa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à sa vue, essayant en vain de la secourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé comme lui de ses États. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle, sans en avoir les défauts. Il commanda longtemps les armées de l'empire avec gloire : mais, malgré la prise de Philipsbourg, et quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattants, il ne put jamais rentrer dans ses États. En vain il mit sur ses étendards : *Aut nunc, aut nunquam*, « ou maintenant, ou jamais. »

Le maréchal de Créqui racheté de sa prison, et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. (7 octobre 1677) Il le battit dans le petit combat de Kochersberg en Alsace. Il le harcela et le fatigua sans relâche. (14 novembre 1677) Il prit Fribourg à sa vue; et quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rhinfeld. (Juillet 1678) Il passa la rivière de Kins [2] en sa présence, le poursuivit vers Offenbourg, le chargea dans sa retraite; et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl, l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de Créqui répara un jour de témérité par une suite de succès dus à sa prudence; et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne, s'il eût vécu.

1. L'*Art de vérifier les dates* dit que la ville de Gand fut prise le 9 mars, et que la citadelle capitula le 12. (*Note de M. Beuchot.*)
2. Kintzing. (Ed.)

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne : non-seulement il fut obligé de lever le siége de Mastricht et de Charleroi; mais, après avoir laissé tomber Condé, Bouchain et Valenciennes, sous la puissance de Louis XIV, il perdit la bataille de Mont-Cassel contre Monsieur (11 avril 1677), en voulant secourir Saint-Omer. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commandaient l'armée sous Monsieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat. Le roi, son frère, parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrants que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée; et ils ne se trompèrent pas.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre. Le comte de Schomberg et le maréchal de Navailles battaient les Espagnols dans le Lampourdan, au pied des Pyrénées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

La Sicile, depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers; asservie successivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normands, sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols; haïssant presque toujours ses maîtres, se révoltant contre eux, sans faire de véritables efforts dignes de la liberté, et excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, et d'appeler la France à leur secours. Une flotte Espagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de Valbelle vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il apporta à Messine des vivres, des armes, et des soldats. Ensuite le duc de Vivonne arrive avec sept vaisseaux de guerre de soixante pièces de canon, deux de quatre-vingts, et plusieurs brûlots ; il bat la flotte ennemie (9 février 1675), et entre victorieux dans Messine.

L'Espagne est obligée d'implorer, pour la défense de la Sicile, les Hollandais ses anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. Ruyter vient à son secours du fond du Zuyderzée, passe le détroit et joint à vingt vaisseaux espagnols vingt-trois grands vaisseaux de guerre.

Alors les Français qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de Hollande, l'emportèrent seuls sur les Hollandais et les

Espagnols réunis. (8 janvier 1676) Le duc de Vivonne, obligé de rester dans Messine pour contenir le peuple déjà mécontent de ses défenseurs, laissa donner cette bataille par Duquesne, lieutenant général des armées navales, homme aussi singulier que Ruyter, parvenu comme lui au commandement par son seul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de son art et du commandement, passe bien vite et sans effort du petit au grand. Duquesne se montra grand général de mer contre Ruyter. C'était l'être que de remporter sur ce Hollandais un faible avantage. Il livra encore une seconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agousta[1] (12 mars 1676). Ruyter blessé dans cette bataille y termina sa glorieuse vie. C'est un des hommes dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet et mousse de vaisseau; il n'en fut que plus respectable. Le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre et les patentes de duc, dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfants de Ruyter, dignes de leur père, refusèrent ce titre si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut assez de grandeur d'âme pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit « qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand homme. »

Duquesne, le Ruyter de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla, et prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille; mais ce n'en fut pas moins Duquesne qui remporta la victoire[2]. L'Europe était étonnée que la France fût devenue en si peu de temps aussi redoutable sur mer que sur terre. Il est vrai que ces armements et ces batailles gagnées ne servirent qu'à répandre l'alarme dans tous les États. Le roi d'Angleterre, ayant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de se liguer avec le prince d'Orange, qui venait d'épouser sa nièce. De plus la gloire acquise en Sicile coûtait trop de trésors. Enfin les Français évacuèrent Messine (8 avril 1678), dans le temps qu'on croyait qu'ils se rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup Louis XIV d'avoir fait dans cette guerre des entreprises qu'il ne soutint

1. Près d'Augusta, le 22 avril. Ruyter mourut de ses blessures le 29 du même mois. (Ed.)

2. Duquesne fut mal récompensé parce qu'il était protestant. Louis XIV le lui fit sentir un jour : « Sire, lui répondit Duquesne, quand j'ai combattu pour Votre Majesté, je n'ai pas songé si elle était d'une autre religion que moi. » Son fils, forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Suisse, où il acheta la terre d'Eaubonne. Il y porta le corps de son père, qu'il avait été obligé de faire enterrer en secret.

On lit sur son tombeau :

« La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter, et la France a refusé un « peu de cendre à son vainqueur. » (*Ed. de Keh.*)

pas, et d'avoir abandonné Messine, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conserver toutes ses conquêtes. Il pressait ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Espagne épuisée et battue en tous lieux. Il suscitait encore de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il fomentait les troubles de Hongrie; et ses ambassadeurs à la Porte ottomane le pressaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore, par bienséance, quelque secours contre les Turcs, appelés par sa politique. Il accablait seul tous ses ennemis. Car alors la Suède, son unique alliée, ne faisait qu'une guerre malheureuse contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, père du premier roi de Prusse, commençait à donner à son pays une considération qui s'est bien augmentée depuis : il enlevait alors la Poméranie aux Suédois.

Il est remarquable que dans le cours de cette guerre il y eut presque toujours des conférences ouvertes pour la paix : d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; ensuite à Nimègue, par celle de l'Angleterre. La médiation anglaise fut une cérémonie presque aussi vaine que l'avait été l'arbitrage du pape au traité d'Aix-la-Chapelle. Louis XIV fut en effet le seul arbitre. Il fit ses propositions, le 9 d'avril 1678, au milieu de ses conquêtes, et donna à ses ennemis jusqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda ensuite un délai de six semaines aux États généraux, qui le demandèrent avec soumission.

Son ambition ne se tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été assez heureuse ou assez adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire dans une guerre entreprise pour sa ruine. L'empire et l'Espagne, d'abord auxiliaires, étaient devenus les principales parties.

Le roi, dans les conditions qu'il imposa, favorisait le commerce des Hollandais; il leur rendait Mastrich, et remettait aux Espagnols quelques villes qui devaient servir de barrière aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg; mais il se réservait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, Popering, Bailleul, etc.; ce qui faisait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquise; et ces deux provinces étaient un assez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait dans l'Allemagne que Fribourg ou Philipsbourg, et laissait le choix à l'empereur. Il rétablissait dans l'évêché de Strasbourg et dans leurs terres les deux frères Furstenberg, que l'empereur avait dépouillés, et dont l'un était en prison.

Il fut hautement le protecteur de la Suède, son alliée, et alliée malheureuse, contre le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg. Il exigea que le Danemark rendît tout ce qu'il avait pris sur la Suède; qu'il modérât les droits de passage dans la mer Baltique; que le duc de Holstein fût rétabli dans ses États; que le Brandebourg cédât la Poméranie qu'il avait conquise; que les traités de Westphalie fussent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe

à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus soumise, l'appelant monseigneur, selon l'usage, le conjurant de lui laisser ce qu'il avait acquis, l'assurant de son zèle et de son service : ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, et il fallut que le vainqueur des Suédois rendît toutes ses conquêtes.

Alors les ambassadeurs de France prétendaient la main sur les électeurs. Celui de Brandebourg offrit tous les tempéraments pour traiter à Clèves avec le comte depuis maréchal d'Estrades, ambassadeur auprès des États Généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le représentait cédât à un électeur, et le comte d'Estrades ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Espagne et les électeurs. Les pairs de France par conséquent la prétendaient. On voit aujourd'hui à quel point les choses sont changées, puisque aux diètes de l'empire les ambassadeurs des électeurs sont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir de nouveau le duc Charles V; mais il voulait rester maître de Nancy et de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant; cependant elles n'étaient pas si outrées qu'elles dussent désespérer ses ennemis, et les obliger à se réunir contre lui par un dernier effort : il parlait à l'Europe en maître et agissait en même temps en politique.

Il sut aux conférences de Nimègue semer la jalousie parmi les alliés. Les Hollandais s'empressèrent de signer, malgré le prince d'Orange, qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols, voyant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'empire ne faisait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Espagne, signèrent les derniers en laissant Fribourg au roi et confirmant les traités de Westphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis XIV. Ses ennemis eurent beau faire des propositions outrées pour colorer leur faiblesse, l'Europe reçut de lui des lois et la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui osât refuser l'acceptation d'un traité qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'empire qu'un souverain sans pouvoir et sans considération dans ses États : il attendit sa fortune du temps et de son courage.

(10 août 1678) Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Saint-Denis, et dînait chez l'intendant de l'armée. (14 août) Le prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée, car non-seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait

des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister; et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terrain où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose le sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement que la paix était signée; il savait que cette paix était avantageuse à son pays; cependant il prodiguait sa vie et celle de plusieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action, pleine d'inhumanité non moins que de grandeur, et plus admirée alors que blâmée, ne produisit pas un nouvel article de paix, et coûta, sans aucun fruit, la vie à deux mille Français et à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les événements contrediseut les projets. La Hollande, contre qui seule la guerre avait été entreprise, et qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien; au contraire, elle y gagna une barrière: et toutes les autres puissances qui l'avaient garantie de la destruction y perdirent.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses États la Franche-Comté, Dunkerque, et la moitié de la Flandre: et, ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations. L'hôtel de ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de *grand* avec solennité (1680), et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les monuments publics. On avait, dès 1673, frappé quelques médailles chargées de ce surnom. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de Louis XIV a prévalu dans le public sur celui de *grand*. L'usage est le maître de tout. Henri, qui fut surnommé *le grand* à si juste titre, après sa mort, est appelé communément Henri IV; et ce nom seul en dit assez. M. le Prince est toujours appelé *le grand* Condé, non-seulement à cause de ses actions héroïques, mais par la facilité qui se trouve à le distinguer, par ce surnom, des autres princes de Condé. Si on l'avait nommé Condé *le grand*, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit *le grand* Corneille, pour le distinguer de son frère. On ne dit pas *le grand* Virgile, ni *le grand* Homère, ni *le grand* Tasse. Alexandre le Grand n'est plus connu que sous le nom d'Alexandre. On ne dit point César *le grand*. Charles-Quint, dont la fortune fut plus éclatante que celle de Louis XIV, n'a jamais eu le nom de *grand*: il n'est resté à Charlemagne que comme un nom propre. Les titres ne servent de rien pour la postérité; le nom d'un homme qui a fait de grandes choses impose plus de respect que toutes les épithètes.

FIN DU HUITIÈME VOLUME

TABLE.

ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

(SUITE.)

Pages.

CHAP. CXXVIII. — De Luther. Des indulgences..... 1
CHAP. CXXIX. — De Zuingle et de la cause qui rendit la religion romaine odieuse dans une partie de la Suisse..... 7
CHAP. CXXX. — Progrès du luthéranisme en Suède, en Danemark et en Allemagne..... 10
CHAP. CXXXI. — Des anabaptistes..... 13
CHAP. CXXXII. — Suite du luthéranisme et de l'anabaptisme..... 14
CHAP. CXXXIII. — De Genève et de Calvin..... 15
CHAP. CXXXIV. — De Calvin et de Servet..... 17
CHAP. CXXXV. — Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre..... 21
CHAP. CXXXVI. — Suite de la religion d'Angleterre..... 28
CHAP. CXXXVII. — De la religion en Écosse..... 32
CHAP. CXXXVIII. — De la religion en France, sous François Ier et ses successeurs..... 33
CHAP. CXXXIX. — Des ordres religieux..... 39
CHAP. CXL. — De l'inquisition..... 49
CHAP. CXLI. — Des découvertes des Portugais..... 56
CHAP. CXLII. — Du Japon..... 61
CHAP. CXLIII. — De l'Inde en deçà et delà le Gange. Des espèces d'hommes différentes, et de leurs coutumes..... 65
CHAP. CXLIV. — De l'Éthiopie ou Abyssinie..... 69
CHAP. CXLV. — De Colombo et de l'Amérique..... 71
CHAP. CXLVI. — Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre l'Amérique et l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le nouveau-monde est moins peuplé que l'ancien..... 78
CHAP. CXLVII. — De Fernand Cortès..... 82
CHAP. CXLVIII. — De la conquête du Pérou..... 87
CHAP. CXLIX. — Du premier voyage autour du monde..... 91
CHAP. CL. — Du Brésil..... 93
CHAP. CLI. — Des possessions des Français en Amérique..... 95
CHAP. CLII. — Des îles françaises et des flibustiers..... 99
CHAP. CLIII. — Des possessions des Anglais et des Hollandais en Amérique..... 103
CHAP. CLIV. — Du Paraguay. De la domination des jésuites dans cette

Pages.
partie de l'Amérique; de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais..... 108
Chap. CLV. — État de l'Asie au temps des découvertes des Portugais..... 112
Chap. CLVI. — Des Tartares..... 116
Chap. CLVII. — Du Mogol..... 117
Chap. CLVIII. — De la Perse et de sa révolution au XVIe siècle; de ses usages, de ses mœurs, etc..... 121
Chap. CLIX. — De l'empire ottoman au XVIe siècle : ses usages, son gouvernement, ses revenus..... 124
Chap. CLX. — De la bataille de Lépante..... 129
Chap. CLXI. — Des côtes d'Afrique..... 131
Chap. CLXII. — Du royaume de Fez et de Maroc..... 133
Chap. CLXIII. — De Philippe II, roi d'Espagne..... 134
Chap. CLXIV. — Fondation de la république des Provinces-Unies.... 140
Chap. CLXV. — Suite du règne de Philippe II. Malheur de don Sébastien, roi de Portugal..... 147
Chap. CLXVI. — De l'invasion de l'Angleterre, projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de don Carlos, etc..... 151
Chap. CLXVII. — Des Anglais sous Édouard VI, Marie et Élisabeth... 156
Chap. CLXVIII. — De la reine Élisabeth..... 158
Chap. CLXIX. — De la reine Marie Stuart..... 163
Chap. CLXX. — De la France vers la fin du XVIe siècle, sous François II..... 166
Chap. CLXXI. — De la France. Minorité de Charles IX..... 169
Chap. CLXXII. — Sommaire des particularités principales du concile de Trente..... 177
Chap. CLXXIII. — De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne, sa fuite, son retour en France. Mœurs du temps, ligue, assassinats, meurtre du roi, anecdotes curieuses..... 188
Chap. CLXXIV. — De Henri IV..... 198
Chap. CLXXV. — De la France, sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. États généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné : sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luynes. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entre au conseil..... 223
Chap. CLXXVI. — Du ministère du cardinal de Richelieu..... 237
Chap. CLXXVII. — Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne depuis Philippe II jusqu'à Charles II..... 262
Chap. CLXXVIII. — Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Westphalie, etc..... 268
Chap. CLXXIX. — De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641..... 278
Chap. CLXXX. — Des malheurs et de la mort de Charles Ier..... 285
Chap. CLXXXI. — De Cromwell..... 296
Chap. CLXXXII. — De l'Angleterre sous Charles II..... 302

Pages.
Chap. CLXXXIII. — De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du XVIe siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, etc. 310
Chap. CLXXXIV. — De Sixte-Quint..... 316
Chap. CLXXXV. — Des successeurs de Sixte-Quint..... 320
Chap. CLXXXVI. — Suite de l'Italie au XVIIe siècle..... 325
Chap. CLXXXVII. — De la Hollande au XVIIe siècle..... 328
Chap. CLXXXVIII. — Du Danemarck, de la Suède et de la Pologne au XVIIe siècle..... 333
Chap. CLXXXIX. — De la Pologne au XVIIe siècle, et des sociniens ou unitaires..... 336
Chap. CXC. — De la Russie aux XVIe et XVIIe siècles..... 339
Chap. CXCI. — De l'empire ottoman au XVIIe siècle. Siége de Candie. Faux messie..... 343
Chap. CXCII. — Progrès des Turcs. Siége de Vienne..... 352
Chap. CXCIII. — De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution, et de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir..... 355
Chap. CXCIV. — Du Mogol..... 359
Chap. CXCV. — De la Chine au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe..... 364
Chap. CXCVI. — Du Japon au XVIIe siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays..... 369
Chap. CXCVII. — Résumé de toute cette histoire jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV..... 372

SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Liste raisonnée des enfants de Louis XIV, des princes de la maison de France de son temps, des souverains contemporains, des maréchaux de France, des ministres, de la plupart des écrivains et des artistes qui ont fleuri dans ce siècle..... 381
Chap. I. — Introduction..... 492
Chap. II. — Des États de l'Europe avant Louis XIV..... 496
Chap. III. — Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien..... 508
Chap. IV. — Guerre civile..... 513
Chap. V. — Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rébellion, en 1653..... 525
Chap. VI. — État de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661..... 532
Chap. VII. — Louis XIV gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche espagnole à lui céder partout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux états généraux, et rend son royaume florissant et redoutable..... 547
Chap. VIII. — Conquête de la Flandre..... 554
Chap. IX. — Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle... 557
Chap. X. — Travaux et magnificence de Louis XIV. Aventure singu-

Pages.

lière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande..... 561

CHAP. XI. — Évacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté..... 575

CHAP. XII. — Belle campagne et mort du maréchal de Turenne. — Dernière bataille du grand Condé à Senef..... 579

CHAP. XIII. — Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678..... 586

FIN DE LA TABLE DU SUPÉRIEUR VOLUME.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

75760343